



Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

- + *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.
- + *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.
- + *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.
- + *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

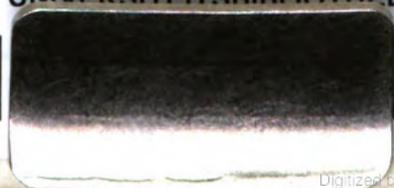
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





UNIVERSITEITSRIJ TU THEEK GENT



ÉLÉMENS

DE LA

LANGUE HOLLANDAISE.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY



ÉLÉMENTS

DE LA

LANGUE HOLLANDAISE,

PAR

M. LAUTS.

SECONDE ÉDITION.



BRUXELLES,

W. J. LUNEMAN, PLACE DE LA MONNAIE.

1826.



**Sera réputé contrefaçon tout exemplaire non revêtu
de la signature de l'auteur.**

Quelle

DÉDIÉ

A

Son Excellence le Baron Fálck,

Ministre de l'Instruction Publique, l'Industrie nationale et les Colonies, Commandeur de l'Ordre du Lion Belgique, etc., Membre de l'Institut royal des Pays-Bas, des Académies royales de Bruxelles, de Copenhague, etc., etc.

PAR

SON TRÈS-HUMBLE ET TRÈS-
OBLIGÉ SERVITEUR,
LAUTS.

BRUXELLES,
le 25 septembre 1821.

a

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

Si j'ose enfin, après un travail de plusieurs années, publier une Grammaire hollandaise, à l'usage des provinces wallonnes, je le dois à l'encouragement et aux conseils instructifs dont quelques personnes, distinguées par leurs lumières, ont bien voulu m'honorer.

Tout en avouant que la dénomination de *langue hollandaise* n'est pas une qualification exacte, et même l'est tout aussi peu que le serait celle de *langue flamande*, ou de *langue belge*; j'en ferai cependant usage aussi longtemps que des auteurs distingués ne l'aurent pas remplacée par une plus exacte.

On ne peut se dissimuler que beaucoup de personnes, dans les provinces méridionales, n'aient une opinion erronée sur l'origine de la langue nationale, qu'elles regardent comme dérivée de l'allemand, ou même comme de l'allemand corrompu. Un essai sur la naissance et les progrès de la langue hollandaise pourra dissiper ces pré-

jugés; nous en puiserons les matériaux dans les ouvrages mêmes des auteurs allemands. Il sera prouvé que la langue hollandaise est un des anciens dialectes de la langue teutonne, et que les documens écrits en cette langue sont antérieurs de près de trois siècles à ceux que possède la langue allemande. Un aperçu de la littérature nationale et un tableau des meilleurs auteurs, que chaque siècle a produits, termineront cet essai.

Puisse l'un et l'autre contribuer à mieux faire apprécier une langue, jusqu'ici généralement trop peu connue !

1821.

PRÉFACE

DE LA SECONDE ÉDITION.

CETTE seconde édition aurait dû paraître il y a un an, si une maladie grave et une indisposition assez prolongée n'eussent occasionné ce retard.

J'ai cru bien faire de réunir les trois parties dans un seul volume, surtout depuis que la PREMIÈRE PARTIE, refondue entièrement, d'après les conseils de quelques personnes instruites, est changée quant à la forme, et qu'ainsi on ne pourrait pas se servir en partie de la première, et en partie de la seconde édition.

Quoiqu'il soit fort utile d'apprendre par cœur, parce que la connaissance des mots est certainement une partie essentielle de l'étude d'une langue, cependant mon opinion n'est nullement qu'on oblige l'élève d'apprendre par cœur tous les mots donnés en exemple pour l'orthographe ou la prononciation. Un moyen moins ennuyeux et peut-être plus efficace en même temps, est de lui faire copier une certaine série de mots deux ou trois fois, pour les lui faire écrire ensuite de mémoire; quand les fautes, s'il y en a, auront été corrigées, on

continuera de même jusqu'à ce que l'élève écrive correctement tous les mots de la série. De cette manière on peut faire apprendre à l'élève non-seulement tous les mots de la I^{re} Partie qu'on veut qu'il sache, mais aussi les exemples de la II^e et III^e Parties. La dictée des mots et des exemples a aussi une grande utilité, c'est qu'outre qu'elle sert à fortifier l'élève dans l'orthographe, elle l'habitue en même temps à consulter l'oreille pour le son des mots.—Quant aux règles de la grammaire, dès qu'une règle raisonnée et bien développée, est une fois saisie par l'élève, elle se grave mieux dans la mémoire, que si elle était apprise par cœur, sans que l'intelligence y eût participé.

Il ne sera pas nécessaire de recommander le *Recueil* de M. SOMERHAUSEN, que la première édition indiquait déjà comme devant être employé par ceux qui veulent faire un travail sur chacune des règles, afin de se familiariser avec la pratique. L'utilité des exercices, versions et thèmes contenus dans ce recueil, dont la *première partie* a déjà eu une seconde édition, est prouvée par l'expérience et généralement connue; aussi est-il dans toutes les mains.

Puisse ce travail contribuer à propager l'étude approfondie d'une langue, dans laquelle tous

ceux qui la cultivent, découvrent, à mesure qu'ils la connaissent mieux, de nouvelles beautés, et par rapport à son génie, et par rapport à ses productions!

Bruxelles , ce 19 mai 1825.

ESSAI

SUR L'HISTOIRE DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE NATIONALE DES PAYS-BAS.

SANS vouloir développer ici des recherches savantes sur l'origine de la langue teutonne, qui se perd dans la nuit des temps, et sans vouloir tracer toute l'étendue de pays, soumise à son empire bien longtemps avant l'ère vulgaire, nous rappellerons seulement que cette langue, qui est celle d'une grande partie de l'Europe septentrionale, se divisait à une époque déjà très-reculée, en Haut et en Bas-Teuton.

L'histoire de tous les siècles démontre qu'un peuple libre n'abandonne jamais sa langue nationale pour en choisir une autre. Cette vérité sert de preuve que, même avant la naissance du christianisme, le Bas-Teuton était indigène sur notre sol natal, puisque les Frisons, les Bataves et les Belges, déjà du temps de César et de Tacite habitaient le territoire du royaume des Pays-Bas.

Dès le troisième siècle, un nouveau peuple, composé de Frisons et de Saxons, auxquels se joi-

gnirent des Bataves, prit naissance dans nos provinces septentrionales sous le nom de Francs (1). De là même origine, élevés dans les mêmes mœurs et les mêmes usages, un même esprit de liberté et de conquête les anima et en fit une nation guerrière, qui, en s'agrandissant continuellement, sentit bien vite la nécessité de faire des lois pour le gouvernement de ses vastes états. C'est ce code qui, sous le nom de Loi-Salique, a régi la France jusqu'à nos jours. Il emprunte son nom de la rivière de l'Yssel, dont les Francs-Saliques habitaient principalement les bords (2), et ce document important est le premier qu'on a pu découvrir jusqu'ici en dialecte Bas-Teuton. Un examen impartial de la Loi-Salique, tel qu'elle existe en latin, prouve que son original n'a pas été rédigé dans cette langue, mais dans un dialecte approchant de celui de la Frise, le plus ancien de la langue teutonnes (3).

Les conquêtes des Francs, dans les Gaules et dans le midi de l'Allemagne, tout en con-

(1) WIARDA, *Geschichte der ausgestorbenen alten friesischen, oder sachsischen Sprache*, p. 33 et les auteurs cités à cet endroit.

(2) Un des districts de la province d'Overyssel porte encore aujourd'hui le nom de *Salland*. L'Yssel s'appelle en latin *Isala*.

(3) SCHILTER, *Thesaurus Antiquit : Teutonic : in prefatione ad legem salicam*. Voyez aussi H. BRUMAN, *Brevis descriptio Isalœ*, in *DUMBARI Analectis*, T. II, p. 203.

tribuant à répandre leur dialecte, servirent en même temps à le corrompre. En conservant à sa source son caractère primitif, ce dialecte s'appropriâ des sons durs là où il venait en contact immédiat avec le Haut-Teuton (1).

Toujours protégé par CHARLEMAGNE (2), le dialecte Bas-Teuton de ses ancêtres, était en même temps la langue parlée par une grande majorité de ses sujets. Après sa mort, le dialecte des Francs continua d'être en faveur à la cour de France encore pendant plusieurs lustres. Sous le règne de *Charles-le-Chauve*, il y fut remplacé par la *Romana Rustica* ou *Lingua Romana*, dialecte du midi de la France, dérivé en grande partie des langues grecque et latine. On sait que la langue française tire son origine de la langue Romane (3).

Le même grand prince, dont nous venons de parler, protégea également les autres dialectes teutons. CHARLEMAGNE fit recueillir les lois coutumières de la Frise, qui existent encore sous le nom de *Lex Frisionum*. Elles sont écrites en

(1) ADELUNG, *Über die deutsche Sprache*, p. 73. WIARDA, dans l'ouvrage déjà cité, p. 33 et 34.

(2) DUCHESNE, *Historia Francorum script* : T. II, p. 102.

(3) DES ROCHES, *Epitom. Histor. Belgicæ*, T. I, livre III, chap. VI, p. 158. ROSSIG, *Deutsche Alterthümer*, p. 125. BOUTERWEGK, *Geschichte der Poesie und Beredsamkeit*, T. IX, p. 36.

dialecte Bas-Teuton de nos provinces septentrionales, comme il est prouvé par ces lois mêmes (1); cependant on n'en connaît à présent point de manuscrit original. Les guerres intestines et les querelles sanglantes qui, pendant plusieurs siècles, ont ravagé notre patrie et incendié les dépôts des sciences, eurent une grande part à leur destruction.

Des lois promulguées successivement dans la Frise, jusque vers la fin du dixième siècle, furent réunies dans un code au 14^e siècle, par *Sibo Sibranda* (2). Elles appartiennent à l'époque de la prospérité des Frisons, lorsque tout le pays depuis le Weser jusqu'à Ostende était connu sous la dénomination de la Frise. Quelques-unes de ces lois remontent à des temps très-reculés et sont antérieures au siècle de CHARLEMAGNE; il y en a même qu'on pourrait croire antérieures à la Loi-Salique. Quoiqu'on ne retrouve pas entièrement dans ce code, le dialecte des Francs, on y rencontre toutefois celui de la collection appelée *Lex Frisionum*. La pureté et la régularité

(1) WIARDA, *Geschichte des alten friesischen Gesetzes*, dans les *Gedenkschriften van de derde klasse van het koninklijk Nederlandsche Instituut*, T. II, page 35 et 39 dans les notes.

(2) WIARDA, *Geschichte der ausgestorbenen alten friesischen oder sachsichen Sprache*, page 43.

de ce dialecte prouvent qu'il existait déjà longtemps et qu'il avait été cultivé depuis plusieurs siècles. D'ailleurs les lois d'ÆTHELBERT, roi anglo-saxon, qui a régné en Angleterre sur la fin du 6^e siècle, dont il est parlé dans les annales de SAVILIEN, ressemblent tant à ce document et même à la langue de la Frise du 14^e siècle, que cette circonstance seule suffit pour prouver l'ancienneté de ce dialecte Bas-Teuton. Si la langue Frisonne n'avait pas été entièrement formée avant l'invasion des Anglo-Saxons en Angleterre, il n'aurait pas conservé et là, et dans la Frise, le même caractère pendant un laps de six siècles (1).

L'examen des différens manuscrits du dialecte de la Frise, nous mènerait trop loin (2). Il suffit d'avoir indiqué quelques-uns de ce dialecte Bas-Teuton qui, antérieur à celui appelé actuellement langue hollandaise, offre la plus intime affinité et un caractère essentiellement semblable. Il serait également superflu de parler des plus anciens documens de la langue nationale (3); quoiqu'on y reconnaisse des tra-

(1) WIARDA, dans le même ouvrage, pag. 9. — U. EMMIUS, *Reverum Fris. Hist.*: livre 11, p. 75.

(2) WIARDA, dans l'ouvrage cité, pag 43 et suivantes.

(3) Il s'agit ici de la formule de rénonciation aux dieux du paga-

ces du dialectes Bas-Teuton, appelé *nederlandsche taal* et employé par la plus grande partie des habitans du Royaume (1), cependant ce dialecte n'était pas encore, dans ces temps-là, assez fixé pour nous en occuper ici.

Les documens du dialecte Bas-Teuton, qui est encore à présent la langue nationale des Pays-Bas, dont nous devons faire mention, sont une charte de Bruxelles, de l'an 1229 (2), et une autre de Middelbourg de 1254 (3). La langue employée dans ces écrits est pure, harmonieuse et entièrement formée (4). Aujourd'hui les Hollandais s'éloignent moins que les Flamands, de l'orthographe et des règles grammaticales suivies dans ces deux chartes.

Quoique rapidement tracée, cette esquisse dé-

nisme teuton et de la profession de foi du 8^e siècle (743), rédigé par le concile de Leptines ou Lestine, en Hainaut, dont parlent DES ROCHES, *Epit. Hist. Belgicæ*, t. 1, livre III, chap. VI, p. 134; et FR. SCHLEGEL, *Geschichte der alten und neuen Litteratur*, t. 1, p. 218; de même des capitulaires de Louis-le-Pieux de 819, chez SCHILTER, *Thes. Antiq. Teut.* t. II, sect. 1, p. 239, et de plusieurs autres pièces des 9^e et 10^e siècles.

(1) M. J. F. WILLEMS, dans son ouvrage intitulé *Verhandeling over de nederduijtsche tael-en letterkunde*, porte le total des habitans des provinces méridionales à 3.643,000, dont 2,267,000 qui parlent ce dialecte : on peut voir la division par province à la fin du 2^d vol.

(2) J. F. WILLEMS, *Nederduijtsche tael-en letterkunde*, t. 1, p. 133.

(3) KLUIT, *Historia Critica Comit. Holl. et Zeel.* t. II, livre II, p. 654.

(4) ADELUNG, *Geschichte der deutschen Sprache*, p. 80.

montre que le Bas-Teuton est indigène dans les Pays-Bas, de temps immémorial; et il est en même temps, d'après l'aveu même de différens auteurs allemands distingués, le plus ancien des deux dialectes. Les langues parlées en Danemarck, en Suède, en Norwège, en Islande et en Angleterre lui doivent leur origine. Toujours identique, il a conservé son caractère « doux et glissant » (1); et le grammairien ADELUNG le qualifie « d'ami déclaré des sons harmonieux; » il assure qu'il possède « une brièveté expressive. »

Les Allemands, qui n'ont qu'une notion imparfaite de la langue néerlandaise, lui supposent un caractère efféminé, leur oreille étant habituée à des sons plus durs et plus rauques, mais ceux qui l'ont étudiée, tel que KLOPSTOCK (2) et autres auteurs célèbres, conviennent unanimement qu'elle possède une grande harmonie. Le savant BOUTERWECK (3) va même jusqu'à dire qu'elle est « le dialecte le plus particulièrement » perfectionné de la langue teutonne. »

Beaucoup plus étendus vers le nord qu'ils ne l'étaient anciennement, les dialectes du

(1) ADELUNG, *Mithridates*, t. II, p. 226.

(2) KLOPSTOCK de *Carminé Epico*.

(3) BOUTERWECK, dans l'ouvrage déjà cité, t. IX, p. 30.

Haut-Teuton sont parlés aujourd'hui au centre et dans le midi de l'Allemagne, dans une partie des états héréditaires de l'Autriche et de la Suisse. Un auteur allemand d'un grand mérite, caractérise le Haut-Teuton de la manière suivante : « C'est un dialecte qui demande des » consonnes dures, rendues souvent plus dures » encore par d'autres consonnes fortes. Les sons » sifflans et soufflans y prédominent, et ce dia- » lecte devient, dans la bouche du peuple, la » langue la plus dure et la plus rauque de » l'Europe » (1).

Le dialecte connu sous le nom de *langue allemande*, tire, pour la plus grande partie, son origine du Haut-Teuton. La patrie de l'allemand est la Haute-Saxe. Cette province centrale de l'Allemagne vit naître la réformation au commencement du 16^e siècle. Pour faciliter la propagation des nouvelles doctrines parmi tous les peuples de l'empire, il fallait choisir un dialecte également intelligible aux deux extrémités de l'Allemagne. Le dialecte Haut-Saxon (2), dans lequel les sons rauques et sifflans du Haut-Teuton, étaient un peu adoucis par l'influence des

(1) ADELUNG, *Mithridates*, T. II, p. 180.

(2) ADELUNG, dans le même ouvrage, T. II, p. 181.

sons doux et glissants du Bas-Teuton, fut la langue dont Luther se servit. C'était une entreprise gigantesque de vouloir ériger en langue écrite, un dialecte provincial, et il n'appartenait qu'à un homme de génie d'y réussir (1). Les premiers ministres du culte protestant, élevés à l'école de Luther, firent connaître, en même temps que l'évangile, ce dialecte qui, bien que la langue du peuple dans la Haute-Saxe seulement, finit par devenir, pour toute l'Allemagne la langue des auteurs et de la bonne compagnie.

Les plus anciens documens, qui existent de la langue allemande, ne datent donc que du 16^e siècle, tandis que ceux de notre langue nationale datent du 13^e. Les véritables progrès de l'allemand n'ont commencé que vers le milieu du siècle passé (2), et les auteurs distingués de cette nation ont la franchise d'avouer que la langue nationale des Pays-Bas est supérieure à la leur.

KINDERLING recommande aux philologues et aux grammairiens de sa nation, d'étudier la langue hollandaise, dans laquelle il leur assure

(1) Fr. SCHLEGEL, *Geschichte der alten und neuen Literatur*, t. II, p. 247.

(2) Fr. SCHLEGEL, dans le même ouvrage, t. II, p. 262.

qu'ils trouveront beaucoup de richesses de l'ancienne langue teutonne (1).

Un poète (2), le plus populaire de l'Allemagne, préfère à sa langue nationale le Bas-Teuton, parce que cette langue possède beaucoup plus de régularité et une plus grande euphonie que celle qui a servi à charmer ses lecteurs.

JEAN-PAUL, dans le dessein de bannir de la langue allemande ce grand nombre de mots barbares qui défigurent les meilleurs ouvrages, dit : « On peut les remplacer par des mots teutons, » à prendre chez les Hollandais, *les plus grands puristes de l'Europe* (3). Il cite ensuite, comme des modèles dignes d'être imités, CAMPE et quelques autres bons auteurs, qui ont enrichi la langue allemande, en empruntant des mots hollandais.

Dans un mémoire couronné par l'académie de Berlin, JENISCH (4) taxe l'allemand de rudesse, et lui reproche sa force farouche. « Les mots » allemands, » dit-il, « tirés péniblement du » gosier, doivent plutôt être crachés, coupés

(1) *Magazin für die deutsche Sprache*, T. II, liv. I, p. 97.

(2) BURGERS, *Gedichte*, Carlsruhe 1815, T. I, préface, p. 88.

(3) JEAN PAUL, F. RICHTER, *Vorschule zur Aesthetik*, T. II sect. 84, p. 99.

(4) JENISCH, *Vergleichung der vornehmsten Sprachen van Europa*, p. 468.

» plutôt par syllabes , que prononcés. » Les sons bas-teutons qui se trouvent dans la langue allemande , sont comparés par lui aux sons de l'*harmonica* , qu'on entend au milieu du bruit impétueux d'un fleuve , qui se fraie avec fracas un passage à travers les rochers escarpés.

La littérature nationale a eu trois époques de gloire , toutes trois différentes. Nous en donnons ici un aperçu succinct.

La première se rapporte au 13^e et à une partie du 14^e siècle. L'histoire et la poésie comptent dès cette époque plusieurs écrivains distingués. Un style harmonieux et d'une naïveté vraiment inimitable caractérise leurs écrits.

La seconde époque peut être placée vers la fin du 16^e siècle , et s'étend jusqu'au milieu du 17^e. Des philosophes , des historiens , des orateurs et des poètes parurent alors avec éclat. Leurs ouvrages , pour la plupart , sont des modèles à suivre en ces différens genres ; et le haut degré de perfection que la langue acquit , lui assigna dès lors une place parmi les langues les plus polies de l'Europe.

Les étymologistes profonds et les grammairiens philosophes ont dans les derniers temps

donné à la langue cette pureté qui lui manquait encore. C'est là le cachet auquel on peut reconnaître les écrivains de la troisième époque. Elle commença vers le milieu du 18^e siècle. Les beaux arts s'enrichirent, pendant cette dernière période, d'un grand nombre de chefs-d'œuvre, et les sciences exactes, cultivées depuis longtemps avec beaucoup de succès, firent des progrès inconnus jusqu'alors.

La notice suivante présente les noms de quelques auteurs qui, dans chaque siècle, se sont particulièrement distingués par leurs écrits, pour autant que ces ouvrages traitent de la littérature, ou que la matière qui en fait le sujet, soit traitée avec pureté et élévation dans le style; on y trouvera les titres de ceux de leurs ouvrages, auxquels ils doivent leur célébrité sous ce double rapport. Les bornes que nous avons dû nous prescrire, nous défendent de citer tous les prosateurs ou tous les poètes qui se sont distingués dans la littérature néerlandaise. Nous devons aussi passer entièrement sous silence les écrivains des Pays-Bas qui ont publié leurs productions en langue latine ou française; leur nombre est très-considérable, et la plupart de leurs ouvrages jouissent d'une réputation vraiment européenne.

TREIZIÈME SIÈCLE.

VAN MAERLANT, surnommé le père de la littérature nationale, a publié *Spiegel Historiael*, Histoire universelle; *Der Natueren Bloeme*, Histoire naturelle et physique; *Wapene Martijn* et *Verkeerde Martijn*, Histoire des persécutions qu'il a souffertes des obscurantins de son temps.

MELIS STOKE. *Rijmkronijk*, Histoire des événemens de son temps.

JAN VAN HEELU. *Rijmkronijk*, Histoire de Jean I, duc de Brabant.

GHERAERT LIENHOUT OU BROEDER GHERAERT. *Natuurkunde des Heelals*, Traité de physique et d'histoire naturelle.

QUATORZIÈME SIÈCLE.

VAN VELTHEM. *Spiegel Historiael*, continuation de l'Histoire Universelle de *Maerlant*, jusqu'en 1316.

NICLAES DE KLERCK. *Brabantsche Yecsten*, Histoire des ducs de Brabant.

JOANNES DEKENS. *Dietsche Doctrinael*, Poëme didactique sur les mœurs.

HENDRIK VAN AKEN. *Hoe dichteren dichten selen*, sur l'art de la poésie (1).

(1) Les ouvrages cités jusqu'ici sont tous écrits en vers. Il en est de même des ouvrages qui ont paru en Allemagne à cette époque. On sait que chez les Hébreux et les Grecs les premières histoires furent écrites en vers.

QUINZIÈME SIÈCLE.

CLAES WILLEMS. *Der Minnenloep*, Poëme érotique.

HENDRIK VAN ALKMAER. Un recueil de Fables (1).

A. DE ROVERE. *Cronijk van Vlaanderen*, Histoire de la Flandre; *Rethoricale Werken*, Poésies diverses.

WILLEM DE WEERT. *Die nieuwe Dochtrinael et Spijegel van Sonden*, Poésies morales.

SEIZIÈME SIÈCLE.

ANNA BIJNS, surnommée la Sapho brabançonne. *Refereijnen*, Recueil de poésies diverses.

MATTHIJS DE CASTELEIJN. *Const van Rhetoriken*, Traité sur la poésie (2).

EDEWAERD DE DEENE. *Warachtige Fabulen der Dieren*, Recueil de fables.

JAN FRUIJTIERS. *Christelijke Onderwijsinghe*, et *Ecclesiasticus*, Poésies sacrées; *Korte Beschrijving*, etc., Histoire du siège de Leyde en 1574.

PHILIPS VAN MARNIX, VAN ST-ALDEGONDE. *Bijenkorf*, Satire; *Davids Psalmen*, les Pseaumes de David, traduits en vers de l'hébreu; *Vriendelijke Vermaning et Trouwe Vermaning*, Exhortations à ses compatriotes

(1) On le croit assez généralement l'auteur du roman ou de la fable de *Reintje De Vos*, que le célèbre GORTHE a reproduit en hexamètres.

(2) Cet ouvrage, publié pour la première fois en 1548, a trouvé un apologiste dans le savant BILDERDIJK.

pour animer leur attachement à la cause de la liberté (1).

JAN BAPTIST HOUWAERT. *Pegasides pleijn en Lusthof der Maegden*, poëme érotique; *Onderwijsinghe*, poëme moral. *De vier Wterste van den doot*, Poëme élégiaque.

KAREL VAN MANDER. *Levens der Schilders*, Biographie des Peintres; *Den grondt der edel vrij Schilderkonst*, Traité de l'art de la Peinture; *de Olijfberg* et *De harpe of des herten snarenspe'*, Poésies sacrées.

DIRK VOLKERTSZ COORNHERT. *Gebruik en misbruik van tijdelijke have*, Poëme moral.

HENDRIK LAURENTZ SPIEGHEL. *Hertspieghele*, Recueil de poésies didactiques, élégiaques, etc.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

PIETER KORNELISZ HOËFT, surnommé le Tacite hollandais. *Nederlandsche Historien*, Histoire des Pays-Bas; *Gheraardt van Velzen* et *Bato*, Tragédies, *Gravida*, Drame.

JOOST VAN DEN VONDEL, appelé le prince des poètes hollandais. *Lucifer*, *Gijsbrecht van Aemstel*, *Palamedes*, *de Maagden*, etc., Tragédies; *de Altaargeheimenissen*, Poëme sacré; des odes et des satires (2).

(1) C'est le même VAN MARNIX qui est l'auteur de *Wilhelmus van Nassouwen*, chant national, dont GUILLAUME I^{er} d'Orange-Nassau est le sujet.

(2) Le génie qui a présidé à la création du *Lucifer*, a fait naître

JAKOB CATS, si parfaitement caractérisé par le surnom d'Ovide moderne. *Het Houwelijk*, poème didactique. Des contes, des fables, etc. (1).

JEREMIAS DE DECKER. *Lof der Gierigheid*, Éloge de l'Avarice, poème satirique. Des épigrammes et des élégies.

EMANUEL VAN METEKEN. *Historie*, etc., Histoire des guerres des Pays-Bas, et pays voisins.

KONSTANTIJN HUIJGENS. *Koornbloemen*, poésies morales et satiriques; *Sneldichten*, Épigrammes, (2).

J. ANTONIDES VAN DER GOES, plus connu sous le nom d'ANTONIDES. *Bellona aan band*, la Bellone enchaînée, ode; *De IJstroom*, le Fleuve de l'Ye, poème épique *Trazil*, Tragédie (3).

chez bien des personnes instruites, l'idée que cette tragédie avait servi de modèle au *Paradis perdu*, dont il égale les beautés en beaucoup d'endroits. — JENISCH, que nous avons déjà cité, dit que VONDEL n'est égalé pour ses *Odes* par aucun poète allemand, pas même par aucun des grands poètes contemporains.

(1) L'auteur du mémoire *Vergleichung der vornehmsten Sprachen*, couronné par l'académie de Berlin, dit, p. 344, que *het Houwelijk*, est peut-être le plus beau de tous les poèmes populaires. Nous allons le copier. « C'est comme si l'on entendait Ovide » qui raconte, un patriarche qui instruit, un prophète qui exhorte. » Les ouvrages de CATS font également les délices des provinces flamandes et des provinces hollandaises. On les trouve dans la chaumière du pauvre et dans le palais des grands.

(2) Cet auteur est le premier qui s'est fait remarquer par des vers non-rimés, versification à laquelle la langue hollandaise se prête éminemment.

(3) Les auteurs de l'*Encyclopédie* ont donné une analyse de ses productions, ainsi que la traduction de plusieurs morceaux de

M^{lle} KATHARINA LESCAILLE. *Lijkrede op de Ruitcr*, Élégie sur la mort de l'amiral De Ruitcr.

JOHANNES VOLLENHOVE, surnommé *Guldenmond*, bouche d'or. *Leerredenen*, Discours sacrés; *Mengeldichten*, Mélanges de poésie.

GERARD BRANDT. *Historie der Reformatie*, Histoire de la réformation. *Leven van De Ruitcr, van Hooft, van Vondel*; des Biographies de De Ruitcr, de Hooft, de Vondel.

HUIG DE GROOT, connu comme publiciste sous le nom de *GROTIUS*. *Over de Waarheden van den Christelijken Godsdienst*, sur les Vérités de la Religion Chrétienne.

ROTGANS. *Willem de derde*, Guillaume III, d'Orange-Nassau, épopée; *De Boerekermis*, la Kermesse, poème héroï-comique; *Scijlla*, et *Eneas en Turnus*, tragédies.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

HUBERT KORNELISZ POOT. *Veldzangen*, poèmes sur la vie champêtre; *De Maan bij Endijmion*, *De verliefde Venus*, poèmes érotiques.

M^{me} ELISABETH KOOLAERT-HOOFMAN, *Schouwburg der Verwoesting*, poème élégiaque sur l'inconstance des choses de ce monde.

ses poésies. On trouve dans le même ouvrage des notes fort exactes sur VONDEL, HOOFT, CATS et autres. Voyez t. xvii, page 624 et suivantes, édition de Genève.

ARNOLD HOOGVLIET. *Abraham de Aartsvader*, Abraham le patriarche, poëme epique.

M^{me} LUKRETIA VAN MERKEN. *Nut der Tegenspoeden*, poëme moral sur les avantages de l'adversité; *David et Germanicus*, poëmes épiques; *Beleg van Leijden*, tragédie.

PIETER LANGENDIJK. Plusieurs comédies : *Don Quichot op de bruiloft van Kamacho*, *Krelis Louwen*, *Xantippe*, *de Wiskunstenaars*, etc.

SIMON STIJL. *Opkomst en Bloei der Nederlanden*, Considérations philosophiques sur l'origine et la grandeur des Pays-Bas; un poëme lyrique sur le même sujet *De Mityleners*, tragédie.

WILLEM VAN HAREN, *Friso*, une épopée; *De Vrede* poëme lyrique; *Léonidas*, ode (1).

JAN WAGENAAR. *Vaderlandsche historie*, Histoire de la Patrie, à partir des temps les plus reculés jusqu'au milieu du 18^e siècle; *Historie van Amsterdam*, Histoire d'Amsterdam.

M^{lle} DE LANNOY. *Beleg van Haarlem*, *Leo de Grootte Cléopatra*, tragédies; des odes et des satires.

NOMS. *Willem de Eerste*, Guillaume Premier d'Orange-Nassau, et *Prins Maurits*, Maurice d'Orange-

(1) Dans son traité de *Carminum Epico*, KLOPSTOCK exprime son admiration pour le *Friso*, le recommande pour modèle aux poëtes allemands. C'est le *Friso* qui lui a fait naître l'idée de la *Messiede*, épopée trop peu connue en France. L'ode *Léonidas* a valu à VAN HAREN les plus grands éloges de VOLTAIRE. (Voyez ses œuvres, tome XVIII, page 490, édition de Genève, 1771.)

Nassau, poèmes épiques; *Maria van Lalain*, la Prise de Tournay en 1581, et *Numa Pompilius*, tragédies; *Iemand en Niemand*, de *Doggersbankers*, de *Winkelier*, etc. Comédies.

BELLAMY. *Vaderlandsche gezangen*, Chants patriotiques; des poésies érotiques et des odes.

PIETER NIEUWLAND. *Orion*, ode; un poème élégiaque sur la mort de son épouse; des poésies anacréontiques.

HIERONIJMS VAN ALPHEN. *Dichtkundige Verhandelingen*, Traités sur la poésie; *Schoone Kunsten en Wetenschappen*, ouvrage sur la théorie des beaux-arts et des sciences; *Gedichten voor Kinderen*, recueil de Poésies à l'usage des enfans, ouvrage qui lui a mérité le nom *kindervriend* (ami des enfans).

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

JAN FREDRIK HELMERS. *De Hollandsche natie*, poème épique; *Bardenzangen*, poésies lyriques; *Het Haarlemmerhout*, poème élégiaque; *Lof der Zeevaart*, éloge de l'art nautique (1).

(1) Outre les éditions compactes des œuvres poétiques de *Cats*, *Vondel*, *Hoofst*, *Huygens*, la première desquelles nous devons à *Feith*; nous possédons depuis 1822 des éditions compactes dans un format et un caractère plus agréable, et à un prix fort modique, dont M. *Immerzeel* a donné l'exemple quand il a publié la 3^e édition des poésies de M. *H. Tollens*, tirée à dix mille exemplaires. Depuis il a été publié dans ce même format une édition complète de *Helmers* et de *Feith*, des poésies de *Smits*, des frères *Van Haren*, de *Nieuwland*, et de quelques poètes vivans, comme aussi des romans *Maurits Lijnslager* et *Hillegonda Buisman* de *Loosjes*.

JOAN MEERMAN. *Berigten*, etc., Mémoires sur l'économie politique de plusieurs états de l'Europe; *Geschiedenis van graaf Willem roomsch koning*; Histoire du comte Guillaume II de Hollande, roi romain; *Gustaaf Wasa*, tragédie; *De Messias*, traduction de la Messiade.

AREND FOKKE. *Over den Lach*; *Boertige Reis*; *Over de Nul*; *De vrouw is de Baas*; *De wegen des Levens*; *Apollo in zijn Zondagspak*; *Antieke Helikon*; *De Amsterdamsche Kermis*; ouvrages dans le genre satirique et burlesque.

A. LOOSJES Pz.. *Maurits Lijnslager*; *Hillegonda Buisman*; *Susanna Bronkhorst*; *Van Golstein*, romans dans lesquels sont dépeints, les mœurs nationales de différentes époques; *Jakoba van Beijeren*; *Maria van Reigersbergen*; *Charlotta van Bourbon*; *Joan de Wit*, romans historiques; *Gouci en Jaqueline*, romance *Zedelijke Verhalen*, contes moraux.

D^r. VAN WOENSEL. *Reize door Turkije*, etc., Voyages faits en Turquie, la Natolie, la Crimée, etc.; *Rusland beschouwd*, la Russie sous les rapports de l'économie politique, les mœurs, etc.

HAAFNER. *Reize van Madras*, Voyages dans les Indes Orientales; *Reize in een Palankin*, voyage de Madras; *Voetreize door Ceijlon*, Voyage à pied dans l'île de Ceylan.

RIJNVIS FEITH. *De Ouderdom*, la Vieillesse, *Het Graf*, le tombeau, poèmes épiques; *Thirza*, *Ines de Castro*, *Ladij Graij*, tragédies; *Fannij*, *Julia*, roman-

ces; *Lierdicht op de Ruitcr*, ode sur l'amiral de Ruitcr; *Verhandeling over de Romance, het Heldendicht*, etc., traité sur la romance, l'épopée, etc.

WILLEM BILDERDIJK. Parmi ses nombreux poèmes dans différens genres, nous citerons les suivans: *Bloempjes*; *Floris de Vijfde*; *Leijdens Ramp*; *Verlustiging*; *Wit en Rood*; *Najaarsbladen*; *Winterbloemen*; *Ibn-Doreid* (1); *De eerste wereld*. — *Verscheidenheden*; Mélanges sur la grammaire et sur la poésie.

J. KINKER. *Wijzgeerige algemeene theorie der talen*, Théorie générale et philosophique des langues; *het alleven*, poème philosophique; *het Heilig woud*, la Forêt sacrée; *Verlossing en Herstelling van Nederland* Délivrance et Rétablissement des Pays-Bas, poèmes lyriques.

N. G. VAN KAMPEN. *Lotgevallen der Dichtkunst*, Histoire de la poésie chez les anciens et les modernes; *Over de Heldendichten*, Traité sur les épopées modernes; *Geschiedenis der letteren en wetenschappen*, Histoire des belles lettres et des sciences dans les Pays-Bas.

VAN DER PALM. *Leerredenen*, recueil de discours sacrés; *Over nederlands herstelling*, Aperçu sur la restauration des Pays-Bas. Des *oraisons funèbres* et des *discours*.

H. TOLLENS. *Lukretia*, tragédie; *Willem de Eerste*,

(1) Ouvrage traduit de l'arabe; il n'en existe nulle part en Europe une aussi belle traduction en vers.

Guillaume I, de Nassau, poëme lyrique, *Minnedichtjes*, poésies érotiques; des *idylles*, des *romances* et des *ballades*.

JAKOBUS SCHELTEMA. *Staatkundig Nederland*, biographie des hommes d'état des Pays-Bas; *Peter de Grootte*, recherches sur le séjour de Pierre le Grand en Hollande et à Zaandam; *Rusland en de Nederlanden*, de l'influence de la Hollande, sur la civilisation de la Russie.

JERONIMO DE VRIES. *Geschiedenis der Dichtkunde*, Histoire de la poésie nationale, jusqu'à la fin du 18^e siècle.

J. IMMERZEEL J^r. *Hugo van 't Woud*, poëme élégiaque; *de Blindeman*; *Koenraad Rozendaal*; *Balthazar Knoopius*, romans; *Lotje op haars vaders verjaardag*; *Ter uitvaart van eene weduwe*, poëmes; *J. Sz. de Rijk*, *Leijden Ontzet*, romances.

Les dames BEKKER-WOLF et DEKEN. *Willem Levend*; *Sara Burgerhart*; *Cornelia Wildschut*, romans; *Aangename Aandoeningen*, sur la théorie des affections agréables; *Wandeling door Bourgondie*, poëme dans le genre descriptif.

H. VAN WIJN. *Avondstonden*, et *Huiszittend Leven*, ouvrages critiques sur l'histoire, la littérature et les mœurs des Pays-Bas.

SAMUEL IP. WISELIUS. *Polydorus*; *Adelaïde en Mathilde*; *Jôn*; *Alcestes*; *Malek-Adhel*, *Prins Karel*, tragédies; *Het Herdersuurtje*, l'heure du berger, poëme érotique.

M. STUART. *Romeinsche Geschiedenissen*, histoire générale romaine; *De mensch zoo als hij voorkomt*, histoire de l'homme tel qu'on le trouve dans les différens degrés de civilisations; *Leerredenen*, sacrés.

H. H. KLIJN, *Oldenbarneveld*, *Heldendood van De Ruiter*, poèmes lyriques, *Montigni*, tragédie; des odes et des élégies.

WITSEN.-GIJSBEEK. *Woordenboek*, dictionnaire biographique, anthologique et critique des poètes neerlandais. *Eer en Eerzucht*, l'honneur et l'ambition, poème satirique; des épigrammes.

J. A. WEILAND, *Scribleriana*, ouvrage dans le genre appelé par les anglais *humour*.

G. DE JONG, *Reizen*, Relations de voyages dans la Méditerranée, dans les Indes-Orientales, etc.

PREMIÈRE PARTIE.

ORTHOGRAPHE ET PRONONCIATION.

TABLE DES ABRÉVIATIONS.

<i>m.</i>	<i>Mannelijk,</i>	Substantif masculin.
<i>v.</i>	<i>Vrouwelijk,</i>	Substantif féminin.
<i>o.</i>	<i>Onzijdig,</i>	Substantif neutre.
<i>enk.</i>	<i>Enkelvoud,</i>	Singulier.
<i>mrv.</i>	<i>Meervoud,</i>	Pluriel.
<i>ldw.</i>	<i>Lidwoord,</i>	Article.
<i>tlw.</i>	<i>Telwoord,</i>	Nom de nombre.
<i>vrn. w.</i>	<i>Voornaamwoord,</i>	Pronom.
<i>b w.</i>	<i>Bedrijvend werkwoord,</i>	Verbe actif.
<i>o. w.</i>	<i>Onzijdig werkwoord,</i>	Verbe neutre.
<i>t. w.</i>	<i>Terugkeerend werkwoord,</i>	Verbe réfléchi.
<i>onb. w.</i>	<i>Onbepaald werkwoord,</i>	Verbe indéfini.
<i>bijw.</i>	<i>Bijwoord,</i>	Adverbe.
<i>vrz.</i>	<i>Voorzetsel,</i>	Préposition.
<i>vgw.</i>	<i>Voegwoord,</i>	Conjonction.
<i>tuss.</i>	<i>Tusschenwerpsel,</i>	Interjection.

PRINCIPES DE LA GRAMMAIRE.

Toute langue quelconque est composée d'une variété de sons, qui, articulés par la voix, sont rendus visibles à l'œil par des caractères d'une signification convenue.

Celui qui se conforme exactement aux règles établies par les meilleurs auteurs et grammairiens d'une nation, tant dans la manière de former ces sons dans leurs différentes combinaisons, que dans celle de les rendre par les caractères adoptés à cet effet, parlera et écrira correctement la langue de ce peuple.

Pour parvenir à ce double but nous avons cru devoir diviser notre travail sur la grammaire en *trois parties*.

I. La *première* traitera des caractères ou *lettres*, de leur prononciation, de l'affinité existante parmi quelques-unes d'entr'elles, des sons homonymes résultant de cette affinité, et des lois de l'orthographe à leur égard. Elle parlera ensuite de la formation des syllabes, des mots et des pluriels en général; elle fera en outre mention des particules, pour autant que cela sera nécessaire pour l'orthographe des mots. L'euphonie qui exerce une grande influence sur la langue hollandaise, y sera également traitée.

II. La *seconde* partie aura pour objet la science des mots, conformément aux règles de la grammaire, d'après les différentes divisions et les modifications régulières qu'ils peuvent subir. — La classification des mots les range sous différentes rubriques, à l'égard desquelles nous suivrons la marche la plus usitée. Les changemens que la déclinaison et la conjugaison font subir à la plupart de ces classes, seront développés dans cette seconde partie.

III. La *troisième* offrira les règles pour l'arrangement des mots, traitera de la place que les différentes parties du discours peuvent quelquefois occuper, conformément à l'usage, et expliquera les règles de la construction, dans leur application aux différens styles.

Ces trois parties seront intitulées de la manière suivante :

I^o *Orthographe et Prononciation.*

II^o *Développement des Parties du Discours.*

III^o *Syntaxe.*

Quoique ces divisions et ces dénominations ne soient pas généralement adoptées par les grammairiens, elles se trouvent en analogie avec notre système et d'accord avec notre manière de concevoir la grammaire. Au reste, nous aimons à croire qu'elles sont, pour le moins, aussi justes et aussi bien choisies, que grand nombre d'autres dénominations et divisions employées dans les sciences.

ORTHOGRAPHE ET PRONONCIATION.

INTRODUCTION.

D'APRÈS la marche que nous venons de tracer, nous allons nous occuper de *l'Orthographe* et de la *Prononciation* de la langue hollandaise. Cette marche nous paraît d'autant plus préférable, que l'étude d'une langue, qu'on apprend au moyen d'une autre, doit commencer, s'il est possible, par l'orthographe et la prononciation. Il est préférable que l'élève les saisisse l'une et l'autre dès le commencement même. Ne s'occuper de cette étude, qu'après celle des autres parties de la grammaire, c'est courir risque de ne jamais les avoir bonnes.

Quoique cette marche soit rarement suivie par les grammairiens, nous avons d'autant moins hésité à lui donner la préférence, qu'il nous a été facile de réduire à des règles uniformes et invariables l'orthographe et la prononciation de la langue hollandaise : procédé qui ne saurait être adapté à l'étude de plusieurs des langues modernes.

Après les règles premières et fondamentales du hollandais, nous traiterons, dans le *premier chapitre*, des voyelles; des règles générales, applicables à toutes; des règles particulières à chacune d'elles; des diphthongues et triphthongues, et puis de quel-

ques exceptions. Le *second chapitre* traitera des consonnes; des règles générales sur leur emploi simple ou double, dans les singuliers et les pluriels; des règles particulières, tant à l'égard des deux divisions de douces et dures, qu'à l'égard des consonnes affinites, etc. Les particules seront l'objet du *troisième chapitre*, dans laquelle il sera parlé des particules intonantes, des particules terminantes et des particules du pluriel. Dans le *quatrième chapitre* il s'agira de l'influence de l'euphonie, qui prescrit souvent l'épenthèse d'une voyelle, ou le remplacement d'une consonne. Le *cinquième chapitre* sera consacré aux caractères étrangers et à l'orthographe des mots, empruntés à des langues étrangères.

RÈGLES FONDAMENTALES.

§ 1. **La langue hollandaise a des règles fondamentales pour l'orthographe et la prononciation, qui sont d'une grande importance, et dont il est nécessaire de bien se pénétrer.**

§ 2. **I^e Règle.** Aucune lettre n'est superflue dans la composition des mots, mais contribue essentiellement à sa formation; et une prononciation correcte fait entendre toutes les lettres, d'après l'ordre dans lequel elles se suivent.

§ 3. **II^e Règle.** La langue hollandaise puise tous les mots dans ses racines, qui en forment les premiers élémens. Les racines sont des monosyllabes, ou aussi des mots de deux syllabes, c'est-à-dire les verbes qui terminent par *en*.

§ 4. **III^e Règle.** La force de la prononciation s'applique toujours à la racine. Pour trouver dans un mot cette racine ou syllabe radicale, on le dépouille de toutes les particules intonantes et terminantes, qui concourent quelquefois à la composition du mot; c'est-à-dire on retranche toutes les syllabes qui ne paraissent pas renfermer l'idée principale du mot; enfin il reste nécessairement une syllabe, dans laquelle se trouve l'idée principale. C'est celle-là qui

est appelée syllabe radicale (1), et c'est sur elle que doit peser la prononciation. Cette règle est invariable pour les mots purement hollandais.

L'ALPHABET.

§ 5. Les lettres ou caractères hollandais sont au nombre de vingt-deux; savoir : cinq voyelles (2) et dix-sept consonnes : *a, b, ch, (3), d, e, f, g, h, i, k, l, m, n, o, p, r, s, t, u, v, w, z.*

§ 6. Les lettres *c, q, x, y, ph, th*, ne sont admises, dans la langue hollandaise, que pour exprimer des noms propres étrangers, pour lesquels on préfère se servir, autant que possible, des caractères originaux. — On se sert encore du *c, ph, th*, pour quelques mots d'origine étrangère, que l'usage a introduits dans la langue hollandaise, et dans lesquels le *ph* et *th* correspondent ordinairement au *phi* et au

(1) Voici un exemple : le mot *onheelbaar, inguérissable*, est composé de trois syllabes. Ni la première; ni la dernière ne peuvent être la racine; c'est *heel* qui est la syllabe radicale du verbe *heelen*, guérir.

(2) On peut considérer comme une sixième voyelle, l'*i double (ij)*, parce que le son de ce caractère, tel qu'il est à-présent admis par tous les auteurs et par la prononciation généralement reçue, ne ressemble plus à sa prononciation primitive, qui est celle de l'*i* prolongé.

(3) Le *ch*, quoique d'une forme composée, correspond au *chi*, caractère de la langue grecque. Le *c*, dans toutes les autres compositions ne fait pas partie de l'alphabet hollandais.

theta de l'alphabet grec. Cependant on n'a besoin que des vingt-deux lettres, qui forment l'alphabet, pour exprimer tout son quelconque appartenant au hollandais.

§ 7. Les lettres se réunissent de manière à former des syllabes dans lesquelles il doit y avoir une voyelle au moins. Une syllabe, composée d'une ou de plusieurs lettres, mais jamais de plus de trois voyelles, se prononce toujours par une seule émission de voix. Ainsi quand, dans un mot, les voyelles sont séparées par des consonnes, elles ne font pas partie de la même syllabe.

§ 8. Un mot peut être composé d'une ou de plusieurs syllabes. Les mots sont divisés en trois espèces :
 1° Les mots radicaux sont ceux d'une seule syllabe, ou de deux, dont la seconde est terminée par *en*.
 2° Les mots composés ont plus d'une syllabe, qui sont toutes des racines avec ou sans la terminaison *en*.
 3° Les mots dérivés ont plus d'une syllabe dont il suffit qu'une seule soit racine et les autres des particules intonantes ou terminantes.

 CHAPITRE PREMIER.

DES VOYELLES.

§ 9. Les voyelles (*klinkers* ou *zelfklinkers*) sont *a*, *e*, *i*, *o*, *u*. Elles forment leur son par l'ouverture plus ou moins grande de la bouche, assistée seulement par la langue. Elles sont ou *brèves* ou *longues*, ou *muettes* ou *brèves et aiguës*, ou *longues et douces*, ou *longues et aiguës*, et elles conservent ce son, tant au pluriel qu'au singulier des mots, sauf quelques *exceptions* dont il sera fait mention dans la suite. — L'*a* et l'*u* sont ou *brefs* ou *longs*; l'*i* est *bref* ou change entièrement de son; l'*e* et l'*o* sont ou *muets* ou *brefs et aigus*, ou *longs et doux*, ou *longs et aigus*.

RÈGLES GÉNÉRALES.

§ 10. Ces règles sont communes aux cinq voyelles indistinctement, comme l'on verra par les exemples qui suivront chaque règle.

§ 11. I. Une voyelle est *longue* quand elle forme *seule* une syllabe.

L'*a* se prononce comme dans *amande*, *haleine*.

<i>Adel</i> , m. Noblesse.	<i>Akelig</i> , hv. n. Lugu-	<i>Arend</i> , m. Aigle.
<i>Adem</i> , m. Haleine.	bre.	<i>Avond</i> , m. Soir.
<i>Ader</i> , v. Veine.	<i>Aperij</i> , v. Singeric.	<i>Azijn</i> , m. Vinaigre.

L'e se prononce comme dans *épilogue* ; *érable* , et a la même valeur que l'e *fermé* français.

Edel, bv. n. Noble. *Egel*, m. Hérisson. *Evenbeeld*, o. Image.
Ekel, m. Aversion. *Eten*, o. w. Manger. *Everzwijn*, o. Sanglier.
Ega, v. Epouse. *Even*, bv. n. Pair. *Ezel*, m. Ane.

L'i ne forme jamais seul une syllabe dans des mots hollandais ; mais bien dans quelques mots d'origine étrangère, ou des noms propres. Il se prononce alors comme dans les mêmes mots français.

Ida, v. Ida. *Isabelle*, v. Isabeau. *Italie*, o. Italie.
Isaak, m. Isaac. *Irun*, o. Irun. *Ivoor*, o. Ivoire.

L'o se prononce comme dans *omoplate* , *poli*.

Oker, m. Ocre. *Openbaring*, v. Ré- *Open*, bv. n. Ouvert.
Olie, v. Huile. vélation. *Oven*, m. Four.
Olijf, v. Olive. *Openhartig*, bv. n. *Over*, vrz. Sur.
Sincère. *Overrok*, m. Sur-tout.

L'u se prononce comme dans *usage* , *utile*.

Ulevel, v. Caramel. *Uren*, o. Heures. *Utrecht*, o. Utrecht.

§ 12. II. Une voyelle est longue quand elle est *double* dans la même syllabe.

L'a se prononce comme dans *âge* , *âne* , c'est-à-dire, comme l'a *circonflexe* en français.

Aap, m. Singe. *Staal*, o. Acier. *Kaal*, bv. n. Chauve.
Aarde, v. Terre. *Altaar*, o. Autel. *Maal*, o. Repas.
Aas, o. Amorce. *Baat*, v. Profit. *Raad*, m. Conseil.

L'e se prononce comme dans *bénédition* , *bénévole* . — C'est l'e avec l'*accent aigu* , dans sa pronon-

ciation la plus forte. — Les mots suivans ont tous l'e long-aigu.

<i>Eed</i> , m. Serment.	<i>Eend</i> , v. Canard.	<i>Deelen</i> , b. w. Partager.
<i>Eelt</i> , o. Durillon.	<i>Eens</i> , bijw. Une fois.	<i>Heeten</i> , b. w. Chauffer.
<i>Een</i> , ldw. Un.	<i>Eer</i> , v. Honneur.	<i>Kameel</i> , m. Chameau.

L'i perd sa prononciation primitive quand il est double dans la même syllabe. (Voyez à cet égard les RÈGLES PARTICULIÈRES DES VOYELLES, § 20, 3°).

L'o se prononce ici comme dans opaque, opuscule, mais il a une aspiration plus soutenue que dans ces deux mots, et forme un son plus long. — Les exemples ont tous l'o long-aigu.

<i>Oog</i> , o. Oeil.	<i>Loon</i> , m. et o. Salaire.	<i>Nood</i> , m. Besoin.
<i>Oom</i> , m. Oncle.	<i>Loop</i> , m. Course.	<i>Nooit</i> , bijw. Jamais.
<i>Oor</i> , o. Oreille.	<i>Loos</i> , bv. n. Rusé.	<i>Noorden</i> , o. Nord.

L'u se prononce comme dans hure, bure.

<i>Buurt</i> , v. Voisinage.	<i>Huur</i> , v. Loyer.	<i>Uur</i> , o. Heure.
<i>Duurte</i> , v. Cherté.	<i>Sturen</i> , b. w. Envoyer.	<i>Vuur</i> , o. Feu.
<i>Guur</i> , bv. n. Rude.	<i>Turen</i> , o. w. Fixer.	<i>Zuur</i> , bv. n. Aigre.

Aprè.

§ 13. III. Une voyelle est brève quand elle est simple et suivie d'une consonne, ou quand elle est placée entre deux consonnes, dans la même émission de voix.

L'a se prononce comme dans datte, patte.

<i>Bast</i> , m. Écorce.	<i>Kam</i> , m. Peigne.	<i>Rank</i> , bv. n. Élançé.
<i>Dam</i> , m. Digue.	<i>Kan</i> , v. Pot.	<i>Stad</i> , v. Ville.
<i>Gal</i> , v. Bile.	<i>Lam</i> , o. Agneau.	<i>Vat</i> , o. Tonneau.
<i>Gans</i> , v. Oie.	<i>Man</i> , m. Homme.	<i>Vatten</i> , b. w. Saisir.
<i>Gast</i> , m. Convive.	<i>Pad</i> , o. Sentier.	<i>Wat</i> , vrnw. Quoi.
<i>Garst</i> , v. Orge.	<i>Plank</i> , v. Planche.	<i>Was</i> , o. Circ.

L'e se prononce comme dans mettre, lessive.

<i>Elk</i> , vrnw. Chacun.	<i>Stellig</i> , bv. n. Positif.	<i>Beiten</i> , b. w. Humerect.
<i>Net</i> , o. Filet.		
<i>Prent</i> , v. Estampe.	<i>Wet</i> , v. Loi.	<i>Zetten</i> , b. w. Poser.
<i>Vet</i> , o. Graisse.	<i>Letten</i> , o.w. Considérer.	

L'i se prononce à peu près comme dans mince, rincer. Le son de l'i hollandais est cependant plus bref. Pour le bien prononcer, la langue doit serrer de plus près le palais, qu'en prononçant l'i français.

<i>Bil</i> , m. Fesse.	<i>Kling</i> , v. Epée.	<i>Wil</i> , m. Volonté.
<i>Bit</i> , o. Mords.	<i>Midden</i> , o. Milieu.	<i>Wild</i> , bv.n. Sauvage.
<i>Bits</i> , bv. n. Mor-dant.	<i>Mild</i> , bv. n. Libé-ral.	<i>Winnen</i> , b. w. Ga-gner.
<i>Btik</i> , o. Fer-blanc.	<i>Min</i> , v. Amour.	<i>Wit</i> , bv. n. Blanc.
<i>Gids</i> , m. Guide.	<i>Pit</i> , o. Moëlle.	<i>Zin</i> , m. Sens.
<i>Gild</i> , o. Confrérie.	<i>Ring</i> , m. Anneau.	<i>Zintuig</i> , o. Organe.

L'o se prononce comme dans offrir, ossification, ayant un son entièrement bref.

<i>Kop</i> , m. Tête.	<i>Ros</i> , bv. n. Roux.	<i>Sok</i> , v. Chausson.
<i>Kost</i> , m. Nourriture.	<i>Rossen</i> , b. w. Étriller.	<i>Stopper</i> , m. Tampon.
<i>Pos</i> , v. Chabot.	<i>Rots</i> , v. Rocher.	<i>Stotteren</i> , o. w. Bé-gayer.

L'u se prononce à peu près comme dans ursuline, étant cependant moins long, puisqu'on fait entendre le plus tôt possible la consonne qui suit :

<i>Bul</i> , m. Taureau.	<i>Mug</i> , v. Moucheron.	<i>Rust</i> , Repos.
<i>Bult</i> , m. Bosse.	<i>Munt</i> , v. Monnaie.	<i>Stuk</i> , o. Pièce.
<i>Gul</i> , bv. n. Cordial.	<i>Punt</i> , v. Pointe.	<i>Stut</i> , m. Support.
<i>Gulden</i> , v. Florin.	<i>Put</i> , m. Puits.	<i>Sul</i> , m. Benêt.
<i>Gunst</i> , v. Faveur.	<i>Ruk</i> , m. Secousse:	<i>Vlug</i> , bv. n. Agile.
<i>Lust</i> , m. Désir.	<i>Rups</i> , v. Chenille.	<i>Zult</i> , o. Marinade.

§ 14. IV. L'*a* et l'*u* sont *longs*, l'*e* et l'*o* sont *long-doux*, si ces voyelles sont *doubles* et suivies par une *seule* consonne, qui termine le singulier du mot, pourvu que ces mêmes voyelles soient *simples* dans le même mot, dès qu'on ajoute à cette consonne finale, *en* signe du pluriel, ou un *e muet*. Alors la consonne qui était la dernière lettre du singulier, forme avec *en* ou *e* qui la suivent, la syllabe finale du mot, de sorte que l'*a* ou l'*u*, l'*e* ou l'*o*, devienne par là, dernière lettre de la pénultième syllabe.

L'*a* long. Voyez la II^e Règle pour sa prononciation.

<i>Maan, Manen</i> , v. Lune.	<i>Taal, Tale, Talen</i> , v. Langue.
<i>Paal, Palen</i> , m. Pieu.	<i>Zaak, Zake, Zaken</i> , v. Affaire.
<i>Taak, Take, Taken</i> , v. Tâche.	<i>Zaal, Zalen</i> , v. Salle.

L'*u* long. Voyez la II^e Règle pour sa prononciation.

<i>Buur, Buren</i> , m Voisin.	<i>Luur, Luren</i> , v. Lange.
<i>Kuur, Kuren</i> , v. Caprice.	<i>Schuur, Schuren</i> , v. Grange.

L'*e* *long-doux* a la prononciation de l'*e fermé* soutenu, cependant il n'a pas la force du son aigu comme à la II^e Règle.

<i>Beek, Beken</i> , v. Ruisseau.	<i>Keep, Kepen</i> , v. Entaille.
<i>Geweer, Geweren</i> , o. Fusil.	<i>Peer, Peren</i> , v. Poire.
<i>Heer, Heren</i> , o. Armée.	<i>Steeg, Stegen</i> , v. Ruelle.

L'*o* *long-doux* se prononce comme à la I^e Règle, mais avec une aspiration plus soutenue, sans être plus aiguë.

<i>Boog, Bogen</i> , m. Arc.	<i>Koor, Koren</i> , o. Chœur.
<i>Boor, Boren</i> , v. Villebrequin.	<i>Pook, Poken</i> , m. Attisonnoir.
<i>Kantoor, Kantoren</i> , o. Bureau.	<i>School, Scholen</i> , o. École.

§ 15. V. Une voyelle *simple* ou *double*, reste toujours de même, si elle est suivie dans la même syllabe par *deux* ou *trois* consonnes; le pluriel n'y change rien.

L'a. Voyez sa prononciation à la III^e et IV^e Règle.

<i>Band, Banden</i> , m. Cordon.	<i>Kaars, Kaarsen</i> , v. Chandelle.
<i>Mast, Masten</i> , m. Mât.	<i>Maand, Maanden</i> , v. Mois.
<i>Tand, Tandem</i> , m. Dent.	<i>Vaart, Vaarten</i> , v. Canal.

L'e. Voyez sa prononciation à la II^e et III^e Règle.

<i>Beest, Beesten</i> , o. Bête.	<i>Nest, Nesten</i> , o. Nid.
<i>Geest, Geesten</i> , m. Esprit.	<i>Veld, Velden</i> , o. Champ.
<i>Leest, Leesten</i> , v. Forme.	<i>Velg, Velgen</i> , o. Jante.

L'i. Cet *i* ne se double pas pour le son. Voyez sa prononciation à la III^e Règle.

<i>Klink, Klinken</i> , v. Loquet.	<i>Pink, Pinken</i> , v. Bouvillon.
<i>Lint, Linten</i> , o. Ruban.	<i>Schink, Schinken</i> , m. Jambon.
<i>List, Listen</i> , v. Ruse.	<i>Wind Winden</i> , m. Vent.

L'o. Voyez pour l'*o double* la prononciation à la II^e Règle, et pour l'*o simple* à la III^e. L'*o simple* néanmoins a ici un son plus couvert et plus muet.

<i>Bord, Borden</i> , o. Assiette.	<i>Koord, Koorden</i> , v. Cordonnet.
<i>Bonk, Bonken</i> , v. Os.	<i>Poort, Poorten</i> , v. Porte cochère.
<i>Borst, Borsten</i> , v. Poitrine.	<i>Toorts, Toortsen</i> , v. Flambeau.

L'u. Voyez sa prononciation à la III^e et IV^e Règle.

<i>Buurt, Buurten</i> , v. Hameau.	<i>Kunst, Kunsten</i> , v. Art.
<i>Burg, Burgen</i> , m. Château.	<i>Kust, Kusten</i> , v. Côte.
<i>Klucht, Kluchten</i> , v. Farce.	<i>Munt, Munten</i> , v. Monnaie.

§ 16. VI. Deux voyelles qui se trouvent entre *deux* consonnes, doivent se prononcer dans une seule

émission de voix, avec la consonne qui les précède, pourvu que la dernière consonne soit suivie par une ou plusieurs voyelles. Si cette dernière consonne est la finale du mot, alors le tout ne forme qu'une syllabe. — Il y a deux exceptions :

1^{re} *Exception.* Si la première de ces voyelles fait partie de la particule intonante *be*, *ge*, *na*, alors la deuxième voyelle forme un son séparé, et ne s'unit à la consonne qui la suit, que lorsque cette consonne est la dernière lettre du mot. Ces particules, et enfin toutes les particules intonantes, se prononcent séparément.

2^e *Exception.* Si cela a lieu dans des mots composés, alors chaque voyelle reste, dans la prononciation, au mot dont elle faisait partie. D'ailleurs, les mots composés s'unissent sans trait d'union.

(Voyez au reste les diphthongues.)

Beer, m. Ours. *Deelen*, o. Parties. *Beefaal*, m. Anguille
Geen, bv. n. Point. *Geecht*, bv. n. Légitimé. électrique (de *beef*,
Ooren, o. Oreilles. *Beamten*, b. w. Consentir. *beven* et de *aal*).

§ 17. VII. *Trois* voyelles placées entre *deux* consonnes, forment une diphthongue longue ou une triphthongue; sauf les cas semblables à ceux indiqués dans les deux exceptions du § précédent.

Il ne sera donc pas nécessaire d'ajouter ici des exemples.

RÈGLES PARTICULIÈRES.

§ 18. Il s'agit ici de traiter des règles particulières à chacune des voyelles. Il faut donc parler de l'*e*, de l'*i* et de l'*o*; car l'*a* et l'*u* sont suffisamment traités dans les règles générales. L'une et l'autre est toujours *longue*, comme dernière lettre d'une syllabe, et ne saurait être *doublée* afin d'avoir un son long, que dans une syllabe terminée par une consonne. L'*a* autant que l'*u* est donc seulement *bref*, dans une syllabe, où l'une ou l'autre de ces voyelles est simple, et suivie par une ou plusieurs consonnes (1).

§ 19. I. L'*e*. Cette voyelle offre quatre modifications de son : 1° l'*e* est *muet*; 2° il est *bref-aigu*; 3° il est *long-doux*; 4° il est *long-aigu*.

1. Il est *muet* lorsqu'il est *simple*.

I° Dans les mots où il est lettre terminante.

II° Dans la particule intonante qui se place souvent devant un mot, et s'y attache pour fortifier le sens, comme *be*, *ge*.

III° Dans la particule terminante *en*, qui forme les pluriels (2).

L'*e muet* peut aussi porter le nom d'*e euphonique*,

(1) Il y a une exception pour l'*u* suivi par la consonne *w*. L'*u* est alors *long*. (Voyez les EXCEPTIONS, § 39.)

(2) L'*e muet* est tellement doux que la consonne, qui suit cette voyelle, ne saurait se doubler, quand on y ajoute encore une voyelle ou une terminaison. (Voyez les EXCEPTIONS, § 41.)

parce qu'on s'en sert pour augmenter l'harmonie des mots, ou pour adoucir le passage d'une consonne à une autre. Il en sera parlé plus amplement dans le CHAPITRE 4°.

L'*e muet* se prononce comme dans *me, ne*.

<i>De</i> , ldw. Le	<i>Lade</i> , v. Tiroir.	<i>Waarde</i> , v. Valeur.
<i>Me</i> , vrnw. Moi.	<i>Kunne</i> , v. Sexe.	<i>Zake</i> , v. Affaire.
<i>We</i> , vrnw. Nous.	<i>Mande</i> , v. Panier.	<i>Bezwaar</i> , o. Difficulté.
<i>Gade</i> , v. Epouse.	<i>Mate</i> , v. Mesure.	<i>Dewijl</i> , vgw. Puisque.
<i>Gave</i> , v. Don.	<i>Sprake</i> , v. Langue.	<i>Gelaat</i> , o, Visage.

2. Il est *bref-aigu* quand il est simple et suivi dans la même syllabe par une ou plusieurs consonnes.

L'*e bref-aigu* se prononce comme dans *nettoyer*.

<i>Bel</i> , v. Sonnette.	<i>Kelk</i> , v. Coupe.	<i>Regt</i> , o. Droit.
<i>Best</i> bv, n. Meilleur.	<i>Les</i> , v. Leçon.	<i>Pletten</i> , b. w. Laminer.
<i>Fel</i> , bv, n. Violent.	<i>Melk</i> , v. Lait.	<i>Snel</i> , bv, n. Vite.
<i>Gest</i> , v. Levure.	<i>Nest</i> , o. Nid.	<i>Vest</i> , o. Gillet.
<i>Hecht</i> , o. Manche de couteau.	<i>Pest</i> , v. Peste.	<i>Welk</i> , vrnw. Quel.

3. Il est *long-doux* et ne se double que dans une syllabe terminée par une consonne. Il se trouve :

- 1° Dans les verbes qui changent la voyelle radicale, soit que l'*e* fasse partie de la racine, soit que la voyelle radicale lui fasse place dans la conjugaison.
- 2° Dans les mots qui permettent que la consonne précédée par l'*e*, se double ou se remplace par son affinité dur doublé (1).

(1) Comme le *v, p, e* : qui peut se remplacer dans les mots suivans : *even, effen; nevens, neffens; tevens, teffens*. Les deux derniers *neffens* et *teffens* sont peu usités.

111° Dans le pluriel de la terminaison de substantif *heid*, qui change en *heden*.

114° Dans *elen* et *eren*, terminaisons des infinitifs de plusieurs verbes réguliers.

L'e *long-doux* se prononce comme dans élision, élan, quoique un peu plus long.

<i>Degen</i> , m. Épée.	<i>Keel</i> , v. Gorge.	<i>Stelen</i> , b. w. Voler (dérober).
<i>Eten</i> , o. w. Manger.	<i>Keten</i> , v. Chaîne.	<i>Tevens</i> , bijw. En même temps.
<i>Even</i> , bv. n. Uni.	<i>Neef</i> , m. Cousin.	<i>Veder</i> , v. Plume.
<i>Geel</i> , bv. n. Jaune.	<i>Nevens</i> , vrz. A côte.	<i>Week</i> , v. Semaine.
<i>Geven</i> , b. w. Donner.	<i>Spelen</i> , b. w. Jouer.	
	<i>Steel</i> , m. Tige.	

4. Il est *long-aigu* dans plusieurs mots et toujours double, soit qu'il termine ou qu'il ne termine pas la syllabe.

Cet *e* se rencontre :

1° Dans la terminaison *eel* des substantifs.

11° Dans la diphthongue longue *eeu* (1),

L'e *long-aigu* se prononce comme dans *été*, *vérité*, mais le son est encore plus soutenu. Nous ferons suivre ici tous les mots qui exigent l'e *long-aigu*. Les radicaux ont été donnés de préférence lorsque les dérivés n'offrent aucune difficulté.

<i>Abeel</i> , m. Peuplier blanc.	<i>Barbeel</i> , m. Barbeau.
<i>Alleenig</i> , bijw. Seulement.	<i>Been</i> , o. Jambe.
<i>Alreede</i> , bijw. Déjà.	<i>Beer</i> , m. Ours.

(1) Nous ajouterons pour l'intelligence de ceux qui savent l'allemand, que cet *e* se trouve aussi dans presque tous les mots dont la paranomasie allemande offre *ei*.

- Beet*, m. Betterave.
Begeeren, b. w. Désirer.
Beheeren, b. w. Diriger.
Bekkeneel, o. Crâne.
Beneenen, b. w. Répondre non.
Bezeeren, b. w. Blessé.
Bleek, bv. n. Pâle.
Bleeken, b. w. Blanchir.
Bleeten, o. w. Béler.
Breed, bv. n. Large.
Breeuwen, b. w. Calfater.
Deeg, o. Pâte.
Deel, o. Volume.
Deel, v. Planche.
Deelen, b. w. Partager.
Deesem, m. Levain.
Dweepen, o. w. Fanatiser.
Eed, m. Serment.
Een, tlw. Un.
Eenerlei, bv. n. D'une sorte.
Eenig, bv. n. Unique.
Eeren, b. w. Honorer.
Filomeel, v. Rossignol.
Fleemen, b. w. Cajoler.
Fluweel, o. Velours.
Gareel, o. enk. Longes.
Gedwee, bv. n. Soumis.
Geen, bv. n. Point.
Geep, v. Épinoche, (poisson).
Geer, v. Gousset.
Geesel, m. Fléau.
Geeselen, b. w. Flageller.
Geeuwen, o. w. Bâiller.
Geheel, bv. n. Entier.
Gemeen, bv. n. Commun.
Gereedelijk, bijw. Volontiers.
Graveelig, bv. n. Graveleux.
- Greel*, o. Collier de cheval.
Greenen, bv. n. De sapin rouge.
Greep, f. Poignée.
Heel, bv. n. Entier.
Heelen, b. w. Guérir.
Heep, v. Serpe.
Heer, m. Seigneur.
Heesch, bv. n. Rauque.
Heeten, b. w. Chauffer.
Heeten, b. w. Appeler.
Houweel, o. Hoyau.
Juweel, o. Bijou.
Kameel, m. Chameau.
Kanteel, o. Créneau.
Kapiteel, o. Chapiteau.
Kasteel, o. Château.
Keel, v. Feuillet, (planche).
Keeren, b. w. Tourner.
Keet, *Keete*, v. Saline.
Kleeden, b. w. Habiller.
Kleemen, b. w. Enduire d'argile.
Kleen, bv. n. Petit.
Karbeel, m. Modillon.
Krakeelen, o. w. Quereller.
Kreel, v. Bord ou galon étroit.
Kreet, m. Cri.
Kreeuwen, o. w. Criailleur.
Kweeken, b. w. Cultiver.
Leed, bv. n. Affligeant.
Leek, m. Laïc.
Leelijk, bv. n. Laid.
Leemen, b. w. Enduire d'argile.
Leen, o. Fief.
Leenen, b. w. Prêter.
Leep, v. Serpe.
Leeren, b. w. Enseigner.
Leeren, o. w. Apprendre.

- Leeuwerik*, m. Alouette.
Meede, v. Garance.
Meenen, b. w. Penser.
Meeren, b. w. Amarrer.
Mees, meeze, v. Mésage.
Meeuw, v. Mouette.
Meeuwen, (*Maauwen*). o. w.
 Miauler.
Neer, Neere, v. Gouffre.
Paneel, o. Panneau.
Penseel, o. Pinceau.
Prieeel, o. Berceau.
Ree, v. Biche.
Ree, bv. n. Agile.
Reede, v. Rade.
Reeden, b. w. Affréter.
Reep, m. Itague.
Schaveelen, o. w. S'arranger.
Scheede, v. Fourreau.
Scheef, scheeve, bv. n. Travers.
Schoel, o. Séparation des che-
 veux.
Scheen, v. Os de la jambe.
Schreeuwen, b. w. Brailer.
Sleeuw, bv. n. Agacé.
Smeeken, b. w. Supplier.
Sneeuwen, onb. w. Neiger.
Spree, v. Sprée (rivière).
Spreeuw, m. Etourneau.
Steen, m. Pierre.
Streelen, b. w. Caresser.
Stream, v. Marque sur la peau,
 ou de coup de fouet etc., ou
 de quelque habillement qui
 serre trop.
Tafereel, o. Tableau.
Teeder, bv. n. Tendre.
Teeken, o. Signe.
- Teen*, m. Orteil.
Teen (tien), v. Osier.
Teezen, b. w. Eplucher.
Thee, v. Thé.
Tooneel, o. Scène.
Truweel, o. Truelle.
Twee, tlw. Deux.
Tweedragt, v. Discorde.
Vee, o. Bétail.
Veede, v. Inimitié.
Veeg, br. n. Agonissant.
Veem, o. Société d'ouvriers du
 pesage.
Veen, Tourbière.
Veete, v. Inimitié.
Vereenigen, b. w. Réunir.
Vermeeren, b. w. Augmenter.
Verzeeuwing, v. Mal de cœur.
Vleeschelijk, bv. n. Charnel.
Voordeelig, bv. n. Avantageux.
Vreezen, b. w. Craindre.
Wee, tuss. w. Ah.
Wee, o. Malheur.
Weede, v. Pastel.
Weedom, m. Affliction.
Week, bv. n. Mou.
Weeken, b. w. Amollir.
Waenen, o. w. Pleurer.
Weenen, o. Vienne (en Autri-
 che).
Weer, v. Défence.
Weeuw (Weduwe), v. Veuve.
Wees, m. Orphelin.
Wijsgeerig, bv. n. Philosophi-
 que.
Wreed, bv. n. Cruel.
Zee, v. Mer.
Zeeland, o. Zélande (province).

Zeelt, v. Tanche (poisson).
Zeem, o. Gaufre à miel.
Zeemleder, o. Chamois.
Zeep, v. Savon.
Zeever, v. Bave.

Zweemen, o. w. Avoir quelque
 ressemblance.
Zweep, v. Fouet.
Zweeten, o. w. Suer.

§ 20. II. *L'i*. Cette voyelle subit trois modifications.
 1° *L'i* est simple (*i*); 2° il est alongé (*j*); 3° il est double (*ij*).

1° *L'i simple* est toujours bref dans les mots hollandais, et n'acquiert jamais le son long qu'il a souvent en français (1). Quoique *l'i simple* se redouble dans quelques mots, comme nous allons le voir, en prenant *l'i alongé (j)*, tantôt devant et tantôt derrière, cependant il demeure toujours bref, puisque, ou chaque *i* se prononce séparément, ou *l'i double* change de son.

L'i simple se redouble dans le pluriel des mots lorsqu'il est lettre terminante, et qu'il est précédé par d'autres voyelles; alors il forme avec elles une diphthogue ou triphthongue. Ces mots forment leur pluriel avec *en* et le deuxième *i* s'alonge. Chaque *i* alors se prononce dans une syllabe différente, puisque le second *i* se joint à la particule du pluriel, et forme avec celle-ci une syllabe séparée; ces deux *i* ne se réunissent donc pas, dans la même émission de voix, pour former un son long.

(1) Il faut excepter la terminaison adjectivie *ig*, dont *l'i* acquiert un son long, lorsqu'on y ajoute l'*e muet* ou la particule *en*. Voyez les EXCEPTIONS, §.

La lettre *i*, dans la langue française, n'est pas aussi brève qu'en hollandais. (Voyez le son de l'*i simple*, à § 13). L'*i alongé* (*j*) se prononce comme dans panier.

<i>Beijen</i> , v. mrv. Groseilles.	<i>Leijen</i> , m. mrv. Ardoises.	<i>Gooijen</i> , b. w. Jeter.
<i>Dooijen</i> , onb. w. Dégeler.	<i>Kooijen</i> , v. mrv. Hamacs.	<i>Mooijer</i> , bv. n. Plus beau.
<i>Draaijen</i> , b. w. Tourner.	<i>Maaijen</i> , b. w. Faucher.	<i>Naaijen</i> , o. w. Coudre.
<i>Haaijen</i> , m. mrv. Requins.	<i>Buijen</i> , v. mrv. Bourrasques.	<i>Plooijen</i> , b. w. Plisser.
		<i>Ooijen</i> , v. mrv. Brebis.
		<i>Vleijjen</i> , b. w. Flatter.
		<i>Heijjen</i> , b. w. Hier.

2°. L'*i* comme lettre intonante s'alonge; pourvu qu'il ne soit pas suivi de *m*, *n*, *s*, ou qu'il ne forme une diphthongue avec l'*e*. Suivi d'une de ces quatre lettres, il reste *i simple* et garde sa valeur ordinaire; mais lorsqu'on le trouve comme lettre intonante et alongé, il acquiert un son tellement bref, qu'il semble perdre sa prononciation originale, même devant l'*i simple*. — L'*i alongé* (*j*) ne saurait se joindre dans la prononciation à aucune lettre qui le précède. L'*i double*, qui se prononce d'une seule émission de voix, a un autre son.

L'*i alongé* a ici la même prononciation qu'à l'article précédent.

<i>Ja</i> , bijw. Oui.	<i>Jas</i> , m. Redingote.	<i>Jong</i> , bv. n. Jeune.
<i>Jagen</i> , b. w. Chasser.	<i>Jeuken</i> , o. w. Démanger.	<i>Jongen</i> , m. Garçon.
<i>Jaar</i> , o. An.	<i>Jicht</i> , v. Goutte.	<i>Jool</i> , m. Benêt
<i>Jammeren</i> , o. w. Lamentement.	<i>Jood</i> , m. Juif.	<i>Jouwen</i> , o. w. Huer.
	<i>Jokkernij</i> , v. Raillerie.	<i>Juffer</i> , v. Demoiselle.
		<i>Juk</i> , o. Joug,

3° L'*i double* (*ij*) hollandais ne doit être aucunement confondu avec l'*y grec* de l'alphabet français. L'*i double* peut passer cependant pour une voyelle composée, et est alors la sixième voyelle, car elle a perdu entièrement le son d'*i long*, qui en était le son primitif. Sa prononciation approche de la diphthongue hollandaise *ei*, mais le *double i* exige une plus grande ouverture de la bouche que l'*ei*; — elle ne ressemble au surplus à aucun son de la langue française — Le *double i* n'est jamais précédé par une autre voyelle (1). Cette différence empêche de le confondre avec l'*i redoublé*, dont il est parlé au commencement du présent §. Le *double i* est de rigueur.

- 1° Dans les verbes qui changent la voyelle radicale dans la conjugaison;
- II° Dans les verbes dérivés de substantifs, dont les mots primitifs se servent du même caractère.
- III° Dans les terminaisons d'adjectifs dont le son est en *lijk*.

Voici les mots qui exigent l'emploi de l'*i double* (*ij*).

Aantijgen, b. w. Accuser.

Abdij, v. Abbaye.

Afgrijsselijk, bv. n. Abominable.

Andijvie, v. Endive.

Anijs, m. Anis.

Artsenij, v. Médecine.

Azijn, m. Vinaigre.

Begijn, v. Beguine.

Belijden, b. w. Confesser.

Belijden, (*Zich*) t. w. Se contenter.

Bij, vrz. Auprès.

(1) Le nom de la ville de *Leijden*, fait, rigoureusement parlant, une exception; mais il ne s'agit pas dans ces règles de noms propres.

- Bij*, (*Honigbij*,) v. Abeille.
Bijbel, m. Bible.
Bijkans, bijw. Presque.
Bijl, v. Hache.
Bijster, bv. n. Confus.
Bijt, v. Trou pratiqué dans la glace.
Bijten, b. w. Mordre.
Bijzen, o. w. Délirer.
Blijde, bv. n. Joyeux.
Blijk, o. Preuve.
Blijken, onb w. Être évident.
Blijven, o. w. Rester.
Bombazijn, o. Double basin.
Brij, m. Bouillie.
Brijzelen, b, w. Ecraser.
Cijfer, o. Chiffre.
Cijnsbaar, bv. n. Tributaire.
Dij, *Dije*, v. Cuisse.
Dijen, ou *Dijgen*, o. w. Gonfler.
Dijk, m. Digue.
Dijl, v. Dyle, (rivière.)
Dijzig, bv. n. Brumeux.
Dikwijls, bijw. Souvent.
Dolfijn, m. Dauphin, (poisson.)
Dozijn, o. Douzaine.
Drijven, b. w. Conduire. (du bétail etc.)
Drijven, o. w. Flotter (à l'abandon et sur l'eau.)
Fabriek, v. Fabrique.
Februarij, m. Fevrier.
Fij, tuss. w. Fi donc.
Fijmelen, o. w. Outrer la dévotion.
Fijn, bv. n. Fin.
Fijt, v. Panaris.
Fleresijn, p. Goutte.
- Fransijn*, o. Parchemin.
Galerij, v. Galerie.
Gelijkenis, v. Ressemblance.
Gerijven, b. w. Assister (pourvoir quelqu'un de quelque chose.)
Gesmijde, o. Ornement de bijouterie.
Getij, o. Marée.
Getijde, o. Saison.
Gewijsde, o. Sentence.
Gijk, v. Arc-boutant.
Gijl, o. Guillage.
Gijpen, o. w. Être agonisant.
Gijzelen, b. w. Emprisonner pour dettes.
Glijden, o. w. Glisser.
Grijnen, o. w. Être chagrin.
Grijns, v. Masque.
Grijpen, b. w. Saisir, (prendre.)
Grijs, bv. n. Gris.
Harpij, v. Harpie.
Haverij, v. Avarie.
Hermelijn, m. Hermine.
Hijgen, o. w. Haleter.
Hijs, *Hijze*, v. Morceau de bœuf fumé.
Hijschen, b. w. Hisser.
Hijzop, m. Hysope.
Jasmijn, v. Jasmin.
Javelijn, v. Javeline.
IJ, o. l'Ye (Fleuve)
IJdel, bv. n. Futile.
IJk, m. Poinçon.
IJl, v. Hâte.
IJl, bv. n. Mince (d'étoffe.)
IJs, c. Glace.
IJssel, m. l'Yssel, (rivière)

- IJver*, m. Zèle.
IJzegrin, m. Bourru
IJzel, m. Verglas.
IJzen, o. w. Frémir d'horreur.
IJzer, o. Fer.
Kandij, v. Sucre candi.
Karabijn, v. Carabine.
Karmozijn, o. Cramoisi.
Kastijden, b. w. Châtier.
Katijvig, bv. n. Misérable.
Katrijn, v. Catherine.
Kijf, v. Constestation.
Kijken, o. w. Regarder.
Knijf, o. Jambette.
Knijpen, b. w. Pincer.
Knijzen, o. w. Se chagriner.
Komenij, v. Boutique ou l'on vend en détail beurre, fromage et quelques articles d'épicerie.
Komijn, m. Cumin.
Konfijt, v. Confiture.
Konijn, o. Lapin.
Konradijn, m. Conradin.
Konstantijn, m. Constantin.
Kopij, v. Copie.
Korstwijn, v. Plaisanterie.
Krijg, m. Guerre.
Krijgel, bv. n. Hargneux.
Krijgen, b. w. Obtenir.
Krijtschen, o. w. Criailler.
Krijt, o. Cercle.
Krijt, o. Craie.
Krijten, o. w. Pleurer.
Kristallijn, o. Cristal.
Kronijk, v. Cronique.
Kwanswijs, bijw. Prétendument.
- Kwijn*, v. Bave.
Kwijnen, o. w. Languir.
Kwijten, (Zich) t. w. Se douner des peines.
Latijn, o. Latin.
Lij, v. Vau-le-vent.
Lijden, o. w. Souffrir.
Lijdig, bijw. Misérablement.
Lijf, o. Corps.
Lijfland, o. Livonie.
Lijk, terminaison adjectieve ou adverbiale qui est affirmative.
Lijk, o. Cadavre.
Lijken, o. w. Sembler.
Lijm, v. et o. Colle.
Lijn, v. Corde.
Lijn, terminaison diminutive de substantif, qui a quelque chose de doucereux.
Lijnwaad, o. Toile.
Lijst, v. Cadre.
Lijster, v. Grive.
Magazijn, Magasin.
Medisijn, v. Médecine.
Middellijn, v. Diamètre.
Mij, vrn. w. Moi.
Mijden, b. w. Eviter.
Mijl, v. Mille, (mesure).
Mijmering, v. Réverie.
Mijn, v. Mine.
Mijn, vrn. w. Mon.
Mijt, v. Mite.
Mijt, v. Bûcher.
Mijter, m. Mitre.
Muzijk, v. Musique.
Nijd, m. Envie.
Nijgen, o. w. Faire la révérence (en parlant de femmes).

- Nijl*, m. Nil, (fleuve).
Nijpen, b. w. Pincer.
Nijver, bv. n. Zélé.
Olijf, m. Olivier.
Oolijk, bv. n. Rusé.
Paradijs, o. Paradis.
Patrijs, m. Perdrix.
Pij, v. Casaque grossière.
Pijl, m. Flèche.
Pijn, v. Douleur.
Pijnboom, m. Pin.
Pijp, v. Chalumeau.
Pijp, v. Pipe.
Pijp, v. Focile.
Polijsten, b. w. Brunir.
Prij, v. Charogne.
Prijken, o. w. Se pavaner.
Prijzen, b. w. Louer (louange.)
Rabbijn, m. Rabbin.
Radijs, v. Radis.
Razijn, v. Raisin sec.
Rij, v. File.
Rijden, o. w. Aller en voiture
ou à cheval.
Rijfelen, o. w. Jouer aux dés
(certain jeu).
Rijgen, b. w. Faufler.
Rijk, o. Empire.
Rijk, bv. n. Riche.
Rijm, m. Gelée blanche.
Rijm, o. Rime.
Rijn, m. Rhin (Rivière).
Rijp, m. Gelée blanche.
Rijp, v. Chenille.
Rijp, bv. n. Mûr.
Rijs, o. Osier.
Rijst, v. Riz.
Rijten, o. w. Crever.
- Rijven*, b. w. Râper.
Rijzen, o. w. S'élever.
Robijn, m. Rubis.
Sardijn, v. Sardine.
Satijn o. Satin.
Sausijs, v. Saucisse.
Schijf, v. Disque.
Schijnen, o. w. Luire.
Schrijden, o. w. Se mettre à
califourchon.
Schrijn, v. Cassette.
Schrijven, b. w. Écrire.
Serafijn, m. Séraphin.
Slij, v. (Zeelt) Tanche.
Slijk, o. Boue.
Slijm, o. Pituite.
Slijpen, b. w. Aiguiser.
Slijten, b. w. Détailler
Slijten, b. w. User (deshabits, etc).
Smijdig, bv. n. Malléable.
Smijten, b. w. Jeter avec violence.
Snijden, b. w. Couper.
Soldij, v. Solde.
Somtijds, bijw. Quelquefois.
Speserij, v. Épicerie.
Spijker, m. Clou.
Spijl, v. Barrede bois ou de fer.
Spijs, v. Nourriture.
Spijten, onb. w. Regretter.
Spljten, b. et o. w. Fendre.
Stijgen, o. w. Monter.
Stijl, m. Style.
Stijl, m. Poteau.
Stijven, b. w. Empeser.
Stijven, b. v. Fortifier, encoura-
Strijd, m. Combat. [ger.]
Strijken, b. w. Repasser.
Strijken, b. w. Frotter.

<i>Tapijt</i> , o. Tapis.	<i>Wijk</i> , v. Quartier (Section).
<i>Tij</i> , o. Marée.	<i>Wijken</i> , o. w. Se retirer.
<i>Tijd</i> , m. Temps.	<i>Wijl</i> , v. Instant.
<i>Tijding</i> , v. Nouvelle.	<i>Wijlen</i> , o. w. Tarder.
<i>Tijgen</i> , b. w. Commencer.	<i>Wijlen</i> , bijw. Feu.
<i>Tijger</i> , m. Tigre.	<i>Wijn</i> , m. Vin.
<i>Tijk</i> , v. Coutil.	<i>Wijs</i> , bv. n. Sage.
<i>Tijloos</i> , v. Jonquille.	<i>Wijsfel</i> , m. Weixel.
<i>Tijm</i> , m. Thym.	<i>Wijte</i> , v. Imputation.
<i>Trijp</i> , o. Pluche.	<i>Wijten</i> , b. w. Imputer.
<i>Twijfelen</i> , b. w. Douter.	<i>Wijung</i> , v. Petit merlan.
<i>Twijg</i> , v. Petite branche.	<i>Wijze</i> , v. Méthode.
<i>Twijnen</i> , b. w. Tordre..	<i>Wijzen</i> , b. w. Montrer.
<i>Venijn</i> , o. Venin.	<i>Woestijn</i> , v. Desert.
<i>Verdwijnen</i> , o. w. Disparaître.	<i>Wrijten</i> , o. w. Entraver.
<i>Vertijden</i> , b. w. Revêtir (accorder).	<i>Wrijven</i> , b. w. Frotter.
<i>Vijand</i> , m. Ennemi.	<i>Zij</i> , vrnw. Elle, ils, elles,
<i>Vijf</i> , telw. Cinq.	<i>Zijde</i> , v. Côté.
<i>Vijg</i> , v. Figue.	<i>Zijde</i> , v. Soie.
<i>Vijl</i> , Lime.	<i>Zijgen</i> , b. w. Filtrer.
<i>Vijver</i> , m. Étang.	<i>Zijl</i> v. Canal.
<i>Vijzel</i> , m. Mortier.	<i>Zijn</i> , o. w. Être.
<i>Vlijen</i> , b. w. Arrimer.	<i>Zijn</i> , vrnw. Son.
<i>Vlijm</i> , v. Lancette.	<i>Zijp</i> , v. District dans la Hollande septentrionale.
<i>Vlijt</i> , v. Application.	<i>Zijpen</i> , ou <i>Zijpelen</i> , o. w. Suinter.
<i>Vrij</i> , bv. n. Libre.	<i>Zijsje</i> , o. Serin.
<i>Vrijen</i> , o. w. Faire l'amour.	<i>Zwijdig</i> , bv. n. Vaste.
<i>Wij</i> , vrn. w. Nous.	<i>Zwijgen</i> , o. w. Se taire.
<i>Wijden</i> , b. w. Élargir.	<i>Zwijmen</i> , o. w. S'évanouir.
<i>Wijden</i> , b. w. Sacrer.	<i>Zwijjn</i> , o. Cochon.
<i>Wijf</i> , o. Femme.	

§ 21. III. L'o. Cette voyelle présente quatre modifications dans le son. Elle ne perd jamais sa prononciation primitive, et n'est que rarement lettre termi-

nante. 1° L'o est muet ou *bref-doux* ; 2° il est *bref-aigu* ; 3° il est *long-doux* ; 4° il est *long-aigu*.

1. Il est muet ou *bref-doux* quand il est simple et suivi dans la même syllabe de *m*, *n*, quelquefois aussi il est suivi de *d*, *f*, *l*, et même on le trouve, quoique rarement, suivi de *t* ou *s*.

L'o muet a un son couvert et se prononce comme dans bon, rond.

<i>Bos</i> , m. Botte de foin, etc.	<i>Dom</i> , bv. n. Stupide,	<i>Lomp</i> , bv. n. Grosier.
<i>Bosch</i> , o. Forêt.	<i>Long</i> , v. Poumon.	<i>Kom</i> , v. Ecuelle.
<i>Bot</i> , bv. n. Emoussé.	<i>Lont</i> , v. Mèche.	<i>Stom</i> , bv. n. Muet.
<i>Bont</i> , o. Fourrure	<i>Mond</i> , m. Bouche.	<i>Stond</i> , m. Instant.
<i>Vod</i> , v. Chiffon.	<i>Pomp</i> , v. Pompe.	<i>Ton</i> , v. Tonneau.

2. Il est *bref-aigu* quand il est simple, précédé et suivi d'une consonne dure, quelquefois même lorsqu'une consonne muette le suit ou le précède.

L'o *bref-aigu* se prononce comme dans botte, hotte.

<i>Kopje</i> , o. Tasse.	<i>Lof</i> , m. Louange.	<i>Stoffen</i> , b.w. Balayer.
<i>Kot</i> , o. Hamac.	<i>Of</i> , vgw. Ou.	<i>Stok</i> , m. Bâton.
<i>Grof</i> , bv. n. Gros.	<i>Pot</i> , m. Pot.	<i>Stoppel</i> , m. Éteule.
<i>Hop</i> , v. Houblon.	<i>Rot</i> , v. Rat.	<i>Strop</i> , m. Corde.
<i>Krop</i> , m. Goître.	<i>Stof</i> , o. Poussière.	<i>Zot</i> , bv. n. Fou.

3. Il est *long-doux* quand il est à la fin d'une syllabe, et lorsqu'il est double, parce qu'une consonne termine cette syllabe. — On le trouve dans la plupart des verbes qui changent, dans la conjugaison, la voyelle radicale, spécialement dans ceux qui la changent en *o*.

L'o *long-doux* se prononce comme dans omettre, mais un peu plus soutenu.

<i>Bodem</i> , m. Fond.	<i>Gesloken</i> , bv. n.	<i>Genoten</i> , bv. n. Joui.
<i>Elleboog</i> , m. Coude.	Fraudé.	<i>Goot</i> , v. Égoût.
<i>Geboren</i> , bv. n. Né.	<i>Gesproken</i> , bv. n.	<i>Hoos</i> , v. Bas.
<i>Gebroken</i> , b. w. Cassé.	Parlé.	<i>Logen</i> , v. Mensonge.
<i>Gekozen</i> , b. w. Choisi.	<i>Gewoon</i> , bv. n. Ha-	<i>Noot</i> , v. Noix.
<i>Bode</i> , m. et v. Mes-	bitué.	<i>Pook</i> , m. Poignard.
sager.		

4. Il est *long-aigu* et toujours double, lors même qu'il ne termine pas la syllabe. On trouve l'o *long-aigu* dans les terminaisons dont le son est en *genoot*, terminaison de substantif, en *ooijen*, terminaison d'infinitif de verbes, et en *loos*, terminaison d'adjectif d'un grand usage (1).

L'o *long-aigu* se prononce, comme en français, l'o avec l'accent circonflexe; le son est clair et soutenu. Voici tous les mots qui emploient l'o *long-aigu*.

<i>Alzoo</i> , bijw. Ainsi.	<i>Boom</i> , m. Arbre.
<i>Baloorig</i> , bv. n. Désespéré.	<i>Boomen</i> , b. w. Faire avancer un bateau sur l'eau au moyen d'une perche qu'on y enfonce.
<i>Behooren</i> , o. n. Appartenir.	<i>Boon</i> , v. Fève.
<i>Berooid</i> , bv. n. Nécessiteux.	<i>Boos</i> , bv. n. Méchant.
<i>Betoogen</i> , b. w. Prouver.	<i>Boot</i> , v. Esquif.
<i>Bloode</i> , bv. n. Timide.	<i>Boot</i> , v. Bijou que les Hollandaises portent au cou.
<i>Bloot</i> , bv. n. A découvert.	<i>Brood</i> , o. Pain.
<i>Blooten</i> , b. w. Repasser des peaux.	
<i>Boogaard</i> , m. Verger.	

(1) On le trouve aussi dans les mots qui rencontrent la paronomase en langue allemande, écrite par *au*; et on le trouve également dans les mots d'origine latine, qui, dans cette langue, s'écrivent par *au*.

- Dooden*, b. w. Tuer.
Doof, bv. n. Sourd.
Doogen, b. w. Permettre (souffrir).
Dooijen, onb. w. Dégeler.
Doopen, b. w. Baptiser.
Dooren, m. Sot.
Doos, v. Boîte.
Droogen, b. et o. w. Sécher.
Droomen, b. et o. w. Réver.
Fooi, v. Pour-boire.
Foolen, b. w. Chagriner.
Gedoogen, b. w. Permettre (souffrir).
Gelooven, b. w. Croire.
Genooten, m. et v. mrv. Participans (qui participent). (Se trouve dans beaucoup de substantifs composés, ayant une qualité assimilante.)
Goodkooper, bv. n. Meilleur marché.
Goochelen, b. w. Faire le bateleur.
Gooijen, b. w. Jeter.
Goor, bv. n. Gâté (de lait).
Groot, bv. n. Grand.
Hoog, bv. n. Haut.
Hooijen, o. w. Récolter du foin.
Hoop, m. Monceau.
Hooren, b. w. Entendre.
Hoovaardig, bv. n. Orgueilleux.
Hoos, v. Trombe.
Hoozen, b. w. Arroser avec une écope.
Jool, m. Benêt.
Kleinoed, o. Bijou.
Kloot, m. Globe.
Knoopen, b. w. Boutonner.
Kooi, v. Hamac.
Kooi, v. Cage.
Kooijen, b. w. Prendre des canards sauvages au moyen d'une canardière.
Kool, v. Choux.
Koon, v. Joue.
Koopen, b. w. Acheter.
Kroonen, b. w. Couronner.
Loochenen, b. w. Désavouer.
Lood, o. Plomb.
Loof, o. Feuillage.
Loof, bv. n. Fatigué.
Loog, v. Lessive.
Looijen, b. w. Tanner.
Loom, bv. n. Accablé (las).
Loonen, b. w. Récompenser.
Loopen, o. w. Courir.
Loos, bv. n. Prétendu.
Loos, bv. n. Rusé.
Loos, Terminaison adjectivique qui désigne privation ou négation.
Loos, v. Certaine corde.
Loover, v. Feuillage.
Mededoogen, o. Compassion.
Mooi, bv. n. Beau.
Moolik, m. Epouvantail.
Moor, m. Maure.
Moot, v. Tronçon.
Nood, m. Besoin.
Noode, bijw. A regret.
Nooden, b. w. Inviter.
Onderhoorig, bv. n. Subordonné.
Onnozel, bv. n. Innocent (qui ne connaît pas le mal).
Oog, o. Oeil.

- Ooi*, v. Brebis.
Oolijk, bv. n. Rusé.
Oom, m. Oncle.
Oor, o. Descendance (enfants).
Oor, o. Orcille.
Oorsprong, m. Origine.
Ploojen, b. w. Plisser.
Poot, m. Patte.
Poozen, o. w. S'arrêter.
Provoost, w. Prévôt.
Ringelooren, b. w. Se jouer de
quelqu'un.
Rinkelrooijen, o. w. Ribotter.
Rood, bv. n. Rouge.
Rooijen, b. w. Déroder.
Rooijen, b. w. Mesurer.
Rooken, b. et o. w. Fumer.
Roomen, o. w. Écrêmer.
Rooven, b. w. Brigander.
Schooijen, o. w. Gueuser.
Schoon, bv. n. Beau.
Schoor, m. Support.
Schoot, m. Sein.
Schoot, m. Écoute.
Schooverzeil, o. Cape.
Slaop, v. Taie d'oreiller.
Sloopen, b. w. Démolir.
Sloot, v. Fossé.
Slooven, o. w. Se fatiguer.
Snood, bv. n. Infâme.
Soort, v. Sorte.
Stoom, m. Vapeur d'eau bouil-
lante.
- Stoop*, v. Certaine mesure.
Stooten, b. w. Heurter.
Stroo, o. Paille.
Strooijen, o. w. Éparpiller.
Strook, v. Bande d'étoffe.
Strooken, o. w. S'accorder.
Stroom, m. Fleuve.
Stroomen, o. w. Couler avec
force.
Stroopen, b. w. Braconner.
Toogen, b. w. Montrer.
Tooijen, b. w. Parer.
Toomen, b. w. Brider.
Tooneel, o. Scène.
Toon, m. Ton.
Toon, m. Orteil.
Toonen, b. w. Montrer.
Tooveren, b. w. Exercer la
magie.
Tornooijen, o. w. Tournoyer.
Troon, m. Trône.
Troonen, b. w. Entraîner.
Veinnoot, m. Compagnon.
Verfrooijen, b. w. Se réjouir.
Vertoog, o. Dissertation.
Vloo, v. Puce.
Voltooijen, b. w. Achever.
Voos, bv. n. Spongieux.
Zoo, bijw. Ainsi.
Zoomen, b. w. Ourler.
Zoor, bv. n. Dououreux.

DIPHTHONGUES ET TRIPHONGUES.

§ 22. Les sons composés sont assez rares dans la langue hollandaise ; elle n'a que quelques *diphthongues*

(*tweeklanken*), et peu de *triphthongues* (*drieklanken*).

Ces sons, formés par la réunion de deux ou de trois voyelles qui se trouvent dans la même syllabe, se prononcent toujours par une seule émission de voix. Le son de chacune de ces voyelles est moins clair que lorsqu'elles sont isolées, parce qu'elles se prennent mutuellement une partie du son qui leur appartient. — On les divise en 1° *diphthongues brèves*; 2° *diphthongues longues*, et 3° *triphthongues*.

§ 23. I. Les *diphthongues brèves* (*korte tweeklanken*) sont *au*, *ei*, *eu*, *ie*, *oe*, *ou* et *ui*. Elles se nomment brèves, parce que le son de chacune des deux voyelles dont elles se composent est bref.

§ 24. *au* fait entendre l'*a* autant que l'*u*. Cette diphthongue est plus prononcée et fait entendre, bien davantage, les deux voyelles dont elle se compose, que ne le fait cette même diphthongue en langue française. Elle n'a donc pas de son correspondant en français, et ne se trouve, au reste, que dans peu de mots hollandais.

Dauw, m. Rosée.

Dauwel, v. Lambinc.

Kauw, v. Choucas.

Kauwoerde, v. Citrouille.

Lauwerboom, m. Laurier.

Pauk, v. Timbale.

Paus, m. Pape.

Prauwel, v. Gauffre.

§ 25. *ei* approche du son de l'*i double*, mais se prononce en ouvrant moins la bouche. La diphthongue *ei* est assez fréquente dans la langue hollandaise. — Pour ne pas la confondre avec l'*i double*, on aura à observer les règles suivantes :

1° Les verbes qui, dans la conjugaison, conservent la voyelle radicale, prennent *ei*, à l'exception de quelques-uns, rapportés page 22 et suiv.

11° Les terminaisons des substantifs, dont le son est en *heid* ou *stein*, et celles des adjectifs, dont le son est en *lei*, s'écrivent toujours avec *ei*.

Voici les mots qui emploient la diphthongue *ei*.

- | | |
|--|---|
| <i>Aanbei</i> , v. Hémorroïde. | <i>Deinzen</i> , o. w. Reculer. |
| <i>Arbeid</i> , m. Travail. | <i>Dreigen</i> , b. w. Menacer. |
| <i>Balein</i> , o. Baleine (la matière). | <i>Dweil</i> , v. Torchon. |
| <i>Bei</i> (<i>Bezie</i>), v. Groseille. | <i>Ei</i> , tuss. w. De grâce. |
| <i>Beide</i> , telw. Tous les deux. | <i>Ei</i> , o. enk. <i>eijeren</i> , o. mrv. Oeuf. |
| <i>Beiden</i> , o. w. Attendre. | <i>Eigen</i> , bv. n. Propre. |
| <i>Beijeren</i> , o. w. Carillonner. | <i>Eik</i> , m. Chêne. |
| <i>Beijert</i> (<i>Bajert</i>), m. Chaos. | <i>Eikel</i> , m. Gland. |
| <i>Beijert</i> , m. Chambre commune
dans une auberge. | <i>Eiker</i> , m. Espèce de vaisseau. |
| <i>Beitel</i> , m. Ciseau. | <i>Eiland</i> , o. Ile. |
| <i>Beleid</i> , o. Jugement. | <i>Einde</i> , o. Fin. |
| <i>Bereiden</i> , b. w. Préparer. | <i>Eischen</i> , b. w. Exiger. |
| <i>Bereids</i> , bijw. Déjà. | <i>Feilen</i> , o. w. Se tromper. |
| <i>Berkenmeijer</i> , m. Grand vase
en bois de bouleau, pour
boire des santés. | <i>Feilen</i> , b. w. Laver le plancher
avec un torchon. |
| <i>Bescheid</i> , o. Réponse. | <i>Feit</i> , o. Action. |
| <i>Blei</i> , m. Able (poisson). | <i>Feitel</i> , v. Fichu de nuit ou de
déshabillé. |
| <i>Blein</i> , v. Ampoule. | <i>Fontein</i> , v. Fontaine. |
| <i>Boekweit</i> , v. Blé sarrasin. | <i>Galei</i> , v. Galère. |
| <i>Breidel</i> , m. Frein. | <i>Geheim</i> , o. Secret. |
| <i>Breiden</i> , b. w. Étendre. | <i>Geijen</i> , b. w. Trousser les voiles. |
| <i>Brein</i> , o. Cerveau. | <i>Geil</i> , bv. u. Lubrique. |
| <i>Breiden</i> , <i>breijen</i> , b. w. Tricoter. | <i>Geinster</i> , m. Étincelle. |
| <i>Cicorei</i> , v. Chicorée. | <i>Geit</i> , v. Chèvre. |
| <i>Deining</i> , v. Agitation de la mer. | <i>Gerei</i> , <i>gereide</i> , o. enk. Outils. |
| | <i>Grein</i> , o. Camelot. |

- Hakkenei*, v. Haquenée.
Hamei, o. Barrière.
Hei, tuss. Hé.
Hei, *heide*, v. Bruyère.
Heiden, m. Païen.
Heijen, b. w. Hier.
Heiland, m. Rédempteur.
Heilig, bv. n. Saint.
Heimelijk, bijw. Secrètement.
Heinde, bijw. Prés.
Heinen, b. w. Enclore.
Heisa, tuss. Courage.
Kapitein, m. Capitaine.
Karwei, v. Carvi.
Kastelein, m. Aubergiste.
Kei, *keizel*, m. Caillou.
Keilen, o. w. Lancer (se dit d'objets plus ou moins plats).
Keizer, m. Empereur.
Klappei, *klappeije*, v. Caquetteuse.
Klei, v. Argile.
Klein, bv. n. Petit.
Kleinood, Bijou.
Kleinzen, b. w. Filtrer.
Koddebeijer, m. Garde-chasse.
Kreits, m. Cercle.
Labbei, v. Caquetteuse.
Lakkei, m. Domestique mâle.
Lamprei, v. Lamproie.
Laveijen, o. w. Chômer.
Lei, v. Ardoise.
Lei, Terminaison adjective, qui sert à réunir des objets.
Leiden, b. w. Mener.
Leider, tuss. Hélas.
Liverei, v. Livrée.
- Majesteit*, v. Majesté.
Mei, m. Mai.
Meid, v. Servante.
Meije, m. Aubépine.
Meijer, m. Fermier.
Meineed, m. Parjure.
Meisje, o. Fille.
Neigen, o. w. Pencher.
Neijen, o. w. Hennir.
Palei, *paleije*, v. Poulic.
Paleis, o. Palais.
Pastei, *pasteije*, v. Pâté.
Peilen, b. w. Sonder.
Peinzen, o. w. Méditer.
Plaveijen, b. w. Carreler.
Plein, o. Place publique.
Pleister, v. Emplâtre.
Pleister, v. Plâtre.
Pleisteren, o. w. S'arrêter en route pour se rafraîchir.
Pleit, v. Bélande (bateau).
Pleiten, o. w. Plaider.
Porselein, o. Porcelaine.
Postelein, v. Pourpier.
Prei, v. Poireau.
Preijen, b. w. Hêler.
Rammeijen, b. w. Battre avec le bélier.
Rei, m. Chœur.
Reiger, m. Héron.
Reiken, b. w. Donner.
Rein, bv. n. Net (propre).
Reizen, o. w. Voyager.
Romein, m. Romain.
Schalmei, v. Chalumeau.
Scheiden, b. w. Séparer.
Schreijen, o. w. Pleurer.
Sein, o. Signal.

<i>Spelemeijen</i> , o. w. S'amuser à la campagne au printemps.	<i>Veinzen</i> , o. w. Dissimuler.
<i>Sprei, Spreije</i> , v. Courte pointe.	<i>Verkleinen</i> , b. w. Rapetisser.
<i>Spreiden</i> , b. w. Étendre.	<i>Verleiden</i> , b. w. Séduire.
<i>Steiger</i> , m. Quai.	<i>Vermeijen (zich)</i> , t. w. Prendre l'air de la campagne au prin- temps.
<i>Steigeren</i> , o. w. Échafauder.	<i>Vleijen</i> , b. w. Flatter.
<i>Steigeren</i> , o. w. Se cabrer.	<i>Wei</i> , v. Petit-lait.
<i>Steil</i> , bv. n. Escarpé.	<i>Wei, weide</i> , v. Prairie.
<i>Treil</i> , m. Cincenèle (corde).	<i>Weiden</i> , o. et b. w. Pâtre.
<i>Trein</i> , m. Suite (cortége).	<i>Weidsch</i> , bv. n. Pompeux.
<i>Uitweiden</i> , o. w. Faire une di- gression.	<i>Weifelen</i> , o. w. Être irrésolu.
<i>Vallei, valleije</i> , v. Vallée.	<i>Weigeren</i> , b. w. Refuser.
<i>Veil</i> , o. Lierre.	<i>Weinig</i> , bijw. Peu.
<i>Veil</i> , bijw. A vendre.	<i>Weit, Weite</i> , v. Froment.
<i>Veilen</i> , b. w. Exposer en vente.	<i>Weitas</i> , v. Carnassière.
<i>Veilig</i> , bv. n. Sûr (sûreté).	<i>Zeil</i> , o. Voile.
<i>Veinnoot</i> , m. Compagnon.	<i>Zein ou zeissen</i> , v. Faux.

§ 26. *eu* se prononce comme dans *Pieu*.

<i>Beuling</i> , m. Boudin.	<i>Deugd</i> , v. Vertu.	<i>Keur</i> , v. Chartre.
<i>Beuzelen</i> , o. m. Vétiller.	<i>Dreun</i> , m. Choc.	<i>Leugen</i> , v. Mensonge.
<i>Deur</i> , v. Porte (qui n'est pas porte cochère).	<i>Heul</i> , v. Pont.	<i>Reus</i> , m. Géant.
	<i>Keuken</i> , v. Cuisine.	<i>Scheuren</i> , b. w. Déchirer.
	<i>Heulsap</i> , o. Jus de pavot.	

§ 27. *ie*. se prononce comme dans *lie, mie*.

<i>Bier</i> , o. Bierre.	<i>Liegen</i> , o. w. Mentir.	<i>Kiezen</i> , b. w. Choisir.
<i>Brief</i> , m. Lettre.	<i>Mier</i> , v. Fourmi.	<i>Liefde</i> , v. Amour.
<i>Vlieg</i> , v. Mouche.	<i>Ieder</i> , vrnw. Chacun.	<i>Iets</i> , vrnw. Quelque chose.
<i>Dienen</i> , o. w. Servir.	<i>Iemand</i> , vrnw. Quelqu'un.	
<i>Hiel</i> , m. Talon.		

§ 28. *oe* se prononce comme dans *toux, roux*, mais plus ouvert.

<i>Boer</i> , m. Paysan.	<i>Doek</i> , m. Mouchoir.	<i>Hoeden</i> , b. w. Garder.
<i>Boete</i> , v. Pénitence.	<i>Doel</i> , o. But.	<i>Schoen</i> , m. Soulier.
<i>Boezem</i> , m. Sein.	<i>Doen</i> , b. w. Faire.	<i>Toets</i> , m. Épreuve.
<i>Boenen</i> , b. w. Frot- ter.	<i>Hoek</i> , m. Coin.	<i>Moed</i> , m. Courage.

§ 29. *ou* ne répond pas exactement à aucun son français. — Quoique approchant de *au* dans *laurier*, le son est plus ouvert et plus clair.

<i>Bouwen</i> , b. w. Bâtir.	<i>Houden</i> , b. w. Tenir.	<i>Mout</i> , o. Drèche.
<i>Brouwer</i> , m. Brasseur.	<i>Koud</i> , bv. n. Froid.	<i>Schouder</i> , m. Épaule.
<i>Goud</i> , o. Or.	<i>Kouw</i> , v. Cage.	<i>Schouw</i> , v. Bachot.
<i>Gouw</i> , v. Plaine.	<i>Louteren</i> , b. w. Pu- rifier.	<i>Vrouw</i> , v. Femme.

§ 30. *ui* se prononce comme dans *seuil*.

<i>Buil</i> , m. Bluteau.	<i>Huig</i> , v. Luette.	<i>Ruiter</i> , m. Cavalier.
<i>Duif</i> , v. Pigeon.	<i>Kruid</i> , o. Herbe.	<i>Ruijen</i> , o. w. Mucr.
<i>Duiker</i> , m. Plongeur.	<i>Kruik</i> , v. Cruche.	<i>Schuim</i> , o. Écumé.
<i>Duigen</i> , b. w. Cour- ber.	<i>Pruim</i> , v. Prune.	<i>Spuit</i> , v. Seringue.

§ 31. II. Les *diphthongues longues* (*lange tweeklan-ken*) sont *aai*, *aau*, *eeu* et *ooi*. Elles sont appelées longues, parce que la première voyelle est double; cependant l'*i* et l'*u*, qui suivent, ont un son bref. Ces diphthongues n'ont pas de son correspondant en français.

§ 32. *aai*. L'*a* doublé a un son très-soutenu et fortement prononcé; l'*i* garde sa prononciation d'*i* simple.

<i>Baai</i> , v. Baie.	<i>Kraai</i> , v. Corneille.
<i>Draaijen</i> , b. w. Tourner.	<i>Naaister</i> , v. Couturière.
<i>Fraai</i> , bv. n. Beau.	<i>Papegaai</i> , m. Perroquet.
<i>Gaaijen</i> , b. w. Appareiller.	<i>Praaijen</i> , b. w. Héler.

Haai, m. Requin.
Kaamboef, m. Crocheteur.

Taai, bv. n. Coriace.
Waaijer, m. Eventail.

§ 33. *aau*. Ces voyelles forment un son ouvert et soutenu.

Bietebaauw, m. Loup-garou.
Blaauw, bv. n. Bleu.
Gaauw, bv. n. Vite.
Graauw, bv. n. Gris.
Kaauwen, b. w. Mâcher.
Klaauwieren, m. mrv. Claviers
 d'orgue.

Klaauw, m. Patte.
Knaauwen, b. w. Ronger.
Maauwen, o. w. Miauler.
Naauwelijks, bijw. A peine.
Paauw, m. Paon.
Snaauwen, o. w. Rudoyer.

§ 34. *eeu*. Ici l'*e* est toujours *long-aigu* et a le son plus prononcé que l'*e* avec l'accent aigu en français. L'*u* a un son long, parce qu'il est suivi par le *w*. La diphthongue longue *eeu*, est toujours suivie par le *w*, et a donc un son d'*e long-aigu*, suivi par le son d'un *u* soutenu.

Eeuw, v. Siècle.
Gegeeuw, o. Bâillement.
Leeuw, m. Lion.
Leeuwerik, m. Alouette.
Meeuw, v. Mouette.
Reeuwent, o. w. Nettoyer des
 cadavres.

Schreeuwen, b. Crier.
Breeuwen, b. w. Calfater.
Sleeuw, bv. n. Agacé.
Sneeuwen, onb. w. Neiger.
Spreeuw, m. Étourneau.
Zeeuw, m. Zélandais.

§ 35. *ooi*. Cet *o long-aigu* est d'un son plus soutenu que s'il avait un accent circonflexe; l'*i* est bref.

Fooi, v. Un pour boire.
Glooi, v. Pente douce.
Hooi, o. Foin.
Tooi, m. Parure.
Mooi, bv. n. Beau.
Nooit, bv. n. Jamais.

Pooijen, b. w. Trinquer.
Prooi, v. Butin.
Kooi, v. Bergerie.
Looijen, b. w. Tanner.
Rooijen, b. w. Déraciner.
Schooijen, o. w. Gueuser.

§ 36. III. Les *triphthongues* sont *ieu* et *oei*. Elles sont toujours brèves, et lorsqu'on les prononce ou ne fait, pour ainsi dire, qu'effleurer chacune des voyelles, dont elles sont composées. Ces sons n'ont point d'équivalent en français. — Elles se trouvent dans :

Kieuw, v. Ouie de poisson.

Dieuwertje, o. Débora.

Boei, v. Balise.

Boeijen, o. w. Enchatner.

Bloeijen, o. w. Fleurir.

Krieuwelen, o. w. Chatouiller.

Nieuws, o. Nouvelle.

Groeijen, o. w. Croître.

Loeijen, o. w. Beugler.

Vloeibaar, by. v. Liquide.

EXCEPTIONS.

§ 37. Le nombre des exceptions aux différentes règles sur les voyelles, n'est pas grand. Ces exceptions peuvent se diviser de la manière suivante : 1° Les voyelles *brèves*, qui changent en *longues*; 2° La consonne qui *alonge* le son de la voyelle; 3° Les mots qui s'ajoutent l'*i double* au pluriel; 4° L'*e muet* qui ne souffre pas que la consonne se double au pluriel; 5° Les mots qui prennent un *trema* au pluriel.

§ 38. I. Les voyelles doivent toujours conserver le même son, soit bref ou long, tant dans le singulier et le pluriel des mots, que dans leurs dérivés. Dans quelques mots, toutefois, la voyelle est *brève* au singulier et *longue* au pluriel; il y a aussi des mots dont la voyelle elle-même change quand le mot prend la forme du pluriel.

1. L'*a bref* au singulier, est *long* au pluriel dans les mots suivans :

Bad, Baden, o. Bain.
Blad, Bluden, o. Feuille.
Dag, Dagen, m. Jour.
Dak, Daken, o. Toit.
Dal, Dalen, o. Vallée.
Gat, Gatén, o. Trou.
Gelag, Gelagen, o. Écot.

Glas, Glazen, o. Verre.
Graf, Graven, o. Tombeau.
Pad, Paden, o. Sentier.
Rad, Raden, o. Roue.
Slag, Slagen, m. Coup.
Staf, Staven, m. Bâton (1).
Vat, Vaten, o. Tonneau.

Ce même changement s'opère aussi dans les verbes radicaux, qui, à l'imparfait de l'indicatif, changent la voyelle en *a*. Cet *a* est *bref* à la première et troisième personne du singulier, et *long* à la deuxième personne du singulier et aux trois personnes du pluriel.

Ik at, je mangeais.
Hij trad, il marchait.
Ik las, je lisais.

Wij aten, Nous mangions.
Zij traden, Ils marchaient.
Gij laast, Vous lisiez.

2. L'*a bref* au singulier change, pour le mot suivant, en *e long-doux* au pluriel. Quelques-uns des dérivés et composés ont la voyelle du singulier, et les autres celle du pluriel.

Stad-Steden, v. Ville.

3. L'*e bref-aigu* au singulier des mots suivans, change au pluriel, en *e long-doux*.

Bevel, Bevelen, o. Ordre.
Gebed, Gebeden, o. Prière.
Gebrek, Gebreken, o. Pénurie.
Gebrek, Gebreken, o. Défaut.

Spel, Spelen, o. Jeu.
Trek, Treken, m. Artifice.
Weg, Wegen, m. Chemin,
 voie.

(1) Le singulier *staaf*, a la signification de *barre*, *lingot*.

4. L'*i simple* au singulier, change en *e long-doux* au pluriel.

Lid, *Leden*, o. Membre.

Spit, *Speten*, o. Broche.

Schip, *Schepen*, o. Vaisseau.

Splît, *Spleten*, v. Fente.

Smid, *Smeden*, m. Forgeron.

L'*i simple* dans la particule *ig*, change de son, et de *breif* qu'il est, il devient *long* dès qu'on ajoute l'*e muet* au *g*, puisqu'alors l'*i* devient dernière lettre de la syllabe.

Levendig, *levendige*, Vivant.

Magtig, *Magtige*, Puissant.

Heilig, *heilige*, Saint.

Weinig, *Weinige*, Peu.

Weldadig, *Weldadige*, bien-faisant.

Matig, *Matige*, Modéré, Sobre.

5. L'*o bref-aigu* au singulier, change pour le pluriel en *o long-doux*.

Gebod, *Geboden*, o. Commandement.

Lot, *Loten*, o. Portion.

God, *Goden*, m. Dieu.

Oorlog, *Oorlogen*, m. v. et o. Guerre.

Hertog, *Hertogen*, m. Duc.

Schot, *Schoten*, o. Coup d'arme à feu.

Hof, *Hoven*, m. Jardin.

Slot, *Sloten*, o. Château.

Hof; *Hoven*, o. Cour de prince.

Slot, *Sloten*, o. Serrure.

Hol, *Holen*, o. Antre.

§ 39. II. Une voyelle, comme nous l'avons vu dans les règles générales [§ 13], est toujours *brève*, quand elle est *simple* et suivie d'une consonne, ou placée entre deux consonnes, dans la même émission de voix. Il n'y a d'exception à cette règle que pour l'*u*, quand cette voyelle est suivie dans la même syllabe par *w*. L'*u* est alors *long*, parce que le *w* y ajoute un son expirant qui s'approche beaucoup du son de l'*u*.

<i>Duw</i> , m. Coup.	<i>Maluw</i> , v. Mauve.	<i>Schuw</i> , bv. n. Timide.
<i>Geluw</i> , v. Jaunisse.	<i>Peluw</i> , v. Traversin.	
<i>Huwbaar</i> , bv. n. Nubile.	<i>Ruw</i> , bv. n. Rude.	<i>Uw</i> , vrnw. Votre.
	<i>Sluw</i> , bijw. Adroit.	<i>Verduwd</i> , bijw. Digéré.
<i>Luwte</i> , v. Abri du vent.	<i>Ruwsmid</i> , m. Marchal ferrant.	

§ 40. III. Une lettre qui termine le singulier d'un substantif, est doublée lorsqu'on y ajoute *en*, pour former le pluriel, à moins qu'elle ne soit précédée par une diphthongue ou triphthongue, ou par une ou plusieurs consonnes. Cependant les mots suivans ajoutent, en formant le pluriel par *en*, l'*i* redoublé qui ne se trouvait pas au singulier. Au pluriel l'*i* simple termine la première syllabe et l'*i* alongé commence la seconde.

Koe, *Koei-jen*, v. Vache.

Vloo, *Vlooi-jen*, v. Puce.

§ 41. IV. L'*e* muet, en contradiction d'avec la règle qu'un son bref doit toujours être suivi par une consonne, ne permet pas que la consonne qui suit et termine le mot, se double quand on y ajoute une terminaison de pluriel ou une voyelle. Cet *e* doit venir alors à la fin de la syllabe, mais ne change pas de son par-là, parce qu'il est muet et expirant.

a. Il se trouve dans les terminaisons substantives *er*, *en*, *el* et *sel*, et quoiqu'on puisse en former les pluriels par *s*, il est assez fréquent cependant de les faire par *en*.

Broeder, *Broederen*, m. Frère.
Bundel, *Bundelen*, m. Faisceau.

Schepsel, *Schepselen*, o. Créature.

Horen, Horenen, m. Corne. Voortbrengsel, Voortbrengse-
Wonder, Wonderen, o. Miracle. len, o. Production, Produit.

b. Les verbes, les participes passés et les adjectifs, qui terminent en en, ne doublent pas cet n, qui suit l'e muet, ni dans la déclinaison, ni quand on en forme des substantifs dérivés.

Behouden, Conserver. Behoudene aankomst, Arrivée heureuse.
Gegeven, Donné. Gegevene boeken, Des livres donnés.
Geschieden, Arriver. Gcschiedenis, Histoire.
Ontevreden, Mécontent. Ontevredene menschen, Des hommes mé-
contens.

§ 42. V. Quelques mots, dont le singulier est terminé par une diphthongue, exigent, lors de la formation du pluriel, et contraire aux règles sur les pluriels, la séparation des voyelles dont cette diphthongue est composée. Le pluriel se forme en ajoutant *n*, et cette consonne s'attache la dernière voyelle sur laquelle on place un *tréma* (*deelteeken* ou *scheidingsteeken*) afin de la séparer dans la prononciation de la pénultième voyelle. — Au reste, la langue hollandaise n'emploie guères d'accens (1).

L'i, dans les exemples suivans, termine au pluriel, la pénultième syllabe ; il acquiert alors un son aussi

(1) On emploie quelquefois des accens, surtout lorsqu'il est important de fixer l'attention du lecteur sur un mot, qui, ordinairement dans le discours, ne prend pas la force de l'expression.

long qu'en français, et semblable à l'*i*, de la particule *ig*, dont on vient de parler.

Balie, *Baliën*, v. Balustrade.

Bezie, *Beziën*, v. Groseille.

Falie, *Faliën*, v. Faille.

Merrie, *Merriën*, v. Jument.

Malie, *Maliën*, v. Maille.

Talie, *Taliën*, v. Palan.

Tralie, *Traliën*, v. Grille.

Malie, *Maliën*, v. Masse de
Mail.

CHAPITRE II.

DES CONSONNES.

§ 43. Elles s'appellent ainsi, parce qu'elles n'ont pas de son par elles-mêmes, et qu'elles empruntent, pour la prononciation, l'auxiliaire d'une voyelle.

Les *consonnes* (*medeklinkers*) conduites par une voyelle, dans la prononciation, sont *f*, *l*, *m*, *n*, *r*, et *s*, qui se prononcent *ef*, *el*, *em*, *en*, *er* et *es*.

Les autres consonnes doivent être poussées par la voyelle, savoir *b*, *ch*, *d*, *g*, *h*, *k*, *p*, *t*, *v*, *w*, et *z*, qui se prononcent *be*, *chi*, *de*, *ge*, *ha*, *ka*, *pe*, *te*, *ve*, *we* et *ze* ou *zed*.

§ 44. Les dix-sept consonnes se divisent en quatre classes, d'après l'organe de la voix, qui participe le plus à leur formation.

1. *Labiales* (*lipleters*) celles qui se prononcent des lèvres : *b*, *p*, *v*, *f*, *m*, *w*.

2. *Linguales* (*tongletters*) celles qui se prononcent au moyen du mouvement de la langue vers ou contre le palais : *d*, *t*, *l*, *n*, *r*.

3. *Dentales* (*tandletters*) celles qui se prononcent, en portant la langue contre les dents : *z*, *s*.

4. *Gutturales* (*keelletters*) celles dont la formation a lieu dans le gosier : *h, k, g, ch* (1).

Il ne sera pas impropre de suivre cette division des consonnes en quatre classes, pour connaître leur prononciation.

§ 45 1. Les lettres *labiales* ont la même prononciation qu'en français.

b ne termine presque jamais un mot.

Baard, m. Barbe.

Beker, m. Gobelet.

Beest, o. Bête.

Bed, o. Lit.

Bij, v. Abeille.

Bulster, v. Matelas.

Babbelen, o. w. Jaser.

Knabbelen, o. w. Ronger.

Rabbelen, o. w. Bre-douiller.

p.

Pak, m. Ballot.

Pik, o. Poix.

Pots, v. Tour.

Pees, v. Tendon.

Pols, v. Pouls.

Popel, m. Peuplier.

Pappig, bv. n. Pâ-teux.

Poel, m. Marais.

Put, m. Puits.

υ ne termine jamais une syllabe et ne se redouble pas. Il a une prononciation plus labiale que le *υ* français ; c'est-à-dire, les lèvres doivent se rapprocher davantage, qu'elles ne le font ordinairement pour la prononciation du *υ* dans la langue française.

(1). Le *g* et le *ch* sont difficiles à prononcer, pour les étrangers, qui, dans leur alphabet, n'ont pas de lettres dont le son soit aussi clair et aussi guttural ; un Français surtout ne peut que difficilement en saisir la véritable prononciation. Trop d'efforts cependant, pour y parvenir, pourraient avoir l'effet contraire.

<i>Stoven</i> , b. w. Etuver.	<i>Roover</i> , m. Brigand.	<i>Vuur</i> , o. Feu.
<i>Val</i> , v. Trappe.	<i>Vrolijk</i> , bv. n. Jovial.	<i>Vangen</i> , b. w. Attra- per.
<i>Vet</i> , o. Graisse.	<i>Voos</i> , bv. n. Spon- gieux.	
<i>Vies</i> , bv. n. Difficile.		

f.

<i>Fakkelt</i> , v. Flambeau.	<i>Fielt</i> , m. Coquin.	<i>Frons</i> , v. Ride.
<i>Fel</i> , bv. n. Violent.	<i>Fluweel</i> , o. Velours.	<i>Fuik</i> , v. Nasse.
<i>Doffer</i> , m Pigeon mâle.	<i>Folteren</i> , b. w. Tor- turer.	<i>Poffen</i> , b. w. Pren- dre à crédit.

m.

<i>Mank</i> , bv. n. Boiteux.	<i>Moed</i> , m. Courage.	<i>Mom</i> , v. Masque.
<i>Melk</i> , v. Lait.	<i>Muts</i> , v. Bonnet.	<i>Talmen</i> , o. w. Lam- biner.
<i>Min</i> , bijw. Peu. *	<i>Rammenas</i> , v, Rai- fort.	
<i>Maar</i> , v. Nouvelle.		

w est plus velouté que v, et donne un son entière-
ment doux à la voyelle qui précède; on le prononce
en arrondissant les lèvres comme pour l'u. — En ter-
minant un mot, il sert à donner un son long et expi-
rant à la voyelle qu'il suit (1).

<i>Naauw</i> , bv. n. Étroit.	<i>Water</i> , o. Eau.	<i>Winst</i> , v. Profit.
<i>Rouw</i> , m. Deuil.	<i>Wel</i> , v. Source.	<i>Wonde</i> , v. Plaie,
<i>Vouwen</i> , b. w. Plier.	<i>Wouw</i> , m. Milan (oiseau.)	<i>Wulp</i> , m. Jeune étourdi.

§ 46. 2. Les lettres *linguales* se prononcent comme
en français.

(1) Voyez à cet égard § 39.—Il approche tant du son de l'u,
qu'on l'appelle dans bien des districts *double u*. Aussi le peut-on
nommer *demi-voyelle*, parce qu'il sert d'échelle pour arriver de
l'u à l'f. On passe presque insensiblement du son de l'u au w, de
là le v se forme en renforçant un peu le son, et ensuite vient l'f
qui a un son consonnant fort. Ces quatre lettres forment une
véritable échelle diatonique.

d.

<i>Dak</i> , o. Toit.	<i>Dief</i> , m. Voleur.	<i>Dood</i> , m. Mort.
<i>Dadel</i> , m. Datte.	<i>Dons</i> , o. Edredon.	<i>Dun</i> , bv. n. Mince.
<i>Deken</i> , v. Couverture de lit.	<i>Dodderig</i> , bv. n. As- soupi.	<i>Donderen</i> , onb. w. Tonner.

t.

<i>Tand</i> , m. Dent.	<i>Tong</i> , v. Langue.	<i>Strot</i> , m. Gosier.
<i>Tik</i> , m. Petit coup.	<i>Tot</i> , vrz. A.	<i>Stotteren</i> , o. w. Bé- gayer.
<i>Tenger</i> , bv. n. Déli- cat.	<i>Turf</i> , m. Tourbe.	
	<i>Tijk</i> , v. Coutil.	

l.

<i>Lang</i> , bv. n. Long.	<i>Lid</i> , o. Membre.	<i>Lelie</i> , v. Lis.
<i>Leven</i> , o. Vie.	<i>Lof</i> , m. Éloge.	<i>Stallen</i> , b. w. Établer.
<i>Kallen</i> , b. w. Bavar- der.	<i>Lui</i> , bv. n. Pares- seux.	<i>Mallen</i> , o. w. Badi- ner.

n.

<i>Naad</i> , m. Couture.	<i>Niet</i> , bijw. Point.	<i>Bannen</i> , b. w. Exiler.
<i>Neen</i> , bijw. Non.	<i>Nooit</i> , bijw. Jamais.	<i>Binnen</i> , bijw. Dedans.
<i>Nering</i> , v. Commerce (débit).	<i>Danken</i> , b. w. Remer- cier.	<i>Wennen</i> , b. w. Ac- coutumer.

r.

<i>Raap</i> , v. Navet.	<i>Rood</i> , bv. n. Rouge.	<i>Koren</i> , o. Blé.
<i>Rete</i> , v. Rouissoir.	<i>Rups</i> , v. Chenille.	<i>Korrelen</i> , b. w. Gré- nailler.
<i>Ridder</i> , m. Chevalier.	<i>Porder</i> , m. Réveil- leur.	
<i>Roer</i> , o. Gouvernail.		

§. 47. 3. Les lettres *dentales* ont la même pro-
nonciation qu'en français.

z n'est jamais lettre terminante.

<i>Zand</i> , o. Sable.	<i>Zoet</i> , bv. n. Doux.	<i>Zweep</i> , o. Fouet.
<i>Zeelt</i> , v. Tanche.	<i>Zuiver</i> , bv. n. Pur.	<i>Zweet</i> , o. Sueur.
<i>Ziel</i> , v. Ame.	<i>Zout</i> , o. Sel.	<i>Zwoord</i> , o. Couenne.

s a toujours un son sifflant.

<i>Saai</i> , o. Serge.	<i>Suiker</i> , v. Sucre.	<i>Distel</i> , v. Chardon.
<i>Sedert</i> , bijw. Depuis.	<i>Wis</i> , bijw. Certain.	<i>Dissel</i> , m. Timon.
<i>Sieraad</i> , o. Ornement.	<i>Somtjids</i> , bijw, Parfois.	<i>Sjouwen</i> , o. w. Faire un travail pénible.

§. 48. 4. Les lettres *gutturales* ont une prononciation qui ne ressemble qu'en partie à la prononciation française.

h, ne termine jamais une syllabe et se prononce comme dans *haine*, *haïr*.

<i>Hals</i> , m. Cou.	<i>Hout</i> , o. Bois.	<i>Heldin</i> , v. Héroïne.
<i>Hen</i> , v. Poule.	<i>Hier</i> , bijw. Ici.	<i>Herhalen</i> , b. w. Répéter.
<i>Hik</i> , m. Hoquet.	<i>Hoest</i> , m. Toux.	
<i>Hond</i> , m. Chien.		

k, se prononce comme le *c* en français devant *a, o, u*.

<i>Kat</i> , v. Chat.	<i>Koude</i> , v. Froid.	<i>Kerker</i> , m. Prison.
<i>Kin</i> , v. Menton.	<i>Kram</i> , v. Crampon.	<i>Kikker</i> , m. Grenouille.
<i>Kok</i> , m. Cuisinier.	<i>Kunde</i> , v. Savoir.	
<i>Klink</i> , v. Loquet.		

g, approche de la prononciation française devant *a, u, l*, comme dans *gargariser*, *guêpe*, *gland*; mais il est plus clair, la bouche s'ouvre davantage, et la langue aide moins à sa prononciation qu'en français.

<i>Gang</i> , m. Allure.	<i>Gul</i> , bv. n. Cordial.	<i>Leggen</i> , b. w. Mettre.
<i>Geer</i> , m. Gousset.	<i>Galg</i> , v. Gibet.	<i>Gorgelen</i> , o. w. Gargariser.
<i>Gier</i> , m. Vautour.	<i>Graag</i> , bijw. Volontiers.	
<i>Goot</i> , v. Conduit.		

ch. Quoiqu'il soit de forme composée, il importe de ne jamais perdre de vue que le *ch*. n'est qu'une seule lettre, qui n'a qu'un son consonnant simple,

et que le son du *c* français n'entre aucunement dans sa formation. Il ne sert point de lettre intonnante dans les mots hollandais, et ne saurait être figuré par un caractère français. — Le *ch* est une forte aspiration de la voix, qui se forme bien en avant dans le gosier, et se prononce sans que la langue y assiste. — Il a le même son que le *g* hollandais, mais plus guttural encore.

Ach, tuss. w. Ah.
Echt, m. Mariage.
Licht, o Lumière.
Och, tuss. w. Oh.

Tucht, v. Discipline. *Ochtend*, m. Matin.
Lucht, v. Air. (l'élé- *Vrucht*, v. Fruit.
 ment). *Zucht*, m. Soupir.

RÈGLES GÉNÉRALES.

§ 49 I. Une consonne, entre deux voyelles, s'attache à la seconde; de même une consonne, qui termine un mot au singulier, dont la syllabe finale est longue, se joint à la particule de terminaison du pluriel.

Leugenaar, m. menteur.
Mogelijk, bv. v. Possible.
Strijder, m. Combattant.

Beet, *beten*; m. Morsure.
Maan, *manen*, v. Lune.
Vraag, *vragen*, v. Demande.

§ 50. II. Un mot, dont la syllabe finale est brève au singulier, et terminée par une consonne, redouble cette consonne au pluriel. Il y a quelques exceptions à cette règle, rapportées § 38; et d'autres, dont il sera question aux RÈGLES PARTICULIÈRES DES CONSONNES.

Bal, *ballen*, m. Boule.
Pop, *poppen*, v. Poupée.
Bron, *bronnen*, v. Source.

Klip, *klippen*, v. Ecueil.
Minnares, *minnaressen* v.
 Amante.

Lat, latten, v. Tringle.

Pad, padden, v. Crapaud.

Getuigenis, getuigenissen, v. Té-
moignage.

Pen, pennen, v. Plume.

Ram, rammen, v. Bélier.

Schim, schimmen, v. Ombre.

Vriendin, vriendinnen, v. Amie.

§ 51. III. *Deux* consonnes, entre deux voyelles, ne se suivent jamais dans la même émission de voix; chaque voyelle s'en attache une, pour fortifier le son de la syllabe, dont elle fait partie. — Il y a à cette règle deux excéptions.

1^{re} *Exception*. Si la première de ces deux voyelles fait partie des particules intonantes *be* ou *ge*, qui se prononcent toujours séparément, alors les deux consonnes se suivent dans la même émission de voix.

2^e *Exception*. Si les deux consonnes, ou l'une d'elles, concourent à former la particule intonante *her*, *mis*, *on*, *ont*, *ver*, ou *wan*, elles n'abandonnent jamais leur particule, lors même que le mot, auquel celle-ci est attachée, commence par une voyelle.

Bliksem, m. Éclair.

Donker, bv. n. Obscur.

Laster, m. Calomnie.

Modder, m. Bourbe.

Morsig, bv. n. Sale.

Tonder, o. Amadou.

§. 52. IV. Un mot terminé au singulier par *deux* consonnes, conserve, lors de la formation du pluriel, la pénultième consonne à la syllabe radicale; tandis que la consonne finale seule se joint, dans la prononciation, à la particule du pluriel. — Il y a cependant une exception :

Si ces deux consonnes sont *sch*, elles abandonnent ensemble la syllabe qu'elles terminaient, pour s'attacher à la terminaison du pluriel.

Balk, *balken*, m. Poutre.

Band, *banden*, m. Cordon.

Damp, *dampen*, m. Vapeur.

Gracht, *grachten*, v. Canal.

Haard, *haarden*, m. Foyer.

Hoofd, *hoofden*, o. Tête.

Kerk, *kerken*, v. Église.

Paard, *paarden*, o. Cheval.

Pond, *ponden*, o. Livre (poids).

Ramp, *rampen*, m. Désastre.

Tolk, *tolken*, m. Interprète.

Vonk, *vonken*, v. Étincelle.

§ 53. V. Quand *trois* consonnes se trouvent entre deux voyelles, l'antépénultième s'attache, dans la prononciation, à la voyelle qui la précède, tandis que les autres renforcent celle dont elles sont suivies.

Bersten, o. w. Crever.

Bolster, m. Brou.

Ekster, m. Pie.

Garstig, bv. n. Rance.

Dorstig, bv. n. Altéré.

Glinsteren, o. w. Beluire.

§ 54. VI. Quand *trois* consonnes terminent un mot au singulier, elles suivent, à l'égard de la particule du pluriel, la même règle qu'au § précédent.

Dienst, *Diansten*, m. Service.

Gunst, *Gunsten*, v. Faveur.

Kunst, *Kunsten*, v. Art.

Korst, *Korsten*, v. Croûte.

Vorst, *Vorsten*, m. Prince.

Vorsch, *Vorschen*, m. Grenouille.

§ 55. VII. Quatre consonnes, entre deux voyelles, se rencontrent rarement, excepté dans des mots composés; il arrive également que trois consonnes, et même deux consonnes, entre deux voyelles, appartiennent à deux parties différentes d'un mot composé. Il n'est pas nécessaire d'observer ici que chaque mot

conserve dans la prononciation, les consonnes ou les voyelles qui lui appartiennent.

§ 56. VIII. Une consonne n'est jamais *double* dans la même syllabe; aussi ne saurait-on jamais redoubler une consonne qui est lettre intonante ou terminante.

RÈGLES PARTICULIÈRES.

§ 57 Nous parlerons en premier lieu de la division des consonnes en *douces* et *dures*, et particulièrement des *consonnes affinites*, pour parler ensuite des règles particulières au *ch*, et aussi de l'emploi de la consonne *s*, qui dans bien des mots peut être remplacée par *z*.

§ 58. I. Outre la division des consonnes, dont il a été parlé § 44, on peut les diviser encore en *douces* et *dures*. Les *consonnes douces* (*zachte medeklinkers*) sont : *b, d, g, l, m, n, r, v, w*, et *z*; les *consonnes dures* (*scherpe medeklinkers*) sont *ch, f, h, k, p, s*, et *t*. Cette division des consonnes est d'une grande importance, puisqu'il s'en trouve parmi les deux espèces, entre lesquelles il existe un rapport très-intime. Ce rapport est en effet, tellement marquant qu'une personne, qui n'a pas l'usage de la langue, court risque de confondre le son de quelques-unes des consonnes *douces* et *dures*, qui pour cette raison portent le nom de *consonnes affinites* ou *similaires* (*verwantschapte medeklinkers*). Elles sont au nombre

de cinq : 1. *b* et *p* ; 2. *d* et *t* ; 3. *g* et *ch* ; 4. *v* et *f* ;
5. *z* et *s*.

§ 59. 1. *b* et *p*. Le *b* n'est presque jamais employé à la fin d'un mot, que suivi d'une consonne dure, qui en fortifie le son ; tandis que le *p* n'a pas besoin d'un pareil auxiliaire. L'objet de l'affinité est donc principalement comme lettres intonantes.

Baal, v. Ballot.
Baden, o. mrv. Bains.
Bak, m. Auge.
Baard, m. Barbe.
Band, m. Cordonnet,
Bellen, o. w. Sonner.
Beer, m. Ours.
Boot, v. Canot.
Bakker, m. Boulanger.

Paal, m. Poteau.
Paden, o. mrv. Sentiers,
Pak, o. Paquet.
Paard, o. Cheval.
Pand, o. Gage.
Pellen, b. w. Monder.
Peer, v. Poire.
Poot, m. Patte.
Pakker, m. Emballeur.

Quoique le *b* n'est lettre finale que dans peu de mots, nous donnerons cependant quelques exemples de l'affinité du *b* et *p*, comme lettres terminantes.

Krab, v. Egratignure.
Krib, v. Crèche.
Schrab, v. Egratignure.
Schub, v. Ecaille (de poisson).
Slab, v. Bavette.

Krap, v. Garance.
Krip, o. Crêpe, Crépon.
Schrap, v. Ligne (trait).
Schup, v. Bêche.
Slap, bv. n. Relâché,

§ 60. 2. *d* et *t*. Au commencement d'un mot, le son du *d* est assez caractérisé ; mais il devient plus dur comme lettre finale ; ainsi c'est surtout là qu'il faut éviter de le confondre avec le *t*.

Blad, o. Feuille.
Glad, bv. n. Poli.
Vond, m. Trouvaille.

Plat, o. Terrasse.
Nat, bv. n. Mouillé.
Bont, bv. n. Bigarré,

Rond, bv. n. Rond.*Graad*, m. Degré.*Paard*, o. Cheval.*Lont*, v. Mèche.*Graat*, v. Arête.*Staart*, m. Queue.

§ 61. 3. *g* et *ch*. Quoique le *g* ait un son beaucoup moins guttural que le *ch*, il prend cependant, comme lettre finale, un son qui en approche. Pour mieux se familiariser avec la prononciation, mais surtout pour faire connaître les mots qui ont le son du *g*, nous les faisons suivre ici (1).

Averegts, bijw. De travers.*Berigt*, o. Rapport.*Betigten*, b. w. Accuser.*Bogt*, v. Courbure.*Borgtogt*, v. Caution.*Dag*, m. Jour.*Diggel*, v. Têt.*Digit*, bv. n. Fermé.*Dog*, m. Dogue.*Dragen*, b. et o. w. Porter.*Dragt*, v. Gestation.*Dragt*, v. Charge.*Eendragt*, v. Concorde.*Egel*, m. Hérisson.*Eggen*, o. w. Herser.*Gedrogt*, o. Monstre.*Gelag*, o. Écot.*Geregt*, o. enk. Mets.*Geregt*, o. Justice.*Geregtigd*, bv. n. Autorisé.*Gewigt*, o. Poids.*Gezag*, o. Autorité.*Gezigt*, o. Vue.*Helleveeg*, v. Diabliesse.*Hertog*, m. Duc.*Heugelijk*, bv. n. Agréable.*Honig*, m. Mièl.*Hoog*, bv. n. Haut.*Ig*, Terminaison adjective ou adverbiale qui dénote une ten-*Jagt*, v. Chasse. * [dance.]*Jagt*, o. Yacht.*Jagten*, o. et b. w. Se presser.*Ketting*, v. Chaîne.*Klagt*, v. Plainte.*Kregel*, bv. n. Hargneux.*Krijg*, m. Guerre.*Ligt*, bv. Léger.*Log*, bv. n. Paresseux.*Logen*, v. Mensonge.*Magt*, v. Pouvoir.*Mogen*, o. w. Pouvoir, Oser.*Mogendheid*, v. Puissance, Souverain.

(1) Le *g*, qui n'est jamais précédé dans la même syllabe, par *s*, est cependant souvent précédé par une autre consonne.

<i>Nog</i> , bijw. Encore.	<i>Togt</i> , m. Voyage.
<i>Nogtans</i> , vgw. Cependant.	<i>Togt</i> , v. Courant d'air.
<i>Onderrigt</i> , o. Instruction.	<i>Togt</i> , v. Appétence.
<i>Ontzag</i> , o. Respect.	<i>Twijg</i> , v. Petite branche.
<i>Oog</i> , o. Œil.	<i>Veeg</i> , bv. n. Agonisant.
<i>Opregt</i> , bv. n. Sincère.	<i>Vegen</i> , b. w. Balayer.
<i>Opzigt</i> , o. Intendance.	<i>Vertoog</i> , o. Dissertation.
<i>Plegen</i> , o. w. Etre accoutumé.	<i>Vlug</i> , bv. n. Agile.
<i>Plegen</i> , b. w. Commettre.	<i>Vlugt</i> , v. Essor.
<i>Plegen</i> , b. w. Soigner.	<i>Vlugten</i> , o. w. Fuir.
<i>Plegtig</i> , bv. n. Solennel.	<i>Weg</i> , m. Chemin.
<i>Pligt</i> , m. Devoir.	<i>Weg</i> , <i>Wegge</i> , v. Petit pain blanc.
<i>Regt</i> , o. Justice.	<i>Wig</i> , <i>Wigge</i> , v. Coin (outil).
<i>Regterhand</i> , v. Main droite.	<i>Wigt</i> , o. Poids.
<i>Rigten</i> , b. w. Diriger.	<i>Zaag</i> , v. Scie.
<i>Slagten</i> , b. w. Égorger.	<i>Zege</i> , v. Victoire.
<i>Steeg</i> , v. Ruelle.	<i>Zegel</i> , o. Cachet.
<i>Tegel</i> , m. Brique.	<i>Zegen</i> , m. Bénédiction.
<i>Toezigt</i> , o. Surveillance.	<i>Zegen</i> , v. Seine (filet).
<i>Toog</i> , <i>Teug</i> , v. Trait (en buvant).	<i>Zeug</i> , v. Truie.
	<i>Zigbaar</i> , bv. n. Visible.

Le *ch* est toujours plus guttural que le *g*, quoique beaucoup moins rauque et désagréable qu'il ne le paraît dans la bouche de plusieurs étrangers. Si un mot, dont la racine n'a pas le son guttural de *g* ou *ch*, prend ce son en changeant la racine, alors il faut employer le *ch*, pourvu que la consonne à remplacer soit dure. Au reste, afin de prévenir toute confusion d'orthographe, entre les mots qui exigent le *g* ou le *ch*, il sera utile de connaître les mots qui exigent la dernière consonne.

Aandacht, v. Attention.
Ach, tuss. Ah.

Acht, telw. Huit.
Achten, b. w. Estimer.

- Achter*, vrl. Detrière.
Achterdocht, v. Défiance.
Achtgeven, b. w. Faire attention.
Achtig, Terminaison adjecti-
 ve qui désigne possession ou
 similitude.
Ambacht, o. Juridiction, Sei-
 gneurie.
Ambacht, o. Profession.
Berucht, bv. n. Famé.
Biecht, v. Confesse.
Booswicht, m. Scélérat.
Cicorei, v. Chicorée.
Dicht, o. Poème.
Doch, vgw. Mais.
Dochter, v. Fille.
Doortuchtig, bv. n. Illustre.
Dordrecht, o. Dordrecht
 (ville).
Duchten, b. w. Appréhender.
Echel, m. Sangsue.
Echt, bv. n. Légitime.
Echt, m. Mariage.
Echter, vgw. Néanmoins.
Gedachte, v. Pensée.
Gedichtsel, o. Fiction.
Gehucht, o. Hameau.
Gelach, o. Rire.
Gerucht, o. Nouvelle (Bruit).
Geslacht, o. Genre.
Gewricht, o. Articulation (du
 corps).
Gewrocht, o. Ouvrage.
Godsvrucht, v. Piété.
Goochelen, o. w. Faire le ba-
 teleur.
Gracht, v. Canal.
- Hacht*, m. Gros morceau.
Hecht, o. Manche (de cou-
 teau).
Hecht, bv. n. Solide.
Hechtenis, v. Prison.
Huichelen, o. w. Hypocriser.
Jicht, v. Goutte.
Jucht, o. Cuir de Russie.
Juichen, o. w. Jeter des cris
 d'alégresse.
Kluicht, v. Farce.
Knecht, m. Domestique mâle.
Kracht, v. Force.
Kuch, v. Toux.
Lach, m. Ris.
Licht, o. Lumière.
Lichtmis, m. Libertin.
Lock, o. Trou.
Loochenen, b. w. Désavouer.
Lucht, v. Air.
Monarch, m. Monarque.
Nacht, m. Nuit.
Nachtegaal, m. Rossignol.
Nachtig, bv. n. Diligent.
Nicht, v. Cousine.
Noch, vgw. Ni.
Nuchter, bv. n. Sobre.
Och, tuss. Oh.
Ochtend, m. Matinée.
Pacht, v. Ferme.
Plecht, v. Gaillard (de vais-
 seau).
Pracht, v. Magnificence.
Ruchtbaar, bv. n. Ébruité.
Schacht, m. Plume.
Schicht, m. Flèche.
Schichtig, bv. n. Ombrageux.
Slachten, o. w. Ressembler.

<i>Slecht</i> , bv. n. Mauvais.	<i>Verknocht</i> , bv. n. Attaché.
<i>Slechten</i> , b. w. Démolir.	<i>Verzocht</i> , bv. n. Demandé.
<i>Slechts</i> , bijw. Seulement.	(Invité).
<i>Smachten</i> , o. w. Languir.	<i>Vlechten</i> , b. w. Tresser.
<i>Specht</i> , m. Pie (Oiseau).	<i>Vocht</i> , o. Fluide.
<i>Spichtig</i> , bv. n. Essilé.	<i>Vrucht</i> , v. Fruit.
<i>Stichten</i> , b. w. Fonder.	<i>Wacht</i> , v. Garde.
<i>Stichten</i> , b. w. Edifier.	<i>Wachtel</i> , m. Caille.
<i>Tachtig</i> , telw. Quatre-vingt.	<i>Wachten</i> , b. w. Attendre.
<i>Toch</i> , vgw. Cependant.	<i>Wicht</i> , o. Enfant.
<i>Tocht</i> , v. Usufruit.	<i>Zacht</i> , bv. n. Doux.
<i>Trachten</i> , o. w. Aspirer.	<i>Zich</i> , vrn. w. Soi.
<i>Trechter</i> , m. Entonnoir.	<i>Zicht</i> , v. Faux.
<i>Tucht</i> , v. Discipline.	<i>Zucht</i> , m. Soupir.
<i>Uchtend</i> , m. Matinée.	<i>Zucht</i> , v. Désir.
<i>Utrecht</i> , o. Utrecht (ville).	<i>Zwachtel</i> , m. Bandage.
<i>Vacht</i> , v. Peau.	<i>Zwichten</i> , o. w. Céder.
<i>Vecht</i> , v. Vecht (rivière).	<i>Zwichten</i> , b. w. Rouler les
<i>Vechten</i> , o. w. Se battre.	voiles d'un moulin.
<i>Verdacht</i> , bv. n. Suspect.	

§ 62. 4. *v* et *f*. Le *v* ne s'emploie qu'au commencement d'une syllabe, et a un son intermédiaire entre *f* et *w*. Il faut bien faire attention que c'est le son radouci de *f*, afin de saisir l'affinité de ces deux consonnes comme lettres intonantes.

<i>Vaam</i> , m. Brasse.	<i>Faam</i> , v. Renommée.
<i>Vaal</i> , bv. n. Roussâtre.	<i>Falen</i> , o. w. Errer.
<i>Veil</i> , v. Lierre.	<i>Feil</i> , v. Erreur. Faute.
<i>Vel</i> , o. Peau.	<i>Fel</i> , bv. n. Violent.
<i>Volen</i> , o. Poulain (cheval).	<i>Foolen</i> , b. w. Chagriner.
<i>Vier</i> , tlw. Quatre.	<i>Fier</i> , bv. n. Hautain.

La consonne *f*, étant finale du singulier, change en *v*, lorsqu'on y ajoute *en*, particule du pluriel, si *eet f* est précédé d'un son long, ou d'une diphthou-

gue, ou bien d'un son bref suivi de *l* ou *r*, de sorte que l'*f*, devrait être première lettre de la syllabe du pluriel.

Dief, dieven, m. Voleur.

Druif, druiven, v. Raisin.

Graaf, graven, m. Comte.

Hoef, hoeven, v. Ferme.

Korf, korven, m. Panier.

Schuij, schuiven, v. Coulisse.

Sloof, sloven, v. Tablier.

Teef, teven, v. Chienne.

Turf, turven, m. Tourbe.

Werf, werven, v. Chantier.

Wijf, wijven, o. Femme.

Wolf, wolven, m. Loup.

Zalf, zalven, v. Onguent.

Zeef, zeven, v. Tamis.

§ 63. 5. *z* et *s*. La première de ces deux lettres a toujours un son doux, et l'autre, quoique dans le même caractère, est sifflant. Aussi arrive-t-il que l'*s*, par l'influence des lettres qui le précèdent ou suivent, acquiert un son qui approche du son doux du *z*. Les mots suivans ont un son sifflant et exigent l'*s* :

Aanridsen, b. w. Exciter.

Alem, m. Absynthe.

Arts, m. Médecin.

Aspersie, v. Asperge.

Besef, o. Idée.

Bliksem, m. Éclair.

Bloesem, m. Fleur (des arbres).

Blutsen b. w. Froisser.

Boetse, v. Singerie.

Boetseren, b. w. Faire des ouvrages en relief.

Bokse, v. Culotte.

Botsen . b. w. Heurter rudement.

Brasem, m. Brème (poisson).

Bridsen, b. w. certaine Punition à coups de corde ou de bâton.

Bruisen, o. w. Bruire.

Bunsing, Bonsing, m. Fouine.

Dansen, o. et b. w. Danser.

Deesem, m. Levain.

Donsen, by. n. De duvet.

Etsen. b. w. Graver à l'eau forte.

Fatsoenëren b. w. Façonner.

Flits, m. Flèche.

Fransijn, o. Parchemin.

Fronsel, v. Ride.

Futselen, o. w. S'amuser à des bagatelles.

Geesel, m. Fléau.

Glans, m. Éclat.

Grijsaard, m. Vieillard.

Heisa, tuss. Courage.

Hersens, v. mrv. Cerveau.

- Hitsen*, b. w. Inciter.
Hotsen, o. w. Cahoter.
Hutselen, b. w. Remuer.
Josef, m. Joseph.
Kansel, m. Chaire.
Ketsen, o. w. Manquer.
Kitsen, b. w. Battre le briquet.
Kletsen, o. et b. w. Faire du bruit en frappant.
Klotsen, o. w. Mugir (en parlant des vagues).
Kruutselen b. w. S'amuser à faire. de petits ouvrages.
Kruisigen, b. w. Crucifier.
Lensen, b. w. Harponer.
Marsepein, m. Massepain.
Metselen, b. w. Maçonner.
Molsem, m. Vermoulure.
Pantser, o. Cuirasse.
Pauselijk, bv. n. Papal.
Penseel, o. Pinceau.
Persoon, m. Personne.
Plaatselijk, bv. n. Local.
Plotselijk, bv. n. Soudain.
Porselein, o. Porcelaine.
President, m. Président.
Pronselen, b. et o. w. Bousiller.
Putsen, b. w. Puiser de l'eau avec un seau.
Rantsoenen, b. w. Rançonner.
Ridselen, o. w. Bruissement du Feuillage.
Saai, o. Serge.
Sabel, v. Sabre.
Sabel, m. Marte zibeline.
Saffier, m. Saphir.
Sagen, o. w. Craindre.
- Sardijn*, v. Sardine.
Sarren, b. w. Irriter.
Satijn, o. Satin.
Sedert, bijw. Depuis.
Sein, o. Signal.
Sel, terminaison substantive, désignant le produit d'une action.
Serafijn, m. Séraphin.
Sidderen, o. w. Frémir.
Sieraad, o. Ornement.
Sim, v. Singe.
Simpel, bv. n. Niais.
Singel, m. Boylevard.
Slonsen, o. w. Etre négligent et mal-propre.
Smetsen, o. w. Faire ripaille.
Sok, v. Chausson.
Solderen, b. w. Souder.
Soldij, v. Solde.
Sollen, b. w. Dodiner.
Som, v. Somme.
Somber, bv. n. Morne.
Sommige, bv. n. Quelques.
Somtijds, bijw. Quelquefois.
Soort, o. Espèce.
Sop, o. Jus.
Spritsen, b. w. Seringuer.
Suffen, o. w. Radoter.
Suiker, v. Sucre.
Suizelen, o. w. Avoir des vertiges.
Sukkelen, o. w. Etre maladif.
Sul, m. Nigaud.
Sulfer, o. Soufre.
Sullen, o. w. Glijster.
Sus, tuss. Chut.
Trans, m. Enciente.

Trotsen, b. w. Braver.
Versiersel, o. Ornement.
Verlensen, o. w. Flétrir, se faner.

Wasem, m. Exhalaison.
Zeissen, v. Faux.

Afin de se familiariser avec le son affinite doux, on trouve ici les mots qui s'écrivent avec z.

Aarzelen, o. w. Hésiter.
Alzoo, bijw. Ainsi.
Amazone, v. Amazone.
Azijn, m. Vinaigre.
Beurzig, bv. n. Blette.
Beuzelen, o. w. Vétiller.
Bezeeren, b. w. Blessier.
Bezem, m. Balai.
Bezigen, b. w. Employer.
Bezwijken, o. w. Succomber.
Bijzen, o. w. Délirer.
Blazoen, o. Blason.
Boezel, m. Tablier.
Boezem, m. Sein.
Bombazijn, m. Double basin.
Deze, vrnw. Ce, cet, cette.
Dijzig bv. n. Brumeux.
Dozijn o. Douzaine.
Droezig bv. n. Qui a lagourme.
Duizelen, o. w. Avoir des vertiges.
Ezel, m. Ane.
Fezikken, o. w. Parler doucement.
Garnizoen, o. Garnison.
Gezag, o. Autorité.
Gezamenlijk, bijw. De concert.
Gezeet, *Gezete*, o. Vêtement.
Gezel, m. Camarade.
Gezigt, q. Vue.

Glanzen, b. w. Lisser.
Gulzig, bv. n. Gourmand.
Hijzop, m. Hjsope.
Horzel, m. Taon (Mouche).
Hulze, v. Cosse.
Jezus m. Jesus.
IJzegrim, m. Bourru.
IJzelen, onb. w. Verglacer.
IJzer, o. Fer.
Ingezeten m. Habitant.
Kamizool, o. Veste.
Karmozijn, o. Cramoisi.
Keizel, m. Caillou.
Keizer, m. Empereur.
Korzel, bv. n. Irritable.
Kozijn, o. Poteau d'encadrement d'une porte ou fenêtre.
Kruizemunt, v. Menthe crépue.
Kwezel, v. Fausse dévote.
Lenzen, b. w. Vider avec pompe ou écope.
Lenzen, o. w. Faire voile sous misaine.
Leprozenhuis, o. Léproserie.
Lezen, b. w. Lire.
Magazijn, o. Magasin.
Mazelen, o. w. Avoir la rougeole.
Meuzelen, o. w. Friander.
Moezel, v. Moselle (rivière).
Morzelen b. w. Briser.

- Mozes*, m. Moïse.
Muzelman, m. Turc.
Onnoozel, bv. n. Innocent.
Ontzag, o. Respect.
Opzigt, o. Intendance.
Perzië, o. Perse (contrée).
Perzik, v. Pêche (fruit).
Razijn, o. Raisin sec.
Roezemoezen, o. w. Mettre les
 choses sans dessus-dessous.
Roezig, bv. n. Confus.
Toezigt, o. Surveillance.
Trezoor, o. Trésor.
Vadze, v. Salope.
Vadzig, bv. n. Indolent.
Verzeeuwing, o. w. Avoir mal
 de cœur.
Verziersel, o. Fiction.
Verzocht, bv. n. Demandé, in-
 vité.
Vezel, v. Filament.
Viezevazen, o. w. Affecter.
Vijzel, m. Mortier.
Wederzijds, bijw. Mutuelle-
 ment.
Wezel, v. Belette.
Wezel, o. Wesel (ville).
Wijze, v. Méthode.
Zaad, o. Semence.
Zaag, v. Scie.
Zaak, v. Affaire.
Zaal, v. Salle.
Zaal, m. Selle.
Zaam, Terminaison adjective
 qui marque une tendance.
Zaan, v. Zaan (rivière).
Zaan, v. Lait caillé.
Zabberen, o. w. Bayer.
- Zacht*, bv. n. Doux.
Zadel, m. Selle.
Zak, m. Sac, Poche.
Zakken, o. w. S'affaisser.
Zalf, v. Onguent.
Zalig, bv. n. Béatifié.
Zamen, bijw. Ensemble.
Zand, o. Sable.
Zark, *Zerk*, v. Tombe.
Zat, bv. n. Rassasié.
Zaturdag, m. Samedi.
Zavel, o. Sable.
Zee, v. Mer.
Zeef, *Zeve*, v. Tamis.
Zeel, o. Sangle de chanvre.
Zeep, v. Savon.
Zeever, v. Bave.
Zefir, m. Zéphir.
Zege, v. Victoire.
Zegel, o. Cachet.
Zegen, m. Bénédiction.
Zegen, v. Seine (filet).
Zeil, o. Voile.
Zeissen, v. Faux.
Zeker, bv. n. Certain.
Zeldzaam, bv. n. Rare.
Zelfs, bijw. Même.
Zemel, v. Son.
Zenden, b. w. Envoyer.
Zengen b. w. Flamber.
Zerk, v. Tombe.
Zes, telw. Six.
Zeven, telw. Sept.
Zich, vrn. w. Soi.
Ziek, bv. n. Malade.
Ziel, v. Ame.
Zij, vrn. w. Elle, ils, elles.
Zijgen, b. w. Filtrer.

<i>Zijgen</i> , o. w. Défaillir.	<i>Zorgelijk</i> , bv. n. Inquiétant.
<i>Zijn</i> , o. w. Etre.	<i>Zout</i> , o. Sel.
<i>Zijpen</i> , <i>Zijpelen</i> , o. w. Suinter.	<i>Zucht</i> , m. Soupir.
<i>Zijsje</i> , o. Serin.	<i>Zuiden</i> , o. Midi. (Sud).
<i>Zilt</i> , bv. n. Saumâtre.	<i>Zuigen</i> , b. w. Sucer.
<i>Zilver</i> , o. Argent.	<i>Zuijen</i> , b. w. Frédonner.
<i>Zindelijk</i> , bv. n. Propre.	<i>Zuinig</i> , bv. n. Econome.
<i>Zode</i> , <i>Graszode</i> , v. Gazon.	<i>Zuiver</i> , bv. n. Pur.
<i>Zoel</i> , bv. n. Chaud.	<i>Zulks</i> , bijw. Ceci.
<i>Zoet</i> , bv. n. Doux.	<i>Zullen</i> , Auxiliaire, signe du futur.
<i>Zoetelen</i> , o. w. Faire le vivandier.	<i>Zult</i> , o. Marinade.
<i>Zogen</i> , b. w. Allaiter.	<i>Zuster</i> , v. Sœur.
<i>Zolder</i> , m. Grenier.	<i>Zuur</i> , bv. n. Aigre.
<i>Zomer</i> , m. Été.	<i>Zweden</i> , o. Suède.
<i>Zondag</i> , m. Dimanche.	<i>Zweep</i> , v. Fouet.
<i>Zonde</i> , v. Péché.	<i>Zweren</i> , b. w. Jurer.
<i>Zonder</i> , vrz. Sans.	<i>Zweren</i> , o. w. Suppurer.
<i>Zoo</i> , bijw. Ainsi.	<i>Zwijmen</i> , o. w. S'évanouir.

§ 64. II. Le *ch* est une consonne qui ne se redouble en aucune occasion ; elle est ordinairement précédée par une voyelle et assez souvent par l's, mais jamais par une autre consonne. Il sera traité dans le § suivant de l's, quand il précède *ch* dans la même émission de voix.

Souvent le *ch* sert de lettre finale au singulier ; il abandonne alors la syllabe dont il faisait partie, pour former la syllabe du pluriel avec la particule *en*. — Quelquefois la syllabe de terminaison du singulier, privée ainsi du *ch*, doit conserver une consonne pour finale ; mais comme le *ch* ne se redouble pas, il y a alors épenthèse de son affinite *g*. — Voici les cas

dans lesquels le *ch* est remplacé de cette manière par son affinite, pour le pluriel de quelques mots.

<i>Lagchen</i> , <i>Ik lach</i> , o. w. Rire.	<i>Pogchen</i> , <i>Ik poch</i> , o. w. Se vanter.
<i>Kugchen</i> , <i>Ik kuch</i> , o. w. Tousser.	<i>Pragchen</i> , <i>Ik prach</i> , o. w. Vivre mesquinement.

Au reste il y a peu de mots dans lesquels on rencontre le *ch*, comme première lettre d'une syllabe, lorsque son affinite doux termine la syllabe précédente du même mot.

<i>Bogchel</i> , m. Bosse.	<i>Rigchel</i> , v. Rebord.
<i>Hagchelijk</i> , bv. n. Dangereux.	<i>Schagcheraar</i> , m. Usurier.
<i>Kagchel</i> , v. Poêle.	<i>Tigchel</i> , m. Brique.
<i>Ligchaam</i> , o. Corps.	<i>Wigchelaar</i> , m. Augure.

§ 65. III. L's précède le *ch*, tant au commencement qu'à la fin du singulier des mots. Dans l'un et l'autre cas on pourrait considérer *sch* comme un seul caractère, à forme composée, puisque là où ces lettres sont employées ensemble, elles ne se quittent jamais dans la prononciation.

La réunion de ces deux consonnes constitue la plus grande difficulté de la prononciation hollandaise; car la forte aspiration du *ch*, qui doit sortir du gosier, est précédée, dans la même émission de voix, du son sifflant de l's.

Lorsque les lettres *sch* sont finales du singulier, elles se joignent toujours à la particule du pluriel, et la syllabe, qu'elles abandonnent ensemble, ne les remplace que rarement par l's. Cette épenthèse a lieu dans les mots suivans :

<i>Blusschen</i> , <i>Ik blusch</i> , b. w. Eteindre.	<i>Lesschen</i> , <i>Ik lesch</i> , b. w. Étancher.
---	---

Disch, *Disschen*, m. Table à manger.

Disschen, *Ik disch*, b. w. Régaler.

Esch, *Esschen*, o. Frêne.

Flesch, *Flesschen*, v. Bouteille.

Lasschen, *Ik lasch*, b. w. Joindre.

Visch, *Visschen*, m. Poisson.

Visschen, *Ik visch*, o. w. Pêcher.

Wasschen, *Ik wasch*, b. w. Laver.

Wisschen, *Ik wisch*, b. w. Essuyer.

Cela doit encore s'observer quand on y ajoute l'e muet, comme dans *asch*, v. cendre, qu'on écrit quelquefois *assche*.

§ 66. IV. L's comme lettre finale d'un singulier, ne suit pas uniformément la même règle pour le pluriel. Il y a des mots où il demeure *simple* dans le pluriel; il y a d'autres mots où il est *double* au pluriel, et il y a encore d'autres où, pour le pluriel, l's change en z. Nous ne parlerons ici que des mots où l's se double ou change.

1° Il se *double* au pluriel, ou termine une syllabe et commence la syllabe suivante de plusieurs mots.

Abdis, v. Abbessé

Afgrijsselijk, bv. n. Abominable.

As, v. Essieu.

Bes, v. Groseille.

Bos, m. Faisceau.

Cipres, m. Cyprés.

Das, m. Blaireau.

Das, v. Cravatte.

Droessem, m. Lie.

Dwaasselijk, bijw. Sottement.

Gissen, b. w. Conjecturer.

Glissen, o. w. Glisser.

Kissen, b. w. Exciter (en parlant de chiens, etc.).

Klissen, o. w. S'enchevêtrer.

Krassen, o. w. Croasser.

Kussen, b. w. Baiser.

Kussen, o. Cousin.

Lossen, b. et o. w. Décharger.

Missen, o. w. Manquer.

Passen, b. w. Ajuster.

Sissen, o. w. Siffler.

Slissen, b. w. Décider.

Sussen, b. w. Apaiser.

Tassen, b. w. Entasser.

<i>Vernissen</i> , b. w. Vernir.	<i>Wassen</i> , o. w. Croître.
<i>Verrassen</i> , b. w. Surprendre.	<i>Wassen</i> , b. w. Cirer.
<i>Vreesselijk</i> , bv. n. Terrible.	<i>Wijsselijk</i> , bijw. Sagement.

2° Il change en z , dans les mots suivans , quand on en forme le pluriel , ou qu'on y ajoute un e muet.

<i>Aalmoes</i> , <i>aalmoezen</i> , v.	Aumône,
<i>Abrikoos</i> , <i>abrikozen</i> , v.	Abricot.
<i>Baars</i> , <i>baarzen</i> , m.	Perche, (Poisson).
<i>Baas</i> , <i>bazen</i> , m.	Maître ouvrier.
<i>Begruizen</i> , <i>ik begruis</i> , b. w.	Souiller, je souille.
<i>Behelzen</i> , <i>het behelst</i> , b. w.	Contenir, il contient.
<i>Benrs</i> , <i>bcurzen</i> , v.	Bourse.
<i>Bijzen</i> , <i>ik bijs</i> , o. w.	Délirer. je délire.
<i>Blozen</i> , <i>ik bloos</i> o. w.	Rougir de honte, je rougis.
<i>Bons</i> , <i>bonzen</i> , v.	Choc (heurt).
<i>Boos</i> , <i>booze</i> , bv. n.	Méchant.
<i>Broos</i> , <i>brozen</i> , v.	Cothurne.
<i>Broos</i> , <i>broze</i> , bv. n.	Fragile.
<i>Deinzen</i> , <i>ik deins</i> , o. w.	Reculer, je recule.
<i>Doos</i> , <i>doozen</i> , v.	Boîte.
<i>Droezig de droes</i> , bv. n.	Qui a la gourme.
<i>Els</i> , <i>elzen</i> , v.	Alène.
<i>Els</i> , <i>elzen</i> , m.	Aune (arbre).
<i>Fleers</i> , <i>fleerzen</i> , m.	Soufflet.
<i>Gans</i> , <i>ganzen</i> , v.	Oie (oiseau).
<i>Genezen</i> , <i>ik genees</i> , b. et o. w.	Guérir, je guéris.
<i>Glanzen</i> , <i>ik glans</i> , b. w.	Lisser, je lisse.
<i>Gonzen</i> , <i>ik gons</i> , o. w.	Bourdonner, je bourdonne.
<i>Gors</i> , <i>gorzen</i> , v.	Alluvion.
<i>Grens</i> , <i>grenzen</i> , v.	Frontière.
<i>Grijns</i> , <i>grijnzen</i> , v.	Masque.
<i>Grijnzen</i> , <i>ik grijns</i> , o. w.	Grimacer, je grimace.
<i>Grijs</i> , <i>grijze</i> , v. n.	Gris.
<i>Hals</i> , <i>halzen</i> , m.	Cou, col.
<i>Hijs</i> , <i>hijze</i> , v.	Morceau de bœuf fumé.

<i>Hoozen</i> , <i>ik hoos</i> . b. w.	Arroser avec une écope, j'arrose avec, etc.
<i>Hoos</i> , <i>hoozen</i> , v.	Trombe.
<i>Hoos</i> , <i>hozen</i> , v.	Bas.
<i>Huis</i> , <i>huizen</i> , o.	Maison.
<i>Huls</i> , on <i>hulze</i> , <i>hulzen</i> , v.	Cosse.
<i>IJzen</i> , <i>ik ijs</i> , o. w.	Frémir d'horreur, je frémis, etc.
<i>Kaas</i> , <i>kazen</i> , v.	Fromage.
<i>Keurs</i> , <i>keurzen</i> , v.	Corset.
<i>Keus</i> , <i>keuzen</i> , w.	Choix.
<i>Kidzen</i> , <i>ik kids</i> , b. w.	Faire sortir de la bouche avec effort du poumon, je fais sortir, etc.
<i>Kies</i> , <i>kiezen</i> , v.	Grosse dent.
<i>Kiezen</i> , <i>ik kies</i> , b. w.	Choisir, je choisis.
<i>Kleinzen</i> , <i>ik</i> , <i>kleins</i> , b. w.	Filtrer, je filtre.
<i>Klens</i> , <i>klenzen</i> , v.	Couloir.
<i>Kluis</i> , <i>kluisen</i> , v.	Hermitage.
<i>Kneuzen</i> , <i>ik kneus</i> , b. w.	Froisser, je froisse.
<i>Kniezen</i> , <i>ik knies</i> , o. w.	Se chagriner, je me chagrine.
<i>Knijzen</i> , <i>ik knijfs</i> , o. w.	Se chagriner, je me chagrine.
<i>Kombaar</i> , <i>kombaarzen</i> , v.	Couverture de lit de matelot.
<i>Kroes</i> , <i>kroezen</i> , m.	Gobelet.
<i>Laars</i> , <i>laarzen</i> , v.	Botte (chaussure).
<i>Lenzen</i> , <i>ik lens</i> , b. w.	Vider avec pompe ou écope, je vide avec, etc.
<i>Lenzen</i> , <i>ik lens</i> , o. w.	Faire voile sous misaine, je fais, etc.
<i>Leus</i> , ou <i>Leuze</i> , <i>leuzen</i> , v.	Signal, signe de raliement.
<i>Lezen</i> , <i>ik lees</i> , b. w.	Lire, je lis.
<i>Liefkozen</i> , <i>ik liefkoos</i> , b. w.	Caresser, je caresse.
<i>Lins</i> , ou <i>linze</i> , <i>linzen</i> , v.	Lentille.
<i>Loos</i> , <i>looze</i> , hv. n.	Prétendu.
<i>Loos</i> , <i>looze</i> hv. n.	Rusé.
<i>Loos</i> , <i>looze</i> .	Terminaison adjective qui désigne privation ou négation.
<i>Lozen</i> , <i>ik loos</i> , b. w.	Évacuer, j'évacue.

Luns, *lunzen*, v.
Matroos, *matrozen*, m.
Mazen, *ik maas*, b. w.
Mees, *meezen*, v.
Neus, *neuzen*, m.
Paleis, *paleizen*, o.
Paradijs, *paradijzen*, o.
Patrijs, *patrijzen*, m.
Pees, ou *peze*, *pezen*, v.
Peinzen, *ik peins*, b. w.
Pels, *pelzen*, m.
Pluis, *pluizen*, v.
Pluizen, *ik pluis*, b. w.
Poos, *poozen*, v.
Poozen, *ik poos*, o. w.
Prijzen, *ik prijs*, b. w.
Radijs, *radijzen*, v.
Reis, *reizen*, v.
Reizen, *ik reis*, o. w.
Rijzen, *ik rijt*, o. w.
Roos, ou *roze*, *rozen*, v.
Sausijs, *sausijzen*, v.
Sluis, *sluizen*, v.
Spijs, ou *spijze*, *spijzen*, v.
Suizen, *hij suist*, o. w.

Teezen, *ik tees*, b. w.
Tijloos, *tijlozen*, v.
Trens, *trenzen*, v.
Tuberoos, *tuberozen*, v.
Valies, *valiezen*, o.
Veinzen, *ik veins*, o. w.
Verbazen, *ik verbaas*, b. w.

Vies, *vieze*, bv. n.
Vlies, *vliezen*, o.
Voos, *vooze*, bv. n.
Vreezen, *ik vrees*, b. w.

Esse (*cheville*).
Matelot.
Mailler.
Mésange.
Nez.
Palais.
Paradis.
Perdrix.
Tendon.
Méditer, *je médite*.
Pelisse.
Pluche.
Eplucher.
Instant.
S'arrêter, *tarder*, *je tarde*.
Louer (*louange*), *je loue*.
Radis.
Voyage.
Voyager, *je voyage*.
S'élever, *je m'élève*.
Rose.
Saucisse.
Ecluse.
Nourriture.
Murmurer (*du vent*), *il murmure*.
Éplucher, *j'épluche*.
Jonquille.
Tresse.
Tubéreuse.
Porte-manteau.
Dissimuler, *je dissimule*.
Surprendre (*épouvanter*),
je surprends.
Difficile (*dégouté*).
Membrane,
Spongieux.
Craindre.

<i>Vries, vriezen</i> , m.	Frison.
<i>Vriezen, het vriest</i> , onb. w.	Geler.
<i>Vuns, vunzig</i> , bv. n.	Puant.
<i>Wees, weezen</i> , m. et v.	Orphelin.
<i>Wijzen, ik wijs</i> , b. w.	Montrer.

CHAPITRE III.

DES PARTICULES.

§ 67. Ce sont des syllabes qu'on ajoute devant ou derrière les mots, pour en modifier l'idée d'une manière différente. Les particules qu'on place devant les mots s'appellent *particules intonantes* (*voorvoegsels* ou *ingangen*); celles qu'on place derrière les mots s'appellent *particules terminantes* (*achtervoegsels* ou *uitgangen*). Nous en parlerons ici, comme aussi des particules et terminaisons de pluriel, pour autant qu'il est nécessaire pour la prononciation et l'orthographe.

§ 68. I. Les *particules intonantes* demeurent toujours séparées dans la prononciation, tant celles qui se terminent par une consonne, que celles qui se terminent par une voyelle. On considère ordinairement comme telles *be*, *er*, *ge*, *her*, *mis*, *on*, *ont*, *ver*, et *wan*.

Bearbeiden, b. w. Labourer.

Geeerd, bv. n. Honoré.

Herhaling, v. Répétition.

Misverstand, o. Malentendu.

Onbekwaam, bv. n. Incapable.

Verminderen, b. w. Diminuer.

§ 69. II. Les *particules terminantes* qui, dans la prononciation s'attachent la consonne ou les con-

sonnes finales des mots, auxquels elles se joignent, sont *aar*, *eel*, *er*, *ig*, *ij*, *ing*, *is*, *ooi* ou *ooijen*, qui toutes commencent par une voyelle.

Bekkeneel, o. Crâne.

Verrijzenis, v. Résurrection.

Eerig, bv. n. Uunique.

Waardij, v. Valeur.

Molenaar, m. Meunier.

Zegening, v. Bénédiction.

§ 70. III. Un plus grand nombre parmi les *particules terminantes* reste séparé dans la prononciation. Ce sont *achtig*, *baar*, *dom*, *heid*, *halve*, *haftig*, *hande*, *je*, *lei*, *lijk*, *lijn*, *ling*, *loos*, *sch*, *schap*, *sel*, *ster*, *voudig*, *wege*, *waart* ou *waarts*, *zaam*. Aucune de ces particules ne s'attache dans la prononciation à la consonne ou à la voyelle qui la précède.

Lijdzzaam, bv. n. Endurant.

Schepsel. o. Créature.

Eigendom, m. Propriété.

Stopster, v. Ravaudeuse.

Geldeloos, bv. n. Sans argent.

Vloeibaar, bv. n. Liquide.

Gruwelijk, bv. n. Exécration
(horrible).

Vriendschap, v. Amitié.

Vroomheid, v. Piété.

Kindsch, bv. n. Enfantin.

Vreemdeling, m. et v. Étran-
ger.

Leugenachtig, bv. n. Menson-
ger.

§ 71. IV. La particule qui sert en général à former les pluriels des substantifs est *en*, dont on connaît déjà l'emploi. (Voyez §§ 14 et 15, p. 12 et 13, et §§ 52 et 54, pag. 50.) Les autres particules, pour former les pluriels, sont *ers* et *eren*, d'un usage peu fréquent; mais on forme encore les pluriels au moyen de *n* et *s*, qui sont d'un usage fréquent (1).

(1) Comme *s* et *n* servent aussi à indiquer le deuxième cas (génitif) du singulier; il ne faut pas s'imaginer que ces lettres ser-

1° Les mots qui forment leur pluriel avec *ers* peuvent de même faire usage de *eren*. Cette dernière terminaison est en outre d'un grand emploi dans les verbes dérivés, qui ne changent pas de voyelle dans la conjugaison.

Ei, Eijers ou *Eijeren*, o. Oeuf.

Hoer, Hoenders ou *Hoenderen*, o. Poule,

Kind, Kinders ou *Kinderen*, o. Enfant.

Rund, Runders ou *Runderen*, o. Bœuf. (2).

2° Quelques mots qui forment leur pluriels avec *ers* ou *eren*, peuvent se servir également de *en*.

Been, Beenen ou *Beenders* ou *Beenderen* o. Os. (3).

Blad, Bladen ou *Bladers* ou *Bladeren*, o. Feuille.

Kalf, Kalven ou *Kalvers* ou *Kalveren*, o. Veau.

Rad, Raden ou *Raders* ou *Raderen*, o. Roue.

Volk, Volken ou *Volkeren*, o. Peuple.

Kleed, Kleeden ou *Kleederen*, o. Habit, Tapis (4).

3° D'autres mots, ne forment leur pluriel que par *eren*.

Gelid, Gelederen, o. Articulation (jointure) (5).

Gemoed, Gemoederen, o. Cœur.

Goed, Goederen, o. Biens, Effets.

Lam, Lammeren, o. Agneau.

Lied, Liedereren, o. Cantique.

vent toujours à caractériser le pluriel des mots, auxquels elles sont ajoutées.

(2) *Rund* ne désigne pas le genre, mais l'espèce.

(3) *Been* dans la signification de *jambe*, a pour pluriel *beenen*.

(4) *Kleed, habit, vêtement*, a pour seul pluriel *kleederen*; mais dans l'idée de *tapis*, son pluriel est *kleeden*.

(5) *Gelid*, dans la signification de *jointure*, fait aussi *geledingeren*, plus usité même que *gelederen*.

4° L'n forme le pluriel des mots, qu' au singulier, se terminent en *e*; tels sont des substantifs féminins, et surtout des adjectifs, pris substantivement.

Hoeve, v. Ferme. *Gave*, v. Don, *Lengte*, v. Longueur.
Hoogte, v. Hauteur. *Kudde*, v. Troupeau. *Wonde*, v. Blessure.

5° L's sert à former le pluriel de beaucoup de mots, surtout quand la voyelle qui se trouve dans la syllabe de terminaison, est l'*e muet*. L's est alors employé pour ceux dont le singulier se termine en *en*, et aussi pour la plupart des mots qui forment leur singulier avec *el* ou *er*, pourvu que l'*e* ne soit pas précédé par une autre voyelle, et que *el* ou *er* soient des terminaisons (1).

Beugel, m. Étrier. *Moeder*, v. Mère. *Zuster*, v. Sœur.
Boedel, m. Mobilier. *Molen*, m. Moulin. *Kuiken*, o. Poulet.
Dochter, v. Fille. *Hamel*, m. Mouton. *Schipper*, m. Batelier.
Bedlaken, o. Drap de lit. *Hersteller*, m. Restaurateur. *Varken*, o. Cochon.

6° Plusieurs mots qui terminent leur singulier en *l*, *n* ou *r*, peuvent se servir également de *en* ou *s* au pluriel. On se sert alors de préférence du pluriel en *s*, pour le style familier; et le style soutenu choisit entre *s* et *en*, d'après qu'on le croit le plus convenable à la phrase.

Bedelaar, *Bedelaars* ou *Bedelaren*, m. Mendiant.
Broeder, *Broeders* ou *Broederen*, m. Frère.

(1) Les mots *bevel*, pl. *bevelen*, et *gezel*, pl. *gezellen*, paraissent être des exceptions; mais ne le sont nullement, parce que *be* et *ge*, dans ces deux mots, sont des particules intonantes. L's pour signe du pluriel ne peut donc pas y être applicable.

Beginsel, Beginfels ou *Beginselen*, o. Principe (commencement).

Diggel, Diggels ou *Diggelen*, v. Têt.

Horen, Horens ou *Horenen*, m. Corne.

Wonder, Wonders ou *Wonderen*, o. Miracle.

Zoon, Zoons ou *Zonen*, m. Fils.

Bundel, Bundels ou *Bundelen*, m. Botte, Faisceau.

Spaander, Spaanders ou *Spaanderen*, m. Copeau.

CHAPITRE IV.

INFLUENCE DE L'EUPHONIE.

§ 72. L'euphonie (*welluidendheid*) exerce une grande influence sur la langue hollandaise (1). C'est elle qui exige que dans la prononciation on glisse sur des consonnes dont le son plein paraît être trop dur; c'est encore elle qui décide de la nécessité de remplacer quelquefois une lettre par une autre, ou d'ajouter une lettre dans un mot, afin de rendre plus harmonieux le passage d'une syllabe à celle qui suit. Aussi n'exerce-t-elle pas seulement son influence à adoucir le son d'un mot, mais également à rendre le son plus fort ou plus clair, lorsque, d'après les règles de l'orthographe, ce son serait trop mou ou trop sourd.

L'euphonie ajoute donc quelquefois à un mot l'*e muet*, ou le *d*, ou le *t*, ou elle remplace le *v* par *f*, ou le *g* par *k*.

§ 73. I. L'*e muet* est d'une grande ressource pour l'euphonie, de sorte que cet *e* mérite le nom de *e euphonique*.

(1) Voyez à cet égard le témoignage des savans KLOPSTOCK, BOUTERWECK, etc.; et du grammairien ADELUNG, tous allemands dont les ouvrages sont cités dans *l'Essai sur l'Histoire de la langue et de la littérature nationale des Pays-Bas*.

1° On s'en sert pour donner une prononciation douce et expirante à beaucoup de substantifs qui ont une terminaison consonnante, précédée par une autre consonne, ou par un son long. Cela a lieu surtout à l'égard de substantifs féminins, mais guère que dans le style relevé ou en poésie, et quand il est nécessaire de donner un ensemble plus harmonieux à la phrase.

Baan, Bane, v. Route.

Breuk, Breuke, v. Rupture.

Hoop, Hope, v. Espérance.

Huizing, Huizinge, v. Demeure.

Hulp, Hulpe, v. Assistance.

Kloof, Klove, v. Fente, abîme.

Koorts, Koortse, v. Fièvre.

Leer, Leere, v. Doctrine.

Maat, Mate, v. Mesure.

Rust, Ruste, v. Repos.

Taal, Tale, v. Langue.

Vrouw, Vrouwe, v. Femme.

§ 74. 2° On le fait servir de lien aux mots qui prennent les terminaisons adjectives *lijk* ou *loos*, lorsque ces mots se terminent en *d, g, k, m, n, p, t*, pourvu surtout que ces consonnes soient précédées par un son long, par une diphthongue, ou par une autre consonne.

Aannemelijk, Admissible.

Aansprakelijk, Responsable.

Aanstootelijk, Choquant.

Afscheidelijk, Séparable.

Begrijpelijk, Concevable.

Behagelijk, Agréable.

Beklagelijk, Déplorable.

Beleefdelijk, Poliment.

Betamelijk, Décent.

Bewegeijk, Touchant.

Blindelijk, Aveuglement.

Bloedeloos, Qui n'a pas de sang.

Christelijk, Chrétien.

Dragelijk, Supportable.

Duldeloos, Insupportable.

Geldeloos, Sans argent.

Geschiktelijk, Honnêtement.

Gevoegelijk, Convenablement.

Herroepelijk, Révocable.

Menschelijk, Humain.

Moedeloos, Découragé.

Namelijk, Nommément.

Onafmetelijk, Immense.

Onbedenklijk, Inconcevable.

- Onbedriegelijk*, Infaillible.
Onbedwingelijk, Indomptable.
Onberispelijk, Irréprochable.
Ondoorgrondelijk, Impénétrable.
Ongeriefelijk, Désobligeant.
Onlijdelijk, Insupportable.
Onnoemelijk, Inexprimable.
Onuitsprekelijk, Inexprimable.
Onverbrekelijk, Indissoluble.
Onvergelykelyk, Incomparable.
Onvergetelyk, Qui ne s'oublie pas.
Onvergoedelyk, Irréparable.
Onverslijtelyk, Qui ne peut s'user.
Onvervaardelyk, Intrépidement.
Onverzadelyk, Insatiable.
Onwaardelyk, Indignement.
Onwedersprekelijk, Incontestable.
Opmerkelijk, Remarquable.
Opregtelijk, Sincèrement.
Opzigtelyk, Relatif.
Pluimeloos, Desempenné.
Profijtelyk, Profitable.
Schadelyk, Nuisible.
Schriftelyk, Par écrit.
Schromelyk, Effroyable.
Schuldeloos, Innocent.
Slapeloos, Privé de sommeil.
Smakelyk, Appétissant.
Smartelyk, Dououreux.
Sprakeloos, Sans parole.
Statelyk, Pompeux.
Stichtelyk, Édifiant.
Strengelyk, Sévèrement.
Tamelyk, Passablement.
Tijdelijk, Temporel.
Toevoegelyk, Qui saurait être ajouté.
Troostelyk, Consolant.
Verantwoordelyk, Responsable.
Verbaasdelijk, Surprenant.
Verdragelyk, Tolérable.
Verdrietelyk, Ennuyeux.
Verleidelijk, Séduisant.
Vermakelyk, Amusant.
Vermoedelyk, Apparent.
Verstandelyk, Intelligent.
Verwerpelyk, Rejetable.
Voegelyk, Convenable.
Volmaaktelyk, Parfaitement.
Volstrektelyk, Absolument.
Voorbeeldelyk, Exemplairement.
Voornamelyk, Principalement.
Voorwaardelyk, Conditionnel.
Vromelyk, Pieusement.
Vriendelyk, Amical, Poli.
Vruchteloos, Infructueux.
Walgelyk, Dégoutant.
Wanvoegelyk, Inconvenant.
Wederroepelyk, Révocable.
Welbehagelyk, Agréable.
Welvoegelyk, Convenable.
Werkelyk, Effectif.
Zakelyk, Essentiel.
Ziekelyk, Maladif.
Zindelyk, Propre, net.

§ 75. 3° Si *d*; *f*, *g*, *k*, *m*, *n*, *s*, *sch*, *t*, précèdent un son bref, alors ces mots doublent la consonne et

ajoutent l'*e euphonique*, avant de prendre les terminaisons *lijk* ou *loos*. Ceci regarde également les mots déjà composés avec la particule terminante *schap*.

<i>Bevatelijk</i> , Compréhensible.	<i>Oogenblikkelijk</i> , Incontinent.
<i>Gemakkelijk</i> , Facile.	<i>Opzettelijk</i> , Tout exprès.
<i>Gewisselijk</i> , Certainement.	<i>Prijsselijk</i> , Louable.
<i>Gezeggelijk</i> , Docile.	<i>Schikkelijk</i> , Traitable.
<i>Groffelijk</i> , Grossièrement.	<i>Schrikkelijk</i> , Épouvantable.
<i>IJsselijk</i> , Affreux.	<i>Stoffeloos</i> , Immatériel.
<i>Loosselijk</i> , Avec ruse.	<i>Straffeloos</i> , Impunissable.
<i>Maatschappelijk</i> , Social.	<i>Strekkelijk</i> , Profitable.
<i>Nuttelijk</i> , Utilement.	<i>Toepasselijk</i> , Applicable.
<i>Onpasselijk</i> , Indisposé.	<i>Uitdrukkelijk</i> , Exprès.
<i>Onredelijk</i> , Déraisonnable.	<i>Uitlokkelijk</i> , Attrayant.
<i>Onrekkelijk</i> , Intraitable.	<i>Verkwikkelijk</i> , Restaurant.
<i>Ontemmelijk</i> , Indomptable.	<i>Verrukkelijk</i> , Ravissant.
<i>Onuitblusschelijk</i> , Inextinguible.	<i>Voortreffelijk</i> , Excellent.
<i>Onuitputtelijk</i> , Inépuisable.	<i>Vreesselijk</i> , Terrible.
<i>Onverbiddelijk</i> , Inflexible.	<i>Wetenschappelijk</i> , Scientifique.
<i>Onverwinnelijk</i> , Invincible.	<i>Weteloos</i> , Illégal.
<i>Onverzettelijk</i> , Inébranlable.	<i>Zinneloos</i> , Insensé.
<i>Onwederteggelijk</i> , Incontestable.	<i>Zwakkelijk</i> , Faible.

§ 76. 4° L'*e euphonique* est encore employé dans les mots suivans :

<i>Middelertwjl</i> , En attendant.	<i>Valschelijk</i> , Perfidement.
<i>Moeijelijk</i> , Difficile.	<i>Verfoeijelijk</i> , Exécrable.
<i>Getrouwelijk</i> , Fidèlement.	<i>Vrijelijk</i> , Librement.
<i>Trotschelijk</i> , Fièrement.	<i>Winderig</i> , Orageux.
<i>Trouweloos</i> , Infidèle.	<i>Vertrouwelijk</i> , Confidentiel.

§ 77. *Exceptions*. Il y a quelques mots où l'*e euphonique* n'est pas ajouté, lorsqu'ils prennent la particule terminante *lijk*. Parmi ces mots il y en a non-

seulement qui se terminent en *f*, *r*, *s*, précédés par un son long, mais aussi qui se terminent en *n*.

<i>Aanzienlijk</i> , Considérable, respecté.	<i>Onverzoenlijk</i> , Irréconciliable.
<i>Alleenlijk</i> , Seulement.	<i>Onwaarddeerlijk</i> , Inappréciable.
<i>Begeerlijk</i> , Désirable.	<i>Openlijk</i> , Ouvertement.
<i>Behoorlijk</i> , Convenablement.	<i>Persoonlijk</i> , Personnellement.
<i>Bekoortijk</i> , Charmant.	<i>Pijnlijk</i> , Dououreux.
<i>Doenlijk</i> , Faisable.	<i>Sierlijk</i> , Élégant.
<i>Geneeslijk</i> , Guérissable.	<i>Spoorloos</i> , Dérégulé.
<i>Gewoonlijk</i> , Habituel.	<i>Toegeestlijk</i> , Indulgent.
<i>Gezamenlijk</i> , De concert, ensemble.	<i>Uitvoerlijk</i> , Exécutable.
<i>Koenlijk</i> , Audacieusement.	<i>Vergeestlijk</i> , Pardonnable.
<i>Oogenschijnlijk</i> , Évident.	<i>Verkiestlijk</i> , Préférable.
<i>Onbescheidelijk</i> , Indiscrètement.	<i>Verschoonlijk</i> , Excusable.
<i>Oneerlijk</i> , Dishonnête.	<i>Verzoenlijk</i> , Réconciliable.
<i>Oneigenlijk</i> , Improprement.	<i>Waartlijk</i> , Vraiment.
<i>Onfatsoenlijk</i> , Impoli.	<i>Waarschijnlijk</i> , Vraisemblable.
<i>Onverschoonlijk</i> , Inexcusable.	<i>Wezenlijk</i> , Réellement.
	<i>Zienlijk</i> , Visible.

§ 78. II. Le *d* est euphonique quand il est ajouté à un son doux, vu qu'il sert alors à prévenir que le son ne soit trop sourd, et par là difficile même à prononcer.

On l'emploie ainsi dans quelques mots, avant la terminaison substantive *heid*; et on l'emploie de même dans les verbes, aux pénultièmes syllables qui se terminent en *r*, lorsqu'après avoir retranché la syllabe finale du verbe, on veut ajouter à cette pénultième syllabe la particule *er* pour en faire des substantifs masculins.

<i>Welluidendheid</i> , v. Euphonie.	<i>Porder</i> , Réveilleur.
<i>Welsprekendheid</i> , Éloquence.	<i>Uitvoerder</i> , Exécuteur.

Huurder, Locataire, Preneur. *Verklaarder*, Interprète.
Welmeenendheid, v. Sincérité, *Verteerder*, Dépensier.
 bienveillance. *Verweerder*, Défenseur.

La consonne *d* est encore employée, comme caractère euphonique avec les adjectifs et les adverbes qui terminent en *r*, quand on veut ajouter à ces mots le degré de comparaison relative. Comme cette comparaison est formée par *er*, on la fait précéder par *d*, pour que le son ne soit pas trop sourd.

<i>Bar-der</i> , Rude, froid.	<i>Schor-der</i> , Enroué.
<i>Bitter-der</i> , Amer.	<i>Sober-der</i> , Frugal.
<i>Dierbaar-der</i> , Cher, Chéri.	<i>Tenger-der</i> , Délicat (fluet).
<i>Duar-der</i> , Cher (de prix).	<i>Zoor-der</i> , Dououreux.
<i>Guur-der</i> , Apre (froid).	<i>Zuiver-der</i> , Pur (propre).
<i>Lonter-der</i> , Pur (raffiné).	<i>Zwaar-der</i> , Lourd.

§ 79. III. Le *v*, trop doux pour jamais venir à la fin d'une syllabe, est quelquefois remplacé par l'*f*, au commencement de la pénultième syllabe, quand le mot dérivé a pour syllabe finale la terminaison *is* ou *lijk*; cette dernière terminaison est alors précédée par l'*e* euphonique.

<i>Begraven</i> , <i>begravenis</i> , v. Enterment.	<i>Laven</i> , <i>Lafenis</i> , v. Rafratchissement.
<i>Erven</i> { <i>Erfelijk</i> , Héritaire. { <i>Erfenis</i> , Héritage.	<i>Lijven</i> , <i>Lijfelijk</i> , Corporel.
<i>Gelooven</i> , <i>Geloofelijk</i> , Croyable.	<i>Schrijven</i> , <i>Onbeschrijfelijk</i> , Inexprimable.
<i>Gerijven</i> , <i>Gerijfelijk</i> , Serviable.	<i>Sterven</i> , <i>Sterfelijk</i> , Mortel.
<i>Graven</i> , <i>Grafelijk</i> , Comtal.	<i>Verderven</i> , <i>Verderfelijk</i> , Corruptible.
<i>Bederven</i> , <i>Bederfelijk</i> , Corruptible.	

§ 80. IV. Le *g* précédé de *n* dans la même syllabe, est quelquefois remplacé par *k*, dans des mots déri-

vés ou composés, surtout quand on y ajoute la terminaison *lijk*.

Hangen, Afhankelijk, Dépendant.

Aanvang, Aanvankelijk, Primitivement.

Vangen, Gevankelijk, Captif.

Jong { *Jonker*, { Damoiseau.
 { *Jonkheer*, { Gentilhomme.
 { *Jonkvrouw*, { Demoiselle.
 { Fille noble.

Koning, Koninklijk, Royal.

Gang, Ondoorgankelijk, Où l'on ne saurait passer.

Gang, Toegankelijk, Accessible.

Sprong, Oorspronkelijk, Primitif.

Gang, Vergankelijk, Périssable.

Vangen, Ontvankelijk, Recevable.

§ 81. V. Il n'y a que peu de mots, auxquels il faut ajouter la consonne *t*, quand cette lettre ne se trouve pas dans la racine; mais il y a des mots dont le son paraît balancer entre *d* et *t*, où cependant le *t* est de rigueur.

Bekentenis, v. Aveu.

Gebeurtenis, v. Événement.

Gezindte, v. Secte.

Verbindtenis, v. Engagement.

Achterwaarts, bijw. En arrière.

Mits, vgw. Pourvu que.

Voorts, vgw. Ensuite.

Gent, o. Gand (ville).

Hont, Honte, v. Bras occidental de l'Escaut.

§ 82. VI. L'euphonie a décidé sur l'orthographe de quelques mots, d'une manière différente :

Allerlei, bv. n. De toutes sortes.

Althans, bw. Toutefois.

Dubbeld, bv. n. Double.

Geveleschd, bv. n. Charnu.

Eenerlei, bv. n. D'une sorte.

Nogtans, vgw. Cependant.

Tweederlei, bv. n. De deux sortes.

Ontveleschd, bv. n. Décharné.

Thans, bijw. Maintenant.

Vleezig, bv. n. Charnu.

Voortaan, bijw. Désormais.

Vrees, Vreeze, v. Crainte.

Vreesselijk, bv. n. Terrible.

Vreezeloos, bv. n. Sans crainte.

§. 83. VII. Il y a des mots qui peuvent s'écrire de deux manières, ou en se servant d'une voyelle différente, ou en se servant d'une consonne différente :

<i>Aanwendsel</i> , o. ou <i>Aanwenst</i> , o.		Habitude.
<i>Afschrabsel</i> , o. {	- <i>Afschrapsel</i> , o.	Raclure.
	- <i>Afschraapsel</i> , o.	
<i>Afschrappen</i> ,	- <i>afschrapen</i> , b. w.	Raclar, Ratisser.
<i>Astarnen</i> ,	- <i>Astornen</i> , bw.	Découdre.
<i>Bondel</i> , m.	- <i>Bundel</i> , m.	Botte, Faisceau.
<i>Gerief</i> , o.	- <i>Gerijf</i> , o.	Secours.
<i>Geriefelijk</i> ,	- <i>Gerijfelijk</i> . bv. n.	Serviable.
<i>Groffelijk</i> ,	- <i>Grovelijk</i> , bijw.	Grossièrement.
<i>Kortademig</i> ,	- <i>Kortasemig</i> . bv. n.	Asthmatique.

CHAPITRE V.

DES CARACTÈRES ÉTRANGERS.

§ 84. Les lettres qui ne figurent pas dans l'alphabet hollandais , et dont cependant on fait usage , sont *c* , *q* , *x* , *y* , *ph* , et *th*. Jamais ces lettres ne doivent être employés dans l'orthographe des mots hollandais ; mais on s'en sert dans certains noms propres étrangers et dans d'autres mots pris des langues étrangères , afin de les écrire , autant que possible avec les mêmes caractères qui sont employés à cet effet par les nations dont nous avons emprunté ces mots : ce sont donc principalement les langues grecque , latine , française et anglaise , à qui appartiennent ces lettres.

§ 85. La prononciation de ces caractères n'offre guère de difficultés , parce qu'ils ont la même valeur dans la langue française.

Le *c* se prononce comme en français , lorsqu'il précède *c* ou *i* dans les mots *certes* , *citron* .

Q répond au son du *k* hollandais , ou du *c* français , devant *a* , *o* et *u* , comme dans *Quintiliaan* , prononcez *Kwintiliaan* .

X a le son de *ks* ; comme dans *Xerxès* , prononcez *Kserksès* .

Y n'est pas un caractère de la langue latine , mais bien de la langue grecque , et devrait se prononcer comme *u*. Cependant on lui donne quelquefois la valeur d'un *i* long , Mais plus souvent d'un *i* bref français.

Ph à la prononciation de *f*, comme dans *Philips* , prononcez *Filips*.

Th à la valeur du *t* fortement aspiré.

§ 86. Quoique la langue hollandaise , puisse créer , au moyen de ces racines tous les mots dont l'intelligence humaine peut avoir besoin , cependant il y a plusieurs mots étrangers qui ont acquis droit de bourgeoisie. On a adopté aussi pour ces mots l'orthographe hollandaise ; p : e :

Kantoor, o. Bureau.

Fabriek, Fabrique.

Fontein, v. Fontaine.

Kasteel, o. Château.

Kerker, m. Prison.

Kleur, v. Couleur.

Klooster, o. Couvent.

Koor, o. Chœur.

Som, v. Somme.

§ 87. Les termes techniques *kunstwoorden* employés dans les sciences , les arts ou les métiers ont souvent gardé la couleur de la langue du peuple chez qui ils ont été ou inventés ou améliorés ou perfectionnés. Nous ne saurions en parler ici.

§ 88. Quant aux noms propres de l'histoire ancienne , la langue hollandaise suit d'ordinaire l'orthographe latine ; p : e :

Alexander,

Augustus,

Aurelius,

Cyrus.

Cato.

Codrus.

Phaëton,

Rhodus,

Suetonius,

Tiberius.

Trajanus.

Virgilius.

§ 89. Les noms propres employés comme noms de baptême, suivent généralement l'orthographe latine; mais ils ont pris en même temps une orthographe hollandaise; p : e :

Jacobus, — *Jakob*. — *Iaap*, — *Koos*.
Cornelius, — *Cornelis*. — *Kees*, — *Nelis*.
Catharina, — *Katryn*. — *Trijn*, — *Ka*.
Philippus, — *Flips*. — *Filip*, — *Flip*.

§ 90. D'autres mots étrangers, dont on fait quelquefois usage, suivent une orthographe arbitraire :

<i>Akademie</i> , v. <i>Academie</i> .	<i>Magazijn</i> , o. <i>Magasin</i> .
<i>Amazone</i> , v. <i>Amazone</i> .	<i>Majesteit</i> , v. <i>Majesté</i> .
<i>Blazoen</i> , o. <i>Blason</i> .	<i>Marsepein</i> , m. <i>Massepain</i> .
<i>Fatsoenêren</i> , bw. <i>Façonner</i> .	<i>Millioen</i> , o. <i>Million</i> .
<i>Fontein</i> , v. <i>Fontaine</i> .	<i>Monarch</i> , m. <i>Monarque</i> .
<i>Galerij</i> , v. <i>Galerie</i> .	<i>Natie</i> , v. <i>Nation</i> .
<i>Garnizoen</i> , <i>Garnison</i> .	<i>Nimf</i> , v. <i>Nimphe</i> .
<i>Gravêren</i> , bw. <i>Grâver</i> .	<i>Priëel</i> , <i>Priëelen</i> , o. <i>Berceau</i> .
<i>Harpj</i> , v. <i>Harpie</i> .	<i>Profijt</i> , v. <i>Profit</i> .
<i>Kamizool</i> , <i>Kamizolen</i> , o. <i>Camisole</i> .	<i>Psalm</i> , m. <i>Psaume</i> .
<i>Kristalijn</i> , o. <i>Cristal</i> .	<i>Serafijn</i> , m. <i>Séraphin</i> .
<i>Leprozenhuis</i> , o. <i>Léproserie</i> .	<i>Trezoor</i> , <i>Trezoren</i> , <i>Trésor</i> .
<i>Kronijk</i> , v. <i>Chronique</i> .	<i>Vallei</i> , <i>Valleijen</i> . v. <i>Vallée</i> .
	<i>Zéfir</i> , m. <i>Zéphyre</i> , <i>Zéphyr</i> .

§ 91. Quelques peu de verbes étrangers, qui s'emploient et à qui l'on a ajouté la terminaison *eren*, donnent au premier e de cette terminaison la force de la prononciation, comme s'il avait un accent aigu; p : e :

<i>Rantsoenêren</i> , b. w. <i>Rançonner</i> .	<i>Soldêren</i> , b. w. <i>Souder</i> .
<i>Fatsoenêren</i> , b. w. <i>Façonner</i> .	<i>Schavottêren</i> , b. w. <i>Faire subir</i> une punition sur l'échafaud.
<i>Gravêren</i> , b. w. <i>Graver</i> .	

Les dérivés de ces verbes gardent également cet accent dans la prononciation ; mais il faut éviter l'emploi tant de ces verbes que de leurs dérivés. Il est bon d'éviter également *hantéren*, *exercer*, *manier*; *regéren*, *régner*; *boetséren*, *faire des ouvrages en relief*, qui ont ce même accent dans la prononciation quand ce serait seulement à cause de ce faux accent, qui est contraire aux règles de la prononciation hollandaise.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

DÉVELOPPEMENT

DES

PARTIES DU DISCOURS.

DÉVELOPPEMENT

DES

PARTIES DU DISCOURS.

INTRODUCTION.

On pourrait suivre une méthode très-simple pour la classification des mots qui composent une langue , si ce n'était que par là on s'éloignerait peut-être trop , de la division admise par les grammairiens , tant pour les langues anciennes que pour les langues modernes. Nous avons donc cru devoir adopter la classification qui est suivie dans la plupart des grammaires pratiques , et nous ferons connaître neuf parties du discours , d'après les dénominations adoptées généralement.

- | | | |
|-------|--------------------------------------|---------------------|
| I. | <i>De zelfstandige naamwoorden.</i> | Les substantifs. |
| II. | <i>De lidwoorden.</i> | Les articles. |
| III. | <i>De bijvoegelijke naamwoorden.</i> | Les adjectifs. |
| VI. | <i>De telwoorden</i> | Les noms de nombre. |
| V. | <i>De voornaamwoorden.</i> | Les pronoms |
| VI. | <i>De werkwoorden</i> | Les verbes. |
| VII. | <i>De bijwoorden.</i> | Les adverbes. |
| VIII. | <i>De voorzetsels,</i> | Les prépositions |
| IX. | <i>De voegwoorden</i> | Les conjonctions. |

Dans cette énumération , il n'est point question des interjections (*tusschenwerpsels*) , parce que les interjections servent à exprimer nos sensations diverses , par des sons dont l'expression se modifie , selon le sentiment qui nous les arrache. Elles n'appartiennent donc pas à la langue des mots , et ne sauraient figurer parmi les parties du discours. Cependant elles ne seront pas entièrement passées sous silence , mais trouveront place au chapitre X.

Voici quelles sont les neuf parties du discours et leurs différens usages.

I. *Le substantif*. La grammaire désigne sous cette dénomination tout ce que l'on voit comme substance matérielle , et tout ce que l'imagination ou la pensée nous représente comme substance immatérielle.

II. *L'article*. Il détermine plus ou moins le substantif et sert ordinairement à désigner le genre.

III. *L'adjectif*. C'est par ce mot que l'on désigne les qualités effectives des substantifs , ou les qualités prétendues que nous leur supposons.

VI. *Le nom de nombre*. Il fait connaître la quantité des substantifs d'une manière vague ou précise , d'après les modifications voulues.

V. *Le pronom*. On se sert du pronom pour éviter la répétition trop fréquente d'un même substantif ; le pronom sert encore à désigner le substantif d'une manière très-précise.

VI. *Le verbe*. Pour indiquer l'existence ou la ma-

nière d'être ou d'agir d'un objet, il faut se servir du verbe. Les participes ne sont en effet que des adjectifs; en même temps qu'ils expriment la qualité, ils font naître en nous l'idée du temps.

VII. *L'adverbe*. Il modifie l'acception de l'adjectif de même que celui du verbe.

VIII. *La préposition*. L'on doit indiquer souvent des rapports ou des circonstances qui sont indispensables à l'intelligence des phrases, et c'est alors qu'on emploie la préposition.

IX. *La conjonction*. Elle sert de liaison aux phrases ou aux parties d'une phrase, et elle en marque les rapports logiques.

Ces parties du discours admettent également d'une autre division, lorsqu'on les considère, ou comme invariables ou comme pouvant subir des changemens. Il y a alors quatre espèces: 1° Celles qui n'admettent point de changemens, savoir: la plupart des noms de nombre, plusieurs adverbes, les prépositions et les conjonctions; 2° celles qui subissent des changemens par la déclinaison (*de verbuiging*), savoir: les substantifs, les articles, les adjectifs, quelques noms de nombre et les pronoms; 3° celles qui admettent les changemens de la conjugaison (*de vervoeging*), savoir: les verbes; 4° Celles qui peuvent subir des changemens par les degrés de comparaison (*de trappen van vergelijking*), savoir: les adjectifs, une partie des noms de nombre et quelques adverbes.

CHAPITRE PREMIER.

LE SUBSTANTIF.

§ 1. Parmi les parties du discours, celle-ci est indubitablement la plus essentielle, parce qu'elle représente une substance sans le concours d'aucun autre mot, soit que cette substance existe en réalité, ou qu'elle soit seulement considérée comme telle. Dans le premier cas on l'appelle substantif matériel comme *bed*, lit; *tafel*, table; *boom*, arbre; et dans le second, substantif immatériel, comme *goedheid*, bonté; *jeugd*, jeunesse; *moed*, courage.

§ 2. Il y a deux espèces de substantifs matériels :
a. le substantif *propre*, qui désigne en particulier une personne ou une chose, p. e. *Jakob*, Jacques; *Brussel*, Bruxelles; *de Maas*, la Meuse; *b.* le substantif *commun*, qui convient à toute une espèce, p. e. *man*, homme; *stad*, ville; *berg*, montagne.

§ 3. L'on forme encore deux sortes de substantifs qui ajoutent beaucoup à la précision, à l'énergie et à la richesse de la langue : *de zamengestelde woorden*, les *composés*, et *de verkleinwoorden*, les *diminutifs*.

§ 4. Un *substantif composé* est celui où il se trouve deux ou plusieurs racines réunies, dont l'une déter-

mine ou change l'acception de l'autre. Celle qui fait l'idée principale du composé, est toujours la dernière du mot, et est précédée immédiatement par la partie qui sert à la déterminer le plus directement; de sorte que la racine ou le substantif, qui détermine le plus vaguement la racine principale du mot composé, se trouve toujours le plus à gauche, c'est-à-dire, au commencement du mot.

§ 5. La faculté de réunir différens mots, pour n'en faire qu'un seul, est d'un grand avantage, surtout lorsqu'il est nécessaire d'employer une brièveté énergique. Les mots composés sont de tous les styles et le poète surtout en fait un grand usage. Cependant ceux qui ne connaissent pas entièrement le génie de la langue, ne doivent pas se hasarder de former des mots composés, parce qu'ils courent risque de faire des combinaisons contraires au bon goût.

§ 6. Les *substantifs composés* se forment de différentes manières; savoir :

1° De deux et de trois substantifs. Il existe des composés de plus de trois substantifs; mais ils ne sont pas très-fréquens.

Melkboer, Laitier.

Raadhuis, Maison de ville.

Steenzout, Sel gemme.

Riviervischmarkt, Marché de poisson d'eau douce.

Goudsmidswinkel, Boutique d'orfèvre.

Huisdeur, Porte de maison.

Stadspoort, Porte de ville.

Koffijpakhuis, Magasin de café.

Nonneklooster, Couvent de religieuses.

Waskaarsenhist, Caisse aux bougies.

II° D'un substantif et d'un adjectif.

Grootvader, Grand-père.

Schoonmoeder, Belle-mère.

Gaauwdief, Filou.

Oudvader, Père d'église.

Dolhuis, Hopital des fous.

Domkop, Imbécille.

III° D'un substantif et d'un nom de nombre.

Eendragt, Concorde.

Achthoek, Octogone.

Zevenboom, Sabine.

Drieman, Triumvir,

Duizendbeen, Cloporte.

Zevenoog, Furoncle.

IV° D'un substantif et d'un pronom.

Zelfmoord, Suicide.

Zelfzucht, Egoïsme.

Zelfkant, Lisière.

V° D'un substantif et d'un verbe.

Braadpan, Poêle à frire.

Waschloon, Blanchissage.

Brouwketel, Brassin (Cuve).

Drukinkt, Encre d'imprimeur.

Naaizijde, Soie à coudre.

Werkman, Ouvrier.

VI° D'un substantif et d'un adverbe.

Vroegms, Première messe
(messe dite de grand matin).

Welvaart, Prospérité.

Veelvraat, Goulu.

VII° D'un substantif et d'une préposition.

Tegenspoed, Adversité.

Doorgang, Passage.

Voorbode, Précurseur.

Aanbeeld, Enclume.

Uitslag, Éruption.

Onderbreck, Caleçon.

VIII° D'un substantif ou d'un adjectif, ou du temps d'un verbe, ou même d'une ou de plusieurs autres parties du discours, auxquels on ajoute une terminaison substantive.

Onspoed, Adversité.

Gedeelte, Partie.

Albedil, Personne qui trouve à redire à tout.

Bezinksel, Sédiment.

Sterfte, Mortalité.

Vraagal, Personne qui demande après tout.

<i>Zuigeling</i> , Nourrisson.	<i>Hoogte</i> , Hauteur (au matériel).
<i>Alwetendheid</i> , Omni-science.	<i>Verrijzenis</i> , Résurrection.
<i>Grootheid</i> , Grandeur (au moral).	<i>Onmenselijkheid</i> , Inhumanité.

§ 7. Un substantif composé d'une racine avec des particules intonantes ou terminantes (voyez I^{re} PARTIE, Chap. III) ne saurait, rigoureusement parlant, être compris parmi les substantifs composés; mais plutôt, parmi les substantifs dérivés. Cependant il ne sera pas superflu de parler ici des substantifs composés avec des terminaisons substantives, ou avec des substantifs, considérés assez généralement comme n'étant que des terminaisons, parce que les uns aussi bien que les autres affectent le genre des substantifs; et tiennent essentiellement au système de la formation des mots. Il est donc nécessaire de connaître la qualité et la valeur de *aar*, *dom*, *er*, *heid*, *ier*, *ij*, *ing*, *is*, *ling*, *schap*, *sel*, et *ster*.

Aar, désigne l'agent masculin du verbe, p : e :

<i>Bezoedelaar</i> , Individu qui souille,	de <i>Bezoedelen</i> , Souiller.
<i>Weigeraar</i> , Individu qui refuse,	— <i>Weigeren</i> , Refuser.

Dom, désigne un état ou une qualité et aussi une corporation ou une réunion. Le même mot a souvent cette double signification, mais avec un genre différent.

<i>Pristerdom</i> ,	{ <table> <tr> <td>m. pour Prêtrise.</td> <td rowspan="2">} de <i>Prister</i>, Prêtre.</td> </tr> <tr> <td>o. — Clergé.</td> </tr> </table>	m. pour Prêtrise.	} de <i>Prister</i> , Prêtre.	o. — Clergé.
		m. pour Prêtrise.		} de <i>Prister</i> , Prêtre.
o. — Clergé.				

Er, désigne l'agent masculin du verbe, et aussi, mais pas toujours, l'instrument au moyen duquel se fait l'action.

<i>Snuijer</i> ,	} Individu qui mouche. Instrument pour moucher.	} <i>de Snuiten</i> , Moucher.
<i>Graver</i> ,		

Heid sert à substantifier une qualité ou un attribut.

<i>Matigheid</i> , Sobriété,	<i>de Matig</i> , Sobre.
<i>Goedheid</i> , Bonté,	— <i>Goed</i> , Bon.

Ier, désigne un individu masculin, dans une fonction ou un état.

<i>Tuinier</i> , Jardinier,	<i>de Tuin</i> , Jardin.
-----------------------------	--------------------------

IJ désigne l'action particularisée, ou l'endroit destiné à la mettre en exécution, ou une profession, ou un établissement.

<i>Weverij</i> , Tisseranderie,	<i>de Weven</i> , Tiser.
<i>Bedelarij</i> , Gueuserie,	— <i>Bedelaar</i> , Mendiant.

Ing, désigne le produit et aussi l'action; si cette particule est ajoutée à un verbe simple, elle sert à particulariser l'action.

<i>Belooning</i> , Récompense,	<i>de Beloonen</i> , Récompenser.
<i>Zuivering</i> , Purification,	— <i>Zuiver</i> , Pur.
<i>Lezing</i> , Le lire, la lecture,	— <i>Lezen</i> , Lire.

Is, désigne l'effet d'une action, ou une action substantifiée.

<i>Behoudenis</i> , Conservation,	<i>de Behouden</i> , Conserver.
<i>Verheugenis</i> , Réjouissance,	— <i>Verheugen</i> , Réjouir.

Ling, désigne une personne, qui possède un état, qui fait une action, ou qui en est l'objet.

<i>Vlugteling</i> , Fuyard,	<i>de Vlugten</i> , Fuir.
<i>Banneling</i> , Exilé.	— <i>Bannen</i> , Exiler.
<i>Vreemdeling</i> , Étranger,	— <i>Vreemd</i> , Étrange.

Schap, désigne une assemblée ou une réunion, et aussi une qualité ou une dignité. Souvent le même mot signifie l'un et l'autre; mais avec un genre différent.

Jongelingschap, { o. pour Adolescence, } *de Jongeling*, Jeune
v. — Les Jeunes gens, } homme.

Sel, désigne un produit, une action ou un instrument de production.

Broeisel, Couvée, *de Broeijen*, Couver.
Zwartsel, Noir de fumée. — *Zwart*, Noir.

Ster, désigne l'agent féminin du verbe, et aussi un individu féminin dans un état.

Voedster, Nourrice, *de Voeden*, Nourrir.
Bezister, Propriétaire, f, — *Bezitten*, Posséder.

§ 8. On peut aisément se convaincre de toute l'importance de ce système de dérivation pour la richesse de la langue hollandaise, lorsqu'on considère que la plupart des verbes actifs peuvent subir différentes modifications dans l'idée, au moyen des terminaisons substantives qu'on ajoute à la racine, p : e :

<i>Brouwen</i> , Brasser.	<i>Brouwerij</i> , Brasserie.
<i>Brouwer</i> , Brasseur.	<i>Brouwsel</i> , Brassin (produit).
<i>Brouwster</i> , Brasseuse.	<i>Brouwing</i> , Action de brasser.

Brouwing diffère de *Brouwen*, pour autant que le dernier signifie l'action en général, et que l'autre désigne l'action même et particularisée.

§ 9. Les *substantifs diminutifs* se forment des substantifs propres, communs, composés et dérivés,

lorsqu'on y ajoute la terminaison *je*, *jen*, *pje*, *tje*. — Jadis on employait beaucoup les diminutifs *ke*, *ken*, *kijn*, *skén*, *lijn*; mais ils ne sont plus guères en usage, excepté en poésie. Ordinairement le diminutif communique au substantif auquel il est joint, l'idée de gentil, de mignon, et même quelquefois celle de doucereux, mais il n'y ajoute presque jamais l'idée de jeunesse. Plusieurs mots qui dans leur signification ordinaire, ne sauraient être employés que comme des épithètes injurieuses, changent cette signification lorsqu'on y ajoute le diminutif; p : e : les mots *schelm*, coquin, et *deugniet*, vaurien, n'ont rien d'injurieux quand on dit *schelmpje*, *deugnietje*. C'est alors comme si l'on disait en français *petit coquin*, *petit fripon*.

§ 10. La formation des diminutifs dépend en grande partie de l'euphonie. Il ne convient donc pas d'en donner ici toutes les règles; car cela serait trop prolix, et amènerait peut-être de la confusion; mais les règles suivantes, qui sont d'une application assez générale, devront servir de guide.

1° Le diminutif *je* est joint aux substantifs dont la lettre finale est *ch*, *d*, *f*, *g*, *k*, *p*, *s*, *t* et *sch*. Ce diminutif peut se faire remplacer quelquefois par *jen*, si l'harmonie de la phrase le comporte; et c'est là le seul emploi de *jen*.

<i>Lachje</i>	vient de	<i>Lach</i> .	Ris, rire.
<i>Paardje</i>	—	<i>Paard</i> .	Cheval.
<i>Mofje</i>	—	<i>Mof</i> .	Manchon.
<i>Zaargje</i>	—	<i>Zaag</i> .	Scie.

<i>Vlakje</i> vient de <i>Vlak.</i>		Tache.
<i>Knoopje</i> — <i>Knoop.</i>		Bouton.
<i>Kusje</i> — <i>Kus.</i>		Baiser.
<i>Staartje</i> — <i>Staart.</i>		Queue.
<i>Fleschje</i> — <i>Flesch.</i>		Bouteille.

2° Le diminutif *pje* est ajouté aux substantifs qui ont une voyelle longue ou une diphthongue suivie de *m* comme lettre finale; aussi lorsque le son bref est terminé par *lm* ou *rm*, et également lorsque le substantif a deux syllabes, dont la seconde termine en *cm*.

<i>Armpje</i> vient de <i>Arm.</i>		Bras.
<i>Bezempje</i> — <i>Bezem.</i>		Balai.
<i>Boompje</i> — <i>Boom.</i>		Arbre.
<i>Bloempje</i> — <i>Bloem.</i>		Fleur.
<i>Darmpje</i> — <i>Darm.</i>		Boyau.
<i>Halmpje</i> — <i>Halm.</i>		Brin.
<i>Wormpje</i> — <i>Worm.</i>		Vers.
<i>Zalmpje</i> — <i>Zalm.</i>		Saumon.
<i>Zoompje</i> — <i>Zoom.</i>		Ourlet.

4° Le diminutif *tje* est ajouté aux mots qui terminent en *w*; aussi à ceux, qui, ayant une diphthongue ou triphthongue, terminent en *e* ou *i*; il est également ajouté à ceux qui terminent en *l*, *n*, *r*, dans tous les mots où ces consonnes ne se doublent pas au pluriel.

<i>Zaaltje</i> vient de <i>Zaal.</i>		Salle.
<i>Maantje</i> — <i>Maan.</i>		Lune.
<i>Schoortje</i> — <i>Schoor.</i>		Support.
<i>Peluwje</i> — <i>Peluw.</i>		Traversin.
<i>Heultje</i> — <i>Heul.</i>		Pont en bois.
<i>Vadertje</i> — <i>Vader.</i>		Père.
<i>Schoentje</i> — <i>Schoen.</i>		Soulier.

<i>Boertje</i>	—	<i>Boer.</i>	Paysan.
<i>Deurtje</i>	—	<i>Deur.</i>	Porte de maison ou de
<i>Wijn^{ts}je</i>	—	<i>Wijn.</i>	Vin. [chambre.]
<i>Koetje</i>	—	<i>Koe.</i>	Vache.
<i>Eitje</i>	—	<i>Ei.</i>	Oeuf.
<i>Baaitje</i>	—	<i>Baai.</i>	Baie.
<i>Knietje</i>	—	<i>Knie.</i>	Genou.
<i>Boeitje</i>	—	<i>Boei.</i>	Balise.
<i>Fooitje</i>	—	<i>Fooi.</i>	Un pour boire.
<i>Kraaitje</i>	—	<i>Kraai.</i>	Corneille.
<i>Vogeltje</i>	—	<i>Vogel.</i>	Oiseau.
<i>Kooitje</i>	—	<i>Kooi.</i>	Cage.
<i>Papegaaitje</i>	—	<i>Papegaai.</i>	Perroquet.
<i>Leeuw^{ts}je</i>	—	<i>Leeuw.</i>	Lion.
<i>Nieuw^{ts}je</i>	—	<i>Nieuw.</i>	Nouveau (nouvelle).
<i>Horentje</i>	—	<i>Horen.</i>	Corne.
<i>Zoontje</i>	—	<i>Zoon.</i>	Fils.
<i>Leitje</i>	—	<i>Lei.</i>	Ardoisé.
<i>Broedertje</i>	—	<i>Broeder.</i>	Frère (1).
<i>Zustertje</i>	—	<i>Zuster.</i>	Sœur (1).

4° On emploie encore le diminutif *tje* toutes les fois que le substantif monosyllabe a un son bref, qui termine par *b, g, l, m, n, r*. Ces consonnes étant simples, doivent être doublées au pluriel, et aussi quand on forme le diminutif; elles ajoutent, ensuite l'*e muet*, et puis le diminutif *tje*.

<i>Brug^{ts}je</i>	vient de	<i>Brug.</i>	Pont.
<i>Lammetje</i>	—	<i>Lam.</i>	Agneau.
<i>Karretje</i>	—	<i>Kar.</i>	Char (charrette).
<i>Pennetje</i>	vient de	<i>Pen.</i>	Plume.

(1) Dans la conversation familière, on dit ordinairement *Broertje*, *Zusje*; l'on y fait également usage de beaucoup d'autres contractions qu'il ne faut cependant pas imiter dans la langue écrite.

<i>Ribbetje</i>	—	<i>Rib.</i>	Côte (os).
<i>Stalletje</i>	—	<i>Stal.</i>	Ecurie.

5° Parmi les substantifs qui changent le son bref du singulier au pluriel en son long (Voyez I^{re} PARTIE, § 38, p. 37), on compte les suivans, qui forment leur diminutif d'après le son du pluriel.

<i>Blaadje</i>	vient de	<i>Blad.</i>	Feuille.	<i>Bladen.</i>
<i>Paadje</i>	—	<i>Pad.</i>	Sentier.	<i>Paden.</i>
<i>Gaatje</i>	—	<i>Gat.</i>	Trou.	<i>Gaten.</i>
<i>Glaasje</i>	—	<i>Glas.</i>	Verre.	<i>Glazen.</i>
<i>Staafe</i>	—	<i>Staf.</i>	Bâton.	<i>Staven.</i>
<i>Vaatje</i>	—	<i>Vat.</i>	Tonneau.	<i>Vaten.</i>
<i>Goodje</i>	—	<i>God.</i>	Dieu.	<i>Goden.</i>
<i>Slootje</i>	—	<i>Slot.</i>	Serrure.	<i>Sloten.</i>

6°. Quelques substantifs, parmi ceux qui au pluriel prennent un son long, et aussi quelques uns de ceux qui peuvent former le pluriel en *ers* ou *eren*, (Voyez I^{re} PARTIE, § 38, p. 37, et § 71, p. 69), forment non le singulier, mais seulement le pluriel du diminutif de la même manière

<i>Eijertjes</i>	vient de	<i>Ei.</i>	Oeuf.	<i>Eijeren.</i>
<i>Hoendertjes</i>	—	<i>Hoer.</i>	Poule.	<i>Hoenderen.</i>
<i>Kindertjes</i>	—	<i>Kind.</i>	Enfant.	<i>Kinderen.</i>
<i>Radertjes</i>	—	<i>Rad.</i>	Roue.	<i>Raderen.</i>
<i>Rundertjes</i>	—	<i>Rund.</i>	Bœuf.	<i>Runderen.</i>
<i>Daagjes</i>	—	<i>Dag.</i>	Jour.	<i>Dagen.</i>
<i>Slaagjes</i>	—	<i>Slag.</i>	Coup.	<i>Slagen.</i>
<i>Trekjes</i>	—	<i>Trek.</i>	Artifice.	<i>Treken.</i>

§ 11. Un substantif dont le diminutif est d'un grand usage, semble former ce diminutif d'une manière irrégulière : c'est *meid*, fille, qui fait *meisje*. Cette irrégularité cependant n'est qu'apparente, par-

ce qu'on disait anciennement, non *meid*, mais bien *meysen* ou *meysen* (1). Ce diminutif *meisje* est uniquement employé dans l'idée de *filles*, *jeune fille*, tandis que *meid*, signifie *servante*.

§ 12. La plupart de noms de baptême ont des diminutifs irréguliers ; pe :

<i>Willem</i>	Guillaume.	<i>Wimpje</i>
<i>Jakob</i>	Jacques.	} <i>Kootje</i> ou <i>Koosje</i> .
<i>Jakoba</i>	Jacqueline	
<i>Jan</i>	Jean.	<i>Jantje</i> .

§ 13. Outre ces différentes espèces de substantifs, la langue hollandaise possède encore l'avantage de pouvoir employer comme des substantifs, presque toutes les parties du discours indistinctement, (*Voyez note A.*) (2). L'on peut donc se servir de tous les verbes sans exception, comme si c'étaient des substantifs, ce qui est d'une grande ressource pour la langue, et ajoute beaucoup à la précision.

LA DÉCLINAISON.

§ 14. L'on entend ordinairement par déclinaison, les changemens de désinence que peuvent subir les

(1) Le mot *meysen* se trouve encore dans quelques auteurs du XVII^e siècle, et l'on doit peut-être considérer le mot *meisje*, comme étant le mot *meysen* même, dont *meid* est formé par contraction.

(2) Nous avons cru utile de placer à la fin du volume, ce qui n'était pas absolument nécessaire à l'étude de la grammaire, quoiqu'au reste d'un grand intérêt.

substantifs et leurs articles, les adjectifs qui les accompagnent, les pronoms substantifs et les pronoms adjectifs. Comme le substantif est la partie la plus essentielle du discours, les autres parties déclinaibles lui sont subordonnées pour les changemens à subir par la déclinaison.

§ 15. Sans parler ici de la précision plus ou moins grande dans l'emploi des pronoms, pour désigner ou déterminer les substantifs, nous observerons seulement que la déclinaison peut être considérée comme présentant les substantifs sous trois différens points de vue généraux.

1°. Dans une acception générale, pour laquelle on emploie en français l'article partitif avec les substantifs de matière (p. e. *eau, beurre, soie, marbre, etc.*); ou l'article défini avec les substantifs qui désignent des vertus, des vices, etc. Dans cette idée générale, on ne fait point usage d'un article en hollandais, et les modifications des cas de la déclinaison doivent être marquées par les prépositions; c'est une règle invariable; et comme les substantifs, dont nous venons de parler, ne sauraient être employés au pluriel, dans une acception aussi générale, il ne s'agit ici que du singulier.

Dans la véritable signification du mot déclinaison, on ne saurait cependant appeler déclinaison cet emploi du substantif; car il n'y a point de déclinaison, si le substantif ou son article ne peut changer

de désinence, c'est-à-dire si la terminaison demeure invariable.

2°. Dans une acception moins générale, en désignant néanmoins d'une manière encore vague, un objet d'une certaine espèce. L'on se sert pour cela de l'article indéfini, de même qu'en français. Cet article n'ayant pas de pluriel, on désigne les objets au pluriel, d'une manière aussi peu définie, en n'employant pas d'article, tel qu'on l'a vu pour le singulier, dans la première partie de ce paragraphe. La grammaire française emploie alors l'article partitif.

3° Dans une acception plus déterminée, au moyen de l'article défini, qui s'emploie au singulier et au pluriel, comme en français, excepté là où il s'agit, d'après la grammaire française, de l'emploi de l'article défini, dans une acception très-générale, comme nous venons d'en parler.

On peut donc dire d'après ces trois manières :

<i>Geef mij brood.</i>	Donne-moi du pain.
<i>Geef mij een brood.</i>	Donne-moi un pain.
<i>Geef mij het brood.</i>	Donne-moi le pain.
<i>Deugd oefenen (1).</i>	Pratiquer la vertu.
<i>Eene deugd oefenen.</i>	Pratiquer une vertu.
<i>De deugd oefenen.</i>	Pratiquer la vertu.
<i>Jongelingen onderwijzen.</i>	Instruire des jeunes gens.
<i>De jongelingen, onderwijzen.</i>	Instruire les jeunes gens.

(1) Ne se rend pas exactement en français, parce qu'on ne saurait pas employer là l'article partitif *du, de la*.

§ 16. Pour bien connaître la déclinaison des substantifs, il faut observer: 1° *het getal*, le nombre; 2° *het geslacht*, le genre; 3° *de naamval*, le cas.

Le nombre désigne l'unité (*de eenheid*) ou la pluralité (*de veelheid*) des personnes ou des choses. Ces deux manières d'envisager le nombre des substantifs, s'appellent: singulier, *enkelvoud*, et pluriel, *meervoud*. La langue hollandaise a trois genres: masculin, *mannelijk*; féminin, *vrouwelijk*; et neutre, *onzijdig*:

Les rapports indiqués par le changement qui s'opère dans les substantifs ou leurs articles, sont appelés les *cas* de la déclinaison. La langue hollandaise en possède quatre, qu'on distingue par *eerste*, premier; *tweede*, deuxième; *derde*, troisième; et *vierde*, quatrième.

1° LE NOMBRE.

§ 17. Un substantif est ordinairement au singulier quand il désigne une *seule* personne ou chose, et au pluriel, quand il en désigne plus d'une. Quoiqu'il y ait des substantifs qui ne s'emploient que dans un des deux nombres, la plus grande partie cependant est employée alternativement dans les deux nombres.

§ 18. Les substantifs immatériels ne sont employés pour la plupart qu'au *singulier*. L'on trouve parmi ces substantifs ceux qui marquent une qualité morale, un état, une propriété ou un attribut.

<i>Liefde</i> , Amour.	<i>Trouw</i> , Fidélité.
<i>Trotschheid</i> , Hauteur (dédain).	<i>Adel</i> , Noblesse.
<i>Geweld</i> , Violence.	<i>Haat</i> Haine.
<i>Gehoorzaamheid</i> , Obéissance.	<i>Warmte</i> , Chaleur.
<i>Leven</i> , Vie.	<i>Eer</i> Honneur.
<i>Blijdschap</i> , Joie.	<i>Honger</i> , Faim.

Parmi ces substantifs, il en existe cependant plusieurs qui sont mis au pluriel, lorsqu'il s'agit de les employer dans un sens déterminé et individuel, comme cela se fait également en français; p : e : *waarheid*, vérité, n'a pas de pluriel dans son acception générale, mais on l'emploie au pluriel en disant : *de waarheden van den christelijken godsdienst*, les vérités de la religion chrétienne.

§ 19. Les *substantifs propres* sont employés au *singulier*, mais admettent le pluriel et en prennent le signe.

I° S'ils désignent plus d'une personne du même nom.

De beide Trompen waren zeehelden. Les deux Tromp étaient de grands hommes de mer.

II° S'ils désignent les qualités par lesquelles a brillé la personne dont on parle :

De roem van de De Ruiters, de Coehoorns en van zoo vele groote mannen, als ons vaderland heef opgeleverd, zal duren zoo lang als de wereld bestaat. La gloire des De Ruiters, des Coehoorn et de tant d'autres grands hommes que notre patrie a produits, durera tant que le monde existera.

Quelques substantifs propres n'ont que le *pluriel*, surtout ceux employés pour désigner les chaînes de montagnes.

De Alpen, Les Alpes. *De Pijreneeën*, Les Pyrenées.

§ 20. Un assez grand nombre *des substantifs communs* ne s'emploient qu'au *singulier* ; savoir :

I^o Ceux qui indiquent des objets matériels, dans une acception générale, en désignant simplement les espèces. Ils peuvent être employés au pluriel dans une acception déterminée :

<i>Aarde</i> , Terre.	<i>Goud</i> , Or	<i>Bloed</i> , Sang.
<i>Spek</i> , Lard.	<i>Lood</i> , Plomb.	<i>Zweet</i> , Sueur.
<i>Water</i> , Eau.	<i>Gerst</i> , Orge.	<i>Hooi</i> , Foin.
<i>Teer</i> , Goudron.	<i>Steen</i> , Pierre.	<i>Hout</i> , Bois.
<i>Zand</i> , Sable.	<i>Sneeuw</i> , Neige.	<i>Boter</i> , Beurre.
<i>Oofst</i> , Fruits.	<i>Meel</i> , Farine.	<i>Asch</i> , Cendres.

II^o Ceux formés de l'infinitif d'un verbe, quand on y joint la particule intonante *ge*, et que l'on en retranche la terminaison *en*. Ces substantifs désignent l'action répétée, mais indéterminée du verbe, p : e :

Gesluister, Chuchotement. *Geschreeuw*, Criaillerie (1).

III^o Ceux qui dérivés d'autres substantifs, ne sauraient prendre la forme du pluriel, parce que leur signification s'y oppose. Ces substantifs, formés par la particule *ge* qui vient avant le substantif primitif, et la particule *te*, qui vient après, ont une signification collective, qui n'est pas de même nature que les collectifs français *peuple*, *armée*.

(1) En réfléchissant sur ces deux exemples, on se convaincra que la plupart de ces substantifs hollandais n'ont pas de mot correspondant en français, et ne peuvent être traduits par une périphrase, que très-incomplètement.

<i>Gerogelte.</i>	Volaille, qui vient <i>de vogel.</i>
<i>Gebeente.</i>	Ossemens. — <i>Been</i> (2).

VI°. Ceux qu'on emploie comme substantifs neutres, quoiqu'ils soient en effet des infinitifs de verbes ou des adjectifs.

<i>Leggen</i> , Mettre, poser.	<i>Liggen</i> , Être posé (<i>gesir</i> , <i>gier</i>).
<i>Brengen</i> , Apporter.	<i>Groote</i> , Grand (Grandeur).
<i>Edele</i> , Noble (noblesse).	<i>Magere</i> , Maigre (maigreur).

V° Ceux dont l'acception générale s'oppose à l'emploi dans les deux nombres, comme aussi ceux qui ont une signification collective.

<i>Aanbod</i> , Offerte.	<i>Nieuws</i> , Nouvelle.
<i>Bod</i> , Offre.	<i>Raad</i> , Conseil qu'on donne.
<i>Loon</i> , Gages.	<i>Afscheid</i> , Adieux.
<i>Biecht</i> , Confesse.	<i>Akkerbouw</i> } Culture.
<i>Roof</i> , Proie.	<i>Landbouw</i> } Agriculture.
<i>Huisraad</i> , Mobilier.	<i>Gereide</i> , Outils.

§ 21. Il se trouve parmi les *substantifs communs* un petit nombre, employés exclusivement au *pluriel*.

<i>Hersens</i> ou <i>Hersenen</i> , Cerveau.	<i>De Mazelen</i> , La rougeole.
<i>Kosten</i> , Frais.	<i>Onkosten</i> , Déboursés.
<i>Gebaarden</i> , Gestes.	<i>Lieden</i> , Gens.
<i>Ouders</i> , Père et mère.	<i>Voorouders</i> , Ancêtres.
<i>Inkomsten</i> , Revenus.	

(2) Les mots *volaille* et *ossemens* ne répondent pas avec exactitude aux mots hollandais, les derniers ayant une acception plus générale. Pour rendre ces mots en français d'une manière exacte, on devrait peut-être dire *l'ensemble des oiseaux*, *la charpente osseuse*.

FORMATION DU PLURIEL.

§ 22. Il y a une règle générale pour la formation du pluriel; mais elle est sujette à quelques exceptions faciles à saisir.

§ 23. La particule *en* sert à former les pluriels et est ajoutée à cet effet au singulier. Dans cet emploi, il faudra avoir égard aux modifications suivantes (1) :

1° Si *une consonne*, qui termine le singulier d'un mot, et est précédée par une *voyelle brève*, se double en prenant la particule *en* pour former le pluriel; vu que la particule s'attache toujours dans la prononciation la consonne qui la précède, et parce qu'il est conforme aux *règles fondamentales* qu'un son bref au singulier, demeure également bref au pluriel.

Si, au lieu d'une *voyelle brève*, la consonne est précédée par une *voyelle longue* ou un son composé, alors cette consonne ne se double pas au pluriel.

Quand une syllabe finale d'un singulier est terminée par plusieurs consonnes, alors le substantif ne cède à la particule *en*, que les dernières, et en garde toujours une à la syllabe radicale. Il y a exception seulement pour *sch*, qui est ajoutée à la particule *en*, et forme avec elle la syllabe du pluriel, parce que *sch* doit être considéré comme une seule consonne. Si *sch* est alors précédé par une *voyelle brève*,

(1) Consultez la 1^{re} PARTIE, et particulièrement § 71, p. 69.

cette consonne composée se fait ordinairement remplacer à la syllabe radicale par *s*.

<i>Visch</i> , Poisson, <i>Visschen</i> .	<i>Maan</i> , Lune, <i>Manen</i> .
<i>Man</i> , Homme, <i>Mannen</i> .	<i>Beer</i> , Ours, <i>Beeren</i> .
<i>Kat</i> , Chat, <i>Katten</i> .	<i>Doos</i> , Boîte, <i>Doozen</i> .
<i>Doek</i> , Mouchoir, <i>Doeken</i> .	<i>Korst</i> , Croûte, <i>Korsten</i> .
<i>Boer</i> , Paysan, <i>Boeren</i> .	<i>Bord</i> , Assiette, <i>Borden</i> .
<i>Mensch</i> , Homme, <i>Menschen</i> .	<i>Baard</i> , Barbe, <i>Baarden</i> .

II° Lorsque l'*i* termine la syllabe finale d'un singulier et fait partie d'une diphthongue ou triphthongue, alors il faut le doubler par l'*i* alongé (*j*) avant d'ajouter la particule *en*.

<i>Lei</i> , Ardoise, <i>Leijen</i> .	<i>Kooi</i> , Cage, <i>Kooijen</i> .
<i>Ooi</i> , Brebis, <i>Ooijen</i> .	<i>Rei</i> , Chœur, <i>Reijen</i> .

Exceptez ici *ei*, œuf, qui fait *eijeren*.

III° Lorsque l'*f* ou l'*s* terminent la syllabe finale d'un singulier et sont précédés par un son doux, on les remplace par la consonne affinité douce, avant que le mot ne prenne la particule *en*. (Voyez I° PARTIE, § 62, p. 56, et § 66, p. 63.)

<i>Druif</i> , Raisin, <i>Druiven</i> .	<i>Kaas</i> , Fromage, <i>Kazen</i> .
<i>Turf</i> , Tourbe, <i>Turven</i> .	<i>Keurs</i> , Corset, <i>Keurzen</i> .
<i>Gaaf</i> ou <i>Gave</i> , Don, <i>Gaven</i> .	<i>Roos</i> , ou <i>Roze</i> , Rose, <i>Rozen</i> .

§ 24. Cette règle générale sur la terminaison du pluriel des substantifs par *en*, a les exceptions suivantes :

1° Un singulier qui termine en *e*, forme son pluriel avec *n*. Cette terminaison au singulier en *e*, se rencontre surtout dans les substantifs féminins et les

adjectifs pris substantivement. (Voyez I^{re} PARTIE, § 71, 4^o, p. 71.) (1).

<i>Eene arme</i> ,	Une pauvre,	<i>Armen.</i>
<i>Een behoeftige</i> ,	Un nécessaire,	<i>Behoeftigen.</i>
<i>Een magtige</i> ,	Un puissant (homme),	<i>Magtigen.</i>
<i>Eene kudde</i> ,	Un troupeau,	<i>Kudden.</i>
<i>Eene moeite</i> ,	Une peine,	<i>Moeiten.</i>
<i>Eene uitgave</i> ,	Une dépense,	<i>Uitgaven.</i>

2^o Quand un singulier termine en *en*, alors il forme son pluriel par *s*. (Voyez I^{re} PARTIE, § 71, 5^o, p. 71.) (2).

<i>Oven</i> , Four,	<i>Ovens.</i>	<i>Varken</i> , Cochon,	<i>Varkens.</i>
<i>Gevoelen</i> , Sentiment (au moral),	<i>Gevoelens.</i>	<i>Wagen</i> , Chariot,	<i>Wagens.</i>

3^o Les mots dont le singulier a une syllabe terminante brève en *el* ou *er*, forment assez généralement le pluriel en *s*. (Voyez I^{re} PARTIE, § 71, 5^o, p. 71.) Parmi ceux qui forment toujours le pluriel en *s*, l'on trouve les substantifs dérivés d'un verbe, et qui désignent l'agent de l'action. (Voyez § 7, p. 93.)

<i>Baksel</i> , Fournée,	<i>Baksels.</i>	<i>Bakker</i> , Boulanger,	<i>Bakkers.</i>
<i>Angel</i> , Hameçon,	<i>Angels.</i>	<i>Naaister</i> , Couturière,	<i>Naaisters.</i>

4^o Plusieurs mots, qui au singulier, se terminent en *l*, *n*, *r*, *el* ou *er*, peuvent former leur pluriel avec

(1) Exceptez ici les composés qui terminent en *rede*, comme *Leerrede*, sermon, *Leerredenen*; *Lijkrede*, oraison funèbre, *Lijkredenen*, etc.

(2) Il faut excepter *Heiden*, Païen, *Heidenen*; *Reden*, Motif, cause, *Redenen*.

en, et avec *s*; alors l'*s* est employé de préférence pour le style familier, et *en* pour le style soutenu. (Voyez I^{re} PARTIE, § 71, 6^o, p. 71).

<i>Broeder</i> , Frère,	<i>Broeders</i> ou <i>Broederen</i> .
<i>Leeraar</i> , Professeur,	<i>Leeruars</i> ou <i>Leeraren</i> .
<i>Fakkél</i> , Falot,	<i>Fakkels</i> ou <i>Fakkelen</i> .
<i>Zoon</i> , Fils,	<i>Zoons</i> ou <i>Zonen</i> .

5^o Les terminaisons de pluriel *ers* et *eren*, peuvent souvent être employées pour les mêmes mots et indistinctement (Voyez I^{re} PARTIE, § 71, 1^o). Il y a aussi quelques substantifs, qui, outre ces deux signes de pluriel, admettent également la terminaison *en*. (Voyez I^{re} PARTIE, § 71, 2^o); tandis qu'il y en a aussi qui ne peuvent employer que *eren* (Voyez I^{re} PARTIE, § 71, 3^o).

<i>Ei</i> , Oeuf,	<i>Eijers</i> ou <i>eijeren</i> .
<i>Kind</i> ,` Enfant,	<i>Kinders</i> ou <i>kinderen</i> .
<i>Hoén</i> , Poule,	<i>Hoenders</i> ou <i>Hoenderen</i> .
<i>Kalf</i> , Veau,	<i>Kalvers</i> ou <i>kalveren</i> .
<i>Been</i> , Os,	<i>Beenen</i> ou <i>beenders</i> ou <i>beenderen</i> .
<i>Blad</i> , Feuille,	<i>Bladen</i> ou <i>bladers</i> ou <i>bladeren</i> .

6^o. Les substantifs composés dont *man* est la dernière partie du composé, changent *man* au pluriel en *lieden*.

Comme *lieden* signifie *gens*, le changement de *man* en *lieden* pour le pluriel, se fait lorsqu'il s'agit d'une classe d'individus; p : e :

<i>Timmerman</i> ,	Charpentier,	<i>Timmerlieden</i> .
<i>Zeeman</i> ,	Marin.	<i>Zeelieden</i> .
<i>Edelman</i> ,	Gentilhomme,	<i>Edellieden</i> .

Mais quand on ne désigne pas des personnes qui

appartiennent à une classe, alors les substantifs qui se terminent en *man*, ont au pluriel *männer*; p : e :

<i>Gemeensman.</i>	Tribun,	<i>Gemeensmänner.</i>
<i>Scheidsmān,</i>	Arbitre,	<i>Scheidsmänner.</i>
<i>Taalman,</i>	Grammairien,	<i>Taalmmänner.</i>

7° La particule de substantif *heid*, change au pluriel la diphthongue en *e long doux*, ce qui en fait *heden* (1).

2° LE GENRE.

§ 25. Un mode uniforme d'analogie est évident dans la formation des trois genres de la langue hollandaise, du moins en règle générale. *Masculin* est tout ce qui comporte l'idée de mâle, tandis que l'idée de beauté convient aux mots du genre *fémmin*; ceux où ces deux idées se trouvent réunies ou bien absentes, sont du *neutre*. Ainsi sont du genre *masculin* tous les noms en général qui emportent l'idée de force, de vigueur, de noblesse, de majesté, de férocité, de violence et d'énergie; sont du genre *fémmin* ceux qui présentent l'idée de fertilité, de production, de beauté, de douceur, de faiblesse, de lâcheté, de dépendance et d'absence d'énergie

(1) Le singulier de *heden* était anciennement *hede*, et lorsqu'on a supprimé ensuite cet *e* final du singulier, on a ajouté l'*i* à *hed*, pour conserver le son long à l'*e*, comme cela se rencontre encore pour d'autres mots dans plusieurs auteurs du siècle passé.

ou de vigueur; sont du genre *neutre* ceux qui comprennent les attributs des deux sexes ou qui sont douteux, comme les espèces de la création animale et de la création fossile; ceux qui ont un caractère indécis qu'on ne saurait exactement attribuer ni à l'un ni à l'autre.

§ 26. Cependant il existe des substantifs dont le genre est arbitraire. Leur nombre est assez peu considérable; mais il faut d'ailleurs s'en prendre à l'usage qui a introduit ces inégalités. Il y en a :

1° Qu'on peut employer à volonté dans plus d'un genre (*Voyez note B.*)

2° Qui sont les mêmes pour désigner l'individu masculin ou l'individu féminin et dont le genre est seulement indiqué par l'article ou le pronom; on les appelle en hollandais *gemeenslachtige* (de genre commun). (*Voyez note C.*)

3° Qui indiquent avec un seul genre les deux sexes, soit au masculin, au féminin ou bien au neutre. Ceux-ci s'appellent en hollandais *gelijk-of zelfslachtige*, qu'on pourrait rendre par *genre absolu*. (*Voyez note D.*)

§ 27. Pour la création animale, le *féminin* se forme de différentes manières, ainsi qu'il suit :

1° Par un mot différent du masculin. — Pour ne pas fatiguer l'attention, nous ne donnerons ici que quelques-uns des plus usités.

Vader, Père.

Broeder, Frère.

Moeder, Mère.

Zuster, Sœur.

<i>Schoonbroeder</i> , Beau-frère.	<i>Schoonzuster</i> , Belle-sœur.
<i>Zoon</i> , Fils.	<i>Dochter</i> , Fille.
<i>Stiefbroeder</i> , Demi-frère.	<i>Stiefzuster</i> , Demi-sœur.
<i>Oom</i> , Oncle.	<i>Moei</i> , Tante,
<i>Neef</i> , Cousin ou neveu.	<i>Nicht</i> , Cousine ou nièce.
<i>Bruidegom</i> , Fiancé.	<i>Bruid</i> , Fiancée.
<i>Doopzoon</i> , Filleul.	<i>Doopdochter</i> , Filleule.
<i>Man</i> , Homme ou mari.	<i>Vrouw</i> ou <i>wijf</i> , Femme ou épouse, (<i>Wijf</i> ordinairement trivial.)
<i>Heer</i> , Seigneur.	<i>Vrouw</i> , Dame.
<i>Mijnheer</i> ou <i>heer</i> , Monsieur.	<i>Mevrouw</i> ou <i>juffrouw</i> , Madame, (<i>Juffrouw</i> ou <i>juffer</i> , Made-Meid, Servante. [moiselle.])
<i>Knecht</i> , Valet ou compagnon de métier.	<i>Jonkvrouw</i> , Demoiselle (titre de noblesse).
<i>Jonker</i> ou <i>jonkheer</i> , Damoiseau (titre de noblesse).	<i>Jonge dochter</i> , Jeune fille.
<i>Jongeling</i> ou <i>jongman</i> , Jeune homme.	<i>Meisje</i> , Fille.
<i>Jongen</i> , Garçon.	<i>Kamenier</i> ou <i>Kamermeisje</i> , Femme-de-chambre.
<i>Kamerdienaar</i> , Valet-de-chambre.	<i>Winkeldochter</i> ou <i>winkelmeisje</i> , Fille de boutique.
<i>Winkelknecht</i> ou <i>winkeljongen</i> , Garçon de boutique.	<i>Weduwe</i> , Veuve.
<i>Weduwenaar</i> , Veuf.	<i>Kloosterzuster</i> , Religieuse.
<i>Kloosterbroeder</i> , Religieux.	<i>Koopvrouw</i> , Marchande.
<i>Koopman</i> , Marchand.	<i>Diefegge</i> , Voleuse.
<i>Dief</i> , Voleur.	<i>Keukenmeid</i> , Cuisinière.
<i>Kok</i> , Cuisinier.	

II° En ajoutant l'e muet au masculin. Tous les mots, qui terminent au masculin en *genoot* et en *zaat*, sont de ce nombre.

<i>Verwant</i> ,	{	Parent.	<i>Erfgenaam</i> Héritier.
<i>Bloedverwant</i> ,			<i>Stadgenoot</i> , Concitoyen.
<i>Echtgenoot</i> , Époux.			<i>Landzaat</i> , Regnicole.
<i>Landgenoot</i> , Compatriote.			<i>Voorzaat</i> , Prédécesseur.

III° En ajoutant *in* au masculin.

<i>God</i> , Dieu.	<i>Godin</i> , Déesse.
<i>Engel</i> , Ange.	<i>Engelin</i> , Ange, (en parlant à une femme).
<i>Keizer</i> , Empereur.	<i>Keizerin</i> , Impératrice.
<i>Koning</i> , Roi.	<i>Koningin</i> , Reine.
<i>Hertog</i> , Duc.	<i>Hertogin</i> , Duchesse.
<i>Graaf</i> , Comte.	<i>Gravin</i> , Comtesse.
<i>Vorst</i> , Prince (dans l'acception	<i>Vorstin</i> , Princesse.
<i>Held</i> , Héros. [générale].]	<i>Heldin</i> , Héroïne.
<i>Boer</i> , Paysan.	<i>Boerin</i> , Paysanne.
<i>Herder</i> , Berger.	<i>Herderin</i> , Bergère.
<i>Gemaal</i> , Époux.	<i>Gemalin</i> , Épouse.
<i>Zwager</i> , Beau-frère.	<i>Zwagerin</i> , Belle-sœur.
<i>Vriend</i> , Ami.	<i>Vriendin</i> , Amie.

IV° En ajoutant *es* au nom masculin.

<i>God</i> , Dieu.	<i>Godes</i> , Déesse.
<i>Priester</i> , Prêtre.	<i>Priesteres</i> , Prêtresse.
<i>Zondaar</i> , Pécheur.	<i>Zondares</i> , Pécheresse.
<i>Zanger</i> , Chanteur.	<i>Zangeres</i> , Chanteuse.
<i>Danser</i> , Danseur.	<i>Danseres</i> , Danseuse.
<i>Dichter</i> , Poète.	<i>Dichteres</i> , Poète.
<i>Minnaar</i> , Amant.	<i>Minnares</i> , Amante (maîtresse).
<i>Dienaar</i> , Serviteur.	<i>Dienares</i> , Servante.
<i>Burger</i> , Bourgeois.	<i>Burgeses</i> , Bourgeoise.
<i>Voogd</i> , Tuteur.	<i>Voogdes</i> , Tutrice.

V° En ajoutant *ster* terminaison de féminin aux noms masculins qui terminent en *ier*, pourvu que ceux-ci dérivent d'autres substantifs. p : e :

<i>Aalmoes</i> ,	Aumône,	<i>Aalmoezenier</i> ,	<i>Aalmoezenierster</i> .
<i>Herberg</i> ,	Auberge,	<i>Herbergier</i> ,	<i>Herbergierster</i> .
<i>Hof</i> ,	Jardin,	<i>Hovenier</i> ,	<i>Hovenierster</i> .

VI° En ajoutant cette même terminaison. *ster* à *aar*

qui sert de terminaison à quelques noms masculins, dérivés de verbes; p : e :

<i>Bedelen,</i>	Mendier,	<i>Bedelaar,</i>	<i>Bedelaarster.</i>
<i>Huichelen,</i>	Faire l'hypocrite,	<i>Huichelaar,</i>	<i>Huichelaarster.</i>

VII° En substituant cette terminaison *ster* à *en*, terminaison des verbes, lorsque ces mêmes verbes remplacent *en* par *er* pour en former des noms masculins (1).

<i>Brouwen,</i>	Brasser.	<i>Brouwer,</i>	<i>Brouwster.</i>
<i>Geven,</i>	Donner,	<i>Gever,</i>	<i>Geefster.</i>
<i>Slapen,</i>	Dormir,	<i>Slaper,</i>	<i>Slaapster.</i>

VIII° En changeant le substantif masculin en adjectif de qualification, suivi de *vrouw*, femme.

<i>Buitenlander,</i>	} Étranger.	<i>Buitenlandsche,</i>	} <i>vrouw</i> , Étrangère.
<i>Uitlander,</i>		<i>Uitlandsche,</i>	
<i>Europeaan,</i>	Européen	<i>Europische vrouw,</i>	Européenne.
<i>Aziaat,</i>	Asiatique.	<i>Aziatische vrouw,</i>	Asiatique.
<i>Afrikaan,</i>	Africain.	<i>Afrikaansche vrouw,</i>	Africaine.
<i>Amerikaan,</i>	Américain.	<i>Amerikaansche vrouw,</i>	Américaine.

§ 28. Quoique les règles d'analogie, posées en principe pour le genre des substantifs, soient assez généralement applicables, la désinence cependant et les particules de terminaison exercent encore une assez grande influence. Les unes et les autres réunies, ont fait naître des règles sur les genres, qui bien

(1) Cette règle a des exceptions, lorsque cette formation des substantifs féminins, offrirait à l'oreille un son trop dur; p : e : le verbe *dansen*, danser, fait bien *danser*, danseur, mais non *dans-ter*, ce qui serait anti-euphonique : il faut dire *danseres*, danseuse.

qu'elles ne comprennent pas tous les substantifs, sont néanmoins d'une grande utilité pour être étudiées. Aussi évitera-t-on par-là de devoir recourir à chaque instant au dictionnaire pour s'assurer du genre d'un substantif.

§ 29. Au surplus dès qu'on commence à avoir un peu d'habitude de la langue, l'on pourra s'exercer à faire servir l'oreille de guide pour l'emploi des genres. On prononcera avec le substantif, qui est l'objet du doute, alternativement l'article défini, pour le neutre au premier cas, et pour le masculin et le féminin au deuxième cas. L'oreille indiquera ordinairement lequel des trois est convenable.

§ 30. Le substantif composé prend toujours le genre du dernier des noms qui concourent à sa formation, sans faire attention au genre de l'individu, désigné par le nom composé, et sans avoir aucun égard aux règles d'analogie.

§ 31. Voici un tableau des principales règles sur les genres des substantifs.

I.

MASCULIN.

1° Les noms propres d'homme, p : e :

Jan, Jean

Willem, Guillaume.

2° Les noms qui désignent une personne et expriment une qualité, une dignité, un emploi ou un

état, propres à un homme. On trouve parmi ces substantifs ceux qui se terminent en *aar*, *er* ou *ier* (le mot *Kamenier*, femme de chambre, excepté); p : e :

Koning, Roi, *Boer*, Paysan. *Schipper*, Batelier.
Makelaar, Courtier, *Kruijer*, Brouetier.

Cette règle est encore applicable aux substantifs dérivés d'un verbe, qui, à cet effet, changent leur terminaison en *er* pour désigner également l'agent et l'instrument au moyen duquel s'exécute l'action; p : e :

Passer, signifie aussi bien un *compas*, qu'un individu masculin qui mesure avec un *compas*.

Stamper, est de même un *pilon* qu'un individu qui *pile*.

3° Les noms des arbres, puisque le mot *boom*, qui est masculin, est sous-entendu. Cependant *linde*, tilleul, féminin, est excepté.

4° Les pierres précieuses, prises dans l'acception déterminée d'objets précieux qui entrent dans le commerce de la bijouterie.

5° Les noms qui se terminent en *aard*; p : e :

Bastaard, Bâtard. *Kloekaard*, Personne habile.

6° Les noms qui ont la terminaison *dom*, lorsque la signification renferme un état ou une qualité; p : e :

Adeldom, Noblesse (p : e : lettres de noblesse). *Ouderdom*, Vieillesse.

7° Les noms qui terminent en *em*, *ln*, *rm*; p : e :

Adem, Haleine. *Schelm*, Coquin *Arm.* Bras.
Boezem, Sein. *Walm*, Vapeur. *Storm*, Tempête.

II.

FÉMININ.

1° Les noms propres de femme ; p : e :

Jakoba, Jaqueline.*Aaltje*, Adélaïde.

2° Les noms qui désignent une personne et renferment une qualité, une dignité, un emploi ou un état propre à une femme. L'on trouve parmi ces substantifs ceux qui ont *in* ou *es*, ajouté à un nom masculin ; p : e :

Maagd, Vierge.*Koningin*, Reine*Zondares*, Pécheresse.

(Le mot *wijf*, femme, et quelques autres, moins usités encore, font ici exception et sont du neutre).

3° Le nom dérivé d'un verbe, qui change la terminaison *en* en *ster* pour en former un agent. En général tous les substantifs qui terminent en *ster*, à l'exception de *ekster*, pie, et *holster*, fourreau de pistolet, qui sont masculins.

4° Les nombres cardinaux pris dans le sens ordinaire et les lettres de l'alphabet.

5° Les noms terminés en *schap*.

a. Ceux dérivés d'un adjectif ; p : e :

Gramschap, Colère, qui vient de *Gram*, Fâché.*Blijdschap*, Joie, — *Blijde*, Joyeux.*Vroedschap*, Conseil de régence, — *Vroed*, Sage.

b. Ceux qui dérivent d'un substantif, pourvu qu'ils désignent une réunion de personnes, une assemblée

ou une corporation; de même lorsqu'ils désignent une affection morale; p : e :

<i>Vijandschap</i> ,	Inimitié.	<i>Vriendschap</i> ,	Amitié.
<i>Ridderschap</i> ,	Ordre équestre.	<i>Maagschap</i> ,	Les consanguins.
<i>Priesterschap</i> ,	Clergé.	<i>Burgerschap</i> ,	Bourgeoisie.

Il faut excepter cependant *Gezelschap* et *Genootschap*, qui, quoique dérivés l'un et l'autre d'un substantif, sont du neutre et se traduisent par le mot *société*. Le 1^{er} se dit de personnes qui se trouvent réunies pour un dîner, une soirée, etc.; le 2^e s'emploie pour une réunion, qui forme une espèce de corporation, dans un but quelconque, soit pour cultiver les lettres, les sciences, etc.

6° Les noms dérivés d'un verbe, qui terminent en *ing*, et renferment une action, p : e :

<i>Bemoediging</i> ,	Encouragement, qui vient de <i>Bemoedigen</i> .
<i>Begrooting</i> ,	Estimation, — <i>Begrooten</i> .

7° Les noms qui, dérivés d'un autre substantif, terminent en *ij* et désignent un état, une fonction, une action, un établissement, ou l'endroit destiné à pratiquer une action. On trouve parmi eux, ceux dont la racine est un verbe actif; p : e :

<i>Smederij</i> ,	Forge.	<i>Boekerij</i> ,	Bibliothèque.
<i>Bedriegerij</i> ,	Fourberie.	<i>Smeersmelterij</i> ,	Fonderie de
<i>Boerderij</i> ,	Ferme.		suif.

8° Les noms qu'on forme d'un verbe, en ajoutant *is* à l'infinitif; p : e :

<i>Behoudenis</i> ,	Conservation.	<i>Besnijdenis</i> ,	Circoncision.
<i>Begravenis</i> ,	Enterrement.	<i>Erfenis</i> ,	Héritage (1).

9° Les noms dérivés d'un adjectif ou d'un verbe, qui ont la terminaison *heid* ou *te*, et en général tous ceux qui ont une de ces deux terminaisons ; p : e :

<i>Matigheid</i> ,	Tempérance.	<i>Droogte</i> ,	Sécheresse.
<i>Zuiverheid</i> ,	Pureté.	<i>Behoefte</i> ,	Besoin.
<i>Goedheid</i> ,	Bonté.	<i>Gelofte</i> ,	Vœu.

III.

NEUTRE.

1° Les noms propres de pays, villes, villages et endroits qui s'emploient sans article, lorsqu'ils ne sont pas précédés par un adjectif. (Voyez *note E*, pour ceux qui prennent toujours l'article.)

2° Les adjectifs pris dans une acception générale, les noms de nombre généraux, les pronoms personnels et possessifs, les infinitifs des verbes, les adverbes, les prépositions et les conjonctions, pris comme substantifs, p : e :

<i>Het Roepen</i> ,	Le Crier.	<i>Het Wit</i> ,	Le Blanc.
---------------------	-----------	------------------	-----------

Les adjectifs de couleur ne changent point leur orthographe primitive, lorsqu'ils sont substantifiés, mais bien les autres adjectifs, qui prennent alors un *e muet* (2), p : e :

(1) Quoique ces deux derniers dérivent des verbes *Begraven Erven*, l'euphonie veut que *Begravenis* et *Erfenis*, emploient *f* au lieu de *v*. (Voyez 1^{re} PARTIE, § 79, p. 78.)

(2) Il y a ordinairement une différence dans la signification des substantifs formés d'adjectifs, pour autant que l'idée substantifiée de

<i>Het Goede</i> , Le Bon.	<i>Het Doorschijnende</i> , Le Trans-
<i>Het Fraaije</i> , Le Beau.	parent.
<i>Het Kwade</i> , Le Mal (mauvais).	<i>Het Dunne</i> , Le Mince.
<i>Het Grootte</i> , Le Grand.	

3° Les noms qu'on forme de l'infinitif d'un verbe, lorsqu'on retranche la terminaison, et qu'on fait précéder le verbe, par la particule *ge*. Ces substantifs désignent l'action répétée du verbe; quelquefois également le produit de l'action du verbe. Il y a aussi des verbes, terminans en *elen*, ou *eren*, où cette idée de répétition se trouve déjà dans le verbe même.

<i>Gesnap</i> , Bavardage	qui vient de	<i>Snappen</i> .
<i>Gerij</i> , Chariage (action)	—	<i>Rijden</i> .
<i>Gebak</i> , Friture	—	<i>Bakken</i> .
<i>Gemetsel</i> , Maçonage	—	<i>Metselen</i> .
<i>Gebabbel</i> , Babil	—	<i>Babbelen</i> .
<i>Gejammer</i> , Lamentations	—	<i>Jammeren</i> .

Si le verbe est déjà composé avec une particule intonante, alors on n'y ajoute plus *ge*, quand on retranche la terminaison pour en former un substantif. Aussi ces substantifs ne désignent pas l'action répétée du verbe; cependant la plupart est neutre.

<i>Geloof</i> , Foi, croyance, qui vient de	<i>Geloven</i> .
<i>Bedrag</i> , Montant	— <i>Bedragen</i> .
<i>Verlies</i> , Perte	— <i>Verliezen</i> .

l'adjectif le permet. Le même adjectif peut ordinairement prendre *te muet* et *heid*, quelquefois aussi *te*; p: e: *groot*, grand peut faire :

De grootte, La grandeur, l'étendue d'une table, d'une chambre, etc.

Het grootte, La grandeur, la qualité de grand.

De grootheid, La grandeur morale, grandeur, immensité d'une perte, etc.

4° Les noms qui désignent les métaux, les pierres précieuses, aussi la plupart de ceux qui désignent une étoffe, une matière ou une production, lorsqu'ils ne servent qu'à indiquer l'espèce, p : e :

<i>Laken</i> , Drap.	<i>Vet</i> Graisse.	<i>Koorn</i> . Blé.
<i>Zilver</i> , Argent.	<i>Hout</i> , Bois.	<i>Steen</i> , Pierre.

5° Les noms qu'on forme des autres substantifs au moyen de la particule *ge*, qui se place devant, et *te* qui se place derrière. Les substantifs formés de cette manière ne prennent point de pluriel et ont une acception collective; p : e : (Voyez § 20, III°, p. 105.)

<i>Gevogelte</i> , Volaille	qui vient de	<i>Vogel</i> , Oiseau.
<i>Gebeente</i> , Ossemens	—	<i>Been</i> , Os.

6° Les noms qui ont la terminaison diminutive *je*, *jen*, *pje*, *tje*, *ke*, *ken*, *sken*, *lijn*. (Voyez § 10. p. 96). Ces terminaisons peuvent se placer à la fin de tous les substantifs dont la signification admet un diminutif.

7° Les noms, qui, terminés en *sel*, dérivent d'un verbe et servent à désigner un produit, un instrument, ou une action; p : e :

<i>Afkooksel</i> ,	Décoction qui vient de	<i>Afkoken</i> .
<i>Overblijfsel</i> ,	Restant (résidu) —	<i>Overblijven</i> .
<i>Deksel</i> ,	Couvercle. —	<i>Dekken</i> .

8° Les noms qui, étant dérivés d'un substantif, ont la terminaison *schap* et désignent une dignité ou une qualité, p : e :

<i>Priesterschap</i> , Prêtrise.	<i>Meesterschap</i> , Maîtrise.
<i>Burgerschap</i> , Qualité de citoyen.	<i>Broederschap</i> , Qualité de frère.
<i>Verwantschap</i> , Consanguinité.	<i>Jongelingschap</i> , Adolescence.

Sont encore du neutre :

Graafschap, Comté.

Landschap, Province, paysage.

9° Les noms qui terminent en *dom*, pourvu qu'ils désignent une corporation, une association ou une assemblée de personnes, p : e :

Priesterdom, Clergé.

Adeldom. Noblesse.

Christendom., Chrétienté (les chrétiens).

§ 32. Afin de ne pas confondre le genre de plusieurs substantifs, nous faisons suivre ici un

TABLEAU COMPARATIF

DE QUELQUES RÈGLES SUR LES GENRES.

Les numéros sont les mêmes qui ont été employés dans le paragraphe précédent.

MASCULIN.

FÉMININ.

NEUTRE.

1° Les noms propres d'homme.

1° Les noms propres de femme.

2° Les noms qui désignent une dignité, etc., propre à un homme.

2° Les noms qui désignent une dignité, etc., propre à une femme.

4° Les pierres précieuses prises comme objets de bijouterie.

4° Les pierres précieuses prises dans l'acception indéterminée d'espèce.

5° Les noms qui se terminent en *schap* et qui désignent une corporation, une assemblée, ou une réunion, lorsqu'ils dérivent d'un substantif.

8° Les noms qui terminent en *schap* et qui désignent une qualité ou une dignité, pourvu qu'ils dérivent d'un substantif.

MASCULIN.

6° Les noms qui ont la terminaison *dom* et qui désignent une qualité ou un état.

FÉMININ.

NEUTRE.

9° Les noms qui ont la terminaison *dom* et qui désignent une corporation, une assemblée ou une réunion.

 3° LE CAS.

§ 33. Une langue a dans sa déclinaison autant de cas que les substantifs ou leurs articles peuvent subir des changemens matériels, au moyen desquels on désigne des rapports accidentels.

§ 34. D'après cette combinaison, la langue hollandaise possède *quatre cas*. Le singulier et le pluriel sont indiqués par la désinence des substantifs, et il existe en outre des changemens dans les substantifs ou leurs articles pour caractériser les différens cas au singulier.

Chaque cas a une valeur réelle et n'est pas purement de forme, il importe donc de connaître la signification des quatre cas, d'autant plus qu'ils ne correspondent pas exactement aux *nominatif, génitif, datif et accusatif* de la grammaire latine. (1)

(1) Pour ceux qui connaissent le latin il sera utile de savoir que le vocatif latin est compris en hollandais dans le premier cas, et que l'ablatif est désigné en hollandais par des prépositions.

§ 35. Le *premier cas*, *eerste naamval*, représente le sujet directement pour et en soi-même, sans marquer nécessairement aucune liaison ou relation avec quoi que ce soit. Il est employé pour désigner qu'une personne ou qu'une chose existe, fait ou reçoit une action, ou qu'on lui adresse la parole; p : e :

De vader eet.

Le père mange.

De zuster leest.

La sœur lit.

Het kind speelt.

L'enfant joue.

Een eik wordt omgehouden.

On abat un chêne (un chêne est abattu).

Eene kat wordt geslagen.

On frappe un chat (un chat est frappé).

Deschoonheid is slechtstoevallig.

La beauté n'est qu'accidentelle.

De deugd belooft zich zelve.

La vertu est sa propre récompense (la vertu récompense soi-même).

O mensch! bemin de godsvrucht.

O homme! aime la piété.

Lafhartige! wat zijt gij verachtelijk.

Lâche! que vous êtes méprisable.

§ 36. Le *deuxième cas*, *tweede naamval*, marque les rapports directs des substantifs et les lie étroitement. Aussi les rapports indiqués par ce cas sont nombreux, et son emploi est très-fréquent.

1° Il est cause opérative; p : e :

Gods geboden.

Les commandemens de Dieu.

De vrucht mijner doorwaakte nachten.

Le fruit de mes veilles (le fruit de mes nuits passées en veillant).

Weilands woordenboek.

Le dictionnaire de Weiland.

Het borduurwerk mijner zusters, ou mijner zusters borduurwerk.

De travail en broderie de mes sœurs.

De arbeid des vaders, ou des vaders arbeid.

Le travail du père.

2°. Il est la propriété et la possession ; p : e :

<i>De zeden onzer eeuw.</i>	Les mœurs de notre siècle.
<i>De eigenaar der landerijen.</i>	Le propriétaire des terres.
<i>De vriend eens jongelings.</i>	L'ami d'un jeune homme.
<i>De meesters eener schoone sla- vin.</i>	La maîtresse d'une belle esclave.

3°. Il est le tout dont on prend quelque partie ; p : e :

<i>Veel ongemaks doorstaan.</i>	Endurer beaucoup de fatigue.
<i>Een stuk broods nemen.</i>	Prendre un morceau de pain.
<i>Een glas wijns drinken.</i>	Boire un verre de vin.

4°. Il désigne la mesure et le temps ; p : e :

<i>Ik ben twee uren gaans ver geweest.</i>	J'ai été à une distance de deux lieues (j'ai été à deux lieues de marche).
<i>Hij bezit geenen voet gronds.</i>	Il ne possède pas un pied de terrain.

5°. Il remplace les prépositions *uit* et *onder* (parmi) ; p : e :

<i>De beste der vrouwen is gestor- ven.</i>	La meilleure des femmes est morte.
<i>De verstandigste des volks.</i>	Le plus sage du peuple.
<i>De dapperste des heers.</i>	Le plus brave de l'armée.

6°. Il accompagne quelques adjectifs et quelques verbes ; mais ces locutions sont ordinairement du style soutenu, p : e :

<i>Gedenk des.</i>	Songez-y.
<i>Der belooning waardig zjn.</i>	Être digne de récompense.
<i>Ik ben des levens zat.</i>	Je suis las de vivre.
<i>Hij is des doods schuldig.</i>	Il mérite la mort ou le supplice.
<i>Zich zijner zwakheid schamen.</i>	Avoir honte de sa faiblesse.

§ 37. Parce que la préposition française *de* correspond non-seulement au *deuxième cas* en hollandais,

mais aussi à la préposition hollandaise *van*, il sera utile de faire connaître les circonstances où il faudra traduire *de* par *van*.

1°. On peut remplacer le deuxième cas par *van*, suivi de l'article tel qu'on emploie celui-ci au quatrième cas, toutes les fois que l'euphonie exige ce remplacement; soit lorsqu'il y a une accumulation de noms au deuxième cas, soit lorsque le nom qui doit prendre la désinence du deuxième cas, aurait par là trop de dureté. C'est aussi l'euphonie qui refuse le deuxième cas aux diminutifs et à plusieurs autres substantifs neutres, qui doivent employer la préposition *van*. Au reste l'élève doit être sur ses gardes, afin de ne pas employer la préposition *van* trop fréquemment ou mal à propos.

2° Les noms propres qui n'emploient pas l'article, à moins d'être précédés par un adjectif, prennent le deuxième cas, en style soutenu; mais doivent prendre ordinairement *van*, pour désigner le deuxième cas.

<i>De geboortestad van Laurens Koster.</i>	La ville natale de Laurent Koster.
<i>Het metalen standbeeld van Erasmus.</i>	La statue de bronze d'Erasmus.
<i>De Tacitus van Hooft.</i>	Le Tacite de Hooft.

On peut dire aussi *Kosters geboortestad*; *Erasmus metalen standbeeld*, *Hoofts Tacitus*; mais il vaudrait mieux garder de pareilles expressions pour le style relevé et la poésie.

3° L'emploi de *van* est de rigueur pour désigner la

famille, l'origine, la partie, l'âge, la grandeur, le poids et valeur.

De vermaarde de Ruiter was van geringe afkomst.

Huig de Groot was Hollander van geboorte.

De thee is van Sina afkomstig. Bellamy heeft den ouderdom van acht en twintig jaren bereikt.

Een stuk laken van vier en dertig el.

Een kistje thee van twintig pond.

Een man van geringe bekwaamheden.

Voorde waarde van tien dukaten.

Le célèbre de Ruiter était d'une basse extraction.

Hugo Grotius était Hollandais de naissance.

Le thé est originaire de la Chine. Bellamy a atteint l'âge de vingt-huit ans.

Une pièce de drap de trente-quatre aunes.

Une caisse de thé de vingt livres.

Un homme de peu de capacités.

Pour la valeur de dix ducats.

4° *Van* peut également être employé, tout comme en français, pour désigner l'étoffe, la matière ou le minéral dont une chose est faite; mais il est plus conforme au génie de la langue hollandaise d'employer l'étoffe, etc., comme adjectif, et de ne pas se servir de *van*. Il vaud donc mieux de dire :

Een lakensch kleed.

Een hardsteenen gebouw.

Eene zilveren snuifdoos.

Een diamanten ring.

Un habit de drap.

Un édifice (bâtiment) de pierre de taille.

Une tabatière d'argent.

Une bague de diamant.

§ 38. *Le troisième cas, derde naamval* (1), est employé lorsqu'on donne, offre, destine ou ôte; lorsqu'on fait quelque chose à l'avantage ou au désavan-

(1) Appelé en terme de grammaire française *régime indirect*.

tage d'un objet ; ainsi que lorsqu'on parle de ressemblance ou de dissemblance.

<i>Hij heeft der stad zijnen dienst aangeboden.</i>	Il a offert son service à la ville.
<i>Den vaderlande zijn leven toewijden.</i>	Consacrer (dévouer) sa vie à la patrie.
<i>De zeebaden zijn velen menschen voordeelig.</i>	Les bains de mer sont avantageux à bien des personnes.
<i>Sterke dranken zijn voor al den jongen lieden schadelijk.</i>	Des liqueurs fortes sont surtout nuisibles aux jeunes gens.
<i>Vette spijs is eener zwakke maag nadeelig.</i>	Des mets gras ne conviennent pas à un estomac faible.
<i>Zij is harer moeder zeer ongelijk.</i>	Elle ressemble peu à sa mère. (Elle est très-dissemblable à sa mère.)

Souvent, surtout en style familier, ce cas est remplacé par les prépositions *aan* ou *voor*, et généralement on se sert de ces prépositions, lorsqu'un des substantifs qui refusent l'article, se trouve au troisième cas, ou quand le troisième cas n'est pas palpable.

§ 39. Le quatrième cas, *vierde naamval* (1), est employé lorsque l'action passe, sans l'intermédiaire d'une préposition, d'un substantif à un autre, et sert à désigner l'objet de cette action ou l'objet auquel passe l'action qui émane du sujet.

<i>Hij heeft eenen hoed gekocht.</i>	Il a acheté un chapeau.
<i>Ontneem haar den stok.</i>	Prends-lui le bâton.
<i>Ik heb het boek verloren.</i>	J'ai perdu le livre.
<i>Wie geeft u eene belooning?</i>	Qui vous donne une récompense?

(1) La grammaire française lui donne le nom de *régime direct*.

<i>Zij overwonnen de vijanden.</i>	Il vainquirent les ennemis.
<i>Mijne moeder heeft u een geschenk toegedacht.</i>	Ma mère vous a destiné un cadeau.

§ 40. Un substantif singulier qui se trouve employé au 1^{er} ou au 4^e cas, garde sa forme primitive. Le substantif masculin ou neutre qui se trouve au 2^e cas, ajoute à sa terminaison un *s* et quelquefois *en*; plusieurs substantifs féminins prennent aussi l'*s*, là où l'usage l'a conservé, vu qu'anciennement l'*s* était le signe du 2^e cas pour les trois genres. Le féminin peut ajouter au 2^e cas l'*e euphonique*, mais seulement dans le style soutenu. Au 3^e cas, le substantif neutre prend toujours l'*e euphonique*; les deux autres genres le prennent seulement quelquefois, surtout pour le style relevé.

§ 41. Dès qu'un substantif est précédé par une préposition, on ne saurait plus le considérer comme étant dans un des quatre cas de la déclinaison; pour que le substantif soit dans un de ces cas, il faut qu'on fasse connaître le cas sans le secours d'une préposition, et seulement à l'aide des désinences du substantif ou de l'article.

Le substantif cesse d'être au 2^e, 3^e, ou 4^e cas, dès le moment qu'une préposition indique le rapport de dépendance dans lequel il se trouve à l'égard d'un autre. L'article qui précède le substantif a alors la forme du 4^e cas; mais le substantif n'est dans aucun cas de la déclinaison, et l'on peut dire que le substantif se trouve alors au *cas prépositionnel*.

CHAPITRE II.

L'ARTICLE.

§ 42. On compte deux articles : *het bepalend lidwoord*, l'article défini, et *het nietbepalend lidwoord*, l'article indéfini. C'est au moyen de ces articles qu'on désigne un objet d'une certaine espèce, tant d'une manière déterminée que d'une manière indéterminée.

§ 43. L'article défini est *de* pour le masculin, *de* pour le féminin, et *het* pour le neutre ; en voici *de verbuiging*, la déclinaison.

DECLINAISON DE L'ARTICLE DÉFINI.

Singulier.

Pluriel.

Mascul.	Fémin.	Neutre.	Mascul.	Fémin.	Neutre.
1 <i>de</i>	<i>de</i>	<i>het</i>	1 <i>de</i>	<i>de</i>	<i>de</i>
2 <i>des</i>	<i>der</i>	<i>des</i>	2 <i>der</i>	<i>der</i>	<i>der</i>
3 <i>den</i>	<i>der</i>	<i>den</i>	3 <i>den</i>	<i>der</i>	<i>den</i>
4 <i>den</i>	<i>de</i>	<i>het</i>	4 <i>de</i>	<i>de</i>	<i>de</i>

§ 44. L'article indéfini est *een* pour le masculin, *eene* pour le féminin, et *een* pour le neutre.

DECLINAISON DE L'ARTICLE INDEFINI.

Singulier.

Masculin.	Féminin.	Neutre.
1 <i>een</i>	<i>eene</i>	<i>een</i>
2 <i>eens</i>	<i>eener</i>	<i>eens</i>
3 <i>eenen</i>	<i>eener</i>	<i>eenen</i>
4 <i>eenen</i>	<i>eene</i>	<i>een</i>

L'article indéfini n'a pas de pluriel, mais le substantif qu'on emploie au pluriel à l'indéfini, se fait précéder par des prépositions, toutes les fois qu'il n'est pas sujet ou objet de la phrase.

Le substantif n'emploie en hollandais point d'article, si en français on fait usage de l'article partitif ou bien de l'article défini, dans un sens général ou proverbial, mais il faut se servir des prépositions, lorsqu'un pareil substantif n'est pas représenté comme sujet ou objet.

§ 45. DÉCLINAISON

D'un substantif avec l'article défini (1).

MANNELIJK.

MASCULIN.

Enkelvoud.

Singulier.

1 *de boom.*

L'arbo.

2 *des booms (van den boom).*

De l'arbo.

3 *den boom. (aan den boom).*

A l'arbo.

4 *den boom.*

L'arbo.

Meervoud.

Pluriel.

1 *de boomen.*

Les arbres.

2 *der boomen (van de boomen).*

Des arbres.

3 *den boomen (aan de boomen).*

Aux arbres.

4 *de boomen.*

Les arbres.

(1) Sur les observations d'une personne que nous estimons beaucoup, nous avons cru à propos d'ajouter aux déclinaisons les prépositions dont on se sert le plus ordinairement pour remplacer les 2^e et 3^e cas.

VROUWELIJK.*Enkelvoud.*

- 1 *de tafel.*
 2 *der tafel (van de tafel).*
 3 *der tafel (aan de tafel).*
 4 *de tafel.*

Meervoud.

- 1 *de tafels.*
 2 *der tafels (van de tafels).*
 3 *der tafels (aan de tafels).*
 4 *de tafels.*

FÉMININ.

Singulier.

- La table.
 De la table.
 A la table.
 La table.

Pluriel.

- Les tables.
 Des tables.
 Aux tables.
 Les tables.

ONZIJDIG.*Enkelvoud.*

- 1 *het paard.*
 2 *des paards (van het paard).*
 3 *den paarde (aan het paard).*
 4 *het paard.*

Meervoud.

- 1 *de paarden.*
 2 *der paarden (van de paarden).*
 3 *den paarden (aan de paarden).*
 4 *de paarden.*

NEUTRE.

Singulier.

- Le cheval.
 Du cheval.
 Au cheval.
 Le cheval.

Pluriel.

- Les chevaux.
 Des chevaux.
 Aux chevaux.
 Les chevaux.

§ 46. Déclinaison d'un substantif avec l'article indéfini.

MANNELIJK.

- 1 *een boom.*
 2 *eens booms (van eenen boom).*
 3 *eenen boom (aan eenen boom).*
 4 *eenen boom.*

MASCULIN.

- Un arbre.
 D'un arbre.
 A un arbre.
 Un arbre.

VROUWELIJK.

- 1 *eene tafel.*
 2 *eener tafel (van eene tafel).*
 3 *eener tafel (aan eene tafel).*
 4 *eene tafel.*

FÉMININ.

- Une table.
 D'une table.
 A une table.
 Une table.

ONZIJDIG.

- 1 *een paard.*
 2 *eens paards (van een paard).*
 3 *eenen paarde (aan een paard),*
 4 *een paard.*

NEUTRE.

- Un cheval.
 D'un cheval.
 A un cheval.
 Un cheval.

§ 47. Nous ajouterons ici quelques observations sur l'influence de l'euphonie à l'égard de la déclinaison et de l'emploi des cas.

I. Le *deuxième cas* ne prend pas toujours au masculin et au neutre la désinence *s*, mais quelquefois *en* ou *es*. Comme ces variations trouvent leur origine dans les principes de l'euphonie, nous n'en rapporterons que quelques exemples des plus usités.

1°. Ceux en *s*, *st* ou *sch* qui sont masculins, prennent *en* :

<i>De mensch,</i>	L'homme,	<i>Des menschen.</i> (Homme est ici dans l'acception d'espèce humaine.)
<i>De vorsch,</i>	La grenouille,	<i>-Des vorschen.</i>
<i>De paus,</i>	Le pape,	<i>Des pausen.</i>
<i>De hals,</i>	Le cou,	<i>Des halzen.</i>
<i>De kwast,</i>	La brosse,	<i>Des kwasten.</i>
<i>De vorst,</i>	Le prince,	<i>Des vorsten.</i>
<i>De reus,</i>	Le géant,	<i>Des reuzen.</i>
<i>De els,</i>	L'aune (arbre),	<i>Des elzen.</i>

2°. Ceux du neutre avec la même terminaison ont pour la plupart *es* :

<i>Het huis,</i>	La maison,	<i>Des huizes.</i>
<i>Het kruis,</i>	La croix,	<i>Des kruises.</i>
<i>Het vleesch,</i>	La chair,	<i>Des vleesches.</i>
<i>Het paleis,</i>	Le palais,	<i>Des paleizes.</i>

3° Les adjectifs qui se terminent en *e muet* prennent *n*, quand on les emploie comme des substantifs masculins, p : e :

<i>Beminde,</i>	Amant,	<i>Des beminden.</i>
<i>Gevangene,</i>	Prisonnier,	<i>Des gevangenen.</i>

4° Quelques substantifs d'assez grand usage ne sauraient être compris sous les règles particulières que nous venons d'indiquer, et ne suivent pas la règle générale :

<i>De arts,</i>	Le médecin,	<i>Des artsen.</i>
<i>De bode,</i>	Le messager,	<i>Des bodes.</i>
<i>De heer,</i>	Le seigneur (sieur),	<i>Des heeren (1).</i>
<i>De geest,</i>	L'esprit,	<i>Des geestes.</i>
<i>Het hart,</i>	Le cœur,	<i>Des harten.</i>
<i>Het hert,</i>	Le cerf,	<i>Des herten.</i>

II. Les *deuxième* et *troisième* cas sont du style noble. Souvent le style familier exige que la préposition *van* remplace le 2° cas, et que la préposition *aan* remplace le 3° cas.

1° Les désinences *en* et *es* pour le deuxième cas au masculin ne sont guère employées dans le style ordinaire, mais remplacées par la préposition. L'on préfère encore la préposition, pour éviter la cacophonie lorsque deux ou plusieurs de ce cas, à la même désinence, se suivent; l'on dira donc; p : e :
De zoon des broeders van den bakker mijns vaders. Le fils du frère du boulanger de mon père.

(1) *Heer*, armée, fait au 2° cas, *des heers*.

2° Le troisième cas n'est employé que rarement pour le style familier , et seulement lorsque le régime indirect ne souffre pas le moindre doute dès la première vue.

Pour le féminin et le neutre , il doit toujours être remplacé au style familier par la préposition *aan*.

CHAPITRE III.

L'ADJECTIF.

§ 48. Il est du domaine de l'adjectif de désigner la qualité de la personne ou de la chose représentée par le substantif. Parmi les adjectifs se rangent les participes présents et passés, parce qu'on les emploie de la même manière.

§ 49. On compte un assez grand nombre de racines parmi les adjectifs. Il y a aussi parmi les adjectifs beaucoup de dérivés et de composés, qui se forment avec des particules terminantes. Les plus usitées parmi ces particules adjectives sont : *achtig*, *baar*, *haftig*, *ig*, *lijk*, *loos*, *voudig*, *zaam*, *lei* et *hande*. Pour l'intelligence des adjectifs, il est nécessaire de connaître la valeur de ces terminaisons.

Achtig signifie, participant de, ou possédant telle qualité :

<i>Waterachtig</i> ,	Aqueux,	de	<i>Water</i> ,	Eau.
<i>Leugenachtig</i> ,	Mensonger,	—	<i>Leugen</i> ,	Mensonge.

Baar signifie propre à, en état de produire ou participant de :

<i>Bewoonbaar</i> ,	Habitable,	de	<i>Bewonen</i> ,	Habiter.
<i>Leesbaar</i> ,	Lisible,	—	<i>Lezen</i> ,	Lire.
<i>Vruchtbaar</i> ,	Fertile.	—	<i>Vrucht</i> ,	Fruit.

Haftig désigne la possession d'une qualité :

<i>Heldhaftig</i> ,	Héroïque,	de	<i>Held</i> ,	Héros.
<i>Krijghaftig</i> ,	Martial,	—	<i>Krijg</i> ,	Guerre.

Ig marque une tendance vers ou une disposition à, aussi une possession :

<i>Goedig</i> ,	qui tend vers la bonté	de	<i>Goed</i> ,	Bon.
<i>Jeugdig</i> ,	Jeune, (air de jeunesse),	—	<i>Jeugd</i> ,	Jeunesse.
<i>Moedig</i> ,	Courageux,	—	<i>Moed</i> ,	Courage.

Lijk sert à affirmer une participation, une qualité :

<i>Goddeltijk</i> ,	Divin,	de	<i>God</i> ,	Dieu.
<i>Bedriegelijk</i> ,	Trompeur,	—	<i>Bedriegen</i> ,	Tromper.
<i>Ziekelijk</i> ,	Maladif,	—	<i>Ziek</i> ,	Malade,

Loos désigne la privation ou la négation :

<i>Wolkeloos</i> ,	Sans nuages,	de	<i>Wolk</i> ,	Nue.
<i>Krachteloos</i> ,	Sans force,	—	<i>Kracht</i> ,	Force.
<i>Moedeloos</i> ,	Découragé,	—	<i>Moed</i> ,	Courage.

Voudig ou *vuldig* indique une multiplication :

<i>Honderdvoudig</i> ,	Centuple,	de	<i>Honderd</i> ,	Cent.
<i>Veelvoudig</i> ,	Multiple,	—	<i>Veel</i> ,	Beaucoup.

Zaam désigne propre à, ou pourvu de :

<i>Leerzaam</i> ,	Instructif,	de	<i>Leeren</i> ,	Instruire.
<i>Waakzaam</i> ,	Vigilant,	—	<i>Waken</i>	Veiller.

Lei et *hande* ne sont pas de véritables particules terminantes. L'une et l'autre désignent une diversité et même une dissemblance.

<i>Vierderlei</i> ,	} De quatre sortes	de	<i>Vier</i> ,	Quatre.
<i>Vierderhande</i> ,				
<i>Velerlei</i> ,	} De beaucoup de			
<i>Velerhande</i> ,		sortes,	de	<i>Veel</i> ,

§ 50. L'adjectif s'accorde en nombre, en genre

et en cas avec son substantif et se place entre celui-ci et l'article. Quand même un substantif est employé sans article, l'adjectif le précède et s'accorde avec lui.

§ 51. Souvent un adjectif est employé de manière à ne pouvoir subir aucun changement et demeure *indéclinable* : — 1° Quand au lieu de précéder son substantif, il le suit; 2° quand il se place devant un autre adjectif et sert à le déterminer; 3° quand il est auprès d'un verbe qu'il détermine. — Dans le premier cas, il continue d'être adjectif; dans les deux autres cas il sert d'adverbe; p : e :

1°. L'adjectif peut suivre son substantif lorsqu'il y est lié par l'auxiliaire *zijn* ou *worden*, ou que l'un de ces auxiliaires qui doit servir de lien, est sous-entendu; car l'adjectif ne fait pas fonction d'adverbe aussi long-temps qu'il a effectivement rapport au substantif.

Deze zeeman is onversaagd.

Ce marin est intrépide.

Een man, eerzuchtig en dapper, maar geenszins bemind.

Un homme ambitieux et brave, mais nullement aimé.

2° L'adjectif placé devant un autre adjectif, et modifiant l'idée de cet adjectif, sert alors d'adverbe, et ne se décline pas.

De vlijtig leerende jongeling.

Le jeune homme étudiant diligemment.

Het gevaarlijk zieke meisje.

La fille dangereusement malade.

3°. L'adjectif auprès d'un verbe et ayant rapport

au verbe, fait fonction d'adverbe et est indéclinable.

Hij arbeidt vlijtig.

Il travaille diligemment.

*Mijn makker heeft verstandig
gehandeld.*

Mon camarade a agi sagement.

§ 52. A moins que l'euphémie ne s'y oppose, l'adjectif qui précède un substantif, peut prendre au premier cas, l'e muet, d'après les règles suivantes:

1° Au féminin en général :

De deugdzame vrouw.

La femme vertueuse.

Eene gehoorzame dochter.

Une fille obéissante.

Mijne goede zuster.

Ma bonne sœur.

Uwe liefhebbende moeder.

Votre mère qui aime ses enfans
(votre mère aimante).

*Menige heldhaftige koningin
heeft zich aan het hoofd van
hare krijgsmagt gesteld.*

Plusieurs reines héroïques se
sont mises à la tête de leur
force armée.

2° Au masculin, quand on l'emploie sans article, comme aussi quand il est employé avec l'article défini, avec les pronoms possessifs et avec les pronoms démonstratifs *deze*, *die*, *gene*, *dezelve*, *dezelfde*, *zulke*.

De eerezuchtige man.

L'homme ambitieux.

Die verachtelijke kwakzalver.

Ce charlatan méprisable.

Mijn nederige broeder.

Mon modeste frère.

Waarde vriend.

Cher ami.

Geachte buurman.

Estimé voisin.

3° Au neutre, quand il est précédé de *het*, *dit*, *dat*, non-seulement au 1^{er} cas, mais aussi au 4^e cas et au cas prépositionnel.

Het lieve kind.

L'aimable enfant.

Dit schoone paard.

Ce beau cheval.

Dat nuttige boek.

Ce livre utile.

§ 53. Au *masculin*, l'*e muet* ou *euphonique* est encore ajouté à l'adjectif, quand il est précédé par l'article indéfini. — Cependant quelques substantifs qui désignent l'homme dans un état ou une fonction quelconque, exigent que tantôt l'adjectif soit employé avec et tantôt sans l'*e muet*, pourvu toutefois que la qualité désignée par l'adjectif puisse être rapportée à l'homme physique et à l'homme moral, ou bien à l'homme dans ses rapports naturels comme individu et dans les fonctions qu'il exerce. Parmi ces substantifs, se trouvent ceux qui ont la terminaison *er*, *aar*, *ier* et *ling*.

L'adjectif prend l'*e muet* et se décline comme à l'ordinaire, lorsqu'on veut parler d'une qualité personnelle ou physique; mais il refuse l'*e muet* et est indéclinable, comme l'est alors également le substantif et l'article, quand on parle d'une qualité morale ou qui ait rapport aux fonctions figurées ou sous-entendues dans le substantif. Quand l'adjectif est employé sans *e muet*, alors les rapports de la déclinaison doivent être indiqués par des prépositions.

Pour que l'on puisse faire cette distinction entre l'homme dans ses rapports naturels et dans ses fonctions ou sa qualité, il faut que l'adjectif soit précédé par l'article indéfini ou par *eenig*, *menig*, *sommig*, *zeker* (1).

(1) Quelques auteurs estimables étendent davantage la faculté de l'*e muet*, pour marquer cette distinction; mais comme il ne s'agit pas ici d'une grammaire à l'usage des personnes déjà versées

Voici des exemples :

<i>Een groot schilder</i> (1).	Un grand peintre (comme peintre).
<i>Een groote schilder.</i>	Un grand peintre (au physique).
<i>Een getrouw onderdaan.</i>	Un sujet fidèle (comme sujet).
<i>Een getrouwe onderdaan.</i>	Un fidèle sujet (comme individu).
<i>Een goed vorst.</i>	Un bon prince (comme prince).
<i>Een goede vorst.</i>	Un bon prince (comme individu).
<i>Een oud vriend.</i>	Un ancien ami.
<i>Een oude vriend.</i>	Un ami vieux.
<i>Een groot man.</i>	Un grand homme.
<i>Een groote man.</i>	Un homme grand (2).

§ 54. Plusieurs adjectifs sont inclinables et n'admettent aucun changement; savoir :

dans la langue hollandaise, nous n'en parlerons pas; éclaircissons au reste, un des exemples cités : *een getrouw onderdaan*, p : e : n'offre qu'une seule idée : l'adjectif est identifié avec son substantif. L'on ne songe pas ici à un sujet, dont la fidélité est une qualification; mais on songe à un individu, qualifié de *sujet fidèle*. Dans l'expression *een getrouwe onderdaan*, c'est comme si l'on disait : un sujet qui est *fidèle* dans ses rapports ordinaires. La qualité de sujet n'est pas déterminée par l'adjectif.

(1) Si l'on veut parler d'un individu grand comme peintre, on dira, au lieu du 2^e cas, *van een groot schilder*, au lieu du 3^e cas, *aan een groot schilder*. Parle-t-on au contraire d'un peintre grand de taille, on déclinera l'un et l'autre.

(2) La langue française connaît également cette distinction, comme on le voit dans l'exemple de *grand homme*, et *homme grand*; mais au lieu de la marquer par l'omission de l'*e muet*, elle le fait en plaçant l'adjectif tantôt avant et tantôt après le substantif.

1° Ceux qui se terminent en *lei* et en *hande* (1).

<i>Allerlei, allerhande.</i>	De toute sorte.
<i>Menigerlei, menigerhande.</i>	De plusieurs sortes.
<i>Velerlei, velerhande.</i>	De plusieurs sortes (de beaucoup de sortes).

2° Ceux qui, en y ajoutant *en*, se forment d'un substantif qui désigne l'étoffe ou la matière dont une chose est confectionnée (2).

<i>Stalen,</i>	D'acier.	<i>Papieren,</i>	De papier.
<i>Houten,</i>	De bois.	<i>Gersten,</i>	D'orge.
<i>Horenen,</i>	De corne.	<i>Wassen,</i>	De cire.

3° Ceux formés du nom d'une ville en leur donnant la terminaison *er*; beaucoup de noms de ville, qui terminent en *n*, comme aussi ceux qui terminent par une voyelle, ne peuvent pas prendre *er*.

<i>Amsterdammer,</i>	D'Amsterdam.	<i>Groninger,</i>	De Groningue.
<i>Parijser,</i>	De Paris.	<i>Osnabrugger,</i>	D'Osnabruck.
<i>Straatsburger,</i>	De Strasbourg.	<i>Diester,</i>	De Diest.
<i>Koblentzer,</i>	De Coblençe.		

§ 55. Ces noms de ville, adjectivés en y ajoutant *er*, peuvent avec cette même terminaison être employés substantivement pour désigner un habitant

(1) *Lei* et *hande* sont au fond des substantifs, dont on fait des composés, avec les noms de nombre généraux *al*, *menig*, *veel*, au 2° cas. C'est pourquoi les mots cités et d'autres de même nature, comme aussi les nombres cardinaux composés de la même manière, sont indéclinables.

(1) *Stalen*, *houten*, etc., ne sont, pour parler avec exactitude, que les substantifs *staal*, *hout* etc., au 2° cas; et cela explique leur indéclinabilité.

de ces villes, p : e : *ecn Amsterdammer*, un Amsterdamois, etc.

Aussi emploie-t-on de préférence les noms de ville ainsi adjectivés, pour désigner quelque produit de ces villes; p : e :

Edammer kaas.

Du fromage d'Edam.

Straatsburger snuif.

Du tabac de Strasbourg.

Harderwijker bokking.

Des harengs saures de Harderwyk.

§ 56. Les noms de ville peuvent non-seulement être adjectivés en y ajoutant *er*, mais aussi en y ajoutant *sch*. La dernière terminaison n'empêche pas que l'adjectif prenne l'*e*, d'après le genre de son substantif; mais les noms de ville ne sauraient en aucune manière être affectés par les degrés de comparaison.

La terminaison *sch* doit quelquefois être préférée à la terminaison *er*, à cause de l'euphonie; p : e :

Iersch pekelvleesch.

De la viande salée d'Irlande.

Leijdsche boter.

Du beurre de Leyden.

Goudsche pijpen.

Des pipes de Gouda.

§ 57. Un nom de nombre cardinal, employé comme adjectif et décliné comme tel, prend la terminaison *ste* ou *de*; mais lorsque, pour exprimer quelque totalité, plusieurs de ces noms de nombre sont réunis, alors le dernier seulement prend cette terminaison qui équivaut à la terminaison française *ième*.

Het achtste boek.

Le huitième livre.

De vierde man.

Le quatrième homme.

Het drie en twintigste vel.

La vingt-troisième feuille.

§ 58. Voici la déclinaison d'un substantif avec un adjectif déclinable et avec un adjectif indéclinable.

DÉCLINAISON

D'un substantif précédé par un adjectif déclinable.

ARTICLE DÉFINI.

MANNELIJK.

Enkelvoud.

- 1 *de fraaije hoed.*
- 2 *des fraaijen hoeds.*
- 3 *den fraaijen hoed.*
- 4 *den fraaijen hoed.*

Meervoud.

- 1 *de fraaije hoeden.*
- 2 *der fraaije hoeden.*
- 3 *den fraaijen hoeden.*
- 4 *de fraaije hoeden.*

MASCULIN.

Singulier.

- Le beau chapeau.
 Du beau chapeau.
 Au beau chapeau
 Le beau chapeau.

Pluriel.

- Les beaux chapeaux.
 Des beaux chapeaux.
 Aux beaux chapeaux.
 Les beaux chapeaux.

VROUWELIJK.

Enkelvoud.

- 1 *de kostbare koffijkan.*
- 2 *der kostbare koffijkan.*
- 3 *der kostbare koffijkan.*
- 4 *de kostbare koffijkan,*

Meervoud.

- 1 *de kostbare koffijkannen.*
- 2 *der kostbare koffijkannen,*
- 3 *der kostbare koffijkannen.*
- 4 *de kostbare koffijkannen.*

FÉMININ.

Singulier.

- La précieuse cafetière.
 De la précieuse cafetière.
 A la précieuse cafetière.
 La précieuse cafetière.

Pluriel.

- Les précieuses cafetières.
 Des précieuses cafetières.
 Aux précieuses cafetières.
 Les précieuses cafetières.

ONZIJDIG.

Enkelvoud.

- 1 *het groote schip.*
- 2 *des grooten schips.*
- 3 *den grooten schepe.*
- 4 *het groote schip.*

NEUTRE.

Singulier.

- Le grand vaisseau.
 Du grand vaisseau.
 Au grand vaisseau.
 Le grand vaisseau.

Meervoud.

- 1 *de groote schepen.*
- 2 *der groote schepen.*
- 3 *den grooten schepen.*
- 4 *de groote schepen.*

Pluriel.

- Les grands vaisseaux.
Des grands vaisseaux.
Aux grands vaisseaux.
Les grands vaisseaux.

ARTICLE INDEFINI.

MANNELIJK.

- 1 *een fraaije hoed.*
- 2 *eens fraaijen hoeds.*
- 3 *eenen fraaijen hoed.*
- 4 *eenen fraaijen hoed.*

MASCULIN.

- Un beau chapeau.
D'un beau chapeau.
A un beau chapeau.
Un beau chapeau.

VROUWELIJK.

- 1 *eene kostbare koffijkan.*
- 2 *eener kostbare koffijkan.*
- 3 *eenen kostbare koffijkan.*
- 4 *eene kostbare koffijkan.*

FÉMININ.

- Une précieuse cafetière.
D'une précieuse cafetière.
A une précieuse cafetière.
Une précieuse cafetière.

ONZIJDIG.

- 1 *een groot schip.*
- 2 *eens grooten schips.*
- 3 *eenen grooten schepe.*
- 4 *een groot schip.*

NEUTRE.

- Un grand vaisseau.
D'un grand vaisseau.
A un grand vaisseau.
Un grand vaisseau.

DÉCLINAISON

D'un substantif, précédé par un adjectif indéclinable.

ARTICLE DÉFINI.

MANNELIJK.

Enkelvoud.

- 1 *de zijden hoed.*
- 2 *des zijden hoeds,*
- 3 *den zijden hoed.*
- 4 *den zijden hoed.*

MASCULIN.

Singulier.

- Le chapeau de soie.
Du chapeau de soie.
Au chapeau de soie.
Le chapeau de soie.

VROUWELIJK.

Enkelvoud.

- 1 *de zilveren koffijkan.*
- 2 *der zilveren koffijkan.*
- 3 *der zilveren koffijkan.*
- 4 *de zilveren koffijkan,*

FÉMININ.

Singulier.

- La cafetière d'argent.
De la cafetière d'argent.
A la cafetière d'argent.
La cafetière d'argent.

ONZIJDIG.

Enkelvoud.

- 1 *het eikenhouten schip.*
- 2 *des eikenhouten schips.*
- 3 *den eikenhouten schepe.*
- 4 *het eikenhouten schip.*

NEUTRE.

Singular.

- Le vaisseau de bois de chêne.
 Du vaisseau de bois de chêne.
 Au vaisseau de bois de chêne.
 Le vaisseau de bois de chêne.

Il n'est pas nécessaire de faire voir l'adjectif indéclinable au pluriel de l'article défini, ou à l'article indéfini. L'adjectif ne change pas, et l'on connaît déjà la déclinaison du substantif et de l'article.

DEGRÉS DE COMPARAISON.

§ 59. Il y a deux degrés de comparaison, de *vergrootende vergelijking*, la comparaison de supériorité relative, et de *overtreffende vergelijking*, la comparaison superlative ou de supériorité d'excellence. Le premier place la qualité d'un objet au-dessus de la même qualité d'un autre objet; le second place la qualité d'un objet dans une supériorité positive au-dessus de la comparaison. La désinence de l'adjectif fait connaître le degré de comparaison où il se trouve.

§ 60. L'adjectif sans prendre les désinences de la comparaison, peut cependant indiquer une comparaison d'égalité ou d'infériorité, au moyen des mots dont on le fait précéder et suivre; alors il ne se trouve pas dans les *degrés de la comparaison*, qui doivent être marqués par la désinence de l'adjectif.

Pour indiquer la comparaison d'égalité, on le place entre *zoo..... als*, si ou *aussi..... que*; p : e :

Zijn makker is zoo kundig als hij. Son camarade est si ou aussi instruit que lui.

Pour indiquer l'infériorité, on place l'adjectif entre *zoo niet als*, pas si ou *pas aussi que*; p : e :

Dit boek is zoo zwaar niet als dat. Ce livre n'est pas si pesant que celui-là.

§ 61. Le degré de supériorité relative se forme en donnant à l'adjectif la désinence *er* (qui équivaut à *plus*), et en le faisant suivre immédiatement de *dan* (qui équivaut au *que* comparatif).

Mijne dochter is deugdzamer dan de uwe. Ma fille est plus vertueuse que la vôtre.

Dit boek is ligter dan dat. Ce livre est plus léger que celui-là.

Gij zijt beleefder dan hij. Vous êtes plus poli que lui.

L'euphonie exige quelquefois, que cette désinence, soit précédée par *d*, comme, p : e : *dun*, mince, *dunder*; *dierbaar*, cher, *dierbaarder*. (Voyez I^{re} PARTIE, § 78, p. 77.) C'est encore l'euphonie qui préfère parfois que l'adjectif dans le degré de supériorité relative, ne prenne plus la désinence de la déclinaison, comme, p : e : *verachtelijker*, ou *er* est déjà précédé par deux syllabes non-accentuées.

§ 62. Le degré de supériorité positive se forme par *st*, désinence qu'on ajoute à l'adjectif en le faisant précéder par l'article défini.

<i>Mijne dochter is de deugdzaamste.</i>	Ma fille est la plus vertueuse.
<i>Deze is de vlijtigste leerling der school.</i>	Celui-ci est l'élève le plus appliqué de l'école.
<i>Hij is de gehoorzaamste uwer kinderen.</i>	Il est le plus obéissant de vos enfans.

Ce degré peut exprimer le plus haut point de supériorité, lorsque l'adjectif est précédé de *aller*; alors c'est au-dessus de toute comparaison; p : e :

<i>Mijne dochter is de allerdeugdzaamste.</i>	Ma fille et la toute plus vertueuse ou la plus vertueuse par excellence.
---	--

§ 63. Les adjectifs composés ne prennent la désinence du degré de comparaison qu'à la dernière syllabe de la composition.

§ 64. De même que les adjectifs dans leur forme primitive, admettent ou refusent l'*e muet* ou *euphoque*, de même cet *e* est admis ou rejeté dans les degrés de comparaison.

§ 65. Les deux degrés de la comparaison peuvent être remplacés par des adverbes, celui de *supériorité relative* par *meer*, plus; et *minder*, moins celui de *supériorité positive* par *meest*, le plus, et *minst*, le moins. L'adjectif qui est précédé de *meer* ou de *minder*, doit être suivi de *dan*.

§ 66. Un *superlatif indéfini* (*onbepaald overtreffend*), est désigné par des adverbes; tels sont *zeer*, très; *uitermate*, extrêmement; *bovenmate*, extraordinairement. Ces adverbes précèdent l'adjectif, qui conserve, quand il en est accompagné, sa forme primitive.

§ 67. Quelques adjectifs n'admettent point de comparaison, savoir : 1° les adjectifs invariables. (Voyez § 54 et 56, p. 142 et 144.) 2° les adjectifs dérivés des noms de nombre ; 3° les adjectifs composés, qui sont déterminés de manière à ne pouvoir plus être affectés par aucune comparaison (1). Parmi ces derniers il s'en trouve beaucoup qui sont d'une grande ressource pour le poète, vu la richesse d'idée qu'ils offrent dans un seul mot, souvent de deux syllabes.

§ 68. La qualité représentée par l'adjectif, est quelquefois par sa nature, tellement déterminée, qu'elle ne saurait souffrir aucune comparaison (Voyez le § précédent). Il y a d'autres adjectifs qui offrent dans leur signification directe une idée qui ne souffre pas de comparaison proprement dite, mais qui cependant peuvent se trouver dans un sens figuré où la comparaison devient nécessaire ; c'est alors le cas d'employer les adverbes qui servent à remplacer les degrés de comparaison ; p. e. *doordrongen* et *doorkneed*, peuvent, dans une acception figurée, subir la comparaison au moyen des adverbes.

Hij is van die waarheid meer doordrongen dan zij.

Il est plus pénétré de cette vérité qu'elle.

Gij zijt in de regtswetenschap meer doorkneed dan uw broeder.

Vous avez plus de connaissances dans la science du droit que votre frère.

(1) La note F donne quelques exemples de la troisième catégorie de ces adjectifs ; le nombre en est très-grand, et ce serait fatiguer l'attention de vouloir les rapporter tous.

§ 69. Il y a des adjectifs qui sont irréguliers dans les degrés de comparaison : *goed*, bon ; *beter*, meilleur ; *best*, le mieux ; *veel*, beaucoup ; *meer*, plus ; *meest*, le plus. Le dernier cependant est compté parmi les noms de nombre, comme aussi : *min*, *minder*, *minst*, ou *weinig*, *weiniger*, *weinigst*, peu, moins, moindre ; cependant *weiniger* et *weinigst* sont rarement employés comme adjectif. D'autres adjectifs n'emploient que le superlatif relatif ; p : e : *benedenst*, le plus bas ; *bovenst*, le plus haut ; *onderst*, le plus dessous ; et il en a qui emploient avec le superlatif relatif, aussi le superlatif absolu ; p : e : *uiterst*, ultérieur ; *alleruiterst*, le plus ultérieur ; *achterst*, le plus reculé ou le plus derrière ; *allerachterst*, le tout plus reculé ou le tout plus derrière.

§ 70. DÉCLINAISON.

D'un substantif avec son adjectif au comparatif de supériorité.

ARTICLE DÉFINI.

MANNELIJK.

Enkelvoud.

- 1 *de fraaijere hoed.*
- 2 *des fraaijeren hoeds.*
- 3 *den fraaijeren hoed.*
- 4 *den fraaijeren hoed.*

VROUWELIJK.

Enkelvoud.

- 1 *de kostbaarder koffijkan.* (1).
- 2 *der kostbaarder koffijkan.*
- 3 *der kostbaarder koffijkan.*
- 4 *de kostbaarder koffijkan.*

MASCULIN.

Singulier.

- Le plus beau chapeau.
 Du plus beau chapeau.
 Au plus beau chapeau.
 Le plus beau chapeau.

FÉMININ.

Singulier.

- La plus magnifique cafetière.
 De la plus magnifique cafetière.
 A la plus magnifique cafetière.
 La plus magnifique cafetière.

(1) L'euphonie veut ici la suppression du dernier *e* *moet* : on

ONZIJDIG.

Enkelvoud.

- 1 *ket grootere schip.*
- 2 *des grooteren schips.*
- 3 *den grooteren schepe.*
- 4 *het grootere schip.*

NEUTRE.

Singulier.

- Le plus grand vaisseau.
 Du plus grand vaisseau.
 Au plus grand vaisseau.
 Le plus grand vaisseau.

La formation du pluriel ne saurait offrir la moindre difficulté.

ARTICLE INDÉFINI.

MANNELIJK.

- 1 *een fraaijere hoed.*
- 2 *eens fraaijeren hoeds.*
- 3 *eenen fraaijeren hoed.*
- 4 *eenen fraaijeren hoed.*

MASCULIN.

- Un plus beau chapeau.
 D'un plus beau chapeau.
 A un plus beau chapeau.
 Un plus beau chapeau.

VROUWELIJK.

- 1 *eene kostbaarder koffijkan.*
- 2 *eener kostbaarder koffijkan.*
- 3 *eener kostbaarder koffijkan.*
- 4 *eene kostbaarder koffijkan.*

FÉMININ.

- Une plus magnifique cafetière.
 D'une plus magnifique cafetière.
 A une plus magnifique cafetière.
 Une plus magnifique cafetière.

ONZIJDIG

- 1 *een grooter schip.*
- 2 *eens grooteren schips.*
- 3 *eenen grooteren schepe.*
- 4 *een grooter schip.*

NEUTRE.

- Un plus grand vaisseau.
 D'un plus grand vaisseau.
 A un plus grand vaisseau.
 Un plus grand vaisseau.

supprimerait également, si cet adjectif était au masculin, l'*e* au 1^{er} et l'*en* au 2^e, 3^e et 4^e cas. Ces désinences sont considérées ici comme faisant trop traîner les mots, si elles se trouvent déjà précédées par deux syllabes non-accentuées, tel que cela arrive avec *kostbaarder* : le second *e muet* qui devrait y être ajouté, conformément aux règles de la déclinaison, est sacrifié à l'euphonie.

§ 71. DÉCLINAISON

D'un substantif avec son adjectif au superlatif relatif.

ARTICLE DÉFINI.

MANNELIJK.

Enkelvoud.

- 1 *de fraaiste hoed.*
- 2 *des fraaisten hoeds.*
- 3 *den fraaisten hoed.*
- 4 *den fraaisten hoed.*

VROUWELIJK.

Enkelvoud.

- 1 *de kostbaarste koffijkan.*
- 2 *der kostbaarste koffijkan.*
- 3 *der kostbaarste koffijkan.*
- 4 *de kostbaarste koffijkan.*

ONZIJDIG.

Enkelvoud.

- 1 *het grootste schip.*
- 2 *des groosten schips.*
- 3 *den grootsten schepe.*
- 4 *het grootste schip.*

MASCULIN.

Singulier.

- Le chapeau le plus beau.
 Du chapeau le plus beau.
 Au chapeau le plus beau.
 Le chapeau le plus beau.

FÉMININ.

Singulier.

- La cafetière la plus magnifique.
 De la cafetière la plus magnifique
 A la cafetière la plus magnifique.
 La cafetière la plus magnifique.

NEUTRE.

Singulier.

- Le vaisseau le plus grand.
 Du vaisseau le plus grand.
 Au vaisseau le plus grand.
 Le vaisseau le plus grand.

Le pluriel du superlatif offre tout aussi peu de difficultés que celui du *comparatif*; car on peut consulter, s'il est nécessaire § 58, p. 145.

La signification même du superlatif, s'oppose à son emploi, lorsque l'article indéfini précède le substantif.

§ 72. Un adjectif n'est pas toujours considéré comme faisant fonction de substantif; quand il est précédé par un article et qu'il n'est pas suivi par un substantif, il reste adjectif et se décline quand il est

relatif à un substantif déjà nommé dans la même phrase, mais qu'on ne répète pas, pour rendre la phrase plus énergique p : e :

<i>Het gehoorzame kind wordt</i>	L'enfant obéissant est récom-
<i>beloond en het ongehoorzame</i>	pensé et le désobéissant est
<i>bestraft.</i>	puni.

Après *ongehoorzame*, *désobéissant*, le mot *kind*, *enfant* est sous-entendu.

§ 73. L'adjectif qui est pris comme substantif, ajoute l'*e muet* au premier cas, pourvu que cet adjectif ne se termine pas en *e*. Cette espèce de substantifs se décline comme les substantifs ordinaires, et cela sans distinction, soit qu'ils désignent alors des individus ou des objets. Les adjectifs employés comme des substantifs prennent le genre de l'individu qu'ils désignent, et sont de ceux qu'on appelle *gemeenslachtige* (Voyez § 26. p. 112). p : e :

<i>Beminde,</i>	Amant	ou	Maîtresse.
<i>Bediende,</i>	Domestique.		
<i>Beschuldigde.</i>	Accusé	ou	Accusée.

§ 74. Au masculin et au féminin ces substantifs suivent la déclinaison ordinaire des substantifs. Ils ne prennent pas l'*s* au 2^e cas, masculin singulier, mais toujours l'*n*. (Voyez § 47, 3^e, p. 135.) Voici la déclinaison de *almagtige*, *tout-puissant*, où le substantif *Dieu* est ordinairement sous-entendu, et de *vrome*, *pieux*, au masculin et au féminin, où individu est sous-entendu ; p : e. :

MANNELIJK.

Enkel. Sing.

- 1 *de almagtige.*
- 2 *des almagtigen.*
- 3 *den almagtige.*
- 4 *den almagtige.*

MANNEL. MASC.

Enk. Sing.

- 1 *de vrome.*
- 2 *des vromen.*
- 3 *den vrome.*
- 4 *den vrome.*

MASCULIN.

Meerv. Plur.

- 1 *de almagtigen.*
- 2 *der almagtigen.*
- 3 *den almagtigen.*
- 4 *de almagtigen.*

VROUW. FÉMIN.

Enk. Sing.

- 1 *de vrome.*
- 2 *der vrome.*
- 3 *der vrome.*
- 4 *de vrome.*

Le pluriel de *vrome* ne saurait offrir la moindre difficulté.

CHAPITRE IV.

LE NOM DE NOMBRE.

§ 75. La quantité est désignée par, 1° *de hoofdgetallen* ou *de grondgetallen* ; les nombres cardinaux ; 2° *de algemeene telwoorden*, les nombres généraux : ceux-ci d'une manière collective, absolue ou partielle, les autres d'une manière précise ou déterminée, *

SECTION PREMIÈRE.

Les nombres cardinaux.

§ 76. Tout nombre exact quelconque est désigné par un nombre cardinal.

<i>Een</i> ,	Un.	<i>Elf</i> ,	Onze.	<i>Dertig</i> ,	Trente.
<i>Twee</i> ,	Deux.	<i>Twaalf</i> ,	Douze.	<i>Veertig</i> ,	Quarante.
<i>Drie</i> ,	Trois.	<i>Dertien</i> ,	Treize.	<i>Vijftig</i> ,	Cinquante.
<i>Vier</i> ,	Quatre.	<i>Veertien</i> ,	Quatorze.	<i>Zestig</i> ,	Soixante.
<i>Vijf</i> ,	Cinq.	<i>Vijftien</i> ,	Quinze.	<i>Zeventig</i> ,	Soixante-dix.
<i>Zes</i> ,	Six.	<i>Zestien</i> ,	Seize.	<i>Tachtig</i> ,	Quatre-vingt.
<i>Zeven</i> ,	Sept.	<i>Zeventien</i> ,	Dix-sept.	<i>Negentig</i> ,	Quatre-vingt-
<i>Acht</i> ,	Huit.	<i>Achttien</i> ,	Dix-huit.		dix.
<i>Negen</i> ,	Neuf.	<i>Negentien</i> ,	Dix-neuf.	<i>Honderd</i> ,	Cent.
<i>Tien</i> ,	Dix.	<i>Twintig</i> ,	Vingt.	<i>Duizend</i> ,	Mille.

§ 77. Lorsqu'au-dessus de vingt, une unité et une dizaine sont réunies, elles ne se suivent pas comme en français, mais l'unité précède la dizaine, et la conjonction *en* est placée entre les deux nombres. Au

reste les nombres se suivent comme en français, sans être jamais liés entr'eux, pas même avec un trait d'union, mais on place la conjonction *en* entre les deux derniers nombres.

<i>Een en twintig.</i>	Vingt-un.
<i>Drie en dertig.</i>	Trente-trois.
<i>Vijf en veertig.</i>	Quarante-cinq.
<i>Acht en negentig.</i>	Quatre-vingt-dix-huit.
<i>Honderd drie en vijftig.</i>	Cent et cinquante-trois.
<i>Duizend en zeven.</i>	Mille et sept.
<i>Drie honderd en tien.</i>	Trois cent et dix.
<i>Achttien honderd twee en twintig.</i>	Dix-huit cent vingt-deux.
<i>Vijf honderd een en zeventig.</i>	Cinq cent soixante-onze.
<i>Duizend, twee honderd vier en twintig.</i>	Mille, deux cent et vingt-quatre.

§ 78. Les nombres cardinaux se placent comme en français devant le substantif qu'ils déterminent.

<i>Zes honderd en veertien inwoners.</i>	Six cent quatorze habitans.
<i>Negen en zeventig zeelieden.</i>	Soixante dix-neuf marins.

§ 79. Il est à observer à l'égard du nombre cardinal *een*, 1° qu'il ne faut pas le confondre avec l'article *een*; 2° qu'il peut se *décliner*.

1° Le nombre *een* et l'article *een* se placent de la même manière devant le substantif; mais l'article désigne un objet, d'une manière indéterminée, et peut être remplacé par *zeker*, tandis que le *nombre* détermine l'objet d'une manière plus précise.

Dans la prononciation, il faut se rappeler que l'ar-

ticle n'est jamais accentué, mais le nom de nombre toujours; p : e : (1) .

LE NOM DE NOMBRE.

Één man is verongelukt, Un homme (un seul) a péri.

Één jongen heeft hem geslagen, Un garçon (un seul) l'a battu.

Één leidekker is dood gevallen, Un couvreur (un seul) s'est tué en tombant.

L'ARTICLE.

Een man is verongelukt, Un homme (certain homme) a péri.

Een jongen heeft hem geslagen. Un garçon (certain garçon) l'a battu.

Een leidekker is dood gevallen, Un couvreur (certain couvreur) s'est tué en tombant.

2° Le nombre *een* se décline comme l'article indéfini. Quelquefois il est suivi par *eenig* ou précédé par *maar*, afin de fortifier *een* ou afin d'exclure toute participation.

Maar een kind.

Het is voor eenen eenigen leerling.

Maar eene eenige vrouw.

Seulement un enfant.

C'est pour un seul élève.

Pas plus d'une femme (uniquement une seule femme).

Si l'article défini ou les pronoms *deze*, *mijn*, *uw*, *zijn*, précèdent ce nom de nombre, alors celui-ci se décline comme les adjectifs, et est terminé par l'*e muet* au 1^{er} cas, même quand il est suivi par un substantif masculin ou neutre.

De eene.

Gij spreekt van den eenen.

L'un, l'une.

Vous parlez de l'un.

(1) Nous avons placé ici des accens, afin d'aider par-là l'intelligence de l'élève, quoique généralement on ne fasse pas usage d'accens en hollandais.

Het eene boek.

L'un des livres (l'un livre).

Mijn eene huis.

L'une de mes maisons.

Deze eene vriend.

Ce seul ami.

Quoique le nombre *een* puisse être précédé par un pronom possessif et suivi par un substantif, cependant il vaut mieux d'éviter cet emploi, et il est préférable de placer le nom de nombre avant le pronom possessif, et de donner à ce dernier, la désinence du 2° cas.

Een mijner huizen.

Une de mes maisons.

Eene uwer zusters,

Une de vos sœurs.

Een zijner honden.

Uu des ses chiens.

Een harer vrienden.

Un de ses amis.

Een hunner paarden (1).

Un de leurs chevaux.

C'est dans tous ces exemples comme si l'on disait : *un seul, une seule.*

§ 80. Les nombres cardinaux s'emploient substantivement et admettent le pluriel; mais ils n'ont pas toujours le même genre quand ils sont employés comme substantifs; savoir :

1° Ils sont au *féminin* quand le nombre désigné, étant considéré comme *un seul* objet, peut prendre un pluriel; p : e : aux jeux de dez et de cartes.

*Eese drie, Un trois.**De zeven, Le sept.**Drie zessen, Trois six.**De vier tien, Les quatre dix.*

2° Ils sont au *neutre* quand ils désignent un nombre collectif, en usage pour compter ou pour vendre certains objets.

(1) Dans les trois derniers exemples *zijner* marque le possesseur au masculin singulier, *harer* le possesseur au féminin singulier ou pluriel, et *hunner* le possesseur au masculin ou neutre pluriel : la désinence désigne le pluriel des objets possédés.

Hoe veel kost het honderd.

Ik verkoop bij het vijf en twintig.

Geef mij een half zes en twintig.

Hier is het derde honderd.

Combien coûte le cent.

Je vends par vingt-cinq.

Donnez-moi treize (donnez-moi un demi vingt-six).

Voici la troisième centaine.

3° Ils sont au *masculin* quand un substantif est sous-entendu ; ils s'ajoutent alors *en*.

Bij vieren.

Het is over eenen.

Zij kwamen even na tienem.

*Met duizenden kwamen zij toe-
vloeiem.*

Wij zijn met ons zessen.

Près de quatre heures.

Il est passé une heure.

Ils vinrent quelques instans
après dix heures.

Ils affluèrent par milliers.

Nous sommes six.

§ 81. Les nombres cardinaux composés avec *half* ou *halve*, *demi* ou *moitié*, observent un ordre entièrement différent de celui usité en français.

1° Quand *half* précède le nombre, ce qui est d'usage pour les heures d'horloge seulement, on parle d'un demi-heure de moins que le nombre dont *half* est suivi.

Half een.

Half vijf.

Midi et demi.

Quatre heures et demie.

2° Quand *half* suit le nombre, il signifie le nombre marqué, moins la moitié d'un.

Anderhalf, Un et demi.

Derdehalf, Deux et demi.

Vierdehalf, Trois et demi.

Vijfthalf, Quatre et demi.

Zesthalf, Cinq et demi.

Zevendhalf, Six et demi.

Achthalf, Sept et demi.

Negendehalf, Huit et demi.

Tiendehalf, Neuf et demi.

Elfdehalf, Dix et demi.

Twaalfdehalf, Onze et demi.

Dertiendhalf, Douze et demi.

<i>Veertiendhalf</i> , Treize et demi.	<i>Achttiendhalf</i> , Dix sept et demi.
<i>Vijftiendhalf</i> , Quatorze et demi.	<i>Negentiendhalf</i> , Dix huit et demi.
<i>Zestiendhalf</i> , Quinze et demi.	<i>Twintigdhalf</i> , Dix neuf et demi.
<i>Zeventiendhalf</i> , Seize et demi.	

On ne compte guères de cette manière plus loin ; mais on continue de préférence ainsi :

<i>Twintig en een half</i> .	Vingt et demi.
<i>Een en twintig en een half</i> .	Vingt et un et demi.

§ 82. On peut placer parmi les nombres cardinaux, ceux dérivés des nombres cardinaux, qui servent à déterminer la quantité avec précision, mais de différentes manières. Il faut les diviser en cinq espèces, parmi lesquelles se trouvent des adjectifs et aussi quelques substantifs.

I <i>Rangschikkende getallen</i> .	Nombres ordinaux.
II <i>Verdeelende getallen</i> .	Nombres distributifs.
III <i>Vermenigvuldigende getallen</i> .	Nombres proportionnels.
IV <i>Herhalende getallen</i> .	Nombres de répétition.
V <i>Verzamelende getallen</i> .	Nombres collectifs.

§ 83. *Nombres ordinaux*. Ceux-ci indiquent l'ordre, et sont des adjectifs (Voyez § 57 , p. 144.) formés des nombres cardinaux en ajoutant *ste* ou *de*. Il n'y a que *een* et *acht*, comme aussi *twintig* et les dizaines suivantes, ensuite *honderd* et *duizend*, qui prennent *ste*, les autres prennent *de*. Dans un nombre composé, le dernier seulement prend *de* ou *ste* (1).

(1) Cette terminaison *de* ou *ste* équivaut à *ième*, terminaison des nombres ordinaux français.

Ces nombres sont toujours précédés de l'article défini.

<i>De eerste</i> , Le premier.	<i>De tiende</i> , Le dixième.
<i>De tweede</i> , Le second.	<i>De elfde</i> , Le onzième.
<i>De derde</i> , Le troisième.	<i>De twintigste</i> , Le vingtième.
<i>De vierde</i> , Le quatrième.	<i>De honderdste</i> , Le centième.
<i>De vijfde</i> , Le cinquième.	<i>De duizendste</i> , Le millièm.
<i>De zesde</i> , Le sixième.	<i>De honderd en eerste</i> , Le cent et unièm.
<i>De zevende</i> , Le septième.	<i>De twee honderdste</i> , Le deux - centième.
<i>De achtste</i> , Le huitième.	
<i>De negende</i> , Le neuvièm.	

On peut encore compter parmi les nombres ordinaux ceux qui, au lieu d'être précédés par l'article, sont précédés par la préposition *ten*. Ils marquent l'ordre dans un exposé d'argumens, etc, et sont proprement des adverbes.

<i>Ten eerste</i> , <i>eerstelijk</i> ou <i>voor eerst</i> .	Premièrement.
<i>Ten tweede</i> , <i>ten anderen</i> .	Secondement.
<i>Ten derde</i> .	Troisièmement, en troisième lieu.

Et ainsi de suite.

§ 84. *Nombres distributifs*. Ils désignent la partie d'un tout. A l'exception de *de helft*, *la moitié*, ils sont les mêmes que ceux de l'article précédent; avec cette différence qu'ils sont toujours précédés par l'article indéfini.

<i>Het derde</i> , Le tiers.	<i>Het achtste</i> , La huitième part.
<i>Het vierde</i> , Le quart.	<i>Het tiende</i> , La dixième part.

On peut aussi compter parmi les nombres distributifs, les adjectifs dérivés soit des nombres cardinaux, soit des nombres généraux, qui indiquent une

espèce ou classe, et qui terminent en *lei* ou *derlei*; *hande* ou *derhande*. (Voyez § 54, 1°, p. 143.)

<i>Eenerlei</i> , <i>cenerhande</i> .	D'une sorte, de la même sorte.
<i>Tweederlei</i> , <i>tweederhande</i> .	De deux sortes, ou espèces, ou classes.
<i>Driederlei</i> , <i>driederhande</i> .	De trois sortes, etc.
<i>Tienderlei</i> , <i>tienderhande</i> .	De dix sortes, etc.
<i>Zestienderlei</i> , <i>zestienderhande</i> .	De seize sortes, etc.
<i>Twintigderlei</i> , <i>twintigderhande</i> .	De vingt sortes, etc.

§ 85. *Nombres proportionnels*. Ce sont des nombres de multiplication, qui dérivent presque tous des nombres cardinaux auxquels on ajoute *voudig* ou *voud*, et aussi *vuldig*.

<i>Enkel</i> , <i>enkelvoudig</i> .	Simple, singulier.
<i>Dubbel</i> , <i>tweevoudig</i> .	Double.
<i>Drievoudig</i> , <i>drievoud</i> .	Triple.
<i>Viervoudig</i> , <i>viervoud</i> .	Quadruple.
<i>Vijfvoudig</i> , <i>vijfvoud</i> .	Quintuple.
<i>Honderdvoudig</i> , <i>honderdvoud</i> .	Centuple.

L'on voit par ces exemples que les nombres proportionnels n'ont que peu de nombres correspondans en français. La langue hollandaise permet de former des nombres proportionnels de tous les nombres cardinaux, tant de ceux composés que de ceux non-composés.

§ 86. *Nombre de répétition*. Ils se forment en ajoutant le mot *maal* :

a aux nombres cardinaux.

<i>Eenmaal</i> ou <i>eens</i> .	Une fois.
<i>Tweemaal</i> .	Deux fois.

<i>Drie en twintigmaal.</i>	Ving-trois fois.
<i>Honderdmaal.</i>	Cent fois.
<i>Honderd en dertigmaal.</i>	Cent et trente fois.
<i>Duizendmaal.</i>	Mille fois.

b aux nombres ordinaux. *Maal* est ici séparé du nombre et substantif féminin.

<i>De eerste maal.</i>	La première fois.
<i>De vijfde maal.</i>	La cinquième fois.
<i>De drie en veertigste maal.</i>	La quarante-troisième fois.
<i>De twee honderdste maal.</i>	La deux-centième fois.

87. *Nombres collectifs.* Ceux-ci sont des substantifs qui emploient l'article défini et l'article indéfini. Ils sont neutres, à l'exception de ceux composés avec *heid*, vu que cette terminaison substantive exige le féminin.

<i>Een paar,</i>	Une paire, une couple ou un couple.	<i>Eene eenheid,</i>	Une unité.
<i>Een dozijn,</i>	Une douzaine.	<i>De eenheden,</i>	Les unités.
<i>Een tiental,</i>	Une dizaine.	<i>Eene tienheid,</i>	Une dizaine.
<i>Een twintigtal,</i>	Une vingtaine.	<i>De tienheden,</i>	Les dizaines.
<i>Een honderd,</i>	Une centaine.	<i>De honderden.</i>	Les centaines.
<i>ou honderdtal.</i>			

SECTION SECONDE.

Les nombres généraux.

§ 88. Ils peuvent être classés en partie parmi les adjectifs et en partie parmi les pronoms. Quelques-uns d'entre eux ont une acception collective, sans la moindre exclusion, tandis que les autres, qui

désignent un nombre plus ou moins grand, n'ont nullement cette précision qui appartient aux nombres cardinaux. Ce sont *al*, tout; *beide*, tous deux, l'un et l'autre; *elk*, *ieder*, *iegelijk*, chacun, chaque; *geen*, aucun; *veel*, beaucoup; *weinig*, peu; *eenig*, quelque; *menig*, plusieurs; *ettelijke*, *sommige*, quelques.

§ 89. *Al* se présente sous différens rapports, à cause du fréquent usage qu'on en fait. Ce nom de nombre n'a pas les mêmes règles pour tous les emplois, et s'écrit quelquefois *al* ou *alle*, ou *allen*, ou *alles*, et quelquefois il prend les formes de la déclinaison de l'article au pluriel. Voici les différentes manières de l'employer.

1° *Allen* est considéré comme substantif et peut se faire précéder par un *pronom personnel* et par *deze*, *die*, *welke*. Employé comme un pluriel, au 2° cas, on peut le faire précéder un 1^{er} cas, et changer l'*n* en *r*.

Zij allen hebben dit geloofd.

U aller vader.

Ons aller moeder.

Gij allen komt te gelijk.

Met aller haat beladen.

Zijne beurs staat voor allen open.

Eux tous l'ont cru (ont cru cela).

Le père de vous tous.

La mère de nous tous.

Vous tous venez au même moment.

Etre haï de tout le monde (chargé de la haine de tous).

Sa bourse est ouverte à tout le monde.

2° *Al* ou *alles* est un substantif neutre singulier, et s'emploie dans un sens absolu, comme *le tout*. Il

n'est pas nécessairement précédé par un article , mais peut être employé avec l'article défini et les pronoms démonstratifs, *dit*, *dat*.

Alles is verloren.

Het al is verloren.

Dit alles is verloren.

Dat alles is waar.

Alles wat loopen kon, was buiten de stad.

Die alles hebben wil krijgt dikwijls niets.

Tout est perdu.

Le tout est perdu.

Tout ceci est perdu.

Tout cela est vrai.

Tout ce qui pouvait se bouger (marcher), était hors de la ville.

Celui qui veut avoir tout n'atrape souvent rien.

3° *Alle* placé devant un nom de nombre cardinal, sert à empêcher l'exclusion d'une partie quelconque du nombre énoncé.

Ik zal hen alle drie zien.

Hier zijn ze alle zeven.

Zij zijn alle acht verdronken.

Je les verrai tous trois.

Les voici tous les sept.

Ils se sont noyés tous les huit.

4° *Alle* est déclinable lorsqu'il précède immédiatement un substantif, et quand il peut être remplacé par *elk*, *ieder*, *allerlei*.

Alle volk heeft zijne vooroordeelen.

Doe allen menschen wel.

Alle menschen zijn sterfelijk.

Alle oogenblikken zijn kostbaar.

Allen wellust vermijden.

Het is in allen deele juist.

Chaque peuple a ses préjugés.

Fais du bien à tout le monde, ou à chacun.

Tous les hommes sont mortels.

Tous les momens sont précieux.

Éviter toute sorte de volupté.

C'est en tout (dans toutes ses parties) exact.

5° *Alle* est aussi déclinable quand il précède un adjectif.

*Alle verouderde gewoonten zijn
moeijelijk uit te roeijen.*

*Niet tegenstaande allen moge-
lijken moed.*

Toutes les vieilles habitudes
sont difficiles à déraciner.

Nonobstant tout le courage
possible.

6° *Al* est indéclinable, lorsque l'article défini se trouve entre lui et le substantif, et cela indifféremment si le substantif est dans un sens collectif et au singulier, ou bien au pluriel; mais quand il précède ainsi le pronom possessif, on écrit quelquefois *alle*, principalement lorsque le substantif est collectif ou au pluriel.

*Al het volk kan daar van getui-
gen.*

*Alde wereld is mij vreemd gewor-
den.*

*Al zijne deugd bestaat slechts
in schijn.*

Gij hebt al uwen roem overleefd.

*Al mijne bezittingen zijn ver-
woest.*

Tout le peuple peut en rendre
témoignage.

Le monde entier m'est devenu
étranger.

Toute sa vertu n'est qu'une
vaine apparence.

Vous avez survécu à toute votre
gloire.

Toutes mes possessions sont
dévastées.

§ 90. *Elk*, *ieder*, chaque, chacun, se déclinent comme les adjectifs et peuvent précéder un substantif. Lorsqu'ils sont pris substantivement, ils se déclinent comme un substantif, quoique sans pluriel.

§ 91. *Iegelijk*, chacun, se fait souvent précéder par l'article indéfini, mais n'est pas nécessairement suivi par un substantif. Il se décline comme les adjectifs et n'a pas de pluriel.

§ 92. Les nombres généraux dérivés des trois précédens comme *elkeen*, *iedereen*, chacun, un chacun;

een ieder, *een iegelijk*, un chacun, ne sauraient être précédés ni suivis par un article ou par un substantif. Ils peuvent tous se décliner comme un substantif; mais au singulier seulement, leur signification ne souffrant pas de pluriel. Les deux derniers peuvent, au 2^e cas, être employés de deux manières; p: e; *eens ieders*, *eens iegelijks*, et aussi *eens iederen*, *eens iegelijken*.

§ 93. *Geen*, *geene*, aucun, qui ne doit pas être confondu avec le pronom *geen*, *geene* (celui, celui-là, etc.), s'emploie avec où sans substantif. Ce nom de nombre ne saurait être précédé par un article et n'a pas de pluriel, vu que son acception est absolument exclusive. Il se décline comme *een*.

§ 94. *Eenig* quelque, qu'il faut distinguer de l'adjectif (unique) et de l'adverbe (seulement), et *menig*, maint, se déclinent comme les adjectifs au singulier et au pluriel, et précèdent toujours un substantif. Le mot *eenigen* quelques-uns, est substantif pluriel.

§ 95. *Ettelijke*, *sommige*, quelques, s'emploient comme des pronoms adjectifs, mais peuvent aussi s'employer comme des substantifs, et prennent alors l'*n*.

§ 96. *Veel*, beaucoup, et *weinig*, peu, suivent en général les mêmes règles, excepté que *weinig* peut être pris substantivement, en se faisant précéder par

l'article indéfini; *weinig* peut également venir devant un substantif. Il y a plusieurs règles sur l'emploi de *veel* et de *weinig*, savoir:

1° *Veel* et *weinig* régissent le 2° cas, quand ils ne sont pas précédés par un article, et qu'ils sont suivis par un substantif singulier, dans une acception générale. Pour le style familier cependant, le substantif auquel ils se rapportent, n'a pas nécessairement le signe du 2° cas. Si cependant le substantif, qui est précédé par *veel* ou *weinig*, n'a pas l'acception d'un tout, dans un sens indéterminé, alors il n'admet pas la désinence du 2° cas. On emploie alors de préférence *veel* ou *weinig* sans *e* final, mais quand le substantif est au pluriel on peut écrire indifféremment *veel* ou *vele*, *weinig* ou *weinige*:

Het heeft veel arbeids gekost.

Il (cela) a coûté beaucoup de travail.

Deze overdenking laat weinig indruks na.

Cette réflexion laisse peu d'impression.

Veel gelds bezitten.

Posséder beaucoup d'argent.

Weinig tijds hebben.

Avoir peu de temps.

Ik verwacht veel (vele) gasten.

J'attends beaucoup de convives.

Weinig (weinige) dagen blijven.

Rester peu de jours.

Veel menschen denken niet aan de kortstondigheid des levens.

Beaucoup de personnes ne songent pas à la brièveté de la vie.

2° Ils se déclinent comme les adjectifs, quand ils sont précédés par l'article défini ou un pronom, et suivis par un substantif.

Het weinige geld dat hij bezit.

Le peu d'argent qu'il possède.

De weinige behoeften dezes mans.

Le peu de besoins de cet homme.

Het vele gejuich wordt vervelend.

Beaucoup d'applaudissemens deviennent ennuyeux.

De vele koopwaren welke ter beurze verkocht zijn.

La grande quantité (le beaucoup) de marchandises qui ont été vendues à la bourse.

3° *Veel* et *weinig* peuvent être employés comme substantifs, lorsqu'ils sont précédés du pronom indéfini *er* ou *daar*, *il y* ou *en*.

Waren er veel?

Y en avait-il beaucoup?

Daar waren er weinig.

Il y en avait peu.

4° *Velen*, plusieurs, et *weinigen*, peu, un petit nombre, sont des substantifs pluriels dont le premier refuse l'article.

Velen hebben het gezien.

Plusieurs l'ont vu.

Veler oogen waren op hem gevestigd.

Plusieurs avaient les yeux fixés sur lui. (Les yeux de plusieurs étaient fixés sur lui.)

Ik heb het weinigen (ou aan weinigen) medegedeeld.

Je l'ai communiqué à peu de monde (à un petit nombre).

De weinigen, die daaraan deel namen.

Le petit nombre qui y prenait part.

5° Désignant un nombre qui n'est pas précisé, ils peuvent subir les degrés de comparaison. Pour *veel* on emploie *meer*, plus, *meest*, le plus. *Weinig* fait *weiniger*, moins, *weinigst*, le moins; cependant *minder*, moins, *minst*, le moins, sont plus en usage pour les degrés de comparaison de *weinig*. L'on en fait aussi des substantifs pluriels, qui suivent les règles ordinaires des substantifs; p : e :

De meerderen.

Les supérieurs.

De minderen.

Les inférieurs.

De meesten.

La plupart.

De minsten.

Le plus petit nombre

CHAPITRE V.

LES PRONOMS.

§ 97. Cette classe de mots sert à remplacer les substantifs dans tous les cas de la déclinaison, afin de prévenir une répétition fatigante et désagréable; elle sert aussi à désigner les personnes ou les choses d'une manière très-précise et occupe souvent la place de l'article. La variété des pronoms est un grand avantage pour une langue, qui par là acquiert une précision surprenante. Les pronoms se divisent naturellement en pronoms substantifs et pronoms adjectifs; mais pour plus de clarté, nous les diviserons de la manière suivante :

I.	<i>Persoonlijke voornaamwoorden.</i>	Pronoms personnels.
II.	<i>Onbepaalde voornaamwoorden.</i>	Pronoms indéfinis.
III.	<i>Terugbrengende voornaamwoorden.</i>	Pronoms réfléchis.
IV.	<i>Wederkeerige voornaamwoorden.</i>	Pronoms réciproques.
V.	<i>Bezittelijke voornaamwoorden.</i>	Pronoms possessifs.
VI.	<i>Vragende voornaamwoorden.</i>	Pronoms interrogatifs.
VII.	<i>Aanwijzende voornaamwoorden.</i>	Pronoms démonstratifs.
VIII.	<i>Betrekkelijke voornaamwoorden.</i>	Pronoms relatifs.

SECTION PREMIÈRE

PRONOMS PERSONNELS.

§ 98. Vu qu'en terme de grammaire tout ce qu'on peut se figurer comme objet, soit dans le monde

physique, soit dans le monde moral, est considéré comme substantif, l'on peut représenter les uns et les autres par le pronom personnel. Une personne peut être celle qui parle, celle à qui l'on parle ou celle de qui l'on parle : il y a donc trois personnes au singulier et au pluriel.

Le pronom de la première personne est *ik*, je; *wij*, nous; celui de la seconde personne *gij*, tu, vous; ceux de la troisième personne, *hij*, il; *zij*, elle; *het* (neutre), il ou elle; *zij*, ils ou elles (1).

§ 99. Quoique *gij*, soit, à proprement parler, le pronom du pluriel, il est également employé pour le singulier, parce que l'usage a supprimé depuis deux siècles le pronom singulier, considéré comme n'étant pas assez conforme à la politesse (2).

§ 100. Le pronom de la première et celui de la seconde personne n'indique pas le genre, parce que les personnes qui se parlent n'ont pas besoin de cette distinction. La troisième personne seule a besoin de distinguer les trois genres, et les marque, surtout au singulier, avec une grande précision.

(1) On dit quelquefois dans le style familier et en poésie, au lieu de *wij*, *gij*, *zij*, les sons plus doux *we*, *ge*, *ze*; mais cet emploi n'est pas fort fréquent dans les autres styles.

(2) On est allé plus loin même. L'usage, trop arbitraire quelquefois, a introduit dans la bonne société et même dans le style épistolaire, l'emploi du pronom de la seconde personne à l'accusatif, souvent encore suivi par d'autres mots, d'après le rang qu'occupe dans la société la personne à qui l'on s'adresse.

§ 101. Voici la-déclinaison des pronoms personnels. On verra qu'ils ont peu de véritables cas, remplacés en grande partie par des prépositions.

DÉCLINAISON.

PREMIÈRE PERSONNE.

<i>Enkelv.</i>	Singul.	<i>Meerv.</i>	Plur.
1 <i>ik.</i>	Je, Moi.	1 <i>wij.</i>	Nous.
2 (<i>van mij</i>).	De moi.	2 (<i>van ons</i>).	De nous.
3 <i>mij (aan mij)</i> .	A moi, Moi.	3 <i>ons (aan ons)</i> .	A nous, Nous.
4 <i>mij.</i>	Moi.	4 <i>ons.</i>	Nous.

SECONDE PERSONNE.

Tant pour le *singulier* que pour le *pluriel*.

1 <i>gij.</i>	Tu, Toi ou Vous.
2 (<i>van u</i>).	De toi, De vous.
3 <i>u (aan u)</i> .	A toi, A vous.
4 <i>u.</i>	Toi, Te, Vous.

TROISIÈME PERSONNE.

<i>Mannelijk.</i>		Masculin.	
<i>Enkelv.</i>	Singul.	<i>Meerv.</i>	Plur.
1 <i>hij.</i>	Il, Lui.	1 <i>zij.</i>	Ils. Eux.
2 (<i>van hem</i>).	De lui.	2 (<i>van hen</i>).	D'eux.
3 <i>hem (aan hem)</i> .	A lui, Lui.	3 <i>hun (aan hen)</i> .	A eux, Leur.
4 <i>hem.</i>	Lui	4 <i>hen.</i>	Eux, Les.
<i>Vrouwelijk (1).</i>		Féminin.	
1 <i>zij.</i>	Elle, Elles.		
2 (<i>van haar</i>).	D'elle, D'elles.		
3 <i>haar (aan haar)</i> .	A elle, A elles, Leur.		
4 <i>haar.</i>	Elles.		

(1) Au *pluriel* aussi bien qu'au *singulier*.

Onzijdig.		Neutre.	
Enkelv.	Singul.	Meerv.	Plur.
1 <i>het</i> .	Il, Elle, Lui.	1 <i>zij</i> .	Ils ou elles.
2 (<i>van het</i>).	De lui, D'elle.	2 (<i>van hen</i>).	D'eux, D'elles,
3 <i>het (aan het)</i> .	A lui, A elle, Lui.	3 <i>hun (aan hen)</i> .	A eux, A elles, Leur.
4 <i>het</i> .	Lui, Elle.	4 <i>hen</i> .	Eux, Elles, Les.

SECTION SECONDE.

PRONOMS INDÉFINIS.

§ 102. Ces pronoms sont *men*, on; *iemand*, quelqu'un; *niemand*, personne; *het*, il, le, ce, cela; *daar*, *er*, y, il y. Les trois premiers sont purement personnels; les trois derniers désignent tantôt des personnes et tantôt des choses.

§ 103. *Men* s'emploie au premier cas, sans indiquer ni genre, ni nombre; on s'en sert donc autant pour parler de plusieurs personnes que pour parler d'une seule personne : son verbe cependant doit toujours être au singulier.

§ 104. *Iemand* et *niemand* peuvent être employés au singulier dans tous les cas; ils ne subissent de changement qu'au 2^e cas, et prennent pour signe de ce cas l'*s*. Souvent ils sont précédés par des prépositions, et *iemand* peut encore être précédé de *zeker*, certain, pronom démonstratif.

§ 105. *Het*, pronom indéfini, ne doit point être confondu avec *het* (il, elle), pronom personnel neutre,

ni avec *het* (le, la), article défini neutre. Il sert à désigner d'une manière générale, quand il est accompagné d'un verbe au singulier, et se traduit par *cela* ; mais si *zijn* ou *worden* le lient à un substantif, alors ces auxiliaires suivent le nombre de ce substantif, n'importe que *het* précède ou suive l'auxiliaire ; p : e :

Het zijn menschen.

Ce sont des hommes.

Het belooft honderden.

Cela monte à des centaines.

Het verveelt hen.

Cela les ennuye.

Ik ben het, die u roept.

C'est moi, qui vous appelle.

§ 106. *Daar, er*, se traduisent ordinairement par *il y* ; mais vu que ces pronoms hollandais sont par leur nature entièrement indéfinis, il s'ensuit que le verbe, précédé par ces pronoms, prend ordinairement le nombre du substantif dont il est suivi ; tandis qu'en français *il y* est toujours suivi d'un verbe au singulier ; ils sont indéclinables (1).

Daar is veel te winnen.

Il y a beaucoup à gagner.

Er is weinig volks.

Il y a peu de monde.

Daar waren mannen en kinderen.

Il y avait des hommes et des enfans

Er zijn vreemdelingen in de stad geweest.

Il y a eu des étrangers dans la ville.

SECTION TROISIÈME.

PRONOMS RÉFLÉCHIS.

§ 107. On en compte quatre savoir : *mij*, me ; *ons*, nous ; *u*, te ou vous ; *zich*, se. *Mij* est employé pour

(1) Souvent *daar* et *er* sont des adverbess. Nous en parlerons dans la syntaxe.

la première personne au singulier; *ons* pour cette même personne au pluriel; *u* pour la seconde personne au singulier et au pluriel, et *zich* pour la troisième personne dans les trois genres et les deux nombres. Les trois premiers sont des pronoms personnels au troisième et quatrième cas, qui font également les fonctions de pronoms réfléchis; mais *zich*, est uniquement réfléchi et n'a pas d'autre emploi.

§ 108. Ces pronoms sont invariables et reportent l'action au sujet, de sorte que celui-ci est en même temps objet et agit sur lui-même. Le pronom *zich* peut être au 3^e cas, aussi bien que *mij*, *ons*, *u*; d'autant plus que quelques verbes réfléchis régissent le 3^e cas pour la personne et le 4^e cas pour la chose. En français, les pronoms réfléchis font les mêmes fonctions.

§ 109. Les pronoms personnels, les pronoms indéfinis *iemand* et *het*, et les pronoms réfléchis, sont quelquefois accompagnés de *alleen*, seul; et de *zelf*, même, afin d'y ajouter plus de force. Ces deux mots peuvent aussi suivre un substantif. *Alleen* est indéclinable et sert à exclure toute participation ou coopération. Le pronom *zelf* se traduit par *même*, tout comme l'adverbe *zelfs*; le dernier peut également être traduit par *aussi*, *de plus*, *qui plus est*, et il est assez facile de les distinguer, puisque le pronom *zelf* ne détermine jamais un verbe ni un adjectif.

§ 110. Pour la première et seconde personne, on

peut dire au 1^{er} cas du singulier, *zelf* ou *zelve* à volonté, quoique pour le style familier *zelf* est plus usité. Voici la déclinaison du pronom *zelf* au singulier.

DÉCLINAISON

DU PRONOM *ZELF*.

Première personne.

MANNELIJK. MASCULIN.

- 1 *ik zelf* ou *zelve*. Moi-même.
- 2 (*van mij zelven*). De moi-même.
- 3 *mij zelven* (*aan mij zelven*).
A moi-même.
- 4 *mij zelven*. Moi-même.

VROUWELIJK. FÉMININ.

- 1 *ik zelf* ou *zelve*. Moi-même.
- 2 (*van mij zelve*). De moi-même.
- 3 *mij zelve* (*aan mij zelve*).
A moi-même.
- 4 *mij zelve*. Moi-même.

Seconde personne.

MANNELIJK. MASCULIN.

- 1 *gij zelf* ou *zelve*. Toi-même.
- 2 (*van u zelven*). De toi-même.
- 3 *u zelven* (*aan u zelve*). A toi-même.
- 4 *u zelven*. Toi-même.

VROUWELIJK. FÉMININ.

- 1 *gij zelf* ou *zelve*. Toi-même.
- 2 (*van u zelve*). De toi-même.
- 3 *u zelve* (*aan u zelve*). A toi-même.
- 4 *u zelve*. Toi-même.

Troisième personne.

MANNELIJK. MASCULIN.

- 1 *hij zelf*. Lui-même.
- 2 (*van hem zelven*). De lui-même.
- 3 *hem zelven* (*aan hem zelven*).
A lui-même.
- 4 *hem zelven*. Lui-même.

VROUWELIJK. FÉMININ.

- 1 *zij zelve*. Elle-même.
- 2 (*van haar zelve*). D'elle-même.
- 3 *haar zelve* (*aan haar zelve*).
A elle-même.
- 4 *haar zelve*. Elle-même.

ONZIJDIG.

- 1 *het zelve.*
 2 (*van het zelve*).
 3 *het zelve (aan het zelve).*
 4 *het zelve.*

NEUTRE.

- Lui-même. Elle-même.
 De lui-même. D'elle-même.
 A lui-même. A elle-même.
 Lui-même. Elle-même.

Le pluriel n'offre aucune difficulté. Dans tous les cas et pour toutes les personnes, ce pronom est *zelven*.

SECTION QUATRIÈME.

PRONOM RÉCIPROQUE.

§ 111. Pour que l'action puisse être réciproque, il faut que le sujet et le verbe soient au pluriel, parce que chacune des personnes qui forment le sujet de la phrase, est en même temps objet de l'action, quoiqu'elle ne le soit pas de sa propre action. La même action se fait par plusieurs personnes les unes sur les autres.

§ 112. La langue française, pour faire connaître une action réciproque, se sert assez ordinairement du pronom réfléchi seul. Pour plus de clarté, l'on y ajoute *mutuellement, l'un l'autre, l'une l'autre, les uns les autres* ou *les unes les autres*, qui se rendent en hollandais par *wederzijds, de een den ander, ou de eenen de anderen*. Le hollandais a un pronom purement réciproque, qui est *elkander* ou *malikander*; il désigne la réciprocité sans l'aide d'aucun autre mot; aussi ne faut-il jamais y ajouter *zich*. *Elkander*

ou *malkander*, dont le premier est le plus usité, restent le même pour les trois personnes, excepté au 2^e cas, quand ils prennent l's.

SECTION CINQUIÈME.

PRONOMS POSSESSIFS.

§ 113. Ces pronoms indiquent une possession ou une propriété, et font connaître par le même mot, non-seulement le genre de la personne ou de la chose qui est la possession, mais en même temps le genre de la personne ou de la chose qui est le possesseur. Le pronom même indique le genre du possesseur, et la désinence du pronom marque le genre de la possession; cependant cela a lieu seulement pour la troisième personne, parce que les pronoms possessifs de la première et seconde personnes, n'indiquent que le genre du substantif qui est possession.

§ 114. Les pronoms sont : *mijn*, *uw* (1), *zijn*, *-haar*, pour le singulier; *ons*, *uw*, *hun*, *haar*, pour le pluriel.

§ 115. Comme les pronoms possessifs français ne correspondent pas à ceux de la langue hollandaise, le tableau suivant rendra probablement l'emploi de ces pronoms hollandais plus facile.

(1) Cet *uw* est venu remplacer le véritable pronom possessif singulier *dijn*, qu'on trouve encore dans des auteurs du 17^e siècle.

§ 116. TABLEAU DES PRONOMS POSSESSIFS.

DE BEZITTER IN HET ENKELVOUD. — LE POSSESEUR AU SINGULIER.

1 ^{re} personne.	<i>mijn</i> , mon, poss. au masc. et au neutre ; <i>mijne</i> , ma, poss. au féminin.
2 ^e personne.	<i>uw</i> , ton, poss. — et — ; <i>uwe</i> , ta, poss. —
3 ^e personne au masc.	<i>zijn</i> , son, poss. — et — ; <i>zijne</i> , sa, poss. —
3 ^e personne au fém.	<i>haar</i> , son, poss. — et — ; <i>hare</i> , sa, poss. —

La possession au pluriel.

1 ^{re} personne.	<i>mijne</i> , mes, poss. au masc., au féminin. et au neutre.
2 ^e personne.	<i>uwe</i> , tes, poss. — —
3 ^e personne au masc.	<i>zijne</i> , ses, poss. — —
3 ^e personne au fém.	<i>hare</i> , ses, poss. — —

DE BEZITTER IN HET MEERVOUD. — LE POSSESEUR AU PLURIEL.

La possession au singulier.

1 ^{re} personne.	<i>onze</i> , notre, poss. au masc. et au féminin. ; <i>ons</i> , notre, poss. au neutre.
2 ^e personne.	<i>uw</i> , votre, poss. au masc. et au neut. ; <i>uwe</i> , votre, poss. au féminin.
3 ^e personne au masc.	<i>hun</i> , leur, poss. — et — ; <i>hunne</i> , leur, poss. —
3 ^e personne au fém.	<i>haar</i> , leur, poss. — et — ; <i>hare</i> , leur, poss. —

La possession au pluriel.

1 ^{re} personne.	<i>onze</i> , nos, poss. au masc., au féminin. et au neutre.
2 ^e personne.	<i>uwe</i> , vos, poss. — —
3 ^e personne au masc.	<i>hunne</i> , leurs, poss. — —
3 ^e personne au fém.	<i>hare</i> , leurs, poss. — —

§ 117. Quelques exemples pourront éclaircir le tableau des pronoms possessifs. Les exemples suivans se trouvent au 1^{er} cas; le *possesseur* y est au singulier; mais la *possession* ou l'objet possédé y est tant au singulier, qu'au pluriel.

I. Sans indication du genre du *possesseur*.

LA POSSESSION AU MASCULIN.

<i>Mijn broeder.</i>	Mon frère.	<i>Mijne broeders.</i>	Mes frères.
<i>Uw broeder.</i>	Votre frère.	<i>Uwe broeders.</i>	Vos frères.

LA POSSESSION AU FÉMININ.

<i>Mijne zuster.</i>	Ma sœur.	<i>Mijne zusters.</i>	Mes sœurs.
<i>Uwe zuster.</i>	Votre sœur.	<i>Uwe zusters.</i>	Vos sœurs.

LA POSSESSION AU NEUTRE.

<i>Mijn kind.</i>	Mon enfant,	<i>Mijne kinderen.</i>	Mes enfans.
<i>Uw kind.</i>	Votre enfant.	<i>Uwe kinderen.</i>	Vos enfans.

II. Avec indication du genre du *possesseur*.

1. Le *possesseur* au masculin.

LA POSSESSION AU MASCULIN.

<i>Zijn broeder.</i>	Son frère.	<i>Zijne broeders.</i>	Ses frères.
----------------------	------------	------------------------	-------------

LA POSSESSION AU FÉMININ.

<i>Zijne zuster.</i>	Sa sœur.	<i>Zijne zusters.</i>	Ses sœurs.
----------------------	----------	-----------------------	------------

LA POSSESSION AU NEUTRE.

<i>Zijn kind.</i>	Son enfant.	<i>Zijne kinderen.</i>	Ses enfans.
-------------------	-------------	------------------------	-------------

2. Le *possesseur* au féminin.

LA POSSESSION AU MASCULIN.

<i>Haar broeder.</i>	Son frère.	<i>Hare broeders.</i>	Ses frères.
----------------------	------------	-----------------------	-------------

LA POSSESSION AU FÉMININ.

<i>Hare zuster.</i>	Sa sœur.	<i>Hare zusters.</i>	Ses sœurs.
---------------------	----------	----------------------	------------

LA POSSESSION AU NEUTRE.

<i>Haar kind.</i>	Son enfant.	<i>Hare kinderen.</i>	Ses enfans.
-------------------	-------------	-----------------------	-------------

§ 118. La déclinaison de ces pronoms se fait pour tous de la même manière; la désinence varie d'après

le genre de la possession, c'est-à-dire, d'après le genre de l'objet possédé. Le pronom possessif *mijn* pourra donc servir d'exemple pour tous.

DÉCLINAISON

DU PRONOM POSSESSIF *MIJN*.

L'objet possédé au singulier du

MASCULIN.	FÉMININ.	NEUTRE.
1 <i>mijn</i> .	1 <i>mijne</i> .	1 <i>mijn</i> .
2 <i>mijns</i> (<i>van mijnen</i>).	2 <i>mijner</i> (<i>van mijne</i>).	2 <i>mijns</i> (<i>van mijn</i>).
3 <i>mijnen</i> (<i>aan mijnen</i>).	3 <i>mijner</i> (<i>aan mijne</i>).	3 <i>mijnen</i> (<i>aan mijn</i>).
4 <i>mijnen</i> .	4 <i>mijne</i> .	4 <i>mijn</i> .

L'objet possédé au pluriel du

MASCULIN.	FÉMININ.	NEUTRE.
1 <i>mijne</i> .	1 <i>mijne</i> .	1 <i>mijne</i> .
2 <i>mijner</i> (<i>van mijne</i>).	2 <i>mijner</i> (<i>van mijne</i>).	2 <i>mijner</i> (<i>van mijne</i>).
3 <i>mijnen</i> (<i>aan mijne</i>).	3 <i>mijner</i> (<i>aan mijne</i>).	3 <i>mijnen</i> (<i>aan mijne</i>).
4 <i>mijne</i> .	4 <i>mijne</i> .	4 <i>mijne</i> .

§ 119. Les substantifs accompagnés de pronoms possessifs, se déclinent comme s'ils étaient précédés par un article ; leurs adjectifs suivent la même règle, comme s'ils sont accompagnés de l'article indéfini.

§ 120. Afin de donner un exemple de la précision de ces pronoms, nous en choisirons un qui s'éloigne entièrement de l'usage de la langue française.

De koning, zijne echtgenoot en zijn broeder, ou *de koning, zijne echtgenoot en haar broeder*, se traduisent également : *le roi, son épouse et son frère*. En

hollandais *zijn* signifie que le possesseur et la possession sont au masculin; et *haar* signifie que le possesseur est au féminin et la possession au masculin. Dans le premier exemple on parle donc du frère du roi, et dans le second du frère de la reine.

§ 121. Les pronoms possessifs se font souvent accompagner par *eigen*, propre. Cet adjectif, qui se décline comme les autres, se place, d'après la règle existante à l'égard des adjectifs, entre le pronom et le substantif.

§ 122. Les pronoms de cette espèce servent à former d'autres pronoms, qui gardent la qualité de possessif, et qui sont en même temps relatifs. Ces pronoms possessif-relatif ne sauraient être suivis par un substantif; car il tiennent lieu de substantif, et se font précéder par l'article défini, qui se décline d'après le genre du substantif déjà énoncé, auquel ils se rapportent. Ils ont l'*e muet* pour tous les genres au singulier et prennent au pluriel *n*, comme les substantifs (1). Au 1^{er} cas du singulier, il faut dire :

De ou *het mijne*.

Le mien ou la mienne.

De ou *het uwe*.

Le tien ou la tienne; Le ou la

De ou *het zijne*, *de* ou *het hare*.

Le sien ou la sienne. [vôtre.

De ou *het hunne*, *de* ou *het hare*.

Le ou la leur.

(1) On emploie ces pronoms aussi pour désigner les personnes qui composent la famille ou la maison de quelqu'un; en disant alors tout simplement *de mijnen* (les miens), etc : on désigne tous ceux qui composent ma famille ou mon ménage.

SECTION SIXIÈME.

PRONOMS INTERROGATIFS.

§ 123. Les pronoms de cette espèce sont *wie*, qui ; *wat*, que, quoi ; *welke* ; quel ; *hoe*, comment, quel ; *hoedanig*, quel. Le premier sert à interroger sur des personnes ; le second interroge d'une manière indéterminée et générale *welk* est déterminé et s'emploie pour des objets dont on a déjà quelque connaissance ; avec *hoe* on interroge en général, et *hoedanig* interroge sur les qualités.

§ 124. Le pronom interrogatif *wie*, sert pour interroger en général sur des personnes. Quand on ignore le genre de la personne dont on veut savoir quelque chose, alors le pronom interrogatif *wie* doit être employé au masculin ; mais quand on connaît le genre de la personne, alors l'interrogatif *wie* doit suivre ce genre. Ce pronom ne saurait jamais être suivi d'un substantif.

§ 125. DÉCLINAISON

DU PRONOM *WIE*.

<i>Enkelo.</i> Singul.		<i>Meerv.</i> Plur.
MANNEL. MASCUL.	VROUW. FÉMIN.	DES DEUX GENRES.
1 <i>Wie</i> .	1 <i>Wie</i> .	1 <i>Wie</i> .
2 (<i>Van wien</i>).	2 (<i>Van wie</i>).	2 (<i>Van wie</i>).
3 <i>Wien</i> (<i>aan wien</i>).	3 <i>Wie</i> (<i>aan wie</i>).	3 <i>Wie</i> (<i>aan wie</i>).
4 <i>Wien</i> .	4 <i>Wie</i> .	4 <i>Wie</i> .

Voici quelques exemples de son emploi.

<i>Wie is daar?</i>	Qui est là?
<i>Van wien spreekt gij?</i> (Genre inconnu ou masculin.)	De qui parlez-vous?
<i>Wie</i> (1) <i>heb ik de eer te spreken?</i> (Lorsqu'on s'adresse à une femme.)	A qui ai-je l'honneur de parler?
<i>Wien hebt gij het gegeven?</i> (Genre masculin. ou inconnu.)	A qui l'avez-vous donné?

§ 126. *Wat*, considéré comme le neutre de *wie*, est un pronom interrogatif, employé lorsque la nature, le genre et le nombre sont inconnus. Il est indéclinable et n'est accompagné d'un substantif que dans la signification de *quel*. Alors il est ordinairement suivi immédiatement de *voor*, *voor een* ou *voor eene* devant un substantif au singulier, et de *voor* devant un substantif au pluriel. Dans l'acception de *quel*, *wat voor* est souvent remplacé par le pronom *welke*, qui se décline.

<i>Wat zoekt gij?</i>	Que cherchez-vous?
<i>Wat beteekent dien oploop?</i>	Que signifie ce tumulte?
<i>Wat voor eene vrouw is daar?</i>	Quelle femme est là?
<i>Wat wijn hebt gij in den kelder?</i>	Quel vin avez-vous dans la cave?
<i>Wat voor menschen zijn het?</i>	Quelles personnes sont-ce?
<i>Wat voor boek heeft zij verloren?</i>	Quel livre a-t-elle perdue?

§ 127. Le pronom *wat* est ordinairement rem-

(1) Aussi bien au féminin qu'au masculin, on fait souvent précéder, dans des questions parçilles, le pronom *wie* ou *wien*, de la préposition *aan* ou *met*.

placé par *waar*, dès qu'une préposition devrait le précéder. *Waar*, qui est beaucoup plus conforme à l'usage quand il y a un *cas prépositionnel*, doit être suivi alors par la même préposition, qui aurait accompagné *wat*; p : e :

Waarvan (au lieu de *van wat*) De quoi parlez-vous?
spreekt gij?

Waar aan (au lieu de *aan wat*) De quoi (à quoi) s'est-il rendu
heeft hij zich schuldig gemaakt? coupable?

§ 128. *Welke* s'emploie pour des personnes et pour des choses; il est suivi d'un substantif et veut une réponse déterminée. Ce pronom se décline dans les trois genres et dans les deux nombres.

DÉCLINAISON

DU PRONOM *WELKE*.

MASCULIN.

Enkelv. Sing.

- 1 *welke*.
- 2 *welks* (*van welken*).
- 3 *welken* (*aan welken*).
- 4 *welken*.

VROUWELIJK.

Enkelv. Sing.

- 1 *welke*.
- 2 *welker* (*van welke*).
- 3 *welker* (*aan welke*).
- 4 *welke*.

ONZIJDIG

Enkelv. Sing.

- 1 *welk*.
- 2 *welks* (*van welk*).
- 3 *welken* (*aan welk*).
- 4 *welk*.

MASCULIN.

Meerv. Plur.

- 1 *welke*.
- 2 *welker* (*van welke*).
- 3 *wel en* (*aan welke*).
- 4 *welke*.

FÉMININ.

Meerv. Plur.

- 1 *welke*.
- 2 *welker* (*van welke*).
- 3 *welker* (*aan welke*).
- 4 *welke*.

NEUTRE.

Meerv. Plur.

- 1 *welke*.
- 2 *welker* (*van welke*).
- 3 *welken* (*aan welke*).
- 4 *welke*.

§ 129. L'interrogatif *hoe* est invariable, mais ordinairement suivi par un adverbe; aussi est-il souvent suivi par le verbe; p : e :

Hoe heet hij?

Comment s'appelle-t-il?

Hoe oud is zij?

Quel âge a-t-elle?

§ 130. *Hoedanig* est toujours suivi d'un substantif ou d'un verbe, et interroge sur les qualités de l'objet; p : e :

Hoedanige man is het? Het is een minzaam man.

Quel homme est-ce? C'est un homme affable.

Hoedanig gebouw is het? Het is een ruim gebouw.

Quel bâtiment est-ce? C'est un bâtiment spacieux.

Ce pronom se décline dans les trois genres et les deux nombres, savoir :

DÉCLINAISON

DU PRONOM HOEDANIG.

MANNELIJK.

Enkelw. Sing.

- 1 *hoedanige.*
- 2 (*van hoedanigen*).
- 3 *hoedanigen (aan hoedanigen).*
- 4 *hoedanigen.*

VROUWELIJK.

Enkelw. Sing.

- 1 *hoedanige.*
- 2 (*van hoedanige*).
- 3 *hoedanige (aan hoedanige).*
- 4 *hoedanige.*

MASCULIN.

Meerv. Plur.

- 1 *hoedanige.*
- 2 (*van hoedanige*).
- 3 *hoedanigen (aan hoedanige).*
- 4 *hoedanige.*

FÉMININ.

Meerv. Plur.

- 1 *hoedanige.*
- 2 (*van hoedanige*).
- 3 *hoedanige (aan hoedanige).*
- 4 *hoedanige.*

ONZIJDIG.

Enkelv. Sing.

- 1 *hoedanig*.
 2 (*van hoedanig*.)
 3 *hoedanigen (aan hoedanig)*.
 4 *hoedanig*.

NEUTRE.

Meerv. Pluv.

- 1 *hoedanige*.
 2 (*van hoedanige*.)
 3 *hoedanigen (aan hoedanige)*.
 4 *hoedanige*).

§ 131. Les pronoms *welke* et *hoedanig* peuvent être suivis de *een*. *Welk* et *hoedanig* sont alors indéclinables ; mais *een* se décline. La traduction de *welk een* et de *hoedanig een* reste *quel* ; cependant le mot *een* ajoute à ces pronoms une précision à l'égard du substantif qui les suit.

SECTION SEPTIÈME.

PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

§ 132. Ces pronoms désignent les objets avec une extrême précision, et marquent des nuances par rapport aux personnes, aux temps et aux lieux avec un laconisme surprenant.

Il y a plusieurs de ces pronoms, savoir :

<i>Deze.</i>	Ce, cet, cette, celui-ci, celle-ci
<i>Die.</i>	Ce, cet, cette, celui-là, celle-là.
<i>Gene.</i>	Celui-là, celle-là, l'autre.
<i>Degene.</i>	} Celui, celle.
<i>Diegenē.</i>	
<i>Hetgeen, Hetgene.</i>	Ce que.
<i>Dezelve.</i>	Il, elle, le, la, lui, ledit, ladite.
<i>Dezelfde.</i>	Le même, la même.
<i>Zulke.</i>	Tel, telle.
<i>Zekere.</i>	Certain.

<i>Desgelijke.</i>	Tel, telle.
<i>Dergelijke.</i>	} Tel, telle, tels, telles.
<i>Dusdanige.</i>	
<i>Zoodanige.</i>	

§ 133. Il existe une progression de distance à l'égard du temps et du lieu entre les pronoms *deze*, *die*, *gene*. Le pronom *deze* désigne ce qui est tout près; *die*, ce qui n'est que peu éloigné, ou ce qui est à une distance moyenne entre *deze* et *gene*; *gene* désigne ce qui est le plus, ou ce qui est fort éloigné. On peut donc les employer tous trois à la fois, ou seulement deux, ou même un des trois, d'après les rapports de temps ou de lieu qu'on désire indiquer. Lorsqu'on les emploie seuls, ils conservent la même idée de distance physique ou morale, de sorte qu'on ne saurait jamais remplacer l'un par l'autre. *Deze* et *gene* admettent encore une idée d'opposition, alors *deze* suivi de *zijde* signifie *ce côté-ci*, et *gene* signifie *le côté opposé*.

§ 134. Quand on a besoin d'employer un pronom démonstratif, pour être purement et simplement démonstratif et sans qu'il soit nécessaire d'indiquer si l'objet est loin ou proche, alors il faut employer *die*. C'est *die* qui se traduit proprement par *ce*, *cet*, *cette*, dans une idée indéterminée.

§ 135. Ces trois pronoms se déclinent dans les trois genres et les deux nombres, de la manière suivante.

DÉCLINAISON

DU PRONOM DEZE.

MANNELIJK.

Enkelv. Sing.

- 1 *deze.* Ce, cet, celui-ci
- 2 *dezes* (van *dezen*).
- 3 *dezen* (aan *dezen*).
- 4 *dezen*.

VROUWELIJK.

Enkelv. Sing.

- 1 *deze.* Cette, celle-ci.
- 2 *dezer* (van *deze*).
- 3 *dezer* (aan *deze*).
- 4 *deze*.

ONZIJDIG.

Enkelv. Sing.

- 1 *dit.* Ce, cet, cette, celui-ci, celle-ci.
- 2 *dezes* (van *dit*).
- 3 *dezen, dit* (aan *dit*).
- 4 *dit*.

MASCULIN.

Meerv. Plur.

- 1 *deze.* Ces, ceux-ci.
- 2 *dezer* (van *deze*).
- 3 *dezen* (aan *deze*).
- 4 *deze*.

FÉMININ.

Meerv. Plur.

- 1 *deze.* Cettes, celles-ci.
- 2 *dezer* (van *deze*).
- 3 *dezer* (aan *deze*).
- 4 *deze*.

NEUTRE.

Meerv. Plur.

- 1 *deze.* Ces, cettes, ceux-ci, celles-ci.
- 2 *dezer* (van *deze*).
- 3 *dezen* (aan *deze*).
- 4 *deze*.

DÉCLINAISON

DU PRONOM DIE.

MANNELIJK.

Enkelv. Sing.

- 1 *die.* Ce, cet, celui-là.
- 2 *diens* (van *dien*).
- 3 *dien* (aan *dien*).
- 4 *dien*.

VROUWELIJK.

Enkelv. Sing.

- 1 *die.* Cette, celle-là.
- 2 *dier* (van *die*).
- 3 *dier* (aan *die*).
- 4 *die*.

MASCULIN.

Meerv. Plur.

- 1 *die.* Ces, ceux-là.
- 2 *dier* (van *die*).
- 3 *dien* (aan *die*).
- 4 *die*.

FÉMININ.

Meerv. Plur.

- 1 *die.* Cettes, celles-là.
- 2 *dier* (van *die*).
- 3 *dier* (aan *die*).
- 4 *die*.

ONZIJDIG.

	<i>Enkêlv.</i>	Sing.
1	<i>dat</i> ,	Ce, cet, cette, celui-là, celle-là.
2	<i>diens</i>	(<i>van dat</i>).
3	<i>dien</i> ,	<i>dat</i> (<i>aan dat</i>).
4	<i>dat</i> .	

NEUTRE.

	<i>Meerv.</i>	Plur
1	<i>die</i> .	Ces, cettes, ceux-là, celles-là.
2	<i>dier</i>	(<i>van die</i>).
3	<i>dien</i>	(<i>aan die</i>).
4	<i>die</i> .	

DÉCLINAISON

DU PRONOM GENE.

MANNELIJK.

	<i>Enkêlv.</i>	Sing.
1	<i>gene</i> .	Celui-là, l'autre.
2	<i>genes</i>	(<i>van genen</i>).
3	<i>genen</i>	(<i>aan genen</i>).
4	<i>genen</i> .	

MASCULIN.

	<i>Meerv.</i>	Plur.
1	<i>gene</i> .	Ceux-là, les autres.
2	<i>gener</i>	(<i>van gene</i>).
3	<i>genen</i>	(<i>aan gene</i>).
4	<i>gene</i> .	

VROUWELIJK.

	<i>Enkêlv.</i>	Sing.
1	<i>gene</i> .	Celle-là, l'autre.
2	<i>gener</i>	(<i>van gene</i>).
3	<i>gener</i>	(<i>aan gene</i>).
4	<i>gene</i> .	

FÉMININ.

	<i>Meerv.</i>	Plur.
1	<i>gene</i> .	Celle-là, les autres.
2	<i>gener</i>	(<i>van gene</i>).
3	<i>gener</i>	(<i>aan gene</i>).
4	<i>gene</i> .	

ONZIJDIG.

	<i>Enkêlv.</i>	Sing.
1	<i>gene</i> .	Celui-là, celle-là, l'autre.
2	<i>genes</i>	(<i>van gene</i>).
3	<i>genen</i>	(<i>aan gene</i>).
4	<i>gene</i> .	

NEUTRE.

	<i>Meerv.</i>	Plur.
1	<i>gene</i> .	Ceux-là, celles-là, les autres.
2	<i>gener</i>	(<i>van gene</i>).
3	<i>genen</i>	(<i>aan gene</i>).
4	<i>gene</i> .	

§ 136. L'expression qui est accompagnée de *de gene* a quelque chose de moins vague que celle qui l'est de *diegene*. Ils ne peuvent pas être suivis par un substantif, parce qu'ils sont des pronoms substantifs; mais ils sont suivis par des pronoms relatifs. *Degene*

peut prendre *die* ou *welke*, et *diegene* doit être suivi de *welke*. Les pronoms démonstratifs *degene* et *diegene*, quand ils se trouvent au 1^{er} cas, peuvent être remplacés par *hij* ou *zij*, *celui* ou *celle*, qui se fait suivre indifféremment par un des deux pronoms relatifs *die* ou *welke*.

§ 137. *Degene* et *diegene* qui sont des pronoms composés, se déclinent dans les deux parties de la composition. Cela est contraire aux règles générales, d'après lesquelles ils ne devraient se décliner que dans la dernière partie du mot composé.

DÉCLINAISON

DU PRONOM *DEGENE* a

MANNELIJK.

Enkelv. Sing.

- 1 *degene*. Celui.
- 2 *desgenen* (*van dengenen*).
- 3 *dengenen* (*aan dengenen*).
- 4 *dengenen*.

VROUWELIJK.

Enkelv. Sing.

- 1 *degene*. Celle.
- 2 *dergene* (*van degene*).
- 3 *dergene* (*aan degene*).
- 4 *degene*.

ONZIJDIG.

Enkelv. Sing.

- 1 *hetgene*, *hetgeen*. Celui, celle.
- 2 *desgenen* (*van hetgene*).
- 3 *dengenen* (*aan hetgene*).
- 4 *hetgene*.

MASCULIN.

Meerv. Plnr.

- 1 *degenen*. Ceux.
- 2 *dergenen* (*van degenen*).
- 3 *dengenen* (*aan degenen*).
- 4 *degenen*.

FÉMININ.

Meerv. Plur.

- 1 *degenen*. Celles.
- 2 *dergenen* (*van degenen*).
- 3 *dergenen* (*aan degenen*).
- 4 *degenen*.

NEUTRE.

Meerv. Plur.

- 1 *degenen*. Ceux, celles.
- 2 *dergenen* (*van degenen*).
- 3 *dengenen* (*aan degenen*).
- 4 *degenen*.

§ 138. Quoique *hetgeen*, *hetgene* soit le neutre de *degene*, et se traduise par *celui*, *celle*, cependant l'usage y a donné une signification plus générale, de sorte que *hetgene*, *hetgeen* vient assez ordinairement dans l'idée de *ce que*, et ne se décline pas.

§ 139. *Diegene* demeure réuni tout aussi bien que *degene*, et se décline comme celui-ci, en se conformant toutefois à la déclinaison du pronom *die*.

§ 140. L'orthographe de *dezelve* et *dezelfde* se ressemble, mais la signification de ces pronoms diffère beaucoup, parce que *dezelve* est un pronom substantif et *dezelfde* un pronom adjectif. *Dezelve* qui se traduit ordinairement par *il*, *elle*, *le*, *lui*, *la*, pourrait se remplacer par *hij*, *hem*, *haar*, et ne saurait être suivi d'un substantif, que dans l'acception peu fréquente de *ledit*, *ladite*, lorsqu'il peut être remplacé par *gezegde*. Il représente donc communément le substantif, tandis que *dezelfde* doit toujours être suivi d'un substantif, excepté lorsque celui-ci est déjà exprimé et que sa répétition est sous-entendue.

§ 141. DÉCLINAISON

DU PRONOM DEZELVE.

MANNELIJK.

Enkelv. Sing.

- 1 *dezelve*. Il, le, lui.
- 2 *dezelfs*, *dezelven* (*van denzelven*).
- 3 *denzelven* (*aan denzelven*).
- 4 *denzelven*.

MASCULIN.

Meerv. Plur.

- 1 *dezelve*. Les; leurs.
- 2 *derzelver* (*van deze've*).
- 3 *denzelven* (*aan dezelve*).
- 4 *dezelve*.

VROUWELIJK.

Enkelv. Sing.

- 1 *dezelve*. Elle, la, lui.
- 2 *derzelver* (*van dezelve*).
- 3 *derzelver* (*aan dezelve*).
- 4 *dezelve*.

ONZIJDIG.

" Enkelv. Sing

- 1 *hetzelve*. Il, elle, le, la, lui.
- 2 *deszelfs*, *deszelve*n (*van hetzelve*).
- 3 *denzelve*n (*aan hetzelve*).
- 4 *hetzelve*.

FÉMININ.

Meerv. Plur.

- 1 *dezelve*. Les, leurs.
- 2 *derzelver* (*van dezelve*).
- 3 *derzelver* (*aan dezelve*).
- 4 *dezelve*.

NEUTRE.

Meerv. Plur.

- 1 *dezelve*. Les, leurs.
- 2 *derzelver* (*van dezelve*).
- 3 *denzelve*n (*aan dezelve*).
- 4 *dezelve*.

§ 142. Le pronom *dezelfde* se décline presque de la même manière que *dezelve*, et suit absolument la même marche pour le féminin singulier et pour le pluriel des trois genres. Il faut donc seulement voir la déclinaison de *dezelfde* pour le masculin et le neutre au singulier.

DÉCLINAISON

DU PRONOM DEZELFDE.

Masc. sing.

- 1 *dezelfde*. Le même.
- 2 *deszelfden* (*van denzelfden*).
- 3 *denzelfden* (*aan denzelfden*).
- 4 *denzelfden*.

Neutre sing.

- 1 *hetzelfde*. Le ou la même.
- 2 *deszelfden* (*van hetzelfde*).
- 3 *denzelfden* (*aan hetzelfde*).
- 4 *hetzelfde*.

§ 143. Les pronoms *zulk*, *zeker*, *desgelijke*, *dergelijke*, *dusdanige*, *zoodanige*, se déclinent comme le pronom interrogatif *hoedanig* (Voyez § 130, p. 187), et ils sont tout autant indéclinables quand ils sont suivis de *een*.

SECTION HUITIÈME.

PRONOMS RELATIFS.

§ 144. Ces pronoms se rapportent à des substantifs nommés ou sous-entendus antécédemment dans la même phrase. Quelquefois ils sont employés substantivement, et alors il peut se trouver dans une même phrase deux pronoms relatifs. Dans un tel emploi, le premier de ces deux pronoms paraît être pronom démonstratif; cependant il est en effet pronom relatif, vu que la phrase peut être retournée de sorte que le premier pronom devienne le second, et que le second prenne la place du premier; p : e : *wien ik iets beloof, dien zal ik woord houden*, celui à qui je promets quelque chose, je lui tiendrai parole; qu'on peut tourner ainsi; *dien zal ik woord houden, wien ik iets beloof*, je tiendrai parole à celui à qui je promets quelque chose. (1)

§ 145. Les pronoms de cette classe sont :

Die (au masculin et au féminin). Qui, que.

Dat (au neutre et à l'indéfini). Qui, que, cela.

Wie (au masculin et au féminin). Qui.

Wat (au neutre et à l'indéfini). Que, ce que.

Welke. Que, quel, lequel, laquelle.

Dewelke. Lequel, laquelle.

(1) On voit par la traduction française que ces pronoms ne sont pas exactement les mêmes dans les deux langues, et qu'en français ils ne tiennent pas la même place qu'en hollandais. *Die* ou *wie* doivent souvent être rendus en français par *celui* ou *celui qui*, s'ils approchent d'une signification démonstrative.

§ 146. Le pronom relatif *die* se décline de la manière suivante, quand il s'agit de *personnes*; car quand il s'agit de *choses*, il faut remplacer le 2° cas par *daarvan* et le 3° cas par *daaraan* (Voyez par analogie § 127, p. 185.), en agissant de la même manière pour toutes les autres prépositions.

DÉCLINAISON

DU PRONOM RELATIF *DIE*.

<i>Enkelv. Singul.</i>		<i>Meerv. Plur.</i>
MANNEL. MASC.	VROUW. FÉMIN.	DES DEUX GENRES.
1 <i>Die. Qui.</i>	1 <i>Die. Qui.</i>	1 <i>Die. Qui.</i>
2 <i>Diens.</i>	2 <i>Dier.</i>	2 <i>Dier.</i>
3 <i>Dien.</i>	3 <i>Die.</i>	3 <i>Die.</i>
4 <i>Dien.</i>	4 <i>Die.</i>	4 <i>Die.</i>

§ 147. *Wie* se décline également au singulier et au pluriel. Pour des choses on doit remplacer le 2° cas par *waarvan* et le 3° cas par *waaraan*. Mais la déclinaison telle qu'elle suit, doit être employée pour des personnes.

DÉCLINAISON

DU PRONOM RELATIF *WIE*.

<i>Enkel. Singul.</i>		<i>Meerv. Plur.</i>
MANNEL. MASCUL.	VROUW. FÉMIN.	DES DEUX GENRES.
1 <i>wie. Qui.</i>	1 <i>wie. Qui.</i>	1 <i>wie. Qui.</i>
2 <i>wiens (van wien).</i>	2 <i>wier (van wie).</i>	2 <i>wier (van wie).</i>
3 <i>wien (aan wien).</i>	3 <i>wie (aan wie).</i>	3 <i>wie (aan wie).</i>
4 <i>wien.</i>	4 <i>wie.</i>	4 <i>wie.</i>

§ 148. *Dat* et *wat* sont indéclinables. On les emploie au neutre, et surtout dans une acception indéfinie ; p : e :

Hij zegt dat gij wel gedaan hebt.

Gij zult niet zien wat ik doe.

Alles, wat van hem geschreven wordt, is waar.

Il dit que vous avez bien fait.

Vous ne verrez pas ce que je fais.

Tout ce que l'on écrit de lui est vrai.

§ 149. Le pronom relatif *welke* se décline comme le pronom interrogatif *welke* ; quand le pronom relatif *welke* est au 2° ou au 3° cas, ou qu'il est accompagné par une préposition, alors on le rend souvent en français par *dont*. S'il se trouve dans cette idée, *welke* peut être remplacé par *waar*, qui doit être suivi de la préposition qui aurait précédé *welke*, ou par celle dont on se sert pour remplacer le 2° ou 3° cas ;

Zie hier een boek welks (ou waarvan) de inhoud zeer belangrijk is.

De aanmerking, van welke (ou waarvan) gij spreekt.

De ziekte, aan welke (ou waaraan) zij overleden is.

Voici un livre dont le contenu est très-intéressant.

L'observation dont vous parlez.

La maladie dont elle est morte

§ 150. Il vaut mieux de mettre *waar*, non-seulement à la place de *wie* (Voyez § 147.), mais aussi à la place de *welke*, quand il s'agit de choses ; de même que *daar* remplace le relatif *die* (Voyez § 146.), *waar* et *daar* se font toujours suivre par la préposition, qu'on aurait placée avant *wie*, *welke* ou *die*.

§ 151. *Dewelke* n'est pas d'un emploi fort fréquent ;

surtout pour le style familier. Il se décline dans les deux parties de la composition et peut être remplacé par *waar*, qui, en remplaçant *dewelke*, est suivi de la préposition dont ce pronom relatif était précédé, de la même manière que cela a lieu à l'égard de *welke*. En voici la déclinaison :

DÉCLINAISON

DU PRONOM RELATIF *DEWELKE*.

MANNELIJK.

Enkely Sing.

- 1 *dewelke*. Lequel.
- 2 *deswelken* (*van denwelken*).
- 3 *denwelken* (*aan denwelken*).
- 4 *denwelken*.

VROUWELIJK.

Enkely Sing.

- 1 *dewelke*. Laquelle.
- 2 *derwelker* (*van dewelke*).
- 3 *derwelker* (*aan dewelke*).
- 4 *dewelke*.

ONZIJDIG.

Enkely Sing.

- 1 *hetwelk*. Lequel, Laquelle.
- 2 *deswelken*. (*van hetwelk*).
- 3 *denwelken* (*aan hetwelk*).
- 4 *hetwelk*.

MASCULIN.

Meerv. Plur.

- 1 *dewelke*. Lesquels.
- 2 *derwelker* (*van dewelke*).
- 3 *denwelken* (*aan dewelke*).
- 4 *dewelke*.

FÉMININ.

Meerv. Plur.

- 1 *dewelke*. Lesquelles.
- 2 *derwelker* (*van dewelke*).
- 3 *derwelker* (*aan dewelke*).
- 4 *dewelke*.

NEUTRE.

Meerv. Plur.

- 1 *dewelke*. Lesquels, Lesquelles.
- 2 *derwelker* (*van dewelke*).
- 3 *denwelken* (*aan dewelke*).
- 3 *dewelke*.

CHAPITRE VI.

LES VERBES.

§ 152. L'existence des personnes ou des choses est exprimée par le verbe, qui marque également la modification de cette existence dans l'action, le mouvement, le repos ou la souffrance.

§ 153. Un seul verbe sert à désigner l'existence, et ce verbe est sous-entendu dans tout autre verbe, dès qu'il n'est pas énoncé dans la phrase. C'est pour cette raison qu'on appelle *wezen* ou *zijn*, être, le verbe par excellence. Les autres verbes ne désignent qu'une modification de cette existence.

§ 154. Il appartient aux principes fondamentaux de la langue hollandaise, que les changemens de la conjugaison s'opèrent dans l'intérieur du verbe, c'est-à-dire, en remplaçant la voyelle radicale par une autre voyelle; aussi toutes les langues qui, avec la langue hollandaise, dérivent de la même source, suivent cette marche. Dans la suite cependant, la création de nouveaux mots a été rendue nécessaire par les progrès toujours croissans de la civilisation. On a donc aussi formé de nouveaux verbes, qui, étant dérivés d'autres mots, ont dû suivre dans la conjugaison, une marche différente de celle suivie par les

verbes radicaux. Les changemens de cette seconde classe de verbes se font au moyen des affixes, c'est-à-dire, au moyen de lettres qu'on y ajoute.

§ 155. Bien qu'il n'y ait qu'une seule forme de conjugaison, il y a néanmoins deux manières différentes pour former l'imparfait et le participe passé : les verbes radicaux les forment au moyen *du changement de la voyelle radicale*, et les verbes dérivés *en ajoutant une ou plusieurs lettres* au présent de l'indicatif. Il y a donc en effet deux espèces de verbes, les *verbes radicaux* et les *verbes dérivés*, qui seront traités séparément; mais nous diviserons en outre les verbes radicaux en *verbes radicaux réguliers* et *verbes radicaux irréguliers*.

§ 156. C'est une règle générale que l'infinitif a la terminaison *en*, et que le participe passé prend la particule intonante *ge*, si l'infinitif n'est pas composé avec une particule intonante. La terminaison du participe passé sert à distinguer les espèces; savoir :

1° Les *verbes dérivés* terminent le participe passé en *d* ou *t*.

2° Les *verbes radicaux réguliers* terminent le participe passé en *en*.

3° Les *verbes radicaux irréguliers* terminent le participe passé de différentes manières, savoir : en *d*, *t*, *n* ou *en*.

Chacune de ces espèces sera traitée dans l'ordre que nous venons d'indiquer.

SECTION PREMIÈRE.

VERBES DÉRIVÉS.

§ 157. Ils sont dérivés d'un substantif, ou d'un temps de quelque verbe racine, ou bien formés par la réunion de différens mots ou de différentes particules; l'on trouve aussi parmi eux des verbes radicaux que l'usage a éloignés de leur conjugaison primitive. Le nombre des verbes qui appartiennent aux *verbes dérivés* est très-considérable, parce que la langue hollandaise est extrêmement riche en mots dérivés et composés. — Voici différens verbes dérivés.

Antwoorden, Répondre.
Zich beteren, Se corriger.
Kielhalen, Carèner.
Oorlogen, Faire la gerre.
Roomen, Ecrêmer.
Wiegen, Bercer.

Bevredigen, Apaiser, concilier.
Bouwen, Bâtir.
Liefkozen, Caresser.
Plooijen, Plisser.
Slagen, Réussir.
Zogen, Allaiter.

§ 158. Ces verbes ne subissent aucun changement à l'intérieur du mot, mais seulement à la terminaison. La particule *en* forme toujours la syllabe finale des infinitifs avec la lettre ou les lettres qui la précèdent immédiatement, d'après les règles déjà développées. (Voyez § 23, p. 107.) Ce n'est pas de cette dernière syllabe du verbe, dont il s'agit pour les changemens à la terminaison, mais bien de l'avant-dernière syllabe. Si celle-ci est terminée par une voyelle ou par une consonne qui n'est pas doublée, il faut considérer la consonne, qui sert d'intonation

à la particule terminante *en*, comme faisant partie de la pénultième syllabe. Alors il ne faut retrancher de l'infinitif que *en*, quand on veut procéder à la formation de l'imparfait ou du participe passé; mais si cette particule est précédée par une *consonne doublée*, il faut retrancher *en* et une des deux consonnes.

§ 159. On procédera ensuite pour la formation de l'imparfait et du participe passé, d'après les règles suivantes, en observant toutefois que l'*a* ou l'*u* long, l'*e* ou l'*o* long-doux, doivent être *doublés*, quand elles ne sont pas dernières lettres de la syllabe. (Voyez I^{re} PARTIE, § 14, p. 12.)

1. Si après cette suppression le verbe termine en *b, g, i, l, m, n, r* ou *w*, on ajoute pour le participe passé *d*, et pour la première personne du singulier *de*. — Si, cette même suppression faite, la consonne qui termine est *f, k, p* ou *s*, on ajoute pour le participe passé *t*, et pour la première personne du singulier de l'imparfait *te*.

L'INFINITIF fait au PARTIC. PASSÉ, à L'IMPARFAIT.

<i>Bevredigen</i> , Apaiser.	—	<i>Bevredigd</i> ,	—	<i>Bevredigde</i> .
<i>Bouwen</i> , Bâtir.	—	<i>Gebouwd</i> ,	—	<i>Bouwde</i> .
<i>Roomen</i> , Ecrémer.	—	<i>Geroomd</i> ,	—	<i>Roomde</i> .
<i>Pakken</i> , Emballer.	—	<i>Gepakt</i> ,	—	<i>Pakte</i> .
<i>Kooken</i> , Bouillir.	—	<i>Gekookt</i> ,	—	<i>Kookte</i> .
<i>Sterken</i> , Fortifier.	—	<i>Gesterkt</i> ,	—	<i>Sterte</i> .

2. Si après cette suppression le verbe termine en *d* ou en *t*, on ajoute *de* ou *te* pour l'imparfait, sans rien ajouter pour le participe passé; p : e :

Antwoorden, Répondre. — *Geantwoord*. — *Antwoordde*.
Punten, Pointer. — *Gepunt*, — *Punte*.

3. Si l'infinitif du verbe a *d* ou *t* pour dernière lettre de la pénultième syllabe, et qu'il a la même lettre pour première de la syllabe de terminaison, alors il faut retrancher de l'infinitif le *n*, qu'on doit remplacer par *de*, pour que l'imparfait ne soit pas de même que le présent du subjonctif; mais pour former le participe passé, il faut retrancher seulement la syllabe finale de l'infinitif.

Wedden, Parier. — *Gewed*. — *Weddede*.
Zetten, Mettre, poser. — *Gezet*. — *Zettede*.

4. Si après la suppression de *en*, le verbe se termine en *v* ou *z*, il faut remplacer ces lettres dans la conjugaison par *f* ou *s* (Voyez 1^{re} PARTIE § 62, p. 56, et § 66, p. 63,) toutes les fois que le *v* ou le *z* n'est pas première lettre de la syllabe. Quoique *f* ou *s*, viennent donc à la fin du mot, cependant elles ne sont pas les consonnes qui appartiennent à la racine, et conformément au son doux du *v* et *z*, il faut que le participe passé prenne *d*, et l'imparfait *de*.

INFINITIF.		PARTIC. PASSÉ.		IMPARFAIT.
<i>Leven</i> ,	Vivre.	—	<i>Geleefd</i> ,	— <i>Leefde</i> .
<i>Beven</i> ,	Trembler.	—	<i>Gebeefd</i> ,	— <i>Beefde</i> .
<i>Peinzen</i> ,	Réfléchir.	—	<i>Gepeinsd</i> ,	— <i>Peinsde</i> .
<i>IJzen</i> ,	Être glacé.	—	<i>Geijsd</i> ,	— <i>IJsde</i> .
<i>Liefkozen</i> ,	Caresser.	—	<i>Geliefkoosd</i> ,	— <i>Liefkoosde</i> .
<i>Draven</i> ,	Trotter.	—	<i>Gedraafd</i> ,	— <i>Draafde</i> .

5. Si dans un infinitif *sch* est précédé par son affinite *s*, et *ch* par son affinite *g*, alors cet *s* ou ce *g*

est supprimé à l'imparfait et au participe passé (Voyez 1^{re} PARTIE, § 64 et 65, p. 61.); p : e :

<i>Blusschen,</i>	<i>Éteindre.</i>	—	<i>Gebluscht,</i>	—	<i>Bluschte.</i>
<i>Kugchen,</i>	<i>Tousser.</i>	—	<i>Gekucht,</i>	—	<i>Kuchte.</i>

SECTION SECONDE.

VERBES RADICAUX RÉGULIERS.

§ 160. Ces verbes peuvent être divisés en quatre classes

I° Ceux qui, par l'effet de l'usage ne changent plus de voyelle, et forment leur imparfait comme les verbes dérivés, mais qui cependant gardent leur forme caractéristique pour le participe passé, en le terminant par *en*.

II° Ceux qui conservent la voyelle radicale au participe passé et la changent seulement à l'imparfait.

III° Ceux qui changent la voyelle ou la diphthongue radicale à l'imparfait et au participe passé, par les mêmes lettres.

IV° Ceux qui changent la voyelle radicale à l'imparfait et au participe passé d'une manière différente.

§ 161. Quelques-uns des verbes radicaux réguliers subissent une autre altération encore que celle du changement de la voyelle. Il y en a qui changent en même temps la consonne, ou qui suppriment une consonne, ou qui en ajoutent une. Il n'est pas nécessaire d'en traiter particulièrement, mais il suf-

fira d'indiquer ici ces changemens de la consonne, d'autant plus que ces verbes seront reproduits dans leurs classes.

INFINITIF.			PART. PASSÉ.		IMPARFAIT.
<i>Eten</i> ,	Manger.	—	<i>Gegeten</i> ,		
<i>Heffen</i> ,	Lever.	—	<i>Geheven</i> ,	—	<i>Wij hieven.</i>
<i>Houden</i> ,	Tenir.	—		—	<i>Ik hield.</i>
<i>Komen</i> ,	Venir.	—		—	<i>Ik kwam.</i>
<i>Kruijen</i> ,	Brouetter.	—	<i>Gekroden</i> ,	—	<i>Ik krood.</i>
<i>Verkiezen</i> ,	Choisir,	—	<i>Verkoren</i> ,	—	<i>Ik verloor.</i>
<i>Verliezen</i> ,	Perdre.	—	<i>Verloren</i> ,	—	<i>Ik verloor.</i>
<i>Vriezen</i> ,	Geler.	—	<i>Gevroren</i> ,	—	<i>Het vroom.</i>

§ 162. Tous les verbes de cette espèce se rapportent aux actions les plus indispensables de la vie et se gravent par là aisément dans la mémoire. La plus grande partie de ceux qui ont l'*ij* pour voyelle radicale, c'est-à-dire à peu près un tiers des verbes radicaux réguliers, forment l'imparfait et le participe passé, au moyen d'un changement uniforme de la voyelle radicale, ce qui en facilite beaucoup l'étude.

§ 163. Il sera néanmoins nécessaire d'étudier ces verbes dans les différentes classes et leurs sous-divisions, tandis que le tableau général pourra être consulté au besoin. (Voyez *note G.*) Les tableaux ne comprendront pas les dérivés ou composés (1), que pour

(1) On consultera avec fruit pour les verbes radicaux, leurs dérivés et composés, comme ceux avec des prépositions séparables et inséparables, etc., les *Verbes irréguliers* de M. le professeur MEYER. (Bruxelles chez Stapleaux.)

autant que les verbes radicaux mêmes sont tombés en désuétude, ou qu'ils se conjuguent maintenant comme les verbes dérivés.

§ 164. I. Verbes radicaux réguliers qui n'ont conservé que la terminaison *en* au participe passé.

INFINITIF.	PART. PASSÉ.	PRÉS.	IMP. PARF.
Bakken, b. et o. w. <i>Cuire</i> (<i>au four ou au poêle</i>).	Gebakken.	Ik bak.	Ik bakte.
Baunen, b. w. <i>Bannir</i> .	Gebannen.	Ik ban.	Ik bande.
Braden, b. et o. w. <i>Rôtir</i> .	Gegraden.	Ik braad,	Ik braadde.
Heeten. b. w. <i>Nommer</i> , <i>ap- peler</i> (1).	Geheeten.	Ik heet.	Ik heette.
Laden, b. w. <i>Charger</i> .	Geladen.	Ik laad.	Ik laadde.
Lagchen, o. w. <i>Rire</i> .	Gelagchen.	Ik lach.	Ik lachte.
Malen, b. w. <i>Moudre</i> .	Gemalen.	Ik maal.	Ik maalde.
Spannen. b. w. <i>Tendre</i> (<i>une corde, etc.</i>).	Gespannen.	Ik span.	Ik spande.
Spouwen, b. w. <i>Fendre</i> (2).	Gespouwen.	Ik spouw.	Ik spouwde.

§ 165. II. Verbes radicaux irréguliers qui conservent la voyelle au participe passé, mais qui la *changent à l'imparfait*. Ce changement a lieu de la manière suivante : 1° en la diphtongue *ie* ; 2° en *a* ; 3° en la diphtongue *oe*, et 4° en *i simple*. — Pour le changement en *a* il est nécessaire de rappeler que, toutes les fois que la voyelle change en *a* à l'imparfait, cet *a* est *bref*, à la 1^{re} et 3^e personnes du singulier, mais *long* à la 2^e personne du singulier et aux trois personnes du pluriel. (Voyez 1^{re} PARTIE, § 38, 1^o, p. 38.)

(1) *Heeten*, *chauffer*, suit la conjugaison des verbes dérivés.

(2) Se dit de harengs, etc., qui se fendent en deux parties égales.

INFINITIF. P. PASSÉ. PRÉS. IMPARF.

Blazen, b. w. <i>Souffler</i> .	Geblazen.	Ik blaas.	Ik blies, wij bliezen.
Dragen, b. et o. w. <i>Porter</i> .	Gedragen.	Ik draag.	Ik droeg, wij droegen.
Eten, b. et o. w. <i>Manger</i> .	Gegeten (1).	Ik eet.	Ik at, wij aten.
	[<i>Guérir</i> .		
Genezen, b. et o. w.	Genezen.	Ik genees.	Ik genas, wij genazen.
Geven, b. w. <i>Donner</i> .	Gegeven.	Ik geef.	Ik gaf, wij gaven.
Graven, b. w. <i>Bêcher</i> .	Gegraven.	Ik graaf.	Ik groef, wij groeven.
	[<i>dre</i> .		
Hangen, b. et o. w. <i>Pendre</i> .	Gehangen.	Ik hang.	Ik hing, wij hingen.
Heffen, b. w. <i>Lever</i> .	Geheven.	Ik hef.	Ik hief, wij hieven.
	(<i>avec des instrumens</i>).		
Houden, b. w. <i>Tenir</i> .	Gehouden.	Ik houd.	Ik hield, wij hielden.
	<i>Garder</i> .		
Houwen, b. w. <i>Couper</i> .	Gehouwen.	Ik houw.	Ik hieuw, wij hieuwen.
	<i>Tailler</i> .		
Komen, o. w. <i>Venir</i> .	Gekomen.	Ik kom.	Ik kwam, wij kwamen.
Laten, o. w. <i>Laisser</i> .	Gelaten.	Ik laat.	Ik liet, wij lieten.
Lezen, b. et o. w. <i>Lire</i> .	Gelezen.	Ik lees.	Ik las, wij lazen.
Loopen, o. w. <i>Courir</i> .	Geloopt.	Ik loop.	Ik liep, wij liepen.
Meten, b. w. <i>Mesurer</i> .	Gemetten.	Ik meet.	Ik mat, wij maten.
Raden, b. w. <i>Déviner</i> .	Geraden.	Ik raad.	Ik ried, , wij rieden.
	<i>Conseiller</i> .		
Roepen, b. w. <i>Appeller</i> .	Geroepen.	Ik roep.	Ik riep, wij riepen.
Slapen, o. w. <i>Dormir</i> .	Geslapen.	Ik slaap.	Ik sliep, wij sliepen.
Stooten, b. w. <i>Pousser</i> .	Gestooten.	Ik stoot.	Ik stiet, wij stieten.
	<i>Heurter</i> .		
Treden, o. w. <i>Marcher</i> .	Getreden.	Ik treed.	Ik trad, wij traden.
	(<i>à pas mesurés</i>).		
Vallen, o. w. <i>Tomber</i> .	Gevallen.	Ik val.	Ik viel, wij vielen.
Vangen, b. w. <i>Arraper</i> .	Gevangen.	Ik vang.	Ik ving, wij vingen.
	<i>Prendre</i> .		
Varen, b. et o. w. <i>Aller</i> .	Gevaren.	Ik vaar.	Ik voer, wij voeren.
	<i>en bateau ou en vaisseau, naviguer</i> .		

(1) C'est pour l'euphonie qu'on dit *gegeten*, au lieu de *geeten*.

Vergeten, b. w. *Oublier*. Vergeten. Ik vergeet. Ik vergat, wij vergaten.
 Vreten, b. w. *Manger*. Gevreten. Ik vreet. Ik vrat, wy vraten.
 (*des bêtes*). [schen.
 Wasschen, b. w. *Laver*. Gewasschen. Ik wasch. Ik wiesch, wy wies-
 Wassen, b. w. *Croi-* Gewassen. Ik was. Ik wies, wy wiesen.
tre (2).
 Weten, b. w. *Savoir*. Geweten. Ik weet. Ik wist, wij wisten.

§ 166. III. Verbes radicaux réguliers qui changent la voyelle ou la diphthongue radicale de la même manière à l'imparfait et au participe passé; savoir : 1° en e long-doux; 2° en o long-doux; et 3° en o muet.

INFINITIF.	P. PASSÉ.	PRÉS.	IMP. PARF.
Bedriegen, b. w. <i>Tromper</i> .	Bedrogen.	Ik bedrieg.	Ik bedroog, wij bedroegen.
Bedrijven, b. w. <i>Commettre</i> .	Bedreven.	Ik bedrijf.	Ik bedreef, wij bedreven.
Beginnen, b. et o. w. <i>Commencer</i> .	Begonnen.	Ik begin.	Ik begon, wij begonnen.
Bekruizen, b. w. <i>Frotter</i> ou <i>souiller avec de la suie</i> .	Bekrozen.	Ik bekruis	Ik bekroos, wij bekrozen.
Belijden, b. w. <i>Avouer</i> .	Beleden.	Ik belijd.	Ik beleed, wij beleden.
Bergen, b. w. <i>Serrer</i> , <i>mettre en lieu de sûreté</i> .	Geborgen.	Ik berg.	Ik borg, wij borgen.
Bersten, o. w. <i>Crever</i> .	Geborsten.	Ik berst.	Ik borst, wij borsten.
Bezwijken, o. w. <i>Succomber</i> .	Bezweken.	Ik bezwijk	Ik bezweek, wij bezweken.
Bieden, b. w. <i>Offrir</i> .	Geboden.	Ik bied.	Ik bood, wij boden.
Bijten, b. w. <i>Mordre</i> .	Gebeten.	Ik bijt.	Ik beet, wij beten.
Binden, b. w. <i>Lier</i> .	Gebonden.	Ik bind.	Ik bond, wij bonden.
Blijken, onb. w. <i>Conster</i> , <i>être évident</i> .	Gebleken.	Het blijktt.	Het bleek.

(1) *Wassen*, *Cirer*, et un verbe dérivé du substantif *was*, *cire*, et suit la conjugaison des verbes dérivés.

- Blijven, o. w. *Rester* Gebleven. Ik blijf. Ik bleef, wij bleven.
(*demeurer*). [*Reluire*.]
- Blinken, o. w. *Briller*, Geblonken. Ik blink. Ik blonk, wij blonken.
- Buigen, b. et o. w. Gebogen. Ik buig. Ik boog, wij bogen.
Plier, fléchir, faire
la révérence (en parlant des hommes).
- Delven, b. w. *Piocher*, Gedolven. Ik delf. Ik dolf, wij dolven.
creuser.
- Dijgen, o. w. (1). *Gon-* Gedegen. Ik dijk. Ik deeg, wij degen.
fles, Lever (en parlant du pain).
- Dingen, b. w. *Mar-* Gedongen. Ik ding. Ik dong, wij dongen.
chander.
- Drijven, { o. w. *Flotter*. Gedreven. Ik drijf. Ik dreef, wij dreven.
 { b. w. *Pousser, conduire*.
- Dringen, b. et o. w. Gedrongen. Ik dring. Ik drong, wij drongen.
Presser, insister.
- Drinken, b. et o. w. Gedronken. Ik drink. Ik dronk, wij dronken
Boire. [*ter*].
- Druipen, o. w. *Dégout-* Gedropen. Ik druip. Ik droop, wij droopen.
- Duiken, o. w. *Plonger*. Gedoken. Ik duik. Ik dook, wij doken.
- Dwingen, b. w. *Forcer*, Gedwongen. Ik dwing. Ik dwong, wij dwongen.
obliger.
- Fluiten, b. w. *Siffler*. Gefloten. Ik fluit. Ik floot, wij sloten.
- Gelden, o. w. *Valoir* Gegolden. Ik geld. Ik gold, wij golden.
(*coûter*).
- Genieten, b. w. *Jouir de*. Genoten. Ik geniet. Ik genoot, wij genoten
- Gieten, b. w. *Verser*. Gegoten. Ik giet. Ik goot, wij gieten.
- Glijden, o. w. *Glisser*. Gegleden. Ik glijd. Ik gleed, wij gleden.
- Glimmen, o. w. *Luire*, Geglommen. Ik glim. Ik glom, wij glommen.
reluire. [*grin, pleurer*].
- Grijnen, o. w. *Être cha-* Gegrenen. Ik grijn. Ik green, wij grenen.
- Grijpen, b. w. *Saisir*, Gegrepen. Ik grijp. Ik greep, wij grepen.
prendre.

(1) Le même que *Dijen*, qui suit la marche des *verbes dérivés*, et qui est d'un usage plus général.

- Melken, b. w. *Traire*. Gemolken. Ik melk. Ik molk, wij molken.
- Mijden, b. w. *Éviter*. Gemeden. Ik mijd. Ik meed, wij meden.
- Nijgen, o. w. *Faire la* Genegen. Ik nijg. Ik neeg, wij negen.
révérence (en parlant des femmes).
- Nijpen, b. w. *Pincer*. Genepen. Ik nijp. Ik neep, wij nepen.
- Ontbijten, b. et o. w. Ontbeten. Ik ontbijt. Ik ontbeet, wij ont-
Déjeuner. [*céder*. beten. [leden.
- Overlijden, o. w. *Dé-Overleden*. Ik overlijd. Ik overleed, wij over-
- Pluizen, b. w. *Eplucher*. Geplozen. Ik pluis. Ik ploos, wij plozen.
- Prijzen, b. w. *Louer* Geprezen. Ik prijs. Ik prees, wij prezen.
(donner des louanges)
- Rieken, b. w. *Flairer*. Geroken. Ik riek. Ik rook, wij roken.
- Rijden, b. w. *Aller à* Gereden. Ik rijd. Ik reed, wij reden.
cheval ou en voiture.
- Rijgen, b. w. *Faufiler*, Geregen. Ik rijg. Ik reeg, wij regen.
lacer.
- Rijten, { o. w. *Crever*. Gereten. Ik rijt. Ik reet, wij reten.
b. w. *Déchirer*.
- Rijven, b. w. *Râper*. Gereven. Ik rijf. Ik reef, wij reven.
- Rijzen, o. w. *Monter*, Gerezen. Ik rijst. Ik rees, wij rezen.
s'élever (1).
- Ruiken, b. et o. w. Geroken. Ik ruik. Ik rook, wij roken.
Flairer, Sentir.
- Runnen, o. w. *Cailler*. Geronnen. Ik run. Ik ron, wij ronnen.
- Schelden, b. et o. w. Gescholden. Ik scheld. Ik schold, wij scholden.
Injurier.
- Schenden, b. w. *En-Geschonden*. Ikschend. Ik schond, wij schon-
freindre, Endomma- den.
ger, violer.
- Schenken, b. w. *Verser*, Geschonken. Ikschenk. Ik schonk, wij schon-
faire cadeau. [tondre. ken.
- Scheren, b. w. *Raser*, Geschoren. Ik scheer. Ik schoor, wij schoren.
- Schieten, b. w. *Tirer* Geschoten. Ik schiet. Ik schoot, wij schoten.
avec arc et flèches ou
avec des armes à feu.

(1) *Reizen, voyager est dérivé de Reis, voyage et suit les verbes dérivés.*

- Schijnen, { o. w. *Luire*, Geschenen. Ik schijn. Ik scheen, wij schenen.
 onb. w. *Semler, paratre*.
- Schrijden, b. w. *En-Geschreden*. Ik schrijd, Ik schreed, wij schre-
jamber. den. [ven.]
- Schrijven, b. w. *Écrire*. Geschreven. Ik schrijf. Ik schreef, wij schre-
 Schuilen, o. w. *S'abri-* Gescholen. Ik schuil. Ik school, wij scholen.
ter, se cacher.
- Schuiven, b. et o. w. *Geschoven*. Ik schuif. Ik schoof, wij schoven.
Pousser, faire avan-
cer sur une table, etc.
- Slijpen, b. w. *Aiguiser*. Geslepen. Ik slijp. Ik sleep, wij slepen.
 Slijten, b. et o. w. *User* Gesleten. Ik slijt. Ik sleet, wij sleten.
(ce qui s'use). [flet.]
- Slinken, o. w. *Desen-* Geslonken. Ik slink. Ik slonk, wij slonken.
 Sluiken, o. w. *Faire la* Gesloken. Ik sluiik. Ik slook, wij sloken.
contrebande.
- Slaipen, o. w. *Se cou-* Geslopen. Ik slui:p. Ik sloop, wij slopen.
ter, se glisser.
- Sluiten, b. w. *Fermer*. Gesloten. Ik sluit. Ik sloot, wij sloten.
 Smelten, b. et o. w. *Gesmolten*. Ik smelt. Ik smolt, wij smolten.
Fondre.
- Smiten, b. w. *Jeter*. Gesmeten. Ik smijt. Ik smeed, wij smeten.
 Snijden b. w. *Couper*. Gesneden. Ik snijd. Ik sneed, wij sneden.
 Snuiten, b. w. *Mou-* Gesnoten. Ik snuit. Ik snoot, wij snoten.
cher.
- Snuiven, o. w. *Flairer*, Gesnoven. Ik snuif. Ik snoof, wij snoven.
priser (prendre du
tabac).
- Spijten, onb. w. *Regret-* Gespeten. Het spijt mij. Het speet mij.
ter (1) [*faire du fil*].
- Spinnen, b. w. *Filer*, Gesponnen. Ik spin. Ik spon, wij sponnen.
 Spletten, b. et o. w. Gespletten. Ik splijt. Ik spleet, wij spletten.
Fendre (ce quise fendaisément).
- Springen, o. w. *Sauter*. Gesprongen. Ik spring. Ik spróng, wij spron-
 gen.

(1) Régit un 3^e cas personnel, dont il est quelquefois précédé :
mij spijt, mij speet.

- Spruiten, o. w. *Germer*. Gesproten. Ik spuit. Ik sproot, wij sproten.
pousser.
- Spugen, b. w. *Cracher*. Gespogen. Ik spuug. Ik spoo, wij spogen.
- Spuiten, b. et o. w. Gespoten. Ik spuit. Ik spoot, wij spoten.
Séringuer, jaillir.
- Stijgen, o. w. *Monter*. Gestegen. Ik stijg. Ik steeg, wij stegen.
- Stijven, b. w. *Empeser*. Gesteven. Ik stijf. Ik steef, wij steven.
- Stinken, o. w. *Puer*. Gestonken. Ik stink. Ik stonk, mij stonken.
- Strijden, o. w. *Com-* Gestreden. Ik strijd. Ik streed, wij streden.
battre.
- Strijken, b. w. *Frotter*. Gestreken. Ik strijk. Ik streek, wij streken.
Repasser du linge.
- Stuiven, onb. w. (1) Gestoven. Het stuift Het stoof.
Faire de la poussière.
- Tijgen, b. w. *Commen-* Getegen. Ik tijg. Ik teeg, wij tegen.
cer.
- Treffen, b. w. *Toucher*. Getroffen. Ik tref. Ik trof, wij troffen.
atteindre.
- Trekken, b. w. *Tirer*. Getrokken. Ik trek. Ik trok, wij trokken.
- Vechten, b. w. *Se bat-* Gevochten. Ik vecht. Ik vocht, wij vochten.
tre, combattre.
- Verdrieten, (zich) t. Verdroten. Ik ver- Ik verdroot mij, wij
w. (2) *Se chagriner*. driet. mij. verdroten ons.
- Verdwijnen, o. w. *Dis-* Verdwenen. Ik ver- Ik verdween, wij ver-
paraitre. dwijn. dwenen.
- Verliezen, b. v. *Perdre*. Verloren. Ik verlies. Ik verloor, wij verloor.
ren.
- Verslinden, b. w. *Dé-* Verslonden. Ik verslind. Ik verslind, wij ver-
vorer. slonden.
- Verzwinden, o. w. *Dis-* Verzwonden. Ik ver- Ik verzwond, wij ver-
paraitre. zwind. zwonden.
- Vinden, b. w. *Trouver*. Gevonden. Ik vind. Ik vond, wij vonden.
- Vlechten, b. w. *Tresser*. Gevlochten. Ik vlecht. Ik vlocht, wij vlochten.

(1) Aussi verbe personnel neutre : *ik stuif, ik stoof, wij stoven*.

(2) Aussi verbe indéfini, qui régit un 4^e cas personnel, qui peut le précéder : *het verdriet mij; mij verdriet; het verdroot mij; mij verdroot, etc.*

Vlieden , b. et o. w. Gevloten. Ik vlied. Ik vlood , wij vloten.

Fuir. [en l'air].

Vliegen , o. w. *Voler*. Gevlogen. Ik vlieg. Ik vloog , wij vlogen.

Vlieten , o. w. *Ruisse*. Gevloten. Ik vliet. Ik vloot , wij vloten.
ler, couler.

Vriezen, onb. w. *Geler*. Gevrozen. Het vriest. Het vroor.

Wegen, b. et o. w. *Peser*. Gewogen. Ik weeg. Ik woog , wij wogen.

Wijken , o. w. *Reculer*. Geweken. Ik wijk. Ik week , wij weken.

Se retirer.

Wijten , b. w. *Imputer*. Geweten. Ik wijt. Ik weet , wij weten.

Wijzen , b. w. *Indiquer*. Gewezen. Ik wijs. Ik wees , wij wezen.

(montrer).

Winden, b. w. *Dévider*. Gewonden. Ik wind. Ik wond , wij wonden.

Winnen , b. et o. w. Gewonnen. Ik win. Ik won , wij wonnen.

Gagner.

[ken(1)].

Wreken, b. w. *Venger*. Gewroken. Ik wreck. Ik wrook , wij wro-

Wrijven, b. w. *Frotter*. Gewreven. Ik wrijf. Ik wreef , wij wreven.

Broyer.

Wringen, b. w. *Tordre*. Gewrongen. Ik wring. Ik wrong , wij wrongen.

Zenden, b. w. *Envoyer*. Gezonden. Ik zend. Ik zond , wij zonden.

Zieden, b. et o. w. *Bouillir*. Gezoden. Ik zied. Ik zood , wij zoden.

Zijgen , { b. w. *Filtrer*, Gezegen. Ik zijg. Ik zeeg , wij zegen.
o. w. *S'affaisser*.

Zingen , b. et o. w. Gezongen. Ik zing. Ik zong , wij zongen.

Chanter.

Zinken, b. et o. w. *S'en*. Gezonken. Ik zink. Ik zonk , wij zonken.

foncer ou disparaître dans

la terre ou dans l'eau.

Zinnen, o. w. *Réfléchir*. Gezonnen. Ik zin. Ik zaa , wij zonnen.

Zuigen, b. et o. w. *Sucer*. Gezogen. Ik zuig. Ik zoog , wij zogen.

Zuipen, b. et o. w. *Boi*. Gezopen, Ik zuip. Ik zoop , wij zopen.

re avec excès. [ler(2)].

Zwelgen , b. w. *Ava*. Gezwolgen. Ik zwelg. Ik zwolg , wij zwolgen,

Zwellen, o. w. *Enfler*. Gezwollen. Ik zwel. Ik zwol , wij zwollen.

(1) L'imparfait est plus usité comme les verbes dérivés : Ik wreekte , wij wreekten.

(2) *Zwelgen* dans le sens de s'abandonner à des excès , surtout de boire et de manger suit la conjugaison des *verbes dérivés*.

Zwemmen, o. w. *Nager*. Gezwomen. Ik zwem. Ik zwom, wij zwom-
[*Vaguer*]. [men.]

Zwerven, o. w. *Errer*. Gezworven. Ik zwerf. Ik zworf, wij zworven.

Zwijgen, o. w. *Se taire*. Gezwegen. Ik zwijg. Ik zweeg, wij zwegen.

§ 167. IV. Verbes radicaux réguliers, qui changent la voyelle radicale d'une manière différente et à l'imparfait et au participe passé; savoir : 1° en *o long-doux* au participe passé, et en *a* ou *oe* à l'imparfait; 2° en *e long-doux* au participe passé, et en *a* à l'imparfait; et 3° en *a long* ou en *o muet* au participe passé, et en *ie* à l'imparfait.

INFINITIF. P. PASSÉ. PRÉS. IMPARF.

Bederven, b. et o. w. *Bedorven*. Ik bederf. Ik bedierf, wij bedier-
Gâter. [ner.] ven.

Bevelen, b. w. *Ordon-* Revolen. Ik beveel. Ik beval, wij bevalen.

Bidden, b. et o. w. *Prier*. Gebeden. Ik bid. Ik bad, wij baden.

Breken, b. et o. w. *Rom-* Gebroken. Ik breek. Ik brak, wij braken.
pre, casser. [assister.]

Helpen, b. w. *Aider*. Geholpen. Ik help. Ik hielp, wij hielpen.

Liggen o. w. *Être cou-* Gelegen. Ik lig. Ik lag, wij lagen.
ché, être situé.

Nemen, b. w. *Prendre*. Genomen. Ik neem. Ik nam, wij namen.

Scheppen, b. w. *Créer*. Geschapen. Ik schep. Ik schiep, wij schiepen.

Spreken, b. et o. w. *Gesproken*. Ik spreek. Ik sprak, wij spraken.
Parler.

Steken, b. w. *Piquer*. Gestoken. Ik steek. Ik stak, wij staken.

Stelen, b. w. *Voler (dé-* Gestolen. Ik steel. Ik stal, wij stalen.
rober).

Sterven, o. w. *Mourir*. Gestorven. Ik sterf. Ik stierf, wij stierven.

Werpen, b. et o. w. *Je-* Geworpen. Ik werp. Ik wierp, wij wierpen.
ter, lancer. [rôler.]

Werven, b. et o. w. *En-* Geworven. Ik werf. Ik wierf, wij werven.

Zitten, o. w. *Être assis*. Gezeten. Ik zit. Ik zat, wij zaten.

Zweren } o. w. *Suppurer*. Gezworen. Ik zweer. Ik zwoer, wij zwoeren.
 } b. et o. w. *Jurer*,
 } *faire serment*.

SECTION TROISIÈME.

VERBES RADICAUX IRRÉGULIERS.

§ 168. Ces verbes sont en petit nombre et peuvent être divisés en cinq classes; savoir : 1° les auxiliaires; 2° les verbes qui n'ont pas la terminaison *en*; 3° ceux qui manquent du mode impératif; 4° ceux dont le participe passé ne se termine pas en *en*; et 5° ceux qui forment le participe passé comme dans les verbes dérivés.

§ 169. 1°. Les *auxiliaires*.

Il y en a quatre : *wezen* ou *zijn*, être (existence positive); *hebben*, avoir; *worden*, être (existence passive); *zullen*, auxiliaire abstrait, qui sert à désigner le futur. Nous en traiterons séparément à la quatrième section.

§ 170. II°. Les verbes qui, contre la règle générale, n'ont pas la particule terminante *en*. Tous les verbes radicaux sont de deux syllabes, dont la seconde se termine par la particule *en*; mais les suivans ont perdu cette seconde syllabe par l'usage, et se prononcent d'une seule syllabe.

Doen, b. w. <i>Faire</i> . (1)	Gedaan.	Ik doe.	Ik deed, wij deden.
Gaan, o. w. <i> Aller</i> .	Gegaan.	Ik ga.	Ik ging, wij gingen.
Slaan, b. et o. w. <i>Fraper, battre</i> . [bout.	Geslagen.	Ik sla.	Ik sloe, wij sloegen.
Staan, o. w. <i>Être debout</i> .	Gestaan.	Ik sta.	Ik stond, wij stonden.
Zien, b. et o. w. <i>Voir</i> .	Gezien.	Ik zie.	Ik zag, wij zagen.

(1) *Faire* se traduit ordinairement par *maken*, lorsqu'il s'agit de confectionner, tandis qu'il se traduit par *doen*, dans l'idée d'agir.

§ 171. III^e Ceux qui manquent du *mode impératif*, parce que leur signification s'oppose à l'emploi de l'impératif. On pourrait appeler ces verbes les *auxiliaires moraux*, parce qu'ils sont ordinairement accompagnés d'un infinitif, et qu'ils servent alors à indiquer les motifs moraux de l'action, exprimée par cet autre verbe. (1)

Durven, o. w. *Oser*. Gedurfd. Ik durf. Ik dorst, wij dorsten.

Kunnen, o. w. *Pouvoir*. Gekonnen. Ik kan (2). Ik kon ou konde, wij konden.

Moeten, o. w. *Devoir*. Gemoeten. Ik moet. Ik moest, wij moesten.

Mogen, o. w. *Avoir permission* (3). Gemogt. Ik mag (4). Ik mogt, wij mogten.

Willen, o. w. *Vouloir*. Gewild. Ik wil (5). Ik wilde, wij wilden.

§ 172. IV^e. Ceux qui au participe passé et à l'imparfait changent d'une manière uniforme de voyelle

(1) Ils sont rarement employés à un autre temps qu'au présent et à l'imparfait dans les deux modes, ou à l'infinitif, comme auxiliaire avec un autre verbe. *Laten* et *doen*, admettent un même emploi moral.

(2) Tout ce temps est irrégulier : *ik kan, gij kunt, hij kan, wij kunnen, gij kunt, zij kunnen*.

(3) *Avoir permission* ne rend pas exactement le sens de *mogen*, qu'on traduit quelquefois par *pouvoir*. *Mogen* est une faculté pour laquelle on n'a pas exactement besoin de la permission d'autrui; c'est une nuance, qui ne se rend pas par *kunnen*, pouvoir, ni par *moeten*, devoir, ni par *durven*, oser.

(4) Tout ce temps est irrégulier : *ik mag, gij moogt, hij mag, wij mogen, gij moogt, zij mogen*.

(5) La troisième personne est *hij wil*, contre la règle générale qui veut un *t* à la 3^e personne singulier du présent de l'indicatif.

et également de consonne , mais dont le participe passé ne se termine pas en *en*.

Brengen, b. w. *Appor-* Gebragt. Ik breng. Ik bragt, wij bragten.
ter. [scr.

Denken, b. et o. w. *Pen-* Gedacht. Ik denk. Ik dacht, wij dachten,
Koopeu, b. w. *Acheter.* Gekocht. Ik koop. Ik kocht, wij kochten.

Leggen, b. w. *Placer,* Geleid. Ik leg. Ik leide, wij leiden.
mettre.

Werken, b. w. *Pro-* Gewrocht. Ik werk. Ik wrocht, wij wrochten.
duire (1).

Zoeken, b. w. *Chercher.* Gezocht, Ik zoek. Ik zocht, wij zochten.

§ 173. V°. Ceux qui ne changent la voyelle radicale qu'à l'imparfait, et qui forment le participe passé de la même manière que les verbes dérivés.

Dunken, onb. w. *Sem-* Gedacht. Mij dunkt. Mij dacht, ons dacht.
bler, paraître. (2)

Jagen, b. et o. w. *Chas-* Gejaagd. Ik jaag. Ik joeg, wij joegen.
ser. [bitué (3).

Plegen, o. w. *Être ha-* Gepleegd. Ik pleeg. Ik plagt, wij plagten.
Vragen, b. et o. w. *De-* Gevraagd. Ik vraag. Ik vroeg, wij vroegen.
mander. [ter.

Waijen, onb. w. *Ven-* Gewaaid, Het waait. Het woei.

Zeggen, b. w. *Dire.* Gezegd. Ik zeg. Ik zeide, wij zeiden.

§ 174. Il n'aura pas échappé à l'attention que la

(1) *Werken*, dans l'acception plus usitée de *travailler*, suit la conjugaison des verbes dérivés.

(2) Se conjugue aussi avec le pronom *het*, accompagné d'un 3^e cas de la personne.

(3) *Plegen, soigner, et plegen*, *commettre*, se conjuguent comme les verbes dérivés.

plupart des verbes radicaux irréguliers changent également la consonne radicale, ou la suppriment, ou ajoutent une autre consonne. Sans doute, il est suffisant de désigner l'infinitif de ces verbes, et il n'est pas nécessaire d'entrer dans des détails sur les changemens (1) qu'on peut consulter dans les quatre paragraphes précédens; voici ces verbes :

<i>Brengen.</i>	<i>Durven.</i>	<i>Leggen.</i>	<i>Werken.</i>
<i>Denken.</i>	<i>Gaan.</i>	<i>Moeten.</i>	<i>Zeggen.</i>
<i>Doen.</i>	<i>Koopen.</i>	<i>Slaan.</i>	<i>Zien.</i>
<i>Dunken.</i>	<i>Kunnen.</i>	<i>Staan.</i>	<i>Zoeken.</i>

SECTION QUATRIÈME.

VERBES AUXILIAIRES.

§ 175. Il y a quatre auxiliaires (*hulpwoorden*), qui tous appartiennent aux verbes radicaux irréguliers.

Wezen ou *zijn*, être, marque l'existence, et est employé quand il s'agit de désigner un état positif. Souvent cet auxiliaire sert avec un verbe actif intransitif; mais il n'est pas employé au passif, comme l'est en français l'auxiliaire *être*.

Hebben, avoir, marque l'action, et est employé

(1) Le tableau général des verbes radicaux (Voyez notè C.) contiendra les autres éclaircissemens qui pourront être jugés nécessaires.

toujours pour l'action transitive , quelquefois aussi pour l'action intransitive.

Worden , être , est employé pour indiquer un état passif , une durée ou une amélioration passive. On se sert toujours de cet auxiliaire lorsque le sujet de la phrase est passif (1).

Zullen est un auxiliaire abstrait qui , employé isolément , désigne un futur simple ou un futur conditionnel , et peut remplacer alors une phrase entière. Ce mot ne saurait proprement se traduire en français que par la terminaison *rai* et *rais* , signe du futur et du conditionnel.

(1) Lorsque *worden* est verbe , il se traduit par *devenir* ; mais il possède comme auxiliaire pour le passif , une précision qui manque à l'auxiliaire *être*. On ne saurait donc trop faire attention à l'idée de la phrase , quand il faut traduire *être* , qui tantôt se rend par *worden* , et tantôt par *zijn*. Quelquefois la différence est très délicate.

Ik ben geroepen.

Je suis appelé.

Ik word geroepen.

L'on m'appelle.

Ik was geslagen.

J'étais battu.

Ik werd geslagen.

Je fus battu.

Die boeken zijn verkocht.

Ces livres sont vendus.

Die boeken worden verkocht.

Ces livres se vendent. On fait la vente de ces livres.

Ik ben bemind.

Je suis aimé (positif).

Ik word bemind.

Je suis aimé (l'on m'aime).

Ik ben bemind geweest.

J'ai été aimé (cela n'est plus , positivement).

Ik ben bemind geworden.

J'ai été aimé (on n'exprime pas alors si on l'est encore ou non).

§ 176. Avant de passer à la conjugaison des auxiliaires, il est nécessaire d'observer que les temps de la conjugaison hollandaise qui correspondent matériellement aux deux temps du conditionnel français, ne sont effectivement que le *premier futur* et le *second futur* du subjonctif. En hollandais le subjonctif a six temps, qui tous peuvent faire les fonctions du conditionnel français, et qui expriment des nuances pour lesquelles on n'a en français que les deux temps du mode conditionnel.

§ 177. Il tient à notre système de grammaire, de donner aux différens temps des dénominations que nous croyons recommandables par leur simplicité. L'imparfait est appelé *eerste verledene tijd*, *premier prétérit*; le parfait, *tweede verledene tijd*, *second prétérit*; le plusqueparfait, *derde verledene tijd*, *troisième prétérit*; le futur simple, *eerste toekomstende tijd*, *premier futur*; et le futur composé, *tweede toekomstende tijd*, *second futur*; et cela pour les deux modes, indicatif et subjonctif (1).

§ 178. L'auxiliaire *zullen* est employé dans tous les verbes pour les temps du futur et n'a qu'un temps simple dans chacun des deux modes.

(1) Comme on est habitué en français aux dénominations *imparfait*, *parfait* et *plusque-parfait*, nous les conserverons; mais nous craindrions d'embrouiller l'élève si nous voulions conserver les dénominations de futur simple ou de conditionnel présent, etc.

CONJUGAISON DE L'AUXILIAIRE
ZULLEN.

ONBEPAAALDE WIJS. INFINITIF.
Te zullen.

DEELWOORD. PARTICIPE.
Zullende (1).

AANTOONENDE WIJS.
INDICATIF.

Ik zal.
Gij zult.
Hij zal.
Wij zullen.
Gij zult.
Zij zullen.

AANVOEGENDE WIJS.
SUBJONCTIF.

Ik zoude *ou* zou.
Gij zoudet *ou* zoudt.
Hij zoude *ou* zou.
Wij zouden.
Gij zoudet *ou* zoudt.
Zij zouden.

§ 179. L'auxiliaire *wezen* ou *zijn* est conjugué de la manière suivante :

CONJUGAISON DE L'AUXILIAIRE
WEZEN ou ZIJN. ETRE (positif).

ONBEPAAALDE WIJS.
Wezen *ou* zijn.
Tegenwoordig deelwoord.
Wezende *ou* zijnde.
Verleden deelwoord.
Geweest.

INFINITIF.
Être.
Participe présent.
Êtant.
Participe passé.
Êté.

AANTOONENDE WIJS.
Tegenwoordige tijd.

Ik ben.
Gij zijt.
Hij is.
Wij zijn.
Gij zijt.
Zij zijn.

INDICATIF
Présent.
Je suis.
Tu es.
Il est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils sont.

(1) Ce participe est intraductible en français ; aussi n'avons-nous pour cette raison, rapporté nulle part dans la conjugaison le *participe futur*, qui se forme de ce participe et de l'infinif du verbe.

Eerste verledene tijd.

Ik was.
Gij waart.
Hij was.
Wij waren.
Gij waart.
Zij waren.

Tweede verledene tijd.

Ik ben geweest.
Gij zijt geweest.
Hij is geweest.
Wij zijn geweest.
Gij zijt geweest.
Zij zijn geweest.

Derde verledene tijd.

Ik was geweest.
Gij waart geweest.
Hij was geweest.
Wij waren geweest.
Gij waart geweest.
Zij waren geweest.

Eerste toekomstige tijd.

Ik zal zijn.
Gij zult zijn.
Hij zal zijn.
Wij zullen zijn.
Gij zult zijn.
Zij zullen zijn.

Tweede toekomstige tijd.

Ik zal geweest zijn.
Gij zult geweest zijn.
Hij zal geweest zijn.
Wij zullen geweest zijn.
Gij zult geweest zijn.
Zij zullen geweest zijn.

AANVOEGENDE WIJS.

Tegenwoordige tijd.

Dat ik zij.

Imparfait.

J'étais.
Tu étais.
Il était.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils étaient.

Parfait.

J'ai été.
Tu as été.
Il a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils ont été.

Plusque-parfait.

J'avais été.
Tu avais été.
Il avait été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils avaient été.

Premier futur.

Je serai.
Tu seras.
Il sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils seront.

Second futur.

J'aurai été.
Tu auras été.
Il aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils auront été.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que je sois.

Dat gij zijt.

Dat hij zij.

Dat wij zijn.

Dat gij zijt.

Dat zij zijn.

Eerste verledene tijd.

Dat ik ware.

Dat gij waret.

Dat hij ware.

Dat wij waren.

Dat gij waret.

Dat zij waren.

Tweede verledene tijd.

Dat ik zij geweest.

Dat gij zijt geweest.

Dat hij zij geweest.

Dat wij zijn geweest.

Dat gij zijt geweest.

Dat zij zijn geweest.

On peut dire aussi : dat ik geweest zij, etc.

Derde verledene tijd.

Dat ik ware geweest.

Dat gij waret geweest.

Dat hij ware geweest.

Dat wij waren geweest.

Dat gij waret geweest.

Dat zij waren geweest.

On peut dire aussi : dat ik geweest ware, etc.

Eerste toekomstige tijd.

Dat ik zoude zijn.

Dat gij zoudet zijn.

Dat hij zoude zijn.

Dat wij zouden zijn.

Dat gij zoudet zijn.

Dat zij zouden zijn.

On peut dire aussi : dat ik zijn zoude, etc.

Que tu sois.

Qu'il soit.

Que nous soyons.

Que vous soyez.

Qu'ils soient.

Imparfait.

Que je fusse.

Que tu fusses.

Qu'il fût.

Que nous fussions.

Que vous fussiez.

Qu'ils fussent.

Parfait.

Que j'aie été.

Que tu aies été.

Qu'il ait été.

Que nous ayons été.

Que vous ayez été.

Qu'ils aient été.

Plusque-parfait.

Que j'eusse été.

Que tu eusses été.

Qu'il eût été.

Que nous eussions été.

Que vous eussiez été.

Qu'ils eussent été.

Premier futur.

Que je serais.

Que tu serais.

Qu'il serait.

Que nous serions.

Que vous seriez.

Qu'ils seraient.

Tweede toekomende tijd.

Dat ik zoude geweest zijn.
 Dat gij zoudet geweest zijn.
 Dat hij zoude geweest zijn.
 Dat wij zouden geweest zijn.
 Dat gij zoudet geweest zijn.
 Dat zij zouden geweest zijn.

On peut dire aussi : dat ik geweest zoude zijn, etc.

GEBIEDENDE WIJS.

Wees ou zij.
 Weest ou zijt.

Second futur.

Que j'aurais été.
 Que tu aurais été.
 Qu'il aurait été.
 Que nous aurions été.
 Que vous auriez été.
 Qu'ils auraient été.

IMPÉRATIF

Soie.
 Soyez.

§ 180. La conjugaison de l'auxiliaire *hebben* est comme suit :

CONJUGAISON DE L'AUXILIAIRE.

HEBBEN, AVOIR.

ONBEPAAALDE WIJS.

Hebben.
Tegenwoordig deelwoord.
 Hebbende.
Verleden deelwoord.
 Gehad.

AANTOONENDE WIJS.

Tegenwoordige tijd.

Ik heb.
 Gij hebt.
 Hij heeft.
 Wij hebben.
 Gij hebt.
 Zij hebben.

Eerste verledene tijd.

Ik had.
 Gij hadt.
 Hij had.
 Wij hadden.
 Gij hadt.
 Zij hadden.

INFINITIF.

Avoir.
Participle présent.
 Ayant.
Participle passé.
 Eu.

INDICATIF.

Présent.

J'ai.
 Tu as.
 Il a.
 Nous avons.
 Vous avez.
 Ils ont.

Imparfait.

J'avais.
 Tu avais.
 Il avait.
 Nous avions.
 Vous aviez.
 Ils avaient.

Tweede verledene tijd.

Ik heb gehad.
Gij hebt gehad.
Hij heeft gehad.
Wij hebben gehad.
Gij hebt gehad.
Zij hebben gehad.

Derde verledene tijd.

Ik had gehad.
Gij hadt gehad.
Hij had gehad.
Wij hadden gehad.
Gij hadt gehad.
Zij hadden gehad.

Eerste toekomstige tijd.

Ik zal hebben.
Gij zult hebben.
Hij zal hebben.
Wij zullen hebben.
Gij zult hebben.
Zij zullen hebben.

Tweede toekomstige tijd.

Ik zal gehad hebben.
Gij zult gehad hebben.
Hij zal gehad hebben.
Wij zullen gehad hebben.
Gij zult gehad hebben.
Zij zullen gehad hebben.

AANVOEGENDE WIJS.

Tegenwoordige tijd.

Dat ik hebbe.
Dat gij hebbet.
Dat hij hebbe.
Dat wij hebben.
Dat gij hebbet.
Dat zij hebben.

Parfait.

J'ai eu.
Tu as eu.
Il a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils ont eu.

Plusque-parfait.

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils avaient eu.

Premier futur.

J'aurai.
Tu auras.
Il aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils auront.

Second futur.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que j'aye.
Que tu aies.
Qu'il ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils aient.

Eerste verledene tijd.

Dat ik hadde.
 Dat gij haddet.
 Dat hij hadde.
 Dat wij hadden.
 Dat gij haddet.
 Dat zij hadden.

Imparfait.

Que j'eusse.
 Que tu eusses.
 Qu'il eût.
 Que nous eussions.
 Que vous eussiez.
 Qu'ils eussent.

Tweede verledene tijd.

Dat ik hebbe gehad.
 Dat gij hebbet gehad.
 Dat hij hebbe gehad.
 Dat wij hebben gehad.
 Dat gij hebbet gehad.
 Dat zij hebben gehad.

Parfait.

Que j'aye eu.
 Que tu ayes eu.
 Qu'il ait eu.
 Que nous ayons eu.
 Que vous ayez eu.
 Qu'ils aient eu.

On peut dire aussi : dat ik gehad hebbe, etc.

Derde verledene tijd.

Dat ik hadde gehad.
 Dat gij haddet gehad.
 Dat hij hadde gehad.
 Dat wij hadden gehad.
 Dat gij haddet gehad.
 Dat zij hadden gehad.

Plusque-parfait.

Que j'eusse eu.
 Que tu eusses eu.
 Qu'il eût eu.
 Que nous eussions eu.
 Que vous eussiez eu.
 Qu'ils eussent eu.

On peut dire aussi : dat ik gehad hadde, etc.

Eerste toekomende tijd.

Dat ik zoude hebben.
 Dat gij zoudet hebben.
 Dat hij zoude hebben.
 Dat wij zouden hebben.
 Dat gij zoudet hebben.
 Dat zij zouden hebben.

Premier futur.

Que j'aurais.
 Que tu aurais.
 Qu'il aurait.
 Que nous aurions.
 Que vous auriez.
 Qu'ils auraient.

On peut dire aussi : dat ik hebben zoude, etc.

Tweede toekomende tijd.

Dat ik zoude gehad hebben.
 Dat gij zoudet gehad hebben.
 Dat hij zoude gehad hebben.
 Dat wij zouden gehad hebben.
 Dat gij zoudet gehad hebben.

Second futur.

Que j'aurais eu.
 Que tu aurais eu.
 Qu'il aurait eu.
 Que nous aurions eu.
 Que vous auriez eu.

Dat zij zouden gehad hebben. Qu'ils auraient eu.
On peut dire aussi: dat ik gehad zoude hebben, etc.

GEBIEDENDE WIJS.

IMPÉRATIF.

Heb.

Aye.

Hebt.

Ayez.

§ 181. On doit conjuguer l'auxiliaire *worden*, de la manière suivante.

CONJUGAISON DE L'AUXILIAIRE.

WORDEN, ÊTRE (passif).

ONBEPAALENDE WIJS.

INFINITIF.

Worden.

Être.

*Tegenwoordig deelwoord.**Participe présent.*

Wordende.

Étant.

*Verleden deelwoord.**Participe passé.*

Geworden.

Été.

AANTOONENDE WIJS.

INDICATIF.

*Tegenwoordige tijd.**Présent.*

Ik word.

Je suis.

Gij wordt.

Tu es.

Hij wordt.

Il est.

Wij worden.

Nous sommes.

Gij wordt.

Vous êtes.

Zij worden.

Ils sont.

*Eerste verledene tijd.**Imparfait.*

Ik werd.

J'étais.

Gij werdt.

Tu étais.

Hij werd.

Il était.

Wij werden.

Nous étions.

Gij werdt.

Vous étiez.

Zij werden.

Ils étaient.

*Tweede verledene tijd.**Parfait.*

Ik ben geworden.

J'ai été.

Gij zijt geworden.

Tu as été.

Hij is geworden.

Il a été.

Wij zijn geworden.

Nous avons été.

Gij zijt geworden.

Vous avez été.

Zij zijn geworden.

Ils ont été.

Derde verledene tijd.

Ik was geworden.
 Gij waart geworden.
 Hij was geworden.
 Wij waren geworden.
 Gij waart geworden.
 Zij waren geworden.

Eerste toekomstige tijd.

Ik zal worden.
 Gij zult worden.
 Hij zal worden.
 Wij zullen worden.
 Gij zult worden.
 Zij zullen worden.

Tweede toekomstige tijd.

Ik zal geworden zijn.
 Gij zult geworden zijn.
 Hij zal geworden zijn.
 Wij zullen geworden zijn.
 Gij zult geworden zijn.
 Zij zullen geworden zijn.

AANVOEGENDE WIJS.*Tegenwoordige tijd.*

Dat ik worde.
 Dat gij wordet.
 Dat hij worde.
 Dat wij worden.
 Dat gij wordet.
 Dat zij worden.

Eerste verledene tijd.

Dat ik wierde.
 Dat gij wierdet.
 Dat hij wierde.
 Dat wij wierden.
 Dat gij wierdet.
 Dat zij wierden.

Plusque-parfait.

J'avais été.
 Tu avais été.
 Il avait été.
 Nous avions été.
 Vous aviez été.
 Ils avaient été.

Premier futur.

Je serai.
 Tu seras.
 Il sera.
 Nous serons.
 Vous serez.
 Ils seront.

Second futur.

J'aurai été.
 Tu auras été.
 Il aura été.
 Nous aurons été.
 Vous aurez été.
 Ils auront été.

SUBJONCTIF.*Présent.*

Que je sois.
 Que tu sois.
 Qu'il soit.
 Que nous soyons.
 Que vous soyez.
 Qu'ils soient.

Imparfait.

Que je fusse.
 Que tu fusses.
 Qu'il fût.
 Que nous fussions.
 Que vous fussiez.
 Qu'ils fussent.

Tweede verledene tijd.

Dat ik zij geworden.
 Dat gij zijt geworden.
 Dat hij zij geworden.
 Dat wij zijn geworden.
 Dat gij zijt geworden.
 Dat zij zijn geworden.

On peut dire aussi: dat ik geworden zij, etc.

Derde verledene tijd.

Dat ik ware geworden.
 Dat gij waret geworden.
 Dat hij ware geworden.
 Dat wij waren geworden.
 Dat gij waret geworden.
 Dat zij waren geworden.

On peut dire aussi: dat ik geworden ware, etc.

Eerste toekomstige tijd.

Dat ik zoude worden.
 Dat gij zoudet worden.
 Dat hij zoude worden.
 Dat wij zouden worden.
 Dat gij zoudet worden.
 Dat zij zouden worden.

On peut dire aussi: dat ik worden zoude, etc.

Tweede toekomstige tijd.

Dat ik zoude geworden zijn.
 Dat gij zoudet geworden zijn.
 Dat hij zoude geworden zijn.
 Dat wij zouden geworden zijn.
 Dat gij zoudet geworden zijn.
 Dat zij zouden geworden zijn.

On peut dire aussi: dat ik geworden zoude zijn, etc.

GEBIEDENDE WIJS.

Word.
 Wordt.

Parfait.

Que j'aye été,
 Que tu ayes été.
 Qu'il ait été.
 Que nous ayons été.
 Que vous ayez été.
 Qu'ils aient été.

Plusque-parfait.

Que j'eusse été.
 Que tu eusses été.
 Qu'il eut été.
 Que nous eussions été.
 Que vous eussiez été.
 Qu'ils eussent été.

Premier futur.

Que je serais.
 Que tu serais.
 Qu'il serait.
 Que nous serions.
 Que vous seriez
 Qu'ils seraient.

Second futur.

Que j'aurais été.
 Que tu aurais été.
 Qu'il aurait été.
 Que nous aurions été.
 Que vous auriez été.
 Qu'ils auraient été.

IMPÉRATIF.

Sois.
 Soyez.

SECTION CINQUIÈME.

DES MODES, DES TEMPS, ET DES PERSONNES.

§ 182. Après les divisions, auxquelles donnent lieu les diverses formes mécaniques des verbes, il importe d'examiner les modifications que les verbes peuvent subir pour désigner : 1° *de wijzen*, les modes; 2° *de tijden*, les temps; 3° *de personen*, les personnes.

1° LES MODES.

§ 183. La grammaire hollandaise admet quatre modes : 1° *de onbepaalde wijs*, l'infinitif; 2° *de aan-
toonende wijs*, l'indicatif; 3° *de aanvoegende wijs*, le subjonctif, et 4° *de gebiedende wijs*, l'impératif.

§ 184. *L'infinitif* présente le verbe dans une acception générale; et sans qu'il marque soit personne, soit nombre.

Si l'infinitif n'est pas précédé par la préposition *te*, alors la signification est directe et immédiate. Quand la préposition *te* précède l'infinitif, alors la signification du verbe est oblique; quelque autre chose se fait dans le but de parvenir à l'action qui est précédée par *te* (1).

Ik blijf eten.

Je reste dîner.

Ik blijf om te eten.

Je reste pour dîner.

(1) On pourrait comparer l'infinitif précédé par *te*, au *gerundium* de la grammaire latine, ou au *gérondif* français. Nous en parlerons dans la III^e PARTIE.

D'autres prépositions servent aussi à modifier les verbes; ils doivent alors, aussi bien que *te*, précéder l'infinitif, mais *te* se place toujours entre ces prépositions et le verbe; *p : e : om te werken*, pour travailler; *zonder te werken*, sans travailler.

§ 185. Les *participes* font partie de l'infinitif, à cause de leur acception générale; mais ils s'emploient comme adjectifs et comme adverbes. Dans le premier emploi, ils se déclinent, à moins que l'euphonie ne s'y oppose. Le participe présent marque l'action comme présente ou non achevée, et le participe passé la marque comme passée ou achevée. Ils ne doivent donc point être confondus avec les autres adjectifs, puisque les participes marquent tout à la fois la qualité et l'idée de temps ou de durée, d'une manière plus distincte que l'adjectif.

§ 186. Le *participe passé* se forme :

a, dans les *verbes dérivés*, par la suppression de la terminaison qui est remplacée par *d* ou *t*, si une de ces deux lettres ne se trouve pas, après cette suppression, à la fin du mot (Voyez § 159, p. 202.);

b, dans les *verbes radicaux réguliers*, le participe passé conserve la terminaison; et

c, dans les *verbes radicaux irréguliers*, il se forme de différentes manières. (Voyez § 168 à § 173, p. 216.)

§ 187. La particule intonante *ge* est le signe caractéristique du participe passé, quand le verbe n'est

pas déjà composé avec une des particules intonantes *be*, *er*, *ge*, *her*, *ont*, *ver*, ou avec une préposition inséparable; si le verbe est composé avec une préposition séparable, la particule *ge* se place au participe passé entre la préposition et le verbe.

§ 188. Le *participe présent* se forme de l'infinitif, en y ajoutant la particule *de*, qui équivaut à la terminaison *ant* des participes présents dans les verbes français.

§ 189. *L'indicatif* marque directement et positivement l'état, l'action etc., que le verbe désigne, sans dépendre d'aucune circonstance. Dès qu'il y a incertitude ou doute, l'indicatif fait place au subjonctif.

Le présent de l'indicatif se forme au singulier, en supprimant de l'infinitif la particule *en*, ainsi que la consonne qui précède la particule, si cette consonne est doublée. A l'imparfait, on ajoute au singulier du présent *de* ou *te*, ou l'on change la voyelle, d'après l'espèce à laquelle le verbe appartient. Les deux premiers temps composés se forment du présent et de l'imparfait de l'auxiliaire, avec le participe passé du verbe. Le premier futur est formé de l'auxiliaire et de l'infinitif du verbe, et le second futur est formé des deux auxiliaires et du participe passé du verbe.

§ 190. Le *subjonctif* présente le verbe conditionnellement, marque une incertitude, un souhait, et est souvent accompagné d'un autre verbe auquel il se rapporte.

Plusieurs conjonctions régissent le subjonctif, *p : e : op dat, ten cinde, of, als of, ten zij, schoon*; cependant ce mode ne dépend aucunement des conjonctions, mais existe par sa forme même; aussi se sert-on souvent du subjonctif, sans employer une conjonction.

Pour les temps non composés, le subjonctif se forme à la première personne du singulier, en prenant la première personne du pluriel du temps correspondant de l'indicatif, dont on retranche la lettre *n*; la première personne du pluriel a donc la même forme dans les temps correspondans des deux modes. Les deux premiers temps composés du subjonctif sont formés par l'auxiliaire, pris dans les temps correspondans du même mode, et par le participe passé du verbe. Les deux temps du futur se forment de la même manière que dans l'indicatif, excepté que les auxiliaires sont pris dans le mode subjonctif.

§ 191. Le subjonctif hollandais a, de cette manière, six temps (Voyez § 176, p. 221), qui sont tous conditionnels, parce que le mode subjonctif est en effet le mode conditionnel. Aussi les temps qui correspondent matériellement au conditionnel français, ne servent-ils pas exclusivement à traduire ce mode, qui fréquemment doit être traduit par un autre temps du subjonctif hollandais.

§ 192. *L'impératif* commande, prie, invoque, encourage ou exhorte. L'emploi caractéristique de l'impératif veut la présence des personnes, et n'a par

conséquent lieu qu'à la seconde personne. Si, par forme oratoire on veut se commander à soi-même, alors on s'adresse également la parole comme à une personne présente, qui n'est pas soi-même. Puisque ce mode n'emploie que fort rarement le pronom, c'est ici seulement que le verbe a conservé la forme du singulier de la seconde personne. L'impératif a donc le singulier et le pluriel de la seconde personne, tandis que dans les autres modes, la forme du pluriel est la seule qui soit restée à cette personne. (Voyez § 99, p. 172.)

Le singulier de l'impératif emploie le verbe, comme à la première personne du singulier, du présent de l'indicatif, et le pluriel comme à la seconde personne du même temps. Le pronom *y* est d'un usage extrêmement rare, mais s'il faut employer le pronom, c'est *gij*, qui, pour le singulier et le pluriel, vient communément à la suite du verbe.

On peut remplacer l'impératif par le verbe *laten*, quand celui-ci est à l'imparfait suivi par un pronom personnel au 3^e cas, et par un infinitif comme complément. C'est alors une invocation, une prière, et *laten* à l'acception de *permettre*.

II. LES TEMPS.

§ 193. L'infinitif présente le verbe d'une manière générale, sans indiquer ni personne, ni nombre; et l'impératif présente le verbe au présent et à la seconde personne. Cependant, afin d'énoncer nos idées avec

clarté et précision, il est nécessaire d'indiquer les personnes au singulier et au pluriel, et de modifier le verbe d'après les temps qu'on veut indiquer. Il nous reste donc le mode indicatif et le mode subjonctif, pour préciser ces nuances autant que la conjugaison le permet.

§ 194. Il y a trois temps effectifs : le *présent*, le *passé*, et le *futur*. Le premier ou le *présent*, ne s'étend pas au-delà de l'instant dans lequel on parle ou agit ; car dans le moment même, ce qui était présent, a cessé d'exister comme tel, et est allé faire partie du passé ; un autre présent l'a remplacé, et ainsi de suite dans une succession continuelle et rapide. Le présent ne saurait donc admettre des nuances, parce qu'il fait continuellement place à un autre présent.

§ 195. Le *passé* est le vrai temps positif, le seul en état d'être précisé. Aussi a-t-on des modifications pour le temps passé, dont la première désigne qu'une chose n'était pas achevée à l'époque dont on parle, la seconde qu'une chose est positivement passée, et la troisième qu'une chose était achevée à l'époque dont on parle. Ces trois modifications du passé ne suffisent cependant pas pour marquer avec précision l'époque à laquelle une chose s'est passée, et il faut y suppléer par les noms de nombre et les adverbes de temps.

§ 196. Le *futur* est entièrement incertain ; on lui donne deux modifications, dont le premier est indé-

fini et le second relatif. On ajoute à ces deux futurs une plus grande précision par les adverbes de temps et les noms de nombre. Cependant comme le présent est employé souvent au lieu d'un premier ou second futur, on peut dire : *wanneer ik uwen vader zie, zal ik hem daar over spreken*, quand je vois votre père, je lui en parlerai ; *wanneer ik morgen te huis kom, zal ik u schrijven*, quand je viens demain à la maison, je vous écrirai ; au lieu de *wanneer ik uwen vader zien zal*, quand je verrai votre père ; *wanneer ik morgen te huis zal gekomen zijn*, quand je serai venu demain à la maison.

§ 197. Les modes indicatif et subjonctif ont chacun six temps, dont nous croyons bien faire d'expliquer la valeur, tout en donnant les règles pour la formation matérielle des temps, sans cependant reproduire des différentes règles, dont il a été question dans le développement des verbes dérivés, des verbes radicaux-réguliers, et des verbes radicaux-irréguliers.

§ 198. *De tegenwoordige tijd, le présent.*

A l'*indicatif* il marque l'action comme ayant lieu au moment même ; au *subjonctif* l'incertitude ou la dépendance existe au moment. Pour la première personne du singulier de l'indicatif, on retranche de l'infinitif la terminaison *en* ; si la consonne qui précède la particule est doublée, on en ôte une, et si elle est doublée par son affinité non aspirée, on supprime celle-ci ; p : e : *Beminnen, bemin ; bersten, berst* ;

lagchen, lach ; si la consonne qui précède la particule *en* est *v* ou *z*, on la remplace par *f* ou *s* ; *p* : *e* : *Blijven, blijf* ; *lezen, lees* (1). Lorsqu'après cette opération il ne reste pas de *t* pour finale, il faut l'ajouter pour la deuxième et troisième personne du singulier, quand même un *d* serait lettre terminante. Au pluriel du présent, la première et troisième personne est comme à l'infinitif. Au subjonctif on retranche l'*n* de l'infinitif pour la première et troisième personne du singulier ; à la deuxième personne on remplace l'*n* par *t*. Les première et troisième personnes au pluriel sont semblables à l'indicatif.

§ 199. *De eerste verledene tijd, le premier prétérit ou l'imparfait.*

Il ajoute dans les deux modes, à la première personne du présent de l'indicatif *de*, quand le participe passé se termine en *d*, et *te* quand le participe passé se termine en *t*. (Voyez § 159, p. 202.) Si l'imparfait change la voyelle radicale, celui du subjonctif y ajoute encore au singulier l'*e muet* pour finale. L'indicatif désigne l'action comme n'étant pas entièrement achevée ou passée, dans le temps dont on parle, ou lorsqu'une autre action commence. L'incertitude marquée par le subjonctif participe du présent et du passé.

(1) On se rappellera pour l'*e long-doux*, et *o long-doux*, ce qui a été dit 1^{re} PARTIE, § 19, p. 15, et § 21, p. 26.

§ 200. *De tweede verledene tijd, le second prétérit ou le parfait.*

Ce temps est formé, dans les deux modes, par le participe passé du verbe joint à l'auxiliaire, pris au présent de chaque mode. A l'indicatif, c'est une action positivement passée ou terminée au moment où l'on parle; au subjonctif, l'action passée est conditionnelle.

§ 201. *De derde verledene tijd, le troisième prétérit ou le plus que parfait.*

Le participe passé est joint à l'imparfait de l'auxiliaire, pris dans chacun des deux modes. L'action, pour l'indicatif, est passée dans le temps dont on parle, lorsqu'une autre commence, ou pendant qu'une autre se fait; pour le subjonctif, l'action aurait eu lieu, pourvu que telle autre eût été accomplie.

§ 202. *De eerste toekomstige tijd, le premier futur ou le futur simple et le conditionnel présent.*

L'infinitif du verbe est joint à l'auxiliaire futur, tant pour l'indicatif que pour le subjonctif. A l'indicatif il désigne un futur simple et indéfini; au subjonctif, c'est un futur relatif qui dépend de quelque circonstance.

§ 208. *De tweede toekomstige tijd, le second futur ou le futur composé et le conditionnel passé.*

Le participe passé et l'infinitif de l'auxiliaire sont joints à l'auxiliaire futur, tel qu'il est employé dans

les deux modes. L'indicatif marque une action future, qui sera passée dans le temps dont on parle, ou lorsqu'une autre aura lieu; le subjonctif marque un futur relatif à une circonstance qui aurait pu avoir lieu dans un temps déjà passé.

III. LES PERSONNES.

§ 204. Les sujets des verbes sont appelés personnes, et sont représentés tantôt par les substantifs mêmes, tantôt par les pronoms personnels, et tantôt par les pronoms indéfinis. Le genre est indiqué par les pronoms personnels à la troisième personne. (Voyez § 98, p. 171.)

§ 205. L'infinitif n'emploie ni personnes ni nombre, et l'impératif ne fait usage que de la seconde personne; il ne peut donc être question ici que de l'indicatif et du subjonctif.

§ 206. *La première personne* du singulier n'a jamais un *t* final au présent de l'indicatif, s'il n'y a pas de *t* à l'infinitif avant la particule *en* (1); mais la première personne du pluriel de ce temps, est toujours semblable à l'infinitif. A l'imparfait des *verbes*

(1) On se rappellera (Voyez § 23, p. 107, et aussi la 1^{re} PARTIE.) que si à l'infinitif la particule *en* est précédée d'une consonne double, ou d'une consonne précédée de son affinite doux, il n'y doit rester qu'une seule consonne, comme lettre terminante du singulier de l'indicatif, et que c'est la consonne dure qui doit être conservée.

dérivés, la 1^{re} personne du pluriel ajoute un *n* au singulier de cette même personne qui se termine en *de* ou *te*. (Voyez § 159, p. 202.)

Il n'est pas nécessaire de parler ici des *verbes radicaux*, soit *réguliers* ou *irréguliers*, parce que dans les tableaux de ces verbes (2^e et 3^e sections) se trouve la première personne du singulier et la première du pluriel de l'imparfait, comme aussi la première personne du singulier du présent de l'indicatif.

§ 207. *La seconde personne* se sert du pronom du pluriel également pour le singulier, et est ainsi la même dans les deux nombres. Elle se termine toujours par *t*, qu'on ajoute à la première personne du singulier, si celle-ci n'est pas terminée par cette consonne.

§ 208. *La troisième personne* du singulier est semblable à la première personne du même nombre, et la troisième personne du pluriel est semblable à la première personne du pluriel. Il y a cependant une exception à l'égard de la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, car elle doit toujours être terminée par *t* (1).

§ 209. Les règles pour les personnes sont en général très-simples : dans chaque temps, la 1^{re} et la 3^e.

(1) Nous ne parlons pas des *exceptions particulières*. Il en existe ici à l'égard de quelques verbes radicaux irréguliers. *Ces exceptions individuelles* sont rapportées partout où il a été nécessaire.

personne du singulier sont semblables; la 2^e. personne du singulier et du pluriel est la même; et la 1^{re} et la 3^e personne du pluriel sont aussi semblables. La seule exception constante est celle indiquée au § précédent.

SECTION SIXIÈME.

LES VERBES DANS LEUR SIGNIFICATION.

§ 210. Les verbes pris dans un sens général, se divisent en deux classes seulement; savoir : en verbes actifs dont l'action est toujours transitive, et en verbes neutres qui désignent un état ou une action intransitive. Les premiers ont besoin d'un complément ou d'un objet auquel l'action passe; les autres n'ont pas besoin d'un complément, et l'action, si ces verbes en désignent une, ne passe pas à un objet.

§ 211. Afin de faciliter cependant l'étude des verbes, il sera utile de les diviser en six classes, toutes comprises dans les deux grandes divisions qu'on vient d'indiquer.

- I. *Bedrijvende werkwoorden.* Verbes actifs.
- II. *Lijdende werkwoorden.* Verbes passifs.
- III. *Terugkeerende werkwoorden.* Verbes réfléchis.
- IV. *Wederkeerige werkwoorden.* Verbes réciproques.
- V. *Onzijdige werkwoorden.* Verbes neutres.
- VI. *Onbepaalde werkwoorden.* Verbes indéfinis.

Nous traiterons séparément de chaque classe en donnant un exemple de la conjugaison là où cela pourra être nécessaire.

I. VERBES ACTIFS.

§ 212. On appelle verbe actif tout verbe transitif, c'est-à-dire, qui, pour offrir un sens complet, a besoin non-seulement d'un sujet duquel l'action émane, mais aussi d'un objet auquel l'action passe, ou qui est l'objet passif de l'action, pourvu cependant que le sujet ne soit pas en même temps objet. Un verbe est considéré comme actif, dans l'acception spéciale dont nous parlons ici, seulement lorsqu'il peut être retourné et mis au passif, de manière que l'objet devienne alors sujet passif de la même action; p : e : *een deugdzaam kind eerbiedigt zijne ouders*, un enfant vertueux respecte ses parens; ici *eerbiedigt* est verbe actif, qui de *kind*, sujet ou agent, passe à *ouders*, objet passif.

§ 213. Le verbe actif emploie ordinairement dans les temps composés, l'auxiliaire *hebben* (1). Pour bien faire connaître la conjugaison, nous donnerons dans tous leurs temps, deux verbes actifs, l'un verbe dérivé, et l'autre verbe radical régulier.

§ 214. Voici la conjugaison d'un verbe dérivé, composé avec la particule *be*, et qui ainsi ne prend pas la particule *ge*, au participe passé.

(1) On peut consulter avec fruit le *nieuw nederduitsch en fransch Woordenboek* de M. l'Abbé *Olinger*, pour les auxiliaires à employer dans la conjugaison, etc., etc.

CONJUGAISON DU VERBE ACTIF.

BEMINNEN, AIMER.

ONBEPAAALDE WIJS.	INFINITIF,
Beminnen.	Aimer.
<i>Tegenwoordig deelwoord.</i>	<i>Participe présent.</i>
Beminnende.	Aimant.
<i>Verleden deelwoord.</i>	<i>Participe passé.</i>
Bemind.	Aimé.
AANTOONENDE WIJS.	INDICATIF.
<i>Tegenwoordige tijd.</i>	<i>Présent.</i>
Ik bemin.	J'aime.
Gij bemint.	Tu aimes.
Hij bemint.	Il aime.
Wij beminnen.	Nous aimons.
Gij bemint.	Vous aimez.
Zij beminnen	Ils aiment.
<i>Eerste verledene tijd.</i>	<i>Imparfait.</i>
Ik beminde.	J'aimais.
Gij bemindet.	Tu aimais.
Hij beminde.	Il aimait.
Wij beminden.	Nous aimions.
Gij bemindet.	Vous aimiez.
Zij beminden.	Ils aimaient.
<i>Tweede verledene tijd.</i>	<i>Parfait.</i>
Ik heb bemind.	J'ai aimé.
Gij hebt bemind.	Tu as aimé.
Hij heeft bemind.	Il a aimé.
Wij hebben bemind.	Nous avons aimé.
Gij hebt bemind.	Vous avez aimé.
Zij hebben bemind.	Ils ont aimé.
<i>Derde verledene tijd.</i>	<i>Plusque-parfait.</i>
Ik had bemind.	J'avais aimé
Gij hadt bemind.	Tu avais aimé
Hij had bemind.	Il avait aimé.
Wij hadden bemind.	Nous avions aimé.
Gij hadt bemind.	Vous aviez aimé.
Zij hadden bemind.	Ils avaient aimé.

Eerste toekomende tijd.

Ik zal beminnen.
 Gij zult beminnen.
 Hij zal beminnen.
 Wij zullen beminnen.
 Gij zult beminnen.
 Zij zullen beminnen.

Tweede toekomende tijd.

Ik zal bemind hebben.
 Gij zult bemind hebben.
 Hij zal bemind hebben.
 Wij zullen bemind hebben.
 Gij zult bemind hebben.
 Zij zullen bemind hebben.

AANVOEGENDE WIJS.

Tegenwoordige tijd.

Dat ik beminne.
 Dat gij beminnet.
 Dat hij beminne.
 Dat wij beminnen.
 Dat gij beminnet.
 Dat zij beminnen.

Eerste verledene tijd.

Dat ik beminde.
 Dat gij bemindet.
 Dat hij beminde.
 Dat wij beminden.
 Dat gij bemindet.
 Dat zij beminden.

Tweede verledene tijd.

Dat ik hebbe bemind.
 Dat gij hebbet bemind.
 Dat hij hebbe bemind.
 Dat wij hebben bemind.
 Dat gij hebbet bemind.
 Dat zij hebben bemind.

On peut dire aussi : dat ik bemind hebbe, etc.

Premier futur.

J'aimerai.
 Tu aimeras.
 Il aimera.
 Nous aimerons.
 Vous aimerez.
 Ils aimeront.

Second futur.

J'aurai aimé.
 Tu auras aimé.
 Il aura aimé.
 Nous aurons aimé.
 Vous aurez aimé.
 Ils auront aimé.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que j'aime.
 Que tu aimes.
 Qu'il aime.
 Que nous aimons.
 Que vous aimez.
 Qu'ils aiment.

Imparfait.

Que j'aimasse.
 Que tu aimasses.
 Qu'il aimât.
 Que nous aimassions.
 Que vous aimassiez.
 Qu'ils aimassent.

Parfait

Que j'aie aimé.
 Que tu aies aimé.
 Qu'il ait aimé.
 Que nous ayons aimé.
 Que vous ayez aimé.
 Qu'ils aient aimé.

Derde verledene tijd.

Dat ik hadde bemind.
 Dat gij haddet bemind.
 Dat hij hadde bemind.
 Dat wij hadden bemind.
 Dat gij haddet bemind.
 Dat zij hadden bemind.

On peut dire aussi : dat ik bemind hadde, etc.

Eerste toekomstige tijd.

Dat ik zoude beminnen.
 Daa gij zoudet beminnen.
 Dat hij zoude beminnen.
 Dat wij zouden beminnen.
 Dat gij zoudet beminnen.
 Dat zij zouden beminnen.

On peut dire aussi : dat ik beminnen zoude, etc.

Tweede toekomstige tijd.

Dat ik zoude bemind hebben.
 Dat gij zoudet bemind hebben.
 Dat hij zoude bemind hebben.
 Dat wij zouden bemind hebben.
 Dat gij zoudet bemind hebben.
 Dat zij zouden bemind hebben.

On peut dire aussi : dat ik bemind zoude hebben, etc.

Plus-que-parfait.

Que j'eusse aimé.
 Que tu eusses aimé.
 Qu'il eût aimé.
 Que nous eussions aimé.
 Que vous eussiez aimé.
 Qu'ils eussent aimé.

Premier futur.

Que j'aimerais.
 Que tu aimerais.
 Qu'il aimerait.
 Que nous aimerions.
 Que vous aimeriez.
 Qu'ils aimeraient.

Second futur.

Que j'aurais aimé.
 Que tu aurais.
 Qu'il aurait aimé.
 Que nous aurions aimé.
 Que vous auriez aimé.
 Qu'ils auraient aimé.

GEBIEDENDE WIJS.

Bemin.
 Bemint.

IMPÉRATIF.

Aime.
 Aimez.

§ 215. Voici la conjugaison d'un verbe *radical régulier*, pris parmi ceux qui conservent la voyelle au participe passé, mais qui la changent à l'imparfait en *a*. (Voyez § 165, p. 206.)

CONJUGAISON DU VERBE ACTIF**LEZEN, LIRE,****ONBEPAAALDE WIJS.**

Lezen.

INFINITIF.

Lire.

Tegenwoordig deelwoord.

Lezende.

Verleden deelwoord.

Gelezen.

AANTOONENDE WISS.

Tegenwoordige tijd.

Ik lees.

Gij leest.

Hij leest.

Wij lezen.

Gij leest.

Zij lezen.

Eerste verledene tijd.

Ik las.

Gij laast.

Hij las.

Wij lazen.

Gij laast.

Zij lazen.

Tweede verledene tijd.

Ik heb gelezen.

Gij hebt gelezen.

Hij heeft gelezen.

Wij hebben gelezen.

Gij hebt gelezen.

Zij hebben gelezen.

Derde verledene tijd.

Ik had gelezen.

Gij hadt gelezen.

Hij had gelezen.

Wij hadden gelezen.

Gij hadt gelezen.

Zij hadden gelezen.

Eerste toekomende tijd.

Ik zal lezen.

Gij zult lezen.

Hij zal lezen.

Participle présent.

Lisant.

Participle passé.

Lu.

INDICATIF.

Présent.

Je lis.

Tu lis.

Il lit.

Nous lisons.

Vous lisez.

Ils lisent.

Imparfait.

Je lisais.

Tu lisais.

Il lisait.

Nous lisions.

Vous lisiez.

Ils lisaient.

Parfait.

J'ai lu.

Tu as lu.

Il a lu.

Nous avons lu.

Vous avez lu.

Ils ont lu.

Plusque-parfait.

J'avais lu.

Tu avais lu.

Il avait lu.

Nous avions lu.

Vous aviez lu.

Ils avaient lu.

Premier futur.

Je lirai.

Tu liras.

Il lira.

Wij zullen lezen.

Gij zult lezen.

Zij zullen lezen.

Tweede toekomstige tijd.

Ik zal gelezen hebben.

Gij zult gelezen hebben.

Hij zal gelezen hebben.

Wij zullen gelezen hebben.

Gij zult gelezen hebben.

Zij zullen gelezen hebben.

AANVOEGENDE WIJS.

Tegenwoordige tijd.

Dat ik leze.

Dat gij lezet.

Dat hij leze.

Dat wij lezen.

Dat gij lezet.

Dat zij lezen.

Eerste verledene tijd.

Dat ik laze.

Dat gij lazet.

Dat hij laze.

Dat wij lazen.

Dat gij lazet.

Dat zij lazen.

Tweede verledene tijd.

Dat ik hebbe gelezen.

Dat gij hebt gelezen.

Dat hij hebbe gelezen.

Dat wij hebben gelezen.

Dat gij hebt gelezen.

Dat zij hebben gelezen.

On peut dire aussi : dat ik gelezen hebbe , etc.

Derde verledene tijd.

Dat ik hadde gelezen.

Dat gij haddet gelezen.

Dat hij hadde gelezen.

Nous lirons.

Vous lirez.

Ils liront.

Second futur.

J'aurai lu.

Tu auras lu.

Il aura lu.

Nous aurons lu.

Vous aurez lu.

Ils auront lu.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que je lise.

Que tu lises.

Qu'il lise.

Que nous lisions.

Que vous lisez.

Qu'ils lisent.

Imparfait.

Que je lusse.

Que tu lusses.

Qu'il lût.

Que nous lussions.

Que vous lussiez.

Qu'ils lussent.

Parfait.

Que j'aie lu.

Que tu aies lu.

Qu'il ait lu.

Que nous ayons lu.

Que vous ayez lu.

Qu'il ayent lu.

Plusque-parfait.

Que j'eusse lu.

Que tu eusses lu.

Qu'il eût lu.

Dat wij hadden gelezen.	Que nous eussions lu.
Dat gij haddet gelezen.	Que vous eussiez lu.
Dat zij hadden gelezen.	Qu'ils eussent lu.

On peut dire aussi : dat ik gelezen hadde. etc.

Eerste toekomende tijd.

Premier futur.

Dat ik zoude lezen.	Que je lirais.
Dat gij zoudet lezen.	Que tu lirais.
Dat hij zoude lezen.	Qu'il lirait.
Dat wij zouden lezen.	Que nous lirions.
Dat gij zoudet lezen.	Que vous liriez.
Dat zij zouden lezen.	Qu'ils liraient.

On peut dire aussi : dat ik lezen zoude, etc.

Tweede toekomende tijd.

Second futur.

Dat ik zoude gelezen hebben.	Que j'aurais lu.
Dat gij zoudet gelezen hebben.	Que tu aurais lu.
Dat hij zoude gelezen hebben.	Qu'il aurait lu.
Dat wij zouden gelezen hebben.	Que nous aurions lu.
Dat gij zoudet gelezen hebben.	Que vous auriez lu.
Dat zij zouden gelezen hebben.	Qu'ils auraient lu.

On peut dire aussi : dat ik gelezen zoude hebben, etc.

GEBIEDENDE WIJS.

IMPÉRATIF.

Lees.	Lis.
Leest.	Lisez.

II. VERBES PASSIFS.

§ 216. Comme on appelle actif, tout sujet d'où émane une action transitive, on nomme de même passif, tout sujet qui n'agit pas, mais qui subit l'action d'un autre. Les verbes actifs peuvent donc prendre la forme passive, et alors c'est l'objet du verbe qui est actif. La conjugaison hollandaise cependant n'admet de forme passive proprement dite, qu'au moyen de l'auxiliaire *worden*. C'est cet auxiliaire qui

se conjugue dans tous ses temps, accompagné du participe passé d'un verbe ; et l'on voit par là que le participe passé d'un verbe est tantôt actif, et tantôt passif, et aussi positif, d'après l'auxiliaire dont il est accompagné.

Dans l'exemple : *de ouders worden door hun deugdzaam kind geeerbiedigd*, les parens sont respectés par leur enfant vertueux ; la forme du verbe est passive. Le substantif *ouders*, qui était l'objet passif de la phrase : *een deugdzaam kind eerbiedigt zijne ouders*, (Voyez § 212, p. 243.) est ici le sujet passif de l'action *worden geeerbiedigd*, dont *kind* est l'objet actif.

§ 217. Telle est donc la

CONJUGAISON DU VERBE PASSIF, BEMIND WORDEN, ÉTRE AIMÉ.

ONBEPAAALDE WIJS.

Bemind worden.

Tegenwoordig deelwoord.

Bemind wordende.

Verleden deelwoord.

Bemind geworden.

AANTOONENDE WIJS.

Tegenwoordige tijd.

Ik word bemind.

Gij werdt bemind.

Hij wordt bemind.

Wij worden bemind.

Gij werdt bemind.

Zij worden bemind.

Eerste verledene tijd.

Ik werd bemind.

Gij werdt bemind.

Hij werd bemind.

INFINITIF.

Etre aimé.

Participle présent.

Etant aimé.

Participle passé.

Été aimé.

INDICATIF.

Présent.

Je suis aimé.

Tu es aimé.

Il est aimé.

Nous sommes aimés.

Vous êtes aimés.

Ils sont aimés.

Imparfait.

J'étais aimé.

Tu étais aimé.

Il était aimé.

Wij werden bemind.

Gij werdt bemind.

Zij werden bemind.

Tweede verledene tijd.

Ik ben bemind geworden.

Gij zijt bemind geworden.

Hij is bemind geworden.

Wij zijn bemind geworden.

Gij zijt bemind geworden.

Zij zijn bemind geworden.

Derde verledene tijd.

Ik was bemind geworden.

Gij waart bemind geworden.

Hij was bemind geworden.

Wij waren bemind geworden.

Gij waart bemind geworden.

Zij waren bemind geworden.

Eerste toekomende tijd.

Ik zal bemind worden.

Gij zult bemind worden.

Hij zal bemind worden.

Wij zullen bemind worden.

Gij zult bemind worden.

Zij zullen bemind worden.

Tweede toekomende tijd.

Ik zal bemind geworden zijn.

Gij zult bemind geworden zijn.

Hij zal bemind geworden zijn.

Wij zullen bemind geworden zijn.

Gij zult bemind geworden zijn.

Zij zullen bemind geworden zijn.

AANVOEGENDE WYS.

Tegenwoordige tijd.

Dat ik bemind worde.

Dat gij bemind wordet.

Dat hij bemind worde.

Nous étions aimés.

Vous étiez aimés.

Ils étaient aimés.

Parfait.

J'ai été aimé.

Tu as été aimé.

Il a été aimé.

Nous avons été aimés.

Vous avez été aimés.

Ils ont été aimés.

Plusque-parfait.

J'avais été aimé

Tu avais été aimé.

Il avait été aimé.

Nous avions été aimés.

Vous aviez été aimés.

Ils avaient été aimés.

Premier futur.

Je serai aimé.

Tu seras aimé.

Il sera aimé.

Nous serons aimés.

Vous serez aimés.

Ils seront aimés.

Second futur.

J'aurai été aimé.

Tu auras été aimé.

Il aura été aimé.

Nous aurons été aimés.

Vous aurez été aimés.

Ils auront été aimés.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que je sois aimé.

Que tu sois aimé.

Qu'il soit aimé.

Dat wij bemind worden.

Dat gij bemind wordet.

Dat zij bemind worden.

Eerste verledene tijd.

Dat ik bemind wierde.

Dat gij bemind wierdet.

Dat hij bemind wierde.

Dat wij bemind wierden.

Dat gij bemind wierdet.

Dat zij bemind wierden.

Tweede verledene tijd.

Dat ik bemind geworden zij.

Dat gij bemind geworden zijt.

Dat hij bemind geworden zij.

Dat wij bemind geworden zijn.

Dat gij bemind geworden zijt.

Dat zij bemind geworden zijn.

Derde verledene tijd.

Dat ik bemind geworden ware.

Dat gij bemind geworden waret.

Dat hij bemind geworden ware.

Dat wij bemind geworden waren.

Dat gij bemind geworden waret.

Dat zij bemind geworden waren.

On peut dire aussi : dat ik bemind ware geworden, etc.

Eerste toekomstige tijd.

Dat ik zoude bemind worden.

Dat gij zoudet bemind worden.

Dat hij zoude bemind worden.

Dat wij zouden bemind worden.

Dat gij zoudet bemind worden.

Dat zij zouden bemind worden.

On peut dire aussi : dat ik bemind zoude worden, etc.

Tweede toekomstige tijd.

Dat ik zoude bemind geworden zijn.

Que nous soyons aimés.

Que vous soyez aimés.

Qu'ils soient aimés.

Imparfait.

Que je fusse aimé.

Que tu fusses aimé.

Qu'il fût aimé.

Que nous fussions aimés.

Que vous fussiez aimés.

Qu'ils fussent aimés.

Parfait.

Que j'aie été aimé.

Que tu aies été aimé.

Qu'il ait été aimé.

Que nous ayons été aimés.

Que vous ayez été aimés.

Qu'ils aient été aimés.

Plusque-parfait.

Que j'eusse été aimé.

Que tu eusses été aimé.

Qu'il eût été aimé.

Que nous eussions été aimés.

Que vous eussiez été aimés.

Qu'ils eussent été aimés.

Premier futur.

Que je serais aimé.

Que tu serais aimé.

Qu'il serait aimé.

Que nous serions aimés.

Que vous seriez aimés.

Qu'ils seraient aimés.

Second futur.

Que j'aurais été aimé.

Dat gij zoudet bemind geworden zijn.	Que tu aurais été aimé.
Dat hij zoude bemind geworden zijn.	Qu'il aurait été aimé.
Dat wij zouden bemind geworden zijn.	Que nous aurions été aimés.
Dat gij zoudet bemind geworden zijn.	Que vous auriez été aimés.
Dat zij zouden bemind geworden zijn.	Qu'ils auraient été aimés.

On peut dire aussi : dat ik bemind zoude geworden zijn , etc.

GEBIEDENDE WIJS.

IMPÉRATIF.

Word bemind.

Sois aimé.

Wordt bemind.

Soyez aimés.

III. VERBES RÉFLÉCHIS.

§ 218. Ces verbes sont ceux dont l'action retourne à son sujet, ou dont le sujet est en même temps objet de sa propre action. (Voyez § 107 et 108, p. 175.) Aussi beaucoup de verbes actifs peuvent être employés comme verbes réfléchis; p : e : le verbe actif *beminnen*, aimer, peut suivre la conjugaison de verbe réfléchi.

Ik bemin mij.

Je m'aime.

Ik beminde mij.

Je m'aimais.

Hij bemint zich.

Il s'aime.

Zij beminde zich.

Elle s'aimait.

§ 219. Cependant il y a des verbes qui n'admettent aucune autre forme que celui de réfléchi, et leur infinitif est toujours précédé de *zich*. Voici la plupart de ces verbes.

Zich behelpen.

Se contenter de peu (vivre

Zich beroemen.

Se vanter. [pauvrement].

<i>Zich bevinden.</i>	Se trouver (être quelque part).
<i>Zich bezinnen.</i>	Se rappeler, se raviser.
<i>Zich genoegen.</i>	Se contenter.
<i>Zich matigen.</i>	Se modérer.
<i>Zich onthouden.</i>	S'abstenir, se priver.
<i>Zich ontfermen.</i>	S'apitoyer.
<i>Zich vergissen.</i>	Se tromper, se méprendre.
<i>Zich verhoovaardigen.</i>	S'énorgueillir.
<i>Zich verzetten.</i>	S'opposer.
<i>Zich verzien.</i>	Se tromper, en ne voyant pas ce qu'on aurait pu voir.
<i>Zich verzinnen.</i>	Se tromper (par erreur).
<i>Zich verzweren.</i>	Se parjurer.

§ 220. Les verbes réfléchis en français ne sont pas également réfléchis en hollandais, surtout quand le réfléchi n'est en français qu'une simple forme grammaticale, c'est-à-dire, que l'action ne retourne pas exactement à son sujet. Il arrive, pour cette même raison, qu'un verbe, réfléchi en hollandais, ne l'est pas nécessairement en français; savoir :

<i>Zich bedenken,</i> Réfléchir à.	<i>Leunen,</i> S'appuyer.
<i>Zich schamen,</i> Avoir honte.	<i>Vechten,</i> Se battre.
<i>Zich verwaardigen,</i> Daigner.	<i>Wandelen,</i> Se promener.

§ 221. Comme le verbe réfléchi représente toujours une action qui passe à un objet, quoique cet objet soit l'agent même d'où émane cette action, il faut qu'il emploie l'auxiliaire *actif*, qui est *hebben*.

§ 222. Voici la conjugaison d'un verbe réfléchi. Il suffit de donner un seul temps en entier, et de donner la première personne du singulier des autres temps.

CONJUGAISON DU VERBE RÉFLÉCHI.

ZICH MATIGEN, SE MODÉRER.

ONBEPAAALDE WIJS

Zich matigen.

Tegenwoordig deelwoord.

Zich matigende.

Verleden deelwoord.

Zich gematigd hebbende.

AANTOONENDE WIJS

Tegenwoordige tijd.

Ik matig mij.

Gij matigt u.

Hij matigt zich.

Wij matigen ons.

Gij matigt u.

Zij matigen zich.

Ik matigde mij.

Ik heb mij gematigd.

Ik had mij gematigd.

Ik zal mij matigen.

Ik zal mij gematigd hebben.

AANVOEGENDE WIJS.

Dat ik mij matige.

Dat ik mij matigde.

Dat ik mij hebbe gematigd.

Dat ik mij hadde gematigd.

Dat ik mij zoude matigen.

Dat ik mij zoude gematigd hebben.

GEBIEDENDE WIJS.

Matig u.

INFINITIF.

Se modérer.

Participe présent.

Se modérant.

Participe passé.

S'étant modéré.

INDICATIF.

Présent.

Je me modère.

Tu te modères.

Il se modère.

Nous nous modérons.

Vous vous modérez.

Ils se modèrent.

Je me modérais.

Je me suis modéré.

Je m' étais modéré.

Je me modérerai.

Je me serai modéré.

SUBJONCTIF.

Que je me modère.

Que je me modérasse.

Que je me soie modéré.

Que je me fusse modéré.

Que je me modérerais.

Que je me serais modéré.

IMPÉRATIF.

Modère-toi.

§ 223. Quelques verbes réfléchis sont composés avec une préposition séparable ; - comme :

Zich aankanten.

S'opposer.

Zich aanmatigen.

S'arroger.

Zich inbeelden.

S'imaginer.

§ 224. Dans les verbes composés ainsi, il faut que la préposition soit placée dans la conjugaison après le pronom réfléchi, mais seulement au présent et à l'imparfait de l'indicatif, et aussi à l'impératif. Quant aux autres temps de la conjugaison, il faut que la préposition précède le verbe; au participe passé il faut placer la particule *ge*, entre cette préposition et le verbe; mais le pronom réfléchi vient toujours d'abord après l'auxiliaire.

Ik kant mij aan.

Je m'oppose.

Ik kante mij aan.

Je m'opposais.

Kant u aan,

Oppose-toi.

Ik heb mij aangekant.

Je me suis opposé.

Ik zal mij aankanten.

Je m'opposerai.

IV. VERBES RÉCIPROQUES.

§ 225. Les verbes actifs peuvent être employés comme verbes réciproques, au moyen du pronom réciproque, et n'emploient alors jamais le pronom réfléchi, souvent usité en français. Dans la langue hollandaise, le pronom réciproque exclut l'emploi du pronom réfléchi, et celui-ci exclut le pronom réciproque. (Voyez § 112. p. 178.)

§ 226. Un verbe réciproque n'est pas employé au singulier; car quoique objet de l'action qu'on commet comme sujet de la phrase, on n'est pas objet de sa propre action. Le sujet est donc au pluriel, aussi bien que le pronom réciproque.

§ 227. Le pronom réciproque occupe dans la conjugaison , la même place que le pronom réfléchi , avec cette différence que le pronom réciproque est toujours *elkander* ou *malkander*. Quoique ces deux soient le même dans la signification , cependant *elkander* est le plus usité. Voici quelques exemples.

Wij leeren elkander.

Nous nous instruisons les uns les autres.

Gij leerdet elkander.

Vous vous instruisiez les uns les autres.

Zij hebben elkander geleerd.

Ils se sont instruits les uns les autres.

V. VERBES NEUTRES.

§ 228. Ces verbes marquent un état, une position une action intransitive et une action dont l'objet est renfermé dans le verbe même ; p : e : *staan* , être debout ; *liggen* , être couché ; *gaan* , aller ; *slapen* , dormir ; *visschen* , pêcher. On regarde encore comme neutres les verbes *eten* , manger , prendre de la nourriture ; *zien* , voir , etc. ; qui sont actifs intransitifs pour autant qu'on n'y ajoute pas un objet ; dès qu'on y ajoute ce que l'on voit, ce que l'on mange, ces verbes deviennent actifs.

§ 229. Plusieurs verbes neutres n'admettent pas d'autre emploi, mais il y en a qui, comme nous venons de voir, peuvent se changer en verbes actifs ; il y en a d'autres qui, au moyen de prépositions ou de particules, qu'on y ajoute pour changer l'accep-

tion du verbe, s'emploient également à l'actif, au passif, au réfléchi et au réciproque.

§ 230. La plupart des verbes neutres dont la signification est active, et ceux dont l'objet de l'action est renfermé dans le verbe même, et aussi ceux dont l'action est tantôt intransitive et tantôt transitive, emploient dans la conjugaison l'auxiliaire *hebben*.

Ik heb gegild.

J'ai jeté des cris aigus.

Gij hebt gevinkt.

Vous avez été à la chasse des

Hij heeft gegeten.

Il a mangé.

[pionsons.

§ 231. Les verbes essentiellement neutres, c'est-à-dire, qui ne marquent point d'action, se conjuguent avec l'auxiliaire *zijn*; et ceux dont l'action ne saurait passer à un objet, qu'au moyen d'une préposition, emploient aussi en grande partie *zijn*, comme auxiliaire.

§ 232. Ceux des verbes neutres, qui désignent un mouvement, emploient les deux auxiliaires *zijn* et *hebben*; le premier lorsque le mouvement est indiqué avec précision, et le second s'il est indiqué d'une manière générale. Voici les principaux de ces verbes :

Draven, Trotter.

Loopen, Courir. [voiture.

Drentelen, Marcher à pas lents
et nonchalamment.

Rijden, Aller à cheval ou en

Rollen, Culbuter, rouler.

Duikelen, Faire la culbute.

Stenderen, Marcher à pas lents
et nonchalamment.

Duiken, Plonger.

Springen, Sauter.

Gaan, Aller.

Struikelen, Broncher.

Glijden, Glisser.

Kruipen, Se traîner à genoux.

Hinken, Clocher.

Treden, Marcher posément.

Huppelen, Sautiller.

Klimmen, Monter, (en se servant de ses jambes).

Klouteren, Grimper.

Vliegen, Voler (en l'air).

Wandelen, Se promener.

Zwemmen, Nager.

§ 233. Lorsqu'on veut indiquer avec ces verbes le lieu où le mouvement s'est fait, ou le lieu vers lequel le mouvement s'est dirigé, il faut employer l'auxiliaire *zijn* ; mais lorsqu'on indique le mouvement seul, sans préciser le lieu, on emploie l'auxiliaire *hebben* ; p : e :

Ik ben naar huis gegaan.

Ik heb lang gegaan.

Ik ben tot boven in den boom geklouterd.

Ik heb met vermaak geklouterd.

Hij is naar Antwerpen geloopt.

Hij heeft zich moede geloopt.

Hij is over dien steen gestruikeld.

Hij heeft ook gestruikeld.

Wij zijn te vier uren van huis gereden.

Wij hebben den geheelen voormiddag gereden.

Gij zijt naar het bosch van Ter Kameren gewandeld.

Gij hebt heden gewandeld.

Je suis allé chez moi.

J'ai marché long-temps.

J'ai grimpé jusqu'au haut de l'arbre.

J'ai grimpé avec plaisir.

Il a couru jusqu'à Anvers.

Il s'est fatigué à force de courir.

Il a bronché sur cette pierre.

Lui aussi, il a bronché (il a aussi bronché).

Nous sommes partis en voiture, (ou à cheval) de chez nous, à quatre heures.

Nous avons trotté (sommes allés) toute la matinée en voiture (ou à cheval).

Vous vous êtes promené jusqu'au bois de La Cambre.

Vous vous êtes promené aujourd'hui.

VERBES INDEFINIS.

§ 234. Ces verbes portent quelquefois le nom de verbes impersonnels, et même de verbes uniperson-

sonnels; cependant comme ils se servent des pronoms indéfinis, la dénomination analogue paraît plus propre.

§ 235. Les verbes indéfinis désignent des actions dont on ignore ou, du moins, dont on ne détermine pas la cause opérative. Le verbe doit donc se conjuguer comme à la troisième personne du singulier, accompagné d'un pronom indéfini. L'impératif seul y manque.

§ 236. Les pronoms indéfinis dont ces verbes se servent, sont *men*, *iemand*, *niemand* et *het*. (Voyez § 102, p. 174.) Les trois premiers sont des pronoms indéfinis personnels; mais *het* est le pronom indéfini, en usage quand on ne saurait pas personnifier l'action.

§ 237. On peut employer les verbes actifs et les verbes neutres, comme verbes indéfinis, avec les pronoms *men*, *iemand* et *niemand*; p : e :

Men bouwt.

On bâtit.

Iemand eet groenten.

Quelqu'un mange des légumes.

Niemand slaapt.

Personne ne dort.

§ 238. Les véritables verbes indéfinis sont ceux qui, dans leur emploi direct, n'admettent pas d'une autre forme, et se servent du pronom indéfini *het*. Ces verbes sont essentiellement neutres, et dans la signification propre, ils ne sont accompagnés ni d'un régime direct, ni d'un régime indirect. Les principaux sont:

Bliksemen, Faire des éclairs.
Dooijen, Dégeler.
Donderen, Tonner.
Hagelen, Grêler.
IJzelen, Faire du verglas.
Misten, Faire du brouillard.

Sneeuwen, Neiger.
Regenen, Pleuvoir.
Rijpen, Faire de la gelée blanche.
Vriezen, Geler.
Waaijen, Faire du vent, venter.
Weerlichten, Faire des éclairs.

§ 239. Ils se conjuguent avec le pronom indéfini *het*, de la manière suivante :

CONJUGAISON DU VERBE INDÉFINI.

REGENEN, PLEUVOIR.

ONBEPAAALDE WIJS.

Regenen.
Tegenwoordig deelwoord.
 Regenende.
Verleden deelwoord.
 Geregend.

AANTOONENDE WIJS.

Tegenwoordige tijd.
 Het regent.
Eerste verledene tijd.
 Het regende.
Tweede verledene tijd.
 Het heeft geregend.
Derde verledene tijd.
 Het had geregend.
Eerste toekomstige tijd.
 Het zal regenen.
Tweede toekomstige tijd.
 Het zal geregend hebben.

AANVOEGENDE WIJS.

Tegenwoordige tijd.
 Dat het regene.
Eerste verledene tijd.
 Dat het regende.

INFINITIF.

Pleuvoir.
Participe présent.
 Pleuvant.
Participe passé.
 Plu.

INDICATIF.

Présent.
 Il pleut
Imparfait.
 Il pleuvait.
Parfait.
 Il a plu.
Plusque-parfait.
 Il avait plu.
Premier futur.
 Il pleuvra.
Second futur.
 Il aura plu.

SUBJONCTIF,

Présent.
 Qu'il pleuve.
Imparfait.
 Qu'il plût.

<i>weede verledens tijd.</i>	<i>Parfait.</i>
Dat het hebbe geregend, <i>aussi</i> :	Qu'il ait plu.
dat het geregend hebbe.	
<i>Derde verledene tijd.</i>	<i>Plusque-parfait.</i>
Dat het hadde geregend, <i>aussi</i> :	Qu'il eût plu.
dat het geregend hadde.	
<i>Eerste toekomende tijd.</i>	<i>Premier futur.</i>
Dat het zoude regenen, <i>aussi</i> :	Qu'il pleuvrait.
dat het regenen zoude.	
<i>Tweede toekomende tijd.</i>	<i>Second futur.</i>
Dat het zoude geregend hebben, <i>aussi</i> :	Qu'il aurait plu.
dat het geregend zoude hebben.	

§ 240. Quelques verbes emploient non-seulement *het*, mais aussi *er* et *daar*. Ces verbes peuvent être accompagnés d'un 3^e cas personnel, et s'ils sont conjugués avec *er* ou *daar*, alors ils peuvent également avoir un 4^e cas personnel. Ce sont :

<i>Behooren</i> , Convenir (devoir).	<i>Gebeuren</i> , Arriver (avenir).
<i>Blijken</i> , Paraitre (être évident).	<i>Passen</i> , Convenir (être séant).
<i>Betamen</i> , Convenir (être convenable).	<i>Schijnen</i> , Sembler (paraître).

§ 241. Il y a encore d'autres verbes qui peuvent prendre la forme indéfinie; ceux-ci doivent alors employer *het*, et ils sont accompagnés d'un 3^e ou 4^e cas personnel; p: e :

<i>Berouwen</i> , Avoir du regret.	<i>Lusten</i> (<i>gelusten</i>), Avoir envie.
<i>Betreffen</i> , Concerner (regarder).	<i>Verdrieten</i> , Faire de la peine (être peiné).
<i>Bevreemden</i> , Surprendre (étonner).	<i>Verwonderen</i> , Surprendre (causer de la surprise).
<i>Gelukken</i> , Réussir (avoir succès).	<i>Walgen</i> , Répugner (soulever le cœur).
<i>Jammeren</i> , Faire pitié.	

§ 242. Ces verbes, dans l'emploi indéfini, comme aussi les verbes rapportés au § 240, ont la forme de la 3^e personne du singulier dans chaque temps; mais ils peuvent également se conjuguer sans un pronom indéfini, et sont précédés alors par le pronom personnel au 3^e et 4^e cas; p : e :

Het jammert mij, ou Mij jammert.

Het jammert u, ou U jammert.

Het jammert hem, ou Hem jammert.

SECTION SEPTIÈME.

LES VERBES COMPOSÉS.

§ 243. Nous avons déjà parlé en passant (Voyez § 187 et § 224). des verbes composés; mais il faut les traiter séparément, pour leur donner le développement nécessaire.

§ 244. La langue hollandaise possède comme toute mère-langue, l'avantage de pouvoir former dans son sein et avec ses propres matériaux, tous les mots que les progrès de l'esprit humain peuvent rendre nécessaires. La faculté de faire des mots composés est une source inépuisable pour la richesse de la langue; on y procède ordinairement, pour former des verbes composés, en joignant un verbe, ou tel ou autre temps d'un verbe à un substantif, à un adjectif, à un ad-
verbe, à une particule intonante ou à une préposition.

§ 245. Il mérite d'être remarqué qu'un substantif ou une autre partie du discours, réuni à un verbe,

peut être considéré de deux manières abstraites , mais cependant importantes pour la conjugaison de ces verbes; c'est de considérer les deux parties du verbe composé comme *séparables* ou *inséparables*.

§ 246. Le verbe composé est *séparable* quand le verbe et la partie avec laquelle il est composé, offrent des idées indépendantes l'une de l'autre, qui concourent ensemble à former l'idée composée du verbe; alors la signification de chaque partie de la composition est palpable et positive; aussi l'esprit saisit et réunit facilement les deux idées séparées.

§ 247. Le verbe composé est *inséparable*, quand les deux parties étant séparées, n'offriraient pas chacune une idée partielle de l'idée composée; si l'esprit devait se torturer pour deviner la signification ou l'acception de chacune des deux parties du verbe. Cela est d'autant plus sensible, parce qu'ordinairement au présent et à l'imparfait du verbe, une partie de la phrase ou même la phrase entière, se trouve comme intercalée entre les deux parties du verbe composé séparablement.

§ 248. Il faut diviser les verbes composés de la manière suivante; savoir :

- 1° Ceux composés avec des substantifs;
- 2° Ceux composés avec des adjectifs ou des adverbes;
- 3° Ceux composés avec des particules intonantes, et
- 4° Ceux composés avec des prépositions.

I. *Verbes composés avec des substantifs.*

§ 249. Parmi les verbes *composés inséparablement* avec des substantifs sont; p : e : *beeldhouwen*, sculpter; *brandmerken*, infliger la punition de la marque; *brandschatten*, imposer des contributions de guerre; *dagvaarden*, citer en justice; *handhaven*, maintenir; *kielhalen*, caréner. Ces composés sont inséparables parce que *houwen*, *merken*, *schatten*, *vaarden*, *haven*, *halen*, ne forment pas à eux seuls une idée distincte, pour faire comprendre la signification du composé. Ces verbes se conjuguent tous comme des verbes non composés, et sont précédés au participe passé par la particule *ge*; p : e : *ik beeldhouw*, *ik brandmerkte*, *ik heb gebrandschat*; *ik had gedagvaard*; *ik zal handhaven*; *ik zal gekielhaald hebben*.

§ 250 Les verbes *composés séparablement* avec des substantifs comme *brandstichten*, incendier, *houthakken*, couper du bois, *woordhouden*, tenir parole, etc., sont séparables, parce que *stichten*, *hakken*, et *houden*, offrent à eux seuls une idée distincte qui sert positivement à l'intelligence du composé.

§ 251. Quand les verbes *composés séparablement* s'emploient à l'*infinitif* avec la préposition *te*, celle-ci se place entre le substantif et le verbe; p : e : *brand te stichten*, *hout te hakken*, etc. Les autres prépositions, parmi lesquelles *om* est le plus souvent employé avec ces verbes, précèdent le substantif; p : e : *om*

brand te stichten, om hout te hakken. Au participe passé ces verbes prennent, comme tous les verbes composés séparablement, la particule *ge* entre les deux parties, en le réunissant au verbe *brand gesticht, hout gehakt*, etc.

§ 252. A l'indicatif la formation des temps diffère de la marche ordinaire. Pour les temps non composés le substantif se place après; p : e : *ik sticht brand, ik hakte hout.* Les temps composés, qui emploient le participe, ajoutent la particule *ge* au verbe, et le font précéder par le substantif qui n'y est pas réuni; p : e : *ik heb brand gesticht, ik had hout gehakt, ik zal woord gehouden hebben.* Le premier futur a la forme de l'infinitif simple; p : e : *ik zal brand stichten.*

§ 253. Au *subjonctif*, les temps non composés se forment comme ceux des autres verbes; p : e : *dat ik brand stichte, dat ik hout hakte.* Les quatre temps composés se forment de la même manière que nous venons d'indiquer pour ces mêmes temps à l'indicatif.

§ 254. L'*impératif* est ici comme ailleurs, semblable au présent de l'indicatif; p : e : *sticht brand, hak hout et hakt hout.*

II. *Verbes composés avec des adjectifs ou des adverbes.*

§ 255. La plupart des verbes composés avec des adjectifs ou des adverbes, se trouvent dans les deux parties, à leur signification naturelle et propre, de sorte que chaque partie de la composition offre une

idée distincte, qui concourt à l'idée représentée par le composé. Ce sont donc des composés séparables, qui suivent, pour la conjugaison, la même marche que les verbes composés séparablement avec des substantifs.

§ 256. Il se trouve cependant parmi les verbes composés avec des adjectifs ou des adverbes, qui sont inséparables; p : e : *liefkozen*, caresser; *weerlichten*, faire des éclairs. Ceux-ci se conjuguent comme les verbes simples.

III. Verbes composés avec des particules intonantes.

§ 257. Ces particules sont d'une nature abstraite et n'ont aucune signification prises isolément. Elles ne peuvent point être séparées des verbes auxquels elles s'attachent pour en modifier l'acception. Nous avons déjà vu (Voyez § 187, p. 232) que le verbe composé avec une de ces particules, n'admet point la particule *ge* au participe passé; au reste la conjugaison des verbes composés avec ces particules, est semblable à celle des verbes simples (1).

§ 258. Les particules intonantes dont on fait usage dans la composition des verbes, sont : *be*, *er*, *ge*, *ont*, *ver*; on compte également parmi ces particules *her* et *mis*, qui, quoique ne l'étant pas, suivent toutefois

(1) Le verbe actif *beminnen* (p. 244.) peut au reste servir d'exemple : *minnen*, qui dérive de *min*, *amour*, est composé avec la particule intonante *be*.

la même marche. Elles servent à modifier l'idée principale du verbe, de différentes manières (Voyez le Chapitre des PRÉPOSITIONS.), qui ne se rendent pas toutes également en français.

§ 259. Toujours les particules intonantes restent séparées dans la prononciation. Jamais aussi elles ne prennent l'accent de la prononciation, ce qui est une règle pour toutes les parties du discours, qui coopèrent comme inséparables à la formation des verbes composés.

IV. *Verbes composés avec des prépositions*

§ 260 Les verbes composés avec des prépositions se divisent en *séparables* et *inséparables*.

§ 261. Les verbes composés avec des *prépositions inséparables*, sont de la même nature que les verbes composés inséparablement avec des particules intonantes, et refusent, comme ces derniers, la particule *ge*, lors de la formation du participe passé (1).

§ 262. Les prépositions *ant* et *wan*, quoique inséparables, sont cependant précédées au participe passé par la particule *ge*. Elles se trouvent dans peu de verbes; p : e :

<i>Antwoorden.</i>	Répondre.	<i>Geantwoord.</i>
<i>Wanhopen.</i>	Désespérer.	<i>Gewanhoopt.</i>
<i>Wantrouwen.</i>	Se défier,	<i>Gewantrouwd.</i>

(1) Le verbe *aanbidden*, adorer, qui est pris séparablement et inséparablement, est toujours séparable au participe passé, et prend la particule: il faut dire *aangebeden*

§ 263. Les verbes composés avec des *prépositions séparables* admettent trois sous-divisions : 1° ceux qui ne sont employés que dans une acception directe et positive ; 2° ceux qui s'emploient également dans une acception figurée, mais qui, dans leur acception directe, se conjuguent aussi quelquefois inséparablement ; et 3° ceux qui s'emploient toujours séparablement dans leur signification directe et matérielle, tandis qu'ils sont inséparables seulement dans leur acception figurée.

§ 264. Il est superflu de s'étendre sur les verbes composés avec des *prépositions séparables* qui n'offrent pas d'autre idée que celle de la signification directe. Les deux parties de la composition concourent alors, par leur signification séparée, à l'idée du composé, et suivent, pour la conjugaison, la même marche que les verbes composés avec des substantifs séparables.

L'accent de la prononciation appartient à la préposition séparable, qui doit être considérée comme offrant l'idée principale.

§ 265. Les verbes composés avec des prépositions, dont le sens est *quelquefois direct* et *quelquefois figuré* doivent de préférence être employés séparablement, dans la signification directe, bien qu'on les emploie quelquefois dans la signification directe d'une manière inséparable. Ces verbes suivent alternativement les règles de la conjugaison pour l'un ou pour l'autre emploi, selon qu'on les emploie comme verbes

séparables ou comme verbes inséparables. Voici quelques-uns des plus usités :

SIGNIFICATION DIRECTE.

Doorboren, Perforer, percer.
Doorkijken, Regarder à travers.
Doorklieven, Fendre.
Doorknagen, Ronger.
Doorkruipen, Passer à genoux et avec peine.
Doormengen, Mêler.
Doorschieten, Percer d'un coup de fusil, etc.
Doorsteken, Percer (une digue).
Doorzoecken, Fouiller.
Misrekenen, Se tromper (dans un calcul). [tant].
Mistellen, Se tromper (en comp-
Overstijgen, Surmonter.

ACCEPTION FIGURÉE.

Doorboren, Percer, Tuer, Pénétrer.
Doorkijken, Fouiller, Feuiller.
Doorklieven, Fendre (les ondes).
Doorknagen, Ronger (de char-
 grin).
Doorkruipen, Pénétrer, Appren-
 dre à fond. [flexions].
Doormengen, Mêler (de ré-
Doorschieten, Entremêler. [d'épée].
Doorsteken, Percer (d'un coup
Doorzoecken, Visiter, examiner.
Misrekenen, Se tromper.
Mistellen, Se tromper.
Overstijgen, Surmonter (des dif-
 ficultés.)

§ 266. Les verbes composés avec des prépositions, *séparables dans la signification directe et matérielle*, et *inséparables dans un sens figuré*, sont plus nombreux. L'idée matérielle des deux parties de la composition dans l'emploi séparable, aussi bien que leur acception figurée dans l'emploi inséparable, est toujours palpable. La conjugaison de ces verbes est très-simple, parce que dans l'emploi inséparable, elle est semblable à celle des autres verbes composés inséparablement, car ils ne prennent pas même *ge* au participe passé; — dans l'emploi séparable, la préposition, au présent et à l'imparfait de l'indicatif, vient à la fin, et

au participe passé la particule *ge* se place entre les deux parties du verbe.

§ 267. Il est utile de connaître la plupart de ces verbes dans les deux acceptions, afin de ne pas se tromper dans l'emploi séparable et dans l'emploi inséparable. Pour ce dernier cas, la préposition ne prend jamais l'accent; mais elle le prend toujours pour l'emploi séparable.

SIGNIFICATION DIRECTE.

- Doorbladeren*, Feuilletter.
Doordringen, Percer, passer à travers. [d'un bout à l'autre.
Doorloopen, Courir à travers,
Doornagelen, Percer de cloux.
Doorreizen, Passer (par un pays), Traverser.
Doorsnijden, Couper (en morceaux). [courir).
Doortrekken, Traverser (par-
Doorzien, Voir à travers.
Misdoen, Faire mal ou de travers.
Misdrijven, Manquer en flottant, en nageant, Pousser mal.
Misgaan, Manquer, (ne pas rencontrer quelqu'un en dépit de soi-même).
Misgrijpen, Prendre une chose pour l'autre. [regardant).
Miskijken, Se tromper (en
Misraden, Se tromper (en devinant).
Misvallen, Tomber (sans atteindre telle ou autre chose).

ACCEPTION FIGURÉE.

- Doorbladeren*, Parcourir (un li-
Doordringen, Pénétrer. [vre).
Doorloopen, Parcourir.
Doornagelen, Percer (un vaisseau de coups de canon).
Doorreizen, Voyager dans un pays (eu tout sens).
Doorsnijden, Couper (par des canaux).
Doortrekken, Tremper, saturer.
Doorzien, Pénétrer (par l'esprit).
Misdoen, Offenser, nuire.
Misdrijven, Offenser, agir mal.
Misgaan, S'oublier, agir mal.
Misgrijpen, Se méprendre, agir mal.
Miskijken, Se tromper.
Misraden, Déconseiller.
Misvallen, Déplaître.

- Omboorden* , Border (des sou- liers, etc.)
- Omgeven* Donner à la ronde.
- Omgraven* , Tourner au moyen de la bêche.
- Omkleeden* , Changer d'habits.
- Omleggen* , Retourner.
- Omspannen* , Changer les at- taches.
- Omspoelen* , Rincer.
- Omtrekken* , Passer autour ou à l'extérieur.
- Omzeilen* , Renverser un vais- seau, le couler à fond.
- Onderdrukken* , Pousser dessous, comprimer. [soleil], s'éclipser.
- Ondergaan* , Se coucher (du *Onderhalen* , Tirer dessous, bais- ser la tête ou céder.
- Onderhooren* , Être subordonné Appartenir à.
- Onderhouden* , Tenir dessous , tenir sous la dépendance. [ou sous.
- Onderkruipen* , Ramper dessous
- Onderschrijven* , Écrire dessous. [être subordonné.
- Onderstaan* , Se trouver dessous,
- Onderstellen* , Placer dessous.
- Ondervinden* , Trouver dessous.
- Overdrijven* , Pousser d'un côté à l'autre.
- Overgaan* , Passer (les nuages , la pluie) , passer (de l'autre côté) , passer (cesser).
- Overgieten* , Transvaser , verser de manière qu'un vase déborde.
- Omboorden* , Entourer.
- Omgeven* , Entourer.
- Omgraven* , Entourer de fossés. [sonnemens spécieux].
- Omkleeden* , Envelopper (de rai-
- Omleggen* , Revêtir, border.
- Omspannen* , Tendre , revêtir autour.
- Omspoelen* , Être entouré d'eau.
- Omtrekken* , Faire le contour d'un dessin , cerner.
- Omzeilen* , Naviguer autour de.
- Onderdrukken* , Opprimer.
- Ondergaan* , Subir , souffrir.
- Onderhalen* , Sousligner.
- Onderhooren* , Interroger.
- Onderhouden* , Entretenir (pour- voir aux besoins de), Obser- ver (les lois).
- Onderkruipen* , Supplanter.
- Onderschrijven* , Signer, consen- tir, souscrire.
- Onderstaan* , Oser entreprendre.
- Onderstellen* , Supposer.
- Ondervinden* , Éprouver.
- Overdrijven* , Exagérer.
- Overgaan* , Se fatiguer grande- ment en marchant.
- Overgieten* , Arroser.

- Overjagen**, Passer en course d'un côté ou d'un point à l'autre.
- Overkomen**, Arriver d'un endroit dans un autre.
- Overladen**, Charger d'une voiture (ou vaisseau) dans une autre.
- Overleggen**, Déposer (des pièces); Faire des économies, des épargnes.
- Overloopen**, Passer à l'ennemi, Déborder, Passer sur (en marchant). Faire une route vite.
- Overpleisteren**, Plâtrer de nouveau.
- Overstappen**, Passer sur quelque chose, d'un seul pas.
- Overstemmen**, Voter de nouveau.
- Overstroomen**, Déborder sur.
- Overtreden**, Passer par-dessus quelque chose, en marchant.
- Overtrekken**, Tirer d'un côté à l'autre, Passer une rivière.
- Overvallen**, Tomber en se heurtant. [côté à l'autre.
- Overvoeren**, Transporter d'un
- Overwegen**, Peser de nouveau.
- Overwinnen**, Acquérir (au moyen des bénéfices qu'on a fait).
- Overzeilen**, Faire un trajet (au moyen d'un bâtiment à voiles).
- Overzien**, Revoir, réexaminer.
- Volbouwen**, Remplir un vide, de bâtimens.
- Voldoen**, Remplir (rendre plein).
- Overjagen**, Fatiguer grandement (un cheval à la course).
- Overkomen**, Surmonter (des difficultés).
- Overladen**, Surcharger.
- Overleggen**, Réfléchir, peser.
- Overloopen**, Importuner par des visites, Se fatiguer grandement en marchant, Parcourir (revoir).
- Overpleisteren**, Mettre du plâtre sur quelque chose.
- Overstappen**, Passer sur (ne pas aborder une discussion).
- Overstemmen**, Emporter par le nombre des votes, Forcer au silence.
- Overstroomen**, Inonder.
- Overtreden**, Transgresser.
- Overtrekken**, Couvrir (garnir).
- Overvallen**, Attaquer à l'improviste, surprendre. [ché.
- Overvoeren**, Surcharger un
- Overwegen** Réfléchir, considérer.
- Overwinnen**, Vaincre, conquérir.
- Overzeilen**, Couler à fond un bâtiment, en donnant contre.
- Overzien**, Ne pas apercevoir.
- Volbouwen**, Achever une bâtisse.
- Voldoen**, Satisfaire, acquitter.

<i>Volmaken</i> , Remplir (rendre plein).	<i>Volmakem</i> , Achever, perfectionner.
<i>Volstaan</i> , Être plein ou rempli.	<i>Volstaan</i> , Suffire, satisfaire.
<i>Voorkomen</i> , Se présenter, comparaitre. [dans la plume.	<i>Voorkomen</i> , Prévenir.
<i>Voorzeggen</i> , Dicter, donner	<i>Voorzeggen</i> , Prédire.
<i>Wederroepen</i> , Rappeler (appeler de nouveau).	<i>Wederroepen</i> , Révoquer.

§ 268. Un exemple de conjugaison à l'indicatif, tant dans la signification directe, que dans celle figurée, pourra servir à éclaircir l'emploi de ces verbes.

DOORREIZEN.

SIGNIFICATION DIRECTE.

Ik reis door.
Ik reisde door.
Ik heb doorgereisd.
Ik had doorgereisd.
Ik zal doorreizen.
Ik zal doorgereisd hebben.

ACCEPTION FIGURÉE.

Ik doorreis.
Ik doorreisde.
Ik heb doorreisd.
Ik had doorreisd.
Ik zal doorreizen.
Ik zal doorreisd hebben.

Le subjonctif et l'impératif ne pourront offrir aucune difficulté.

CHAPITRE VII.

L'ADVERBE.

§ 269. Ces mots servent à déterminer l'action désignée par le verbe, ou la qualité désignée par l'adjectif. Ils se placent toujours avant l'adjectif, mais fort souvent après le verbe.

§ 270. Il y a encore des mots que l'on considère ordinairement comme étant des adverbes, quoiqu'on les emploie souvent seuls et sans qu'ils déterminent un verbe ou un adjectif. Ces mots tiennent fréquemment lieu d'une phrase entière, tant pour faire des demandes que pour faire des réponses; et on les trouve principalement parmi les adverbes d'affirmation, de négation, de doute et d'interrogation.

§ 271. Plusieurs mots, qui sont employés comme des adjectifs et comme des adverbes, sont effectivement des adjectifs; cependant l'emploi dans lequel ces mots se trouvent, doit décider s'ils font les fonctions d'adverbe.

§ 272. La terminaison *lijk*, souvent signe d'adjectif, est également employée comme signe d'adverbe; mais il faut observer à cet égard que, si *lijk* est ajouté à l'adjectif pour en former un adverbe, alors cette

terminaison peut souvent être supprimée , ce qui ne se fait pas lorsque *lijk* est signe d'adjectif.

§ 273. Plusieurs adjectifs qui ont la terminaison *sch* , suppriment de cette terminaison *ch* , et ne conservent que l'*s* , dès qu'on les emploie comme adverbes (1) ; p : e :

Dagelijksch , Journalier Quotidien.

Dagelijks , Journallement.

Maandelijksch , Mensuel.

Maandelijks , Mensuellement.

Wekelijksch , Hebdomadaire.

Wekelijks , Hebdomadairement.

§ 274. La signification de la plupart des adverbes exclut la comparaison ; mais ceux dont la signification ne s'y oppose pas , forment les degrés de comparaison de la même manière que les adjectifs.

§ 275. Quelques adverbes forment les degrés de comparaison d'une manière plus ou moins irrégulière , et par l'influence de l'euphonie , et parce qu'il y en a qui ont vieilli.

<i>Min</i> ,	Peu.	<i>Minder</i> ,	<i>Minst</i> .
<i>Na</i> ,	Proche ou Près.	<i>Nader</i> ,	<i>Naast</i> .
<i>Veel</i> ,	Beaucoup.	<i>Meer</i> ,	<i>Meest</i> .
<i>Ver</i> ou <i>Verre</i> ,	Loin.	<i>Verder</i> ,	<i>Verst</i> .
<i>Wel</i> ,	Bien.	<i>Beter</i> ,	<i>Best</i> .

§ 276. Les adverbes peuvent être divisés en plusieurs classes , dont nous rapporterons les plus usitées.

(1) Quelque-uns de ces adverbes ne sont autre chose que des substantifs ou des adjectifs , au deuxième cas de la déclinaison ; parmi les derniers surtout il y en a que l'usage a aliénés de leur emploi primitif.

- I.** *Bijwoorden van tijd.* Adverbes de temps.
II. *Bijwoorden van plaats.* Adverbes de lieu.
III. *Bijwoorden van hoegrootheid.* Adverbes de quantité.
IV. *Bijwoorden van hoedanigheid.* Adverbes de qualité.
V. *Bijwoorden van bevestiging.* Adverbes d'affirmation.
VI. *Bijwoorden van ontkenning.* Adverbes de négation.
VII. *Bijwoorden van twijfeling.* Adverbes de doute.
VIII. *Bijwoorden van vergelijking.* Adverbes de comparaison.
IX. *Bijwoorden van ondervraging.* Adverbes d'interrogation.
X. *Bijwoorden van orde.* Adverbes d'ordre.

I. Adverbes de temps.

<i>Heden</i> ou van-Aujourd'hui.	<i>Nu,</i>	Maintenant.
<i>daag,</i>	<i>Zondags,</i>	Au dimanche.
<i>Eergisteren,</i>	<i>Straks,</i>	Tantôt.
<i>Morgen,</i>	<i>Eertijds,</i>	Autrefois.
<i>Overmorgen,</i>	<i>Oudijds,</i>	Anciennement.
<i>Eerstdaags,</i>	<i>Voorheen,</i> }	Jadis.
	<i>Voormaals,</i> }	
<i>Bij dag,</i>	<i>Voor dezen,</i>	Ci-devant.
<i>Bij nacht,</i>	<i>Voortaan,</i>	Désormais.
<i>Des nachts,</i>	<i>Onverwachts,</i>	A l'improviste:
<i>Altijd,</i>		Toujours.

II. Adverbes de lieu.

<i>Hier,</i>	<i>Ici.</i>	<i>Rechts,</i>	A droite.
<i>Daar,</i>	<i>Là.</i>	<i>Links,</i>	A gauche.
<i>Ergens,</i>	<i>Quelque part.</i>	<i>Boven,</i>	En haut.
<i>Nergens,</i>	<i>Nulle part.</i>	<i>Beneden,</i>	En bas.
<i>Overal,</i>	<i>Partout.</i>	<i>Regt uit,</i>	Tout droit.
<i>Alom,</i>	<i>De tous côtés ou</i>	<i>Hierheen,</i>	Par ici.
	<i>partout.</i>	<i>Ver,</i>	Loin.
<i>Elders.</i>	<i>Ailleurs.</i>	<i>Herwaarts,</i>	Vers ici ou de ce
<i>Allerwegen,</i>	<i>De tous côtés.</i>		côté-ci.

III. Adverbes de quantité.

<i>Zeer,</i>	<i>Très.</i>	<i>Genoeg,</i>	Assez.
<i>Veel,</i>	<i>Beaucoup.</i>	<i>Geheellijk,</i>	Entièrement.
<i>Te veel,</i>	<i>Trop.</i>	<i>Ongevaar, ou</i>	Environ.
<i>Oneven,</i>	<i>Impair.</i>	<i>ongeveer,</i>	

IV. Adverbes de qualité.

<i>Wel,</i>	Bien.	<i>Eerlijk,</i>	Honnêtement.
<i>Ligtelijk,</i>	Aisément.	<i>Naar wensch,</i>	A souhait.
<i>Ongaarne,</i>	A contre cœur.	<i>Billijk,</i>	Juste, équitable.
<i>Zachtelijk,</i>	Doucement.	<i>Gaarne,</i>	Volontiers.

V. Adverbes d'affirmation.

<i>Ja,</i>	Oui.	<i>Zeker,</i>	Certes.
<i>Waarlijk,</i>	Vraiment.	<i>Onfeilbaar,</i>	Infailiblement.
<i>Werkelijk,</i>	Effectivement.	<i>Ongetwijfeld,</i>	Sans doute.
<i>Altoos,</i>	Toutefois.	<i>Nogtans,</i>	Toutefois.

VI. Adverbes de négation.

<i>Neen,</i>	Non.	<i>Noch,</i>	Ni.
<i>Niet,</i>	Pas, ne pas...	<i>Nog niet,</i>	Pas encore.
<i>Geen,</i>	Point, ne point..	<i>Niets.</i>	Rien.

VII. Adverbes de doute.

<i>Misschien,</i>	} Peut-être.	<i>Bezwaarlijk,</i>	Difficilement.
<i>Welligt,</i>		<i>Twijfelachtig,</i>	Douteux.
<i>Mogelijk,</i>		Possible.	<i>Onwaarschijnlijk,</i>

VIII. Adverbes de comparaison.

<i>Als,</i>	Comme.	<i>Naauwelijks,</i>	A peine.
<i>Zoo als,</i>	Ainsi que.	<i>Zoo veel,</i>	Autant.
<i>Eerder,</i>	Plutôt.	<i>Meer,</i>	Plus.

IX. Adverbes d'interrogation.

<i>Waar?</i>	Où?	<i>Hoe veel?</i>	Combien?
<i>Hoe?</i>	Comment?	<i>Sedert wanneer?</i>	Depuis quand?
<i>Waarom?</i>	Pourquoi?	<i>Hoedanig?</i>	De quelle manière?

X. Adverbes d'ordre.

<i>Eerst,</i>	Premièrement.	<i>Aanvankelijk,</i>	Primitivement.
<i>Vervolgens,</i>	Ensuite.	<i>Vooreersi,</i>	D'abord.
<i>Duar na,</i>	Puis.	<i>Overigens,</i>	D'ailleurs, au surplus.

§ 277. Toutes les langues ont des locutions adverbiales qui tiennent à l'idiome, ou qui sont des

phrases contractées par l'usage. Nous en citerons quelques-unes.

<i>Blootshoofds.</i>	A tête nue.
<i>In der daad.</i>	En effet.
<i>Mijns bedunkens.</i>	D'après mon opinion.
<i>Des anderen daags.</i>	Le lendemain.
<i>Van nu af aan.</i>	Dès à présent.
<i>Daags te voren.</i>	La veille.
<i>Ten ontijde.</i>	Mal-à-propos.
<i>Ten einde toe.</i>	Jusqu'à la fin.
<i>Veel te veel.</i>	Beaucoup trop.
<i>Alware het.</i>	Quand-même.
<i>Al ware het zelfs</i> }	
<i>In het geheel niet.</i>	Point-du-tout.
<i>Voor alles.</i>	Avant tout.
<i>Mijnentwege ou mijnenthalve.</i>	Pour ce qui me regarde.
<i>Regt toe, regt aan.</i>	Tout droit.
<i>Nu eens..., dan weder...</i>	Tantôt...tantôt (idée alternative).
<i>Al..., niet...</i> }	Tantôt...tantôt (idée d'opposition).
<i>Den al..., dan niet...</i> }	
<i>Blootvoets.</i>	A pieds nuds.
<i>Nu voor als dan.</i>	Dès à présent, pour lors.
<i>Zoo veel te minder.</i>	D'autant moins.
<i>Van het oogenblik.</i>	Dès le moment.
<i>Van af.</i>	Dès.
<i>Van dan af.</i> }	Dès alors. -
<i>Van toen af.</i> }	
<i>Van der jeugd af.</i>	Dès la jeunesse.
<i>Wat dies meer is.</i> }	Tout ce qui s'y rapporte.
<i>Wat des meer is.</i> }	
<i>Hetis er dusdanig mede gelegen.</i> }	Il en est ainsi, ou il en est
<i>Hetis er zoodanig mede gelegen.</i> }	ainsi qu'il suit.

CHAPITRE VIII.

LA PRÉPOSITION.

§ 278. Cette espèce de mots est d'une grande importance ; mais sa connaissance dépend en partie de l'usage , et c'est peut-être par cela même que l'étude en est généralement trop négligée. Les prépositions modifient à l'infini les rapports entre les mots , et leur emploi paraît souvent arbitraire , parce que la même préposition ne se traduit pas toujours de la même manière. Cela ne tient cependant qu'au génie idiomatique des différentes langues , qu'il faudra étudier dans les exemples.

§ 279. Les prépositions , toutes d'une nature abstraite , se divisent en celles qui , ne s'employant que jointes à d'autres mots , sont appelées *particules* , et en celles qui ne peuvent s'employer jointes à d'autres mots , c'est-à-dire , les *prépositions* proprement dites.

§ 280. Les *particules* , de *woorddeeltjes* , sont des parties qui modifient de différentes manières , l'idée du mot auquel on les ajoute ; elles sont d'autant plus importantes , qu'elles se joignent aux mots et qu'elles sont alors inséparables. Il en y a deux sortes :

1° *De voorvoegsels* ou *ingangen*, les particules intonantes, et

2° *De achtervoegsels* ou *uitgangen*, les particules terminantes.

§ 281 Comme *particules intonantes* sont considérées ordinairement *be, er, ge, her, mis, on, ont, ver, wan*, dont *on* est la seule qui ne saurait pas entrer dans la composition d'un verbe. Ces particules ajoutent quelque idée accessoire ou modifient l'acception du mot, auquel elles s'attachent. (Voyez § 258, p. 267.)

§ 282. Quelques exemples de ces particules intonantes pourront servir de preuve, qu'elles modifient toujours l'idée des mots auxquels elles sont ajoutées, bien qu'en français le mot qui sert à traduire l'un et l'autre, soit le même :

Be est un augment, et sert souvent à rendre le verbe actif; p : e :

Schrijven, Écrire.

Beschrijven, Décrire.

Denken, Penser.

Bedenken, Réfléchir.

Graven, Creuser.

Begraven, Enterrer, Enfourir.

Legeren, Camper.

Belegeren, Assiéger.

Liegen, Mentir.

Beliegen, Calomnier.

Gieten, Verser.

Begieten, Verser dessus.

Er et *her* jointes au verbe *kennen* se traduisent de la même manière par le mot *reconnaître*, quoique *erkennen*, signifie *avouer* et aussi *avoir la conviction*, tandis que *herkennen* signifie *connaître de nouveau*.

Langen, Donner en main.

Erlangen, Obtenir.

Leven, Vivre.

Herleven, Revivre.

Ge, signe du participe passé, et employé pour la

formation des substantifs neutres, est au reste un augment. Cette particule fortifie l'acception du mot; p : e :

Bieden, Offrir.

Gebieden, Commander.

Leiden, Mener.

Geleiden, Accompaner.

Rust, Repos.

Gerust, Tranquille.

Mis a une acception privative ou défavorable; p : e :

Achten, Estimer.

Misachten, Mesestimer.

Daad, Action.

Misdaad, Crime.

Moedig, Courageux.

Mismoedig, Découragé.

On est une négation, et donne quelquefois une idée défavorable au mot; p : e :

Vruchtbaar, Fertile.

Onvruchtbaar, Infertile.

Matig, Modéré.

Onmatig, Immodéré.

Mondig, Majeur.

Onmondig, Mineur.

Ont sert de privation ou de négation; p : e :

Dekken, Couvrir.

Ontdekken, Découvrir.

Erven, Hériter.

Onterven, Déshériter.

Laden, Charger.

Ontladen, Décharger.

Quelquefois aussi la particule *ont* sert à renforcer l'acception; p : e :

Bloot, Découvert.

Ontblooten, Découvrir.

Ledig, Vide.

Ontledigen, Vider.

Loopen, Courir.

Ontloopen, Echapper.

Ver sert souvent d'augment, et modifie au reste les mots, auxquels il se joint, de différentes manières, p : e :

Arbeiden, Travailler.

Verarbeiten, Mettre en œuvre.

Bidden, Prier.

Verbidden, Attendrir (fléchir).

Drukken, Presser.

Verdrukken, Opprimer.

Klagen, Se plaindre.

Verklagen, Accuser.

Maken, Faire (confectionner).

Vermaken, Refaire.

Timmeren, Charpenter, bâtir.

Vertimmeren, Changer, rebâtir.

Wan donne une idée défavorable au mot et même une idée mauvaise; p : e :

Bedrijf, Action.

Wanbedrijf, Délit.

Hoop, Espoir.*Wanhoop*, Désespoir.*Geloof*, Croyance, foi.*Wangeloof*, Incrédulité.

§ 283. Les *particules terminantes* sont beaucoup plus nombreuses : *aar*, *achtig*, *baar*, *dom*, *eel*, *en*, *er*, *ers*, *eren*, *halve*, *heid* ou *heden*, *haftig*, *hande*, *ier*, *je*, *ig*, *ij*, *ing*, *is*, *lei*, *lijk*, *lijn*, *ling*, *loos*, *ooi* ou *ooiden*, *sch*, *s*, *schap*, *sel*, *ster*, *voudig*, *waart* ou *waarts*, *wege*, *zaam*.

Ces *particules* font des fonctions doubles, tant en modifiant l'acception du mot auquel elles sont ajoutées, qu'en le rangeant en même temps soit parmi les substantifs, soit parmi les adjectifs, soit parmi les adverbes.

§ 284. On peut classifier les *particules terminantes*, ainsi qu'il suit (1).

a. Particules substantives :

pour le singulier : *aar*, *dom*, *eel*, *er*, *heid*, *ier*, *ij*, *ing*, *is*, *ooi*, *ling*, *schap*, *sel* et *ster*. (Voyez §. 7, p. 93.)

pour le pluriel : *en*, *ers* et *eren*. (Voyez § 23, p. 107, et § 24, 4° et 5°, p. 109.)

pour le diminutif : *je*, *lijn*. (Voyez § 9, p. 95.)

b. Particules adjectives et adverbiales : *achtig*, *baar*, *haftig*, *ig*, *lijk*, *loos*, *sch*, *s*, *waart*, *wege*, *zaam*. (Voyez § 49, p. 137, § 56, p. 144 et § 273, p. 276.)

c. Particules adjectives qu'on place parmi les ter-

(1) Au reste, on peut consulter le chapitre III, de la 1^{re} PARTIE des *Éléments*.

minaisons des noms de nombre *halve*, *lei*, *hand*, *voudig*. (Voyez § 81, p. 160, § 84 et 85, p. 162.)

§ 285. *Les prépositions, de voorzetsels*, se placent ordinairement devant les mots qu'elles déterminent. Dans la VII^e Section des verbes (p. 268.) nous avons parlé des prépositions qui entrent dans les verbes composés, soit séparablement soit inséparablement; il ne s'agira donc ici que des prépositions qui se placent devant les substantifs.

§ 286. Les prépositions marquent le rapport d'un substantif à un autre mot, quelquefois d'une manière indéfinie, même sans qu'un autre substantif soit énoncé. Nous avons fait observer ailleurs que les cas obliques de la déclinaison peuvent être remplacés par des prépositions, et qu'alors, comme aussi toutes les fois qu'une préposition est employée auprès d'un substantif, on peut dire que ce substantif se trouve au cas *prépositionnel*. Au reste, les prépositions servent à indiquer les rapports accidentels des substantifs que, dans aucune langue de l'Europe, la déclinaison ne saurait indiquer tous.

§ 287. Quelques prépositions peuvent se placer après le substantif; mais alors elles ont plutôt rapport au verbe qu'au substantif, et font les fonctions des adverbes; p : e : *Ik loop door de stad*, je cours par la ville; *ik loop de stad door*, je cours à travers la ville ou je traverse la ville.

§ 288. La plupart des prépositions ne se traduisent pas toujours de la même manière; nous donnerons donc quelques exemples de l'emploi des prépositions les plus usitées.

1. *Aan.*

In alle zijden ou kanten.

In alle plaatsen.

Keulen ligt aan den Rijn.

Ich aan eenen steen stooten.

Au zijn geluk wanhopen.

De tous côtés.

En tous lieux.

Cologne est située sur le Rhin.

Se heurter contre une pierre.

Désespérer de son bon heur.

2. *Bij.*

Bij wijze.

Bij geluk.

Bij mijn leven.

Bij den naam roepen.

Bij wijze van geschenk,

Bij de kaars werken,

Bij helderen dag

Bij beurten.

Bij gebrek aan geld.

Bij menschen geheugen,

Bij de kerk wonen.

Par manière.

Par bonheur.

De ma vie.

Appeler par le nom.

En forme de cadeau.

Travailler à la chandelle.

De plein jour.

Tour-à-tour.

Faute d'argent.

De mémoire d'homme.

Demeurer près de l'église.

3. *Door.*

Door mij.

Door elkander.

Door alle eeuwen heen.

Door de rivier waden.

Par moi.

L'un portant l'autre.

De siècle en siècle.

Passer au gué.

4. *In.*

In de kerk.

In onbruik geraken.

In zijn dertigste jaar.

In kort.

In zijde gekleed.

In het openbaar spreken.

A l'église.

Tomber en désuétude.

Dans sa trentième année.

Sous peu.

Habillé de soie.

Parler en public.

5. *Met.*

Met list.
Met de dood straffen.
Met welgevallen.
Het is met hem gedaan.
Met iemand te doen hebben.
Met iets bezig zijn.
Met weldaden overladen

Par intrigue *ou* ruse.
 Punir de mort.
 Avec plaisir.
 C'en est fait de lui.
 Avoir affaire à quelqu'un.
 Être occupé de quelque chose.
 Compter de bienfaits.

6. *Na* (1).

Na dit voorval.
Na het gevecht.
Na den maaltijd.

Après cet événement.
 Après le combat.
 Après le repas.

7. *Naar.*

Naar het leven schilderen.
Hij gelijkt naar zijne moeder.
Ik ga naar Indiën.
Naar 's lands gebruik.
Zij vertrekken naar buiten.
Naar iemand zoeken.

Peindre d'après nature.
 Il ressemble à sa mère.
 Je vais aux Indes.
 Selon la coutume du pays.
 Ils partent pour la campagne.
 Chercher quelqu'un.

8. *Om.*

Iemand om den hals vallen.
Het is om aan den kost te komen.
Om Gods wil.
Om zijne misdaden.
Om het been binden.
Om het hardst loopen.

Embrasser quelqu'un,
 C'est pour gagner la vie.
 Pour l'amour de Dieu.
 A cause de ses crimes.
 Lier autour de la jambe.
 Courir à qui mieux.

9. *Onder.*

Onder den maaltijd.
Onder de regering van Willem.
Onder mijne papieren [den eersten.
Men verhaalt onder anderen.

Pendant le repas.
 Sous le règne de Guillaume pre-
 [mier.
 Parmi mes papiers.
 On raconte entr'autres.

(1) *Na* est toujours après, c'est-à-dire, des choses qui arrivent l'une après l'autre; *naar* n'a jamais cette valeur, mais a toujours l'idée de *selon*, ou désigne un mouvement, une direction.

Onder iemands oogen komen.
Dat is mij onder de oogen ge-
Dit blijft onder ons. [komen.
Alles was daar onder elkander.
Onder het ongeluk bezwijken.

10. *Op.*

Op het land wonen.
Op den weg ontmoeten.
Op iemand vertrouwen.
Zich op reis begeven.
Op mijne eer.
Ik heb hem op de straat ontmoet.
Zijne ouders waren ongelukkig
toen hij op de wereld kwam.
Op mijnen ouden dag.
Op eenen ernstigen toon.
Het gebeurde op een' zondag.
Wij waren op een onbewoond
Op een feest noodigen. [eiland.
Op deze voorwaarde.
Hij is op u misnoegd.
Op verbeurte van ongenade.
Op rekening betalen.

11. *Over.*

Over eene verkeerdheid lagchen.
Over eene zaak spreken.
Over zijne goederen beschikken.
Over zijn eigen lot bekommerd
zijn.

12. *Te.*

Te midden van de menigte.
Te bed gaan.
Te water reizen.
Iemand te ontmoet gaan.
Een ongeluk te ontmoet zien.

Paraître devant quelqu'un.
Cela m'est veuu sous les yeux.
Ceci demeure entre nous.
Tout y était péle-mêle.
Succomber au malheur.

Demeurer à la campagne.
Rencontrer en chemin.
Avoir de la confiance en quel-
Se mettre en voyage. [qu'un.
Sur mon honneur.
Je l'ai rencontré dans la rue.
Ses parens étaient malheureux.
lorsqu'il vint au monde.
Dans ma vieillesse.
D'un ton sérieux.
Cela arrivera un dimanche.
Nous étions dans une île déserte.
Inviter à une fête.
A cette condition.
Il est mécontent de vous.
Sous peine de disgrâce.
Payer à compte.

Rire, se moquer d'un travers.
Parler d'une affaire.
Disposer de ses biens.
Être en peine sur son propre
sort.

Au milieu de la multitude.
Aller au lit. Se coucher.
Voyager par eau. [qu'un.
Aller à la rencontre de quel-
Prévoir (ou plus exactement au-
gurer) un malheur.

Ik zie eenen brief te gemoet.

J'attends un lettre (je suis dans l'attente de voir arriver une lettre).

13. *Ten.*

*Ten mijnen huize.
Heden ten dage.
Eene beeldenis ten voeten uit.*

Chez-moi. [actuelle.
Actuellement ou dans l'époque
Une peinture portrait jusque
et y compris les pieds.
Se donner en proie.

Zich ten prooi geven.

14. *Tot.*

*Er is een straatweg van Amsterdam tot Brussel.
Tot op onzen tijd.
Van dag tot dag.
Tot voedsel dienen.
Tot een ambt geraken.
Zich tot iemand vervoegen.
Hij bemint iedereen, tot zijne vijanden toe.
Het is tot uw best.
Zich tot iemand wenden.
Ik heb hem tot vriend.
Hij is tot dit ambt benoemd.
Hij is tot hoogleraar beroepen.*

Il y a une chaussée d'Amsterdam jusqu'à Bruxelles.
Jusqu'à nos jours.
De jour en jour.
Servir de nourriture.
Parvenir à un emploi.
S'adresser à quelqu'un.
Il aime jusqu'à ses ennemis.

C'est pour votre bien.
S'adresser à quelqu'un.
Je l'ai pour ami.
Il a été nommé à cet emploi.
Il a été nommé professeur.

15. *Uit.*

*Zij komen uit de kerk.
Hij is uit de stad.
Uit een boek vertalen.
Zij doet het uit goedheid.
Uit ondervinding weten.
Uit hoofde van.
Uit den grond van mijn hart.
Uit het oog, uit het hart.
Uit alle magt schreeuwen.
Ik zie uit uwen brief.*

Ils viennent de l'église.
Il est hors de la ville.
Traduire d'un livre.
Elle le fait par bonté.
Savoir par expérience.
A cause de.
Du fond de mon cœur.
Loin des yeux, loin du cœur.
Crier de toutes ses forces.
Je vois dans votre lettre.

16. *Van.*

Van boven naar beneden.
Van nu af aan.
Een man van gezond verstand.
Eene vrouw van luisterrijke geboorte.
Niet van hout gemaakt zijn.
Van buiten leeren.
Van het hoofd tot de voeten.

De haut en bas.
Dès-à-présent.
Un homme d'un jugement sain.
Une femme d'une naissance illustre.
N'être pas fait de bois.
Apprendre par cœur.
De la tête jusqu'aux pieds.

17. *Voor.*

De vijand is voor de deur.
Voor den regter verschijnen.
Hij is voor allen gestorven.
Voor eenen vriend borg staan.
Wij zorgen voor de toekomst.
Dat is geene vrouw voor hem.

Voor iemand wijken.
Wacht u voor hem.
Zij gaan voor eenige weken.
Den hoed voor iemand afnemen.

L'ennemi est à la porte.
Comparaitre devant le juge.
Il est mort pour tous.
Etre caution, garant pour un ami.
Nous pensons à l'avenir.
C'est une femme qui ne lui convient pas pour épouse.
Céder à quelqu'un.
Soyez en garde contre lui.
Ils vont pour quelques semaines.
Oter le chapeau à quelqu'un.

CHAPITRE IX.

LES CONJONCTIONS.

§ 289. Ces mots servent à marquer les rapports logiques qui peuvent exister entre les phrases ou les parties des phrases; leurs fonctions sont par conséquent d'une nature entièrement abstraite..

§ 290. Les rapports que les conjonctions désignent sont tous du domaine de l'intelligence; ces mots sont aussi d'une toute autre nature que les prépositions qui ne servent pas à lier les raisonnemens. L'intelligence humaine peut suppléer quelquefois au manque des conjonctions, mais ne saurait suppléer au manque des prépositions; on pourrait donc omettre des conjonctions, mais non des prépositions.

§ 291. On peut diviser les conjonctions en différentes classes, d'après les modifications que ces mots portent au discours. Cependant cette énumération paraît assez peu importante, et nous nous bornerons à rapporter quelques conjonctions d'un usage habituel.

<i>En,</i>	Et.	<i>Ten eerste,</i>	En premier lieu
<i>Ook,</i>	Aussi.	<i>Verder,</i>	Puis.
<i>Niet alleen,</i>	Non-seulement.	<i>Insgelijks,</i>	De même.
<i>Maar ook,</i>	Mais aussi.	<i>Eindelijk,</i>	Enfin.
<i>Hoe,</i>	Comment.	<i>Dat is,</i>	C'est-à-dire.

<i>Dat.</i>	Que.	<i>Namelijk,</i>	Savoir.
<i>Op dat,</i>	} Afin que.	<i>Als,</i>	Comme.
<i>Ten einde,</i>		<i>Daarom,</i>	C'est pourquoi.
<i>Om dat,</i>	Parce que.	<i>Zoo.</i>	Alors.
<i>Want,</i>	Car.	<i>Derhalve,</i>	Donc.
<i>Dewijl,</i>	Puisque.	<i>Doch,</i>	Mais. Toutefois.
<i>Maar,</i>	Mais.	<i>Gelijk,</i>	De même.
<i>Echter,</i>	Cependant.	<i>Gelijk als,</i>	De même que.
<i>Nogtans,</i>	Toutefois.	<i>Zoo als,</i>	Comme aussi.
<i>Daarentegen,</i>	Par contre.	<i>Schoon,</i>	Quoique.
<i>Behalve,</i>	À l'exception de.	<i>Alhoewel,</i>	} Quoique.
<i>Uitgezonderd,</i>	Excepté.	<i>Hoewel,</i>	
<i>Zoo,</i>	Si. À moins que.	<i>Toch,</i>	Bien que.
<i>Indien,</i>	Si.		Toutefois. Tou- jours.
<i>Ten zij,</i>	} A moins que.	<i>Terwijl,</i>	Tandis que.
<i>Ten ware,</i>		<i>Inmiddels.</i>	En attendant. En même temps.

§ 292. Il y a des conjonctions qui sont employées avec le subjonctif (Voyez § 190 p. 233.), et d'autres qui ne sauraient être employées qu'avec l'indicatif; mais la plupart des conjonctions s'emploie indifféremment avec les deux modes.

§ 293. Les pronoms relatifs servent aussi à lier des parties de phrases, et font la double fonction de pronom et de conjonction copulative. Ils rendent les phrases plus énergiques que ne feraient les conjonctions; mais comme les dernières servent à indiquer tous les rapports logiques qui peuvent exister entre les phrases ou les parties de phrase, elles tendent essentiellement à donner de la clarté au style, et sont d'une grande utilité pour le style didactique.

CHAPITRE X.

LES INTERJECTIONS.

§ 294. Les interjections n'appartiennent pas à la langue des mots, parce qu'elles ne servent pas à représenter quelque idée d'une manière claire ou intelligible. Elles ne s'assujettissent aussi à aucune règle grammaticale.

§ 295. Les véritables interjections ne sont que des sons confus et inarticulés, que les sensations de l'ame nous arrachent, et qui ne doivent leur valeur qu'à l'expression qui accompagne leur émission. Les plus usitées sont : *ah, heisa, ach, helaas, ha, haha, o, ei, fij, och, ho, holla, hei, hem, owee.*

§ 296. Il y a encore une espèce d'interjections, dont on se sert pour imiter les sons produits dans la nature extérieure, tels que ces sons se communiquent à l'oreille. Ces interjections sont des onomatopées, et les racines des substantifs et verbes onomatopées, dont on trouve un grand nombre dans la langue des mots et qui se ressemblent plus ou moins dans toutes les langues. Les *interjections onomatopiques* (*klanknabootsende tusschenwerpsels*), servent à rendre présent, pour ainsi dire, le son ou le bruit dont on

parle. Les plus usitées sont *bons*, *bom*, *bombam*, *kinkink*, *klets*, *klikklak*, *krak*, *plomp*, *pouf*, *paf*, *rinkink*, *sis*.

Les exclamations, qui expriment des émotions par des mots construits en phrases, ne sont pas des interjections, mais appartiennent à la langue des mots.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

TROISIÈME PARTIE.

SYNTAXE.

SYNTAXE.

INTRODUCTION.

LA dernière partie de la grammaire est celle dont nous allons nous occuper maintenant, d'après les principes que nous avons exposés au commencement de cet ouvrage. Dans toutes les langues, la syntaxe n'est certainement pas également simple, et elle a des bornes bien plus étroites dans l'une que dans l'autre. Elle a, dans la langue hollandaise, une marche très-libre, vu qu'il n'est pas nécessaire qu'elle suive la génération des idées, mais qu'il lui est en même temps libre de suivre l'ordre qu'on croit le plus propre à faire naître l'impression qu'on veut produire, pourvu toutefois que l'on ne perde jamais de vue, et la clarté dans l'arrangement des mots, et l'euphonie dans la succession des sons.

Nous traiterons d'abord de l'emploi et de la suppression de l'article devant les substantifs, comme aussi des rapports qui peuvent exister entr'eux. Ensuite nous traiterons de l'adjectif, si indispensable auprès des substantifs, et surtout si important dans les cas où il peut faire usage de la ressource que lui offre l'*e muet*, pour modifier son acception.

Après les noms de nombre qui subissent tant de variations, il sera traité en général des pronoms, cha-

que espèce séparément, pour consacrer aussi une section à la concordance des pronoms avec le genre effectif de la personne, sans faire attention au genre du substantif qui la représente, distinction délicate dont on doit souvent faire usage.

Les verbes seront traités d'abord d'une manière générale à l'égard des personnes, du nombre, etc. ensuite sous le rapport de la dépendance et du régime, où il devra être traité de l'emploi de *te* devant les infinitifs; et enfin, dans une troisième section, en particulier de la place que le verbe occupe dans la phrase.

Nous traiterons successivement des autres parties du discours, et dans le chapitre des prépositions, nous ne manquerons pas de traiter particulièrement de la préposition *te*, et des modifications qu'elle peut subir devant les substantifs.

La construction proprement dite fera l'objet du dernier chapitre, et sera considérée en général. Nous y traiterons de l'ordre des mots et des trois sortes de construction, pour dire après quelques mots, de l'usage que la langue hollandaise peut faire des inversions et des contractions, ressources si riches pour l'orateur et le poète.

CHAPITRE PREMIER.

SUR L'EMPLOI ET LA SUPPRESSION DE L'ARTICLE.

§ 1. LES deux articles *défini* et *indéfini* se placent généralement devant les substantifs; mais il y a aussi des substantifs qui refusent leur emploi. Nous traiterons premièrement de ces derniers.

I. *Substantifs qui n'admettent pas l'article.*

§ 2. Tels sont les noms propres de contrées, de pays, de villes et de personnes, comme *Europa*, l'Europe; *Nederland* (1), les Pays-Bas; *Brussel*, Bruxelles;

(1) Le mot *Nederland* est considéré comme un nom propre; mais *Nederlanden* est positivement un nom commun, composé de *landen*, substantif pluriel, et de *neder* adjectif. Ce dernier doit donc être précédé de l'article. — Le principe d'après lequel *Nederlanden* prend l'article, rend ce même emploi également nécessaire aux noms de certains districts, villes et villages du royaume, puisque ces noms sont des substantifs communs, employés comme des dénominations particulières.

Afin d'éviter de trop grands détails étymologiques, nous nous attacherons seulement à deux noms de la note F. *De Haag* et *de Bosch*; l'un est dans l'origine *des Graven Hage* (la Haye du Comte); l'autre *des Hertogen Bosch* (le Bois du Duc). L'on voit par là que ce sont des noms communs, actuellement employés comme les dénominations de villes qu'on écrit souvent *'s Gravenhage*, *'s Hertogenbosch*. Il y a parmi les noms de villes, etc., un grand nombre

Willem, Guillaume, qui n'admettent pas l'article, à moins d'être précédés par un adjectif. Ces substantifs ne désignent qu'un objet particulier et ne sauraient être définis davantage. Les noms de rivières, qui semblent appartenir à cette classe, prennent néanmoins toujours l'article.

§ 3. Un nom propre, précédé d'un substantif commun, qui sert à le déterminer, ne prend également pas d'article ; p : e :

Het koninkrijk Denemarken.

Le royaume de Danemarck.

De schout-bij-nacht Evertsen.

Le contre-amiral Evertsen.

De stad Antwerpen.

La ville d'Anvers.

§ 4. Les noms propres prennent l'article dès qu'un adjectif les précède ; p : e :

Het volkrijke Europa.

La populeuse Europe.

Het handeldrijvende Amsterdam.

La commerçante Amsterdam.

De dappere Floris.

Le brave Florent.

§ 5. Ils admettent encore l'article, lorsque d'après l'emploi qu'on en fait, ils ne peuvent plus être regardés comme des noms propres ; p : e :

Leijden, het Athene van Holland.

Leyde, l'Athènes de la Hollande.

Hooft, de Tacitus der Nederlanden.

Hooft, le Tacite des Pays-Bas.

Robespierre en Carrier, de Néros der afgeloopene eeuw.

Robespierre et Carrier, les Néron du siècle passé.

dont l'origine est de la même nature que les deux dont nous venons de parler ; cependant l'usage a tellement changé l'orthographe, qu'on n'y reconnaît plus, à la première vue, un substantif commun ; aussi ceux-là s'écrivent sans l'article.

Ici *Athènes* est autant que le siège des arts et des sciences ; *Tacitus* veut dire l'historien le plus serré, le plus énergique de son pays , tandis que *Nero* signifie le tyran le plus sanguinaire dont l'histoire fasse mention.

§ 6. Lorsque les substantifs communs sont employés dans un sens très-indéterminé , ils ne prennent pas l'article. (Voyez II^e PARTIE , § 15 , page 101 (1). p : e :

Geef mij water.

Donne-moi de l'eau.

Hier is brood.

Voici du pain.

Sterk als ijzer.

Fort comme du fer.

§ 7. Les substantifs communs n'emploient également point d'article , quand on y joint une action qui , ensemble avec le substantif , présente l'idée d'une manière générale ; p : e :

Vleesch braden.

Rôtir de la viande.

Hoop voeden.

Avoir (nourrir) de l'espoir.

Voordeel behalen.

Avoir (obtenir) de l'avantage.

Handel drijven.

Faire le commerce.

Roem najagen.

Rechercher de la gloire.

Water kookten.

Bouillir de l'eau.

§ 8. Aussi il n'y a pas d'article quand le substantif est précédé de la préposition *ten* , ou *ter* , ou *te*. L'article est exclu par cette préposition , parce que c'est ordinairement une ellipse (2) ; p : e :

Ter jacht gaan.

Aller à la chasse.

Ten tooneele verschijnen.

Paraître sur la scène.

Te markt gaan.

Aller au marché.

(1) La langue française emploie dans ces sortes de phrases l'article partitif *du* , *de la*.

(2) Nous y reviendrons au chapitre des PRÉPOSITIONS.

§ 9. Un substantif commun, qui se trouve dans un sens indéterminé, ou dans une locution proverbiale, n'emploie pas d'article, parce qu'il est alors dans une acception générale; p : e :

Op werving liggen ou zijn.

Être en recrutement.

Aan zee wonen.

Demeurer près de la mer.

Armoede zoekt list.

Misère cherche ruse.

Belofte maakt schuld.

Chose promise est due.

Bij slot van rekening.

Au bout du compte.

Nood breekt wetten.

Le besoin ne connaît pas de lois.

Schijn bedriegt.

L'apparence est trompeuse.

In wellust leven.

Vivre dans la débauche.

§ 10. La suppression de l'article a souvent lieu, lors de l'emploi des substantifs immatériels. Le sens de la phrase est plus déterminé, plus individualisé, si le substantif est accompagné de l'article, et il vaut mieux ne pas employer l'article, lorsqu'il s'agit d'une énumération générale et indéterminée de qualités morales; p : e :

Gerechtigheid uitoefenen (1).

Exercer la justice.

Edelmoedigheid toejuichen.

Applaudir à la générosité.

Deugd huldigen.

Porter hommage à la vertu.

§ 11. On supprime encore l'article, s'il est question de souverains et de princes, soit que les titres suivent ou précèdent le nom propre; p. e :

(1) On peut dire : *de koning oefent gerechtigheid uit* et *de koning oefent de gerechtigheid uit*. Quoiqu'on puisse traduire l'une et l'autre phrase par : *le roi exerce la justice*; l'idée de la première est plutôt que « le roi est juste et droit dans tout ce qu'il fait »; tandis que la seconde phrase est plus déterminée et désigne que « le roi administre bien la justice ».

<i>Prins Willem de eerste</i> ou <i>Willem de eerste, prins van Oranje.</i>	Le prince Guillaume I ^{er} ou Guillaume I ^{er} , prince d'Orange.
<i>Keizer Frans</i> ou <i>Frans, Keizer van Oostenrijk.</i>	L'Empereur François ou François, empereur d'Autriche.
<i>Koning Willem</i> ou <i>Willem, Koning der Nederlanden.</i>	Le roi Guillaume ou Guillaume, Roi des Pays-Bas.

§ 12. Si l'on n'indique pas les noms, mais seulement la qualité, alors l'emploi de l'article est nécessaire; p : e :

<i>Zijne Majesteit de Koning is de vader zijner onderdanen.</i>	Sa Majesté le Roi est le père de ses sujets.
<i>De Koning van Nederland, behartigt het welzijn des volks.</i>	Le Roi des Pays-Bas prend à cœur le bien-être du peuple.

§ 13. Lorsqu'on parle d'autres personnes revêtues de dignités, on ne supprime l'article que quand le nom précède le titre; mais si le titre précède, il est accompagné d'un article, qui également accompagne les noms propres de princes, si le titre ou la dignité en entier précède le nom; p : e :

<i>De Prins van Oranje, Willem de eerste.</i>	Le Prince d'Orange, Guillaume premier.
<i>De Raadpensionaris van Holland De Wit.</i>	Le grand-pensionnaire de la Hollande De Witt.
<i>De Wit, raadpensionaris van Holland.</i>	De Wit, grand-pensionnaire de la Hollande.
<i>Brugmans, hoogleeraar in de geneeskunde.</i>	Brugmans, professeur de médecine.
<i>Adriaan Van de Werff, burgemeester van Leijden.</i>	Adrien Van de Werff, bourgmestre de Leyde.

§ 14. Un substantif qui précède un mode impératif, c'est-à-dire, au moyen duquel on adresse la parole

à quelqu'un, refuse l'article, lors même qu'il est accompagné d'un adjectif; p : e :

<i>Ondreugende jongen , blijf op uwe plaats.</i>	Méchant garçon, reste à ta place. [yeux.
<i>Booswicht , ga uit mijne oogen.</i>	Vaurien , ôte-toi de devant mes
<i>Broeder , kom hier.</i>	Mon frère , viens ici.
<i>Kinderen , weest oplettend. (1)</i>	Mes enfans , soyez attentifs.

§ 15. Dans un récit passionné, où une marche rapide est nécessaire, on supprime l'article autant que possible; p : e :

<i>Genoegens des levens , geluksgoederen , ambten , alles - achtte hij , om zich geheel aan de studie te wijden.</i>	Agremens de la vie , dons de la fortune , emplois , il méprisait tout , pour se consacrer entièrement à l'étude.
--	--

II. Substantifs qui emploient l'article.

§ 16. L'article *défini* ou *indéfini* précède toujours son substantif; et l'adjectif se place entre le substantif et l'article; p : e :

<i>De hand.</i>	La main.
<i>Het huis.</i>	La maison.
<i>Een boek.</i>	Un livre.
<i>De kleine hand.</i>	La petite main.
<i>Het groote huis.</i>	La grande maison.
<i>Een goed boek.</i>	Un bon livre.

(1) On peut aussi bien en hollandais qu'en français, se servir du pronom possessif et dire : *mijne kinderen , weest oplettend*, etc., quand même ce ne sont pas les enfans de la personne qui parle; mais l'expression avec *mijne* marque toujours de l'affection, et c'est aussi dans cette idée seule que les père et mère s'en servent.

§ 17. Les articles s'accordent avec leur substantif en genre et en cas; l'article défini s'accorde aussi en nombre avec son substantif; p : e :

<i>De vruchtbare boom verheugt den eigenaar.</i>	L'arbre fertile réjouit le propriétaire.
<i>De dankbaarheid eener vrouw.</i>	La reconnaissance d'une femme.
<i>De genietingen des levens.</i>	Les jouissances de la vie.
<i>Eene fraaije roos zal uwe be- looning zijn.</i>	Une belle rose sera votre ré- compense.

§ 18. L'article indéfini *een*, emporte une idée d'opposition à *plusieurs*, sans désigner l'objet avec précision; il est donc par sa nature impassible du nombre pluriel; aussi l'on désigne un pluriel indéfini, en employant le substantif sans article.

Le singulier; p : e :

<i>Een vlijtige leerling eert zijne meesters.</i>	Un élève diligent honore ses maîtres.
Fait au pluriel.	
<i>Vlijtige leerlingen eeren hunne meesters.</i>	Des élèves diligens honorent leurs maîtres.

§ 19. Quand plusieurs substantifs du même nombre et du même genre, se suivent au même cas, alors on place ordinairement l'article défini avant le premier substantif seulement; p : e :

<i>De wijsheid, braafheid en gods- vrucht dezes mans ou van de- zen man.</i>	La sagesse, l'honnêteté et la piété de cet homme.
--	---

§ 20. Cet emploi de l'article défini avec le premier substantif, est également permis pour des substantifs masculins et féminins qui se trouvent au même nom-

bre, pourvu qu'ils soient au même cas et que l'article ait la même forme pour l'un et l'autre; p : e :

De man, vrouw en dochter.

L'homme, la femme et la fille.

De pennen en boeken mijns broeders. [pennen.

Les plumes et les livres de mon frère. [plumes.

Wij spreken van de boeken en Hij bejammert het verlies der pennen en boeken zijner zuster,

Nous parlons des livres et des plumes
Il déplore la perte des plumes et des livres de sa sœur.

§ 21. Il faut répéter l'article défini si des noms masculins, féminins et neutres se suivent, et cela toutes les fois que l'article à employer pour tous, n'est pas le même; p : e :

De man, de vrouw en het kind, Het licht en de duisternis.

L'homme, la femme et l'enfant.
La lumière et l'obscurité.

Het begin, de voortgang en het einde dezer geschiedenis.

Le commencement, la continuation et la fin de cette histoire.

De genoegens der lente en des zomers (1). [kocht.

Les agrémens du printemps et de l'été. [din.

Ik heb het huis en den hof gekocht. Deze boomen behooren aan den man en de vrouw, die wij gezien hebben.

J'ai acheté la maison et le jardin.
Ces arbres appartiennent à l'homme et à la femme que nous avons vus.

§ 22. Quoique d'après le § 19, les substantifs qui sont

(1) Nous avons déjà vu, § 10 et la note p. 302, que l'idée d'une phrase est plus ou moins déterminée, à mesure qu'on emploie ou supprime l'article; aussi peut-on dire en modifiant l'idée : *de genoegens van lente en zomer*. On parle alors plus vaguement des agrémens, qu'offrent ordinairement les saisons du printemps et de l'été. De même l'on peut dire : *ik heb huis en hof gekocht*, pour indiquer tout simplement l'acquisition d'une habitation et de quoi jouir des agrémens de la nature. Ces expressions sont évidemment plus indéterminées, que celles avec l'article indéfini.

du même genre et du même nombre, ne prennent l'article défini qu'au premier, il faut cependant excepter ceux qui désignent deux qualités différentes qui peuvent être attribuées ou non à la même personne

On doit alors répéter l'article lorsqu'on veut indiquer deux individus, et omettre la répétition lorsqu'on ne parle que d'un seul dans lequel les deux qualités se trouvent réunies; p: e:

De Keizer en Koning.

L'Empereur et Roi.

De man en vader.

Le mari et père.

De echtgenoot en moeder.

L'épouse et mère.

Il est question alors de la même personne; mais en disant *de Keizer en de Koning, l'Empereur et le Roi, etc.*, on parle de deux personnes différentes.

§ 23. Ordinairement l'article n'est placé que devant le premier des substantifs qui se trouvent au même cas, même quelquefois quand les substantifs qui se suivent ne sont pas du même genre. Cependant il est nécessaire de répéter l'article devant chaque substantif, lorsqu'on désire attacher l'attention sur chacun d'eux; p: e:

De wijsheid, de braafheid en de godsvrucht dezes mans, maken hem even zeer aanbevelenswaardig.

La sagesse, l'honnêteté et la piété de cet homme le rendent également recommandable.

De man, de vrouw en de dochter waren in den schouwburg.

L'homme, la femme et la fille étaient au spectacle.

§ 24. Dans des phrases qui offrent une antithèse,

il faut toujours répéter l'article, pour ne pas manquer l'effet qu'on veut produire; p: e:

De vorsten de slaaf, de rijke en de arme zijn allen voor God gelijk.

Le prince et l'esclave, le riche et le pauvre sont tous égaux devant Dieu.

§ 25 L'article indéfini est ordinairement répété, même quand les substantifs s'accordent en genre et en cas; p: e:

Een man en een kind reden schaatsen.

Un homme et un enfant patinaient

Men vergelijkt eene jonge dochter en eene roos.

On compare une jeune fille et une rose.

§ 26. Les articles doivent toujours être placés aussi près de leurs substantifs que possible; et les circonstances du sujet, autres que des adjectifs, se placeront de préférence après le sujet, pour empêcher que la phrase ne devienne entortillée; p: e:

De hunne ouders en meesters, vereerende kinderen.

Het de wereld zoo geheel bezig houdende nieuws, is onwaar.

Il faut éviter cette tournure, et dire d'une manière plus simple et plus claire (1):

De kinderen, die hunne ouders en meesters vereeren.

Les enfans qui honorent leurs parens et leurs maîtres.

Het nieuws, dat de wereld zoo geheel bezig houdt, is onwaar.

La nouvelle qui occupe si entièrement tout le monde n'est pas vraie.

§ 27. Il est d'usage de retrancher quelquefois une partie de l'article, remplacée alors par une apostrophe. Tel est au lieu de *des*, signe du 2^me cas, l'emploi

(1) Voyez également le CHAPITRE III, sur les adjectifs précédés par un article.

de 's, dans plusieurs locutions adverbiales ; par p : e ;

Het gebeurde 's middags.

Il ou cela arriva l'après-midi.

Buiten 's lands.

A l'étranger.

Binnen 's huis.

Dans la maison.

Van 's konings wege.

De la part du roi.

§ 28. On retranche encore dans le style familier et épistolaire, la désinence de la déclinaison à l'article indéfini. (1) Il ne faut pas en user trop librement ; mais on peut également se permettre cette suppression, dans les autres styles, même dans le style soutenu, quand il s'agit d'empêcher par là, dans le style, de la roideur ou de la monotonie ; p : e ;

Ik heb een' brief geschreven.

J'ai écrit une lettre.

Zich een' pen uitzoeken.

Se choisir une plume.

Hij heeft een' hoed gekocht.

Il a acheté un chapeau.

(1) Nous ne parlons pas ici de la poésie ; car c'est là qu'on fait un usage assez fréquent d'élisions, de contractions et d'apocopes.

CHAPITRE II.

DU RAPPORT ENTRE LES SUBSTANTIFS.

§ 29. Deux ou plusieurs substantifs, qui se suivent, peuvent être en rapport d'égalité ou en rapport d'inégalité. Le *rapport d'égalité* existe lorsque ces substantifs servent de dénominations à la même chose; lorsque l'un d'eux sert à expliquer ou à déterminer l'autre; et lorsqu'ils servent à désigner des choses différentes qui se trouvent au même régime. Le *rapport d'inégalité* est beaucoup plus fréquent, réunit les substantifs de différentes manières, et a lieu lorsqu'ils ne se trouvent pas au même cas.

I. Rapport d'égalité entre les substantifs.

§ 30. Les substantifs qui servent de dénominations à la même personne ou à la même chose, doivent être au même cas; p : e :

*De kroonprins van Nederland,
de held van Quatre-Bras, de
hoop des Vaderlands.*

Le prince héréditaire des Pays-
Bas, le héros de Quatre-Bras,
l'espoir de la patrie.

Ici *held* et *hoop* servent de dénominations à la même personne, déjà désignée par le mot *kroonprins*. Quant à l'omission de l'article devant *held* et *hoop*, cela peut avoir lieu, quand l'idée de la phrase serait

de ne pas peser particulièrement sur chacun de ces deux substantifs.

§ 31. Lorsque les substantifs servent à s'expliquer, ils doivent être au même cas, sans qu'il soit nécessaire qu'ils se trouvent au même nombre; p : e :

*Boerhave, de grootste arts van
zijnen tijd, de redder der
kranken.*

Boerhave, le plus grand médecin de son temps, le sauveur des malades.

*Deugdzaam kinderen, het geluk
van den onderdom.*

Des enfans vertueux, le bonheur de la vieillesse.

*De letteroefeningen, de beste
troost in tegenspoed.*

Les lettres (les études), la meilleure consolation dans l'adversité.

§ 32. De deux substantifs qui se trouvent au même cas, et qui s'expliquent ou se déterminent, il faut considérer le dernier comme servant à expliquer celui qui le précède; p : e :

*Mijn oom, de wagenmaker is
gestorven. [weest.*

Mon oncle le charron est mort. [chez moi.

*De arts, uw neef, is bij mij ge-
Wij gaan naarden bakker, mijn-
nen zwager.*

Le médecin, votre cousin, a été
Nous allons chez le boulanger,
mon beau frère.

§ 33. Des substantifs qui sont en rapport d'égalité, peuvent désigner des personnes ou des choses différentes, qui ont un régime commun; p : e :

*Nederigheid en bescheidenheid
strekken ten sieraad van jonge
lieden.*

La modestie et la discrétion servent d'ornement à des jeunes gens.

*Gehoorzaamheid, en eerbied is
een ieder aan het Opperwezen
verschuldigd.*

L'obéissance et le respect, chacun les doit à l'Être Suprême.

§ 34. Dans ces rapports d'égalité, on place ordinairement les conjonctions affirmatives ou négatives avant le dernier substantif; p : e :

<i>Achtung, eer en rijkdommen wachten hem.</i>	Estime, honneur et fortune l'attendent.
<i>Achtung, eer, noch rijkdommen wachten hem.</i>	Ni estime, ni honneur, ni fortune ne l'attendent.

§ 35. Pour faire ressortir chacun des objets qui se trouvent vis-à-vis de la conjonction, dans le même rapport, on peut répéter la conjonction, et même la placer déjà avant le premier substantif; p : e :

<i>Achtung, en eer, en rijkdommen wachten hem.</i>
<i>En achtung, en eer, en rijkdommen wachten hem.</i>

§ 36. Deux substantifs composés qui se trouvent dans un rapport d'égalité et réunis par la conjonction *en*, admettent un apocope au premier, lorsque le même substantif est la dernière partie de la composition, pour l'un comme pour l'autre; p : e :

<i>Het voor- en achterhuis.</i>	La maison de devant et celle de derrière. [de la maison.
<i>De kamer- en huisdeur.</i>	La porte de la chambre et celle
<i>Zij hebben zich veel roem verworven in het leer- en lierdicht.</i>	Ils se sont acquis beaucoup de gloire dans la poésie didactique et lyrique.

II. Rapport d'inégalité entre les substantifs.

§ 37. Un deuxième cas peut suivre un premier cas, aussi quand les substantifs ne sont pas du même nombre ou du même genre; p : e :

<i>De zegen des hemels.</i>	La bénédiction du ciel.
<i>De gunst der menschen.</i>	La faveur des hommes.
<i>De genietingen der deugd.</i>	Les jouissances de la vertu.

§ 38. On peut supprimer l'article du substantif qui est au 1.^{er} cas, en plaçant ce substantif après celui qui est au 2.^e cas; p : e :

Des hemels zegen.

Der menschen gunst.

Der deugd genietingen (1).

§ 39. Pour l'un et l'autre de ces substantifs, on peut supprimer l'article et même le pronom-possessif, si dans le style familier, le 1.^{er} cas est précédé par le 2.^e cas; p : e :

Vaders hoed.

Ooms weilanden.

Zusters borduurwerk.

Le chapeau de mon père.

Les prairies de mon oncle.

L'ouvrage en broderie de ma sœur.

§ 40. Le 2.^e cas est souvent remplacé par la préposition *van*, pour que la phrase ne soit pas anti-euphonique; p : e :

De raad des artsen.

De vlugheid des bodes.

De kracht des reuzen.

Le conseil du médecin.

L'agilité du messenger.

La force du géant.

Il est préférable de dire :

De raad van den arts.

De vlugheid van den bode.

De kracht van den reus.

§ 41. Si deux substantifs au 2.^e cas se suivent, ils ne dépendent pas du même 1.^{er} cas; mais le substantif au 2.^e cas, qui est précédé par un autre 2.^e cas, dépend de ce dernier; p : e :

De genietingen des levens des menschen.

[*wereld.*

De broosheid der goederen der

Les jouissances de la vie de l'homme.

La fragilité des biens de la terre.

(1) Ce dernier est anti-euphonique et ne doit pas être employé.

De schoonheid des paards des jongelings La beauté du cheval du jeune homme.

Cependant l'euphonie qui doit servir de guide dans bien des circonstances, s'oppose à l'emploi de deux deuxièmes cas semblables, l'un à la suite de l'autre. (Voyez II^e PARTIE § 47, II. 1^o, p. 135). Il faut donc dans ces exemples laisser exister les possessifs qui présentent la plus grande euphonie, et mettre au cas prépositionnel les autres substantifs qui sont au 2^e cas; p : e :

De genietingen van het leven des menschen.

De broosheid van de gosderen der wereld.

De schoonheid van het paard des jongelings.

§ 42. Quand on emploie la préposition pour le premier 2^e cas, on peut souvent mettre le second 2^e cas avant ce premier 2^e cas, en laissant *van* auprès du substantif, qui est au 1^{er} cas; p : e :

Het intrekken van des gevollnagtigden lastbrief.

La révocation du mandat du chargé de pouvoir.

De verwoesting van mijns broeders bezittingen.

La destruction des possessions de mon frère.

Het verminderen van des leeraars bezolding.

La diminution du traitement du professeur.

§ 43. La préposition *van* est aussi d'un grand usage, pour indiquer le rapport d'inégalité entre les substantifs. (Voyez II^e PARTIE § 37, p. 126.) Cependant cette préposition doit être omise dans des phrases où son omission ne saurait nuire à la clarté; p : e :

Een stapel turven.

Un tas de tourbes.

Het schepel tarwe.

Le boisseau de froment.

De tien riepen papier.

Les dix rames de papier.

§ 44. On peut également omettre cette préposition, en plaçant le substantif qui devait en être précédé avant celui dont il dépend; p : e :

<i>Vijf guldens verlies.</i>	Une perte de cinq florins.
<i>Zestien guldens winst.</i>	Un gain de seize florins.
<i>Eenige dukaten voordeel.</i>	Un profit de quelques ducats.

§ 45. La même préposition se supprime fréquemment avant les noms propres; ceux-ci prennent alors le signe du 2^e cas, et sont suivis par le substantif qui est au 1^{er} cas. Le 2^e cas est indiqué dans ces inversions par *s*, sans avoir égard au genre du nom propre; mais si le substantif, qui se trouve au 2^e cas, se termine en *s*, alors on ne peut plus y ajouter d'*s*; p : e :

<i>Gods regtwaardigheid.</i>	La justice de Dieu.
<i>Vondels treurspelen.</i>	Les tragédies de Vondel.
<i>Poots veldzangen.</i>	Les églogues de Poot.
<i>Jacobas bruidegom.</i>	Le fiancé de Jacqueline.
<i>Marias zoon.</i>	Le fils de Marie.
<i>Adelheids beeldtenis.</i>	Le portrait d'Adelaïde. [mers.
<i>Helmers Hollandsche natie.</i>	La nation Hollandaise de Hel-
<i>Paulus verblijf te Athene.</i>	Le séjour de St-Paul à Athènes.

§ 46. Deux substantifs qui se suivent peuvent se trouver au 2^e cas, et suivis par un 1^{er} cas. Le dernier des deux prend seulement le signe du 2^e cas, qui est ici l'*s*, pour tous les genres; p : e :

<i>Grootwader Jakobs nalatenschap.</i>	La succession de mon grand père Jacques.
<i>Zuster Annus ziekte.</i>	La maladie de ma sœur Anne.
<i>Neef Dirks vrouw.</i>	L'épouse de mon cousin Thierry.

Lorsqu'on ôte de la phrase les noms propres *Jakob*, *Anna*, *Dirk*, alors le signe du 2^e cas doit être ajouté

▲ *grootvader*, *zuster*, *neef*, substantifs qui, par la suppression des noms propres, sont demeurés seuls au 2^e cas. — La construction expositive arrangerait ces phrases de la manière suivante :

De nalatenschap mijns grootvaders Jakob, ou van mijnen grootvader Jakob.

De ziekte mijner zuster Anna, ou van mijne zuster Anna.

De vrouw mijns neefs Dirk, ou van mijnen neef Dirk.

§ 47. Deux substantifs au 2^e cas, qui dépendent l'un de l'autre (voyez § 41), ne sauraient être placés avant le 1^{er} cas. C'est contraire au bon goût de dire :

Moeders zusters vriendin.

L'amie de la sœur de ma mère.

Il faut dire :

De vriendin der zuster van mijne moeder ; ou

De vriendin van de zuster mijner moeder.

§ 48. Le cas prépositionnel sert en général, aussi bien que les cas obliques de la déclinaison, à indiquer le rapport d'inégalité entre les substantifs ; p : e :

Zucht voor de jacht.

Du goût pour la chasse.

De liefde tot den naasten.

L'amour du prochain.

De ijsschotser uit het noorden.

Les glaçons du nord.

CHAPITRE III.

SUR L'EMPLOI DES ADJECTIFS.

§ 49. Après être considéré en général, l'adjectif le sera dans la faculté de pouvoir refuser l'e muet, et ensuite dans la comparaison.

SECTION PREMIÈRE.

L'ADJECTIF CONSIDÉRÉ EN GÉNÉRAL.

§ 50. Les adjectifs et les participes pris comme adjectifs, se placent devant les substantifs, qu'ils servent à déterminer, et s'accordent avec eux en nombre, en genre et en cas; p : e :

De naarsüge leerling.

L'élève appliqué.

Eene gehoorzame dochter.

Une fille obéissante..

Het herstelde kind.

L'enfant rétabli.

§ 51. L'adjectif s'accorde toujours avec le substantif dont il est suivi immédiatement, même quand ce substantif sert d'explication à un autre, qui n'est pas du même genre; p : e

*De rede, een kostbaar geschenk
van het Opperwezen.*

La raison, don précieux de l'Être
Suprême.

§ 52. Ils s'accordent encore avec leurs substantifs et demeurent déclinables, quand ils ne précèdent pas immédiatement leur substantif, mais lorsque celui-ci suit de près, ou qu'il est déjà énoncé et que sa répétition est sous-entendue.

1° Plusieurs adjectifs peuvent être en rapport avec un substantif (Voyez II^e PARTIE, § 72, p. 153.); p ; e :

De opregte mensch verdient de achting, de dienstvaardige de wetwillendheid en de ongelukkige het medelijden van allen.

Hij draagt het vuur in de eene en het water in de andere hand.

L'homme droit mérite l'estime, l'homme serviable la bienveillance, et l'homme malheureux la compassion de tous.

Il porte le feu à l'une et l'eau à l'autre main. (Il souffle le chaud et le froid.)

2° Un adjectif accompagné d'un article et précédé d'un nom propre, se décline dans tous les cas, comme si ce nom propre le suivait; p ; e :

Willem de derde.

Hendrik de goede.

Wij bewonderen Gustaaf-Adolf den grooten.

Guillaume trois (le troisième).

Henri-le-bon.

Nous admirons Gustave-Adolphe-le-grand.

§ 53. L'adjectif qui a rapport à un substantif déjà énoncé et dont la répétition est sous-entendue, peut se trouver au singulier, même quand ce substantif est au pluriel; p :° e :

Van alle voorregten, welke ons boven de dieren verheffen, is het edelste de rede.

Die arbeiders zijn mij niet even welkom; want de eene is werkzaam, de andere traag.

De tous les privilèges, qui nous distinguent au-dessus des animaux, le plus noble est la raison.

Ces ouvriers ne me sont pas également le bien venu, car l'un d'eux est laborieux, l'autre indolent.

Après l'adjectif *edelste*, *eene* et *andere*, le substantif *voorregten* ou *arbeiders* est sous-entendu, mais sous-entendu au singulier.

§ 54. L'emploi de l'adjectif dans un autre nombre que le substantif auquel il se rapporte, peut venir non-seulement après le substantif, mais aussi avant

lui, parce que l'emploi du substantif dans le même nombre que l'adjectif, est sous-entendu immédiatement après l'adjectif; p : e :

Het verhevenste der blijken die de mensch van zijne redelijke voortreffelijkheid geven kan, is de belangelooze opoffering voor zijne natuurgenooten.

Het edelste van alle voorregten welke ons boven de dieren verheffen, is de rede.

La plus sublime des preuves que l'homme peut donner de sa grandeur morale, est le sacrifice désintéressé pour ses semblables.

Le plus noble des privilèges qui nous distinguent au-dessus des animaux, est la raison.

§ 55. Un substantif facile à suppléer, peut dans quelques cas, être omis après l'adjectif; p : e :

Op den derden van Wijnmaand 1574, werd het belegerde Leijden ontzet.

Le trois d'Octobre 1574, Leyde assiégée, fut délivrée.

Ici *dag* est sous-entendu après *derden*.

§ 56. Les adjectifs et les participes sont souvent indéclinables, sans que cependant ils fassent les fonctions d'adverbes; c'est lorsqu'ils suivent leur substantif et que la répétition de celui-ci n'est pas sous-entendue (Voyez II^e PARTIE, § 51, 1^o, p. 139.); p : e :

De Ruiter, nederig en dapper.

De Ruiter modeste et vaillant.

Sonoy, wreed en zelfs onmenschelijk.

Sonoy, cruel et même barbare.

On peut rendre ces adjectifs déclinables, quand on les place avant leurs substantifs et les fait précéder par un article; p : e :

De nederige en dappere De Ruiter.

De wreede en zelfs onmenschelijke Sonoy.

§ 57. Plusieurs adjectifs peuvent qualifier le même substantif, parce que plusieurs qualités peuvent être

attribuées à un même sujet. On place alors ordinairement le copulatif *en* entre les deux derniers adjectifs; p : e :

De uitgestrekte, aangename en welgelegene landhoeve. La ferme étendue, agréable et bien située.

§ 58. Ces adjectifs toutefois ne sont pas nécessairement liés par la conjonction; et cela est d'autant moins nécessaire, lorsqu'il y a une progression dans l'idée, ou qu'il s'agit du style relevé; p : e :

De werkzame, deugdliovende, godsdienstige man. L'homme laborieux, aimant la vertu et la religion.

De onschuldige, vrome vrouw. La femme innocente et pieuse.

Een nieuw ontgonnen, wel bebouwd, zeer vruchtbaar land. Une terre nouvellement défrichée, bien cultivée et très-fertile.

§ 59. Un adjectif peut qualifier plus d'un substantif; p : e :

De bloeiende boomen, heesters, gewassen en planten verrukken het oog. Les arbres, arbrisseaux, arbustes et plantes en fleur, enchantent la vue.

§ 60. L'adjectif doit être répété, lorsque l'article quelqu'il soit, est répété; cependant il est préférable d'employer un synonyme, quand la répétition de la même idée est nécessaire; p : e :

De vruchtdragende boom en het vruchtdragende heestergewas. L'arbre portant des fruits et l'arbuste portant des fruits.

De vruchtdragende boom en het met vruchten beladene heestergewas. L'arbre portant des fruits et l'arbuste chargé de fruits.

§ 61. Un adjectif qui précède un substantif com-

posé, doit s'accorder avec la dernière partie de ce composé, soit substantif, soit terminaison substantive, parce que c'est le dernier membre du mot qui décide du genre; p : e :

De zuinige huismoeder.

La femme de ménage économe.

De geschikte heelmeeester.

Le chirurgien habile.

Wij hebben den nieuwen kruidtuin bezocht.

Nous avons visité le nouveau jardin botanique.

§ 62. On emploie souvent avec un substantif composé, des adjectifs qui ne déterminent pas l'idée entière de ce nom, mais seulement sa première partie. L'adjectif doit être joint au substantif par un trait d'union, afin de prouver qu'il ne détermine que la partie, qui le suit immédiatement (1). Cependant ces sortes de réunions, qui offrent de l'obscurité, doivent être évitées quand elles ne sont pas sanctionnées par l'usage; p : e :

Het oude-mannenhuis.

L'hôpital des vieillards.

Een oude-kleerenkooper.

Un fripier. [Saxe.

De saksische-porceleinwinkel.

La boutique de porcelaine de

Een fransche-zijdenwinkel.

Une boutique de soieries de

[ker.

France. [paille d'Italie.

De italiaansche-stroochoedenma-

Le fabricant de chapeaux de

§ 63. Pour les adjectifs formés de noms d'étoffes

(1) Il n'est pas nécessaire de rappeler que *vrouwenkleedkamer*, chambre à habiller de femmes; *wijnazijnbrouwerij*, brasserie ou fabrique de vinaigre de raisin, *wagenmakersgild*, confrérie ou metier des charrons; etc., ne sont pas de la catégorie dont il s'agit ici.

ou de matières (Voyez II^e PARTIE, § 54, 2^o, p. 143.) qui comme adjectifs, sont indéclinables, il vaut mieux les réunir au substantif composé, dont ils ne déterminent que la première partie (1). On fera bien toutefois d'éviter l'obscurité autant possible.

Een zijdenkousenwever.

Un tisserand de bas de soie.

Een goudenuurwerkmaker.

Un fabricant de montres d'or.

Een papierenbehangschilder.

Un peintre de papiers à tapisser.

§ 64. Lorsque deux adjectifs, qui ont la même terminaison, se suivent, on peut supprimer cette terminaison au premier, en la remplaçant par un petit tiret. (Voyez § 36. p. 312, à l'égard des substantifs.) Il faut se garder cependant de faire un fréquent usage de la suppression de ces terminaisons, parce qu'il pourrait en résulter de l'obscurité dans la phrase; p : e :

*De minder- en meerderjarige
jonge lieden.*

Les jeunes gens mineurs et ma-
jeurs. [ternes.

In- en uitwendige ziekten.

Des maladies internes et ex-

§ 65. Un adjectif peut être séparé de son substantif par l'énumération de différentes circonstances, qui tendent à modifier un autre adjectif, qui précède immédiatement le substantif; p : e :

*Zijne gevoelige, steeds voor het
lijden zijner medemenschen
geopende ziel.*

Son ame sensible, toujours
ouverte aux souffrances de
ses semblables.

(1) Dans ces compositions, il faut s'en rapporter souvent à l'usage établi et à l'euphonie, comme l'on peut s'en convaincre en faisant attention à *stroohoedenmaker*, qui se trouve au § 62. La règle n'est donc pas sans exceptions.

Si cependant l'adjectif était par là trop éloigné de son substantif, il faut rejeter à la fin, le second adjectif, avec les circonstances qui l'accompagnent; p : e :

De smartelijke, jaren lang geduurd hebbende, en niettegenstaande alle aangewende pogingen van verschillende artsen, ongeneeslijke kwaal.

Le mal douloureux, ayant duré depuis de longues années, et inguérissable, nonobstant tous les efforts mis en œuvre par différents médecins.

Qu'on pourra construire de la manière suivante :

De smartelijke kwaal die jaren lang geduurd heeft, en niettegenstaande alle aangewende pogingen van verschillende artsen, ongeneeslijk is.

§ 66. L'exemple de quelques auteurs du premier mérite a introduit auprès de plusieurs adjectifs, l'emploi de la forme du 2^e cas (1), pour le style soutenu. On compte parmi ces adjectifs, ceux employés dans les locutions suivantes (2), et ces mêmes adjectifs, lorsqu'ils sont composés avec la particule négative *on*; p : e :

Een man, zijner regtschaptheid bewust.

Un homme ayant la conscience de sa droiture.

Der vorige armoede gedachtig.

Songeant à la misère passée.

(1) L'idée essentielle du 2^e cas, est (Voyez II^e PARTIE, § 36, p. 125, etc.) la propriété et la possession. L'on ne saurait donc considérer l'emploi de ce cas, dont il s'agit ici, que purement de forme et comme tournure élégante. Au reste, ces locutions appartiennent aux siècles passés, et les auteurs modernes ne font que rarement usage de ces tournures.

(2) Pour pouvoir être accompagnés ainsi d'un 2^e cas, ces adjectifs viennent avant ou après le substantif, d'une manière adverbiale et ils sont indéclinables. Cette observation regarde également § 67, sur des adjectifs accompagnés d'un 3^e cas, et § 68, sur ceux accompagnés d'un 4^e cas.

<i>Een burger des verraads kundig.</i>	Un bourgeois ayant connaissance de la trahison.
<i>Des gekwels moede.</i> [magtig.	Las des tracasseries. [passions.
<i>Eener jongeling zijner driften</i>	Un jeune homme maître de ses
<i>Des zwoegens zat.</i>	Dégoûté du travail pénible.

Pour le style ordinaire on construit quelques-uns de ces adjectifs avec des prépositions; les autres sont construits avec le 4 cas.

- § 67. Plusieurs adjectifs sont accompagnés du 3^e cas; tels sont *aangenaam*, agréable; *gehoorzaam*, obéissant; *gevaarlijk*, dangereux; *getrouw*, fidèle; *ondergeschikt*, subordonné; *onderworpen*, soumis, assujetti; *toegedaan*, dévoué; *verkleefd*, attaché; *veroorloofd*, permis; p : e :

<i>Eene mij aangename tijding.</i>	Une nouvelle qu'on s'est agréable.
<i>Der goede zaak uit pligt getrouw.</i>	Fidèle à la bonne cause par devoir.
[<i>kleefd.</i>	[à leur roi.
<i>Ingezetenen hunnen koning ver-</i>	Des habitans attachés (dévoués)

Le style ordinaire emploie souvent ces adjectifs avec des prépositions, parmi lesquelles *aan* est la principale. Dès que la clarté de la phrase n'en souffre point, on peut faire un usage plus fréquent de ces adjectifs avec le 3^e cas, que de ceux rapportés au § précédent avec le 2^e cas.

- § 68. Un adjectif qui sert à désigner la mesure, la valeur, le poids ou l'âge, est ordinairement placé après le substantifs, lorsqu'un nom de nombre indique la quantité; p : e :

<i>Twee el lang.</i>	Deux aunes de long.
<i>Acht pond zwaar.</i>	Pesant huit livres.

Het is zeven stuivers waardig. Cela vaut sept sols.
Twaalf jaar oud. Agé de douze ans.

§ 69. Les adjectifs demeurent indéclinables, dès qu'ils ne viennent pas avant, mais après leurs substantifs ; cependant ils ne font effectivement les fonctions d'adverbes, que lorsqu'ils déterminent un autre adjectif ou un verbe ; p : e :

De onbewegelijk schijnende La terre qui paraît immobile.
aarde. [le
Een verrukkelijk schoone avond. Une soirée magnifiquement bel-

§ 70. Un mot peut être adverbe ou faire les fonctions d'adverbe, quand-même il précède immédiatement un substantif. Tels sont entr'autres *alleen*, *enkel*, *gansch*, *geheel*, *genoeg*, *half*, *louter*, etc., qui se placent alors entre le verbe *zijn* et le substantif ; p : e :

Uwe zuster is geheel moeder. Votre sœur est toute à ses devoirs de mère.
Zij was louter vreugde. Elle était tout entière à la joie.
Hij is alleen geleerde. Il est seulement savant.

§ 71. Un adjectif fait souvent les fonctions d'un substantif. (Voyez II^e PARTIE, § 73, p. 154.) Il désigne alors un individu, et est compté parmi les substantifs appelés *gemeenslachtige*. L'article doit donc indiquer le genre ; p : e :

Ik gaf het den behoeftige. Je le donnai au nécessaire.
Zij heeft aan de arme de klederen geschonken. Elle a fait présent des habillemens à la pauvre femme ou personne.

§ 72. Ces adjectifs, pris substantivement, ont ordinairement le genre masculin, puisqu'on s'en sert surtout pour parler en général, et que c'est alors

plutôt l'idée de la qualité, que celle de l'individu qui domine; p: e:

De vrome is zonder smet in zinnen geheelen wandel.

Le pieux est sans tache dans toute sa conduite.

De opregte verdient aller achting.

Le sincère (l'homme sincère) mérite l'estime de tous.

§ 73. Quand les adjectifs, qui sont pris substantivement, ne doivent désigner que la qualité seule, alors ils sont pris au neutre et précédés par l'article défini; p: e:

Het duurzame beveelt zich altijd aan.

Le durable (ce qui est durable), se recommande toujours.

Het fraaije is aangenaam voor het gezigt.

Le beau (ce qui est beau) est agréable à la vue.

SECTION SECONDE.

L'ADJECTIF PRENANT ET REFUSANT ALTERNATIVEMENT L'E MUET.

§ 74. Nous avons déjà parlé de l'e muet, comme d'une grande ressource pour donner au langage une précision étonnante. Cependant, nous nous bornerons ici à ce qui est généralement pratiqué par les meilleurs auteurs.

§ 75. Un adjectif, suivi par un substantif masculin au singulier qui désigne un individu, et en même-temps précédé par l'article indéfini ou par *eenig, menig, sommig, zeker*, peut être considéré sous deux rapports différens. (Voyez II^e PARTIE, § 53, p: 141.) Il y a des adjectifs dont l'acception peut être prise, 1^o au physique et

2° au moral; il y en a d'autres dont l'idée peut qualifier l'individu, 1° ou comme simple individu, 2° ou également dans les fonctions, l'emploi ou le métier qui se trouvent renfermés dans l'idée du substantif par lequel on désigne l'individu.—Si donc il y ait rapport au physique ou à l'individu même, il faut considérer l'adjectif comme dans son acception directe; aussi prend-il alors l'*e muet* au 1^{er} cas, et est déclinable; — si, au contraire, il y a rapport au moral ou aux fonctions, etc., l'adjectif est dans une acception figurée, et doit garder dans tous les cas de la déclinaison sa forme primitive sans pouvoir s'ajouter l'*e muet*; p : e :

*Mijn broeder heeft een oud vriend
en mijn zoon heeft eenen ou-
den vriend.*

Mon frère a un ancien ami et
mon fils a un vieil ami.

*Gezien heb ik een groot man,
maar voorzeker niet eenen
grooten man (Frederik II, ko-
ning van Pruisen.)*

J'ai vu un grand homme, mais
certainement pas un homme
grand (Frederic II, roi, de
Prusse).

*Lodewijk XVI was een goede
koning, maar was hij ook
een goed koning?*

Louis XVI était un roi bon,
mais était-il aussi un bon roi?

§ 76. L'adjectif qui, suivi d'un substantif neutre, est précédé par l'article défini, peut être considéré quelquefois, et comme qualifiant le substantif; et aussi comme servant de simple épithète ou titre: dans le dernier cas l'adjectif ne prend pas d'*e muet*; p : e :

*Het koninklijk atheneum.
Het keizerlijk genootschap van
wetenschappen.*

L'athénée royal.
La société impériale des sciences.

Het Escuriaal is het prachtigste koninklijk paleis geworden. L'Escurial est devenu le plus magnifique palais royal.

Les mots *koninklijk* et *keizerlijk* sont sans *e*, parce qu'ils ne qualifient pas *athenæum*, *genootschap* et *paleis*. Ces adjectifs sont ici purement des titres donnés ou accordés par des souverains ; si, dans les exemples cités, ils pouvaient être qualificatifs, alors ils changeraient l'idée de leurs substantifs.

§ 77. L'on peut considérer encore sous un autre point de vue l'adjectif, quand il est précédé de l'article défini et suivi d'un substantif neutre. Ordinairement il se présente, comme qualifiant le substantif et il se décline ; mais il peut se présenter également comme formant une seule idée avec son substantif : dans ce dernier cas l'adjectif ne prend pas d'*e muet*; p. e.

In het volle jeudig gevoel van vermogen en kracht.

Dans la plénitude du sentiment de jeunesse de la force et de la vigueur.

Het zalig hiernamaals den vromen weg gelegd.

La vie bienheureuse de l'autre monde, réservée aux pieux.

Die het maatschappelijk ligchaam toon en veerkracht deed herneemen.

Qui fit reprendre au corps social du ton et de l'énergie.

Hij eerbiedigde de hand van het goddelijk albestuur.

Il respectait la main de la direction universelle de Dieu.

La langue française ne saurait faire sentir la différence qu'il y aurait d'employer dans les exemples cités, les adjectifs *jeudig*, *zalig*, *maatschappelijk*, *goddelijk* avec l'*e muet*. En hollandais, l'adjectif tel qu'il est employé ici offre à l'esprit, avec le substantif qui le suit, une seule idée, qui serait perdue dès qu'on

considérerait l'adjectif comme qualificatif et comme devant modifier l'idée simple, représentée par le substantif.

§ 78. Quand un adjectif est suivi par un substantif neutre, sans être précédé par *het*, *dit*, *dat*, il ne prend l'*e muet*, ni au 1^{er} cas ni au 4^e cas.

Hun schoon paard.

Leur beau cheval.

Uw groot huis.

Votre grande maison.

Ik heb zeker uitgestrekt landgoed gekocht.

J'ai acheté certain bien de campagne très-étendu.

Een sterk bewoond en wel bebouwd gewest.

Un pays très-peuplé et bien cultivé.

SECTION TROISIÈME.

L'ADJECTIF DANS LES DEGRÉS DE COMPARAISON.

§ 79. La comparaison entre les adjectifs se fait au moyen de mots, comme les adverbes *meer*, *min*, etc, qui indiquent le rapport d'égalité ou un plus ou moins de ce rapport. Cette comparaison peut encore avoir lieu, en ajoutant aux adjectifs les désinences adoptées à cet effet.

§ 80. La *supériorité relative* (1), et la *supériorité*

(1) Comme ce degré de comparaison se forme en ajoutant *en* à l'adjectif, l'euphonie exige quelquefois que cette désinence soit précédée par *d*; c'est lorsque la consonne finale de l'adjectif est trop sourde pour passer de celle-ci à la prononciation de *er*; p : e : *duur* fait *duurder*, *dierbaar* fait *dierbaarder*, etc. (Voyez à cet égard I^{re} PARTIE, § 78, p. 77.) Il n'est pas nécessaire de rappeler ici que *f* et *s* précédés d'un son long et doux, changent en *v* et *z*; p : e : *doof*, *doover*; *boos*, *boozen*, etc.

positive, peuvent être indiquées par la désinence; le premier est suivi de *dan*, accompagné du même cas qui précède l'adjectif; le dernier est suivi d'un 2^e cas, ou par les prépositions *van*, *uit*, *onder*; p : e :

Hij is sterker dan een paard.

Il est plus fort qu'un cheval.

IJzer is harder dan lood.

Le fer est plus dur que le plomb.

*Gij spraakt den geleerdsten onder
[de tijdgenooten.*

Vous parliez au plus savant parmi les contemporains. [mes.

Deze is de beste der menschen.

Celui-ci est le meilleur des hom-

§ 81 Il faut aussi employer *dan*, quand la phrase emporte une idée d'exclusion, et que l'on fait usage des mots *niemand*, *niets*, *nooit*, *nergens*, *geen*, *geen ander*, *niet*; p : e :

Niemand dan uw broeder.

Personne que votre frère.

*Hij doet het nooit, dan wanneer
hij getergd wordt.*

Il ne le fait jamais que lorsqu'on l'irrite.

*De hagelslag trof geene landerijen,
dan die aan den weg lagen.*

La grêle n'endommagea que les terres qui étaient le long de la route.

§ 82. Pour former le superlatif absolu ou la *supériorité d'excellence*, on ajoute *aller* au degré de supériorité positive. Un objet seul peut ainsi être élevé au-dessus de la comparaison, et cela lorsque l'idée se porte sur plusieurs objets; p : e :

Wij spreken van het allerdankbaarste kind.

Nous parlons de l'enfant le plus reconnaissant de tous.

§ 83. L'égalité relative est indiquée par *zoo....als*. L'adjectif est toujours précédé par *zoo* et suivi par *als*, à moins que le substantif ne suive immédiatement son adjectif, puisqu'alors *als* vient après le

substantif. Un adjectif qui est précédé par *zoo*, et n'est pas suivi par son substantif, demeure invariable et ne prend pas la déclinaison ; p : e :

Eene zoo moeilijke les als deze, werd nimmer opgegeven.

Une leçon aussi difficile que celle-ci ne fut jamais donnée pour devoir.

Mijne les is zoo moeilijk als die van mijnen makker.

Ma leçon est aussi difficile que celle de mon camarade.

Le mot *zoo* peut être remplacé par *even* ; p : e :

Uw zwager is zoo ou even geleerd als zijn vriend.

Votre beau-frère est aussi savant que son ami.

Zoo est également précédé et renforcé par *even*, p : e :

Deze nederige man is even zoo geleerd als zijn verwaande buurman.

Cet homme modeste est tout aussi savant que son voisin présomptueux.

§ 84. Ce jugement d'égalité dans la comparaison peut être nié, en plaçant *niet* entre l'adjectif et entre *als* ; alors on ne saurait employer en même temps *even*, mais bien *zoo*. On peut placer aussi *niet* avant *zoo*, et alors on emploie indifféremment *zoo* ou *even* ; p : e :

Uw broeder schrijft zoo fraai niet als de mijne.

Votre frère n'a pas une aussi belle écriture que le mien.

Uw broeder schrijft niet zoo fraai ou niet even fraai als de mijne.

§ 85. Les adverbess *meer* (quelquefois *meerder*), *meest*, et *minder*, *minst*, ont les désinences de supériorité relative et de supériorité positive ; il faut donc, ainsi que cela a lieu avec les adjectifs (Voyez § 80.), que *meer* et *minder* soient suivis par *dan*, tandis que *meest* et *minst* sont souvent suivis par *van* ; p : e :

*Bij burgerwisten wordt vaak
meer bloed vergoten, dan bij
geregelde oorlogen.*

*Hij is minst van allen tot die be-
diening geschikt.*

Dans des troubles civils on ré-
pand souvent plus de sang que
dans des guerres régulières.

Il est le moins de tous propre
à cette charge.

§ 86. Jamais les adverbess dont il est parlé dans le§
précédent, ne donnent à la comparaison une idée
d'exclusion absolue ; mais ils offrent toujours une idée
relative. Ils ne sont donc nullement négatifs, mais
ils affirment simplement un plus ou un moins de la
qualité ou de la quantité, qui est l'objet de la com-
paraison ; p : e :

*Dit laken is minder duurzaam
dan men zoude gelooven.*

*Dat glaswerk is minder schoon
dan dit.*

Ce drap est moins durable qu'on
ne le croirait.

Cette verrerie est moins belle
que celle-ci.

C'est un jugement porté sur la supériorité, et sans
affirmer que l'un n'est pas durable ou que l'autre est
laid. — De même :

*Hij heeft die zaak meer door-
dacht dan gij.*

*Uw broeder neemt den land-
bouw meer ter harte dan uw
vader.*

Il a réfléchi sur cette affaire
plus que vous.

Votre frère prend l'agriculture
plus à cœur que votre père.

Dans ces deux exemples on affirme simplement
une supériorité.

§ 87. Quelques adjectifs ne sauraient admettre au-
cune comparaison. (Voyez II^e PARTIE, § 67, p. 150.)
D'autres, et nommément plusieurs participes présens
et passés, employés comme adjectifs, souffrent diffi-
cilement la comparaison au moyen de la désinence,
soit à cause de l'idée qui accompagne cette espèce

d'adjectifs, soit à cause de l'euphonie. Il vaudra alors mieux de faire usage des adverbes pour indiquer les modifications de la comparaison; p : e :

De arbeidende landman. Le campagnard laborieux.
Een begroeide grafheuvel. Une tombe couverte de gazon.

Doivent employer des adverbes :

De meest arbeidende landman. Le campagnard le plus laborieux
Een min begroeide grafheuvel. Une tombe moins couverte de gazon.

§ 88. Si un de ces adjectifs verbaux, est déjà précédé d'un adverbe, alors cet adverbe prend la désinence de la comparaison; p : e :

Een snel werkend vergif. Un poison qui opère rapidement.
Het hoog gebouwde huis. La maison d'une structure élevée.

On doit dire alors :

Een sneller werkend vergif. Un poison qui opère plus rapidement. [plus élevée.
Het hoogst gebouwde huis. La maison d'une structure la

CHAPITRE IV.

SUR L'EMPLOI DES NOMS DE NOMBRE.

§ 89. Les noms de nombre, qu'on peut considérer comme des adjectifs, précèdent ordinairement les substantifs; p : e :

Zes maanden geleden.

Six mois passés.

Ik heb drie huizen.

J'ai trois maisons.

Op den zevenden dag der maand.

Le septième jour du mois.

§ 90. Lorsque les noms de nombre cardinaux désignent des années du calendrier, ils se mettent souvent après le substantif; cela a également lieu avec des citations, pour lesquelles on emploie alors ordinairement des chiffres; p : e :

In het jaar vijftien honderd twee en zeventig werd de Briel ingenomen.

Dans l'année quinze cent soixante et douze, la Brielle fut prise. [phe 88.

Afdeeling 3, hoofdstuk 4, lid 88.

Section 3, chapitre 4, paragra-

§ 91. Les noms de nombre cardinaux sont souvent précédés d'un verbe au singulier, pourvu que le sujet du verbe soit de même au singulier; p : e :

Het is elf uren ver.

Il y a onze lieues.

De oorlog heeft dertig jaren geduurd.

La guerre a duré trente ans.

Het gebeurde negen dagen later.

Cela arriva neuf jours plus tard.

§ 92. Les substantifs *jaar*, *dag*, *uur*, sont souvent supprimés auprès des noms de nombre, parce qu'on les supplée facilement par l'intelligence (Voyez § 54, p. 319.); p : e :

In vijftien honderd twee en zeventig. En quinze cent soixante douze.

Op den noodlottigen tienden van oogstmaand 1584. Au déplorable dix d'août 1584. [demie.

Hij kwam na half drie. Il vint après deux heures et

De klok slaat negen. Il sonne neuf heures.

§ 93. Un nom de nombre employé comme adjectif doit être décliné comme tel (Voyez II^e PARTIE, § 57, p. 144.), même lorsque le substantif qui devrait le suivre, est sous-entendu; p : e :

Op den zes en twintigsten van hooimaand 1581, werd Philips II afgezworen. Le vingt-six juillet 1581 la déchéance de Philippe II fut proclamée.

Hij is in zijn vijftiende. Il est dans sa quinzième année.

§ 94. Quand le substantif *uur* est accompagné d'un nom de nombre, on peut le mettre au singulier lorsqu'on parle des heures du cadran, puisque l'idée porte alors sur une heure précise; mais dans d'autres cas, il faut qu'il soit au singulier ou au pluriel selon que le nom de nombre l'indique; p : e :

Ik heb maar drie uren geslapen. Je n'ai dormi que trois heures.

Leuven is vier uren gaans. Louvain est à quatre lieues de distance.

Wij zullen te acht uur komen. Nous viendrons à huit heures.

§ 95. Lorsque le mot *uur* est supprimé et que l'on ne parle pas de l'heure précise, le nom de nombre prend ordinairement la terminaison *en*; p : e :

Het is kwartier over vieren.
Het was vijf minuten voor eenen.

Il est quart après quatre.
 Il était cinq minutes avant une heure.

Ik ben voor zessen opgestaan.
Hij zal nu vijven te huis zijn.

Je me suis levé avant six heures.
 Il sera chez lui après cinq heures.

§ 96. Les nombres cardinaux, ordinaux et généraux peuvent, aussi bien que les adjectifs, être liés au substantif, soit par le 2^e cas, soit par les prépositions *van*, *uit*, *onder*; p : e :

Twee van ons.
Drie van de vijf deugdzaamste jongelingen.
Eenige dezer mannen zijn geleerd. [gevaardigd.
Vier uit hun midden werden af-
De eerste der bovengenoemde zangers.

Deux d'entre nous.
 Trois des cinq jeunes gens les plus vertueux.
 Quelques-uns de ces hommes-ci sont savans. [putés.
 Quatre d'entr'eux furent dé-
 Le premier des chanteurs surnommés.

§ 97. Quoique les noms de nombre cardinaux ne soient ordinairement point précédés par un article, cependant l'article défini est quelquefois de rigueur, lorsqu'un certain nombre d'objets doit être désigné particulièrement; p : e :

Geef mij de twee hoeden. [gen.
Zij heeft de vijf dukaten ontvan-
Thales was een der zeven wijzen van Griekenland.

Donne-moi les deux chapeaux.
 Elle a reçu les cinq ducats.
 Thalès était un des sept sages de la Grèce.

Quand ils sont ainsi précédés par l'article, *hoeden* et *dukatens* signifient des objets dont il a déjà été fait mention, et *wijzen* des individus connus sous ce nom.

§ 98. Les noms de nombre cardinaux, qui représentent une pluralité d'objets, doivent toujours

être suivies par un substantif au pluriel ; mais lorsque l'énonciation d'un nombre quelconque a pour dernier nom de nombre *een* ou *half*, alors le substantif qui suit, s'accordant avec le dernier, doit toujours être au singulier ; p : e :

<i>Negen inktkokers.</i>	Neuf encriers.
<i>Drie honderd en een dukaat.</i>	Trois cent un ducats.
<i>Twee duizend en een jaar.</i>	Deux mille et un an.
<i>Zes en een half uur gaans.</i>	Six lieues et demie de distance.
<i>Vierdehalve gulden.</i>	Trois florins et demj. [toile.
<i>Er is achthalf el linnen.</i>	Il y a sept aunes et demie de

§ 99. Il existe une distinction très-délicate, lorsqu'il s'agit de considérer une certaine quantité d'objets, soit collectivement, soit séparément. Si cette quantité, représentée par un nom de nombre cardinal, est considérée collectivement et comme un tout indivis, alors elle est accompagnée d'un substantif au singulier ; mais si elle est considérée séparément et comme désignant des objets disjoints, alors le substantif se trouve au pluriel ; p : e :

<i>Een kistje thee van vijf en twintig pond.</i>	[rogge.	Une caisse de thé de vingt-cinq livres.	[de seigle.
<i>Eene lading van dertig last</i>		Un chargement de trente last	
<i>Hier is honderd gulden (1).</i>		Voici cent florins.	
<i>Vijf schepel tarwe.</i>		Cinq boisseaux de froment.	
<i>Vraag drie pond koffij.</i>		Demande trois livres de café.	

(1) Pour le numéraire, cette distinction n'a lieu que pour *gulden* seulement, puisque c'est toujours à cette espèce qu'on réduit toutes les autres espèces, dès qu'il s'agit d'énoncer une somme ou un total qui va au-delà.

Twintig vel schrijfpapier.

Vingt feuilles de papier ordinaire. [cloux de girofle.

Hij verkocht zeven lood nagelen.

Il vendit sept demi-onces de

Vier kan olie.

Quatre pots d'huile.

Dans tous ces exemples, on considère les objets comme réunis ou comme ne formant qu'une seule masse; l'argent ne fait qu'une somme; le froment, le café, etc., ne forme qu'un tout. Si l'on disait; p : e :

Hier zijn honderd guldens.

Vijf schepels tarwe.

Vraag drie ponden koffij.

Twintig vellen schrijfpapier, etc.

Il s'agirait de cent pièces de florins, de cinq boisseaux de froment séparés, de trois livres de café, chaque livre séparément, de vingt feuilles de papier séparées, etc.

§ 100. Lorsqu'on parle de la longueur, du poids ou de l'âge de quelque objet, il est préférable, d'après l'idée développée dans le § précédent, que le substantif qui indique ce poids, etc., soit au singulier, lors même que le nom de nombre désigne un pluriel; p : e :

Dit meisje is elf jaar oud.

Cette fille a onze ans. [long.

Deze kamer is negen el lang.

Cette chambre à neuf aunes de

Eene staaf goud, acht pond zwaar.

Une barre d'or pesant huit livres.

§ 101. Le nom de nombre doit également être accompagné d'un substantif au singulier, quand il s'agit de troupes de guerre, considérées comme une seule masse; p : e :

Hij ving den oorlog aan, in het ongunstige jaargetij, met drie-maal honderd, duizend man.

De bezetting bestond uit achttien honderd man voetvolk, twee honderd man ruitery en ze vertig man van het krijgswouwwezen.

Il commença la guerre dans la saison défavorable, avec trois cent mille hommes.

La garnison était composée de dix-huit cents hommes d'infanterie, deux cents hommes de cavalerie et soixante-dix hommes du génie.

§ 102. Un nom de nombre accompagné du verbe *koop*en, acheter, *verkoop*en, vendre, ou d'un autre verbe employé dans cette même idée, est immédiatement précédé de la proposition *voor*, *pour* ou *a* et aussi de *tegen*, à raison de; p : e :

Het wordt voor acht stuivers verkocht.

Ik neem het voor vijf gulden.

Zij verkoopt deze pennen tegen zes-en-dertig stuivers het dozijn.

Cela se vend à huit sols.

[florins.

Je le prends ou l'accepte à cinq

Elle vend ces plumes à raison de trente-six sols la douzaine.

§ 103. Quand les noms de nombre généraux servent à modifier un substantif, accompagné d'un adjectif, alors ils prennent la place de l'article et précèdent l'adjectif; p : e :

Eenige geleerde mannen.

Sommige vermaarde regtsgeleerden.

Ieder onversaagd krijgsman.

Quelques hommes savans.

Quelques jurisconsultes célèbres.

[pide.

Chaque ou tout guerrier intré-

§ 104. Le nom de nombre général *al*, *alles*, tout, le tout (Voyez II^e PARTIE, § 89, p. 165.), doit être considéré comme un substantif collectif; *allen*, tous est un substantif pluriel, qui peut se placer comme un 2^e cas, avant un autre substantif, et qui change

alors *n* en *r*. — Ici nous traiterons seulement de *al*,
alle, adjectifs; *p*: *e*:

Buiten allen twijfel.

Hors de tout doute.

*Zich met allen ernst op de studie
 toelagen.* [moeite.

S'appliquer avec beaucoup de
 zèle à l'étude. [sible.

Hij geeft zich alle mogelijke

Il se donne toute la peine pos-

§ 105. *Al* doit être indéclinable comme tout autre
 adjectif, dès qu'il précède l'article défini ou le pro-
 nom possessif (1); *p*: *e*:

Al den arbeid verrigten. [rigt.

Faire toute la besogne.

Zij hebben al hunnen arbeid ver-

Ils ont fait toute leur besogne.

*Hebt gij al uwe moeite vergeefs
 gedaan?*

Avez-vous fait toute votre peine
 en vain?

§ 106. Quand *al* se trouve devant un article ou un
 pronom possessif, alors ceux-ci ne doivent pas su-
 bir un 2^e cas; mais on les met à la préposition, et
al est placé entre la préposition et l'article ou le
 pronom possessif; *p*: *e*:

*Van al zijne broeders, geloof
 ik hem het meest.*

De tous ses frères, c'est lui que
 je crois le plus.

*Uit aanmerking van al de zorg,
 welke hij daar voor gedragen
 heeft.* [gen.

En considération de tous les
 soins qu'il en a eu.

Uit hoofde van al zijne bemoeijin-

A cause de tous ses efforts.

§ 107. On emploie *alle* d'une manière invariable,
 lorsque ce nom de nombre précède un substantif

(1) Plusieurs auteurs estimables ne suivent pas scrupuleuse-
 ment cette règle. Pour le style relevé et la poésie, ils emploient
 souvent *alle* avec les pronoms possessifs, lorsque l'euphonie pa-
 rait préférer cet emploi; mais avec l'article défini, *alle* est rare-
 ment employé au lieu de *al*,

collectif, ou un substantif qui, quoique n'étant pas collectif et se trouvant au singulier, emporte une idée de pluriel; p : e :

<i>Beschut voor alle kommer.</i>	A l'abri de tous les chagrins.
<i>Gods wijsheid is boven alle schimp verheven.</i>	La sagesse divine est au-dessus de tout les outrages.
<i>Alle man (1) houdt dit voor waarheid.</i>	Tout le monde prend ceci pour une vérité ou pour vrai.

§ 108. Le nom de nombre général *beide*, qui est invariable, se place ordinairement avant ou après l'article ou le pronom, et est accompagné d'un pluriel; p : e :

<i>Aan beide oogen blind zijn.</i>	Être aveugle des deux yeux.
------------------------------------	-----------------------------

(1) Il paraît être contre les règles de la grammaire de faire usage du singulier *man*, dans une acception de pluriel. Les meilleurs auteurs cependant, se servent de pareilles locutions comme de tournures élégantes; et certainement on en rencontre bien plus fréquemment qu'on ne le croirait. Aussi les exemples de § 107, sont de cette nature, ainsi que ceux de § 101. En ajoutant ici quelques exemples nous espérons pouvoir éclaircir ce principe :

<i>Een leger op de been brengen.</i>	Mettre une armée sur pied (l'organiser).
<i>Ik ga de trap op naar de koningin.</i>	Je monte les escaliers (ou plutôt l'escalier) pour me rendre auprès de la reine.
<i>Iemand op de hiel volgen.</i>	Suivre quelqu'un de près (être derrière les talons de quelqu'un.)
<i>Hij ligt onder de voet vertreden.</i>	Il est terrassé ou foulé aux pieds.
<i>De burgers waren dag en nacht in de wapen.</i>	Les citoyens étaient jour et nuit sous les armes.

On voit clairement que l'idée grammaticale dans ces exemples est *beenen*, *trappen*, *hielen*, *voeten*, *wapenen*; sans cette idée de pluriel, ce seraient des contre-sens.

Beide mijne zusters, ou mijne beide zusters zingen wel (1). Mes deux sœurs chantent bien.

§ 109. Lorsque *beide* a l'acception de l'un et l'autre, alors le verbe doit être au singulier ; p : e :

Hij eet veel en slaapt lang, beide is nadeelig voor de gezondheid. Il mange beaucoup et dort longtemps, l'un et l'autre est nuisible à la santé.

Hij heeft veel voor- en tegenspoed gehad, beide is hem nuttig geweest. Il a éprouvé beaucoup de prospérités et beaucoup d'adversités, l'un et l'autre lui a été utile.

§ 110. Aussi bien que *veel* et *weinig*, peuvent être employés comme des substantifs au pluriel (Voyez II^e PARTIE, § 96, 4^o, p. 170.), de même on peut employer *beiden*, *eenigen*, *ettelijken*, *sommigen*, *menigen*, comme des substantifs pluriels ; p : e :

Beiden zijn zij daar geweest. Tous deux ils ont été là.
Eenigen hebben het gedaan. Quelques-uns l'ont fait.
Menigen beschouwen hem als schuldig. Plusieurs le considèrent comme coupable.

§ 111. *Beide*, *eenige*, *sommige*, *vele* peuvent, comme des pluriels, suivre la même marche que *alle*, et prendre au 2^o cas, le *r* pour désinence, quand ils précèdent le 1^{er} cas. Ils se placent alors avant le substantif auquel ils seraient d'ailleurs liés par la préposition *van* ; p : e :

Veler gevoelen ou het gevoelen van velen, stemt daarmede overeen. L'opinion de plusieurs s'accorde avec cela.

(1) Il y a cependant une nuance dans ces deux locutions : *beide* avant l'article ou le pronom sert à faire remarquer les objets davantage que lorsqu'il précède immédiatement le substantif.

*Zoodanig is eeniger gedrag ou
het gedrag van eenigen.*

*Sommiger bedrijf loegenstrafst die
hoop.*

*Volmaking behoort aller doel te
zijn.*

*Beider vriendschap bleef steeds
ongekrenkt, beider hart sloeg
voor dezelfde zaak.*

Telle est la conduite de quel-
ques-uns.

Les actions de quelques-uns dé-
mentent cet espoir.

Le perfectionnement doit être
le but de tout le monde.

Leur amitié réciproque demeura
toujours sans atteinte, le
cœur de l'un et de l'autre bat-
tait pour la même cause.

CHAPITRE V.

SUR L'EMPLOI DES PRONOMS

SECTION PREMIÈRE.

LES PRONOMS EN GÉNÉRAL.

I. *Pronom personnel.*

§ 112. Ils remplacent le substantif et doivent donc être considérés comme des substantifs; aussi ne sauraient-ils accompagner un substantif, comme font les articles ou les adjectifs. En même temps ces pronoms servent en quelque sorte de démonstratifs, et ne sauraient être précédés par un article.

§ 113. Le substantif, dans un rapport d'égalité, pouvant être suivi par un autre qui sert à l'expliquer; de même le pronom personnel peut être suivi par un substantif qui doit s'accorder en nombre et en cas avec le pronom; p : e :

<i>Gij, onzinnige!</i>	[<i>geschenk</i>	Vous, insensé!	[cadeau.
<i>Ik gaf hem, mijnen vriend, dit</i>		Je donnai à lui, mon ami, ce	
<i>Wij, afstammelingen van hetzelfde volk.</i>		Nous, descendans du même	peuple.

§ 114. Le pronom personnel peut également venir après un substantif pour l'expliquer; p : e :

Cicero, de welsprekendste der Romeinsche redenaren, ja, misschien de welsprekendste van allen die immer het woord voerden, deze nogtans heeft meermalen betuigd, dat hij, bij den aanvang van het spreken, altijd ontroerd was.

Cicéron le plus éloquent des orateurs romains, oui, peut être le plus éloquent de tous ceux qui jamais portèrent la parole, celui-ci cependant a déclaré plusieurs fois, qu'il était toujours troublé quand il commençait à parler.

§ 115. S'il se trouve plus d'un substantif à la troisième personne, du même genre et du même nombre dans une phrase, alors il faut employer le pronom personnel pour le premier nommé de ces substantifs, et l'on doit désigner les autres par les pronoms *dezelve*, *deze*, *die*. Il faut surtout avoir en vue d'éviter l'obscurité ou l'ambiguïté, de sorte qu'il ne faut pas employer des phrases ou le pronom personnel se rapporterait tantôt à une personne et tantôt à une autre; p : e :

Toen Jacob met zijnen broeder zoude uitgaan, viel hij van de trappen.

Lorsque Jacques allait sortir avec son frère, il tomba des escaliers.

Ik kwam bij mijne nicht, die aan hare zuster vertelde dat zij hare goederen verloren had.

Je venais auprès de ma nièce, qui racontait à sa sœur qu'elle avait perdu ses biens.

Dirk bood zijnen vijand gunstige voorwaarden aan; hij wenschte den vrede.

Thierry offrit à son ennemi des conditions favorables; il désirait la paix.

De nieuwspapieren verhalen dat de Perzianen eene overwinning op de Turken behaald hebben, en dat zij in den laatsten veldslag hunnen veldheer hebben verloren.

Les journaux racontent que les Persans ont remporté une victoire sur les Turcs, et qu'ils ont perdu leur général dans la dernière bataille.

De cette manière il est clair que *viel hij* se rapporte

à Jacques, *dat zij* à ma nièce, *hij* à Thierry, *dat zij* aux Persans. S'il était question de *broeder*, il devrait y avoir *viel dezelve* ou *deze*; de *hare zuster*, *dat dezelve* ou *deze*; *vijand*, *deze* ou *dezelve*; de *Turken*, *dat deze* ou *dezelve*. Le pronom ne devrait pas être personnel, mais démonstratif.

§ 116. Il faut cependant faire usage du pronom personnel, pour désigner le second substantif, lorsque l'action est d'une telle nature qu'il faudrait le pronom réfléchi pour indiquer le premier substantif; p : e :

Mijn vader zag hem, en prees hem.

Mon père le vit et lui donna des louanges.

Na lang weigeren, zette hij hem den hoed op.

Après de longs refus, il lui mit le chapeau.

Zij zag hare dochter geheel bebloed, zij wiesch haar.

Elle vit sa fille toute couverte de sang, elle la lava.

§ 117. On se sert souvent du pronom personnel *ze*, pour remplacer les autres pronoms de la troisième personne au 3^e et 4^e cas pluriel, et celui du féminin au 3^e et 4^e cas singulier. On emploie encore *ze* pour les mêmes personnes et les mêmes genres au 1^{er} cas; mais il ne faut pas faire un fréquent usage du dernier *ze*, tandis que le premier pronom *ze* est d'un usage assez général; p : e :

Geef ze de boeken.

Donne-lui (à elle ou leur) les livres.

Wij hebben ze gisteren ontmoet.

Nous les avons rencontrés hier.

Hij beledigde ze grovelijk.

Il l'offensa (elle) grandement.

§ 118. Si des conjonctions copulatives, réunissent les parties de la phrase, alors la répétition du pro-

nom personnel n'a pas lieu ordinairement, et tout aussi peu celle du verbe, quand il est le même pour les deux parties de la phrase ; p : e :

<i>Wij vertrekken en zullen u niet vergeten. [weder te komen.</i>	Nous partons et ne vous oublierons pas. [revenir bientôt.
<i>Ik verliet hem en beloofde dra</i>	Je le quittai et lui promis de
<i>Wij gaven hem en haar goeden raad.</i>	Nous leur donnâmes, à lui et elle, de bons conseils.

§ 119. Le pronom personnel se conforme au genre de la personne même, qui est désignée par le substantif déjà énoncé, sans s'arrêter au genre du mot ; p : e :

<i>De schildwacht was verkleumd van koude, hij was te beklagen.</i>	La sentinelle était transie de froid, elle était à plaindre.
<i>Het wijf luisterde naar niets, zij was onverbiddelijk.</i>	La femme n'écouta rien, elle était inexorable.

Le mot *schildwacht*, qui désigne un homme, est du féminin, et le mot *wijf* est du genre neutre (1).

II. Pronom indéfini.

§ 120. *Men*, *iemand*, *niemand*, ne s'emploient que pour des personnes. Comme *iemand* est d'une acception vague pour un seul individu, *zeker* le précède quelquefois, pour lui donner plus de précision. *Niemand* emporte l'idée d'exclusion et est souvent suivi par *dan* ; p : e :

<i>Men schertst.</i>	On plaisante.
<i>Kent gij er iemand?</i>	Y connaissez-vous quelqu'un?

(1) Nous traiterons *section II* de ce CHAPITRE, plus amplement du genre imitatif des pronoms.

Ik ken er niemand dan uwe zuster.

Je n'y connais personne que votre sœur.

Het was zeker iemand, zoo groot als mijn vader.

C'était quelqu'un (certaine personne) aussi grand que mon père.

§ 121. Le pronom indéfini *het*, ne sert, par sa nature, que rarement à désigner des personnes; s'il se trouve au 4^e cas et accompagné d'un 3^e cas personnel, alors *het* précède ce dernier; p : e :

Het doet mij leed.

Cela me fait de la peine.

Het kan hun ten tweeden male overkomen.

Cela peut leur arriver une seconde fois.

Men heeft het mij gezegd.

On me l'a dit.

§ 122. *Het* ne saurait être accompagné d'un verbe au pluriel, *zijn* ou *worden* exceptés, pourvu que ceux-ci soient alors précédés ou suivis d'un substantif pluriel; alors *het*, au même cas que ce substantif, désigne également un pluriel; p : e :

Bedelaars zijn het.

} Ce sont des mendians.

Het zijn bedelaars.

Het worden groote boomen.

Ce deviennent de grands arbres, ou plutôt ces arbres deviennent grands.

§ 123. Ordinairement l'on considère *er* comme offrant une idée plus indéfinie que *daar*, qui est employé de préférence dans des phrases plus précisées; p : e :

Er is papier.

Il y a du papier.

Daar is papier.

Il y a ou voilà du papier.

Er bestaat geen gevaar meer.

Il n'y a plus de danger.

Daar bestaat geen gevaar meer.

Il n'y a ou là, il n'y a plus de danger.

III. *Pronom réfléchi.*

§ 124. Les verbes purement réfléchis, dont l'action ne saurait retourner qu'au sujet même d'où elle émane (Voyez II^e PARTIE, § 108, p. 176, et § 219, p. 252.) emploient le pronom réfléchi immédiatement après le verbe; et quand le verbe est composé, d'abord après la première partie du verbe; p : e :

Zij bevond zich te Brugge.

Elle se trouvait à Bruges.

Gij hebt u vergist.

Vous vous êtes trompé.

Zij matigden zich veel aan.

Ils s'arrogèrent beaucoup.

§ 125. Le pronom réfléchi, quelquefois accompagné de *zelf* ou *alleen* (Voyez II^e PARTIE, § 109, p. 176.) n'admet presque jamais ces mots, s'il est employé avec les verbes vraiment réfléchis; mais avec des verbes actifs, employés comme réfléchis, *zelf* et *alleen* sont plus en usage, pour fortifier le retour de l'action au sujet dont elle est émanée; p : e :

Hij prijst enkel zich zelve.

Il ne loue que soi-même.

Gij hebt u zelve benadeeld.

Vous vous êtes nu à vous-même.

Zijne oudste zuster beminde zich zelve alleen.

Sa sœur aînée s'aimait elle-même seule. [cette jouissance.]

Hij onthield zich dat genot.

Il se privait (s'abstenait) de

§ 126. On peut employer indifféremment *zelf* ou *zelve* pour la 1^{re} et 2^e personne au 1^{er} cas (Voyez II^e PARTIE, § 110, p. 176.), quelque soit le genre de l'individu; et même l'on trouve chez de bons auteurs *mij zelf* et *u zelf* au 3^e et 4^e cas, sans avoir égard au genre; p : e :

Hij heeft het mij zelf gezegd.

Il me l'a dit à moi-même.

Zij zeide aan hare moeder: ik

Elle dit à sa mère: moi-même

zelf heb het gebroken.

je l'ai cassé.

IV. *Pronom réciproque.*

§ 127. Ce pronom doit toujours être employé lorsque deux ou plusieurs personnes opèrent dans le même sens, les uns sur les autres (Voyez II^e PARTIE, § 111 et 112, p. 178.); aussi ne peut-il jamais être renforcé par le pronom réfléchi, qui à son tour ne saurait être accompagné par le pronom réciproque; p : e :

<i>Zij achten elkander om hunne deugden.</i>	[<i>gezien.</i>	Ils s'estiment mutuellement à cause de leurs vertus.
<i>Wij hadden elkander nimmer</i>		Nous ne nous étions jamais vus.
<i>Zij gaven elkander de hand.</i>		Ils se donnèrent la main.

§ 128. Lorsque *elkander* ou *malkander* se trouve dans un rapport de possession, il prend l's ; p : e :

<i>Zij hebben, bij vergissing elkanders hoed medegenomen.</i>	Ils ont pris, par erreur, le chapeau l'un de l'autre.
<i>Wij konden elkanders kleederen dragen.</i>	Nous pouvions mettre les habits l'un de l'autre.

V. *Pronom possessif.*

§ 129. Les pronoms possessifs se placent avant le substantif et s'accordent avec lui, tout comme l'article. (Voyez § 17, p. 305.) Ils suivent aussi la même règle que l'article défini, à l'égard de sa répétition ou de sa suppression devant les substantifs. (Voyez §§. 19, 20 , 21 et 23 p. 305.) Au reste on doit les considérer comme des pronoms adjectifs; p : e :

<i>Mijn getrouwe vriend.</i>	Mon fidèle ami.
<i>Zijne ondankbare dochter.</i>	Sa fille ingrante.
<i>Ons goed en leven.</i>	Notre bien et notre vie.

<i>Hij verloor zijne eer en zijnen rang.</i>	[huisraad.	Il perdit son honneur et son rang.	[bles.
<i>Hunne eigendommen en hun</i>		Leurs propriétés et leurs meu-	

§ 130. Il s'accorde toujours avec le genre de la personne désignée par le substantif, aussi bien que le pronom personnel (1) (Voyez § 119.); p : e :

<i>Het meisje bemint hare vriendinnen.</i>	[makkers.	La jeune fille aime ses amies.	[des.
<i>Het knaapje speelt met zijne</i>		Le garçon joue avec ses camarades.	
<i>Dit wijf vreest haren man, maar verwaarloost hare dochter en bekommert zich weinig om haar huishouden.</i>		Cette femme craint son mari, mais néglige sa fille et s'inquiète peu de son ménage.	

§ 131. Un substantif qui se trouve au 2^e cas et qui est précédé par un pronom possessif, se place souvent avant le substantif qui est au 1^{er} cas. Le pronom conserve alors la forme du 2^e cas ; mais il peut prendre aussi celle du 1^{er} cas, pourvu que le substantif qui est au 2^e cas, en garde la désinence et forme un composé avec celui qui est au 1^{er} cas ; p : e :

<i>De broeder mijns vader.</i>	}	Le frère de mon père.
<i>Mijns vaders broeder.</i>		
<i>Mijn vaders broeder.</i>		

§ 132. S'il y a plus d'un substantif à la troisième personne, du même genre et du même nombre,

(1) Nous préférons n'en rien dire d'avantage ici, et traiter séparément la concordance des pronoms avec le genre de la personne désignée.

dans la phrase, il faut que le pronom possessif suive la même règle que le pronom personnel (Voyez § 115 et 116 p. 345.), et il doit se rapporter au premier de ces substantifs ; les autres substantifs sont alors désignés par les pronoms démonstratifs *dezelve*, *deze*, *die*, *ze* ; p : e :

Aleid schrijft aan hare moei dat haar huis verkocht is.

Adelaïde écrit à sa tante, que sa maison (d'Adelaïde) est vendue.

Uw broeder verhaalde zijnen vriend, dat hij deszelfs landerijen bezigtigd had.

Votre frère raconta à son ami qu'il avait visité ses terres (de l'ami).

Il est évident que *haar huis* se rapporte au premier des deux substantifs féminins ; *et deszelfs landerijen* au second des deux substantifs masculins ; pour pouvoir se rapporter à *hare moei*, il faudrait dire : *dat het huis van deze*, et pour se rapporter à *broeder*, on dirait *dat hij zijne landerijen*.

§ 133. Comme la clarté de la phrase est une condition indispensable, on peut quelquefois employer le pronom possessif pour marquer la possession du substantif qui n'est pas le premier nommé ; p : e :

De jongeling zag het ongeluk zijns broeders en wilde in zijn lot deel.n.

Le jeune homme vit le malheur de son frère et voulut partager son sort.

Aleid berigte mijnen broeder, dat zijn huis verkocht was.

Adelaïde informa mon frère que sa maison (de mon frère) était vendue.

§ 134. Lorsqu'on parle de choses inanimées et qu'on aurait besoin du pronom possessif, il est généralement préférable, si on ne les représente pas

comme des personnes ou d'une manière active, d'employer les pronoms démonstratifs, en se gardant toutefois de faire un trop fréquent usage de *deszelfs* ou *derzelver*; p : e :

Wij bezochten eene landstreek door derzelver bewoners verlaten.

Nous visitâmes une contrée abandonnée par ses habitans.

Het schip en deszelfs manschap, niemand uitgezonderd, ging te grond.

Le vaisseau et son équipage, personne excepté, périt.

On pourrait dire dans quelques cas *door hare bewoners* ou *door de bewoners*, et également *en zijne manschap* ou *en de manschap*.

§ 135. Le pronom possessif ne se décline pas et est considéré comme substantif, s'il est lié à un substantif par *zijn*, *blijven*, *worden*; il remplace alors les pronoms possessifs relatifs (Voyez II^e PARTIE, § 122, p. 183.); p : e :

De goederen blijven uw.

Les biens restent les vôtres.

Zijn is de erfenis.

La succession est la sienne. [nes.]

Deze landhoeven worden mijn.

Ces fermes deviennent les mien-

On pourrait employer ici au lieu de *uw*, *zijn*, *mijn*, les pronoms possessifs relatifs; p : e :

De goederen blijven de uwen.

De erfenis is de zijne.

Deze landhoeven worden de mijnen.

§ 136. Ces pronoms possessifs relatifs ont une acception très-étendue, non-seulement à l'égard des personnes liées par les liens les plus étroits, mais aussi à l'égard de toute possession quelconque; p : e :

Mijn broeder trouwt; de dochter van uwen buurman wordt de zijne.

Wiens paarden zijn het? De zijnen. [de uwen.

Mijne kamers zijn grooter dan

Mon frère se marie; la fille de de votre voisin devient son épouse.

A qui sont ces chevaux? Ce sont les siens. [que les vôtres.

Mes chambres sont plus grandes

VI. Pronom interrogatif.

§ 137. La réponse doit toujours être dans le même cas de la déclinaison, ou avec la même préposition que la question à laquelle on répond. A l'égard de *wie*, la réponse est toujours supposée être une répétition de toute la phrase; on peut cependant employer dans la réponse, le pronom indéfini *het* ou un pronom démonstratif, qui s'accorde avec le genre du substantif de l'interrogation; p : e :

Wien behoort dit pennemes? Mij ou mij behoort het.

Wie heeft het geschreven? Mijn broeder ou mijn broeder heeft het geschreven.

Van wien hebt gij deze pennen? Van onzen meester, ou van onzen meester heb ik ze oudezelve.

A qui appartient ce canif? A moi, ou il m'appartient moi.

Qui l'a écrit? Mon frère ou mon frère l'a écrit.

De qui avez-vous ces plumes? De notre maître ou je les ai de notre maître.

§ 138. Le pronom interrogatif *wie*, peut prendre une forme possessive et s'employer comme un interrogatif de possession; p : e :

Wiens pennemes is dit?

Wiens schrift hebt gij daar?

Uit wier schriften hebt gij deze daadzaken getrokken?

A qui est ce canif? [avez là.

A qui est l'écriture que vous

Dans les écrits de qui avez-vous puisé ces faits.

§ 139. Il y a une différence essentielle entre *wat* et *welke*. Le premier interroge d'une manière vague au sujet de personnes; mais *welke*, est par sa nature plus déterminée, et sert à interroger sur des personnes ou des objets, dont on a déjà quelque connaissance; p : e :

Wie heeft u dit gezegd?

Qui vous a dit cela?

Mijn broeder.

Mon frère.

Welke broeder, Jan of Pieter?

Quel frère, Jean ou Pierre?

§ 140. Comme *welke* est suivi d'un substantif, il ne saurait être remplacé par *waar*, du moins pour autant qu'il est purement interrogatif (1); p : e :

Welke vrouw heeft het u gegeven?

Quelle femme vous l'a donnée?

Welken vriend hebt gij bezocht?

Quel ami avez-vous été voir?

In welk boek leest gij?

Dans quel livre lisez-vous?

§ 141. Les interrogatifs *wat* et *welke* sont souvent remplacés par *waar*, lorsqu'ils se trouvent dans le cas d'être précédés par une préposition; l'idée de *wat* et *welke* est alors entièrement indéfinie, et on évite par l'emploi de *waar*, le substantif qui devrait suivre *welke*, et qui pourrait suivre *wat*; *waar* est suivi alors par la préposition qui aurait accompagné *wat* ou *welke* (2); p : e :

(1) Plusieurs pronoms ont en même temps une idée relative, comme nous en avons déjà fait l'observation.

(2) Ces pronoms, et *waar* qui les remplace, sont interrogatifs ou relatifs, d'après la construction de la phrase. Si dans les exemples cités, le sujet suivait immédiatement la préposition, alors le pronom devrait être considéré comme pronom relatif.

Waarmede heeft hij hem vereerd?
Waarvan heeft uw zuster tij-
ding gekregen? [ven?
Waar aan is uw broeder gestor-
vaarover heeft men in de les
gehandeld. [tigt?
Waarmede werd uw oudoom be-
waarop hebt gij u bijzonder
toegelegd?

De quoi l'a-t-il honoré?
 De quoi votre sœur a-t-elle
 reçu des nouvelles?
 De quoi votre frère est-il mort?
 De quoi a-t-on traité dans la
 leçon. [accusé?
 De quoi votre grand-oncle fut-il
 A quoi vous êtes-vous particu-
 lièrement appliqué?

§ 142. Les pronoms interrogatifs ne sont pas tous suivis de la même manière : *wie*, *wat*, est suivi par le verbe ; *welke* est suivi par le substantif ou la préposition, et *wat* est suivi de la même manière, quand il est employé dans l'idée de *welke* ; *hoe* est suivi par le verbe ou par l'adverbe ; et *hoedanig* est suivi par le substantif ou le verbe.

VII. Pronom démonstratif.

§ 142. Ces pronoms s'emploient devant les substantifs comme l'article ; ils se rapportent aussi à un substantif déjà énoncé, et sont employés également comme des substantifs ; p : e :

Dit opstel is moeilijk.
Kunt gij hetzelfde maken?
Zulken, die lust hebben zich te
oefenen, doen hun best.

Ce thème est difficile.
 Pouvez-vous le faire ?
 Ceux qui ont le désir de s'exer-
 cer, font de leur mieux.

§ 144. *Die*, *dat* est le pronom démonstratif qu'il faut employer, lorsqu'il s'agit d'indiquer un objet d'une manière vague, lorsqu'on parle de quelque chose en général, et sans qu'il soit nécessaire de désigner si l'objet est près ou loin ; *deze*, *dit*, au con-

traire , est toujours un démonstratif d'une force particulière , qu'on emploie , lorsqu'il s'agit d'indiquer un objet d'une manière très-précise et comme très-près , en le montrant pour ainsi dire au doigt ; p : e :

De zaak waar van wij spreken is deze.

L'affaire dont nous parlons est celle-ci.

Dit zal niet gebeuren.

Ceci n'arrivera pas.

Dat viel voor in zijne jeugd.

Cela arriva dans sa jeunesse.

Die schepelingen kenden de kracht van den zeilsteen niet.

Ces marins ne connaissaient pas la force de l'aimant. [tieux.

Die boeren waren bijgeloovig.

Ces paysans étaient supersti-

§ 145. C'est d'après cette même règle que *deze*, dans l'idée de temps et de lieu (Voyez II^e PARTIE, § 133, p. 189.) désigne ce qui est le plus rapproché, *die*, ce qui est à une distance moyenne, et *gene* ce qui est à la plus grande distance. On les emploie ordinairement sans nommer le substantif; aussi l'énonce-t-on avec ces pronoms une seule fois, mais rarement on répète le substantif avec chacun de ces pronoms; p : e :

Deze is het waarvan ik spreek, doch die heeft het stukje uitgevoerd en gene is onachtzaam.

C'est celui-ci dont je parle, mais c'est celui-là qui a fait la farce, et l'autre est négligent.

Ik bem in deze bloemen, mijne zuster die, en haar zwager gene.

J'aime ces fleurs-ci, ma sœur celles-là, et son beau-frère celles là bas.

Mijn vader vermaakt zich met deze, mijn oom met die en mijn vriend met gene boeken.

Mon père s'amuse de ces livres-ci, mon oncle de ceux-là et mon ami de ceux là bas.

§ 146. Ces pronoms n'occupent pas une place obligée, d'après l'ordre de la distance de temps et de

lieu, mais on peut leur donner telle place qu'on juge nécessaire, d'après l'idée de la phrase: p : e :

Die jongeling is zeer opmerkzaam, gene is onoplettend en deze is onbetamelijk in zijn gedrag.

Ce jeune homme là est très-attentif, l'autre n'a pas d'attention et celui-ci est reprehensible dans sa conduite.

§ 147. Lorsque les objets qui exigent des pronoms démonstratifs sont en plus grand nombre, il faut y suppléer par des adjectifs; *gene* désigne toujours la plus grande distance et se remplace assez souvent par *gindsch*, *gindsche*; p : e :

Gindsche boeken zijn de mijnen, die daar behooren aan mijne zuster, deze heeft mijn vader verkocht, en de andere moogt gij mede nemen.

Ces livres là-bas sont les miens, ceux-là appartiennent à ma sœur, ceux-ci ont été vendus par mon père, et les autres vous pouvez les prendre.

Ik woon in dit huis, mijn broeder in dat, mijne moeder in het andere, en mijn oom in gene ou plutôt gindsch.

Je demeure dans cette maison, mon frère dans celle-là, ma mère dans l'autre, et mon oncle dans la maison là-bas.

§ 148. La même idée de distance de temps et de lieu, existe toujours dans l'emploi de *deze*, *die*, *gene*. On peut donc employer *deze* et *die*, *deze* et *gene*, ou un de ces trois pronoms seul, d'après l'idée de distance qu'on y attache dans la phrase, p : e :

*Deze is goed, maar die deugt niets. }
Deze is goed, maar gene deugt }
niets. }*

Celui-ci est bon, mais l'autre ne vaut rien.

Dans la seconde phrase, la distance est plus grande.

*In die gelukkige tijden. }
In gene gelukkige tijden }*

- Dans ces temps heureux.

Dans la seconde phrase, le temps dont on parle, est beaucoup plus éloigné que dans la première.

§ 149. *Deze* et *gene* s'emploient toujours ensemble dans une idée d'opposition; p : e :

De menschen, zoo wel aan gene zijde van den middaglijn, als aan deze, zijn Gods schepselen.

Les hommes, tant ceux de l'autre côté du méridien, que de ce côté-ci, sont les créatures de Dieu.

Wat ons aan deze zijde van het graf verborgen blijft, zal ons aan gene zijde openbaar worden.

Ce qui nous demeure caché en-deça de la tombe, nous sera dévoilé en-delà de la tombe.

§ 150. On emploie les mêmes pronoms démonstratifs dans une idée d'opposition, à l'égard de deux substantifs déjà nommés dans la phrase, alors *deze* a rapport au premier nommé et *gene* au second; p : e :

Arie en Rijk zijn van een verschillend gedrag; deze doet alles wat zijne ouders hem bevelen; gene weigert hun te gehoorzamen.

Adrien et Richard sont d'une conduite différente, celui-ci (Adrien) fait ce que ses parents lui ordonnent, l'autre (Richard) refuse de leur obéir.

§ 151. Ces mêmes pronoms servent encore à réunir des objets épars d'une même espèce, et répondent alors à l'emploi de *tels et autres*; p : e :

Deze en gene onbeschaafde volken kennen geene opklimming in de talmerken tot tien.

Tels et autres peuples non civilisés ne connaissent pas de gradation dans les chiffres jusqu'à dix.

Deze en gene bedenkingen hebben zijn vertrek bespoedigd.

Telles et autres réflexions ont accéléré son départ.

§ 152. *Dit*, ceci, et *dat*, cela, sont aussi des pronoms démonstratifs indéfinis et s'emploient d'une manière invariable, tant pour le singulier que pour le pluriel. *Dit* et *dat* s'emploient aussi de la même

manière pour *voici*, *voilà*, quand ces mots servent de démonstratifs; mais alors le verbe suit le nombre du substantif; p : e :

Het is dit, ou plutôt *dit is het*,
waarvan ik wilde spreken.

C'est ceci dont je voulais parler.

*Dat is mij zeer aangenaam ge-
weest.*

Cela m'a été très-agréable.

Dat zijn de ware helden.

Ce sont ou voilà les vrais héros.

Dat is mijn broeder.

C'est ou voilà mon frère.

*Dit zijn mijne dagelijksche bezig-
heden.*

Ce sont ou voilà mes occupa-
tions journalières.

§ 153. Lorsque *dit* et *dat*, dans cette même idée indéfinie, doivent être précédés par une préposition, on les remplace ordinairement par *hier* et *daar*, suivis par la même préposition, qui aurait précédé le pronom démonstratif indéfini; p : e :

*Hier van wordt groot gewag
gemaakt.* [gen worden.

On fait grand bruit de ceci.

Daar aan kan geen geloof gesla-

On ne saurait ajouter foi à cela.

§ 154. Le pronom démonstratif est souvent employé, quand le verbe, par des phrases incidentes, se trouve fort éloigné de son sujet, et aussi quand on veut reporter l'attention avec plus d'énergie sur le sujet; p : e :

*De jongeling, die zijne ouders
lief heeft, die zedigen werk-
zaam is, die verdient gepre-
zen te worden (1).*

Le jeune-homme qui aime ses
parens, qui est modeste et
laborieux; celui-ci ou il mé-
rite d'être loué.

(1) Quoique *die* est employé trois fois dans la phrase, cependant il saute aux yeux que les deux premiers sont relatifs, et que le dernier seulement est pronom démonstratif.

De leerling, over wiens gehoorzaamheid ik steeds te vreden was, die is thans ongehoorzaam.

L'élève de l'obéissance duquel j'étais toujours content, celui ou il est maintenant désobéissant.

§ 155. Quelquefois même le sujet est répété à la suite du pronom démonstratif, pour faire ressortir encore davantage la partie de la phrase, dont ce pronom est suivi; p : e :

De leerling over wiens gehoorzaamheid, ik steeds te vreden was, die leerling is thans ongehoorzaam.

L'élève de l'obéissance duquel j'étais toujours content, cet élève est maintenant désobéissant.

§ 156. *Degene* et *diegene* doivent être suivis d'un pronom relatif (Voyez II^e PARTIE, § 136, p. 191.); p : e :

Degene die mij vriendschap bewijst.

Celui qui me témoigne de l'amitié.

Wij spraken van de genen die zich zoo dapper gedragen hebben.

Nous parlions de ceux qui s'étaient conduits si vaillamment.

Diegenen welke zich daar aan hebben vergrepen.

Ceux qui s'en sont rendus coupables.

L'on ne doit employer ces pronoms que fort rarement, et éviter surtout cet emploi dans le style ordinaire; l'on préfère l'usage du pronom personnel; p : e :

Hij die mij vriendschap bewijst.

Wij spraken van hen die zich zoo dapper gedragen hebben.

Zij welke zich daar aan hebben vergrepen.

§ 157. Dans l'emploi de *hetgene*, l'usage est contraire à ce qui est rapporté au § précédent. *Hetgeen* ou *hetgene* est employé dans l'idée de *ce que*, et ne

peut donc pas être suivi d'un pronom relatif; aussi est-il assez souvent remplacé par *wat*, surtout pour le style ordinaire; p : e :

<p><i>Hetgene ou hetgeen hij onder- vonden heeft, weet geen mensch. Wat hij ondervonden heeft weet geen mensch.</i></p>	}	<p>Ce qu'il a essayé ou éprouvé personne ne le sait.</p>
---	---	--

§ 158. *Dezelve* est presque toujours un démonstratif substantif, tandis que *dezelfde* est positivement un démonstratif adjectif, qui sert à affirmer l'identité (Voyez II^e PARTIE, §140, p. 193.); p : e :

<p><i>Ik vernam bij uwe zuster naar uwe zwagerin, zij wees mij dezelve en verzekerde dat het dezelfde vrouw was met welke ik, aan het huis van mijnen vriend, gedanst had.</i></p>	<p>Je m'informai auprès de votre sœur de votre belle-sœur, elle me la montra et assura que c'était la même femme avec qui j'avais dansé chez mon ami.</p>
--	---

§ 159. Les pronoms *dezelve* et *deze* s'emploient souvent l'un à la place de l'autre et l'on tâche d'éviter la répétition fréquente de ces pronoms. A cet effet on emploie quelquefois les pronoms personnels *hij* et *zij*, mais surtout le pronom *ze* (Voyez § 117, p. 346.), dont on peut se servir à la place de *hen*, *hun* et *haar*, 3^e et 4^e cas, et à la place de *deze* et *dezelve* au 1^{er}, 3^e et 4^e cas; p : e :

<p><i>Alva, hoorende de tijding, kon ze in 't eerst naauwelijks ge- looven. De zaak leed geen uitstel, ze werd dadelijk verhandeld. Hij vond de papieren, en bragt ze aan den eigenaar.</i></p>	<p>Alva apprenant la nouvelle, avait d'abord de la peine à la croire. L'affaire ne souffrait point de délai, elle fut traitée de suite. Il trouva les papiers et les porta au propriétaire.</p>
---	---

*Hier deed de vreugde de oogen
schitteren, daar benevelde zij
ze met den zoeten dauw der
natuur.*

Ici la joie fit briller les yeux,
là elles les obscurcissait de
la douce rosée de la nature.

§ 160. Il n'est pas toujours nécessaire de faire suivre *dezelfde* par un substantif; car le substantif peut quelquefois être sous-entendu dans la phrase; p : e :

Zij is nog dezelfde.

*Steeds dezelfde; was hij op zijn
zeventigste jaar, even arbeid-
zaam als op zijn dertigste.*

Elle est encore la même.

Toujours le même, il était à sa
soixante dixième année aussi
labourieux qu'à sa trentième.

§ 161. Parmi les autres pronoms démonstratifs *zulke*, *zekere* et *zoodanige* sont le plus en usage, et précèdent assez ordinairement un substantif; mais ils s'emploient également comme des substantifs; p : e :

*Dergelijke menschen ziet men
veel. [doel niet bereiken.
Zulke maatregelen zullen het
Wij spreken niet van de zoodanigen die hunnen pligt verzuimen.*

L'on voit beaucoup de telles
personnes. [dront pas le but.
De pareilles mesures n'attein-
Nous ne parlons pas de tels ou
de ceux qui négligent leur
devoir.

§ 162. *Dusdanig* et *zoodanig* peuvent servir de réponse à l'interrogatif *hoedanig*; p : e :

*Hoedanig is die zaak afgelopen?
Zoodanig als ik het gewenscht heb.*

Comment cette affaire s'est elle
terminée? Comme je l'ai désiré.

*Hoedanig zult gij u hier in gedragen?
Dusdanig als overeenkomstig is met de goede
trouw.*

Comment vous conduirez-vous
en ceci? Comme il est conforme à la bonne foi (en conformant ma conduite à la bonne foi).

Cependant *hoedanig*, et surtout *dusdanig* et

zoodanig ne sont pas fort usités. On remplace ordinairement *hoedanig* par *hoe*, et *dusdanig* ou *zoodanig* par *zoo*, ce qu'on pourrait faire également dans les exemples cités.

VIII. Pronoms relatifs.

§ 163. Ils servent à rapporter à un sujet déjà énoncé, une phrase explicative ou incidente, et doivent s'accorder avec ce sujet en genre et en nombre; mais le cas dépend du régime; p : e :

De edelmoedige man, wien wij veel verpligting hebben.

Het kind dat zich wel gedraagt, leeft gerust.

Mijne moeder, aan wier liefde ik niet twijfel heeft het mij verboden.

Het berouw dat gij toont.

Het boek het welk ou platôt dat gij mij gegeven hebt.

L'homme généreux, à qui nous avons beaucoup d'obligation.

L'enfant qui se conduit bien, vit tranquille.

Mamère, de l'amour de laquelle, je ne doute pas, me l'a défendu.

Le repentir que vous montrez.

Le livre que vous m'avez donné.

§ 164. Quand le pronom est relatif à deux ou plusieurs substantifs qui le précèdent dans la phrase, alors il doit être au pluriel; p : e :

Hij predikte wijsheid en deugd, welke inderdaad ons geluk bevorderen.

De achting, de vriendschap en het vertrouwen, welke hem ten deel vielen.

Il prêchait la sagesse et la vertu, qui contribuent en effet à notre bonheur.

L'estime, l'amitié et la confiance, qui lui tombèrent en partage.

§ 165. Les pronoms neutres *dat* et *hetwelk*, sont des relatifs qui s'emploient pour des substantifs neutres; cependant *hetwelk*, qui s'écrit souvent par abrégé.

viation 't *welk*, ne s'emploie pas ordinairement pour des substantifs immatériels ; p : e :

Ik zie een kind dat ou het welk zijne ouders reeds sedert zijne vroegste jeugd verloren heeft.

Het mistrouwen dat gij in uwe bekwaamheden stelt.

Het nuttige boek, dat ou hetwelk ik uwen broeder gegeven heb.

Het denkbeeld dat ik van die zaak heb, strookt niet met uw gezegde.

Je vois un enfant qui a perdu ses parens déjà depuis sa plus tendre jeunesse.

La défiance que vous avez dans vos capacités.

Le livre utile que j'ai donné à votre frère.

L'idée que j'ai de cette affaire, ne s'accorde pas avec ce que vous dites.

§ 166. On emploie les relatifs neutres, quand le pronom doit se rapporter à toute une phrase, parce que ces pronoms relatifs ont une idée indéfinie ; p : e :

Wij spraken over taal- en letterkunde, dat mij zeer aangenaam was.

De kinderen leerden hunne lessen, dat hun meester met genoegen zag (1).

Nous parlions de grammaire et de littérature, ce qui m'était très-agréable.

Les enfans apprenaient leurs leçons, ce que leur maître vit avec plaisir.

§ 167. Le substantif qui forme l'idée principale de la phrase, peut-être répété, à la suite du dernier relatif, si la phrase est composée de plusieurs membres, parce qu'alors la répétition du substantif sert à la clarté de la phrase. Cette répétition doit avoir lieu surtout lorsque le pronom pourrait paraître

(1) On pourrait remplacer, dans ces deux exemples, *dat* par *hetwelk* ou *hetgeen*, qui s'écrivent assez souvent 't *welk* et 't *geen* ; mais l'emploi de ces deux pronoms n'est pas fort fréquent, et ne l'est surtout pas pour le style ordinaire.

tre relatif à quelque substantif de la phrase qui n'est pas le substantif principal ; p : e :

De algemeene en bijzondere geschiedenis moet zoo veel mogelijk wijsgeerig behandeld worden, en op een oordeelkundig onderzoek van de drijfveren der daden en gebeurtenissen steunen; welke geschiedenis dan inzonderheid nuttige wenken en lessen bevat.

Zij hebben van eene staartster gesproken, die haren loop in weinige jaren volbrengt, en verteden jaar in Europa, zichtbaar is geweest, welke staartster echter bij hare eerstvolgende verschijning, aan onzen gezigteinder niet zichtbaar zal wezen.

L'histoire générale et particulière doit être traitée autant que possible d'une manière philosophique, et être basée sur un examen critique des mobiles des actions et des événemens, laquelle histoire contient alors surtout des données et des leçons utiles.

Ils ont parlé d'une comète qui complète sa révolution en peu d'années', et qui a été visible en Europe l'année passée, laquelle comète cependant, lors de sa prochaine apparition, ne sera pas visible à notre horizon.

§ 168. *Develke* qu'on traduit par *lequel, laquelle*, est d'un emploi fort rare. Il faut le remplacer ordinairement par *welke*, tel qu'on le voit dans les exemples du § précédent. (Voyez II^e PARTIE, § 151, p. 197.)

§ 169. Les pronoms *die* et *welke* se remplacent souvent dans le style ordinaire, quand il faut employer plus d'un pronom relatif dans la même phrase; cependant *die* est quelquefois préféré à *welke* dans le style ordinaire. D'ailleurs *die* est préféré dans le style ordinaire, à la suite d'un substantif, qui désigne une personne, ou après un pronom personnel, lorsque le relatif doit être au premier cas; mais quand

celui-ci doit être à un des autres cas, on emploie de préférence *wie* pour le singulier et *wie* ou *welke* pour le pluriel ; p : e :

Ik die steeds uw vriend ben geweest.

Zij, die uw broeders ongeluk zoeken.

Mij, wien gij zoo vele wetenschappelijke kundigheden te danken hebt.

Moi, qui ai toujours été votre ami.

Eux, ou ceux qui cherchent le malheur de votre frère.

Moi, à qui vous devez tant de connaissances scientifiques.

§ 170. Quand *wie* est employé comme relatif à des personnes, il peut avoir une valeur possessive, et au lieu d'être précédé par la préposition *van*, il prend la forme du 2^e cas, se place devant le substantif qui est dans l'idée de possession, et enlève en même temps l'article de ce substantif ; p : e :

De heer K, wiens dood nog onzeker is, heeft eene fraaije boekerij.

Zij, wier bedoelingen de zuiverste zijn.

De armen wier weldoener hij is.

De man wiens vriend gij zijt.

Monsieur K, dont la mort est encore incertaine, a une belle bibliothèque.

Elle dont les vues sont les plus pures. [fauteur.

Les pauvres dont il est le bien.

L'homme dont vous êtes l'ami.

§ 171. Lorsque *die*, *wie*, *wat* et *welke* sont relatifs à des choses, et non à des personnes, et que ces pronoms doivent être précédés par une préposition, on remplace ordinairement *die* par *daar*, et *wie*, *wat*, *welke*, par *waar*; et on fait suivre *daar* et *waar* par la préposition (Voyez II^e PARTIE, § 150, p. 197.); p : e :

De gronden waar mede gij hem denkt te overtuigen.

De pen waarvan gij spreekt.

Les preuves par lesquelles vous croyez le convaincre.

La plume dont vous parlez.

*Het onderwerp waarover de
hoogleeraar handelt.*

*De gebeurtenissen daar wij van
gehoord hebben.*

*De brief waaraan zij haar be-
houd te danken heeft. [gen zit.*

Het misdrijf waar voor hij gevan-

Le sujet dont traite le profes-
seur.

Les événemens dont nous avons
entendu parler.

La lettre à laquelle elle doit son
salut. [prison.

Le crime pour lequel il est en

§ 172. Les deux relatifs *die* et *wie*, se trouvent souvent ensemble dans une phrase. Quand ils sont l'un et l'autre au 1^{er} cas, et que *die*, comme cela se fait ordinairement, occupe la seconde place, alors on peut souvent le supprimer; mais quand *die* n'est pas au 1^{er} cas, cette suppression ne doit pas avoir lieu; p : e :

*Wie erkentelijkheid van ande-
ren begeert, moet zelf dank-
baar zijn.*

*Wie u vriendschap bewijst dien
moet gij geene vijandschap
betoonen.*

Celui qui veut de la gratitude
des autres, doit lui-même
être reconnaissant.

Celui qui vous témoigne de
l'amitié, vous ne devez pas
lui montrer de l'inimitié.

SECTION SECONDE.

CONCORDANCE DES PRONOMS AVEC LE GENRE DE LA PERSONNE DÉSIGNÉE PAR LE SUBSTANTIF.

§ 173. Ce que nous avons dit en passant de la concordance des pronoms personnels et possessifs (Voyez § 119, p. 347, et § 130 p. 351.) avec le genre de la personne désignée par le substantif, antécédemment énoncé dans la phrase, et auquel il se rapporte, est applicable à tous les pronoms. La précision de la langue hollandaise, déjà si grande à cause de la variété

des pronoms, devient par là beaucoup plus grande encore, et mérite d'autant plus d'attention, que la plupart des langues modernes et même la langue latine, n'ont pas toutes ces ressources.

§ 174. Le genre imitatif ne peut être observé dans les pronoms qui précèdent un substantif ; car ceux-ci doivent toujours suivre le genre grammatical, c'est-à-dire, le genre du mot ; pour cette même raison le genre imitatif ne saurait avoir lieu dans l'article, vu que celui-ci précède toujours son substantif. La concordance avec le genre de la personne désignée, ne se rencontre donc que dans les pronoms, qui viennent après le substantif auquel ils se rapportent.

§ 175. Quelques substantifs du neutre, se trouvent dans une acception générale, désignent l'individu, sans considération de genre, et renferment, pour ainsi dire, le masculin et le féminin. Il peut cependant être utile de faire connaître le genre véritable de la personne. Les mots *mensch* (1), *homme*, dans l'acception générale, et *kind*, *enfant*, sont grammaticalement du neutre, mais désignent *homme* et *femme*, *garçon* et *filles* ; dans leur emploi, il est souvent nécessaire de donner à la phrase toute la clarté possible et de faire coordonner les pronoms qui suivent ces

(1) Le substantif *mensch* est employé au masculin dans la signification d'*espèce humaine* ; mais il est neutre lorsqu'il signifie un individu de l'*espèce humaine*.

substantifs, avec le genre effectif, savoir, le masculin ou le féminin; p : e :

Dat mensch is met zijn paard in het water gevallen; het is dezelfde wiens dochter verleden jaar verdronken is.

Dit kind ontvangt eene opvoeding boven haren stand, zij leert niet slechts allerlei handwerken, maar ook minder noodwendige zaken; ja, zij leert zelfs het paardrijden.

Mijn broeder heeft maareen kind, slechts vijftien jaar oud, verlangt deze zijne ouders te verlaten en in zeedienst te gaan.

Cet homme est tombé dans l'eau avec son cheval; c'est le même dont la fille a été noyée l'année dernière.

Cette enfant reçoit une éducation au-dessus de son état, elle apprend non-seulement toutes sortes d'ouvrages de main, mais aussi des choses moins nécessaires; oui, elle apprend même à monter à cheval.

Mon frère n'a qu'un enfant, seulement âgé de quinze ans, celui-ci désire de quitter ses parens et d'entrer dans la marine.

Dans les trois exemples cités, il est nécessaire de désigner le genre de l'individu; si, au lieu de mettre *zijn paard, dezelfde, wiens, zij, deze, zijne ouders*, on employait ici *het paard van hetzelfde, hetzelfde, welks, het, dit, de ouders van hetzelfde*; la clarté si indispensable quand on écrit, serait perdue et il vaudrait mieux donner alors une autre tournure à la phrase, afin d'éviter toute ambiguïté.

§ 176. Parmi les substantifs, il y en a dont le genre ne s'accorde pas avec celui de la personne désignée, et il y en a d'autres dont le genre s'accorde tantôt avec le genre de la personne désignée, et tantôt en diffère. A la première catégorie appartient *wijf, femme*, qui est grammaticalement neutre; et à la se-

conde *wacht*, *garde*; *kennis*, *connaissance* (individu); qui sont du féminin, mais qui peuvent également désigner un masculin. Le mot *wacht* surtout est ordinairement employé pour désigner des fonctions d'homme, particulièrement dans ses composés, comme p : e : *schildwacht*, sentinelle; *nachtwacht*, garde de nuit; p : e :

Het radelooze wijf broeit moord in haar gepeinzen.

Toen het wijf vrij was, gaat ze uitstel zoeken.

Eene kennis van mijnen zoon, heeft dezen op den verkeerden weg geholpen, na dat hij den zelven dikwijls mede ter jacht genomen en smaak en zijnen omgang had doen krijgen.

De nachtwacht wilde de dieven vatten, doch zij waren hem meester, sloegen hem en lieten hem half dood liggen.

De schildwacht heeft zijnen post verdedigd, ten koste van zijn leven.

La femme éperdue, à l'esprit occupé de meurtre.

Dès que la femme est libre elle va chercher du répit.

Une connaissance de mon fils a mis celui-ci dans le mauvais chemin, après l'avoir pris souvent avec lui à la chasse et après avoir fait prendre à mon fils du goût à sa société.

La garde de nuit voulait arrêter les voleurs, mais ils lui étaient le maître, le frappèrent et le laissèrent à moitié mort sur le carreau.

La sentinelle a défendu son poste, au prix de sa vie.

§ 177. Quoique tous les substantifs soient du neutre, dès qu'on y ajoute la terminaison diminutive (Voyez II^e PARTIE, § 9, p. 95.), cependant il faut que les pronoms qui se rapportent au diminutif, s'accordent avec le genre de la personne désignée. (Voyez § 130. p. 356.) ; p : e :

Ik ken een mannetje, die zeer geestig is.

Je connais un petit homme qui est très-spirituel.

Dat vrouwtje (1) heeft het beste hart, de armen vinden bij haar ondersteuning, en zij bezoekt dagelijks de zieken in hare buurt.

Cette femme a le meilleur cœur, les pauvres trouvent auprès d'elle du secours, et elle visite tous les jours les malades dans son voisinage

§ 178. Les noms de ville sont neutres. (Voyez II^e PARTIE, § 31, III, 1^o p. 120); mais il faut ne pas perdre de vue que *stad* est du féminin, et qu'ainsi les pronoms doivent suivre ce genre, toutes les fois qu'on désigne la ville même; p : e :

Breda werd in 1590, door de staatschen belegerd; zij geraakte op den 4ⁿ van lente-maand, door eene krijgslust, in handen van prins Maurits.

Bréda fut assiégée par les troupes des états (Provinces-Unies) en 1590; elle tomba au pouvoir du prince Maurice le 4 mars, par une ruse de guerre.

Agamemnon belegert Troije en verwint ze na tien jaren.

Agamemnon assiège Troye et s'en rend maître après dix ans.

Het jaar 1594 was belangrijk door de inname van Groningen, welke prins Maurits belegerd had.

L'année 1594 était remarquable par la prise de Groningue, que le prince Maurice avait assiégée.

§ 179. Lorsque les substantifs immatériels *majesteit*, *hoogheid*, *excellentie* (2), sont employés comme des titres, alors ils s'appliquent tant à des personnes du masculin, qu'à des personnes du féminin, et bien que

(1) Il a déjà été observé à la II^e PARTIE, que le diminutif ajoute souvent l'idée de gentille, d'aimable, etc., au substantif, sans qu'on veuille toujours parler d'une personne petite; *dat vrouwtje* veut plutôt dire ici *cette femme aimable* que *cette petite femme*.

(2) Ce mot étranger et quelques autres de même origine sont employés comme titre, pour les premiers fonctionnaires de l'état.

le genre de ces mots soit féminin, il faut que les pronoms, soient en concordance avec le genre de la personne désignée. Les pronoms possessifs dont ces titres sont précédés suivent également le genre de la personne désignée par le titre, mais la déclinaison est conforme au genre du mot *majesteit*, etc., dont ils sont suivis; p: e:

Zijne majesteit hield eene wapenschouw over het heer, verzeld van hoogstdezelfs (1) zonen en een talrijk gevolg.

Hare majesteit, verzeld van hoogstderzelverstaatjuffers ou staaldames, verscheen in den schouwburg.

Zijne koninklijke hoogheid leeft voor zich zelve zeer eenvoudig, en zijn omgang is aangenaam.

Hare doorluchtige hoogheid bemint hare kinderen; zij geeft ook vele bewijzen van hare mildadigheid.

Zijne excellentie heeft bij zijn laatsten brief zijn genoegen betuigd over het nauwkeurig volbrengen zijner bevelen; hij verzoekt tevens om zoo voort te gaan.

Sa majesté (roi) passa l'armée en revue, accompagnée de ses fils et d'une suite nombreuse.

Sa majesté (reine) accompagnée de ses dames d'atour, vint au spectacle.

Son altesse royale (prince) vit pour soi-même d'une manière très-simple, et sa société est agréable.

Son altesse Sérénissime (princesse) aime ses enfans; elle donne aussi beaucoup de preuves de sa bienfaisance.

Son excellence (ministre, etc.) a témoigné par sa dernière lettre sa satisfaction, sur l'exécution exacte de ses ordres; elle prie en même temps de continuer ainsi.

§ 180. A cette même catégorie appartiennent les

(1) *Hoogstdezelve* est employée pour un roi, une reine ou un prince régnant; les pronoms *hij*, *zij*, *dezelve* sont considérés comme n'étant pas assez respectueux.

locutions figurées, dans lesquelles des objets matériels ou immatériels, autres que des personnes, sont représentés comme des personnes, soit conformément à la fable, soit d'après l'usage reçu, ou d'après l'idée de la chose. Cette figure appelée ordinairement *prosopopée* (*persoonsverbeelding*) (1), exige que les pronoms s'accordent avec le genre qu'on attribue à la personne, sous les traits de laquelle on veut représenter l'idée qui en fait l'objet; p : e :

*De zon ment zijnen wagen langs
's hemels bogen, terwijl hij
gansch het aardrijk stoofst.*

*Daur de min peesjes tot zijn
boog van drauit.*

*Engeland, beheerscheres der zee,
kon op hare eilanden gerus-
telijk den geweldenaar trotsen,
wiens vloten zij vernield had.*

*De woede beroerde het gansche
land, zij ontstak het twistvuur
tusschen broeder en broeder,
tusschen vader en zoon; en
men ontwaarde maar al te
zeer, dat, eens ten lande inge-
haald, hare verdrijving uiterst
moeijelijk was.*

*De ondankbare laster bijt op
hare tong.*

Le soleil mène son char le long
de la voûte aérienne, tandis
qu'il réchauffe toute la terre.
Dont l'amour fait des cordes à
son arc.

L'Angleterre, maîtresse de la
mer, pouvait tranquillement
défier dans ses îles, le tyran
dont elle avait détruit les
flottes.

La fureur troublait tout le
pays, elle alluma le feu de
la discorde entre le frère et
le frère, entre le père et le
fils; et l'on ne s'aperçut que
trop, qu'une fois accueillie
dans le pays, son expulsion
était extrêmement difficile.

La médisance ingrate se mord
la langue.

(1) Nous ne dirons ici de la *prosopopée* et de la *métaphore*, que ce qui est absolument nécessaire. Il appartient à la rhétorique de développer cette matière.

Par *zon* on entend ici le dieu du soleil ou Phébus , et par *min* l'on désigne Cupidon; *Engeland* est représentée sous les traits d'une femme , comme cela se fait ordinairement en personifiant une contrée ; l'idée qui est renfermée dans les mots *woede* et *laster* , exige leur personification au *féminin* , parce qu'on pense à des *furies* de la fable.

§ 181. La figure appelée *métaphore* (*overdragt* ou *leenspreuk*) remplace quelquefois la personne dont on veut parler , par le mot *aigle*, *lion*, *tigre*, *taupe*, etc., selon que les qualités de la personne s'accordent avec la majesté , la force , la trahison , la bassesse , etc., qu'on suppose être le caractère de ces animaux. Il faut alors que les pronoms suivent le genre du substantif , dont on se sert pour cette figure , aussi longtemps qu'on la continue ; et les pronoms ne peuvent s'accorder avec le genre de la personne dont on parle en effet , que dès le moment qu'on cesse d'employer la figure ; p : e :

*Gelijk de zwaan Haar helden-
toon verheft.*

*Aldus begon de zonder latijnsche
poezij. nog hooger te rijzen,
haren glans en hare heerlijk-
heid nog breeder te ontvou-
wen en liet de gansche we-
reld stof haar eeuwig te be-
danken.*

Comme le cygne élève ses
accens héroïques.

Le soleil de la poésie latine
commença ainsi à monter
encore plus haut , à étendre
encore davantage son éclat
et sa magnificence , et il laissa
au monde entier matière à le
remercier éternellement.

Dans le premier exemple , c'est *Pindare* qui , à

cause du nom de *cygne thébain* qu'on lui donne est désigné sous le nom de *cygne*; dans le second exemple, c'est le soleil qui sert à désigner *Virgile*, à cause de l'éclat que ce poète a répandu sur la poésie latine.

11

CHAPITRE IV.

SUR L'EMPLOI DES VERBES.

§ 182. L'importance du verbe nous oblige de traiter premièrement du verbe en général, ensuite des verbes dépendans l'un de l'autre; de l'emploi de *te* devant les infinitifs; des verbes dépendans d'un substantif et du régime des verbes; et enfin de la place que doit occuper le verbe dans la phrase.

SECTION PREMIÈRE.

LES VERBES EN GÉNÉRAL.

§ 182. Nous allons traiter ici : I des personnes, II du nombre, III, des temps, IV des modes, et V des auxiliaires.

I. *Les personnes.*

§ 184. La désinence de la conjugaison n'est pas assez marquée dans les différens temps, pour que l'on puisse se passer de l'aide des pronoms personnels. Aussi faut-il employer un pronom toutes les fois qu'un substantif ne représente pas la personne du verbe; p : e :

Gij verklaart de zaak niet wel.

Hij was geslagen.

Wij hebben die pennen ontvangen.

Vous n'expliquez pas bien la

Il était frappé. [chose.

Nous avons reçu ces plumes.

Onderzoeken wij dit werk.

*Laten wij van dit versche water
drinken.* [zelven.

Vervoorloven wij het aan ons

Examinons ce travail.

Buvons de cette eau fraîche.

Permettons-le à nous-mêmes.

§ 185. Le pronom ne saurait être supprimé pour la première et la seconde personne, même lorsque ces personnes sont désignées par un substantif; mais la troisième personne peut se passer du pronom, si un substantif désigne cette personne; p : e :

*Karel gij behoort des morgens
vroeg op te staan.*

Hij was gevallen.

Pieter was gevallen.

Charles, vous devez vous lever
le matin de bonne heure.

Il était tombé.

Pierre était tombé.

§ 186. Une exclamation ou une expression emphatique demande toujours le pronom, même lorsqu'il y a dans cette expression un substantif accompagné d'un adjectif. Le pronom peut alors venir aussi bien avant qu'après le substantif, selon que l'énergie de la phrase l'exige; p : e :

*Rampzalig kind! gij hebt reeds
uwe ouders verloren.*

Gij, ziekelijk schepsel! lijdt veel.

*Hij gelukkig mensch! slaagt in al
zijne ondernemingen.*

Enfant malheureux! vous avez
déjà perdu vos parens.

Vous, créature malade! vous
souffrez beaucoup.

Lui, homme heureux! il réussit
dans toutes ses entreprises.

§ 187. C'est l'impératif seul qui s'emploie ordinairement sans énoncer la personne, soit par un substantif, soit par un pronom, et il suffit de la désinence pour indiquer si c'est à une ou à plusieurs personnes qu'on s'adresse. (Voyez II^e PARTIE, § 192, p. 234.) On peut cependant employer le pronom, si on place

un substantif après le pronom et on peut mettre l'un et l'autre avant le verbe ou après le verbe, à volonté; p : e :

<i>Gij, Almagtige Vader! help mij uit mijn lijden!</i>	Vous Père tout puissant! délivrez-moi de mes souffrances.
<i>Gij moeder! heb medelijden met uwwe dochter.</i>	Vous mère! ayez pitié de votre fille.
<i>Gaat heen, gij, onbezonnenen!</i>	Allez-vous-en, vous étourdis!

§ 188. Quelquefois la personne doit être énoncée à l'impératif, surtout quand c'est à la seconde partie de la phrase, et une conséquence de la première partie; p : e :

<i>Indien hij zelf niet spreekt, doe gij het dan voor hem.</i>	Si lui-même, il ne parle pas, faites-le vous alors pour lui.
<i>O mijn vriend! daar mij alle hulp ontbreekt, help gij mij!</i>	O mon ami! puisque tout secours me manque, aide-moi!

§ 189. La personne ne se répète pas, quand elle se trouve au commencement de la phrase, et qu'elle est suivie par deux ou plusieurs verbes qui sont liés par des conjonctions simples; p : e :

<i>Gij leest en vertaalt wel.</i>	Vous lisez et vous traduisez bien.
<i>Hij had beloofd te komen, maar kwam niet.</i>	Il avait promis de venir, mais ne vint pas.
<i>Hij kwam, zag, overwon.</i>	Il vint, il vit et il vainquit.

§ 190. On peut cependant répéter le pronom, quand on le croit nécessaire pour mieux faire ressortir chacun des verbes; p : e :

<i>Hij kwam, hij zag, hij overwon.</i>	Il vint, il vit, il vainquit.
<i>Gij leest en gij vertaalt wel.</i>	Vous lisez et traduisez bien.

§ 191. Quand les membres de la phrase sont de

quelque longueur, il est souvent utile, pour l'intelligence du tout, de répéter le pronom; p : e :

Hij had beloofd heden namiddag bij mij te komen, maar hij is niet gekomen.

Il avait promis de venir chez moi cet après-dîner, mais il n'est pas venu.

Wij lezen zeer wel geschreven schrift en wij vertalen op het eerste gezicht.

Nous lisons très-bien de l'écriture et nous traduisons à la première vue.

§ 192. Lorsque dans ces sortes de phrases, liées par des conjonctions simples, on croit devoir répéter le pronom, alors il est souvent préférable d'ajouter une autre conjonction, ou un mot qui indique une circonstance, d'abord après la conjonction simple, et de faire suivre le second verbe par le pronom; p : e :

Hij had beloofd te komen en evenwel kwan hij niet.

Il avait promis de venir et cependant il ne vint pas.

Gij verstaat vrij wel en echter vertaalt gij slecht.

Vous comprenez assez bien, et cependant vous traduisez mal.

§ 193. Il y a des phrases dans lesquelles la répétition du pronom et la place du second, dans le cas de la répétition, dépendent de l'idée seule de celui qui écrit; p : e :

Zij ondernemen het en zullen vermoedelijk gelukkig slagen.

Ils l'entreprennent et réussiront probablement à souhait.

On peut tourner cette phrase encore de deux manières différentes.

Zij ondernemen het en zij zullen vermoedelijk gelukkig slagen.

Zij ondernemen het en vermoedelijk zullen zij gelukkig slagen.

§ 194. Si la personne est éloignée de son verbe,

par quelques circonstances, elle est ordinairement répétée auprès du verbe, à moins que la personne ne soit désignée par un substantif. Le substantif ne se répète pas; mais si la répétition est nécessaire après un substantif, alors on emploie un pronom; p : e :

*Hij, die zoo veel moeite gedaan
zoo veel koude en ongemak
uitgestaan heeft, hij wordt met
onverschilligheid behandeld.*

Lui, qui s'est donné tant de
peine, qui a souffert tant de
froid et de fatigue, il est
traité avec indifférence.

Si au lieu de *hij, die*, on dit *mijn broeder, die*, alors on peut répéter le pronom avant *wordt*, ou aussi le supprimer, si on le juge convenable.

§ 195. La personne qui n'est pas le sujet de la phrase ne peut être supprimée, mais doit être répétée auprès de chaque verbe; p : e :

*Ik geloof u, maar verklaar u te-
vens, u daarmede niet meer te
zullen lastig vallen.*

Je vous crois, mais vous déclaire
en même temps de ne plus
vous importuner avec cela.

*Ik zag hem en sprak hem over
uwve zaak, maar vergat hem
over die van uwen broeder te
onderhouden.*

Je le vis et lui parlai de votre
affaire, mais j'oubliai de l'en-
tretien de celle de votre
frère.

§ 196. Quand le verbe précède la personne, ce qui a surtout lieu pour une seconde partie de phrase, dépendante de la première partie (Voyez SECTION III de ce Chapitre), et particulièrement si c'est une conséquence, alors le pronom doit se répéter après chaque verbe, quoique dans la phrase principale, le pronom précède le verbe; p : e :

Men heeft u goeden raad gegeven, maar handelt gij tegen alle raadgevingen aan, zoo moet gij op geene hulp rekenen.

On vous a donné de bons conseils, mais si vous agissez contre tous les conseils, alors vous ne devez pas compter sur des secours.

§ 197. On intervertit quelquefois l'ordre de la phrase, de sorte que la personne, qui en fait le sujet, vienne à la fin. Alors, il n'est pas nécessaire de répéter le pronom, et le second verbe peut suivre immédiatement la conjonction. Toutefois l'idée de la phrase demeure expositive, et si on voulait répéter le pronom, il vaudrait mieux le répéter d'abord après la conjonction; p : e :

Raad vraagt gij, maar volgt dien niet.

Vous demandez conseil, mais vous ne le suivez pas.

Groot rijkdommen bezitten zij, en zijn tevens nederig.

Ils possèdent de grandes richesses, et ils sont en même temps modestes.

§ 198. Quand le sujet de la phrase est accompagné de quelques circonstances, le verbe doit venir après l'énumération de ces circonstances; p : e :

De sluisdeuren van het dok, bezweken voor den aandrang van het water.

Les portes des écluses du bassin succombèrent à la force de l'eau.

De deur, van het vertrek bestemd tot de ontvangst van vreemden, prijkt met een fraai opschrift.

La porte de l'appartement destiné à la réception des étrangers est ornée d'une belle inscription.

§ 199. Si une personne est nommée avec des 2^e ou 3^e personnes comme sujets de la phrase, alors le verbe doit s'accorder avec la 1^{re} personne, mais cette personne et le verbe doivent être répétées au plu-

riel ; aussi ce pronom au pluriel peut venir non-seulement immédiatement avant le verbe, mais même tout au commencement de la phrase ; p : e :

Gijen ik ou ik en gij, wij kennen deze gebeurtenis.
Mijne moeder en ik, wij gaan naar den schouwburg.
Wij, mijne moeder, mijne zuster en ik, gaan uit.

Vous et moi ou moi et vous nous connaissons cet événement.
 Ma mère et moi, nous allons au spectacle.
 Nous, ma mère, ma sœur et moi, nous sortons.

§ 200. S'il n'y a pas de 1^{re} personne, mais seulement des 2^e et 3^e personnes dans la phrase, alors le verbe doit s'accorder avec la 1^{re} personne, qui ordinairement ne se repète pas ; p : e :

Gij en uw broeder, gaat te Luven uwe studien eindigen.
Gij en uwe zusters ou uwe zusters en gij, hebt wel gedaan.
Hij en zijne neven komen van de hoogeschool te Leijden.

Vous et votre frère, vous allez achever vos études à Louvain.
 Vous et vos sœurs ou vos sœurs et vous, vous avez bien fait.
 Lui et ses cousins viennent de l'université de Leyde.

II. Le nombre.

§ 201. Le verbe doit toujours être au même nombre que son substantif ; p : e :

De bloem sterft.
De kinderen verheugen zich.
Het vee graast.

La fleur meurt.
 Les enfans se réjouissent.
 Le bétail broute.

§ 202. Si deux ou plusieurs substantifs précèdent le verbe, celui-ci doit être au pluriel, quelque soit le nombre de chacun des substantifs ; p : e :

Landbouw, handel en nijverheid doen het rijk bloeijen.
Wetenschappen en kunsten worden beschermd.

L'agriculture, le commerce et l'industrie font prospérer l'état.
 Les sciences et les arts sont protégés.

§ 203. Quand le verbe, au lieu de venir à la suite des sujets de la phrase, précède au contraire ses substantifs, il faut qu'il s'accorde en nombre avec le premier substantif dont il est suivi ; p : e :

Er stond nog in de stad eene onbeschadigde kerk en drie huizen.

Op stal was een paard en twee koeijen.

Daar zaten in den wagen drie boerinnen en een diensmeisje.

Il y avait encore dans la ville une église non-endommagée et trois maisons.

Dans l'écurie se trouvait un cheval et deux vaches.

Il y avait dans la voiture trois paysannes et une servante.

§ 204. En arithmétique, on emploie le verbe au singulier, quoique le nom de nombre qui précède désigne un pluriel ; p : e :

Twee maal drie is zes.

Acht en negen is zeventien.

Vijf van een en twintig is zestien.

Deux fois trois font six.

Huit et neuf font dix-sept.

Cinq de vingt et un fait seize.

§ 205. Le style soutenu souffre quelquefois que le verbe soit au singulier, quand l'idée de la phrase désigne évidemment un pluriel ; p : e :

Er is meer dan een nederlander geweest, die in de zeevaart bedreven was, toen onze naburen daarin nog geene vorderingen gemaakt hadden.

Il y a eu plus d'un habitant des Pays-Bas très-versés dans la navigation, quand nos voisins n'y avaient encore fait aucun progrès.

§ 206. Quoique le substantif énoncé dans la phrase, se trouve au pluriel, cependant ces circonstances et les mots, dont il est accompagné, peuvent être telles que l'action doive être individualisée et se trouver au singulier ; p : e :

Van deze twee geleerden behandeld de eene zijn onderwerp met veel diepzinnigheid, en de andere met welsprekendheid.

Ik ken twee jongelingen waar van de eerste zeer leesbaar en de tweede zeer onleesbaar schrijft.

De ces deux savans, l'un traite son sujet avec beaucoup de profondeur, et l'autre le traite avec éloquence.

Je connais deux jeunes gens dont le premier écrit d'une manière très-lisible et le second d'une manière très-illisible.

§ 207. Les substantifs qui se suivent, comme les sujets d'une même action, sont quelquefois réunis par *alles*, ou *niets*, ou *het*, ou *dit*; le verbe s'accorde alors avec ces mots et doit être au singulier; p: e:

Goederen, aanzien, waardigheden, het is niets in vergelijking met een goed geweten.

De jacht, het spel, de vermaken, alles houdt hem bezig.

Jeugd, schoonheid, geest, het weegt niet op tegen deugd.

Des biens, de la considération, des dignités, ne sont rien en comparaison avec une bonne conscience.

La chasse, le jeu, les plaisirs, tout l'occupe.

La jeunesse, la beauté, l'esprit, ne sauraient équivaloir la vertu.

III. *Les temps.*

§ 208. L'idée abstraite du temps, ne permet pas de remplacer un temps par un autre; le présent de l'indicatif s'emploie cependant souvent, non-seulement pour un futur, mais aussi pour un passé. On représente un fait passé ou futur comme ayant lieu au moment même, afin d'éviter au style familier une pédanterie prétentieuse, et surtout, afin de donner au style soutenu de la vie et du mouvement.

§ 209. Le présent remplace le parfait dans le style

familier, quand il n'est d'aucune importance d'indiquer ce temps; p : e :

*Gij ziet dat uw overleden zwager
veel verstand had.*

[trouwd is.

Ik verneem dat uwe zuster ge-

Vous voyez que votre beau-frère
désunt, avait beaucoup d'es-
prit. [mariée.

J'apprends que votre sœur est

Grammaticalement et d'après l'idée de la phrase, il faudrait ici *gij hebt gezien* et *ik heb vernomen*; cependant cela n'est pas nécessaire à l'intelligence de la phrase.

§ 210. Il est d'un usage plus fréquent dans le style familier de remplacer le premier futur par le présent, quand le futur n'est pas fort éloigné et que le temps même est indiqué d'une manière quelconque; p : e :

*Ik ga aanstaanden zomer naar
Zwitserland.*

Kómt gij morgen bij mij eten ?

*Zij vertrekken de volgende week
met de stoomboot.*

Je pars l'été prochain pour la
Suisse. [main ?

Venez-vous dîner chez moi de-

ils partent la semaine pro-
chaine par le bateau à vapeur.

§ 211. L'imparfait est remplacé par le présent, non-seulement au style familier, mais aussi au style soutenu, et par l'orateur pour rendre son discours plus animé, et par l'historien et le poète, pour qu'un récit fasse une impression plus vive et plus profonde; p : e :

*Ik word uit mijne boekenkamer
geroepen ; ik kom beneden, zie
een'onbekende die geen woord
spreekt, ik beschouw hem met
aandacht et. vlieg in zijne ar-*

Je suis appelé de ma bibliothé-
que, je descends, vois un in-
connu qui ne profère pas
mot, je le regarde avec atten-
tion et vole dans ses bras.

*men : het is mijn broeder, dien ik
in geen twaalfjaren gezien heb.*

*c'est mon frère, que je n'ai pas
vu depuis douze ans.*

§ 212. On emploie au reste le présent de l'indicatif, et pour parler d'actions qui se font pas intervalles, soit que la phrase offre une idée déterminée ou non déterminée ; et aussi pour parler de personnes mortes depuis plus ou moins longtemps, lorsqu'il s'agit de leurs écrits, bons mots etc. ; p : e :

*Hij wijdt dagelijks acht uren aan
de letteroefeningen.*

*Il consacre journellement huit
heures aux études.*

Mijn vader wandelt dikwijls.

Mon père se promène souvent.

*Wij ontvangen jaarlijks twee-
maal bezoek van onze over-
zeesche vrienden.*

*Nous recevons deux fois par
an, une visite de nos amis
d'outre mer.*

*Herodotus levert ons zeer naauw-
keurige berigten van al de
landen door hem bezocht.*

*Hérodote nous fournit des ren-
seignemens fort exacts sur
tous les pays qu'il a visités.*

*Hooft beschrijft met levendige
en meesterachtige trekken de
ongehoorde wreedheden door
de Spanjaarden in 1572 te
Naarden gepleegd.*

*Hooft dépeint avec des couleurs
vives et mâles, les cruautés
inouïes, commises par les
Espagnols, à Naarden, en
1572.*

§ 213. Une phrase se continue dans le même temps, dans lequel elle a été commencée : de sorte que si l'on commence par un présent de l'indicatif, on doit continuer par un présent de l'indicatif, et ainsi de suite. Dans une réponse aussi, on doit employer le même temps qui a été employé dans la demande ; p : e :

Ik doe wat ik kan.

Je fais ce que je puis.

Hij gaf mij alles wat hij had.

Il me donna tout ce qu'il avait.

*Wij zullen u schrijven, zoo dra
wij iets weten ou weten zullen.*

*Nous vous écrirons, dès que
nous saurons quelque chose.*

Van wien spreekt gij? Van uwen grootvader.

Welk onderwerp heeft hij bezongen? Hij heeft de verdiensten van Rubens bezongen.

De qui parlez-vous? De votre grand père.

Quel sujet a-t-il chanté? Il a chanté le mérite de Rubens.

§ 214. Il arrive souvent que l'idée de la phrase ne permet pas de continuer dans le même temps de la conjugaison. La concordance des temps exige alors, qu'après un présent de l'indicatif, l'on continue par un parfait, comme aussi par un 1^{er} et 2^e futur de l'indicatif — si la phrase commence par un imparfait, on doit continuer par un plusque-parfait, comme aussi par un 1^{er} et 2^e futur du subjonctif (conditionnel et conditionnel composé); p : e :

Ik kwam na dat gij vertrokken waart.

Hij kwam terug, toen hij den brief weg gebragt had.

Gij gaat, maar zult morgen niet terug zijn.

Karel is gisteren vertrokken en zal weldra terugkomen.

Wij hebben het gedaan, doch zullen het niet weder doen.

Mijn broeder bezocht hem; maar zonder u, zoude hij hem niet bezocht hebben.

Je vins après que vous futes parti.

Il revint après avoir été porter la lettre.

Vous allez, mais vous ne serez pas de retour deinsin.

Charles est parti hier et reviendra bientôt.

Nous l'avons fait, mais nous ne le ferons plus.

Mon frère lui fit une visite; mais sans vous, il n'aurait pas été lui rendre visite.

§ 215. Comme en hollandais le subjonctif est conditionnel dans tous ses temps (Voyez II^e PARTIE; § 191, p. 234.) il faut employer souvent le présent ou un des trois temps suivans du subjonctif, quand en français on emploie un des deux temps du condi-

tionnel, et qu'il paraîtrait qu'en hollandais on dût faire usage d'un des deux temps correspondans du subjonctif (1); p : e :

Ik ware liever alleen dan in gezelschap, au lieu de *ik zoude liever alleen zijn dan etc.*,

J'aimerais mieux être seul qu'en société.

Ik hadde liever gezwegen, au lieu de *ik zoude liever gezwegen hebben*.

J'aurais mieux aimé me taire.

Ik hadde mij laten overreden au lieu de *ik zoude mij hebben laten overreden*.

Je me serais laissé persuader.

§ 216. On évite assez généralement l'emploi des second futurs, aussi bien de l'indicatif que du subjonctif, parce qu'ils donnent quelque chose de traînant à la phrase. Pour cette même raison, on évite souvent dans les verbes passifs, non-seulement ces second futurs, mais aussi les parfait et plusque-parfait des deux modes (2). On préfère donc :

Dat ik bemind hadde, au lieu de *Dat ik bemind zoude hebben*.

Dat ik gelezen hadde, — *Dat ik gelezen zoude hebben*.

(1) Lorsqu'en français les verbes *vouloir*, *souhaiter*, *désirer*, se trouvent au conditionnel simple, on les rend ordinairement en hollandais par l'imparfait du subjonctif de *wenschen*.

(2) Nous avons pris les exemples dans les verbes, dont la conjugaison a également servi d'exemple (II^e PARTIE, § 214 et 217.) pour que l'on puisse d'autant mieux en faire l'application aux autres verbes en général. — Au reste, les participes des auxiliaires sont presque toujours supprimés quand ils accompagnent un autre participe; p : e :

Geslagen zijnde beklagde hij zich.

Ayant été frappé, il se plaint.

Voorhet geregt aangeklaagd zijnde.

Ayant été traduit en justice.

<i>Ik werd bemind ,</i>	au lieu de <i>Ik ben bemind geworden.</i>
<i>Ik was be mind ,</i>	— <i>Ik was bemind geworden.</i>
<i>Ik zal bemind zijn ,</i>	— <i>Ik zal bemind geworden zijn.</i>
<i>Dat ik bemind zij ,</i>	— <i>Dat ik bemind geworden zij.</i>
<i>Dat ik bemind ware ,</i>	— <i>Dat ik bemind geworden ware.</i>
<i>Dat ik zoude bemind zijn ,</i>	— <i>Dat ik zoude bemind geworden zijn.</i>

IV. *Les modes.*

§ 217. Toute action qui doit être représentée d'une manière positive , se place à l'indicatif (Voyez II^e PARTIE, § 189, p. 233.), et il faut continuer par le mode indicatif, aussi long-temps que l'idée de la phrase est positive; p : e :

<i>Zijt gij gelukkig ?</i>	Êtes vous heureux ?
<i>Hij verbeeldt zich geestig te zijn.</i>	Il s'imagine avoir de l'esprit.
<i>Zij gelooven u niet en zullen mij ook niet gelooven.</i>	Ils ne vous croient pas et ils ne me croiront pas non plus.

§ 218. Une action qui est incertaine , douteuse ou conditionnelle doit être exprimée par le *subjonctif* (Voyez II^e PARTIE, § 190 , p. 233.) ; aussi faut-il toujours employer ce mode pour souhait , et souvent quand il s'agit de désir ou de crainte ; p : e :

<i>Ware hij deugdzaam , hij zoude meer vertrouwen verdienen.</i>	S'il était vertueux, il mériterait plus de confiance.
<i>Leer, op dat gij verstandig wordt.</i>	Apprens , afin que tu deviennes instruit.

§ 219. Le mode *subjonctif* ne dépend aucunement des conjonctions, ni d'aucune circonstance accidentelle, mais ce mode dépend uniquement de l'idée de la phrase. On pourra donc mettre la même phrase ou au mode *subjonctif*, ou au mode *indicatif*, d'après

l'idée positive ou conditionnelle qu'on veut lui donner ; p : e :

Uw grijs haar herinnere u dat het tijd is wijs te worden.

Que vos cheveux gris, vous fassent songer qu'il est temps de devenir sage.

Uw grijs haar herinnert u dat het tijd is wijs te worden.

Vos cheveux gris vous font songer qu'il est temps de devenir sage.

Al lijde gebrek, wil ik mij echter niet vernederen.

Quand même je serais en butte à la misère, je ne voudrais pas m'humilier.

Al tijd ik gebrek wil ik mij echter niet vernederen.

Quoique je me trouve en butte à la misère, je ne veux pas m'humilier.

§ 220. L'impératif est employé pour s'adresser à des personnes présentes ou supposées présentes, et sert à commander, invoquer, etc. (Voyez II^e PARTIE, § 192, p. 234.); aussi ne saurait-on en faire usage qu'à la seconde personne ; p : e :

Gehoorzaam hen die over u gesteld zijn.

Obéissez à ceux qui sont placés au-dessus de vous.

Ontferm u over ons!

Aie pitié de nous.

Geloof mij, ik zeg u de waarheid.

Crois-moi, je te dis la vérité.

§ 221. On se sert aussi de la forme de l'impératif singulier pour des sentences morales ou des expressions proverbiales, qu'on veut présenter sous un point de vue général ; le style soutenu surtout admet ces tournures ; p : e :

Wees deugdzaam, indien gij waarlijk gelukkig zijn wilt.

Sois vertueux, si tu veux être vraiment heureux.

Wees zonder vriend, en welke waarde heeft het leven.

Sois sans ami, et quelle valeur la vie à-t-elle.

*W'eesrijk, ja stapel schatten op,
zonder genoeg te smaken.* Sois riche, oui amasse des trésors, sans goûter de contentement.

§ 222. C'est d'une manière générale sans l'idée de personne ou de nombre, que l'action est présentée à l'infinitif, considérée comme l'état primitif du verbe. On s'en sert aussi comme substantif, et on peut le faire précéder comme tel, ou par un article, ou par un adverbe, ou par un autre substantif; p: e:

<i>Weldoen is pligt.</i>	[len.	La bienfaisance est un devoir.
<i>Ik ben vermoeid van het wandelen.</i>		Je suis fatigué de la promenade.
<i>Spelen moet tot verpozing dienen.</i>		Le jeu doit servir de récréation.
<i>Vcel werken.</i>		Travailler beaucoup.
<i>Te gulzig eten.</i>		Manger trop goulument.
<i>Water drinken.</i>		Boire de l'eau.

§ 223. Les participes présents et les participes passés s'emploient également comme des adjectifs (Voyez II^e PARTIE, § 185, p. 232.), et le participe passé est employé aussi bien que le participe présent, dans une idée active et dans un sens positif; p: e:

<i>De ploegende landman.</i>	Le laboureur qui conduit la charue.
<i>De moeder, hare kinderen bemin- nende en voor hen zorgende.</i>	La mère aimant ses enfans et ayant soin d'eux. [fices.
<i>Het winstgevende bedrijf.</i>	Le trafic qui procure des bénéfices.
<i>De ingebeelde zieke.</i>	Le malade imaginaire.
<i>Het geteekende landschap.</i>	Le paysage dessiné.
<i>De opgehoopte schatten.</i>	Les trésors accumulés.

§ 224. Les participes sont indéclinables, dès qu'ils ne viennent pas comme adjectifs avant un substantif, parce qu'ils suivent à cet égard la même marche que les véritables adjectifs. (Voyez II^e PARTIE, § 51, p. 139.)

§ 225. Outre les participes présent et passé, il se trouve encore dans les verbes hollandais un participe futur simple (1), dont nous n'avons pas parlé jusqu'ici, parce qu'il est peu usité, et surtout parce qu'il ne se traduit pas en français. Il se forme du participe de l'auxiliaire *zullen* et de l'infinitif du verbe ; p : e :

Hij gaat een uur vroeger naar school, zullende daar zijne taak afwerken.

Il va une heure plus tôt à l'école puisqu'il finira sa tâche là.

Mij vertrekkenetwaalfuur, zullende bij uwen broeder het middagmaal houden.

Nous partons à midi, comme nous allons dîner chez votre frère.

Ik begeer niet dat gij het doet, zullende ik zelf het doen.

Je ne veux pas que vous le fassiez, vu que je le ferai moi-même.

V. Les auxiliaires.

§ 226. Les auxiliaires *zijn* et *worden* diffèrent d'une manière essentielle, quoiqu'on les traduise ordinairement de la même manière en français. (Voyez II^e PARTIE, § 175, et la note, p. 219.) *Wezen* ou *zijn* est positif, et *worden* est passif ou dénote une continuation ; p : e :

(1) Quelques Grammairiens ajoutent aux infinitifs, tels que nous en avons parlé (Voyez II^e PARTIE, § 178, p. 221, § 181, p. 231, et § 214, p. 243.) non-seulement le participe futur simple, mais aussi un infinitif avec *te* et un infinitif futur avec *te* ; p : e : *te be-minnen* et *te zullen beminnen*. Il sera traité de l'infinitif avec *te* dans la II^e Section de ce chapitre ; pour la forme *te zullen beminnen*, nous croyons devoir n'en rien dire, parce que cet infinitif n'est guères en usage et tellement hypothétique qu'on ne saurait le rendre en français.

Ik ben groot.
 Ik word groot.
 Hij is geslagen geweest.
 Hij is geslagen geworden.
 De koopwaren welke ter beurse
 verkocht zijn.
 De koopwaren welke ter beurse
 verkocht worden.
 Het zoude waar geweest zijn.
 Het zoude waar geworden zijn.
 Dit beginsel is aannemelijk ver-
 klaard geweest.
 Dit beginsel is aannemelijk ver-
 klaard geworden.

Je suis grand.
 Je grandis.
 Il a été battu.
 Ou vient de le battre.
 Les marchandises qui sont ven-
 dues à la bourse.
 Les marchandises qui se ven-
 dent à la bourse.
 Il aurait été vrai.
 Il serait devenu vrai.
 Ce principe a été déclaré ad-
 missible (1).
 Ce principe a été déclaré ad-
 missible.

§ 227. Souvent *worden*, qui comme auxiliaire ajoute tant à la précision de la langue, est employé comme verbe; p : e :

Naar mate hij ouder wordt,
vermeerdert zijn roem.
Hij verloste, opperveldheer ge
worden zijnde, het gemeene-
best van deszelfs vijanden.
Toen zij groot geworden was,
bleef zij even ziekelijk.

A mesure qu'il vieillit, sa gloire
 s'augmente.
 Étant devenu général en chef,
 il délivra la république de
 ses ennemis.
 Quand elle était devenue gran-
 de, elle continua d'être tout
 aussi malade.

§ 228. Quand ils sont employés comme verbes, alors l'auxiliaire *hebben* est ordinairement suivi d'un 4^e cas personnel, et l'auxiliaire *zijn* d'un 3^e cas personnel; p : e :

(1) La phrase qui a *geweest* signifie que « l'admissibilité avait été déclarée, mais qu'elle a été supprimée par une disposition subséquente »; tandis que la phrase où il se trouve *geworden* signifie que « l'admissibilité déclarée, dure encore et n'a pas été rapportée. »

Hij is mij op straat ontmoet. Il m'est rencontré dans la rue.
Ik heb hem in den schouwburg Je l'ai rencontré au spectacle.
ontmoet.

§ 229. Pour ne pas faire traîner la phrase, il faut éviter dans les temps composés des auxiliaires, et l'emploi double des auxiliaires et leur emploi fréquent; quelquefois cependant on peut faire usage d'un auxiliaire à la place d'un autre, ou, à la place d'un verbe, qu'on préfère ne pas employer; p : e :

Wij hebben heden veel te werken Nous avons eu beaucoup à tra-
gehad, au lieu de wij hebben vailler aujournrd'hui.
heden veel moeten werken.

Gij zult veel uittestaan hebben Vous aurez beaucoup à souffrir.
au lieu de gij zult veel moe-
ten uitstaan.

§ 230. De deux participes passés qui se trouvent dans la phrase, on supprime le participe de l'auxiliaire, pourvu que la clarté de la phrase n'en souffre pas (Voyez § 216 et la note, p. 389); p : e :

Brussel is in de 10^{de} eeuw ge- Bruxelles a été bâtie dans le
bouwd. 10^e siècle.

Deze brief zoude niet voorgele- Cette lettre n'aurait pas été lue
zen zijn zonder hem. sans lui.

L'omission de *geworden* à la première phrase, et *gewecst* à la seconde, ne nuisent point à l'intelligence.

§ 231. Cette suppression du participe de l'auxiliaire, ne saurait pas avoir lieu indistinctement. La clarté souffrirait de cette suppression dans les phrases suivantes; p : e :

De goederen zijn verzonden ge- Les effets ont été expédiés.
worden.

*Hij kwam te Kamerijk, na dat hij
in verscheidene ontmoetingen
was geslagen geworden.*

Il vint à Cambrai, après avoir
été battu dans plusieurs ren-
contres.

§ 232. Le participe présent des auxiliaires *hebben* et *zijn* s'emploie souvent d'une manière adverbiale, pour remplacer les conjonctions *toen*, *nadat*, *schoon*, *hoewel*, etc., suivies de l'imparfait. Quoique cette partie de phrase alors paraît être détachée de la partie qui suit, cependant le rapport logique est tel que la conjonction est facilement suppléée (1); p : e :

*Indie veroverd hebbende, begon
Alexander, etc.*

Ayant conquis l'Inde, Alexan-
dre commença, etc.

*Door de gunst des volks, tot op-
perveldheer benoemd zijnde,
verloste hij het gemeenebest.*

Étant nommé général en chef
par la faveur du peuple, il
sauva la république.

*De koffij geproefd hebbende,
sichte hij bier.*

Ayant goûté le café, il demanda
de la bière.

*Groot geworden zijnde ou groot
geworden, bleef zij even zie-
kelijk.*

Étant devenue grande, elle resta
tout aussi malade.

(1) Il y a des grammairiens qui désapprouvent ces constructions, si le participe présent ne se rapporte pas au sujet de la partie de phrase qui suit; p : e :

*De Briel ingenomen zijnde, zag
Alva te laat zijne onvoorzig-
tigheid in het ontblooten der
grenssteden.*

La Brielle étant prise, Alva vit
trop tard son imprudence en
dégarnissant les villes fron-
tières.

Ils préférèrent : *Toen de Briel ingenomen was, zag, etc.*

SECTION SECONDE.

LA DÉPENDANCE DES VERBES ET LE RÉGIME.

I. *Les verbes dépendans l'un de l'autre, et l'emploi de te devant les verbes.*

§ 233. Souvent un verbe sert à expliquer un autre verbe, ou à le déterminer, ou à en compléter l'idée, c'est le second verbe alors qui dépend du premier. Ce second verbe a quelquefois la forme du participe passé, mais ordinairement celle de l'infinitif; il peut être précédé par *te* et en même temps par d'autres prépositions, et il peut également refuser la préposition *te* et toute autre préposition quelconque.

§ 234. La préposition *te* modifie essentiellement l'idée du verbe qui en est précédé, et sert de chaînon aux deux verbes. Si le verbe dépendant n'est pas lié à l'autre verbe par la préposition *te*, alors le verbe dépendant sert nécessairement à l'intelligence du premier verbe, avec lequel il forme une idée entière, et les deux verbes doivent être considérés comme intimement liés de signification. Si, au contraire, le verbe dépendant est lié à l'autre, par la préposition *te*, alors l'idée de chacun des verbes existe séparément dans la phrase, et *te* sert à réunir les deux idées. Ce *te* sert de passage, de transition (1) et le verbe

(1) L'infinitif précédé par *te*, a une signification oblique, et peut être considéré comme un *gérondif*. On pourrait appeler *complément indirect* l'infinitif avec *te* et *complément direct*, l'infinitif sans *te*.

précédé par *te* doit être considéré comme le but, l'objet de l'action exprimée par le premier verbe; p : e :

<i>Ik kom u spreken.</i>	[<i>spreken.</i>	Je viens vous parler.
<i>Ik kom u te spreken</i> ou <i>om u te</i>		Je viens pour vous parler.
<i>Ik ga hem gezelschap houden.</i>		Je vais lui tenir compagnie.
<i>Ik ga om hem gezelschap te houden.</i>		Je vais pour lui tenir compagnie.

§ 235. Les verbes qui doivent être considérés comme des auxiliaires moraux (Voyez II^e PARTIE, § 171, p. 217.), sont toujours suivis d'un infinitif sans *te*. *Durven*, *kunnen*, *moeten*, *mogen*, *willen*, sont effectivement facultatifs, et désignent le mobile moral de l'action, ou la faculté morale, qui sert d'impression à l'action, ou qui empêche son exécution. *Doen* et *laten*, quoique n'étant pas des auxiliaires moraux, font souvent les mêmes fonctions; *doen* signifie alors *imposer*, *être cause* de l'action qui accompagne *doen*; et *laten* signifie *permettre*, *laisser faire*, à l'égard de l'action du verbe qui accompagne *laten*; p : e :

<i>Ik darf dat niet schrijven.</i>	Je n'ose pas écrire cela.
<i>Hij doet mij lezen.</i>	Il me fait lire.
<i>Wij kunnen u niet helpen.</i>	Nous ne saurions vous assister.
<i>Demensch moet zijnen pligt doen.</i>	L'homme doit faire son devoir.
<i>Zij wilden die beginselen niet toestemmen.</i>	Ils ne voulaient pas convenir de ces principes.
<i>Ik mag u niet gelooven.</i>	Jen'ose ou je ne puis vous croire.

§ 236. Il y a encore des verbes qui se font suivre par les infinitifs avec lesquels ils forment une liaison intime et immédiate. *Blijven*, *gaan*, *heeten* (commander), *helpen*, *hooren*, *komen*, *leren*, *noemen*, *vinden*, *voelen*, *zien*, etc., sont essentiellement nécessaires à

l'intelligence de l'infinitif qui en dépend, et qui fait quelquefois fonction de substantif; p : e :

Zij kwam hier wonen.

Elle venait demeurer ici.

Ik voelde de koorts verheffen.

Je sentis la fièvre revenir.

Wij hoort u zingen.

Nous vous entendons chanter.

Gij helpt uwe zuster uitkleeden.

Vous aidez à déshabiller votre sœur.

Zij gaan een glas wijn drinken.

Ils vont boire un verre de vin.

Hij zag de duif wegvliegen.

Il vit le pigeon s'envoler.

§ 237. Les verbes dont il est question dans les §§ 235 et 236, ne suivent pas la marche ordinaire aux temps composés, quand ils sont suivis immédiatement par un verbe dépendant. Au lieu de la forme du participe passé au parfait et plusque-parfait, et au 2^d futur, ils prennent dans ces temps la forme de l'infinitif, de sorte que l'auxiliaire grammatical est alors suivi par deux infinitifs, qui sont liés sans la préposition *te*; p : e :

Wij hebben hem doen lagchen.

Nous l'avons fait rire.

Zij hebben hem op den grond vinden leggen.

Ils l'ont trouvé étendu par terre.

Gij zijt blijven steken.

Vous êtes demeuré court.

Zij had leeren zingen.

Elle avait appris à chanter.

Ik heb ze zien eten.

Je les ai vu manger. [chercher.

Gij hadt mij heeten zoeken.

Vous m'aviez commandé de

§ 238. Ces mêmes verbes peuvent également servir de verbe dépendant et être liés intimement au verbe qui précède, sans avoir *te* pour intermédiaire; p : e :

Ik hoorde hen leeren.

J'entendais qu'ils apprenaient.

Wij gingen u helpen. [ven.

Nous allames vous aider.

Zij deed hare jongste zuster blij-

Elle fit rester sa sœur cadette.

§ 239. Les verbes dont nous venons de parler sont

aussi employés comme ceux de la seconde catégorie du § 234. — Ils peuvent être précédés par un verbe, dont ils ne sont pas un complément nécessaire, et alors ils doivent être accompagnés de *te*; *p* : *e* :

Ik beval hem te blijven.

Je lui ordonnai de rester.

Zij geloofden te komen.

Ils croyaient venir.

Gij hadt beloofd mij te helpen.

Vous aviez promis de m'aider.

§ 240. Quelquefois les verbes rapportés au § 236, peuvent être suivis d'un participe, de la même manière qu'ils le sont ordinairement par un infinitif; *p* : *e* :

Ik zag den brief geschreven.

Je vis la lettre écrite.

Wij vonden hem sukkelende.

Nous le trouvâmes souffrant.

Ik hoor uwen broeder zingende.

J'entends votre frère qui chante.

§ 241. Parmi les verbes actifs qui peuvent venir à la suite d'un des verbes rapportés au § 236, il y en a qui offrent quelquefois une amphibologie à l'égard de l'objet personnel de la phrase, de sorte qu'il peut paraître douteux si cet objet est actif ou passif. Les phrases suivantes; *p* : *e* :

Ik zie hem slaan.

Je le vois frapper.

Ik heb hem zien weigeren.

Je l'ai vu refuser.

Ik hoorde hem bidden.

Je l'entendais prier.

On pourrait leur donner l'idée de

Je vois qu'on le frappe.

J'ai vu qu'on lui refusait.

J'entendais qu'on le priait.

Si l'on ne savait pas que dans des constructions qui semblent pouvoir être comprises aussi bien au passif qu'à l'actif, le sens de la phrase doit être pris à l'actif, et que, afin de prévenir toute obscurité que

pourrait offrir la phrase, il faut prendre une autre tournure, quand il s'agit d'indiquer ces objets au passif; p : e :

Ik zie dat men hem slaat.

Ik heb gezien dat men hem geweigerd heeft ou ik heb hem zien weigeren door.....

Ik hoorde dat hij gebeden werd ou dat men hem bad.

§ 242. Un verbe qui sert de complément à un autre, sans qu'il y ait un rapport d'intimité entre les deux verbes, et sans que l'un serve nécessairement d'intelligence à l'autre (Voyez § 234.) doit toujours être précédé par la préposition *te*; p : e :

Hij verbod u dat te doen.

Il vous défendit de faire cela.

Wij verzoeken u te werken.

Nous vous prions de travailler.

Het begint te hagelen. [ken.

Il commence à grêler.

Ik veroorloofde hem te vertrek-

Je lui permis de partir.

Ik gewen mij vroeg op te staan.

Je m'habitue à me lever de bonne heure.

[hooren.

Wij hebben ons verbeeld u te

Nous avons cru vous entendre.

§ 243. Les infinitifs composés *bedrogen zijn*, *bemind worden*, *gemagtigd zijn*, *gezien hebben*, *ongesteld vinden*, *verstrooid liggen*, etc., se trouvent quelquefois dans le cas de servir de complément, de manière à avoir besoin de *te*. Cette préposition se place alors entre les deux parties qui forment ces infinitifs; p : e :

Ik wenschte hem gezien te hebben.

J'aurais désiré le voir.

Hij meende mij ongesteld te vinden.

Il croyait me trouver indisposé.

Zij beweerde bedrogen te zijn.

Elle prétendit être trompée.

Gij gelooft van uwe kinderen bemind te worden.

Vous croyez être aimé de vos enfans.

§ 244. Ces phrases peuvent également être con-

struites avec le pronom relatif, et s'emploient alors sans se servir de *te* ; p : e :

Wij zijn zeker dat wij hem vermagerd zullen vinden.

Gij geloofst dat gij van uwe kinderen bemind wordt.

Zij beweert dat zij bedrogen is.

Nous sommes sûrs que nous le trouverons maigri.

Vous croyez que vous êtes aimé par vos enfans.

Elle prétend qu'elle est trompée.

§ 245. Un verbe qui est accompagné d'un autre verbe précédé par *te*, suit la marche ordinaire dans les temps composés, et prend au parfait et plusque-parfait la forme du participe passé. Les circonstances immédiates du verbe principal se placent entre l'auxiliaire et le participe du verbe, mais les autres circonstances de la phrase, entre le participe et l'infinitif qui est précédé par *te* ; p : e :

Gij hebt vergeefs getracht u te verontschuldigen

Hij had reeds lang gerekend mijnen oom tot dat gevoelen over te halen.

Hij heeft allerlei middelen aangewend om over zijne medeburgers te heerschen.

Vous avez tâché en vain de vous excuser. (disculper).

Depuis long-temps il avait compté faire entrer mon oncle dans cette opinion.

Il a mis en usage toutes sortes de moyens pour régner sur ses concitoyens.

§ 246. Il y a néanmoins parmi ces verbes, qui, dans le style ordinaire emploient le parfait et plusque-parfait, pour ce qui regarde l'auxiliaire, mais qui emploient l'infinitif du verbe, au lieu du participe passé, exigé par la grammaire. Cet emploi n'a lieu que pour les verbes *behooren, pogen, trachten, weten, zoeken*; et seulement lorsqu'ils ont pour complément un infinitif accompagné par *te* ; p : e :

*Hij had deze bijzonderheid be-
hooren te weten. [vinden.*

*Gij hebt uw schrijfboek weten te
Zij hebben mij trachten te belezen.*

Il avait dû savoir cette circon-
stance. [cahier.

Vous avez su trouver votre
Ils ont tâché de me persuader
par de belles paroles.

En se conformant exactement à la grammaire , et aussi dans le style soutenu , la dernière phrase devait être : *Zij hebben getracht mij te belezen* , et ainsi du reste.

§ 247. La préposition *te* est placée aussi avant un infinitif qui est le sujet de la phrase et qui vient comme substantif. Cela a lieu surtout si , par une inversion , cet infinitif ne se trouve pas au commencement , ou si par une contraction on veut éviter l'emploi de l'article ; et d'ailleurs dans une acception générale ; p : e :

*God lief te hebben en te gehoor-
zamen is 's menschen pligt.*

*Het roer van staat te besturen
is eene moeilijke kunst.*

*Te haten die ons weldoen is af-
schuwelijk.*

Le devoir de l'homme est d'ai-
mer et d'obéir Dieu.

C'est un art difficile de conduire
le timon des affaires de l'état.

Haïr ceux qui nous font du bien
c'est affreux.

Quoique cette construction soit préférable , on pourrait cependant employer ces infinitifs avec l'article , de la manière suivante :

Het lief hebben en het gehoorzamen van God is 's menschen pligt.

Het besturen van het roer van staat is eene moeilijke kunst.

Het haten van hen die ons weldoen is afschuwelijk.

§ 248. Les auxiliaires *zijn* et *hebben* sont employés quelquefois comme verbes , pour désigner une possibilité , une nécessité ou une obligation , et alors le

verbe, qui sert de complément, doit être précédé par *te*; p : e :

Er was een huis te zien.

Il y avait une maison à voir.

Hij had eene groote som te betalen.

Il avait à payer *ou* il devait payer une forte somme. [prendre

Ik heb te leren.

J'ai à apprendre, *ou* je dois ap-

§ 249. Le verbe *komen* doit être suivi de *te*, quand il est employé dans le sens d'*advenir*, ou d'*une chose qui vient d'arriver*; p : e :

Zijne zuster komt te overlijden.

Sa sœur vient de décéder.

Mijn broeder kwam te sneuvelen.

Mon frère vint à être tué (à la guerre).

§ 250. Quand une préposition vient avant un verbe, pour modifier le rapport de ce verbe, alors *te* doit se trouver entre cette préposition et le verbe; p : e :

Hij vertrok zonder zich te ontschuldigen.

Il partit sans s'excuser.

De mensch eet om te leven, maar leeft geenszins om te eten.

L'homme mange pour vivre, mais ne vit nullement pour manger.

§ 251. La préposition *zonder* précède assez souvent un verbe, sans qu'il soit nécessaire d'employer en même temps *te*; p : e :

Hij is zonder vreezen.

Il est sans crainte.

Ik ga uit zonder eten.

Je sors sans manger.

Hij geloofst zonder werken door de wereld te komen.

Il croit faire son chemin dans le monde sans travailler.

§ 252. Les verbes de position *liggen*, *staan*, *zitten*, doivent toujours être suivis par *te*, quand ils ont un autre verbe pour complément, pourvu qu'ils se trouvent au présent ou à l'imparfait de l'indicatif. Dans les temps composés, ces verbes seront suivis de *te*,

si leur rapport, avec l'infinif qui fuit, l'exige. (Voyez

§ 233;) p : e :

Ik sta te wachten.

Je fuis à attendre *ou* j'attends.

Gij zit te eten.

Vous mangez *ou* vous êtes occu-

Hij lag te slapen.

Il dormait (1). [pé à manger.

Zij hebben gestaan.

Ils ont été debout.

Zij hebben staan wachten.

Ils ont attendu.

Zij hebben gestaan te wachten.

Ils ont été debout pour attendre.

§ 253. Une force particulière appartient aux auxiliaires moraux, furtout dans les temps composés. Ces verbes renferment alors un complément, fans qu'il foit énoncé; p . e :

Ik heb gemoeten.

J'ai dû *ou* je l'ai dû.

Hij heeft gedurfd.

Il a osé *ou* il l'a osé. [rez.

Gij zult kunnen.

Vous pourrez *ou* vous le pour-

§ 254. Si l'on ajoute à l'auxiliaire moral, le complément qui était fous entendu, alors on ne faurait employer *te* (Voyez § 235.); p : e :

Ik heb moeten toegeven.

J'ai dû céder.

Hij heeft durven uitgaan.

Il a osé fortir.

Gij zult kunnen arbeiden.

Vous pourrez travailler.

II. *Le verbe dépendant d'un fubftantif et le régime du verbe.*

§ 255. Il peut exifter entre le verbe et le fubftantif deux rapports différens, favoir celui du verbe dépen-

(1) Il eft difficile de rendre avec exactitude en français ces verbes de pofition, dès qu'ils font accompagnés d'un autre verbe; p : e : *il dormait* fe rend par *hij fleep*, donc *hij lag te slapen*, fignifie quelque chofe de plus; il faudrait peut-être le rendre par : *il était couché et dormait*.

dant du substantif, et celui du substantif dépendant du verbe.

§ 256. Le substantif qui est la cause, le mobile de l'action, ou le sujet de la phrase (Voyez II^e PARTIE, § 35, p. 125.) régit le verbe; car c'est lui qui fait subir au verbe les modifications de personne et de nombre; mais par contre le substantif qui est l'objet de l'action (Voyez II^e PARTIE, § 38 et 39, p. 128) se trouve dans un rapport de dépendance à l'égard du verbe, et en est le régime direct ou indirect.

Ces différens rapports de dépendance seront développés plus facilement, en examinant sous ce point de vue les quatre cas de la déclinaison.

LE PREMIER CAS,

§ 257. Un verbe qui est dépendant d'un substantif, doit s'accorder avec la personne et le nombre du substantif; p : e :

Mijne dochter teekent meesterlijk.

Ma fille dessine en maître.

Uwe broeders zijn bezig.

Vos frères sont occupés.

Ik schrijf aan zijne ouders.

J'écris à ses parens.

§ 258. Quand un verbe dépendant se trouve dans un même rapport de dépendance à l'égard de deux ou plusieurs substantifs dont il est précédé, alors il doit être mis au pluriel; p : e :

*Romulus en Remus herstelden
hunnen grootvader op den troon.*

Romulus et Remus rétablirent
leur grand-père sur le trône.

§ 259. Si le rapport du verbe dépendant est modifié d'une manière différente, pour chacun des substantifs, alors il doit être répété quand ces substantifs,

ne sont pas du même nombre; mais le verbe n'est pas nécessairement répété quand les substantifs ont le même nombre; p : e :

Zijn vader bezit vele schilderijen, maar zijne ooms bezitten geen een.

Jan werkt veel en Hendrik weinig.

Uw broeder bemint het teekenen en uwe zuster het zingen.

Son père possède beaucoup de tableaux; mais ses oncles n'en possèdent aucun.

Jean travaille beaucoup et Henri travaille peu.

Votre frère aime le dessin et votre sœur aime le chant.

§ 260. Le verbe dépendant ne doit pas être répété dans la seconde partie d'une phrase, quand cette seconde partie sert à individualiser l'action et le sujet de cette action, énoncés dans la première partie; la répétition du verbe est sous-entendue alors, quand même c'est dans un autre nombre; p : e :

De twee broeders munten uit, Govert in de wiskunde en Joris in de geschiedenis.

Les deux frères excellent, Geoffroi dans les mathématiques et George dans l'histoire.

§ 261. Quand *zijn*, être (positif); *worden*, être (passif) ou devenir; *blijven*, rester ou demeurer; *heeten*, appeler; *schijnen*, paraître, sont des verbes qui dépendent du sujet, alors ils sont aussi bien suivis que précédés d'un premier cas; p : e :

De stadhouder Frederik - Hendrik was een deugdzaam en gematigd vorst.

Le stadhouder Frédéric-Henri était un prince vertueux et modéré.

Zijn neef wordt een groot schilder.

Son neveu devient un grand peintre.

Hij blijft de opregte en openhartige vriend mijner jeugd.

Il est toujours l'ami sincère et cordial de ma jeunesse.

Jacob heet de eerlijkste koopman van de stad.

Jacques est appelé le plus honnête marchand de la ville.

§ 262. Le verbe dépendant qui est suivi de *als*, est également suivi d'un 1^{er} cas, parce que *als* est toujours suivi du même cas dont il est précédé; p: e:

Hij sneuvelde als een held.

[zenaar.

*Uw broeder leeft als een kluis-
Dit is een landgoed als een vor-
stendom.*

Il mourut en héros sur le champ
de bataille.

Votre frère vit en hermite.

C'est une campagne comme une
principauté.

LE DEUXIÈME CAS.

§ 263. L'idée de propriété ou de possession, inhérente au 2^e cas (Voyez II^e PARTIE, § 36, p. 125.) s'oppose à l'idée d'un rapport de dépendance quelconque avec un verbe; aussi doit-on considérer comme une locution adverbiale un 2^e cas accompagné d'un verbe. La plupart de ces tournures appartiennent aux auteurs du 17^e siècle. On n'en fait à présent qu'un usage peu fréquent et seulement au style soutenu; mais on préfère en général l'emploi des prépositions.

§ 264. On regarde encore quelquefois comme un 2^e cas, qui accompagne un verbe, les expressions : *eerstdags*, *des nachts*, *herwaarts*, *goedsmoeds*, *oudtijds*, *zaturdags*, etc. (Voyez II^e PARTIE, § 276, p. 276.) Ces expressions doivent être considérées comme des adverbes.

LE TROISIÈME CAS.

§ 265. Un verbe peut être accompagné d'un substantif au 3^e cas, qui est le régime indirect du verbe. Si un 3^e cas accompagne un verbe actif, le substantif

reste au 3^e cas, quand on met le verbe au passif (1); p : e :

Hij leerde den jongeling de aardrijkskunde. Il enseigna au jeune homme la géographie.

De aardrijkskunde werd den jongeling door hem geleerd. La géographie fut enseignée par lui au jeune homme.

§ 266. Les verbes *beloven*, *berigten*, *betalen*, *borgen*, *brenghen*, *geven*, *klagen*, *schenken*, etc., et beaucoup de verbes composés avec les prépositions *aan*, *af*, *toe*, ou avec la particule *ont*, sont accompagnés d'un 3^e cas; aussi l'objet personnel d'une action est-il souvent au 3^e cas; p : e :

Hij heeft zijnen broeder die goederen toegevoegd. [nood. Il a procuré ou il a fait avoir à son frère ces biens.

Uw vader klaagde mij zijnen Votre père me fit ses plaintes.

§ 267. Dans la construction ordinaire, le 3^e cas personnel suit immédiatement le verbe, et le 4^e cas vient ensuite, à moins que ce dernier ne soit désigné par le pronom indéfini *het* qui doit suivre le verbe, et qui se place avant le 3^e cas personnel; cela arrive encore avec les pronoms relatifs *dit*, *dat*, qui prennent assez souvent la même place que *het*; p : e :

Zijne zuster laat u de erfenis. Sa sœur vous laisse l'héritage.

Zijne zuster laat het u. Sa sœur vous le laisse.

Ik beloofde hem de boeken. Je lui promis les livres.

Hij ontnam den vlamingen dit voorregt. Il ôta ce privilège aux Flamands.

(1) On peut donc aisément s'assurer si un objet est au 3^e ou au 4^e cas, en retournant une phrase active dans un sens passif. Si après cette opération le substantif qui était objet, reste objet de la phrase, alors c'est un 3^e cas.

Uw vader geeft hem het laken. Votre père lui donne le drap.
Uw vader geeft het hem. Votre père le lui donne.

§ 268. Le 3^e cas personnel ne précède pas toujours le 4^e cas dans les temps composés des verbes ; et il ne précède pas même toujours le 4^e cas , dans les temps simples des verbes , si ce 3^e cas personnel n'est pas exprimé par un pronom : p ; e :

Uw vader geeft het laken aan Jacob (1). Votre père donne le drap à Jacques.

Wij hebben de boodschap aan hare nicht gebragt. Nous avons fait la commission à sa cousine.

Ik heb deze onbeleefdheid uwen broeder niet kwalijk genomen. Je n'ai pas pris en mauvaise part cette impolitesse de votre frère.

§ 269. Un 3^e cas personnel peut devenir 4^e cas , s'il est accompagné d'un 4^e cas , objet passif du verbe actif , dès qu'on fait précéder ce 4^e cas non personnel d'une préposition ; p : e :

Hij benijdt u mijne vriendschap. Il vous envie mon amitié.

Hij benijdt u om mijne vriendschap. Il vous envie à cause de mon amitié.

§ 270. Plusieurs verbes neutres sont accompagnés d'un 3^e cas personnel , comme *behooren* , *bevallen* (plaire) , *blijven* , *gelijken* , etc. , et également quelques verbes indéfinis , comme *blijken* , *berouwen* , etc ; p : e :

De waarheid is mij gisteren gebleken. La vérité m'a été prouvée hier. [ouders. [rens.

Deze knecht bevalt aan mijne Ce domestique plaît à mes pa-
Mij geschiedt een groot onregt. L'on me fait une grande injustice.

(1) Quand le 3^e cas ne se fait pas assez distinguer dans la phrase , on préfère la construction avec *aan* , et dans le style ordinaire on emploie souvent *aan* , même lorsque le 3^e cas se distingue dans la phrase.

LE QUATRIÈME CAS:

§ 271. L'objet d'une action ou le régime direct du verbe est au 4^e cas. Aussi le substantif, qui est l'objet de l'action dans la construction active, en est le sujet dans la construction passive; p : e :

*De arbeid versterkt den mensch.
De mensch wordt versterkt door
den arbeid.*

Le travail fortifie l'homme.
L'homme est fortifié par le tra-
vail.

§ 272. Comme deux substantifs peuvent accompagner le même verbe au 1^{er} cas (Voyez §§ 258 et 262.), de même deux substantifs peuvent l'accompagner au 4^e cas; p : e :

*Zij onderwees haren zoon en
hare dochter.*

Elle enseigne son fils et sa fille.

*Wij beschouwen Coehoorn te
regt als den Nederlandschen
Vauban.* [ner eeuw.

Nous considérons Coehoorn, à
juste titre, comme le Vauban
des Pays-Bas. [siècle.

Men noemt hem den Newton zij-

On l'appelle le Newton de son

§ 273. La plupart des verbes réfléchis sont accompagnés d'un 4^e cas, et les verbes réciproques en sont toujours accompagnés (Voyez II^e PARTIE, § 218, p. 253, et § 226. p. 256); aussi les pronoms réfléchis et réciproques doivent toujours suivre le verbe; p : e :

*Deze gierigaard beroemde zich
op zijne weldadigheid.*

Cet avare se vantait de sa bien-
faisance.

*De staten van het hertogdom
Brabant hebben zich tegen de-
zen maatregel verzet.*

Les états du duché de Brabant,
se sont opposés à cette me-
sure.

*Zij sloegen elkander als of zij op
hout sloegen.*

Ils se frappaient l'un l'autre,
comme s'ils s'appaient sur
du bois.

§ 274. Les verbes indéfinis sont ordinairement

accompagnés du 4^e cas, dont la signification figurée des verbes indéfinis est également accompagnée, surtout quand les verbes indéfinis n'ont pas de régime dans la signification directe (Voyez II^e PARTIE, § 238, p. 260.); p : e :

Deze zaak betreft mij.

De gebeurtenis waarvan gij spreekt, spijt mij.

Het verdriet mij.

Het vriest alles tot ijs.

Het hagelt groote steenen.

Het sneeuwt groote vlokken.

Cette affaire me regarde.

L'événement dont vous parlez, me fait de la peine.

Cela me chagrine, [vient glace.

Il gèle tellement fort que tout de

La grêle tombe en grands grêlons. [neige.

Il tombe de gros flocons de

§ 275. Un verbe neutre peut être accompagné d'un 4^e cas, quand il est employé d'une manière active, et aussi quand il est employé d'une manière figurée ou proverbiale; p : e :

Men vischt barnsteen in de oostzee.

Wij hebben bloed en ettergezweet.

Mijne zuster heeft zich daarover ziek gelagchen. [gang.

Deze leerling gaat steeds zijnen

Die koopman heeft zijnen slag geslagen (1).

On pêche de l'ambre dans la mer baltique.

Nous avons sué sang et eau.

Ma sœur en a ri, à se rendre malade.

Cet élève va toujours son train.

Ce marchand a bien profité de l'occasion.

(1) Les locutions *zijnen slag geslagen*, *gaat zijnen gang*, etc., offrent dans le substantif et dans le verbe une répétition du même son qui est considérée, comme une beauté imitative; aussi ont-elles passé en locutions proverbiales et sont dans la bouche de tous, de même que les expressions: *hij klaagt steen en been*, etc. Il y a cependant bien des cas où une pareille répétition serait une preuve de la disette de mots de celui qui écrit; il vaut donc mieux l'éviter, à moins de savoir bien manier la langue.

§ 276. Les réponses aux questions *wanneer*, *hoe lang*, *hoe dikwerf* ou *hoe dikwijls*, se placent toujours au 4° cas; p : e :

Wanneer zal de overste terug komen? — *De aanstaande week.*
Hoe dikwijls ziet gij hem? — *Wij zien hem alle dagen.*

Quand le colonel reviendra-t-il? — La semaine prochaine.
 Combien de fois le voyez-vous? — Nous le voyons tous les jours.

§ 277 L'on se sert d'un 4° cas pour indiquer la grandeur, la valeur, la largeur, le poids et le prix; p : e :

Ik heb er twee en twintig centen voor betaald.

Dit pennemes kost vijftig cent.

Deze rib weegt veertien pond.

J'en ai payé vingt-deux cents (vingt-deux pièces).

Ce canif coûte cinquante cents. (une pièce de ou la valeur de.)

Cette côte pèse quatorze livres.

TROISIÈME SECTION.

SUR LA PLACE QUE DOIT OCCUPER LE VERBE.

§ 278. Le verbe n'occupe pas toujours la même place dans une phrase; mais peut se trouver aussi bien à la fin, qu'au commencement. 1. Il suit immédiatement son sujet; 2. Il précède immédiatement son sujet; 3. Il vient tout à la fin de la phrase.

I. *Le verbe venant d'abord après son sujet.*

§ 279. Une phrase ordinaire ou simple, et tout ce qu'on appelle construction expositive, doit avoir le sujet en tête de la phrase, et le verbe immédiatement après; p : e :

De kinderen volgen het voorbeeld hunner ouders.

De overheid waakte voor het welzijn der burgers.

Les enfans suivent l'exemple de leurs parens.

Le magistrat veillait au bien-être des citoyens.

§ 280. D'abord dans un temps composé de verbe, l'auxiliaire suit le sujet de la phrase, et le participe passé ou l'infinitif du verbe vient à la fin ; p : e :

*Ik zoude uwen broeder gaarne
daarover gesproken hebben.
Mijn vader zal morgen ochtend
met de postkoets naar Bergen
vertrekken [burg geweest.
Wij zijn gisteren in den schouw-*

J'aurais désiré en parler à votre
frère.
Mon père partira demain matin
avec la diligence pour Mons. [clé.
Nous avons été hier au specta-

§ 281. Si le verbe est composé avec une préposition séparable, cette préposition se place à la fin de la phrase, au présent ou à l'imparfait de l'indicatif; mais dans ces mêmes temps du subjonctif, la préposition précède le verbe; et dans les autres temps des deux modes, la préposition précède le participe passé ou l'infinitif du verbe; p : e :

*Hij haalde vele schrijvers in
zijne verhandeling aan.
Feith heeft in zijne verhandeling
over het heldendicht, vele
schrijvers aangehaald.*

Il citait beaucoup d'auteurs
dans son traité.
Feith a cité beaucoup d'auteurs,
dans son traité sur l'épopée.

§ 282. Quand les conjonctions simples *en*, *want*, *maar*, *doch*, sont placées en tête de la phrase, alors l'ordre des mots ne change pas, et le verbe vient après son substantif; p : e :

*Want mijn broeder heeft mij
de werken van Hooft gekocht.
Maarik zal eerstdaags de nieuwe
uitgave van Vondel koopen.*

Car mon frère m'a acheté les
œuvres de Hooft.
Mais j'achèterai au premier jour
la nouvelle édition de Vondel.

II. *Le verbe venant avant son sujet.*

§ 283. Dans la construction interrogative, le verbe

précède son sujet. Pour les temps composés, il faut placer l'auxiliaire avant le sujet, et le participe ou l'infinitif du verbe à la fin de la phrase; si le verbe est composé avec une préposition séparable, alors la préposition se place de la même manière qu'au § 281; p: e:

Is uw broeder hersteld?

Votre frère est-il rétabli?

Sedert wanneer is uwe zuster ingestort? [*ten.*

Depuis quand votre sœur a-t-elle eu une rechute?

Waar heeft hij mijne bril gela-

Qu'a-t-il fait de mes lunettes?

§ 284. Quand la seconde partie d'une phrase est dépendante de la première partie, ou est la conséquence, alors le verbe vient avant le sujet, qui est répété après chaque verbe (Voyez § 196, p. 381.); p: e:

Indien hij zich met eens anders zaken bemoeit, zal hij zich gehaat maken.

S'il se mêle des affaires d'autrui, il se fera haïr. •

Wanneer ik uitga, kom ik bij uwe moeder ou zal ik bij uwe moeder komen. [*ik u.*

Si je sors, j'irai chez votre mère.

Zoo dra ik betaald ben, betaal

[paierai. Dès que je serai payé, je vous

§ 285. Les conjonctions *indien*, *wanneer*, *als*, *hoevel*, *schoon*, *ofschoon*, *zoodra* etc. peuvent se supprimer pour que le verbe qui suit son sujet, quand ces conjonctions se trouvent en tête de la phrase, se place avant le sujet; p: e:

Ga ik uit dan kom ik bij u.

Quand je sortirai, j'irai chez vous.

Ben ik betaald, dan betaal ik u.

Dès que je serai payé, je vous paierai.

[*zaken.*

Bemoeit bij zich met eens anders

S'il se mêle des affaires d'autrui.

§ 286. Un adverbe peut commencer la phrase

et doit être suivi immédiatement du verbe, qui précède alors son sujet, parce que l'adverbe doit accompagner le verbe, auquel il se rapporte; p : e :

Overal lagen de papieren verstrooid. [gen.

Les papiers étaient éparpillés partout. [rez mieux.

*Voortaan zult gij u beter gedra-
Ondijds hechtte men geloof aan
spoken, thans geloofst men daar
aan niet meer.*

Dorenavant vous vous condui-
Anciennement on ajoutait foi
aux spectres, actuellement
on n'y croit plus.

§ 287 Les mots *daarenboven*, *derhalve*, *echter*, *evenwel*, *hierom*, *maar ook*, *nogtans*, *niettemin*, *zoo*, (tum), etc., conjonctions considérées comme conjonctions causatives, mais qui en même temps peuvent être considérées comme adverbes; doivent pour cette raison, être suivies immédiatement du verbe, quand elles se trouvent au commencement de la phrase; p : e :

*Nogtans behoorde uw kweekeling
zich meer toeteleggen.*

Cependant votre élève devrait s'appliquer davantage.

*Hierom ben ik aan mijnen ouden
knecht gewoon.*

C'est pour cela que je suis habitué à mon vieux domestique.

*Niettemin wil ik mijnen waardi-
gen oom geen verdriet aandoen.*

Néanmoins je ne veux pas faire du chagrin à mon digne oncle.

III. *Le verbe venant à la fin de la phrase.*

§ 288. Les pronoms relatifs qui servent en même temps de conjonctions (Voyez II^e PARTIE § 293, p. 291.) viennent souvent au commencement de la phrase. Le sujet suit ces pronoms immédiatement, et c'est à la fin de la phrase que le verbe doit être placé; non-seulement les temps simples, mais aussi les temps composés du verbe viennent entièrement à la fin, et cela

tant dans le mode indicatif, que dans le mode subjonctif; p: e:

De omstandigheden die ik allen opgenoemd heb.

Het geloof dat gij aan zijne woorden kunt hechten.

De erkenenis die ons geslacht aan zijnebelangeloosheid verschuldigd is.

Veroorloof dat ik weinig werken over het geschilpunt aanhale.

Les circonstances que j'ai toutes énumérées.

La foi que vous pouvez ajouter à ses paroles.

La reconnaissance que notre famille doit à son désintéressement.

Permets que je cite peu d'ouvrages sur le point de discussion.

§ 289. Beaucoup de conjonctions refusent également au verbe, sa place auprès du sujet. Dès que les conjonctions *hoedanig*, *waar*, *waaraan*, *waarbij* (et tous les composés de *waar*), *indien*, *hoe*, *of*, *omdat*, *dewijl*, *hoe zeer*, *naardien*, *naardien zulks*, *vermits*, *wanneer*, *als*, *tot dat*, *dan* (puisque), *schoon*, *ofschoon*, *hoewel*, *zoo* (si), etc., se trouvent au commencement, il faut que le sujet les suive, et que le verbe ne vienne qu'à la fin, comme au § précédent; p: e:

Vermits uw zwager met dat schip van Vlissingen uitgezeild is.

Ik wacht, schoon hij mij om mijne hulp niet vragen zal.

Als hij zich maar aan dat schijnschoon niet vergaapt.

Puisque votre beau-frère a mis à la voile de Flessingue, à bord de ce vaisseau.

J'attends, quoiqu'il ne me demandera pas mon secours.

Si seulement il ne se laisse paéblouir par ce faux éclat.

CHAPITRE VII.

L'ADVERBE.

§ 290. Grand nombre de mots sont ou adjectifs, ou adverbess , d'après l'emploi qu'on en fait, c'est-à-dire, qu'ils peuvent déterminer ou la qualité d'un substantif, ou la qualité d'un adjectif, ou l'action d'un verbe ; p : e :

Een eenvoudig mensch.

Un homme simple, sans malice.

Een eenvoudig gewerkt kistje.

Une boîte, travaillée d'une manière simple.

Hij verhaalt eenvoudig.

Il raconte avec simplicité.

§ 291. L'adverbe précède toujours l'adjectif dont il modifie la qualité ; p : e :

Een zeer kostbaar geschenk.

Un cadeau très-précieux.

Een brandend hete dag.

Un jour d'une chaleur brûlante.

Het blaauw zwarte laken.

Le drap d'un noir bleuâtre.

§ 292. Un verbe qui se rapporte au sujet de la phrase, est toujours accompagné de son adverbe,

1° Dans les temps non composés du verbe et quand le sujet est en tête de la phrase, l'adverbe est placé après le verbe, tant à l'indicatif qu'au subjonctif ; si cependant un pronom substantif est objet de la phrase, alors l'adverbe ne suit pas directement son verbe, mais le pronom vient avant l'adverbe ; p : e :

Wij hadden weinig.

Nous avons peu.

Hij bekiift mij somwijlen.

Il me gronde quelquefois.

<i>Zij bekiſt ſomtjds hare dochter.</i>	Elle gronde quelquefois ſa fille.
<i>Ik bevinde mij ongeſteld of niet , evenwel vertrek ik.</i>	Que je me trouve indisposé ou non , cependant je pars.
<i>Hij geeft het gaarne.</i>	Il le donne volontiers.

2° Dans les temps composés, l'adverbe se place entre l'auxiliaire et le verbe, pourvu que là comme dans les temps non composés, le sujet commence la phrase; p: e:

<i>Zij zullen dagelijks weldaden ont- vangen.</i>	Ils recevront journallement des bienfaits.
<i>Hij heeft weinig papier gehad.</i>	Il a eu peu de papier.
<i>Ik zoude hem naauwelijks gezien hebben.</i>	Je l'aurais à peine vu.

§ 293. Quand le pronom relatif ou les conjonctions, auxquelles il peut-être assimilé pour la liaison des phrases (Voyez § 288 et 289.), se trouvent en tête de la phrase, alors le verbe doit se trouver à la fin et l'adverbe précède le verbe; p: e:

<i>Wanneer zij u nimmer gekend hadden.</i>	S'ils ne vous avaient jamais con- nu.
<i>Uwe moeder beweert dat zij u nooit gelooven kan.</i>	Votre mère prétend qu'elle ne peut jamais vous croire.
<i>Indien hij u dagelijks kwam be- zoeken.</i>	S'il venait vous rendre visite tous les jours.

§ 294. La répétition du même adverbe est souvent considérée comme une beauté, surtout dans le style relevé; p: e:

<i>Een hoofd zoo helder , een over- zigt zoo ruim , een blik zoo snel en gewis , dat het ware en goede zch van zelf aan hem schijnen te ontdekken.</i>	Une tête aussi saine, une vue aussi vaste , un coup-d'œil aussi rapide et aussi sur , que le vrai et le bon semblent se présenter à lui d'eux-mêmes.
--	--

§ 295. Parce que la valeur de l'adverbe peut-être

d'une si grande influence sur la signification de la phrase, il faut que l'adverbe autant que possible précède le mot qu'il sert à déterminer, surtout s'il y a dans la phrase plusieurs mots auxquels on pourrait faire rapporter l'adverbe; p : e :

Wij hebben u gisteren middag te vier uur met uwen broeder althans gewacht. Nous vous avons toutefois attendu avec votre frère hier après midi, à quatre heures.

Qu'on peut modifier de différentes manières, en faisant prendre une autre place à l'adverbe *althans*; p : e :

Wij hebben u gisteren middag te vier uur althans met uwen broeder gewacht. [*gewacht.*

Wij hebben u gisteren middag althans te vier uur, met uwen broeder

Wij hebben u althans gisteren middag te vier uur, met uwen broeder gewacht.

§ 296 Quand la même qualité ou la même action est accompagnée de plusieurs adverbes, alors ceux de temps doivent venir les premiers, ensuite ceux de lieu, et après ceux de quantité, de qualité, de mode etc.; p : e :

Wij lezen van eene doorbraak die 's vrijdag nachts den 4ⁿ van sprokkelmaand 1825, te Durgerdam, geweldig veel verwoestingen aanrigte. Nous lisons la nouvelle d'une rupture de digue, qui dans la nuit de vendredi 4 février 1825 causa de terribles ravages à Durgerdam.

Mijn grootvader is gisteren namiddag, van hier ongaarne en te voet vertrokken. Mon grand-père est parti d'ici hier après midi à contre cœur et à pied.

§ 297. Un adverbe commence assez souvent la phrase et est suivi alors par le verbe qu'il sert à modifier (Voyez § 286); p : e :

Naauwelijks had hij mij verstaan, of hij gehoorzaamde. A peine m'eût-il compris, qu'il obéit.

Terstond kom ik terug.

Je reviens à l'instant.

Nergens heeft de booswicht rust gevonden.

Nullepart le scélerat n'a trouvé du repos.

§ 298. L'adverbe qui accompagne un infinitif, le précède; mais si ces deux mots ne sont pas liés d'une manière intime, il faut agir comme à l'égard de deux verbes qui se suivent (Voyez § 234, p. 397.), et y ajouter *te* qui se placera entre l'adverbe et le verbe. D'autres prépositions qui servent également à marquer le rapport de l'adverbe, doivent venir avant l'adverbe; p : e :

Er is genoeg te eten.

Il y a assez à manger.

Om herwaarts te komen.

Pour venir vers ces lieux.

Om eerstdaags te verschijnen.

Pour parattre prochainement.

Naar elders gaan.

Aller ailleurs.

Niet twijfelachtig te laten.

Pour ne pas laisser douteux.

Naar meer te trachten.

Tâcher d'acquérir davantage.

§ 299. On emploie souvent les auxiliaires *zijn* et *hebben* comme verbes, et suivis d'un adverbe qui a besoin d'un infinitif pour complément: Cet infinitif est précédé par *te*, si l'idée l'exige (Voyez § 233 et suivans.). Cependant *zijn*, pour complément de l'adverbe, emploie de préférence un infinitif avec *te*, et *hebben* de préférence un infinitif sans *te*; p : e :

De krijgsheden waren gereed te volgen.

Les guerriers étaient prêts à suivre.

Gij hebt gemakkelijk raden.

Il vous est facile de deviner.

Het is ligt te raden.

C'est aisé à deviner.

§ 300. Quand on emploie *zonder* comme adverbe, alors un verbe précédé par *te* l'accompagne ordinairement; p : e :

*Kon hij u zien, zonder te ont-
roeren. [gewacht te worden.
Uw broeder kwam te huis zonder
Zij verviel zonder ziek te wezen.*

Pouvait-il vous voir sans se
troubler. [sans être attendu.
Votre frère vint à la maison,
Elle déperissait sans être malade.

§ 301. Plusieurs adverbes peuvent subir les degrés de comparaison, de la même manière que les adjectifs. (Voyez II^e PARTIE, § 274, p. 276); p : e :

Gij schrijft zoo fraai als ik.

Vous écrivez aussi bien que moi.

Hij schrijft fraaijer dan gij.

Il écrit mieux que vous.

Zij schrijft het fraaiste.

Elle écrit le mieux.

§ 302. La négation *niet* est considérée comme étant elle seule suffisante pour rendre une phrase négative (1); cet adverbe remplace donc les deux mots *ne pas*, dont la langue française a besoin pour former une négation; p : e :

Komt gij niet?

Ne venez-vous pas?

Hij spreekt niet.

Il ne parle pas.

Ik geloof dat gerucht niet.

Je ne crois pas ce bruit.

§ 303. Souvent la seconde partie d'une phrase n'a pas besoin d'une négation, quand la première partie est négative; p : e :

*Ik vertrek niet voor dat alles
geschikt zij. [ongelukte.*

Je ne pars pas avant que tout
ne soit arrangé.

Het scheelde weinig of hij ver-

Peu s'en fallut qu'il ne périt.

*Wij verwachten hen geenszins
ten ware gij hun schrijft.*

Nous ne les attendons nulle-
ment, à moins que vous ne
leur écriviez.

(1) Anciennement on employait partout deux mots pour former la négation, savoir : *en... niet*, comme aujourd'hui encore en Flandre et dans le Brabant, aussi les plaçait-on de la même manière qu'en français. Dès le 17^e siècle cependant cette double négation a fait place à la simple négation *niet*, généralement usitée par tous les bons auteurs.

§ 304. Un mot qui contient une négation , ne saurait être renforcé par un adverbe négatif; cette seconde négation au contraire rendrait la phrase affirmative , de négative qu'elle était ; p : e :

De booswicht ontkende niets.

Le scélérat ne nia rien.

De booswicht bekende niets.

Le scélérat n'avoua rien.

Er was niemand die zich niet vermaakte. [zien wilde.

Il n'y eut personne qui ne s'amusât. [lût voir le prince.

Geen schepsel dat den vorst niet

Point d'ame vivante qui ne vou-

§ 305. Quelquefois la simple négation *niet* est prise pour une affirmation , surtout dans une phrase d'exclamation.

Hoe gelukkig was het volk niet , onder de regering van dien vorst!

Combien le peuple était-il heureux sous le gouvernement de ce prince!

Wat heb ik niet al geleden!

Que n'ai-je eu à souffrir!

Welke giestreken heeft hij niet uitgeregt!

Que de friponneries n'a-t-il pas commises!

§ 306. Les pronoms indéfinis *er* et *daar*, sont souvent employés comme adverbes. (Voyez II^e PARTIE, § 106, p. 175.); p : e :

Wij zijn er geweest.

Nous y avons été.

Gij zult daar morgen vertoeven.

Vous vous y arrêterez demain.

Zonder u, zoude hij er zich uit gered hebben.

Sans vous, il s'en serait tiré.

CHAPITRE VIII.

LES PRÉPOSITIONS.

§ 307. Le substantif qui est précédé d'une préposition (Voyez II^e PARTIE, § 41, p. 130, et § 286. p. 284.), se trouve au cas prépositionnel, et les 2^e et 3^e cas (Voyez II^e PARTIE, § 47, II^e p. 135.), peuvent et doivent quelquefois être remplacés par une préposition, afin d'éviter un son désagréable ou dur ; p : e

Mijn ooms vriends zoon is overleden.

Le fils de l'ami de mon oncle est décédé.

Il faut dire :

De zoon van mijns ooms vriend ou de zoon van den vriend mijns ooms is overleden.

Ik heb het den kinderen gegeven en den knecht aanbevolen hun geen leed te doen.

Je l'ai donné aux enfans, et j'ai recommandé au domestique de ne pas leur faire de mal.

Il vaut mieux de dire :

Ik heb het aan de kinderen gegeven, en den knecht aanbevolen hun geen leed te doen.

§ 308. Si une même préposition régit plusieurs substantifs, quise suivent, et qui sont réunis par des conjonctions simples, alors il suffit ordinairement, de placer cette préposition devant le premier substantif ; p : e :

Deze redenaar munt uit in gelukkige wendingen en gepastheid van uitdrukking.

Cet orateur excelle par des tournures heureuses et par la propriété des expressions.

De geleerde van wien wij spreken onderscheidt zich door uitge-

Le savant dont nous parlons se distingue par des connais-

breide kennis , grondige geleerdheid en ongeveinsde zedigheid.

ces étendues, un savoir profond et une véritable modestie.

§ 309. La préposition doit être répétée, si les substantifs qu'elle régit, sont liées par des conjonctions adversatives ou conditionnelles; p : e :

Hij heeft het gedaan deels tot zijne verstrooiing, en deels tot genoegen zijner vrouw.

Uw zoon doet het noch uit liefde, noch uit pligt.

Mijne dochter heeft zich op verschillende handwerken toegelegd, niet alleen om mij te voldoen, maar ook om zich zelve bezigheid te geven.

Il l'a fait en partie pour se procurer de la distraction et en partie pour le plaisir de sa femme.

Votre fils ne le fait, ni par amour, ni par devoir.

Ma fille s'est appliquée à différents ouvrages de main, non seulement pour me satisfaire, mais aussi pour se donner de l'occupation.

§ 310. Quand il s'agit d'une opposition, il suffit souvent de placer la préposition une seule fois dans chaque opposition; p : e :

De regtschapen man behoort zich om lief noch leed, om eer noch smaad, van zijnen pligt te laten afrekken.

L'honnête homme ne doit se laisser détourner de son devoir, par faveur ni défaveur, par honneur ni honte.

Au lieu de :

Om lief noch om leed, om eer noch om smaad.

§ 311. L'énergie de la phrase et l'importance de chaque substantif exigent quelquefois que la préposition soit répétée après chacun des substantifs, dont la préposition indique le rapport commun; cette répétition a surtout lieu dans le style relevé; p : e :

De landgenoot wiens ontijdig verlies wij betreuren, muntte uit onder zijne medeburgen, door algemeene omvattende ken-

Le compatriote dont nous pleurons la perte prématurée excellait parmi ses concitoyens par des connaissances très-

nis , door diepindringende geleerdheid , door vlugheid van bevattmg , door scherpzinnigheid van oordeel , door gemakkelijkhed en door sierlijkheid van voordragt.

étendues , par un savoir très-profond , par une vivacité de conception , par une perspicacité de jugement , par une facilité et une grace d'élocution.

§ 312. Les prépositions qui n'indiquent pas des rapports du même substantif , doivent , s'il se peut , ne pas se suivre immédiatement. Il est nécessaire à la clarté qu'une préposition ne soit pas éloignée de son substantif par une autre préposition ; p : e :

Met oogen van tranen glinsterende kwam zij mij te gemoet.

Elle vint à ma rencontre avec des yeux dans lesquels brillaient les larmes.

Hij verscheen in kleederen van armoede getuigende.

Il parut dans des habits qui attestaient la misère.

Alles was in mandjes , van zilverdraad gevlochten.

Tout était dans de petits paniers faits de fil d'argent.

Il serait d'un mauvais goût de dire :

Met van tranen glinsterende oogen , kwam zij mij te gemoet.

Hij verscheen in van armoede getuigende kleederen.

Alles was in van zilverdraad gevlochten mandjes.

§ 313. Une préposition peut se trouver avant et aussi après le substantif qui est objet de la phrase ; dans le premier cas , la préposition détermine le substantif , et dans le dernier cas elle détermine le verbe ; p : e :

Ik wandelde door de stad.

Je me promenais dans la ville ou par la ville.

Ik heb door de stad gewandeld.

Je me suis promené dans la ville.

Ik wandelde de stad door.

Je me promenais d'un bout de la ville à l'autre.

Ik heb de stad door gewandeld.

Je me suis promené d'un bout de la ville à l'autre.

§ 314. Si la préposition indique un rapport du verbe

sans qu'on puisse la considérer comme préposition inséparable (Voyez II^e PARTIE, § 260, et suivans, p. 268.), alors il faut qu'au présent et à l'imparfait de l'indicatif, la préposition vienne après le verbe ; dans ces mêmes temps du subjonctif elle doit venir avant le verbe ; pour les autres temps des deux modes, la préposition doit venir avant le participe passé ou l'infinitif du verbe ; p : e :

Zij kwamen te Luik aan.

Ils arrivèrent à Liege.

Het heeft den ganschen dag sterk gewaaid.

Il a fait beaucoup de vent toute la journée. [midi,

Wij zullen morgen namiddag uit-

Nous sortirons demain après-

§ 315. On connaît (§ 233, et suivans) l'importance de la préposition *te* dans son emploi avec les verbes ; quant à son emploi avec les substantifs, cette préposition est également très - importante. Elle peut subir une déclinaison, et s'écrit donc non-seulement *te*, mais aussi *ten* et *ter*. Placée avant un substantif, cette préposition exclut l'emploi de l'article, parce qu'elle renferme alors l'article, et parce qu'elle vient alors souvent à la place d'une autre préposition (Voyez § 8, p. 301) ; p : e :

Te paard rijden.

Aller à cheval.

Ter vergadering komen.

Venir à l'assemblée (d'un corps).

Ten tooneele verschijnen.

Paraître sur la scène.

Au lieu de

Op een paard rijden.

In de vergadering komen.

Op het tooneel verschijnen.

§ 315. Quoique la préposition *te* ne saurait être suivie d'un article, cependant elle est assez souvent

suivie d'un pronom possessif ou démonstratif. Alors *te* ne prend pas de genre et est indéclinable comme les autres prépositions ; p : e :

<i>Te dezen opzigte.</i>	A cet égard.
<i>Te zijner plaatse.</i>	A sa place.
<i>Te dien einde.</i>	A cette fin.
<i>Te mijnen voordeele.</i>	A mon profit ou bénéfice.
<i>Te hunnen nadeele.</i>	A leur désavantage.
<i>Te onzen behoeve.</i>	A notre avantage.

§ 317. Dès que la préposition *te* précède immédiatement le substantif, elle suit le genre du substantif et ordinairement celui que le substantif avait anciennement. Placé ainsi près d'un masculin, *te* devient *ten*, et près d'un féminin, *te* devient *ter* ; près d'un neutre, *te* suit généralement la déclinaison au masculin, mais quelquefois cependant au féminin, surtout pour les substantifs neutres qui auparavant avaient le genre féminin ; p : e :

<i>Ten voordeele</i> (1). Au profit.	<i>Ter plaatse.</i> A lieu ou à la place.
<i>Ter waarde.</i> A la valeur.	<i>Ten behoeve.</i> Au profit.
<i>Ten nadeele.</i> Au désavantage.	<i>Ter gunste.</i> En faveur.

§ 318. *Ten* et *ter* viennent souvent pour modifier un objet, qui se trouve dans une acception générale, et sont employées alors à la place de *tot* ; p : e :

<i>Ten betooge</i> ou <i>tot betoog.</i>	En preuve ou pour prouver.
<i>Ten vader .. ekken</i> ou <i>tot vader strekken.</i>	Servir de père.
<i>Hij was hun ten leidstar</i> ou <i>tot</i>	Il leur servait d'étoile polaire.

(1) Beaucoup de substantifs, surtout parmi les féminins et les neutres, prennent dès qu'ils sont précédés par *ten* ou *ter*, un *e muet* à la fin du singulier, parce qu'anciennement les substantifs avaient cette terminaison.

Ten teeken ou *tot teeken* van over-
gave heesch men de witte vlag.
Ten verblijf ou *tot verblijf* koos
hij het land. [gezondheid.
De wandeling dient ter ou *tot*

On hissa le pavillon blanc com-
me signal de reddition.
Il choisit la campagne pour sé-
jour. [santé.
La promenade est utile à la

§ 319. On emploie *te*, *ten* ou *ter*, suivi du substan-
tif, pour remplacer une autre préposition suivie
de l'article défini; quelquefois même ou remplace de
cette manière une préposition accompagnée de l'ar-
ticle indéfini; p ; e :

Hij verhief u ten hemel ou *tot*
den hemel.

Il vous éleva aux nues.

Zijkwam ten hove ou *aan het hof.*

Elle vint à la cour.

Een zaak ten sterkste ou *op het*
sterkste aanbevelen.

Recommander une affaire de la
manière la plus forte.

Ter zee ou *op zee varen.*

Être dans la marine ou dans
la marine marchande.

Te velde ou *in het veld trekken.*

Se mettre en campagne.

Gij zijt ter herberg ou *in de her-*
berg geweest.

Vous avez été à l'auberge.

Eene afbeelding ten heupen toe,
ou *tot de heupen toe.* [gegaan.

Un portrait jusqu'aux hanches.

Hij is ten vader ou *tot den vader*

Il est allé auprès du père.

Ik heb hem dien stap ten nadruk-
kelijkste ou *op het nadrukke-*
lijkste afgeraden. [noodigen.

Je lui ai déconseillé cette dé-
marche, de la manière la
plus forte.

Ter maaltijd ou *op de maaltijd.*

Inviter au dîner.

Tekermis ou *naarde kermis gaan.*

Aller à la foire.

Te land ou *op het land vechten,*

Combattre sur terre, ou livrer
bataille ou un combat sur terre.

CHAPITRE IX.

LES CONJONCTIONS.

§ 320. Les substantifs qui sont liés par les conjonctions *en*, *ook*, *mitsgaders*, *maar*, *noch*, *nog*, *of*, *behalve* ou d'autres conjonctions copulatives, disjonctives et exclusives, doivent se trouver au même cas; mais il n'est pas nécessaire que ces substantifs se trouvent au même nombre; p : e :

<i>De dood verschoont zoo min den koning, als den bedelaar.</i>	La mort épargne aussi peu le roi que le mendiant.
<i>Ik zag uwen vader en uwe moeder, en ook uwe zusters.</i>	Je vis votre père et votre mère, et aussi vos sœurs.

§ 321. Quand une conjonction sert de lien entre les verbes, alors l'auxiliaire n'est pas souvent répété; cette répétition est même assez généralement évitée dans le style familier; p : e :

<i>Hij zal er slechts schrijven en rekenen.</i>	Il n'y fera qu'écrire et chiffrer.
<i>Wij hebben niet alleen gedanst, maar ook gezongen.</i>	Nous avons non-seulement dan- sé, mais aussi chanté.
<i>Ik had noch geteekend, noch gelezen, noch geschreven.</i>	Je n'avais ni dessiné, ni lu, ni écrit.

§ 322. Quelquefois l'auxiliaire est répété avec les conjonctions, surtout dans une phrase énergique et dans le style oratoire, quand il s'agit d'une gradation de l'idée, rendue plus sensible de cette manière; p : e :

Alva werd in Nederland niet alleen gevreesd, hij werd ook gehaat, hij werd zelfs gevloekt. In Nederland werd Alva gevreesd, en hij werd gehaat, en hij werd gevloekt, en hij werd verafschuwd.

Albe fut dans les Pays-Bas non-seulement craint, il fût aussi haï, il fût même maudit. Dans les Pays-Bas, Albe fut craint, et il fut haï, et il fut maudit, et il fut abhorré.

§ 323. La conjonction se place communément avant le dernier des substantifs, ou avant le dernier des verbes qui se trouvent dans le même rapport; p : e :

Zij hebben aan het huis van uwten broeder gezongen, gespeeld en gedanst.

Ils ont chanté, joué et dansé à la maison de votre frère.

Zij gaf mij boeken, pennen noch papier.

Elle ne me donna ni livres, ni plumes, ni papier.

Hij die eenmaal hare waarde heeft leeren kennen en gevoelen, zal haar voor goud of eerambten veil hebben, noch voor marmereen standbeelden opofferen.

Celui qui a une fois appris à connaître et à apprécier sa valeur, ne la vendra ni pour de l'or, ni pour des honneurs, ni ne la sacrifiera pour des statues de marbre.

§ 324. Quoiqu'il soit très-rare de répéter les conjonctions copulatives ou affirmatives, cependant il ne l'est pas de répéter les conjonctions négatives et même de le faire avec tous les substantifs ou verbes de la phrase; p : e :

Zij gaf mij boeken, noch pennen, noch papier, ou zij gaf mij noch boeken, noch pennen, noch papier.

§ 325. Dans le style soutenu, l'on considère quelquefois comme une beauté, la répétition de la conjonction avant chacun des substantifs ou des autres mots, qui en sont susceptibles; dans le style ordinaire, cela ne se fait guère, mais serait plutôt consi-

déré comme de l'affectation, particulièrement à l'égard des conjonctions copulatives ou affirmatives; p : e :

Hij heeft alles verloren, en bezittingen, en vrienden, en eer.

Il a tout perdu, et possessions et amis, et honneur.

Hij bezit geestdrift voor al wat groot, en schoon, en goed is.

Il est rempli d'enthousiasme pour tout ce qui est grand, et beau, et bon.

Zij zullen u noch aanbevelen, noch ondersteunen.

Ils ne vous recommanderont, ni ne vous appuyeront pas.

§ 326. L'emploi d'un mode quelconque de verbe, ne dépend point d'une conjonction, mais uniquement de l'idée de la phrase. Cependant quelques conjonctions ont une idée trop positive, pour pouvoir servir avec un subjonctif, et ne viennent qu'auprès du mode indicatif; savoir : *als, alzo, dewijl, naardien, omdat, toen, vermits, waarom, want, weshalve, zoodat, zoodra*, etc.; p : e :

Hij doet het omdat gij het gedaan hebt. [het licht werd.

Il le fait parceque vous l'avez fait. [commença à faire jour.

Zij ontdekten het eiland, toen

Ils découvrirent l'île, quand il

Ik zal het nalaten, alzo mijn vader zulks begeert.

Je le laisserai, parce que mon père le désire ainsi.

§ 327. Il y a aussi des conjonctions qui ont une idée conditionnelle ou incertaine, de sorte qu'elles ne sauraient accompagner que le mode subjonctif, savoir : *mits, op dat, ten einde, ten ware, ten zij*; p : e :

Hij verlangt naar meer boeken op dat hij te beter aan zijne leeslust kunne voldoen.

Il désire d'avoir plus de livres afin de pouvoir mieux satisfaire son goût pour la lecture.

Gij zult nooit leeren, ten ware gij opletterder wordet.

Vous n'apprendrez jamais, à moins que vous ne deveniez plus attentif.

Il zal mij verdedigen, mits hij mij gehoor wille geven.

Je me défendrai, pourvu qu'il veuille m'écouter.

§ 328. Entre quelques conjonctions il existe une corrélation qui exige, après l'emploi de certaines conjonctions, également l'emploi de telle autre conjonction, dans la continuation de la phrase. Ce sont *niet alleen*, — *maar ook*; *niet slechts*, — *maar ook*; *zoo*, — *dan*; *zoowel*, — *als*; *hoe*, — *hoe*; p : e :

Ik geloof niet alleen uwe verontschuldiging, maar ook zal ik die bij uwen vader doen gelden.

Hij heeft die beginselen zoo wel nageleefd, als aangenomen.

Omniet slechts te volharden waar pligt gebiedt; maar ook om te kunnen buigen waar eer en trouw het gedoogen.

Je crois non-seulement à votre justification, mais aussi je la ferai valoir auprès de votre père.

Il a suivi ces principes aussi bien qu'il les a adoptés.

Non-seulement pour persévérer là où le devoir le commande, mais aussi pour pouvoir plier là où l'honneur et la bonne foi le permettent.

§ 329. A cause de l'influence exercée par les conjonctions sur la place à prendre par le verbe, on peut les diviser en I. Conjonctions simples; II. Conjonctions adverbiales; et III. Conjonctions relatives.

I. Les conjonctions simples sont *doch*, *en*, *maar*, *want*, qui, au commencement d'une phrase, ou quand elles lient des parties distinctes d'une phrase, ne changent rien à l'ordre des mots (Voyez § 282, p. 414.); p : e :

Mijn vader sprak hem aan, doch hij antwoordde niet.

Ik onderhield hem daarover en hij beloofde, niet meer zoo nalatig te zijn.

Mon père lui adressa la parole; mais il ne répondit pas.

Je l'entretins à cet égard, et il promit de ne plus être si négligent.

II. Les conjonctions adverbiales *daarom*, *daarentegen*, *daarenboven*, *derhalve*, *echter*, *evenwel*, *hierom*, *dan*, *maar ook*, *niet alleen*, *niet slechts*, *nogtans*, *niettemin*.

(Voyez § 287, p. 416.), dans les temps simples, doivent être suivies immédiatement par le verbe, et dans les temps composés du verbe par l'auxiliaire, tandis que le participe passé, ou l'infinitif, ou la préposition séparable, conserve sa place ordinaire et vient à la fin; p: e:

*Daarom neemt hij deze goederen
aan.*

[*vertrekken.*

C'est pour ce motif qu'il accepte
ces biens. [le vaisseau.

Derhalve zal hij met het schip

Il partira par conséquent avec

III. Les conjonctions relatives *dewijl*, *daar* (puisque), *hoe*, *hoewel*, *hoedanig*, *hoezeer*, *indien*, *als*, *naardien*, *naardien zulks*, *of*, *omdat*, *na dat*, *vermits*, *waar*, *waaraan*, *waarbij* (et tous les composés de *waar*), *wanneer*, *toen*, *tot dat*, *zoo* (si), *schoon*, *ofschoon*, (Voyez § 289 p. 417.) sont de nature à exiger que le verbe soit placé entièrement à la fin de la phrase p: e:

*Indien zijn vader zich daartoe
verbonden had.*

Si son père s'y était engagé.

*Dewijl gij uwen tijd met ijdel-
heden doorbrengt.*

Parce que vous passez votre
temps avec des futilités.

CHAPITRE X.

LES INTERJECTIONS.

§ 330. Puisqu'elles n'expriment que des sensations ou des émotions, c'est improprement qu'on classe les interjections parmi les mots (Voyez II^e PARTIE, § 294, p. 292.); aussi ne peuvent-elles jamais faire partie cohérente d'une phrase.

§ 331. Les interjections se placent indifféremment dans la phrase, là où l'on croit qu'elles produiront l'effet désiré; p : e :

Eensklaps hoorde men : holla!

houdt den dief.

Hoe ongelukkig ben ik, helaas!

Fij! de booswicht!

Tout-à-coup on entendit: hola!
arrêtez le voleur. [hélas!

Combien je suis malheureux,
Ei donc! le misérable!

§ 332. Souvent on place l'interjection au commencement de la phrase, afin de donner au tout un certain ton d'exclamation; p : e :

*Helaas! wat zijn die menschen
te beklagen!*

Ei! knaapje zijt gij daar?

*Ach! hoe langdurig heeft dat
huisgezin gesukkeld!*

Hélas! que ces personnes sont
à plaindre!

Ah! mon petit, êtes-vous là?

Ah! combien longtemps cette
famille a-t-elle souffert de
maladie!

§ 333. Les interjections onomatopiques (Voyez

II^e PARTIE, § 296, p. 292.) sont employées de la même manière que les autres interjections; p : e :

Voor wij er aan dachten, was het krak, en het ijs bezweek onder onze voeten.

Naauwelijks in het bosch gekomen, hoorden wij klikklak, snelden toe, en vonden hen met den degen aan den gang.

Avant que nous y songions, crac, et la glace fléchit sous nos pieds.

A peine entrés dans le bois, nous entendîmes un cliquetis, nous accourûmes et nous les trouvâmes engagés avec l'épée.



CHAPITRE XI.

LA CONSTRUCTION.

§ 334. Après tout ce qui a dû être dit jusqu'ici de la construction proprement dite, il suffira de présenter quelques observations générales, divisées de la manière suivante :

- I. Sur l'ordre des mots en général.
- II. Sur les trois sortes de construction.
- III. Sur les inversions (*omzettingen*).
- IV. Sur les contractions (*zamentrekkingen*).

SECTION PREMIÈRE.

SUR L'ORDRE DES MOTS EN GÉNÉRAL.

§ 335. Les mots doivent être placés dans un certain ordre relativement les uns aux autres, de manière à former des phrases et des périodes, qui puissent produire chez des personnes bien organisées, auditeurs et lecteurs, une impression qui réponde à l'attente de la personne qui les a écrites. La clarté cependant doit toujours être la première loi, et celui qui connaît bien le génie d'une langue et qui a en même temps une tête logiquement organisée, écrira toujours avec clarté; et il ne s'écartera guères de ce principe, parce que l'ordre dans lequel on doit placer les mots est basé sur cette clarté, et lui est subordonné.

§ 336. Il n'est pas indifférent si celui qui a écrit un morceau quelconque, le lit lui-même aux personnes pour qui l'écrit est destiné, ou si ces personnes le lisent eux-mêmes. Dans le premier cas, les modulations de la voix de l'auteur, qui est rempli de son sujet, peuvent suppléer en grande partie, au défaut d'ordre et de logique grammaticale; tandis que dans le second cas, l'écrit qui n'a pas la voix de son auteur pour auxiliaire, doit être soigné bien davantage pour ce qui regarde le style et l'ordre des expressions, afin de pouvoir produire l'effet désiré.

§ 337. L'ordre naturel d'une phrase est que le sujet avec ses définitions et ses modifications, vienne au commencement, puis l'action avec ses définitions immédiates, et ensuite l'objet avec les définitions et modifications, tant celles de l'objet même, que celles qui tendent à compléter l'action du sujet.

§ 338. Un substantif qui est le sujet de la phrase comme aussi celui qui en est l'objet, est précédé ordinairement par toutes ses définitions et modifications dont celles qui les déterminent le plus immédiatement, s'en trouvent le plus rapprochées. Le substantif *kinderen* pourra servir d'exemple à cet égard (1).

De kinderen.

Deze kinderen.

(1) Le français n'a pas été ajouté aux exemples, parceque la traduction des mots, dans le même ordre, ne saurait guères avoir lieu. Au reste l'élève doit-être assez avancé pour comprendre les exemples.

Deze deugdzame kinderen.

Deze onze deugdzame kinderen.

Deze onze vijf deugdzame kinderen.

Deze onze vijf zeer deugdzame kinderen.

Alle deze onze vijf zeer deugdzame kinderen.

Van alle deze onze vijf zeer deugdzame kinderen.

Ten behoeve van alle deze onze vijf zeer deugdzame kinderen.

§ 339. L'action de la phrase est toujours suivie de ses définitions et modifications; celles de temps viennent en premier lieu, ensuite celles de lieu, etc.

(Voyez § 296, p. 420.); p : e :

De wind woei hard.

De wind woei verschrikkelijk hard.

De wind woei deze week verschrikkelijk hard.

De wind woei in het begin dezer week verschrikkelijk hard.

De wind woei in het begin dezer week te Vlissingen verschrikkelijk hard.

De wind woei in het begin dezer week op de reede van Vlissingen verschrikkelijk hard.

§ 340. Si l'action de la phrase est indiquée par deux mots, alors l'un des deux vient après toutes les définitions et modifications; — doit également venir à la fin de la phrase, tout mot quelconque, soit substantif, adverbe, préposition, etc. qui sert à compléter l'idée de l'action; p : e :

Mijn vader schrijft voor eene groote som in.

Uw broeder heeft, ten behoeve van den ramp van Leijden, voor veel geld ingeschreven. [hunne beurs openen.

Onze landgenooten zullen altijd voor het ongeluk, hun hart en

Hij ging op den altijd gedenkwaardigen 2ⁿ van bloeimaand des morgens

te tien uur, gebukt van ouderdom, en van zwakte opeen 'stok

leunende, doch met een bedaard en zelfs helder gelaat, waarop de

onschuld uitblonk, naar de gerechtsplaats.

A l'égard du dernier exemple, il est à observer que

naar de gerechtsplaats, qui sert à compléter l'idée du verbe *ging*, en est peut-être trop éloigné. On peut en rapprocher cette partie, en le mettant, ou d'abord après le verbe, ou après l'énumération de quelques circonstances. L'exemple cité pourrait prendre cette partie d'abord après le temps, pour laisser le reste de la phrase tel qu'il est.

Hij ging op den altijd gedenkwaardigen 2ⁿ van bloemaand des morgens te tien uur, naar de gerechtsplaats gebukt, etc.

§ 341. Un infinitif qui sert à compléter l'action de la phrase, se place à la fin tout aussi bien s'il est précédé de *te*, que s'il n'en est pas précédé, et également s'il est accompagné d'un second infinitif. Il faut éviter cependant l'emploi de trois infinitifs, qui se glissent quelquefois dans la phrase, quand il s'agit de verbes qui, aux temps composés, prennent la forme de l'infinitif, au lieu de celle du participe passé (Voyez § 236, p. 399.). Outre l'obscurité qui accompagne assez souvent leur emploi, trois infinitifs donnent ordinairement un son désagréable à la phrase et annoncent un style négligé.

Au lieu de dire ; p : e :

Ik heb hem die onderneming willen helpen uitvoeren,

On tournera la phrase ainsi :

Ik heb hem tot de uitvoering dier onderneming willen helpen, ou :

Ik heb hem in het uitvoeren dier onderneming willen helpen, ou :

Ik heb hem willen helpen die onderneming uit te voeren.

SECTION SECONDE.

SUR LES TROIS SORTES DE CONSTRUCTION.

§ 342. Il y a trois sortes de construction, savoir : I. La construction expositive (*de verhalende woordschikking*) lorsque le sujet est suivi immédiatement par le verbe; II. La construction interrogative (*de vragende woordschikking*), lorsque le verbe précède le sujet; et; III. La construction conjonctive (*de verbindende woordschikking*), lorsque le verbe vient à la fin de la phrase.

I. *La construction expositive.*

§ 343. Elle est simple et moins susceptible de mouvemens oratoires que les autres; car cette construction commence toujours par l'exposé du sujet; l'action qui émane du sujet vient ensuite, et enfin l'objet soit direct soit indirect de cette action. Les circonstances de chacune de ces trois parties constitutives de la phrase, accompagnent la partie qu'elles modifient, d'après ce qui vient d'être développé dans la 1^{re} Section de ce chapitre.

§ 344. Si l'on cite les paroles de quelqu'un, ou un morceau de quelque discours écrit, alors il faut indiquer avant les mots cités, la personne qui fait la citation et la manière dont elle se fait. Dès qu'on place les circonstances de la citation, dans la citation même, l'on ne pourrait plus suivre entièrement la construction expositive.

Hij verhaalde het volgende.

Wij vinden bij Tacitus over de zeden der Germanen.

Ik lees in Hoofds geschiedenissen de overstroming van de dijle in dezer voege.

§ 345. Les conjonctions qui sont seulement copulatives, et qui ne servent qu'à lier ou réunir les différentes parties d'une phrase, peuvent se placer en tête d'une partie de la phrase, sans changer en rien l'ordre naturel des mots. La construction expositive n'est donc nullement altérée par les conjonctions *doch*, *en*, *maar*, *want*, et le sujet de la phrase les suit immédiatement. (Voyez § 282, p. 414.).

II. La construction interrogative.

§ 346. Le verbe vient dans cette construction toujours avant son sujet. Quand le verbe est un temps non composé, alors le sujet est précédé du verbe; et quand le verbe est un temps composé, soit parce qu'il y a une préposition séparable, soit parce que l'auxiliaire est accompagné du participe passé ou de l'infinitif du verbe, alors le sujet est précédé de cette partie du verbe, dont il serait suivi immédiatement dans la construction expositive.

Une phrase qui a cette construction n'est pour cela pas encore interrogative, si elle ne l'est pas par sa signification même; car la même phrase peut être interrogative ou non, d'après la liaison dans laquelle elle se trouve et d'après l'idée qu'on veut lui donner.

Kom ik bij u?

Blijf k den geheelen dag?

Ces deux phrases interrogatives cessent de l'être, quand on les joint ensemble et qu'on les lie par *dan*. Il y a alors omission de *wanneer* ou *indien*, au commencement de la phrase.

Kom ik bij u, dan blijf ik den geheelen dag.

§ 347. Les pronoms interrogatifs ne sont pas tous suivis de la construction interrogative (Voyez § 142 , p 356.) ; car *welke* et *wat*, dans l'idée de *welke*, sont suivis du substantif ; *hoedanig* peut être suivi du substantif, et *hoe* est suivi de l'adverbe.

Wie deed u die onbescheidene vraag?

Wat hebt gij voor uwe moeder medegebragt?

Welke vrienden zullen hem verzellen?

Wat geluk is hun wedervaren?

Hoe groot wordt de schade berekend?

Hoedanig heeft hij dit kiesche aanbod gedaan?

§ 348. On peut bien aussi employer les pronoms interrogatifs, sans que la phrase soit interrogative ; mais alors ces pronoms servent à marquer de la surprise, et le signe d'exclamation vient ordinairement à la fin de la phrase.

Wie had dit ooit durven denken!

Wat zijt gij gelukkig, eene zoo voortreffelijke dochter te hebben!

Hoe laakbaar, hoe verachtelijk zijn zij, hunnen weldoener met ondankbaarheid te behandelen!

Welke gelukkige oogenblikken heb ik met hem doorleefd!

Wat ongeluk!

Hoedanig is niet de verbastering der menschen!

Hoe veel ou, wat al, Curiussen zag toen Neerlands vrije staat!

§ 349. On vient de voir qu'une interrogation ne dépend pas de la construction interrogative, et les pronoms interrogatifs mêmes ne l'employant pas indistinctement, on peut faire des questions au moyen de la construction ordinaire qui marque alors une surprise ; et il faut, tout autant que dans le § précédent, donner une inflexion interrogative à la voix.

Deze menschen hebben u zoo schandelijk bedrogen?

Die man waagt het zich belagchelijk te maken, door dit aanzienlijk

Eene vrouw op deze plaats alleen? [ambt te vragen?

§ 350. La construction interrogatoire vient à la place de la construction ordinaire, quand on veut supprimer les conjonctions *wanneer, indien, hoewel, etc.* (Voyez § 285, p. 415). La phrase acquiert par là du mouvement et même souvent une marche passionnée.

Hadde ik vrouw en kinderen, zoo zoude ik voor hen arbeiden!

au lieu de : *Indien ik vrouw en kinderen had, zoude ik voor hen arbeiden!*

Zoude ik vrouwen kinderen hebben, en voor hen niet arbeiden? au lieu de:

Wanneer ik vrouw en kinderen had, zoude ik voor hen niet arbeiden?

§ 351. Il faut employer la construction interrogative, quand un adverbe ou une conjonction adverbiale (Voyez § 286 et 287, p. 415.) vient au commencement de la phrase, parce que dans la construction expositive, ces adverbies ou conjonctions accompagnent le verbe et le suivent.

Zoo moet gij in alle omstandigheden uws levens handelen.

Zelden gebeurt het dat gierige menschen niet ook in alle opzigten kleingeestig zijn.

§ 352. La seconde partie d'une phrase prend la construction interrogative, quand elle dépend de la première partie, c'est-à-dire quand son action est une conséquence ou un résultat de la première partie.

Na dat hij mijnen vader bezocht had, kwam hij mij bezoeken.

Zijne paarden en rijtuigen verkocht hebbende, kocht hij voor dat geld een' kleinen tuin.

Als ik dezen zomer te Luik kom, ga ik ongetwijfeld te Chaud-Fontaine de baden gebruiken.

§ 353. Les phrases construites avec un impératif ont considérées quelquefois comme suivant cette même construction, parce que le sujet du verbe n'est pas souvent énoncé, et qu'il est placé fort rarement avant l'impératif.

Groote God, zegen uwe schepselen.

Vader! ach! help uw ongelukkig kind!

III. *La construction conjonctive.*

§ 354. Cette construction rejette toujours le verbe à la fin de la phrase, et cependant le sujet du verbe reste au commencement. Le verbe doit, quoique le temps soit simple ou composé, venir en entier à la fin de la phrase; mais la préposition séparable doit être placée avant le verbe, et les parties de la phrase qui, dans la construction ordinaire, viennent après le verbe ou entre les deux parties du verbe (Voyez § 340, p. 439.) doivent, dans la construction conjonctive, être placées avant le verbe.

§ 355. Les pronoms relatifs placés avant le sujet de la phrase (Voyez § 288, p. 416.), exigent toujours cette construction.

Men zegt dat de wind, 'drie dagen geleden, op de reede van Vlissingen, verschrikkelijk hard gewaaid heeft.

Uw broeder, die, ten behoeve van den ramp van Leijden, voor veel geld heeft ingeschreven.

Deze koopwaren, welke door den regen geheel bedorven zijn.

Hij meende dat het voor zijne gezondheid te warm was.

§ 356. Si les conjonction relatives (Voyez § 289, p. 417.) viennent en tête de la phrase, ou avant une partie

de la phrase, alors c'est le sujet qui suit immédiatement, tandis que le verbe vient entièrement à la fin.

Schoon men ons ten onregte of op eene ongepaste wijze iets verbieden moge, zullen wij echter niet ongehoorzaam wezen.

Hij waagt het zich over dien hoveling te beklagen, hoe groot een gunsteling deze ook van den vorst moge zijn.

Hoe men voor de beroemde mannen, die weleer in Griekenland en Rome bloeiden, grooteren eerbied koestert, hoe men hooger en prijst op de voortreffelijke schriften ons door de oudheid nagelaten; hoe meer men verheugd is hen in eenige punten te overtreffen.

SECTION TROISIÈME.

SUR LES INVERSIONS.

§ 357. Il n'est pas nécessaire de suivre constamment la marche indiquée dans les trois sortes de construction; mais il faut observer que dès que le sujet de l'action ne se trouve pas au commencement, mais est remplacé par une autre partie de la phrase, alors le sujet doit venir après le verbe. On peut placer de cette manière avant un verbe, qui précède son sujet, non-seulement l'adverbe, mais aussi l'infinitif qui sert de complément au verbe, ou le cas prépositionnel qui dépend du verbe.

Zeggen moest gij het, al ware de ongenade van wren vorst daar van de belooning geweest.

In zijne aderen woelde reeds het vergif der besmetting, en nog was hij onvermoeid in het betoonen van hulp.

§ 358. On peut placer le mot sur lequel on veut particulièrement fixer l'attention, là où l'on croit qu'il produira le plus d'effet. Ordinairement on le place dans cette intention, ou au commencement de la phrase, pour

frapper l'attention de suite ; ou à la fin pour tenir l'attention en suspens jusqu'au bout. On place même le mot sur lequel on veut fixer l'attention ; au milieu de la phrase , pourvu que les autres mots soient arrangés de manière à ce que l'attention se porte nécessairement sur le mot principal.

D'après la construction ordinaire , on dit :

Zijn denkvermogen was reeds sedert lang aan het verzwakken.

De cette phrase , on peut considérer comme la partie sur laquelle il faut fixer l'attention ou *zijn* , ou *denkvermogen* , ou *zijn denkvermogen* , ou *reeds sedert lang* , ou *het verzwakken*. Supposons que *reeds sedert lang* soit la partie principale , qu'on veut faire ressortir , alors au lieu de faire usage de la construction ordinaire , on pourra placer ces mots au commencement , ou à la fin , ou aussi au milieu de la phrase , d'après que l'on croit qu'ils produiront plus efficacement l'effet désiré.

Reeds sedert lang was zijn denkvermogen aan het verzwakken.

Zijn denkvermogen was aan het verzwakken reeds sedert lang.

Aan het verzwakken was , reeds sedert lang , zijn denkvermogen.

§ 359. La construction interrogative est également propre aux inversions , d'après la partie qu'on veut faire dominer dans la phrase.

Zoude ik uwen broeder gehoorzamen ? admet trois changemens :

Uwen broeder zoude ik gehoorzamen ?

Gehoorzamen zoude ik uwen broeder ?

Ik zoude uwen broeder gehoorzamen ?

§ 360. Une phrase emphatique , énoncée dans la

construction verbale, peut tout en conservant cette construction, se faire précéder de l'objet ou du sujet, pourvu que l'un ou l'autre soit remplacé dans la phrase par un pronom.

*De woelige vermaken der wereld zoude ik die boven de studie verkiezen!
De huiselijke genoegens zijn zij niet te kiezen boven de uithuizige vermaken!*

§ 361 L'inversion peut s'étendre jusqu'à des parties entières de la phrase; la conséquence peut prendre la place de la cause, et l'objet celle du sujet. C'est non-seulement pour éviter de la monotonie dans la marche, mais aussi pour ajouter à l'énergie de la phrase, qu'il faut faire quelquefois cette transposition; l'euphonie même peut la commander.

*Dat hij u niet geroepen heeft, is mijne schuld.
Waarvan gij uw ongeluk te wijten hebt, was mij tot heden onbekend.*

§ 362. Il faut éviter l'obscurité dans toutes les constructions; mais dans les inversions, il faut encore être plus scrupuleux à cet égard, parce qu'on ne suit par une marche régulière dans l'ordre des mots. Il est important, pour la clarté, d'éviter l'emploi de deux verbes, ou de deux prépositions, ou de deux adverbes ou aussi de deux substantifs, pour se suivre immédiatement, quand ils appartiennent à deux parties différentes de la phrase. — Qu'on les sépare au moins par un autre mot, qui rende palpable à quelle partie de la phrase, l'un et l'autre appartiennent.

SECTION QUATRIÈME.

SUR LES CONTRACTIONS.

§ 363. Ces contractions consistent dans l'emploi du participe présent pour réunir deux parties d'une phrase, liées par une conjonction, en supprimant la conjonction et le verbe, comme aussi le pronom qui l'accompagne. Souvent on peut même supprimer le participe, quand la liaison est facile à saisir, surtout si c'est le participe présent de l'auxiliaire.

Wel bestuurde weldadigheid is steeds eene bron van genoeg, want zij is rijk in gezegende uitkomsten.

Wel bestuurde weldadigheid is steeds eene bron van genoeg, zijnde rijk in gezegende uitkomsten.

Wel bestuurde weldadigheid is steeds eene bron van genoeg, rijk in gezegende uitkomsten.

§ 364. On peut supprimer également au commencement d'une phrase les conjonctions *toen*, *dewijl*, *omdat*, etc., avec le verbe et le pronom, ou aussi le participe présent, dont on se sert pour remplacer ces mots.

Dewijl hij vermoeid was van den arbeid, ou Vermoeid zijnde van den arbeid, ou Vermoeid van den arbeid, viel hij op zijnen stoel in slaap.

Toen wij ten anker gekomen waren, ou Ten anker gekomen zijnde, ou Ten anker gekomen, liet ik mij aan land zetten.

§ 365. Le pronom relatif peut se supprimer avec le verbe, quand l'un et l'autre se trouvent dans une phrase incidente.

Boosdoeners, welke verhard zijn in allerlei soort van misdaden, schroomen geenszins de wrekende arm der gerechtigheid.

Boosdoeners, verhard in allerlei soort van misdaden etc.

Wijze wetten, welke (die) voor de rust van den burgerstaat uiterst

heilzaam waren, werden door Solon aan de Atheners nagelaten. Wijze weten, voor de rust van den burgerstaat uiterst heilzaam, werden door, etc.

§ 366. Quand deux parties d'une phrase ont le même sujet et sont liées par la conjonction *en*, alors le premier verbe prend quelquefois la forme du participe présent, et lie les deux parties d'une manière plus intime que la conjonction.

Mijn vader maakte van deze gelegenheid gebruik, en verkreeg de hem toegezegde belooning.

Mijn vader gebruik makende van deze gelegenheid, verkreeg, etc.

§ 367. Dans une phrase composée de deux parties qui ont le même sujet, on peut supprimer souvent le second verbe, comme aussi la conjonction ou le pronom relatif et les circonstances accessoires du verbe, si l'intelligence y supplée sans difficulté; quelquefois alors la conjonction est remplacée par une autre.

Mijne zuster kwam zonder dat zij genoodigd was.

Mijne zuster kwam, maar ongenoodigd.

Mijne zuster kwam ongenoodigd.

FIN DE LA TROISIÈME PARTIE.

NOTES.

NOTE A. Voyez § 13, p. 100.

LES DIFFÉRENTES PARTIES DU DISCOURS PRISES SUBSTANTIVEMENT.

L'ADJECTIF.

<i>Verkies het goede en het schoone boven alles.</i>	Préférez le bon et le beau à tout.
<i>Groot en klein is zoo wel betrek- kelijk als rijk en arm.</i>	Grand et petit est tout aussi bien relatif que riche et pauvre.

LE NOM DE NOMBRE.

<i>Ik heb de negen.</i>	[<i>speeld.</i>	J'ai le neuf.
<i>Gij hebt zoo even de vier</i>	<i>opge-</i>	Vous venez de jouer le quatre.

LE PRONOM.

<i>Zijn ik zal er niet bij te kort- komen.</i>	Sa personne n'y perdra pas. (Son je n'y perdra pas.)
<i>Zijn eigen ik hoort men gaarne prijzen.</i>	On aime à s'entendre louer. (On aime à entendre louer son propre je.)

LE VERBE.

<i>Het bidden is pligtmatig.</i>	Prier est un devoir. (Le prier est conforme au devoir.)
<i>Het wandelen bevordert de ge- zondheid.</i>	La promenade est favorable à le santé. (Le promener favo- rise la santé.)

L'ADVERBE.

<i>Uw ja zij zoo heilig als een eed.</i>	Que votre oui soit aussi sacré qu'un serment.
<i>Het heden is ons.</i>	Le moment nous appartient. (L'aujourd'hui est à nous.)

LA PRÉPOSITION.

Deze zaak heeft zijn voor en tegen. Cette affaire a son pour et contre.
Voorbij is en blijft voorbij. Passé est et resté passé.

LA CONJONCTION.

Hebt gij al wederom een maar? Avez-vous de rechef un *mais*?
Ik houd van geen indien. Je n'aime pas de conditions. (Je n'aime pas de *si*).

NOTE B. Voyez § 26 1^o, page 112.

SUBSTANTIFS QUI EMPLOIENT PLUS D'UN GENRE.

LES TROIS GENRES.

Oorlog, guerre.

LE MASCULIN ET LE FÉMININ.

Dood, mort. *Nacht*, nuit. *Stal*, écurie. *Tijd*, temps. Le dernier n'est plus employé qu'au masculin, à l'exception de quelques phrases idiomatiques, et dans quelques composés.

LE MASCULIN ET LE NEUTRE.

Altaar, autel. *Loon* (*enk.*) Salaire, Gages. *Slag*, coup. (dans *coup de tonnerre*, et *coup causé par quelque chose qui tombe.*) *Oproer*, Emeute. *Oogenblik*. Moment.

LE FÉMININ ET LE NEUTRE.

Sneeuw, neige. *School*, école. *Uur*, heure. *Lijm*, colle.

NOTE C. Voyez § 26 2^o, page 112.

SUBSTANTIFS APPELÉS GEMEENSLACHTIGE,

QUI SONT EMPLOYÉS AU MASCULIN ET AU FÉMININ.

<i>Bediende</i> . Domestique.	<i>Schijnheilige</i> . Cagot, tartuffe.
<i>Beminde</i> ou <i>lief</i> } ou <i>liefste</i> . } Cher ou amant.	<i>Verneemal</i> . Personne curieuse.
<i>Beschuldigde</i> . Accusé.	<i>Vreemde</i> . Étranger.
<i>Bode</i> . Messager.	<i>Vrome</i> . Personne pieuse.
<i>Getuige</i> . Témoin.	<i>Vuilbek</i> . Personne ordurière.
<i>Boel</i> . Personne coupable de concubinage.	<i>Weetniet</i> . Ignorant.
	<i>Poorter</i> . Personne ayant le droit de bourgeoisie.

Gevangene. Prisonnier.
Gids. Guide.

Wijsgaar. Philosophe.
Zieke. Malade.

Beaucoup d'auteurs placent parmi les substantifs de cette catégorie, ceux qui ont la terminaison *genoot* et *ling*; p : e :

Vreemdeling. Etranger, étrangère.

Echtgenoot. Époux, épouse.

Des auteurs modernes ajoutent à ces terminaisons l'e muet, pour indiquer le féminin; p : e : *Vreemdelinge*, *Echtgenootte*.

NOTE D. Voyez § 26 3^o, page 112.

SUBSTANTIFS APPELÉS *GELIJKSLACHTIGE*
OU *ZELFSLACHTIGE*,

QUI EMPLOIENT LE MÊME GENRE POUR LES DEUX SEXES.

GENRE MASCULIN.

Arend, aigle.

Haas, lièvre.

Kemel, chameau.

Leeuwerik, alouette.

Ooijevaar, cigogne.

Olifant, éléphant.

Reiger, héron.

Struis, autruche.

Uil, hibou.

Sperwer, épervier.

Valk, faucon.

Vink, pinson.

Vos, renard.

Kwartel, caille.

Ekster, pie.

GENRE FÉMININ.

Duif, pigeon.

Haagdis, lézard.

Kat, chat.

Kraai, corneille.

Raaf ou *rave*, corbeau.

Muis, souris.

Musch, moineau.

Rat ou *rot*, rat.

Slang, serpent.

Snip, bécasse.

Gans, oie.

Eend, canard.

Kennis, connaissance (personne qu'on connaît).

Tortel, tourterelle.

Wacht, garde.

Zwaluw, hirondelle.

GENRE NEUTRE.

Kind, enfant.

Konijn, lapin.

Hert, cerf.

Haas, lièvre (entier-
me de chasse).

Paard, cheval.

Schaap, mouton.

Wicht, enfant.

Hoer, poule.

NOTE E. Voyez § 31, III 1^o, page 120.

NOMS

DES VILLES ET ENDROITS QUI PRENNENT TOUJOURS L'ARTICLE.

MASCULIN.

De Haag ou *Hage* ('s *Gravenhage*). La Haye.

De Briel ou *Brielle*. La Brielle.
De Oudenbosch. Le Oudenbosch.
De Leijdschendam, Le Leijdschendam,
De Bosch ('s *Hertogenbosch*), Bois-le-duc.

FÉMININ.

<i>De Purmer</i> , le Purmer.	<i>De Wormer</i> , le Wormer.
<i>De Zijp</i> ou <i>Zijpe</i> , le Zijp.	<i>De Beverwijk</i> , Le Beverwick.
<i>De Willemstad</i> , Le Willemstad.	<i>De Lemmer</i> , Le Lemmer.
<i>De Betuwe</i> , le Betuwe.	<i>De Veluwe</i> , le Veluwe.
<i>De Pekel A.</i> , Le Pekel A.	<i>De Klunder</i> , Le Klunder.

NEUTRE.

Het Gooi, le Gooi.

NOTE F. Voyez § 67, p. 150.

ADJECTIFS

QUI N'ADMETTENT POINT DE COMPARAISON.

<i>Vierkant</i> , Quarré.	<i>Engelrein</i> , Pur comme un ange.
<i>Driemaandsch</i> , Trimestral.	<i>Pestzwanger</i> , Impregné, chargé de la peste. [sang.
<i>Driejarig</i> , Triennal.	<i>Bloedwarm</i> , Chaud comme du
<i>Achtvoudig</i> , Octuple.	<i>Bloedlaauw</i> , Tiède comme du
<i>Zeskant</i> , Cube.	sang. [ge.
<i>Zeshoekig</i> , Sexagenal.	<i>Sneeuw wit</i> , Blanc comme la nei-
<i>Kokendheet</i> , Chaud comme l'é-	<i>Doodstil</i> , Tranquille comme la
bullition.	mort (calme comme la mort).
<i>IJzerhard</i> , Dur comme du fer.	<i>Loodzwaar</i> , Lourd comme du
<i>Schriftelijk</i> , Par écrit.	plomb. [le.
<i>Mondelijk</i> ou <i>mondeling</i> , Ver-	<i>Parelzuiver</i> , Pur comme une per-
bal ou de bouche.	<i>IJskoud</i> , Froid comme la glace.
<i>Vuurrood</i> , Rouge comme du feu.	<i>Kurkdroog</i> , Sec comme du liège.
<i>Hemelhoog</i> , Haut comme le ciel	<i>Pekzwart</i> , Noir comme de la
(très-haut).	poix.
<i>Doodsbleek</i> , Pâle comme la mort.	<i>Pijlsnel</i> , Vite comme une flèche.
<i>Honigzoet</i> , Doux comme du miel.	<i>Onheilzwanger</i> , Chargé de mal-
<i>Beendroog</i> , Sec comme un os	heur, ou gros de malheur.
(tout-à-fait sec).	

NOTE G. Voyez II^e PARTIE § 160 et 163, p. 204, et § 168, p. 216.

TABLEAU DES VERBES RADICAUX, TANT RÉGULIERS QU'IRRÉGULIERS.

Les numéros ont été ajoutés afin de pouvoir retrouver dans la II^e PARTIE DES ÉLÉMENTS, la division et la subdivision, auxquelles chaque verbe appartient.

I. Verbes radicaux réguliers qui n'ont conservé que la terminaison *en*, au participe passé.

II. Verbes radicaux réguliers qui conservent la voyelle au participe passé, mais qui la changent à l'imparfait.

III. Verbes radicaux réguliers qui changent la voyelle ou la diphthongue radicale de la même manière à l'imparfait et au participe passé.

IV. Verbes radicaux réguliers qui changent la voyelle radicale d'une manière différente et à l'imparfait et au participe passé.

V. Verbes radicaux irréguliers.

INFINITIF.	PART. PASSÉ.	IND. PRÉS.	IMPARFAIT.
I. Bakken, b. et o. w. <i>Cuire</i>	Gebakken.	Ik bak.	Ik bakte, wij bakten. (<i>au four</i>).
I. Bannen, b. w. <i>Bannir</i> .	Gebannen.	Ik ban.	Ik bande, wij banden.
IV. 3. Bederven, b. et o. w. <i>Gâter</i> .	Bedorven.	Ik bederf.	Ik bedierf, wij bedierven. (1) [gen.
	[<i>Tromper</i> .		ven. (1) [gen.
III. 2. Bedriegen, b. w. <i>Bedrogen</i> .	Ik bedrieg.	Ik bedroog,	wij bedro-
III. 1. Bedrijven, b. w. <i>Com-</i>	Bedreven.	Ik bedrijf.	Ik bedreef, wij bedre-
<i>mettre</i> . [<i>Commencer</i> .			ven.
III. 3. Beginnen, b. et o. w. <i>Begonnen</i> .	Ik begin.	Ik begon,	wij begonnen.

(1) Également : Ik bedorf, wij bedorven.

III. 2. Bekruizen (1), b. w. Bekrozen. Ik bekruis. Ik bekroos, wij bekrözen.
Frotter ou souiller avec de la suie.

III. 1. Belijden, b. w. A- Beleden. Ik belijd. Ik beleed, wij beleden
vouer.

III. 3. Bergen, b. w. Serrer, Geborgen. Ik berg. Ik borg, wij borgen.
mettre en lieu de sûreté.

III. 3. Bersten, (2) o. w. Crever. Geborsten. Ik berst. Ik borst, wij borsten.

IV. 1. Bevelen, (3) b. w. Ordon-Bevolen. Ik beveel. Ik beval, wij bevelen.
ner. [*comber.*] [*ken.*]

III. 1. Bezwijken, o. w. Suc- Bezweken. Ik bezwijk. Ik bezweek, wij bezwe-

IV. 2. Bidden, b. et o. w. Gebeden. Ik bid. Ik bad, wij baden.
Prier.

III. 2. Bieden, b. w. *Offrir.* Geboden. Ik bied. Ik bood, wij boden.

III. 1. Bijten (4), b. w. *Mordre.* Gebeten. Ik bijt. Ik beet, wij beten.

III. 3. Binden, b. w. *Lier.* Gebonden. Ik bind. Ik bond, wij bonden.

II. 1. Blazen, b. w. *Souffler.* Geblazen. Ik blaas. Ik blies, wij bliezen (5).

III. 1. Blijken (6), onb. w. Gebleken. Het blijkt. Het bleek.

Constor, être évident.

III. 1. Blijven, o. w. *Rester.* Gebleven. Ik blijf. Ik bleef, wij bleven.
demeurer. [*ler, reluire.*]

III. 3. Blinken, o. w. *Brii-* Geblonken. Ik blink. Ik blonk, wij blonken.

I. Braden, b. et o. w. Gebraden. Ik braad. Ik braadde, wij braad-
Rôtir. den (7).

IV. 1. Breken, b. et o. w. Gebroken. Ik breek. Ik brak, wij braken.
Rompre, casser. [*porter.*]

V. 4. Brengen, b. w. *Ap-* Gebragt. Ik breng. Ik bragt, wij bragten.

III. 2. Buigen, b. et o. w. Gehogen. Ik buig. Ik boog, wij bogen.
Plier, fléchir, faire la révérence

(en parlant des hommes).

(1) Verbe vieillit, seulement usité au participe passé.

(2) Également : Barsten, ik barst, gebarsten.

(3) L'accent appartient ici à la seconde syllabe. Aussi : Ik bevool, wij bevolen.

(4) *Bijten*, pratiquer des trous dans la glace, est verbe dérivé.

(5) Aussi : Ik bloes, wij bloezen.

(6) Régit un 3^e cas personnel, dont il est quelquefois précédé au lieu du pronom indéfini : *hem blijkt, hem bleek.*

(7) Aussi, mais peu usité : *Ik bried, wij brieden.*

- III. 3. Delven, b. w. *Pio-* Gedolven. Ik delf. Ik dolf, wij dolven.
cher (creuser). [Penser.
- V. 4. Denken, b. et o. w. Gedacht. Ik denk. Ik dacht, wij dachten.
- III. 1. Dijgen⁽¹⁾ o.w. *Gon-* Gedegen. Ik dijg. Ik deeg. wij degen.
fler, lever (en parlant de pain, etc).
- III. 3. Dingen, b. w. *Mar-* Gedongen. Ik ding. Ik dong, wij dongen.
chander.
- V. 2. Doen. (2) b. w. *Faire.* Gedaan. Ik doe. Ik deed. wij deden.
- II. 3. Dragen, b. et o. w. Gedragen. Ik draag. Ik droeg. wij droegen-
Porter.
- III. 1. Drijven, } o.w. *Floter.* Gedreven. Ik drijf. Ik dreef, wij dreven.
 } b. w. *Pousser, Conduire.*
- III. 3. Dringen b. et o. w. Gedrongen. Ik dring. Ik dong, wij drong.
Presser, Insister. [Boire.
- III. 3. Drinken, b. et o. w. Gedronken. Ik drink. Ik dronk, wij dronken.
- III. 2. Druipen o. w. *Dé-* Gedropen. Ik druip. Ik droop, wij dropen.
gouÿter. [ger.
- III. 2. Duiken, o. w. *Plon-* Gedoken. Ik duik. Ik dook, wij doken.
- V. 5. Dunken, (3) o.w. *Sem-* Gedunkt. Mij dunkt. Mij dacht.
bler ou Paraître à quelqu'un.
- V. 3. Durven, o. w. *Oser.* Gedurfd. Ik durf. Ik dorst, wij dorsten. (4)
- III. 3. Dwingen, b. w. *For-* Gedwongen. Ik dwing. Ik dwong, wij dwongen.
cer, Obliger.
- II. 2. Eten, b. w. *Manger.* Gegeten. (5) Ik eet. Ik at, wij aten.
- III. 2. Fluiten, b. w. *Siffler.* Gefloten. Ik fluit. Ik floot, wij floten.
- V. 2. Gaan, o. w. *Aller.* Gegaan. Ik ga. Ik ging, wij gingen.
- III. 3. Gelden o. w. *Valoir,* Gegolden. Ik geld. Ik gold, wij golden.
Côûter.

(1) Le même que *Dijen*, qui est verbe *dérivé* et d'un usage plus général.

(2) On traduit ordinairement *faire* par *doen*, lorsque le verbe n'emporte pas l'idée de confectionner ou celle de devoir.

(3) Se conjugue aussi avec le pronom indéfini, et le 3^e cas personnel, suit alors le verbe, au lieu de le précéder.

(4) Également : ik durfde, wij durfden.

(5) Par euphonie *gegeten*, pour ne pas dire *geeten*.

- II. 2. Genezen, b. et o. w. *Genezen*. Ik genees. Ik genas, wij genazen.
Guérir.
- III. 2. Genieten, b. w. *Jouirde* Genoten. Ik geniet. Ik genoot, wij genoten.
- II. 2. Geven, b. w. *Donner*. Gegeven. Ik geef. Ik gaf, wij gaven.
- III. 2. Gieten, b. w. *Verser*. Gegoten. Ik giet. Ik goot, wij goten.
- III. 1. Glijden, o. w. *Glisser*. Gegleden. Ik glijd. Ik glee d, wij gleden.
- III. 3. Glimmen, o. w. *Lui-
re, Reluire*. [*Creuser*.]
Geglimmen. Ik glim. Ik glom, wij glommen.
- II. 3. Graven, b. w. *Bécher*, Gegraven. Ik graaf. Ik groef, wij groeven.
- III. 1. Grijnen (1), o. w. Gegrenen. Ik grijn. Ik green, wij grenen.
Être chagrin, Pleurer.
- III. 1. Grijpen, b. w. *Saisir*, Gegrepen. Ik grijp. Ik greep, wij grepen.
Prendre. [*Pendre*.]
- II. 4. Hangen, b. et o. w. Gehangen. Ik hang. Ik hing, wij hingen. (2).
- V. 1. Hebben, b. w. *Avoir*. Voyez en la conjugaison page 225.
- I. Heeten, (3) b. w. *Appeler*, Geheeten. Ik heet. Ik heette, wij heetten.
Nommer.
- II. 1. Heffen, b. w. *Lever*. Geheven. Ik hef. Ik hief, wij hieven.
(*avec des instrumens*).
- IV. 3. Helpen, b. w. *Aider*, Geholpen. Ik help. Ik hielp, wij hielpen. (4)
Assister. [*leter*.]
- III. 1. Hijgen (5) o. w. *Ha-* Gehegen. Ik hijg. Ik heeg, wij hegen.
- III. 1. Hijschen, (6) b. w. *Gecheschen*. Ik hijsch. Ik heesch, wij heschen.
Hisser, [*Garder*.]
- II. 1. Houden, b. w. *Tenir*, Gehouden. Ik houd. Ik hield, wij hielden.
- II. 1. Houwen, b. w. *Cou-
per, Tailler*.]
Gehouwen. Ik houw. Ik hieuw, wij hieuwen.
- V. 5. Jagen, b. w. *Chasser*. Gejaagd. Ik jaag. Ik joeg, wij joegen. (7)
- III. 3. Kerven, b. w. *Faire*. Gekorven. Ik kerf. Ik korf, wij korven.
des entailles.

(1) Suit aussi la marche des *dérivés*.

(2) Également: ik hong, wij hongen.

(3) *Heeten*. b. w. *Chauffer*, appartient aux *dérivés*.

(4) Aussi: ik help, wij holpen.

(5) Aussi d'un fréquent usage, comme verbe *dérivé*.

(6) Aussi comme les *dérivés*

(7) Également: ik jaagde, wij jaagden.

- III. 2. Kiezen, (1) b. w. Gekozen. Ik kies. Ik koos, wij kozen.
Choisir, Elire. [der.]
- III. 2. Kijken, o. w. *Regar-* Gekeken. Ik kijk. Ik keek, wij keken.
- III. 1. Kijven, o. w. *Gron-* Gegeven. Ik kijf. Ik keef, wij keven.
der, Quereller.
- III. 3. Klimmen; o. w. *Mon-* Geklommen. Ik klim. Ik klom, wij klommen.
ter (aumoyen de ses jambes.)
- III. 3. Klin- { o. w. *Résonner.* Geklonken. Ik klink. Ik klonk, wij klonken.
 ken, { b. w. *Choquer avec des verres.*
- III. 2. Kluiven, b. w. *Ron-* Gekloven. Ik kluif. Ik kloof, wij kloven (2)
ger des os. [cer.]
- III. 1. Knijpen, b. w. *Pin-* Geknepen. Ik knijp. Ik kneep, wij knepen.
- II. 2. Komen b. w. *Venir.* Gekomen. Ik kom: Ik kwam, wij kwamen.
- V. 4. Koopen, b. w. *Acheter* Gekocht. Ik koop. Ik kocht. wij kochten.
- III. 1. Krijgen, (3) b. w. *Re-* Gekregen. Ik krijg. Ik kreeg, wij kregen.
cevoir. Attraper.
- III. 1. Krijschen, (4) o. w. Gekreschen. Ikkrijsch Ikkreesch, wijkreschen.
Criailler, Pleurer.
- III. 1. Krijten, o. w. *Pleurer* Gekreten. Ik krijt. Ik kreet, wij kreten.
- III. 3. Krimpen b. et o. w. Gekrompen. Ikkrimp Ik kromp, wij krompen.
Retrecir, Se contracter.
- III. 2. Kruijen (5) b. w. *Brou-* Gekroden. Ik krui. Ik krood, wij kroden.
etter, Transporter avec une brouette.
- III. 2. Kruijén, o. w. *Ram-* Gekropen. Ik kruij Ik kroop, wij kropen.
per.
- V. 3. Kunnen, o. w. *Pouvoir* Gekonnen. Ik kan (6). Ik kon *ou* Ik konde.
 wij konden.
- III. 1. Kwijten, (zich) t. w. Gekweten, Ikkwijtmij Ik kweet mij, wij kwe-
S'évertuer, S'acquitter. ten ons.

(1) *Verkiezen* fait quelquefois : verkoren, ik verkoor, wij verkoren.

(2) Aussi : Ik kluidde, wij kluiden.

(3) *Krijgen*, faire la guerre, est dérivé de *krijg*, guerre, et suit les dérivés.

(4) Aussi comme les dérivés.

(5) Aussi comme les dérivés et également : gekrooijen, ik krooi, wij krooijen.

(2) Le présent est irrégulier : ik kan, gij kunt, hij kan, wij kunnen. etc.

I. Laden, b. w. <i>Charger</i> .	Geladen.	Ik laad.	Ik laadde, wij laadden.
I. Lagchen, o. w. <i>Rire</i> .	Gelagchen.	Ik lach.	Ik lachte, wij lachten.
II. 1. Laten o. w. <i>Laisser</i> .	Gelaten.	Ik laat.	Ik liet, wij lieten.
V. 4. Leggen, (1) b. w. <i>Placer, mettre</i> .	Gelegd.	Ik leg.	Ik leide, wij leiden.
II. 2. Lezen, b. w. <i>Lire</i> .	Gelezen.	Ik lees.	Ik las, wij lazen.
III. 2. Liegen, o. w. <i>Mentir</i> .	Gelogen.	Ik lieg.	Ik loog, wij logen.
IV. 2. Liggen, o. w. <i>Être couché, Être situé</i> .	Gelegen.	Ik lig.	Ik lag, wij lagen.
III. 1. Lijden (2) b. et o. w. <i>Souffrir. [bler, Parattre</i> .	Geleden.	Ik lijd.	Ik leed, wij leden.
III. 1. Lijken (3) o. w. <i>Sem-</i>	Geleken.	Ik lijk.	Ik leek, wij leken.
II. 1. Loopen, o. w. <i>Courir</i>	Geloopt.	Ik loop.	Ik liep, wij liepen.
III. 2. Luiken, (4) b. w. <i>Fermer</i> .	Geloken.	Ik luik.	Ik look, wij loken.
I. Malen, b. w. <i>Moudre</i> .	Gemalen.	Ik maal.	Ik maalde, wij maalden.
III. 3. Melken, b. w. <i>Traire</i> .	Gemolken.	Ik melk.	Ik molk, wij molken.
II. 2. Meten, b. w. <i>Mesurer</i> .	Gemeten.	Ik meet.	Ik mat, wij maten.
III. 1. Mijden, (5) b. w. <i>Evi-</i>	Gemeden.	Ik mijd.	Ik meed, wij meden.
V. 3. Moeten, o. w. <i>Devoir</i> .	Gemoeten.	Ik moet.	Ik moest, wij moesten.
V. 3. Mogen, (6) o. w. <i>Avoir permission</i> .	Gemogt.	Ik mag.	Ik mogt, wij mogten.
IV. 1. Nemen, b. w. <i>Prendre</i> .	Genomen.	Ik neem.	Ik nam, wij namen.
III. 1. Nijgen, o. w. <i>Faire la révérence (les femmes)</i> .	Genegen.	Ik nijg.	Ik neeg, wij negen(7).

(1) Aussi : Geleid, ik legde, wij legden. Il faut distinguer *Leggen* et *Liggen*; le premier est actif et le second neutre.

(2) Leiden, *mener, conduire, suit les dérivés.*

(3) Aussi impersonnel : het lijkt, het leek.

(4) Ce verbe est d'un usage assez resserré.

(5) Aussi comme les *dérivés.*

(6) Ce verbe désigne une faculté morale qui ne se rend pas par *kunnen*, ni par *moeten*, ni par *durven*. Il se traduit souvent, mais improprement par *pouvoir* ou *oser*. Le présent est irrégulier. Ik mag, gij moogt, hij mag, wij mogen, etc.

(7) Aussi, mais rarement : Ik nijgde, wij nijgden.

III. 1. Nijpen, b. w. <i>Pincer</i> .	Genepen.	Ik nijg. Ik neep, wij nepen.
III. 1. Ontbijten, b. et o. w. <i>Ontbeten</i> .		Ik ontbijt. Ik ontbeet, wij ontbeten.
<i>Dejeuner.</i>	[<i>céder.</i>	[leden.
III. 1. Overlijden, o. w. <i>Dé</i> .	Overleden.	Ik overlijd. Ik overleed, wij overleed.
V. 5. Plegen (1), o. w. <i>Être</i> .	Gepleegd.	Ik pleeg. Ik plagt, wij plagten.
<i>habitué.</i>	[<i>cher.</i>	
III. 2. Pluizen, b. w. <i>Éplu-</i> .	Geplozen.	Ik pluiz. Ik ploos, wij plozen.
III. 1. Prijzen, b. w. <i>Louer</i> .	Geprezen.	Ik prijs. Ik prees, wij prezen.
<i>(donner des louanges).</i>		
II. 1. Raden, b. w. <i>Devi-</i> .	Geraden.	Ik raad. Ik ried, wij rieden (2).
<i>ner, conseiller.</i>		
III. 2. Rieken, b. w. <i>Flairer</i> .	Geroken.	Ik riek. Ik rook, wij roken.
III. 1. Rijden, b. w. <i>Aller</i> .	Gereden.	Ik rijd. Ik reed, wij reden.
<i>à cheval ou en voiture.</i>		
III. 1. Rijgen, b. w. <i>Fau-</i> .	Geregen.	Ik rijg. Ik reeg, wij regen.
<i>filer, lacer.</i>		
III. 1. Rijten, } o. w. <i>Crever</i> .	Gereten.	Ik rijt. Ik reet, wij reten.
	} b. w. <i>Déchirer.</i>	
III. 1. Rijven, b. w. <i>Râper</i> .	Gereven.	Ik rijf. Ik reef, wij reven (3).
III. 1. Rijzen (4), o. w. <i>Gerezen</i> .		Ik rijz. Ik rees, wij rezen.
<i>Monter, s'élever.</i>		
II. 1. Roepen, b. w. <i>Appeler</i> .	Geroepen.	Ik roep. Ik riep, wij riepen.
III. 2. Ruiken (5), b. et o. w. <i>Geroken</i> .		Ik ruik. Ik rook, wij roken.
<i>Flairer, sentir.</i>	[<i>Cailler.</i>	
III. 3. Runnen, (6) o. w. <i>Geronnen</i> .		Ik run. Ik ron, wij ronnen.
III. 3. Schelden, b. et o. w. <i>Gescholden</i> .		Ik scheld. Ik schold, wij scholden.
<i>Injurier.</i>		

(1) Ce verbe n'est guères en usage qu'aux temps non composés. Le présent est irrégulier, ik pleeg, gij pleegt, hij pleeg, etc. Plegen *commettre*, et plegen, *soigner*, suivent la marche des *dérivés*.

(2) Aussi : ik raadde, wij raadden.

(3) Aussi : ik rijfde, wij rijfden.

(4) Reizen, *voyager*, est *dérivé* de reis, *voyage*, et suit les *dérivés*.

(5) Rieken est plutôt *flairer*, et Ruiken, plutôt une odeur qui frappe l'odorat, que celle qu'on savoure.

(6) Verbe peu usité, excepté au participe passé. Rennen et non runnen, *galopper*, suit les *dérivés*.

- III. 3. Schenden, b. w. *En*-Geschonden. Ikschend. Ik schond, wij schon
fraindre, endommager, violer. den.
- III. 3. Schenken, b. w. *Ver*-Geschonken. Ikschenk. Ik schonk, wij schon-
ser, faire cadeau. ken.
- IV. 3. Scheppen (1), b. w. Geschapen. Ik schep. Ikschiep, wij schiepen.
Crier. [ser, Tondre. [ren (2).
- III. 2. Scheren, b. w. *Ra*-Geschoren. Ik scheer. Ik schoor, wij scho-
- III. 2. Schieten, b. w. *Ti*-Geschoten. Ikschiët. Ik schoot, wij schoten.
rer (3).
- III. 1. Schijnen,) o. w. *Luire*. Geschenen. Ik schijn. Ik scheen, wij scheenen.
) onb. w. *Sembler*.
- III. 1. Schrijden, b. w. *En*-Geschreden. Ikschrijd. Ik schreed, wij schre-
jamber. [*Écrire.* den.
- III. 1. Schrijven, b. w. Geschreven. Ik schrijf. Ik schreef, wij schreven.
- III. 2. Schuilen (4), o. w. Gescholen. Ik schuil. Ik school, wij scholen.
S'abriter, se cacher.
- III. 2. Schuiven, b. et o. w. Geschoven. Ik schuif. Ik schoof, wij schoven.
Pousser, faire avancer (sur une table etc.),
- V. 2. Slaan (5) b. et o. w. Geslagen. Ik sla. Ik sloeg, wij sloegen.
Frapper, Battre.
- II. 3. Slapen, o. w. *Dormir*. Geslapen. Ik slaap. Ik sliep, wij sliepen.
- III. 1. Slijpen, b. w. *Ai*-Geslepen. Ik slijp. Ik sleep, wij slepen.
guiser.
- III. 1. Slijten, b. et o. w. Gesleten. Ik slijt. Ik sleet, wij sleten.
User (ce qui s'use).
- III. 3. Slinken, o. w. *Desen*-Geslonken. Ik slink. Ik slonk, wij slonken.
fler. [*la contrebande.*
- III. 2. Sluiken, o. w. *Faire* Gesloken. Ik sluiik. Ik slook, wij sloken.
- III. 2. Sluipen, o. w. *Se* Geslopen. Ik sluiip. Ik sloop, wij slopen.
couler, se glisser.

-
- (1) Scheppen, *puiser*, suit la marche des *dérivés*.
 (2) Aussi : ik schoer, wij schoeren.
 (3) Avec arc et flèches ou avec des armes à feu.
 (4) Aussi comme les *dérivés*.
 (5) Anciennement. Slagen, encore usité dans les Flandres. Dans les provinces septentr : slagen, *réussir*; suit la marche des *dérivés*.

- I. 2. Sluiten, b. w. *Fermer*. Gesloten. Ik sluit. Ik sloot, wij sloten.
- II. 3. Smelten, b. et o. w. Gesmolten. Ik smelt. Ik smolt, wij smolten.
Fondre.
- III. 1. Smijten, b. w. *Jeter*. Gesmeten. Ik smijt. Ik smeed, wij smeten.
- III. 1. Snijden, b. w. *Cou-* Gesneden. Ik snijd. Ik sneed, wij sneden.
per. [*cher.*
- III. 2. Snuiten, b. w. *Mou-* Gesnoten. Ik snuit. Ik snoot, wij snoten.
- III. 2. Snuiven, o. w. *Flai-* Gesnoven. Ik snuif. Ik snoof, wij snoven.
rer, (priser, prendre du tabac).
- I. Spannen, b. w. *Tendre* Gespannen. Ik span. Ik spande, wij spanden.
une corde, etc.,).
- III. 1. Spijten (1). onb. w. Gespeten. Het spijt Het speet mij.
Regretter. [*faire du fil.* mij.
- III. 3. Spinnen, b. w. *Filer*. Gesponnen. Ik spin. Ik spon, wij spinnen.
- III. 1. Splijten, b. et o. w. Gespleten. Ik splijt. Ik spleet, wij spleten.
Fendre (ce quise fend aisément).
- I. Spouwen, b. w. *Fendre* Gespouwen. Ik spouw. Ik spouwde, wij spouwden.
[endeux parties égales (2).
- IV. 1. Spreken, b. et o. w. Gesproken. Ik spreek. Ik sprak, wij spraken.
Parler. [*Sauter.* [gen.
- III. 3. Springen, o. w. Gesprongen. Ik spring. Ik sprong, wij sprongen.
- III. 2. Spruiten, *Germer*, Gesproten. Ik spruit. Ik sproot, wij sproten.
pousser. [*cher.*
- III. 2. Spugen, b. w. *Cra-* Gespogen. Ik spuug. Ik spoog, wij spogen.
- III. 2. Spuiten, b. et o. w. Gespoten. Ik spuit. Ik spoot, wij spoten.
Séringuer. [*debout.*
- V. 2. Staan, o. w. *Être* Gestaan. Ik sta. Ik stond, wij stonden
- IV. 1. Steken, b. w. *Piquer*. Gestoken. Ik steek. Ik stak, wij staken.
- IV. 1. Stelen, b. w. *Voler*, Gestolen. Ik steel. Ik stal, wij stalen.
(dérober). (*rir.*
- IV. 3. Sterven, o. w. *Mou-* Gestorven. Ik sterf. Ik stierf, wij stierven (3).
- III. 1. Stijgen, o. w. *Monter*. Gestegen. Ik stijg. Ik steeg, wij stegen.

(1) Régit un 3^e cas personnel, dont il est quelquefois précédé au lieu du pronom indéfini : mij spijt, mij speet.

(2) Se dit de harengs ou d'autres poissons.

(3) Aussi : ik storf, wij storyen,

- III 1. Slijven, (1) b. w. Gesteven. Ik stijf. Ik steef, wij steven.
Empeser.
- III. 3. Stinken, o.w. *Puer.* Gestonken. Ik stink. Ik stonk, wij stonken.
- II. 1. Stooten, b.w. *Pousser.* Gestooten. Ik stoot. Ik stiet, wij stieten.
Heurter. [*battre.*
- III. Strijden, o.w. *Com-* Gestreden. Ik strijd. Ik streed, wij streden.
- III. 1. Strijken, b.w. *Frot-* Gestreken. Ik strijk. Ik streek, wij streken.
ter, Repasser du linge.
- III. 2. Stuiven, (2) onb. w. Gestoven. Het stuift. Het stoof.
Faire de la poussière.
- III. 1. Tijden (3) b. w. *Com-* Getegen. Ik tijd. Ik teeg, wij tegen.
mencer. [*à pas mesurés.*
- II. 2. Treden, o.w. *Marcher,* Getreden. Ik treed. Ik trad, wij traden.
- III. 3. Treffen, b. w. *Tou-* Getroffen. Ik tref. Ik trof, wij troffen.
cher, atteindre.
- III. 3. Trekken, b.w. *Tirer.* Getrokken. Ik trek. Ik trok, wij trokken.
- II. 1. Vallen. o. w. *Tom-* Gevallen. Ik val. Ik viel, wij vielen.
ber. [*traper, prendre.*
- II. 4. Vangen, b. w. *At-* Gevangen. Ik vang. Ik ving, wij vingen (4).
- II. 3. Varen, b. et o. w. Gevaren. Ik vaar. Ik voer, wij voeren.
Naviguer(5). [*tre, combattre.*
- III. 3. Vechten, o.w. *Sebat-* Gevochten. Ik vecht. Ik vocht, wij vochten.
- III. 2. Verdrieten, (zich) Verdroten. Ik verdriet. Ik verdroot mij, wij
(6), t. w. *Se chagriner.* mij. verdroten ons
- III. 1. Verdwijnen, o. w. Verdwenen. Ik ver- Ik verdween, wij ver-
Disparattre. [*blier.* dwijn. dwenen.
- II. 2. Vergeten, b. w. *Ou-* Vergeten. Ik vergeet. Ik vergat, wij vergaten.
- III. 2. Verliezen, b. w. Verloren (7). Ik verlies. Ik verloor, wij verloren.
Perdre.

-
- (1) Aussi comme les dérivés.
 (2) Aussi verbe personnel, ik stuif, etc.
 (3) Ce verbe n'est pas fort usité.
 (4) Aussi : ik vong, wij vongen.
 (5) Aller en bateau, ou en vaisseau.
 (6) Aussi verbe indéfini, qui régit un 4^e cas personnel; ce 4^e cas peut le précéder: het verdriet mij, mij verdriet.
 (7) Aussi, mais guères usité: verlozen, ik verloos, wij verlozen.

- III. 3. Verslinden , b. w. Verslonden. Ik ver- Ik verslond , wij ver-
Dévoré. slind. slonden.
- III. 3. Verzwinden , o. w. Verzwonden. Ik ver- Ik verzwond , wij ver-
Disparaitre. zwind. zwonden.
- III.3. Vinden, b.w. *Trouver* Gevonden. Ik vind. Ik vond , wij vonden.
- III.3. Vlechten, b.w. *Tres*-Gevlochten. Ik vlecht. Ik vlocht, wij vlochten.
ser. [*Fuir.*]
- III. 2. Vlieden, b. et o. w. Gevloden. Ik vlied. Ik vlood , wij vloden
- III.2. Vliegen, o.w. *Voler*, Gevloegen. Ik vlieg. Ik vloog , wij vloegen.
(en l'air.) [seler, Couler
- III. 2. Vlieten. o. w. *Ruis*- Gevloten. Ik vliet. Ik vloot , wij vloten
- V. 5. Vragen, b. et o. w. Gevraagd. Ik vraag. Ik vroeg, wij vroegen(1).
Demander. [*gerdes bêtes.*]
- II. 2. Vreten, b. w. *Man*-Gevreten. Ik vreet. Ik vrat , wij vraten.
- III. 2. Vriezen, onb.w. *Ge*-Gevroren(2). Het vriest. Het vroom.
ler. [*ter, Faire du vent.*]
- V.5. Waaijen. onb. w. *Ven*-Gewaaid. Het waait. Het woei (3).
- II. 1. Wasschen, b.w. *La*-Gewasschen. Ik wasch. Ik wiesch , wij wieschen. (4)
- II.2. Wassen, o. w. *Croître*. Gewassen. Ik was. Ik wies , wij wiesen.
- III.2. Wegen, b. et o. w. Gewogen. Ik weeg. Ik woog , wij wogen.
Peser. [*duire.*] [ten.
- V. 4 Werken, (5) b. w. *Pro*- Gewrocht. Ik werk. Ik wrocht , wij wrochten.
- IV.3 Werpen, b. et o. w. *Je*- Geworpen. Ik werp. Ik wierp , wij wierpen.
ter, Lancer. [*Enrôler.*]
- IV.3. Werven, b. et o. w. Geworven. Ik werf. Ik wierf, wij wierven(6)
- II. 4 Weten, b. w. *Savoir*. Geweten. Ik weet. Ik wist , wij wisten.
- V. 1. Wezen, o.w. (*ou*zijn). *Être*. Voyez en la conjugaison , p. 222.
- III. 1. Wijken, o. w. *Recu*- Geweken. Ik wijk. Ik week , wij weken.
ler, se retirer.

(1) Aussi : ik vraagde , wij vraagden.

(2) Aussi : gevrozen , het vroom.

(3) Aussi : het waaide.

(4) Également : ik waschte , wij waschten.

(5) Anciennement à l'infinif wrochten. Werken , travailler , suit la marche des *dérivés*.

(6) Également : ik worf , wij worven.

III. 2. Zuipen, b. et o. w. Gezopen. Ik zuip. Ik zoop, wij zopen.

Boire avec excès.

V. 1. Zullen, *Auxiliaire du Futur*. Voyez en la conjugaison, p 222.

III. 3. Zwelgen⁽¹⁾, b. w. *Ava*. Gezwolgen. ik zwelg. Ik zwolg, wij zwolgen.

ler.

III. 3. Zwellen, o. w. *Enfler*. Gezwollen. ik zwel. Ik zwol, wij zwollen.

III. 3. Zwemmen, o. w. *Na*. Gezwommen. Ik zwem. Ik zwom, wij zwommen.

ger. [*rer, faire serment.*

IV. 1. Zweren, b. et o. w. *Ja*. Gezworen. Ik zweer. Ik zwoer, wij zwoeren⁽²⁾

IV. 1. Zweren, o. w. *Sup*. Gezworen. Ik zweer. Ik zwoer, wij zwoe-

puer. [*vaguer*]. ren⁽³⁾.

III. 3. Zwerven, o. w. *Errer*. Gezworven. Ik zwerf. Ik zworf wij zworven⁽⁴⁾.

III. 1. Zwijgen, o. w. *Se taire*. Gezwegen. Ik zwijg. Ik zweeg; wij zwegen.

(1) *Zwelgen*, dans le sens de s'abandonner à des excès, surtout de boire et de manger suit les *dérivés*.

(2) Aussi: ik zwoor, wij zwoeren.

(3) Aussi: ik zwoor, wij zwoeren.

(4) Aussi: ik zwierv, wij zwierven.

TABLE

DES MATIÈRES.

Dédicace.	page. v
Préface de la première édition.	VII
Préface de la seconde édition.	IX
Essai sur l'histoire de la langue et de la littérature nationale des Pays-Bas.	XII
Table des abréviations.	XXXV

PREMIÈRE PARTIE

Orthographe et Prononciation.

Principes de la grammaire.	1
Introduction.	3
Règles fondamentales.	5
L'alphabet.	6
CHAPITRE I. Les voyelles.	8
Règles générales.	8
Règles particulières.	15
I. L'e.	15
II. L'i.	20
III. L'o.	26
Diphthongues et Triphthongues.	30
Exceptions.	37
CHAPITRE II. Les consonnes.	43
Les quatre classes.	43
Règles générales.	48
Règles particulières.	51
I. Les consonnes affinites, <i>b et p.</i>	52
<i>d et t.</i>	52
<i>g et ch.</i>	53
<i>v et f.</i>	56
<i>z et s.</i>	57

II. Le <i>ch</i> .	61
III. L' <i>sch</i> .	62
IV. L' <i>s</i> dans les mots où il se double, et dans ceux où il change en <i>z</i> .	63
CHAPITRE III. Les particules.	68
I. Particules intonantes.	68
II. Particules terminantes qui s'attachent la consonne.	68
III. Particules terminantes qui restent séparées dans la prononciation.	69
IV. Particules qui servent à la formation du pluriel.	69
CHAPITRE IV. Influence de l'euphonie.	73
I. L' <i>e muet</i> .	73
II. Le <i>d</i> .	77
III. Le <i>v</i> .	78
IV. Le <i>g</i> .	78
V. Le <i>t</i> .	79
VI. Quelques mots différens.	79
VII. Mots qui s'écrivent de différentes manières.	80
CHAPITRE V. Caractères étrangers.	81

DEUXIÈME PARTIE.

Développement des Parties du Discours.

Introduction.	87
CHAPITRE I. Le substantif.	90
Les substantifs composés.	91
Les diminutifs.	95
La déclinaison.	100
1 ^o Le nombre.	103
Formation du pluriel.	107
2 ^o Le genre.	111
3 ^o Le cas.	124
CHAPITRE II. L'article.	131
La déclinaison.	132
CHAPITRE III. L'adjectif.	137
Déclinaison de l'adjectif.	145
Degrés de comparaison.	147
L'adjectif pris comme substantif.	154

CHAPITRE IV. Le nom de nombre.	156
<i>Sect.</i> 1 ^{re} Les nombres cardinaux.	156
Nombres ordinaux, etc.	161
— 2 ^e Les nombres généraux.	164
CHAPITRE V. Le pronom.	171
<i>Sect.</i> 1 ^{re} Pronoms personnels.	171
— 2 ^e Pronoms indéfinis.	174
— 3 ^e Pronoms réfléchis.	175
Le pronom <i>zelf</i> .	176
— 4 ^e Pronom réciproque.	178
— 5 ^e Pronoms possessifs.	179
— 6 ^e Pronoms interrogatifs.	184
— 7 ^e Pronoms démonstratifs.	188
— 8 ^e Pronoms relatifs.	195
CHAPITRE VI. Le verbe.	199
<i>Sect.</i> 1 ^{re} Verbes dérivés	201
— 2 ^e Verbes radicaux-réguliers.	204
— 3 ^e Verbes radicaux-irréguliers.	216
— 4 ^e Verbes auxiliaires.	219
— 5 ^e Les modes, les temps et les personnes.	231
— 6 ^e Les verbes dans leur signification.	242
I. Verbes actifs.	243
II. Verbes passifs.	249
III. Verbes réfléchis.	253
IV. Verbes réciproques.	256
V. Verbes neutres.	257
VI. Verbes indéfinis.	259
<i>Sect.</i> 7 ^e Les verbes composés.	263
CHAPITRE VII. L'adverbe.	275
CHAPITRE VIII. La préposition.	280
Les particules intonantes et terminantes.	280
Les prépositions.	284
CHAPITRE IX. La conjonction.	289
CHAPITRE X. L'interjection.	292

TROISIÈME PARTIE.

Syntaxe.

Introduction.	297
CHAPITRE I. Sur l'emploi et la suppression de l'article.	299

I. Substantifs qui n'admettent pas l'article.	299
II. Substantifs qui emploient l'article.	304
CHAPITRE II. Du rapport entre les substantifs.	310
I. Rapport d'égalité entre les substantifs.	310
II. Rapport d'inégalité entre les substantifs.	312
CHAPITRE III. Sur l'emploi des adjectifs.	317
Sect. 1 ^{re} L'adjectif considéré en général.	317
— 2 ^o L'adjectif prenant et refusant alternativement le muet.	326
— 3 ^o L'adjectif dans les degrés de comparaison.	329
CHAPITRE IV. Sur l'emploi des noms de nombre.	334
CHAPITRE V. Sur l'emploi des pronoms.	344
Sect. 1 ^{re} Les pronoms en général.	344
I. Pronom personnel.	344
II. Pronom indéfini.	347
III. Pronom réfléchi.	349
IV. Pronom réciproque.	350
V. Pronom possessif.	350
VI. Pronom interrogatif.	354
VII. Pronom démonstratif.	356
VIII. Pronom relatif.	364
Sect. 2 ^o Concordance des pronoms avec le genre de la per- sonne désignée par le substantif.	368
CHAPITRE VI. Sur l'emploi des verbes.	377
Sect. 1 ^{re} Les verbes en général.	377
I. Les personnes.	377
II. Le nombre.	383
III. Les temps.	385
IV. Les modes.	390
V. Les auxiliaires.	393
Sect. 2 ^o La dépendance des verbes et le régime.	397
I. Les verbes dépendans l'un de l'autre et l'emploi de <i>te</i> devant les infinitifs.	397
II. Le verbe dépendant d'un substantif et le régime du verbe.	405
Sect. 3 ^o La place à occuper par le verbe.	413
CHAPITRE VII. Sur l'emploi des adverbes.	418
CHAPITRE VIII. Sur l'emploi des prépositions	424

CHAPITRE IX. Sur l'emploi des conjonctions.	430
CHAPITRE X. Sur les interjections.	435
CHAPITRE XI. La construction.	437
<i>Sect.</i> 1 ^{re} Sur l'ordre des mots en général.	437
— 2 ^e Sur les trois sortes de construction.	441
— 3 ^e Sur les inversions.	446
— 4 ^e Sur les contractions.	449

NOTES.

Note A. Les différentes parties du discours prisent substantivement.	451
Note B. Substantifs qui emploient plus d'un genre.	452
Note C. Substantifs appelés <i>gemeenslachtige</i>	452
Note D. Substantifs appelés <i>gelijkslachtige</i> .	453
Note E. Noms des villes et endroits, qui prennent toujours l'article.	453
Note F. Adjectifs qui n'admettent point de comparaison.	454
Note G. Tableau des verbes radicaux, tant réguliers qu'irréguliers.	455

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Page	24, lig. 12	d'en bas.	<i>Korstwyl,</i>	Lisez	<i>Kortswyl.</i>
28,	— 12	—	<i>Behooren, o. n.</i>	—	<i>Behooren, onb. w.</i>
29,	— 3	—	<i>Onnozel,</i>	—	<i>Onnozel.</i>
30,	— 10	d'en haut.	<i>Provoost, w.</i>	—	<i>Provoost, m.</i>
33,	— 2	—	<i>Hamei, o.</i>	—	<i>Hamei, v.</i>
36,	— 18	—	<i>Scheeuwen, b.</i>	—	<i>Schreeuwen, o.w.</i>
44,	— 14	—	<i>Pak, m.</i>	—	<i>Pak, o.</i>
49,	— 2	—	<i>Ram, rammen, v.</i>	—	<i>Ram, rammen, m.</i>
64,	— 12	—	<i>Beurs,</i>	—	<i>Beurs.</i>
65,	— 10	—	<i>Keus, keuzen, w.</i>	—	<i>Keus, keuzen, v.</i>
77,	— 16	—	<i>Onbescheidenlijk</i>	—	<i>Onbescheidenlijk</i>
78,	— 15	—	<i>Lonter-der</i>	—	<i>Louter-der</i>
82,	— 10	—	de ces	—	de ses
83,	— 7	—	<i>Katryn</i>	—	<i>Katrijn</i>
84,	— 6	—	prononciation	—	prononciation,
			quand		quand
93,	— 4	d'en bas.	<i>Pristerdom,</i>	—	<i>Priesterdom,</i>
			<i>Prister,</i>		<i>Priester.</i>
96,	— 1	—	<i>Zaargje,</i>	—	<i>Zaagje.</i>
97,	— 4	—	<i>Peluwje,</i>	—	<i>Peluwkje.</i>
100,	— 5	d'en haut.	La plupart de	—	La plupart des
104,	— 7	d'en bas.	<i>heef,</i>	—	<i>heeft.</i>
106,	— 3	d'en haut.	<i>VI^o,</i>	—	<i>IV^o.</i>
115,	— 1	d'en bas.	<i>ter</i>	—	<i>ster</i>
126,	— 6	—	<i>waardig zin</i>	—	<i>waardig zijn</i>
128,	— 1	d'en haut.	partie	—	patrie
129,	— 9	—	<i>voor al</i>	—	<i>vooral</i>
135,	— 5	d'en bas.	de ce cas	—	de ces cas
149,	— 9	—	moins celui	—	moins; celui
152,	— 3	d'en haut.	<i>i. ket</i>	—	<i>i. het</i>
177,	— 11	d'en bas.	<i>u zelven (aan u zel-</i>	—	<i>u zelven (aan u</i>
			<i>ve).</i>		<i>zelven).</i>
184,	— 7	d'en haut.	generale <i>welk</i>	—	générale; <i>welk</i>
201,	— 14	d'en bas.	Faire la gerre	—	Faire la guerre.
215,	— 1	d'en haut.	<i>Gezwomen</i>	—	<i>Gezwommen</i>
227,	— 9	—	<i>Dat ib</i>	—	<i>Dat ik</i>
273,	— 10	d'en bas.	Surchager	—	Surcharger
285,	— 10	d'en haut.	bon heur	—	bonheur
304,	— 12	—	<i>alles-</i>	—	<i>alles ver-</i>
311,	— 10	—	<i>onderdom</i>	—	<i>ouderdom</i> [ble
322,	— 5	—	autant possible	—	autant que possi-
324,	— 4	—	<i>Eener</i>	—	<i>Een</i>
329,	— 8	d'en bas.	ajoutant <i>en à</i>	—	ajoutant <i>er à</i>
355,	— 7	d'en haut.	<i>dit gezegd?</i>	—	<i>dat gezegd?</i>

371,	lig. 16	d'en haut.	<i>smaak en zinnen</i>	lisez	<i>smaak in zinnen</i>
379,	— 2	d'en bas.	et traduisez	—	et vous traduisez
380,	— 17	d'en haut.	<i>kwan hij niet</i>	—	<i>kwam hij niet</i>
382,	— 4	d'en bas.	si une personne	—	si une 1 ^{re} per- sonne
383,	— 12	d'en haut.	avec la 1 ^{re}	—	avec la 2 ^e
384,	— 4	d'en bas.	cependant ces	—	cependant les
392,	— 6	d'en haut.	considérée	—	considéré
416,	— 7	—	<i>Ondtjds</i>	—	<i>Ondtjds</i>
417,	— 2	d'en bas.	pa-	—	pas.

